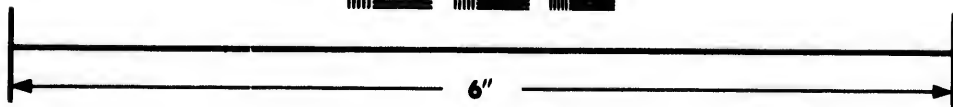
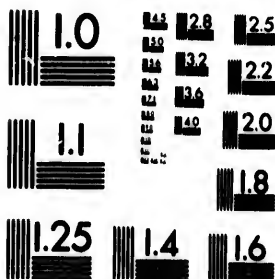


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WOOSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.0

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The c  
to the

The i  
poss  
of the  
filmir

Orig  
begin  
the la  
sion,  
other  
first p  
sion,  
or illu

The l  
shall  
TINU  
which

Maps  
differ  
entre  
begin  
right  
requi  
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

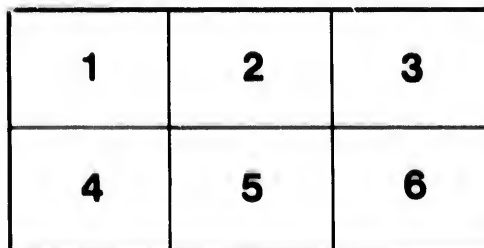
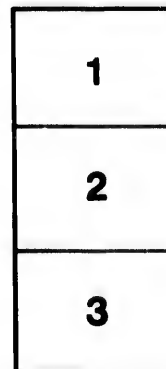
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

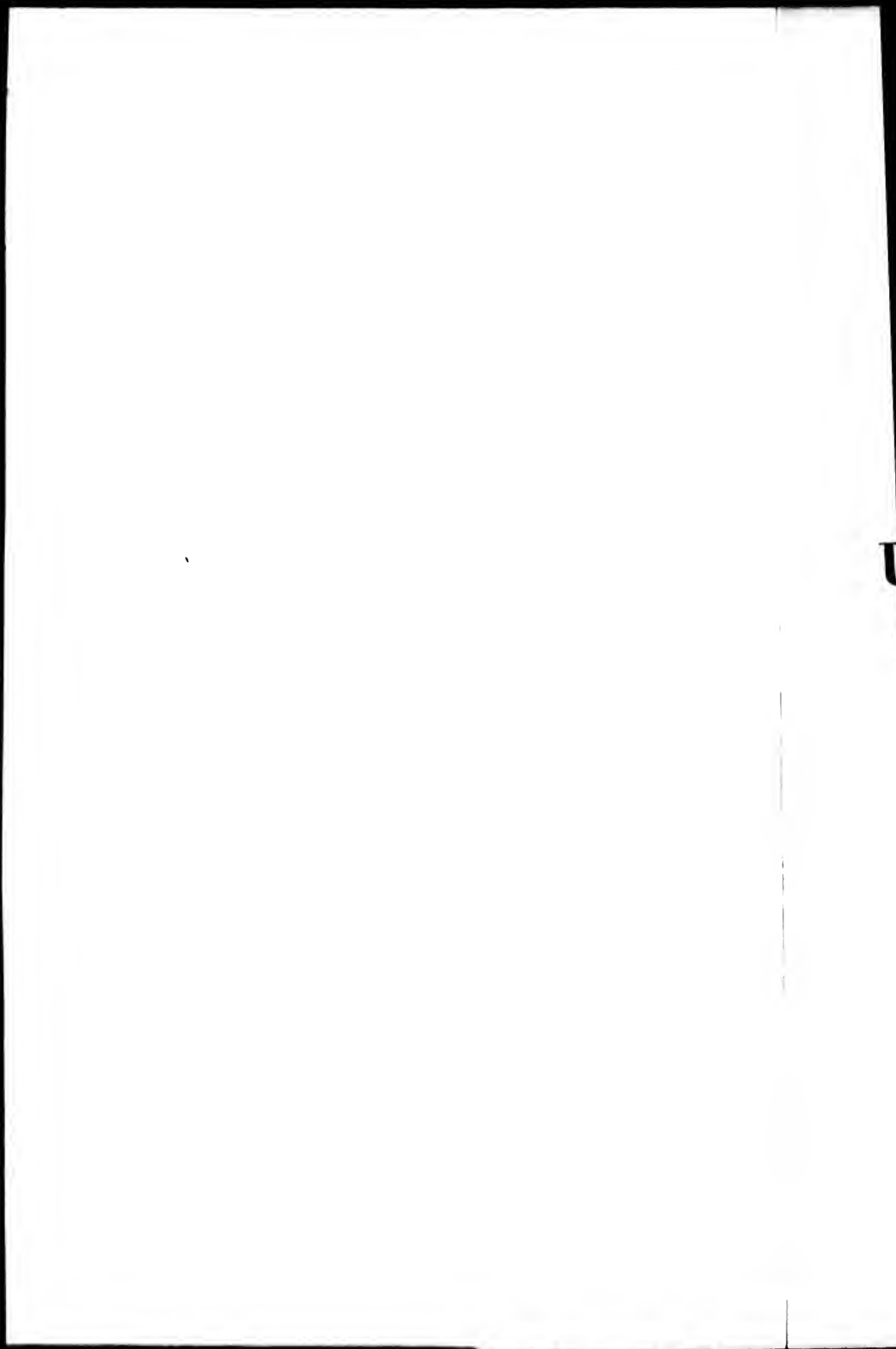
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



**HISTOIRE**  
**UNIVERSELLE.**

U

---

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

HISTOIRE  
UNIVERSELLE,

PAR

CÉSAR CANTU,

SOIGNEUSEMENT REMANIÉE PAR L'AUTEUR,  
ET TRADUITE SOUS SES YEUX,

PAR EUGÈNE AROUX,  
ANCIEN DÉPUTÉ,

ET PIERSILVESTRO LÉOPARDI.

---

*Tome* **Septième.**

---

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,  
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,  
RUE JACOB, 58.

---

M DCCC LIV.



D20  
C314  
v.8

sa  
th  
PE  
go  
Ar  
fic  
de  
de  
bu  
rép  
cer  
  
(  
J  
M  
M

# HISTOIRE UNIVERSELLE.

---

## LIVRE IX.

### NEUVIÈME ÉPOQUE.

---

#### SOMMAIRE.

ARABIE. — Mahomet. — Le Koran. — Califes. — Conquêtes. — Espagne. — Les Maures. — L'empire grec. — Les Iconoclastes. — France. — Maires du palais. — Seconde race. — Charlemagne. — Italie. — Chute des Longbards. — Pouvoir temporel des papes. — Renouveau de l'empire d'Occident. — Chine. — Dynasties V-VII. — Bouddhisme. — Thibet.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### ARABIE.

L'Asie occidentale s'avance de la Syrie vers l'Océan Indien ; sa forme est celle d'un vaste trapèze réuni à l'Égypte par l'isthme de Suez, et baigné à l'Ouest par la mer Rouge, à l'Est par l'Euphrate, qui forme sa limite vers la Perse et se jette dans le golfe Persique. Les Grecs appelèrent probablement le golfe Arabique mer Rouge, du nom d'Idumée, qui a la même signification ; les Hébreux l'appelaient de même *Bar-Souph*, à cause des belles algues dont elle est quelquefois couverte. Une chaîne de montagnes, qui lui est presque parallèle, s'étend du Liban à l'extrémité du golfe, et leurs cimes reçoivent les pluies régulières qui commencent à la mi-juin et finissent au commencement de septembre (1). Le reste de la péninsule n'a ni lacs ni

(1) Voyez d'HERBELOT, *Bibl. orientale*; Paris, 1783.

J. S. ASSEMANI, *Bibl. orientalis Clementino-vaticana*; Rome, 1719-1728.

*Monumenta antiquissima historiarum Arabum*; Gotha, 1775.

*Notices et extraits de quelques manusc. de la Bibl. du Roi et autres*

fleuves; les torrents qui se précipitent des monts et se perdent dans les sables ne méritent pas ce nom. Les pluies sont rares

*bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France. M. de Sacy y a inséré plusieurs de ses beaux travaux sur les Arabes, ainsi que dans les Mém. de l'Académie des inscriptions.*

Jos. de HAMMER et ses collaborateurs ont publié, dans les *Fundgruben des Orients*, des relations fort importantes, et surtout un travail intitulé : *Influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs, le gouvernement des peuples chez lesquels il fut répandu dans les premiers siècles de l'hégire.*

Histoires spéciales :

EUTYCHIUS, *Said Ebn Batrick annales*; éd. Pococke; Oxford, 1658-1659.

GREG. ABULPHARAGIUS (Abou'l Faradsch), *sive Bar Hebræus chron. Siriac.*; Leipzig, 1788.

POCOCKE, *Specimen historiæ Arabum in linguam latinam conversum, ou de Origine et moribus Arabum*; Oxford, 1806.

ABOU'L FEDA, *Historia anteislamica*; Leipzig, 1831. Il eut sous les yeux les auteurs les plus renommés, *Atthro, Mascoub, Amavi, Calican, Eben Mansour, Sanaggi, Omza, Djémaleddin, etc.*

ALB. SCHULTENS, *Monumenta antiquissima historiæ Arabum*; Leyde, 1749.

*Historia imp. vetustissimi Juktanidarum in Arabia Felice, ex ABOU'L FEDA, HAMZA, NOVAIRI, TADERITA et MASOUDI excerpta.*

J. S. ASSEMANI, *de Arabum origine ac religione* (Corpus hist. Byzantinæ, ed. Ven., t. XXIX).

LASSEN RASMUSSEN, *Hist. præcipuorum Arabum regnorum ante islami-  
smum*; Copenhague, 1817.

JOHANNSEN, *Historia Jemanæ*; Bonn, 1828.

EICHORN, *Über das Reich Hira.*

NOEL DESVERGERS, *Hist. de l'Afrique arabe sous la dynastie des Aghlabites*, traduction de l'ouvrage de JOSEPH-ERN-KHALIDOUN, que Hammer a appelé le Montesquieu des Arabes. On y voit la lutte entre les Berbères et les Aghlabites; et, pour épisode, la domination de ces derniers en Sicile. L'abbé ARRI, Piémontais, s'était occupé de cet ouvrage pour en tirer des éclaircissements sur l'histoire ancienne des Perses, des Grecs, des Hébreux, des Romains, des Coptes, des Arabes, des Goths, etc.

FULGENCE FRESNEL, *Lettres sur l'histoire ancienne des Arabes*; Paris, 1837.

GRANGERET, *Anthologie arabe.*

TYCHSEN, *de Poeses Arabum origine et indole antiquissima*, dans les *Nouveaux commentaires* de la Société de Goettingue.

De beaux travaux sur la langue arabe ont été faits par DE SACY, KOSGANTEN, GOLIUS, EWALD, ROSENMÜLLER, WILLET, FREYTAG, CAUSSIN DE PERCEVAL. Ce dernier a donné une grammaire arabe (Paris, 1823).

La description du pays, par CARSTEN NIEBUHR, quoique la première, est aussi la plus exacte et la plus détaillée. Viennent ensuite les ouvrages de : ALY-BEY, nom de l'Espagnol Badia.

WELLSTED, *Voyage à la côte d'Oman.*

LÉON DE LABORDE et LINANT, *Voyage dans l'Arabie Pétrée*; Paris, 1830.

EYRIÈS, *Traduction de l'ouvrage de BURCKHARDT, avec des aperçus fort*

et périodiques ; pas un arbre , pas un buisson , au milieu d'immenses plaines de sable aride , ne récréent le voyageur désolé par cette stérilité uniforme sous un ciel toujours serein , et abusé par l'apparence lointaine d'eaux et de lacs limpides , qui lui fait ressentir plus vivement le tourment de la soif . Parfois aussi le vent *simoun* vient l'assaillir , le suffoque , et ensevelit sous des vagues de sable son cadavre gonflé jusqu'à la difformité . L'Arabe , qui pressent l'approche du fléau , à l'air pesant et sulfureux qu'il respire , se jette la face contre terre , imitant les animaux qui inclinent leur tête jusqu'à ce que le tourbillon meurtrier soit passé .

On rencontre de distance en distance , dans ces solitudes sablonneuses , des puits que la charité des anciens habitants a creusés pour leurs arrière-neveux , et des îles d'une riche verdure , aux sources limpides , dont la fraîcheur fait végéter dans toute leur richesse des dattiers , des cocotiers , la sensitive , le lis blanc et le grand *pancratium* .

Ces oasis sont les îles de cette mer de sables , et le chameau en est le vaisseau : portant patiemment de lourds fardeaux , endurci à la faim , à la soif , à la fatigue , quelque arbuste salin et gras , l'aloès , le mésembryanthème , la soude , les vénéneux euphorbes , lui suffisent pour rafraîchir un peu sa langue ; puis , ranimé au chant de son conducteur , il se remet en marche avec une vigueur nouvelle , et arrive au terme du voyage en sauvant de la mort son maître , que dévore la soif . Il vit quarante ans ; toutes ses parties ont leur utilité : sa chair est bonne à manger tant qu'il est jeune ; le lait de la chamelle est toujours excellent ; le poil de ce patient animal sert à faire des vêtements , et son crin donne un fil précieux ; sa fiente même est utile et tient lieu de combustible ; tandis que l'Arabe fait griller ses minces galettes , qu'un de ses compagnons raconte ses exploits guerriers , un autre ses aventures amoureuses , le cha-

*intéressants sur la géographie arabe et sur l'histoire des Wahabites.*

MAURICE TAMISIER, *Voyage en Arabie. Séjour dans le Hedjaz. Campagne d'Assir*; Paris, 1839.

FÉLIX MENGIN, *Hist. de l'Égypte sous le gouvernement de Méhémet-Ali jusqu'en 1823*, avec des notes de LANGLÈS et de JOMARD. Voyez enfin *Histoire de l'Arabie*, publiée par M. NOËL DESVERGERS dans la grande collection historique qui a pour titre *l'Univers pittoresque*.

Ce sont surtout les orientalistes français et leur illustre chef M. de Sacy qui ont éclairé tout ce qui se rapporte à la langue , aux antiquités et à l'histoire des Arabes.

meau, couché sur ses quatre jambes repliées sous son ventre, allonge sa tête au milieu des faces barbues des auditeurs, comme s'il partageait aussi l'attention commune et les impressions de son maître.

Le cheval, aussi précieux et plus estimé dans ces contrées, est le compagnon inséparable de l'Arabe, qui conserve la généalogie de son coursier aussi soigneusement que la sienne propre : heureux celui qui en possède un de la race des *koclans*, descendant en ligne directe des étalons de Salomon ou des cinq cavales du prophète ! Naît-il un poulain de ce noble sang, c'est pour l'Arabe une occasion de fête comme s'il s'agissait d'un événement national ; il l'élève avec ses enfants, et avec non moins de soin ; il lui parle, il l'aime comme ses femmes, comme son palmier natal ; il rappelle ses courses célèbres, ses actes d'intrépidité ; s'il vient à mourir, il le pleure comme un ami bien-aimé (1). Il n'y a point à s'en étonner. Pour une nation

(1) Les Arabes divisent leurs chevaux en deux grandes espèces : les *faras kadischi*, ou chevaux de race inconnue, et les *faras koclans*, chevaux dont la généalogie écrite remonte au delà de deux mille ans. Les *kadischi* ne sont pas plus estimés que nos chevaux européens ; ils servent à porter les fardeaux, et aux travaux ordinaires. Les *koclans*, destinés uniquement à la selle, sont très-estimés, et, par suite, coûtent fort cher. Ils sont très-propres à la fatigue, et passent des jours entiers sans prendre le moindre aliment. Les Arabes, de même que certains Tartares Usbecks, sont dans l'usage de soumettre leurs chevaux de race à une épreuve à laquelle quelques-uns succombent. Ils diminuent graduellement leur nourriture, au point de ne leur donner qu'une poignée d'orge en vingt-quatre heures.

Le cheval koclans est doué en outre d'un grand courage pour s'élaner sur l'ennemi ; on assure que, lorsqu'il est blessé et sent qu'il ne peut plus soutenir son cavalier, il sort de la mêlée pour le mettre en sûreté. Si celui qui le monte est renversé, le koclans reste près de lui, et ne cesse de hennir jusqu'à ce qu'il soit secouru.

La patrie du cheval koclans n'est pas dans la partie aride de l'Arabie, mais dans l'Yémen et le voisinage de la Syrie, de l'Irak et de l'Égypte. Celui qu'on appelle *djelfé* tire son origine de l'Yémen ; il surpasse les autres à la course et dans les combats, est très-agile, tout feu, infatigable au delà de toute croyance, supportant la faim et la soif ; docile pourtant comme un agneau, il ne rue ni ne mord jamais. Il est nécessaire de le nourrir très-modérément et de le tenir dans un mouvement continu. La structure de cette race n'est pas la plus belle, mais c'est incontestablement la meilleure espèce de chevaux du monde, et les connaisseurs la distinguent au premier coup d'œil.

Les Arabes ont eu l'usage, dès les temps les plus reculés, de conserver la généalogie des races koclans ; et, pour prouver la régularité des filiations, jamais une cavale n'est couverte qu'en présence de témoins juridiques. Bien que les Arabes ne se fassent pas toujours un cas de conscience de se par-

accoutumée à une guerre de maraudeurs, à se transporter à de grandes distances pour surprendre un camp ou une caravane, et à fuir comme l'éclair en cas d'alerte, est-il rien de plus précieux qu'un cheval faisant soixante, quatre-vingts milles, sans s'arrêter et sans manger ni boire?

L'âne lui-même, dont la vigueur a aussi son utilité pour transporter des fardeaux et l'agilité pour le service militaire, est comparé aux héros au milieu desquels il combat.

Aucun nom général ne désignait anciennement la péninsule, ceux de Saba et de Dédan, employés par la Bible, étant particuliers, comme les noms actuels d'Hedjaz et d'Yémen, qui sont attribués tantôt à la partie occupée par les Turcs, tantôt au pays entier. Déjà, avant J. C., on y distinguait trois nations : les Sabéens au midi, les Ismaélites ou Agariens au centre, les Sarrasins au nord (1). Il ne serait possible de déduire une division de pays que du nom des différentes tribus; il est évident que celle de Ptolémée, en Arabie *Déserte*, *Pétrée* et *Heureuse*, est tout à fait capricieuse. Les géographes orientaux, mieux avisés, la partagent en six contrées : l'Hedjaz, territoire d'une stérilité déplorable, est fréquenté seulement par les pèlerins qui se rendent à la Mecque; de là, jusqu'à la mer de l'Inde, l'Yémen des Sabéens longe le golfe Arabique; au midi de l'Yémen, la mer de l'Inde baigne les bords de l'Hadramaut; la pointe la plus méridionale de la péninsule est appelée Oman;

Divisions.

jurés, ils sont très-scrupuleux à cet égard, et il n'est pas d'exemple d'un faux témoignage rendu pour la naissance d'un cheval. Un Arabe est intimement convaincu qu'il serait déshonoré avec toute sa famille, s'il ne déposait la vérité sur un point de cette importance.

Quand un étranger a une jument koclane et veut la faire couvrir par un étalon de la même race, il est tenu d'appeler un témoin arabe, qui reste vingt jours près d'elle pour être certain qu'elle n'a pas été déshonorée par aucun cheval vulgaire; car elle ne doit voir, ne fût-ce que de loin, ni un cheval, ni un âne. Le même Arabe doit être présent lors de la délivrance; et, dans les sept jours suivants, il est dressé acte juridique de la naissance du poulain koclane. S'il y avait croisement des deux races, le poulain dont le père ou la mère serait kadischi serait toujours considéré comme appartenant à la race inférieure.

(1) Le nom de Sarrasins signifie, selon la manière différente de le prononcer : Orientaux, larrons ou palefreniers (*Scherchtoun*, *Sarikin*, *Serradjin*). Ils habitaient probablement le *Schahar*, ou le désert de *Sahara*. Les Turcs et les Persans appellent encore les Nomades *Sahranischin* ou habitants des sables. Ils étaient nommés Orientaux, par opposition à *Magrebins*, Occidentaux. Il est bien à regretter qu'Hérodote n'ait pas décrit l'Arabie.

l'Yémanah (*Ajoud*) s'étend sur le golfe Persique, où sont situées aussi les îles Bahrein, réputées pour la pêche des perles; au centre de la péninsule est le Nedjed, pays inconnu avant l'expédition contre les Wahabites, et qui, vers le nord, confine au désert de Scham ou de Syrie, et vers l'est à celui d'Arabie (1). Cette immensité de sables incultes occupe un espace de huit cent cinquante milles sur quinze cents, de l'Euphrate au golfe Arabique, et de l'Égypte au golfe Persique, sans être interrompue par des monts ou des fleuves, sans offrir trace d'habitations ou d'êtres vivants: partout la même stérilité; seulement, de loin en loin, on aperçoit les coloquintes, les apocyns laitueux, les roses de Jéricho et quelques arbustes, comme le tamarin, l'épine d'Égypte, qui distille la gomme arabique, celui dont les fruits exprimés donnent la myrrhe, quelques câpriers, et des buissons de cotonniers et de lauriers-roses.

Des traditions vénérées appellent les curieux et les dévots dans la péninsule, entre les golfes de Suez et d'Ailah (*Elana*), d'où jadis les flottes de Salomon faisaient voile pour Ophir, et d'où partent aujourd'hui les pèlerins de la Mecque. Chrétiens, juifs, musulmans, s'en vont avec une vénération égale dans le désert, où longtemps erra Israël après sa délivrance, pour visiter le mont Sinai.

Les Romains plaçaient entre l'Égypte et la Palestine, ancienne résidence des Édomites, des Amalécites et des Moabites, la troisième Palestine. Les ruines de Pétru, sa capitale, ont été visitées de nos jours, et ont offert des centaines de tombeaux creusés dans des troncs d'arbres, et des monuments d'une architecture riche et originale.

Produits. L'Yémen a dû son nom d'Heureux à ses vallées, récréées par des torrents, et à ses plaines fécondes, où la végétation la plus magnifique étale ses riches trésors: là croissent le bananier, le hétel et la noix muscade; melon, concombre, ricin, séné, storax, le sésame oléifère, le tamarin, qui offre à la fois un coup d'œil

(1) JOMARD (*Études géographiques et historiques sur l'Arabie... suites de la relation du voyage de Mohammed-Aly dans le Fazoql*, etc.) circonscrit l'Arabie entre la mer des Indes, les deux golfes, et une ligne tirée du Ras Mohammed aux embouchures de l'Euphrate, en excluant ainsi l'Arabie Pétrée et l'Arabie Déserte, et en la partageant, selon Edrisi, en huit régions, de l'orient à l'occident: *Mahrab, El-Oman, El-Haça* ou *Bahreyn, El-Ahqaf, El-Hadramaut, El-Nedjd, El-Yemen, El-Hedjaz*. La province d'Asir était pour ainsi dire inconnue avant la description de Jomard.

gracieux, une ombre épaisse et une boisson piquante. Là viennent aussi le cotonnier et l'indigo, qui fournissent au vêtement du Bédouin la matière et la couleur; l'arbuste qui laisse tomber dans la main de celui qui le secoue une manne excellente au goût; ceux d'où coulent l'encens, le laudanum et le galbanum; l'acacia au vaste parasol; la canne à sucre, qui, transplantée en Syrie, passa en Sicile, puis alla se multiplier en Amérique: et, plus précieux que tous les autres, l'arbre à baume, le palmier et le caffer. Le dattier n'est pas moins bienfaisant pour l'Arabe que le cocotier pour l'Indien et l'arbre à pain pour l'Océanien, car sa verdure égaye les solitudes, son tronc sert à la construction des maisons, ses fibres fournissent l'étoffe, ses feuilles l'ombre, sa moelle un potage nourrissant, et ses grappes de dattes un mets substantiel. D'un usage très-commun chez les modernes, le café resta inconnu aux anciens, jusqu'au moment où la dévotion suggéra à un musulman de l'employer comme remède contre le sommeil. Bientôt la sensualité s'en empara pour lui faire remplacer le vin, dans les pays où ce breuvage est défendu, et pour flatter le goût partout ailleurs (1). Cette fève est cultivée aujourd'hui sur le versant occidental de toutes les montagnes qui traversent l'Yémen; mais le café le plus estimé vient des pays d'Aden, de Kousma et de Ghébi, aux ports de Moka et d'Alep, d'où il va charmer le sommeil des Orientaux et secouer celui des Européens.

L'encens se recueille sur la côte au sud-est, dans les terrains argileux et nitreux. Dans cette contrée prospèrent aussi le blé, le maïs, le sarrasin, l'orge pour les coursiers, les fèves pour les bestiaux, l'indigo et le roucou pour la teinture.

Sous un ciel d'une température aussi propice, la culture n'exige pas d'autre soin que celui de diriger sur les campagnes quelque filet d'eau, élément plus précieux là que partout ailleurs. Souvent, néanmoins, la moisson est ravagée par les sauterelles: aussi vendè-t-on dans le pays une espèce de grive qui, chaque année, revient de la Perse orientale pour leur faire la guerre. D'autres grives sont un objet de friandise pour l'Arabe qui va aussi chasser les perdrix dans la plaine, la pintade dans les bois, les fuisans sur les montagnes, et dénicher dans le désert les œufs que l'autruche dépose sur le sable. Mais plus souvent sa sobriété se contente d'une poignée de farine pétrie, cuite

(1) Voy. la note A, à la fin du volume.



sur la fiente de son chameau; et il fait bonne chère quand il peut avoir du pain de blé, du lait de chamelle, de l'huile, du beurre et de la graisse.

Les Arabes apportaient l'onix, l'agate, la cornaline, le succin, le béryl, la topaze, aux peuples plus avancés qu'eux en civilisation et en luxe. Alexandrie et Rome recevaient d'eux les aromates, l'ivoire, les vases murrhins, qu'ils tiraient de l'Inde, de la Caramanie et de la Sérique. L'éloignement des Égyptiens pour la mer fit que les Arabes s'adonnèrent à la navigation; et sur des pirogues grossières, ignorant les changements périodiques des vents appelés *moussons*, ils se hasardaient dans une traversée longue et pénible, pour gagner les îles de l'Inde et peut-être l'Afrique orientale. Ils recevaient dans le port de Djedda tout ce que produisent l'Abyssinie et l'Afrique centrale, et le portaient à travers la péninsule, en faisant halte à la Mecque, jusqu'à Djerra, ville construite en sel gemme, où ils recueillaient les perles du golfe Arabique, et arrivaient avec leur chargement à l'embouchure de l'Euphrate. D'autres, se rendant chaque année de l'Yémen dans la Syrie, épargnaient aux bâtiments de l'Inde une navigation périlleuse par la mer Rouge et le redoutable détroit de la Mort (*Bab-el-Mandeb*).

Caravanes.

Les voyages par terre se faisaient comme aujourd'hui encore en caravanes (1). Un chef (*caravan baché*) dirige la marche, détermine les haltes, résout avec les principaux voyageurs les différends qui s'élèvent, fixe la part de chacun dans les dépenses communes, et perçoit l'impôt. Quand la chaleur le permet, on cherche à atteindre les stations pendant qu'il fait encore assez jour, pour pouvoir dresser les tentes, allumer les feux, faire la cuisine, décharger et ranger les marchandises. Durant la nuit, des mercenaires, placés en sentinelles, surveillent l'approche des Bédouins, qui mettent tout en œuvre pour ôgerer ou pour disperser les caravanes, pour les assaillir dans le sommeil ou épouvanter les chameaux ombrageux, afin de piller à la faveur du désordre (2). Tandis qu'en Europe le négociant reste dans

(1) De *Karoun*, qui, en arabe, signifie passage, trajet. Le *Kamous* de Firouz Badl, dictionnaire en soixante volumes, le fait venir de *Kairovan*, troupes de marchands réunis pour un voyage.

(2) Les voyageurs orientaux calculent ordinairement les distances par journée de caravane. RENNÉL (*Philosoph. transact.*, t. LXXXI, p. 144) détermine l'espace que parcourt une caravane à 17 milles géogr. et 1/3 quand elle est déchargée, 16 1/6 quand elle est chargée. WALKERNAER (*Recherches géo-*

son comptoir, d'où il dirige ses opérations dans les pays les plus lointains, en Orient c'est un voyageur qui va chercher les marchandises aux lieux de production, pour les transporter dans ceux où elles se consomment; il brave les périls et les fatigues, observe les usages divers, apprend, compare et rapporte ce qu'il a vu. Aussi l'arrivée d'une caravane est-elle une fête, parce qu'elle satisfait la curiosité en même temps que les besoins matériels. Les routes qu'elles suivent sont autant de canaux pour les connaissances et la civilisation.

Aujourd'hui encore une caravane se rend en Abyssinie, où elle correspond avec d'autres qui, de l'intérieur de l'Afrique, apportent au Caire de la gomme, de la poudre d'or, des dents d'éléphant, de l'ébène, des plumes d'autruche, et principalement des milliers d'esclaves des deux sexes, pour les échanger contre des toiles, des perles fausses, du corail, des armes, des vêtements tout faits (1). Le passage et les haltes des caravanes sont l'unique ressource de plusieurs villes situées sur l'extrémité occidentale de la péninsule Arabique jusqu'à Médine, bâtie au point où viennent se croiser deux caravanes. De cette ville on gagne, par la fertile vallée d'El-Safra, la Mecque, où s'arrêtent les convois dirigés de l'Afrique vers le golfe Persique : et, de même que nous avons vu les anciens temples s'élever dans les lieux de trafic et d'échanges, afin que le commerce fût protégé par la religion et favorisé par un plus grand concours, c'est dans cette ville que la dévotion nationale établit son sanctuaire. En effet, les caravanes tiennent tout à la fois du négoce et de la religion, de l'intérêt et du sentiment; les points où elles aboutissent sont des lieux de pèlerinage et des foires. D'autres villes furent bâties de même dans les endroits où le hasard, l'instinct des animaux ou l'industrie des hommes découvrirent une source, ainsi que sur la côte de la mer Rouge et dans l'Yémen, où les eaux sont abondantes, tandis que le reste de la contrée, qui en est dépourvu, demeure dépeuplé.

Ce pays, dont les traditions remontent si haut, que parcourent les marchands, et qui a fourni de nombreux récits aux poètes et aux historiens, est pourtant encore à peu près inconnu. Les anciens n'eurent sur lui que des notions très-inexactes; les mo-

*graph. sur l'intérieur de l'Afrique*; Paris, 1821) se tient entre 15 milles et 17 milles 1/2. Voyez la note additionnelle à la fin du volume, lettre B.

(1) Bruce revint en Égypte avec une de ces caravanes, en 1772, après avoir exploré le cours du Nil.

dernes ont cherché à y pénétrer sous des noms et des costumes orientaux, en se faisant même musulmans (1). L'expédition danoise conduite par Niebuhr eut surtout des résultats très-opportuns. Les guerres du pacha d'Égypte actuel, et la civilisation qu'il y fait renaitre, en écartant le voile dont une tolérance superstitieuse et jalouse couvrait ce pays, ont aidé à mieux décrire la patrie des Arabes.

Race.

Les Arabes se reconnaissent une double origine : par la première ils remontent à Katan ou Yoctan, fils d'Héber et petit-fils de Sem, qui donna le jour à Saba, et celui-ci à Imyar et à Callan. Ceux qui établissent cette généalogie sont appelés Arabes natifs (*Al-Arab, Al-Ariba*), à la différence des Arabes naturalisés, issus d'Ismaël, fils d'Agar, et du patriarche qui fut la tige des Hébreux. Ismaël, *homme farouche, dont la main devait être contre tous et la main de tous contre lui, et dont les tentes devaient se dresser en face de celles de tous ses frères*, fut chassé du foyer paternel. Les Arabes se croient par suite en droit de s'indemniser, par le brigandage, de l'héritage dont fut privé leur auteur. Ismaël, venu en Arabie, y épousa une fille de Modad des Djoramites; de cette union provint une race semblable à celle des Arabes, qui sont en mesure d'en réciter la généalogie depuis Adnan (2).

Ils sont donc tous de race sémitique, bien que peut-être quelques descendants de Chus, fils de Cham, se soient transportés du Kurdistan et de la Susiane sur les rives de l'Euphrate et jusqu'au golfe Persique, ce qui fait que l'Arabie est appelée *terre de Chus* dans l'Écriture sainte. Leur langue aussi (2), une des plus riches et des plus harmonieuses, est sémitique; elle peut suivre, moyennant la composition des verbes, les élans les plus hardis de la pensée, en même temps que son harmonie imite le cri des animaux, le murmure des ondes, le souffle du vent. Elle possède deux cents mots pour indiquer le serpent; quatre-

(1) Vincent prit le nom de *Scheik Mansur*; Badia, celui d'*Aly-Bey*; Burckhardt, celui de *Scheik Ibrahim*. Dernièrement, Jean Finati se fit appeler *Mohammed Hadji*; Seetzen, en 1809, embrassa l'islamisme.

(2) Fresnel distingue trois nations : les *Arabah*, formant neuf tribus de pur sang; les *Mouta Arribi* (non purs), descendant de Zaktan; les *Mustarribi*, provenant d'Ismaël.

(3) Niebuhr avait entendu parler d'inscriptions antiques; elles furent ensuite trouvées et étudiées par Cruttenden et Wellsted. Fresnel croit que l'ancien langage subsiste dans l'Hadramaut. Les derniers voyageurs ont découvert, dans l'Arabie méridionale, des ruines de villes et des hypogées.

vingts pour le miel; cinq cents pour le lion; mille pour une épée; richesse qui facilite la poésie, dont l'usage est fréquent, même en prose. Au temps de Mahomet, on distinguait en Arabie deux dialectes principaux : celui des Imyarites (1) et celui des Koraichites. Ce dernier, dont fit usage le prophète, a prévalu et est resté la langue écrite. Il a ainsi la gloire d'être parmi les langues anciennes, à moins qu'on ne veuille excepter le chinois, la seule qui soit encore vivante.

Les familles se mêlèrent lorsqu'elles furent sorties du pays natal; et aujourd'hui le nom d'Arabes, à la veille peut-être d'acquérir une grande importance dans les événements du monde, indique trois races différentes : les Arabes orientaux, les Arabes occidentaux et les Bédouins. Les premiers, venus de la mer Rouge, c'est-à-dire de l'Arabie proprement dite, se perpétuent parmi les Fellahs et les artisans de l'Égypte et des pays fertiles de l'Afrique; ils sont d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, robustes, bien faits; ils ont la peau brune et élastique, le visage ovale. Les femmes ne sont pas dépourvues de beauté : leurs membres sont surtout parfaitement conformés, leurs pieds et leurs mains d'une proportion régulière; elles ont de la majesté dans le maintien et dans la démarche.

La seconde race, celle des Arabes africains originaires de la Mauritanie, ne diffère guère de la première. Leurs usages sont à peu près les mêmes, et leur occupation ordinaire est d'élever des troupeaux de moutons, des chevaux; ils ont la tête rasée, et laissent croître leur barbe. Les femmes portent la chevelure longue, et la teignent souvent, ainsi que leurs sourcils, de couleurs plus ou moins foncées. Elles peignent leurs pieds et leurs mains jusqu'à l'extrémité des doigts avec une couleur jaune doré; hommes et femmes portent un turban d'étoffe dont la richesse varie selon leur condition. De tout temps, le petit nombre parmi les Arabes s'adonna à la culture, eut des demeures fixes et des biens-fonds. Le reste des terres est en commun, comme l'air et l'eau.

Les Nomades (troisième race), libres comme la gazelle qui traverse leurs déserts, mènent une vie errante en plein air, et sont désignés par le nom de Scénites ou de Bédouins (2) Leur

Bédouins.

(1) Ce nom a été modifié, dans les idiomes de l'Orient, en Oméritiques, Immiriens et Omiriens.

(2) Σκηνή, tente, pavillon; *Beduy*, habitant de la plaine, du désert.

aspect est semblable à celui des autres Arabes, sauf qu'un feu plus vif brille dans leurs yeux noirs. Les linéaments de leur visage, brûlé par le soleil, ont moins de relief, et ils ne sont pas aussi robustes, mais extrêmement agiles. Exercés dès l'enfance à monter à cheval et à se servir de l'arc et de la lance, ils ont l'esprit éveillé, le caractère altier et indépendant. La plupart d'entre eux parcourent dans toutes les directions le désert de Syrie; il en est qui restent toute l'année sur les lisnières de terrains fertiles, au bord des sables; d'autres attendent la mauvaise saison pour rapprocher leurs troupeaux des champs féconds de l'Irak et de la Chaldée, ou montent vers les confins de la Syrie, pour s'en éloigner au retour du beau temps. Errant ainsi à la manière des patriarches, ils font halte où ils trouvent des sources et des pâturages pour leurs bestiaux; quand ces ressources sont épuisées, ils s'en vont ailleurs, transportant de place en place leurs camps, qui parfois se composent de huit cents tentes. Arrivés au lieu du campement, ils dressent leurs pavillons de poil de chèvre, dont chacun est divisé en deux compartiments, pour les hommes et pour les femmes; le père de famille plante sa lance dans le sol, et y attache son cheval, les entraves aux pieds, tandis que les chèvres et les chameaux s'accroupissent alentour.

En été, le Bédouin se revêt d'une chemise de coton grossier, que les riches recouvrent d'une casaque de soie, mais la plupart d'un manteau de laine (*habba*), d'une longueur double de la stature, et fendu pour donner passage à la tête et aux bras. Leur coiffure est le *keffé*, mouchoir roulé, dont un bout pend sur la nuque et deux sur les tempes. Leurs cheveux, qu'ils ne coupent pas, tombent en longues tresses sur leurs épaules. Ils ont pour arme le sabre et parfois une masse, mais toujours le *djérid*, sorte de javelot qu'ils manient avec une adresse merveilleuse.

Les femmes, vêtues à peu près de même, ne quittent jamais leur voile, et se chargent d'anneaux, de pendants d'oreilles, de bracelets; elles se peignent en jaune les mains et les pieds, toujours nus comme ceux des hommes, en rouge les ongles, en noir les paupières, et parfois se dessinent des figures sur le corps. Cela ne les empêche pas de sembler belles à leurs amants et aux poètes, qui vantent leurs yeux, doux et languissants comme ceux de la gazelle; leurs flancs, hardiment accusés; leur taille, souple comme le jonc ou le djérid; les grenades de

leur sein ; leur chevelure, noire et bouclée, voltigeant sur leur cou long et gracieux, comme celui du chameau (1).

Tout homme peut épouser plusieurs femmes, bien que généralement ils se contentent d'une seule, de deux au plus ; mais ils en changent souvent, le mari pouvant répudier la sienne sans autre motif que son caprice. Celui qui aspire à la main d'une jeune fille envoie un ami en faire la demande aux parents : si elle-même consent à s'unir à lui, elle est accordée par le père ; au lieu de recevoir une dot, l'époux doit en assigner une à sa femme pour le cas de répudiation. Quelques jours après les fiançailles, l'amant apporte à ses futurs parents un agneau qu'il égorge, et ce sang consacre l'union. On se livre à la joie ; et durant la fête, la jeune épouse, se débordant par une fuite simulée, est saisie et emmenée dans la tente dressée à l'écart pour la nuit nuptiale. Si le mariage n'est pas heureux, la femme revient dans sa famille, et l'époux ne peut la redemander ; mais il est en droit de l'empêcher de contracter une nouvelle union.

Les noms de famille ne sont point en usage parmi les Arabes ; ordinairement ils se distinguent par le nom de leur père en faisant précéder le leur de *ben* ou *eben*, dont quelquefois les Européens ont fait *aven* ; ou ils prennent un surnom tiré de leurs enfants : c'est ainsi que Mahomet fut appelé Abu'l-Kassem, père de Kassem ; et le premier calife Abu'l-Beth, père de la vierge. Le préfixe *abu* signifie possesseur, maître, inventeur d'une chose. Les rois imyarites préposaient à leur nom *du*, au pluriel *adva*, c'est-à-dire possesseur. Beaucoup d'appellations se composent de *abd*, serviteur, et de *kader*, *raman*, fort, clément, ou de quelque autre qualificatif de la Divinité. Quelquefois l'Arabe prend un nom pompeux, ou pittoresque, ou injurieux comme *Atala*, l'Inconstant ; *Daldal*, le Tremblant ; *al-Mesth*, l'Ivrogne ; *Asfar*, le Roux ; *al-Schérif*, l'Illustre ; *al-Ahmed*, le Désiré ; *Saddik-Allah*, le Témoin de Dieu ; *Emaul-el-Doulat*, le soutien de l'État, etc.

On donne aux filles des noms expressifs, empruntés aux grâces, aux vertus, à la nature. *Sobeiha*, Aurore ; *Redhya*,

(1) Voyez le Cantique des cantiques. On trouvera dans les *Souvenirs d'Orient*, par LAMARTINE, une relation de Fatalla Sayéghir, qui accompagna le Plémontais Lascaris, voyageant dans l'Arabie par ordre de Napoléon. C'est un des récits de voyages les plus curieux de notre époque : authentique ou non, l'Arabe y apparaît tout entier.

douce, agréable; *Zahra*, fleur; *Saida*, Fortunée; *Amina*, fidèle; *Selima*, pacifique; *Zahira*, fleurie; *Safa*, choisie et pure, etc.

Chez les Arabes d'Espagne, le huitième jour de la naissance d'un fils était célébré par une solennité, à la fin de laquelle on donnait un nom au nouveau-né; l'aïeul ou le père, après avoir invoqué Allah, prononçait ce nom à l'oreille de l'enfant, puis le répétait aux assistants; pendant la cérémonie, on distribuait des dons aux pauvres.

Fougueux comme son coursier, sobre comme son chameau, l'Arabe est superstitieux, sanguinalre, généreux; il est avide de récits, d'aventures; et pour en entendre il passe des nuits entières, le regard fixé sur le narrateur. Celui-ci, modulant sa voix en gracieuse cantilène, débite son histoire sans faire grâce d'un détail, d'une généalogie, d'un dialogue; et les auditeurs se passionnent pour le héros, dont ils partagent les sentiments et les vicissitudes, s'apitoyant sur ses infortunes, s'écriant d'admiration quand il triomphe, priant Dieu pour lui lorsqu'il est en péril.

La vengeance qu'ils se transmettent comme un héritage est pour eux une religion, et celui qui pardonne est un lâche à leurs yeux; parfois ils acceptent le prix du sang, plus souvent ils punissent l'innocent pour le coupable. La moindre insulte apportée à un honneur très-susceptible donne naissance à ces représailles entre particuliers et entre tribus: un puits, un pâturage, un troupeau, un cheval, une femme, un rien, donnent lieu à des guerres qui durent de longues années. La religion intervient dans ces querelles sanglantes, en imposant chaque année quatre mois de trêve sacrée.

De même que leur vengeance est sans pitié, leur reconnaissance est sans bornes; et le serviteur professe pour son maître, le fils pour son père, le subordonné pour son chef, une soumission aveugle. Oisifs, graves lorsqu'ils sont solitaires, ils deviennent vifs et gais dès qu'ils sont réunis; ils sautillent, s'exercent aux armes, improvisent des vers. Arrive-t-il un étranger, il reçoit une hospitalité généreuse, quels que soient son rang et sa patrie; le fugitif qui a obtenu du chef d'une tribu de partager avec lui le pain ou le sel, est protégé par lui contre les embûches et la violence. Comme on agitait à la Mecque la question de savoir lequel entre trois scheïks méritait la palme de la libéralité, on dépêcha vers eux, pour en faire l'épreuve, un Arabe sous l'aspect de suppliant. Il se rendit d'abord près d'Ab-

dallah, qu'il trouva le pied dans l'étrier, prêt à partir pour un long voyage. Le scheik, après avoir entendu la requête du faux pèlerin, lui fit don de son chameau avec tout ce qu'il portait, y compris quatre mille pièces d'or, ne se réservant rien que son cimeterre.

Le suppliant va trouver ensuite Kais; un serviteur lui dit qu'il dort, mais le prie d'accepter sept mille pièces d'or, les seules qu'il y ait au logis, et donne ordre de lui délivrer un chameau et un esclave. Kais, à son réveil, approuve son serviteur, et se plaint seulement qu'il ne l'ait pas éveillé.

Le pèlerin se dirige alors vers le séjour de l'aveugle Arabah, qui marchait appuyé sur deux esclaves. Lorsqu'il a entendu sa demande, il s'écrie : *Je n'ai plus rien; mais ces esclaves me restent, accepte-les;* et, les bras étendus le long des murs, il rentre à tâtons dans sa demeure déserte.

Ces récits, et tant d'autres du même genre, flattent la curiosité de l'Arabe, excitent et récompensent sa générosité. Cependant le vol et la fraude dans les transactions ne sont pas plus honteux parmi eux qu'un honnête bénéfice chez nous.

L'indépendance perpétuelle dans laquelle vivent les Arabes élève leur esprit, ennoblit leur caractère, et ils ne redoutent ni ne recherchent aucune nation. Étrangers à toute autre ostentation, ils sont très-jaloux de leur noblesse. Ne pouvant la rattacher comme chez nous à la propriété foncière ou à des dignités, ils la fondent sur une longue série d'ascendants, dont ils savent parfois réciter les noms sans interruption jusqu'aux patriarches, ainsi que les services ou les mauvais procédés que leurs pères et leurs ancêtres reçurent des aïeux de chacune des tribus qu'ils rencontrent sur leur passage.

Des tribus entières sont étrangères à l'usage des lettres. Les Arabes connaissaient cependant l'écriture dès les temps les plus reculés (1); peut-être était-elle d'abord cunéiforme. Peu avant Mahomet, on se servait de l'écriture dite Imiarique, de la dy-

Culture intellectuelle.

(1) Job (qui probablement était Arabe) désirait que ses paroles fussent écrites sur la pierre et sur le plomb avec un stylet de fer.

Voyez M. A. LANCI, *Dissertatione storico-critica su gli Omireni e loro forme di scrivere, trovate ne' codici Vaticani*; Rome, 1820.

SACY, *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*, dans les *Mém. de l'Académie des inscriptions*, vol. L.

SEITZEN, dans les *Min. de l'Orient*, t. II, p. 283.

CASTIGLIONI, *Monete cufiche del museo di Milano*.



nastie qui régnait alors dans l'Yémen ; puis on adopta la cufique, dont les caractères se gravaient sur des os de mouton ou de chameau. Dans le passage de l'alphabet syriaque à l'écriture cufique, plusieurs lettres se trouvèrent confondues ; on introduisit donc, vers le quatrième siècle de l'hégire, les points diacritiques destinés à les distinguer (1). L'écriture se trouva aussi modifiée par diverses dynasties et sectes, et il en résulta deux autres formes principales : la *cufique*, qui date du troisième siècle de l'hégire, et la *neski*, aujourd'hui en usage (2).

La langue des Arabes, animée, pittoresque, expressive, leur imagination vive et féconde, et l'enthousiasme des passions, les entraînaient à la poésie. Cette poésie consiste en un mélange de vers et de prose harmonieuse, auquel leur idiome riche et flexible offre des rimes en abondance ; souvent la prose est plus poétique que les vers, mais gâtée aussi par des jeux d'idées plus faits pour récréer l'esprit que pour toucher le cœur. Lorsqu'un poète se révélait, c'était une fête pour sa tribu ; ses amis étaient invités à un joyeux banquet, et la gloire de cette acquisition nouvelle se proclamait au son de la trompette. Ces chœurs nationaux se réunissaient aux foires d'Okad, dans le pays de la Mecque, pour y disputer le prix, en suspendant leurs compositions écrites en lettres d'or à la *kaaba*, où l'on conservait sept *moallakas*, pièces de vers antérieures à Mahomet, qui avaient été pour leurs auteurs un objet de triomphe. C'est que la poésie des Arabes n'est pas une œuvre d'art comme la nôtre ; elle n'est pas animée par des fictions mythiques comme celle des Grecs et des Indiens, mais elle est l'expression spontanée de passions ardentes, de désirs impétueux, d'élan d'amour ou de vengeance. Elle se nourrit de paraboles, d'énigmes, de sentences, à l'aide d'un langage figuré et d'images déréglées. Leur polythéisme même n'était ni poétiquement agrandi ni scientifiquement ordonné.

Leur poète national le plus célèbre est Antar, guerrier et pasteur, qui peignit d'après nature les mœurs de ses compatriotes,

(1) Ces points ne se trouvant ni dans les inscriptions ni sur les monnaies, il est très-difficile de les déchiffrer ; de là vient l'étrange diversité des explications données par les orientalistes.

(2) On croyait que le caractère *neski* avait été inventé seulement vers l'an 1000, mais il est prouvé désormais qu'il était employé simultanément avec le cufique dans les premiers temps. Il existe à la Bibliothèque royale un Koran avec une note de l'an 181 (797) en caractères *neski*.

et dont les chants sont encore dans la bouche de tous (1), bien qu'il vécût vers le sixième siècle de notre ère. La tradition en fait un esclave noir, qui parvint par ses exploits à conquérir la liberté et la belle Abla, qu'il aimait. Il chante ses propres aventures avec la vérité et le sentiment que l'on met à parler de soi-même, en s'en tenant à la réalité. Il a été remanié plusieurs fois, et peut-être reçut-il sa forme présente au temps d'Haroun-al-Raschid.

Un scheik, chef de famille, ou un émir, chef de tribu, gouverne ceux qui dépendent de lui ; mais son autorité ne va pas jusqu'à restreindre la liberté personnelle, à punir le crime. Loin de pouvoir réprimer les inimitiés privées ou héréditaires, il doit lui-même s'y associer. Son ministère se borne à conduire la tribu dans ses marches ou contre l'ennemi, ou à traiter de la paix ou de la guerre, à prêcher la concorde lorsqu'il y a des querelles. Bien que tout scheik soit en général choisi dans la même famille, il peut être déposé chaque fois qu'il s'en découvre un plus âgé, ou plus brave et plus généreux que lui. Quelques-uns cherchèrent à acquérir plus d'autorité en se faisant les vassaux du schah de Perse ou des Césars de Constantinople.

(1) « Le poème d'Antar est la poésie nationale de l'Arabe errant ; ce sont les « livres saints de son imagination. Combien de fois n'ai-je pas vu mes Arabes, « accroupis le soir autour du feu de mon bivouac, tendre le cou, prêter « l'oreille, diriger leurs regards de feu vers un de leurs compagnons qui « leur récitait quelques passages de ces admirables poésies ; tandis qu'un « nuage de fumée, s'élevant de leurs pipes, formait au-dessus de leurs têtes « l'atmosphère fantastique des songes, et que nos chevaux, la tête penchée « sur eux, semblaient eux-mêmes attentifs à la voix monotone de leurs mat- « tres ! Je m'asseyais non loin du cercle, et j'écoutais aussi, bien que je ne « compris pas ; mais je comprenais le son de la voix, le jeu des physiono- « mies, les frémissements des auditeurs ; je savais que c'était de la poésie, et « je me figurais des récits touchants, dramatiques, merveilleux, que je me « récitais à moi-même. C'est ainsi qu'en écoutant de la musique mélodieuse « ou passionnée, je crois entendre les paroles, et que la poésie de la langue « chantée me révèle et me parle la poésie de la langue écrite. Faut-il même « tout dire ? Je n'ai jamais lu de poésie comparable à cette poésie que j'en- « tendais dans la langue intelligible pour moi de ces Arabes. L'imagination « dépassant toujours la réalité, je croyais comprendre la poésie primitive et « patriarcale du désert ; je voyais le chameau, le cheval, la gazelle ; je voyais « l'oasis dressant ses têtes de palmiers d'un vert jaune au-dessus des dunes « immenses de sable rouge, le combat des guerriers, et les jeunes beautés « arabes enlevées et reprises parmi la mêlée, et reconnaissant leurs amants « dans leurs libérateurs. » DE LAMARTINE, *Voyage en Orient*, 1<sup>re</sup> partie, p. 481.

Il arrivait quelquefois que plusieurs tribus se réunissaient, et formaient alors une armée, une nation si leur agglomération devenait permanente. Les villes avaient des formes de gouvernement très-diverses. Ainsi, la Mecque était régie par une espèce d'oligarchie ; et six magistrats héréditaires, puis huit, enfin dix, y constituaient un sénat présidé par le doyen d'âge. Quelques-unes avaient aussi des rois.

Religion.

Sortis comme les Israélites de la cuisse d'Abraham, les Arabes eurent la même religion, les mêmes traditions, et comme eux ils étaient circoncis. Mais leur penchant à l'idolâtrie n'étant pas réfréné, comme chez les Hébreux, par les avertissements attentifs des prophètes, ils se plongèrent dans toutes les erreurs, et cela dès les temps les plus reculés. Les Sabéens croyaient à un seul Dieu ; mais ils adoraient en même temps les astres, ou les intelligences qui les dirigent. Ils cherchaient à se sanctifier par la pratique des quatre vertus intellectuelles, pour ne pas subir les neuf mille siècles de supplices réservés aux méchants. Ils priaient trois fois par jour : au soleil levant, avec huit adorations, en se prosternant trois fois pour chacune ; à midi et le soir, avec cinq adorations. Ils accomplissaient ces dévotions la face tournée vers le midi ou vers l'astre que vénérât spécialement (*kébla*) chaque tribu : c'était le soleil pour les Imiarites ; la lune pour ceux de Kanénah ; Mercure, Jupiter, etc., pour d'autres. Ils avaient élevé aux sept planètes autant de temples célèbres. Celui de Béit-Gomdam, à Sanaa, capitale de l'Yémen, était consacré à la planète de Vénus. Ils représentaient sur les talismans les signes du zodiaque et ceux des diverses constellations. Les jours de la semaine étaient dédiés aux sept anges qui président aux planètes.

Ils considéraient ces anges comme des médiateurs entre l'homme et l'Être suprême, auquel ils donnaient le nom de *Allah Taala*. Les divinités subalternes étaient appelées *al-Ilahat*. Les Grecs, entendant ces noms sans les comprendre, et ramenant tout à leurs propres usages, dirent que les Arabes adoraient Oratait et Alilat, correspondant à Bacchus et à Uranie (1). La ville de Haram, dans la Mésopotamie, le temple de la Mecque et les pyramides d'Égypte, où dorment Hénah et Sakh (deux anges de leur religion, étaient sacrés à leurs yeux (2).

(1) HÉRODOTE, III, 8. — STRABON, XVI. — ARRIEN.

(2) Voyez d'HENBELOT.

INDÉ de Rel. vet. Persar.

D'autres pratiquaient une idolâtrie plus grossière. Indépendamment de la divinité propre à chaque tribu, tout père de famille s'en créait de particulières et de domestiques, comme les dieux Lares des anciens peuples italiques, que l'on saluait en entrant et en sortant de la maison. D'autres vénéraient des pierres informes; superstition provenant peut-être de la coutume des Ismaélites, qui emportaient avec eux, lorsqu'ils s'éloignaient de la Mecque, quelque pierre du pays natal. C'est ce que faisaient aussi les Maures modernes quand la guerre sainte les appelait contre les chrétiens, et ils tenaient ces cailloux pendant qu'ils récitaient leur prière.

Le culte du feu fut introduit parmi les Arabes par les mages, avec la doctrine des deux principes. Mais tous les dogmes furent altérés chez eux par des superstitions féroces, qui allèrent jusqu'à immoler des enfants, et à exposer ou à tuer des jeunes filles en l'honneur des dieux.

On raconte que les Beni-Hanifa s'étaient fait un dieu de pâte, et qu'ils le mangèrent dans une grande disette. On admettait probablement à la Mecque les divinités de toutes les tribus, dans le but d'augmenter le nombre des pèlerins. On y voyait trois cent soixante idoles, nombre calendaire, qui témoigne de l'union de l'idolâtrie et du sabéisme: l'assertion d'Azraki, qu'on trouve parmi les idoles de la Mecque une madone avec un enfant dans ses bras, n'aurait donc rien que de plausible.

Les premiers pères du genre humain, qui avaient vu dans le paradis une maison devant laquelle les anges se prosternaient en adoration, voulurent l'imiter sur la terre; et Abraham ou Ismaël construisit à la Mecque, sur son modèle, la *Kaaba*, ou maison carrée, sanctuaire de toute l'Arabie. On y conservait la pierre noire, noyau primitif de la terre, rubis flamboyant jadis, qui en tombant du ciel illumina toute l'Arabie des clartés de l'aurore (1). Elle devint terne et noire à mesure que les hommes se pervertirent, pour redevenir brillante au jour du jugement.

Les dévots allaient chaque année en pèlerinage visiter cette maison, dont ils faisaient sept fois le tour à pas pressés, baisant sept fois la pierre noire, parcourant autant de fois les montagnes voisines, d'où ils jetaient des pierres dans la vallée de Mina. La cérémonie se terminait par un sacrifice de cha-

POCOCKE.

PRIDEAUX, *Connection of the history of Old and New Testament.*

(1) Des aérolithes étaient aussi vénérés à Paphos, à Hiérapolis, à Éphèse.

meaux et de béliers, dont la laine et les cornes étaient ensevelies dans le sol sacré. Les rois imiarites envoyaient une toile de lin d'Égypte pour couvrir la maison, comme aujourd'hui le Grand Seigneur en envoie une de soie et d'or.

Histoire.

On pourrait, même pour les temps d'ignorance, comme les Arabes appellent ceux qui sont antérieurs à Mahomet, recueillir toute la série des ancêtres de chaque famille; mais quant à une histoire, ils n'en ont pas de certaine. La précision des dates, la discussion critique, l'appui des commentaires, n'ont rien qui convienne au génie oriental: nous en avons eu plus d'une fois la preuve. La réalité se perd sous les ornements accessoires dont il la surcharge. On ne saurait distinguer, à travers ce brouillard rosé, la vérité de la fable, les héros des dieux, les faits des hypothèses, les récits des mythes; et il n'est pas rare de rencontrer, sous les formes d'une aride chronique, la fiction la plus capricieuse.

Il semble que les Arabes soient sortis plusieurs fois de leur pays pour faire non-seulement des excursions, mais encore des conquêtes, surtout en Égypte; et nous avons dit que les rois pasteurs, dont le Nil subit la domination, avaient pu appartenir à leur race. Le fabuleux Sésostriis éleva contre eux une muraille de quinze cents stades, qui se prolongeait de Péluse à Héliopolis (1); on raconte même qu'il traversa le golfe Arabique à Diré, c'est-à-dire, au détroit de Bab-el-Mandeb, et l'on voudrait rattacher à son invasion les édifices de style égyptien que l'on rencontre dans la péninsule. Alexandre projetait de soumettre les Arabes, qui seuls ne lui avaient pas envoyé de tribut; mais la mort lui épargna la honte d'un échec, et ils continuèrent à inquiéter de leurs excursions l'Égypte, la Perse et la Syrie. Jamais des étrangers (s'ils y pénétrèrent toutefois) ne s'établirent dans leurs déserts arides; et il n'était pas possible d'asservir une nation qui transportait çà et là sa patrie, sur des dromadaires et des chevaux, aux lieux où elle était sûre de ne pas être attaquée. Quelques tribus seulement, établies sur les confins des terres cultivées, purent fournir occasion aux Romains de se vanter d'avoir subjugué les Arabes. Lucullus fit quelques expéditions contre eux; Pompée prit Aréta dans l'Arabie Pétrée; Auguste envoya, l'an 24 après J. C., Gallus à la tête d'un bon corps de troupes pour soumettre l'Arabie:

(1) DIODORE DE SICILE, I.

mais il échoua complètement. Palma, lieutenant de Trajan, réduisit à l'obéissance un district de la frontière (105), qui fut restitué peu de temps après; aussi l'orgueil latin avouait-il que les Arabes étaient invincibles (1).

Les historiens étrangers nous apprennent peu de chose sur ce qui les concerne. Leurs traditions font mention de Katan, qui, s'étant établi dans l'Yémen, y fut couronné d'un diadème d'osier. Il engendra Iarab, dit le Père de l'Yémen, qui reçut le premier cette salutation en usage depuis : *Éloigne les malédictions*; et Djoram, qui fonda le royaume d'Hedjaz. Sa tribu le conserva jusqu'à l'arrivée d'Ismaël, fils d'Abraham; elle fut repoussée alors, et périt ensuite dans une inondation.

De Iarab naquit Iahsseb, puis Saba, héros qui commença à faire des conquêtes et employa ses prisonniers à construire la ville qui porta son nom, ainsi que les forts de la province de Mareb. Il obtint les honneurs divins et introduisit le culte des astres. Imiar, son fils aîné, donna son nom à la dynastie des Imiarites. Il eut pour successeur son frère Caltan, dont les enfants furent détrônés par Naman, surnommé Moaccher. Ses descendants prirent le titre de Tobba (*appartenant*), et poussèrent leurs conquêtes jusqu'aux frontières de la Chine, si la tradition nationale n'est pas trompeuse. Mais il est certain que leur domination se prolongea plus que celle d'aucune autre famille, puisqu'elle dura vingt siècles.

Pour féconder le Mareb, où s'élevait Saba, on avait réuni dans un lac artificiel les eaux des sources et des torrents voisins; mais les digues ayant cédé malgré leur extrême solidité, les eaux s'échappèrent avec violence, et ravagèrent le pays qu'elles avaient rendu fécond. Huit tribus abandonnèrent la contrée frappée de stérilité (2); et une partie d'entre elles s'établit

(1) HORACE disait, l, 20 : *Non ante devictis Sabæ regibus*, III, 23 : *Intactis Arabum thesauris*.

ET PROVERBE :

*India quæ, Auguste, tuo dat colla triumpho,  
Et domus intactæ te tremat Arabia.*

(2) Les Arabes désignent cet événement par le nom de *Sell et-arim*, torrent des digues. Le Koran dit, chap. XXXIV : « Les descendants de Saba virent dans leur habitation un signe de notre toute-puissance. A droite et à gauche étaient deux jardins : *Nourrissez-vous*, leur fit-il dit, *avec les dons de Notre-Seigneur, et remerciez-le...* Mais ils furent rebelles, et nous envoyâmes le torrent des digues. Au lieu des deux jardins dont ils jouissaient d'a-

dans la Mésopotamie, où les provinces de Diar-Bekr, Diar-Modar, Diar-Rabia, prirent leur nom des chefs arabes. Les autres fondèrent les deux royaumes de Gassan et d'Hira : le premier dans la Syrie Damascène, où il dura six siècles, sous différents princes nommés par les Grecs Arétas; l'autre dans l'Irak, où il n'eut pas une moindre durée sous la protection du schah de Perse, dont ses princes s'étaient reconnus vassaux.

Les tribus demeurées dans l'Yémen continuèrent à obéir à leurs anciens princes. Il est rapporté que beaucoup d'Hébreux s'y réfugièrent après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, d'autres après la ruine de cette ville par Titus, et aussi quand Aurélien les chassa de Palmyre, où Zénobie leur avait donné asile. Le christianisme y fut porté sous Valens, et les moines de la Syrie convertirent les Sarrasins Gassanides. Théophile alla, par l'ordre de Constantin, prêcher l'Évangile aux Imiarites, mais en leur portant l'erreur d'Arius, qu'ils abjurèrent par la suite.

Al-Nouman, roi d'Hira, surnommé Abou-Kabous, avait fait dans l'ivresse ensevelir tout vivants deux de ses amis; touché de repentir, il fit élever un monument à chacun d'eux, et l'ixa deux jours chaque année, l'un néfaste et l'autre heureux, en posant cette règle inviolable, que quiconque paraîtrait devant lui dans le cours du premier serait mis à mort sur la tombe de ses victimes; pendant le second jour on ne devait attendre que des grâces et des présents.

Un Arabe de la tribu de Taïy, qui avait accueilli et traité le roi égaré à la chasse, vint au palais précisément dans le jour néfaste. Deux lois également sacrées se trouvèrent alors en lutte, le respect pour l'hospitalité et la parole royale. Le prince, se considérant plus lié par cette dernière, congédia son hôte avec de riches présents, à la condition qu'il reviendrait subir la mort à la fin de l'année. Un courtisan, qui par compassion avait offert sa caution, resta garant de son retour. L'année allait expirer sans que l'Arabe se représentât, et le roi, qui voyait

bord, nous leur en avons donné deux autres, qui produisent seulement des fruits amers, des tamarins et quelques lotos. »

SACY (*Mémoires sur divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet*) fait construire cette digue par Lokman, fils de Ad, et en place la capture en l'an 210 ou, au plus, en l'an 170 de l'ère vulgaire, tandis que Gosselin la reportait à 374 av. J. C.; Schultens, à 30 ou 40 après J. C. Perron lui assigne la date de 553 avant Mahomet.

avec plaisir que son bienfaiteur aurait la vie sauve, hâta le supplice de son répendant. Mais avant que le jour fatal fût à son terme, l'Arabe, qui s'était arraché avec effort à sa famille, vient dégager sa parole. Le roi, admirant sa générosité, lui demanda pourquoi il n'avait pas cherché à sauver sa vie; et, sur sa réponse que sa religion ne le lui permettait pas, car il suivait la loi chrétienne, le roi voulut la connaître; il se fit instruire, et fut baptisé avec tous ses sujets (1). Le royaume d'Hira se trouva ainsi chrétien jacobite, et devint un asile pour ceux qui étaient persécutés ailleurs. Deux évêques jacobites des Arabes siégeaient, l'un à Akoula, près de Bagdad, l'autre à Hira, avec le titre d'évêque des Arabes scénites de la tribu de Thalaab, et ils dépendaient tous deux du Maftian d'Orient.

Il est rapporté aussi que les Juifs de l'Imiar provoquèrent les chrétiens, leurs voisins, à une discussion publique. On argumenta trois jours durant à ciel ouvert en présence du roi, des grands et du peuple. Enfin les Juifs, à bout de raisons, dirent : *Eh bien ! si le Christ vit et peut entendre les prières de ses adorateurs, qu'il se montre, et nous l'adorerons !* A l'instant le ciel s'obscurcit, et, au milieu des éclairs et du fracas de la foudre, le Christ apparut dans sa gloire, en s'écriant : *Voyez celui que vos pères ont crucifié !* Il dit et disparut. Les chrétiens se prosternèrent en répétant : *Kyrie eleison !* et les Juifs restèrent frappés de cécité jusqu'à ce qu'ils eussent reçu le baptême (2).

Malgré cela, les Juifs prévalurent dans l'Imiar; et, par zèle pour leur religion, Dou-Navass persécuta les chrétiens. Ils se réfugièrent dans l'Éthiopie, où le négus Élesbaas, non content de les accueillir, résolut, à l'instigation de l'empereur Justin I<sup>er</sup>, de faire la guerre en Arabie à Dou-Navass, qui fut réduit à se précipiter dans la mer. Quatre princes éthiopiens dominèrent

(1) Al-Méldavi et Ahmed Ébou Jousef, dans *Росакке*, *Specimen*, etc., p. 72.

(2) Tel est le récit de Grégentius (*Disput. cum Herbano Judæo*), évêque de Téfra (Dhalar?), qui défendait la cause chrétienne. Le mahométan Massondi nous fournit un autre miracle : Dou-Navass ayant fait allumer un grand feu pour y jeter les chrétiens qui ne renieraient pas leur foi, une femme, qui tenait dans ses bras son enfant à la mamelle, montra de l'hésitation, quand l'enfant lui-même parla, en lui rappelant un feu bien plus redoutable. Elle confessa alors hautement sa foi, et fut précipitée avec son nourrisson au milieu des flammes.



alors sur l'Yémen, jusqu'au moment où l'imiarite Séif parvint, avec l'assistance de Chosroës Nouschirvan, à les chasser du pays. Les partisans des Éthiopiens l'ayant assassiné à son tour, l'Yémen obéit à des princes nommés par le roi de Perse, et dont le dernier, Badan, se soumit à Mahomet.

L'une des tribus de l'Yémen, que l'inondation fit émigrer, fut conduite dans la contrée d'Acc par Amrou-ben-Amer, chef des Calanides; une autre, celle des Djoctanides, s'arrêta à Iatreb; une troisième fut amenée par Kazaï près de la Mecque, à Bat-el-Marr, et d'elle provinrent les Kozaites. Mais l'Hedjaz était sous la domination des Djoramites, issus du troisième fils de Ioctam; ils gouvernaient la Mecque, gardaient la Kaaba et la fontaine de Zemzem, office sacré qui donnait une importance politique et un grand lucre, à cause des pèlerinages. Mais comme ils maltraitaient ceux qui se rendaient à la maison sainte et s'appropriaient leurs dons, la division se mit entre eux et les Ismaélites, qui réussirent à les chasser et à les repousser dans l'Yémen.

Les Kozaites, qui avaient prêté assistance aux fils d'Ismaël, attirèrent à eux la garde de la Kaaba et la conservèrent deux siècles et demi, jusqu'au moment où Kozai, aïeul de Mahomet, la fit passer dans la famille des Koreisc, qui était de sa tribu, et lui assura la suprématie parmi les Arabes.

Chaque tribu ayant voulu introduire ses idoles à la Mecque, on en compta, comme nous l'avons dit, jusqu'à trois cent soixante, nombre qui s'accordait avec les idées astronomiques des Sabéens. Elles représentaient des hommes, des gazelles, des aigles, des lions, et parmi elles dominait l'effigie d'Ébal en agate rouge, avec sept flèches sans plumes dans la main, symboles divinatoires. Abrah-el-Ascran, roi éthiopien de l'Yémen, déclarant la guerre à ce culte matériel, vint mettre le siège devant la Mecque; mais Abdol Motaleb, qui en avait la garde, se maintint dans la place en repoussant les éléphants et les troupes de l'ennemi. Des propositions d'arrangement ayant été faites, Abdol demanda qu'on lui restituât ses troupes. *Pourquoi, s'enquit Abrah étonné, n'implores-tu pas plutôt ma clémence pour le temple menacé?—C'est,* répondit le Koréischite, *parce que les troupes sont à moi, et que la Kaaba est Dieu, qui saura bien la défendre!*

Dieu la défendit en effet, car une nuée d'oiseaux lança une multitude de cailloux contre les ennemis, qui levèrent le siège

en désordre, emportant sur eux les traces des blessures reçues (1).

Nous ne saurions mieux donner une idée de la civilisation arabe de cette époque qu'en rapportant une conversation entre Chosroës Parvis et Nouman, petit prince arabe, vassal du roi de Perse, qui dominait sur les tribus orientales et résidait à Hira, sur le bord de l'Euphrate (2).

Alkatamy raconte que Nouman rencontra à la cour de Perse les ambassadeurs de Byzance, de l'Inde et de la Chine : comme ces étrangers exaltaient la puissance de leurs maîtres, le nombre de leurs forteresses, l'étendue et l'opulence de leurs villes, Nouman se mit aussi à vanter les Arabes et à les placer au-dessus de tous les peuples du monde, sans en excepter les Perses.

L'orgueil de l'empereur Chosroës en fut blessé, et il dit au roi de Hira : « Nouman, j'ai été à même de comparer la condition civile et politique des Arabes avec celle des autres peuples dont je reçois des députations annuelles. J'ai trouvé chez les Grecs une belle harmonie, une puissance politique des mieux organisées, une quantité de villes grandes et petites, de superbes édifices, une loi qui détermine ce qui est licite et illicite, réprime l'insolence, et impose un frein à la témérité. J'ai trouvé que les Indiens possédaient ces avantages et beaucoup d'autres, un pays bien arrosé, une végétation magnifique, des fruits exquis, des parfums, une grande population, une industrie merveilleuse, des mœurs douces, des préceptes de haute sagesse, des méthodes de calcul très-exactes (3). J'admire chez les Chinois la force du lien social, le nombre et la perfection des arts manuels, des machines de guerre, des ouvrages en fer. Puis chez tous les peuples je trouve un gouvernement régulier ; tous obéissent à un roi. Il n'est pas jusqu'aux Turcs, jusqu'aux Khazars, qui, malgré leur pauvreté, la stérilité de leurs campagnes, le petit nombre de leurs forteresses, l'absence des premiers biens de la civilisation, de bonnes maisons et de bons vêtements, n'aient un roi pour les réunir autour de lui et veiller

(1) Ne s'agirait-il pas ici de la petite vérole ?

(2) Elle est tirée du Kitab-Allakd, du compilateur Ebn-Abd-Rabbou, de Cordoue, qui s'appuie sur le célèbre *rawi* Ebn-Alkatblyy, ou Abou'l Mundir Hisham.

(3) On est porté, d'après cela, à restituer aux Indiens les découvertes mathématiques dont on fait honneur aux Arabes.

à leur salut. Mais chez les Arabes je ne rencontre ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre matériel, aucune de ces choses excellentes; ils n'ont point de force, point de stabilité. Et ce qui montre combien ils sont inférieurs aux autres nations, c'est leur genre de vie, peu différent de celui des bêtes féroces et des oiseaux de proie avec lesquels ils font société. Ajoute à cela qu'ils égorgent leurs enfants au berceau pour ne pas les voir pâtir de faim; qu'ils vivent en guerre perpétuelle de tribu à tribu, se tuant et se volant entre eux pour avoir de quoi manger; qu'ils sont privés de toutes les jouissances de la vie, ne connaissant ni riches vêtements, ni cuisine délicate, ni bons vins, ni amusements. Ceux d'entre eux qui se piquent de délicatesse et s'adonnent aux plaisirs de la table trouvent exquise la chair du chameau. Bien qu'elle soit pesante, d'une saveur désagréable et nauséabonde. Si quelque Bédouin a accueilli un étranger sous sa tente et lui a offert une bagatelle, on en parle dans tout le désert comme d'un grand événement. Les poètes vantent hautement son hospitalité, et sa tribu en est gonflée d'orgueil. Tels sont les Arabes, Nouman; j'en excepte pourtant la famille des Tanoukides (1) à laquelle monaïeul (2) assura l'autorité en la délivrant de ses ennemis, et dont le pays offre quelques monuments, des fortresses, des cités florissantes, quelque chose qui ressemble enfin à des œuvres humaines. Mais vous, pauvres Bédouins, race malheureuse, j'aurais cru que la conscience de votre misère vous empêcherait de vous compter parmi ceux qui jouissent de biens qui vous sont inconnus. Au contraire, vous vous enorgueillez, vous vous vantez, vous prétendez à la prééminence; c'est vraiment chose intolérable. »

Nouman répondit: « Que Dieu accroisse la prospérité de ton empire! Il est sur terre une nation que la fortune éclatante élève au-dessus de toute comparaison, et tu la gouvernes; mais, elle exceptée, je puis réfuter toutes les accusations du roi, et je crois pouvoir démontrer la supériorité des Arabes, sans contredire ni démentir les paroles royales. Assure-moi que je n'aurai rien à redouter de ta colère, et je te convaincré. »

— « Parle, dit Chosroës; tu n'as rien à craindre. »

(1) La famille Imlarite, qui gouvernait l'Yémen au commencement de l'islamisme.

(2) Chosroës le Grand aida Séif, fils de Dou-Gazan, à vaincre l'usurpateur éthiopien. Mais, selon Abou'l-Féda, il lui fournit seulement quelques centaines de malfaiteurs tirés des prisons.

Nouman reprit donc : « Quant à ton peuple, qui pourrait lui refuser la suprématie ? Il possède les dons de l'intelligence, un vaste territoire, une grandeur politique que personne ne conteste, et la faveur insigne de vivre sous tes lois et sous celles de tes aïeux. Mais, après lui, je n'en vois pas d'autre qui, en comparaison des Arabes, ne s'avoue vaincu....

— « Vaincu ? Et en quoi ? » s'écria Chosroès.

« En indépendance, en beauté, noblesse, générosité, poésies et proverbes, force et pénétration d'esprit, mépris pour toute chose terrestre, horreur de tout joug, probité, fidélité aux promesses. Libres comme l'air, les Arabes se maintiennent depuis des siècles les hôtes et les amis des Chosroès, de ces grands rois qui conquièrent tant de provinces, réduisirent tant de peuples en esclavage, guidèrent tant d'armées à la victoire, et fondèrent un si vaste empire. Ces illustres monarques eurent à se louer de l'amitié des Arabes, et ne cessèrent de les honorer, afin que personne n'osât attenter à leur indépendance. Leurs chevaux sont leurs forteresses, la terre leur lit, le ciel leur toit, leurs sabres leurs remparts, leur constance leurs machines de guerre ; bien différents des autres peuples, dont la force et les moyens de défense consistent en amas de pierres et de terre, en tours et en fossés. Il suffit ensuite de les voir pour préférer leur personne à celle des Indiens cuivrés, des Chinois difformes et faméliques, des Turcs dégoûtants, des Grecs rouges comme s'ils étaient écorchés. Leur généalogie et le cas qu'ils en font suffiraient pour les distinguer des autres nations. Tu ne trouverais pas hors de l'Arabie un peuple qui n'ait oublié une grande partie de ses origines ; à tel point que, si tu demandais à tout autre qu'à un Arabe le nom de son bisaïeul, de son aïeul même, il ne le saurait pas. Parmi nous, au contraire, tu ne rencontrerais personne qui ne pût nommer ses pères, jusqu'à la vingtième génération, sans omettre un degré. Les Arabes conservent ainsi la mémoire du passé et des parentés ; personne, chez les Bédouins, ne peut se réclamer d'une autre famille que de la sienne, ni se dire ni d'un autre que de son père. La générosité est une vertu arabe, surtout dans l'hospitalité : si le pauvre Bédouin qui possède pour toute ressource une chamelle et son petit, reçoit à l'improviste un voyageur surpris par la nuit, auquel suffirait une goutte de lait pour humecter ses lèvres, il n'hésite pas à lui sacrifier sa chamelle, et consent à perdre tout son avoir pour acquérir la réputation d'homme généreux et hospitalier.

Leur langue, leur littérature, leurs maximes philosophiques, et tout ce qui s'y rapporte, sont le plus beau don que le ciel ait fait à la terre. La poésie arabe est harmonieuse, variée, sonore; ses rimes, perfection du langage métrique, sont ce qu'il y a de plus doux à l'oreille. Ajoute à l'esprit des poètes celui de leurs auditeurs, qui tous possèdent des connaissances pratiques, savent citer à propos un proverbe, brillent dans les descriptions, et ont à leur disposition des mots qu'on chercherait vainement ailleurs. Personne ne conteste que leurs chevaux ne soient les premiers du monde; leurs femmes sont les plus chastes, leurs vêtements les plus gracieux qu'on puisse imaginer; ils ont des mines d'argent et d'or; les onyx sont les cailloux de leurs montagnes; leur monture est le dromadaire, la meilleure de toutes, la seule sur laquelle on puisse traverser le désert.

« En ce qui touche la religion et les lois qui en dérivent, ils le respectent et leur prêtent une obéissance absolue. Ils ont des mois sacrés, une terre sainte, une maison où ils vont en pèlerinage, célèbrent les mystères et immolent des victimes. Si un Arabe y rencontre le meurtrier de son père ou de son frère, quelque facilité qu'il ait de le punir, il ne le fera pas, parce que l'honneur et la religion défendent la vengeance sur le territoire sacré. Il suffit de dire, en ce qui concerne leur loyauté, qu'ils se tiennent liés par un coup d'œil, par un geste dont le sens soit connu; à tel point que l'obligation contractée par ce geste ne cesse qu'avec la vie. L'Arabe qui veut emprunter cueillera une branche au lieu où il se trouve, la donnera à son prêteur, et celui-ci n'exigera pas une autre garantie, sachant bien que ce feuillage a autant de valeur qu'une obligation signée devant témoins. Si un homme du désert apprend que quelqu'un, après avoir réclamé sa protection, est tombé sous les coups d'un ennemi, loin du protecteur qu'il avait invoqué, il se considère comme obligé à poursuivre le meurtrier jusqu'à extermination de la tribu de l'offenseur ou de celle du vengeur. Un assassin, un homme poursuivi par la haine ou par la justice, vient-il se réfugier près d'une famille avec laquelle il n'a aucun lien de parenté, qu'il ne connaît même pas, il y est accueilli; et, de ce moment, la vie du réfugié est plus précieuse pour cette famille que celle de ses membres.

« Tu nous reproches de tuer les enfants pour ne pas les voir pâtir de la faim : mais réfléchis que les filles seules sont exposées à périr de mort violente, soit par crainte qu'en grandis-

sant celle qui vient de naître ne devienne l'opprobre de sa famille, soit par un excès de jalousie et de pudeur qui est fréquent chez les Arabes. Le père a peur, en mariant sa fille, de la mettre dans les bras d'un étranger qui pourrait la maltraiter.

« Tu reproches aux Arabes, ô roi, de trouver exquise la chair du chameau, que tu appelles grossière. Or, sache qu'on trouverait à peine un Bédouin qui ne repoussât toute autre chair comme inférieure à celle-là. Ils méprisent, en un mot, ce que vous estimez. Le chameau est pour eux une monture et un aliment; car il leur fournit le lait le plus délicat que l'on connaisse, et une chair abondante, succulente, grasse, tendre et salubre, supérieure, en un mot, aux autres à tous égards.

« Les guerres intestines, les incursions de tribu à tribu sont la vie naturelle des Arabes; et ils les préfèrent à un gouvernement régulier, qui les obligerait d'obéir à des rois. Les autres sociétés, en se soumettant à un seul, confessent leur propre faiblesse. En effet, conférer à autrui le pouvoir suprême, c'est se sentir incapable de se gouverner soi-même, de se faire respecter à l'intérieur et par les étrangers. La crainte d'une invasion (détermine une nation à prendre pour chef un grand, c'est-à-dire, un des plus capables et des plus considérés. Il rend la justice, commande les armées et élève les nobles bien au-dessus des autres; ou bien il est le seul du royaume chez lequel il y ait noblesse et dignité. Dans la société arabe les vertus royales sont très-communes : générosité, droiture, magnanimité, courage, sont tellement vulgaires, parmi ses membres, que tous s'appellent rois. Personne ne consent à payer tribut à qui que ce soit, et l'on a en horreur la pensée d'une soumission qui ressemble à l'esclavage.

« Tu as fait exception en faveur de l'Yémen. O Chosroës ! ton aïeul et ton père ont su ce que vaut un roi d'Imiar, et le roi d'Imiar sait ce que valent les Arabes du désert. Quand le roi d'Imiar, vaincu par l'Éthiopien et chassé de son royaume, vint demander secours à ton aïeul, la chose lui parut si misérable, que le grand Nouschirvan ne daigna pas s'armer pour lui. Il s'adressa donc à ses voisins du désert, qui, heureusement, répondirent à son attente. Ainsi, s'il n'avait trouvé parmi eux des hommes sachant frapper de la lance, cribler de dards les *Ahhrar* et serrer de près les *Kuffar*, jamais il n'aurait revu son pays. »

Chosroës admira l'éloquence de Nouman, et lui fit don, en

le congédiant, d'un habillement complet de sa garde-robe (1).

Nous ne voulons pas accorder à cette amplification plus d'importance qu'à celles dont les historiens classiques ont orné leurs récits; mais, comme ces dernières, elle nous révèle les mœurs et les opinions du temps : elle est d'autant plus à estimer qu'elle date de douze siècles, et nous représente encore avec vérité la société moderne. Les Arabes, en effet, tiennent extrêmement à leurs usages, comme tous les peuples orientaux, et continuent leur ancien genre de vie (sauf l'infanticide) dans les contrées où les Turcs n'ont pas pénétré; surtout les Anazés au nord de la péninsule, et les Jafés, maîtres de l'Hadramaout, les derniers représentants de l'indépendance ismaélite.

(1) Ce récit fut traduit en 1839 par Fulgence Fresnel, l'un des orientalistes qui ont le plus étudié les documents relatifs à l'Arabie. Il a visité récemment cette péninsule, en observant surtout les coutumes et les traditions qui peuvent servir de commentaire à celles de l'antiquité. La langue des Imjarites se parle encore à Mirba et à Zafar, mélangée d'un grand nombre de mots hébreux; de même un grand nombre de traditions patriarcales s'y sont conservées. Les habitants de la ville, de la campagne et du désert sont tout à fait distincts. Les premiers sont, comme partout ailleurs, commerçants, propriétaires, artisans, légistes. Ceux de la campagne sont réunis par villages, et s'adonnent à la culture. Ceux du désert vivent tout à fait à part des autres, toujours libres de la domination étrangère, comme jadis les naturels de l'Assir, pays montagneux entre l'Hedjaz, le Tlana et l'Yémen proprement dit. Les Turcs regardent comme une entreprise des plus difficiles de soumettre ces Suisses de l'Arabie, que la ferveur de l'Islam n'entraîna pas à porter au loin leurs armes et leur religion. Vers le Djézan, la circoncision est une opération atroce, parce qu'on écorche toute la partie quand l'homme est déjà adulte, et en présence de sa fiancée, qui le refuserait s'il poussait un gémissement. Ces montagnards détestent les Turcs, et ne manquent pas une occasion de se jeter au midi sur l'Yémen, et au nord sur le Haram sacré. L'Yémen est partagé entre plusieurs scheiks, et ses habitants, loin de haïr les étrangers, ne désirent, dans leur mollesse, que de dépendre d'un gouvernement assez fort pour les protéger. Le pacha d'Egypte tient donc facilement dans la sujétion les villes opulentes de l'Yémen, tandis qu'il ne fait la guerre aux pauvres villages de l'Assir que pour assurer le passage des caravanes. Les Wahabites orientaux, qui demeurent entre Médine et le Nedjid, échappent aussi à sa domination. Cette population, qui unit la vie du Bédouin à celle de l'agriculteur, possède les meilleurs chevaux et des chameaux sans nombre, avec lesquels elle s'enfuit dans le désert quand le vice-roi prétend en recruter pour ses armées. (Voy. *Bulletin de la Société de géographie*, mai et juin 1839.)

## CHAPITRE II.

MAHOMET. — 571-632.

Il y avait dans la tribu des Koréischites, issue d'Ismaël, fils d'Abraham, et l'une des principales parmi les Arabes, comme nous l'avons dit, parce qu'elle était chargée de la garde de la Kaaba, une famille illustre, celle de Haschem, qui, durant une grande disette, avait employé ses richesses, gagnées dans le commerce, à nourrir tous les habitants de la Mecque. Abdol-Motaleb, son fils, défendit la ville lors d'une invasion des Abyssiniens. Il vécut cent vingt ans, et engendra six filles et douze fils, parmi lesquels Abdallah était l'objet de sa prédilection; celui-ci devait être immolé par suite d'un vœu imprudent fait aux dieux de la patrie; mais Abdol racheta sa vie au prix de cent chameaux. C'était le plus beau des fils d'Ismaël, et quand il épousa Amina, fleur de l'illustre famille des Zarites, deux cents jeunes filles moururent de jalousie.

Dans la solennité par laquelle on célèbre la naissance d'un mâle, l'aïeul voulut que l'on donnât au nouveau-né, qui fut l'unique fruit de cette union, non pas un nom en usage dans la famille, mais celui de Mahomet (1), dans la confiance que

(1) *Mahamed*, loué, glorifié; il eut pour surnom Abou'l Kassem. On ne sait pas précisément la date de sa naissance, qu'on place de 570 à 578. Les almanachs musulmans la mettent au 12 du mois *Rabte premier*.

Nous ne possédons pas une seule vie de Mahomet écrite par des contemporains. Le meilleur de ses biographes, ABOU'L FEDA (*de Vita et rebus gestis Mohamedis*, ed. Reiske, Copenhague, 1789), vivait dans le quatorzième siècle.

La source la plus sûre est le Koran, quoique son authenticité ait été aussi mise en doute.

Voyez : EL MACIN (EL-MAKHIN), *Historia Saracenicæ arabicæ et latine*; Leyde, 1025.

PRIDEAUX, *Life of Mahomet*; Londres, 1697.

BOULAINVILLIERS, *Vie de Mahomet*; *ibid.*, 1730.

J. GAGNIER, *id.*, Amsterdam, 1732.

La première est une diatribe; la seconde, un panégyrique; la troisième est la meilleure.

SAVARY, *Abregé de la vie de Mahomet*; Paris, 1783.

CELSNER, *Mohamed*, mémoire couronné par l'Institut de France en 1809.



Dieu le glorifierait. A deux mois, cet enfant perdit son père, sa mère à six ans, et il resta sans autre héritage que cinq chameaux, une esclave noire, et la protection d'Abdol-Motaleb. Celui-ci le recommanda en mourant à Abou-Taleb, son fils, qui devint le chef des Koréischites et le premier de la Mecque. Il le destina au commerce, et à l'âge de douze ans l'emmena avec lui en Syrie. Là, dans un monastère de Bosra, un moine nestorien nommé Bahira ou Sergius, étonné des réponses sensées, des expressions précises et de la franchise du jeune Arabe, lui prédit un glorieux avenir, et invita son oncle à le préserver des pièges des Juifs (1).

Lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, il combattit contre les Chénanites et les Avazenites, qui avaient violé le territoire sacré de la Mecque, et fit preuve de courage. Il montrait aussi un esprit judicieux dans la conversation des principaux citoyens qui se réunissaient chez son oncle. La franchise qu'il mettait dans ses paroles et dans ses actions l'avait fait surnommer par eux le Sincère (*al-Amin*). Une femme ayant incendié la Kaaba en brûlant des parfums, les Koréischites résolurent de la reconstruire sur le même plan, bien qu'en l'agrandissant, à cause du nombre toujours croissant des dévots. Quand les murailles furent élevées à la hauteur où devait être mise la pierre noire, il naquit un différend entre les tribus pour savoir à laquelle appartiendrait l'honneur de placer cet objet révéral. On en venait déjà des paroles aux voies de fait, quand les vieillards proposèrent de s'en remettre au premier qui se présenterait au seuil de la maison carrée. Le hasard ou l'adresse y conduisit Mahomet : son avis fut de mettre la pierre sur un tapis dont on

DE BREQUIGNY, *Dissert. sur la fondation de la religion de Mohamed et de son règne*. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXXII.

SILV. DE SACY, *Vie de Mahomet*, dans la Biographie universelle.

RAMPOLDI, *Ann. musulmani*; Milan, 1822.

MILL, *History of Mohammedanism*.

W. C. TAYLOR, *The history of Mohammedanism and its sects, described chiefly from oriental sources*; Londres, 1834. Il considère l'islamisme comme un travestissement des doctrines hébraïques et chrétiennes.

HANMER-PURGSTALL, *Gemüldesaal der Lebensbeschreibungen grosser moslimischer Herrscher der ersten sieben jahrhunderte der Hidseyret*.

Il ne faut pas oublier dans cette nomenclature les travaux du savant orientaliste français, M. REINAUD.

(1) On raconte que ce Sergius fut le principal auteur du Koran; supposition qui n'est fondée sur aucun document ancien. D'autres le distinguent de Bahira.

ferait tenir les bords par un membre de chaque tribu , et de la soutenir ainsi , jusqu'à la place qui lui était destinée , à hauteur d'homme. Son conseil fut suivi ; il la prit ensuite de sa main , et la posa.

L'habileté de cet expédient accrut la considération que déjà lui avaient acquise son esprit , la beauté de sa personne , sa longue barbe , son œil vif et pénétrant , l'expression de sa physionomie , l'influence de sa parole. Doué d'une mémoire aussi vaste que sûre , d'une riche imagination , d'un jugement droit , il parlait le dialecte le plus pur , et avait appris dans la première famille de la nation à discourir avec élégance. Il avait donc tout à la fois des manières polies et graves , quoiqu'il n'eût point reçu d'éducation et ne sût même ni lire ni écrire. Il ne lui manquait ainsi que la richesse ; mais une veuve opulente , nommée Kadija , ayant besoin d'un homme habile et loyal pour diriger ses affaires de négoce , le prit à son service ; puis , charmée de sa fidélité non moins que de sa beauté , elle lui donna sa main , quoiqu'il n'eût que vingt-cinq ans et elle quarante. Abou-Taleb paya la dot de douze onces d'or et de vingt chameaux , et Mahomet se trouva l'égal des premiers habitants de la Mecque.

Son génie avait un but bien plus élevé. Fier de descendre du patriarche fondateur de sa nation , il s'était montré , dès ses premières années , enclin aux méditations religieuses et aux discussions dogmatiques. Chaque mois de Ramadan , il se retirait au fond de la caverne de Héra , pour y puiser une vigueur nouvelle dans les fortes leçons de la solitude. Il y acquit la conviction que l'idolâtrie n'avait pas été le culte primitif de l'Arabie ; mais il se peut bien aussi qu'il eût pris dans ses entretiens avec quelques étrangers chrétiens , juifs ou perses , lors de ses courses commerciales à Bosra et à Damas , des idées plus saines sur la Divinité , et qu'entendant parler des diverses croyances rivales il se fût proposé en lui-même de les réduire toutes en une seule , qui , très-simple dans ses dogmes , n'en voulût exclure aucune. Il put même savoir que l'état du monde était favorable à une grande innovation , les Hébreux soupirant après le libérateur promis , les Perses languissant épuisés par des dissensions civiles sans fin , l'Arabie se trouvant divisée entre des tribus rivales , et la Grèce livrée à des hérésies aussi vaines qu'opiniâtres.

Il passa à mûrir son dessein les quinze années durant les-

quelles l'histoire se tait sur son compte. Peut-être cette ardente conviction nécessaire à quiconque s'engage dans une vaste entreprise lui fit-elle penser qu'il était destiné par le ciel à réformer le monde ; qu'il était aussi un *prophète envoyé au peuple noir et au peuple rouge pour abolir, par sa religion, toutes les religions antérieures.*

A l'âge de quarante ans, [durant sa retraite habituelle qu'il faisait avec ceux de sa maison, il était en prière pendant la nuit, quand l'ange Gabriel lui apparut et lui dit : *Lis.* Et sur sa réponse qu'il ne savait pas lire, Gabriel reprit :

*Lis au nom du Dieu créateur : il forma l'homme en réunissant les deux sexes.*

*Lis au nom du Dieu adorable : il enseigna à l'homme à se servir de la plume ; il lui mit dans l'âme un rayon de sa sagesse ; elle est la vérité, et il se révolte contre son bienfaiteur.*

*Les richesses accroissent son ingratitude : certainement le genre humain reviendra à Dieu (1).*

Mahomet raconta sa vision à Kadija, et lui dit comment une voix l'avait déclaré apôtre du Seigneur. Joyeuse de se trouver femme du prophète de Dieu, elle rendit compte de l'événement à Vurea, son parent, qui, versé dans la sainte Écriture, étant chrétien et prêtre, trouva, d'après d'autres exemples, le récit probable, et proclama Mahomet prophète des Arabes.

De retour à la Mecque, Mahomet fit sept fois le tour de la Kaaba, feignit d'être en communication avec le ciel, et acquit des prosélytes. Le premier fut Ali, son cousin, âgé à peine de douze ans, et qu'il regardait comme son fils ; puis Saïd, son esclave, qui mérita d'obtenir de lui la liberté ; mais le plus important fut Abou-Bekr, un des dix magistrats de la Mecque, qui, jouissant de beaucoup de crédit dans la ville, répandit parmi ses amis la nouvelle croyance.

Mahomet la communiqua pendant trois années en secret, jusqu'au moment où il déclara que Dieu lui avait enjoint de la proclamer au genre humain. Il chargea Ali de servir un agneau et un vase de lait, en invitant toute la descendance d'Abdol-Motaleb. Ils vinrent au nombre de quarante ; mais lorsque, à la fin du repas, Mahomet se mit à les entretenir de sa croyance, Abou Lahab l'interrompit en plaisantant. Affligé sans être découragé, le prophète renouvelle le banquet le lendemain, et

(1) C'est le chapitre 96 du Koran.

annonce à ses convives le don le plus précieux qu'un homme puisse jamais offrir, le contentement sur la terre, le bonheur dans le ciel, s'ils abandonnent l'idolâtrie pour croire à un seul Dieu, n'ayant point d'égaux. Il ajoute : *Qui de vous veut être mon lieutenant (visir) ?* Tous se taisant, en proie à l'étonnement, Ali rompt le silence en s'écriant : *Moi ! Et si quelqu'un ose s'élever contre toi, je lui briserai les dents, je lui arracherai les yeux, je lui romprai les jambes, je lui ouvrirai le ventre.* Mahomet, l'embrassant, le présenta aux convives en leur disant : *Voici mon kalife (vicaire) ; respectez-le, obéissez-lui.*

L'assemblée entière se prit à rire : *Voilà qui est bien*, disaient-ils en se tournant vers Abou-Taleb ; *tu devras désormais obéir à ton fils.*

La famille des Koréischites tirant son autorité de la garde de la Kaaba, Mahomet savait son pouvoir en combattant l'idolâtrie. Ses parents donc, loin de prêter l'oreille à ses prédications, devinrent ses ennemis ; seul, Abou-Taleb prenait sa défense, bien qu'il refusât d'embrasser ses doctrines. Mais ne pouvant s'opposer à toute la parenté conjurée, il exhorta son neveu à se désister de son entreprise, s'il ne voulait s'exposer aux plus grands dangers. Mahomet lui répondit, avec la résolution que doit avoir un novateur : *Quand ils mettraient le soleil dans ma main droite, la lune dans ma gauche, je ne renoncerais pas à ma tâche.*

Il se retira dans un endroit écarté ; mais y ayant été outragé par un Arabe, Amza, fils d'Abdol-Motaleb, il frappa de son arc de chasse le téméraire en pleine assemblée ; et voyant les parents de celui-ci qui se préparaient à la vengeance, il se proclama musulman (1) en leur présence.

Les Koréischites, irrités, résolurent d'exterminer le prophète, et le farouche Omar se mit en marche dans ce dessein. Mais sur sa route, étant entré chez une de ses sœurs, il y entendit lire quelques chapitres composés par Mahomet. Il en fut tellement frappé, qu'il se fit aussi musulman, et mit sa valeur féroce au service du prophète.

(1) *Islam* signifie, en arabe, résignation à Dieu. Le participe de *seltama* est *mostemon*, d'où le nom de *musulman*. Les sectateurs de Mahomet s'appellent entre eux *muminins*, c'est-à-dire croyants, fidèles ; c'est pourquoi les premiers successeurs du prophète prirent le titre de *émir al-muminin*, prince des croyants, estropié par nos historiens en miramolin. *Al-Koran* veut dire la lecture. Le Koran est appelé aussi *Kitab* ou *Kitab-Allah*, le livre de Dieu ; *Kélam scheryf*, la parole sainte, etc.

La constance de Mahomet croissait avec les obstacles : il produisait de temps à autre quelques chapitres que lui apportait du ciel l'ange Gabriel, et qui formèrent ensuite le Koran ; il appuyait son apostolat sur ce livre et sur les traditions antiques, représentant comme de véritables musulmans Abraham, Ismaël, et tous les patriarches antérieurs. Les Juifs appelaient toujours de leurs vœux la venue prochaine d'un Messie ; plusieurs sectes chrétiennes attendaient aussi le Paraclet promis par le Christ : Mahomet put donc se persuader ou persuader aux autres que c'était lui-même. En effet, plusieurs passages du Koran font allusion à cet esprit divin, à l'effusion d'une grâce surnaturelle, à un affermissement de la religion.

Il avait contre lui les intérêts des habitants de la Mecque, qui, indépendamment de leur attachement aux divinités nationales, craignaient de voir cesser les pèlerinages dont ils tiraient leur richesse. La persécution devenant plus menaçante, Mahomet consentit à ce que ses partisans prissent la fuite, et quatre-vingt-trois hommes, dix-huit femmes et quelques enfants obtinrent sur sa recommandation un asile hospitalier du négus de l'Abyssinie, qui refusa de les livrer aux Koréischites, et, sans renier le Christ, reconnut l'apostolat de Mahomet. Alors les Koréischites profèrent des imprécations terribles contre les Haschémites, jurant de n'avoir plus ni liens ni commerce avec eux, et déposent ce pacte de colère écrit sur parchemin dans la Kaaba. Les fils d'Haschem, musulmans ou non, se retirèrent donc tous sur la montagne avec Abou-Taleb et Mahomet, et y restèrent trois ans. Ce temps expiré, Mahomet annonça que cet anathème avait déplu à Dieu, et que, pour le prouver, il avait envoyé les vers ronger l'écrit homicide, à l'exception du nom de Dieu, qui était tracé en tête. Abou-Taleb rapporta le fait à l'ennemi, en demandant qu'il fût vérifié, et que, s'il était exact, l'anathème fût levé. Les choses ayant été trouvées précisément comme Mahomet les avait annoncées, les excommuniés furent réintégrés dans leurs droits.

Peu après mourut Abou-Taleb, et il fut suivi de près par Kadija, le plus grand appui et la première croyante de Mahomet. Abou-Soflan, scheik des Omniades, devenu le principal personnage de la Mecque, ne cessait, idolâtre fervent qu'il était, de molester Mahomet, à la prière, à table, durant la prédication. Lorsque ensuite, au temps du pèlerinage, il expli-

Première  
hégire.

Année du  
dieuil.

quait sa doctrine à la foule, Abou-Laheb le frondait, ou tournait ses paroles en moquerie :

« Que te semble de celui qui trouble le serviteur de Dieu quand il prie, quand il accomplit l'ordre du ciel, quand il recommande la piété?

« Que penser de l'infidèle et de l'apostat? Ignore-t-il que Dieu le voit?

« Il le sait; et s'il n'abandonne pas l'impiété, nous le traiterons par les cheveux, par ses cheveux méchants et menteurs. Qu'il appelle ses fidèles, nous réunirons nos gardiens.

« Ces paroles sont la vérité : n'obéis pas à l'impie; adore le Seigneur et approche-toi de lui. » (*Koran*, c. 96.)

C'est ainsi que parlait l'ange au prophète, qui, ne se désistant pas, persuadait à beaucoup de gens la vérité de sa religion, et ceux-ci la répandaient parmi leurs proches, et juraient de la soutenir en toute occurrence. Mahomet trouva surtout des partisans à Yatreb (*Médine*), ville importante et riche; et douze des plus zélés vinrent à la Mecque s'offrir au prophète. Il n'avait jusqu'alors exigé des nouveaux convertis que de reconnaître un seul Dieu, et de s'abstenir du vol, de la fornication, de l'infanticide. Il demanda à ceux-ci, qui furent nommés Ansariens, c'est-à-dire auxiliaires, de soutenir sa religion de tout leur pouvoir. *Si nous mourons pour ta cause, ô prophète de Dieu! quelle récompense sera la nôtre? — Le paradis!*

Et il les renvoya à Médine, satisfait de s'être assuré un asile; il y expédia aussi ses fidèles, en gardant seulement près de lui, à la Mecque, Abou-Bekr et Ali. Mais les Koréischites, résolus de faire cesser ce scandale, songèrent à tuer Mahomet; et, pour que la haine et la vengeance des siens n'eussent pas à tomber sur une seule tribu, ils choisirent, pour le meurtre, un homme de chacune. La troupe des assassins environne la tente du prophète, qui fait placer sur sa couche Ali, en le couvrant de son caftan vert, et tandis qu'ils attendent son réveil, Mahomet trouve moyen de sortir avec Abou-Bekr, et s'élança dans le désert. Quand ses ennemis s'aperçoivent tardivement de la substitution, ils laissent Ali sans lui faire aucun mal, et courent sur les traces du fugitif, qui se réfugie dans une des nombreuses cavernes de Thur. Comme il voit son compagnon effrayé, il le rassure en lui répétant souvent ces paroles du Koran : *Pourquoi es-tu triste et découragé? Dieu*

*est avec nous.* Et Dieu les protégea, car une araignée fila sa toile en travers de l'ancre (1), les abeilles y disposèrent leurs rayons, et un pigeon y déposa ses œufs; ce qui fit que ses persécuteurs n'y entrèrent pas même pour la fouiller.

Quand la première fureur de l'ennemi fut passée, les fugitifs purent arriver sans danger à Yatreb. Cinq cents habitants s'en vinrent à la rencontre du prophète, qui fit son entrée sur une chamelle, la tête nue protégée par un parasol, parce que son turban déroulé était porté devant lui en guise d'étendard. Cette ville, rivale de la Mecque par jalousie de commerce, mit une maison et une mosquée à la disposition du prophète, que vinrent rejoindre Ali et les autres fidèles. Yatreb, devenue dès lors la ville bien-aimée et comme le centre de la nouvelle foi, fut nommée *Médinat al-Naby*, Cité du prophète, ou simplement Médine.

L'ère des mahométans date de la fuite de Mahomet, c'est-à-dire du premier du mois Moharrem, correspondant au vendredi 16 juillet 622 (2).

Si jusque-là on peut voir chez Mahomet un zèle sincère dans son projet de purifier le culte national; s'il ne cesse, selon l'usage des faibles, de recommander la tolérance, son ambition ne tarde pas à s'accroître avec ses ressources, et il songe enfin à établir par la force le règne de son Dieu. Comme des querelles de prééminence s'élevaient entre les Ansariens et ses disciples de la Mecque (3), il y coupa court en exigeant que chacun de ceux-ci prît un habitant de Médine pour en faire son compagnon de cœur dans la défense de la foi; puis il leur dit : *Embrassez dans son entier la divine religion; ne formez point de schismes, et souvenez-vous des faveurs de Dieu. Vous étiez ennemis, et il vous a mis au cœur un amour fraternel; remerciez-le toujours.*

Lui-même choisit Ali, auquel il donna pour femme Fatime,

(1) La tradition juédique raconte la même chose de David, quand il fuyait devant Saül. Le second verset du psaume LVII a été ainsi paraphrasé : « Je prierai le Tout-Puissant, qui fit venir une araignée afin qu'elle tendit sa toile, par amour pour moi, à l'entrée de la grotte. »

(2) *Al-hégirah* signifie émigration. Cette ère fut introduite par Omar dix-sept ans après l'événement. L'évasion arriva réellement le 13 septembre 622; mais Omar, ne voulant pas modifier l'année introduite par Mahomet, laissa commencer l'hégire à la lune nouvelle de Moharrem, c'est-à-dire cinquante-neuf jours avant le jour véritable.

(3) Moadgériens, de *Mahadgerim*, ceux qui émigrèrent avec le prophète.

sa fille chérie; de même qu'il épousa Aïésa, fille d'Abou-Bekr. âgée de neuf ans, la seule qui lui apporta sa virginité. Il comptait alors cinquante-quatre ans. Il s'occupa ensuite de l'organisation de son culte. Il imposa le jeûne du Ramadan; l'heure des prières dut être annoncée, non pas au son de la trompette, comme chez les Hébreux, ni par les cloches, comme parmi les chrétiens, mais de vive voix par le muézin; et il recommanda aux fidèles de se tourner, en priant, vers Jérusalem. Son intention était peut-être de se concilier ainsi les chrétiens et les Juifs, pour lesquels cette ville est également une cité sainte. Mais lorsque cet espoir lui eut échappé, il enjoignit aux croyants, pour flatter le patriotisme des siens, de tourner la face, en quelque lieu qu'ils fussent, vers la Kaaba.

Établi dans une cité dont la position était favorable pour interrompre le commerce de l'Arabie avec la Syrie, Mahomet se mit à inquiéter les caravanes, et le brigandage devint un mérite; car le ciel avait dit : *La clef du paradis est l'épée; une goutte de sang répandue pour la cause de Dieu, une nuit passée sous les armes à ciel découvert, ont plus de mérite que deux mois de jeûne et de prières. Les péchés de celui qui meurt dans le combat lui sont pardonnés, et ses blessures exhalent un parfum d'ambre et de musc.* Informé de l'arrivée d'une riche caravane escortée par les Koréischites, il alla l'attendre avec trois cent treize des siens à Beder, près de la mer Rouge; et après avoir vaincu neuf cent cinquante ennemis commandés par Abou-Soflan, il en fit décapiter deux, indépendamment des soixante qui avaient péri dans le combat. Par son ordre, donné au nom de Dieu, un cinquième du butin fut laissé au prophète pour être employé en œuvres de piété; le reste fut distribué par portions égales entre les soldats qui avaient combattu ou étaient restés à la garde du camp, les veuves et orphelins des morts; la cavalerie eut double part.

Quatorze des siens, tombés à la journée de Beder, brigands tués dans une agression violente, furent les premiers martyrs. les premiers saints de l'Islam, qui ne devait se propager qu'à force d'agressions. Il défit encore plusieurs fois les Koréischites, qui se réunirent à la fin au nombre de trois mille, sous les ordres d'Abou-Soflan. Henda, femme de ce chef, avec quinze autres de ses compagnes, battait le tambour et encourageait les guerriers en leur rappelant le sang versé à Beder: ils s'avançaient ainsi contre Médine. Bien que Mahomet n'eût avec lui que mille hommes



626.  
23 MARS.

et un seul cheval, il les arrêta à Ohod ; mais ses ordres n'ayant pas été bien exécutés, les siens furent mis en fuite, et lui-même n'échappa qu'avec la plus grande peine. Ce revers ébranla la foi dans son apostolat ; mais Gabriel envoya du ciel sa parole : « Il nous plaît d'alterner les succès, afin que Dieu connaisse les croyants, et choisisse parmi vous ses martyrs... Combien de prophètes combattirent des armées nombreuses sans se désole-  
 « ler pour des défaites ! Ils ne se découragèrent pas avec lâ-  
 « cheté, et Dieu aime celui qui est constant. Ils se contentaient  
 « de dire : *Seigneur, pardonne-nous nos fautes et nos devoirs*  
 « *transgressés, et assiste-nous contre les infidèles...* O croyants !  
 « si vous écoutez les infidèles, ils vous ramèneront à l'erreur,  
 « et vous périrez. Dieu est votre protecteur : qui mieux que lui  
 « pourrait vous secourir?... Il a accompli ses promesses quand  
 « vous poursuiviez les ennemis défaits ; mais, en écoutant les  
 « conseils de la peur, vous disputâtes sur les commandements  
 « du prophète, et vous les violâtes après avoir obtenu le butin,  
 « but de vos vœux. Plusieurs d'entre vous aspirèrent aux biens  
 « de ce monde, d'autres à la vie future. Dieu se servit de vos en-  
 « nemis pour vous mettre en fuite et vous éprouver ; vous n'a-  
 « vez pas écouté la voix du prophète qui vous appelait au com-  
 « bat, et Dieu vous a punis de votre désobéissance. Mais que  
 « la perte du butin et l'infortune ne vous désolent pas ; chacune  
 « de vos actions est connue de Dieu. Après l'événement, il fit  
 « descendre la sécurité et le sommeil sur quelques-uns d'entre  
 « vous ; les autres osaient, dans leurs inquiétudes, taxer Dieu  
 « de mensonge. *Sont-ce là, disaient-ils, les promesses du pro-*  
 « *phète ? Réponds-leur : Le Très-Haut est l'auteur de la déroute.*  
 « Ils répliquent : *Si les promesses qui nous furent faites avaient*  
 « *été fondées, aucun de nous n'aurait succombé.* Réponds :  
 « *Ceux pour qui cette journée a été fatale, fussent-ils restés au*  
 « *logis, ils seraient venus tomber au lieu où ils sont morts, afin*  
 « *que le Seigneur connaît leurs cœurs ; c'est à lui que la connais-*  
 « *sance en appartient...* O croyants ! ne ressemblez pas à ceux  
 « qui, devenus infidèles, ont dit : *Nos frères ont péri à la guerre ;*  
 « *s'ils étaient restés parmi nous, ils ne seraient pas morts.* Pa-  
 « roles impies qui coûteront des soupirs à beaucoup. Dieu donne  
 « la vie et la mort ; il voit nos actions : si vous êtes tués en dé-  
 « fendiant la foi, la miséricorde de Dieu vaut mieux que les ri-  
 « chesses. Mourez ou soyez tués, Dieu vous recevra tous devant  
 « son tribunal. Ne croyez pas que ceux qui ont succombé soient

« mo  
 « du  
 « ils  
 « ex  
 « qu  
 « ven  
 Ces  
 réisch  
 couri  
 phète  
 confia  
 fins d  
 Il av  
 curé u  
 Messie  
 mais i  
 qu'av  
 mome  
 ner la  
 armée  
 vous p  
 de nos  
 juste c  
 remire  
 sont le  
 homin  
 adjudg  
 désarr  
 sous le  
 le priv  
 sulmar  
 D'au  
 taléch  
 waira  
 l'apôtr  
 chites  
 pelère  
 au no  
 croyan  
 sa déf  
 harcel

« morts ; non : ils vivent , et reçoivent leur aliment de la main  
 « du Très-Haut. Ivres de joie , comblés des grâces du Seigneur,  
 « ils se réjouissent ; et quiconque marche sur leurs traces sera  
 « exempt de peines et d'épouvante. Ils se réjouissent , parce  
 « que le Seigneur , qui ne laisse pas les fidèles sans récompense ,  
 « versa sur eux les trésors de ses bienfaits. » (*Koran*, c. 3.)

Ces paroles rendirent le courage aux musulmans , et les Koréischites n'osèrent poursuivre leur victoire. Ils préférèrent recourir aux trahisons et à une persécution acharnée , et le prophète eut beaucoup de peine à y échapper. Mais il ranima la confiance des siens en subjuguant plusieurs tribus sur les confins de la Syrie :

Il avait d'abord espéré se concilier les Juifs , et il se serait procuré un grand avantage s'il avait pu leur persuader qu'il était le Messie attendu , en confirmant cette croyance par des victoires ; mais ils ne purent se décider à reconnaître dans un étranger celui qu'avaient annoncé leurs prophètes. Mahomet leur voua de ce moment une haine mortelle , et Gabriel lui enjoignit d'exterminer la tribu juive des Koréidites. Il les attaqua donc avec une armée nombreuse. Ils lui dirent , comme à Caligula : *Nous ne savons pas manier les armes , mais nous avons conservé la croyance de nos pères. Pourquoi veux-tu nous réduire à la nécessité d'une juste défense ?* Poussés bientôt aux dernières extrémités , ils s'en remirent à la décision de Saad , prince des Awasites , le supposant leur ami. Celui-ci , qui avait changé de foi , condamna les hommes à mourir , les femmes et les enfants à être esclaves , et adjugea tous leurs biens à l'ennemi. Sept cents malheureux désarmés furent plongés vivants dans une fosse , et ensevelis sous les yeux du prophète. Tout ce qu'ils possédaient fut , par le privilège du ciel , donné à Mahomet , qui en gratifia les musulmans les plus braves , en se réservant la plus belle captive.

D'autres peuplades furent encore soumises , et jusqu'aux Mostaléichites , l'une des tribus de l'Arabie les plus anciennes. Djawaïra , fille de leur chef , accrut le nombre des femmes dont l'apôtre guerrier et voluptueux peuplait son harem. Les Koréichites , prenant ombrage de l'augmentation de sa puissance , appelèrent aux armes tous leurs alliés , et vinrent assaillir Médine au nombre de dix mille hommes ; mais l'intrépide chef des croyants , après avoir pris les dispositions les plus habiles pour sa défense , fit échouer le long siège de la place , et , à force de harceler l'ennemi , le contraignit à se disperser.

Il songea alors à prendre sa revanche, et prépara en secret une expédition contre la Mecque. Ses adversaires en eurent avis, et ils lui envoyèrent Arva, prince des Takifites, qui lui dit : *Les Koréischistes ont revêtu la peau de léopard, et tu n'entreras à la Mecque que de vive force.* Quand le prince idolâtre fut de retour près de ceux qui l'avaient envoyé, il leur raconta ainsi ce dont il avait été témoin : *J'ai vécu à la cour d'empereurs ; j'ai vu Chosroës dans tout l'éclat de sa gloire ; j'ai vu Héraclius entouré du faste des Césars ; mais aucun roi n'est révééré de ses sujets comme Mahomet l'est de ses compagnons d'armes. S'il fait ses ablutions, l'eau dont il se sert est recueillie de manière à ce qu'il ne s'en perde pas une goutte ; s'il lui tombe un cheveu, il est conservé comme une relique ; s'il crache, on est là pour recevoir sa salive.*

Ébranlés par ce récit, les Koréischites en vinrent à un arrangement. Il fut convenu que les tribus seraient libres de s'allier soit avec eux, soit avec les musulmans, et que ceux-ci pourraient visiter la ville sainte, à la condition d'y venir sans armes, et de ne pas prolonger leur séjour au delà de trois jours.

Comme les siens murmuraient de se voir frustrés du pillage de la Mecque, Mahomet les conduisit contre les Juifs du Kaïbar, et, après avoir tué leur chef, épousa sa veuve. Ali avnit, dans cette expédition, fendu en deux le gigantesque Marah. La sœur de ce dernier, Zeinab, résolut de le venger, par suite de ce besoin de représailles, qui est une religion chez les Arabes. Elle servit donc au prophète un agneau empoisonné : il s'aperçut promptement de la présence du poison ; mais le peu qu'il en avait absorbé le mit en grand péril, et il en souffrit tant qu'il vécut. Interrogée sur les motifs de ce forfait, Zeinab répondit : *Si tu étais prophète, tu aurais échappé au danger ; sinon, je délivrais le monde d'un imposteur.*

Cependant la nouvelle croyance se répandait par la ruine de l'idolâtrie. Ommiah, prince versé dans la connaissance des livres saints, séduit par les succès de Mahomet, résolut de tenter aussi la fortune, et de se faire passer pour prophète. Il partit donc de la Syrie pour la Mecque ; et en passant près du champ de bataille de Beder, lorsqu'on lui eut montré la fosse dans laquelle avaient été jetés les chefs des Koréischites, il mit pied à terre, coupa les oreilles de son chameau, et chanta une longue élégie, dans laquelle étaient ces vers :

« N'ai-je pas pleuré sur les nobles fils des princes de la  
« Mecque ?

«  
« ca  
« se  
« m  
«  
« ta  
«  
« de  
«  
«  
«  
« pr  
Sa  
pira  
En  
réfug  
des l  
jusq  
page  
trop  
était  
mess  
sions  
en m  
ainsi  
reur  
occu  
s'éta  
prin  
âne,  
acce  
men  
lami  
adro  
en l  
amb  
com  
de

(1)

« A la vue de leurs ossements brisés, comme une tourterelle  
« cachée dans la forêt profonde, j'ai rempli l'air de mes gémis-  
« sements.

« Mères infortunées, mêlez, le front prosterné, vos soupirs à  
« mes pleurs.

« Et vous, femmes qui suivez les convois, chantez des lamen-  
« tations funèbres, interrompues par de longs sanglots.

« Que devinrent à Beder les princes du peuple, les princes  
« des tribus?

« Le vieux et le jeune guerrier gisent nus et sans vie.

« Comme la Mecque aura changé d'aspect!

« Ces plaines désolées, ces déserts inhospitaliers, semblent  
« prendre part à ma douleur. »

Saisi en effet de douleur en prononçant ces paroles, il ex-  
pira (1).

En apprenant les victoires de leur maître, ceux qui s'étaient  
réfugiés en Abyssinie revinrent près de lui avec des présents et  
des félicitations du négus. Les généraux de Mahomet portèrent  
jusque dans l'Yémen l'étendard de l'Islam : alors, décidé à pro-  
pager sa foi hors de la péninsule, il écrivit aux princes limi-  
trophes, en scellant ses lettres d'un sceau d'argent sur lequel  
était gravé : *Mahomet, apôtre de Dieu*. A la réception de ce  
message, Chosrès, irrité de voir que les titres et les expres-  
sions de respect dus à son rang y étaient omis, déchira la lettre  
en morceaux. Quand Mahomet en fut instruit, il s'écria : *C'est*  
*ainsi que Dieu mettra son royaume en pièces!* Héraclius, empe-  
reur de Constantinople, reçut l'épître avec respect, et ne s'en  
occupa pas autrement. Mou-Kaukas, intendant de l'Égypte, qui  
s'était soustrait à la domination impériale en prenant le titre de  
prince des Coptes, envoya au prophète une mule blanche, un  
âne, des habits de lin, du miel et du beurre, sans toutefois  
accepter sa religion. Badan et Al-Mundar, gouverneurs de l'Yé-  
men et du Bahréin au nom du roi de Perse, embrassèrent l'is-  
lamisme, et il en fut de même de plusieurs autres. Le prophète  
adressait des menaces terribles à ceux qui refusaient de croire  
en lui. Le gouverneur grec de Muta ayant mis à mort un de ses  
ambassadeurs, il fit la guerre aux Grecs : ce fut le prélude des  
combats que l'étendard du prophète devait livrer durant tant  
de siècles à la croix impériale. Il est rapporté que cent mille

(1) ABOUL-FÉDA, *Vie de Mahomet*, p. 63.

629.  
Septembre.

*Roumi*, c'est-à-dire, sujets de l'empire grec, se réunirent en armes, et qu'ils furent défaits par une poignée de musulmans.

Mahomet profita du traité conclu avec les Koréischites pour entreprendre le pèlerinage de la Mecque; il se rasa donc les cheveux, et s'y rendit avec soixante-dix chameaux qui y furent immolés. Plusieurs de ses adversaires crurent alors en lui; mais il gémit en voyant l'idolâtrie dans le sanctuaire d'Abraham. Ce qui peut-être le toucha le plus, ce furent les trésors de cette ville, et la haine inextinguible que lui avaient vouée les Koréischites. En effet, peu après il se détermina à les assaillir dans leurs foyers, arbora l'étendard sacré, et vint attaquer la Mecque. Sofian, son ennemi mortel, ayant été fait prisonnier, embrassa l'islamisme; et après lui avoir fait voir les préparatifs formidables du prophète, on le renvoya pour qu'il en rendit compte aux siens. Les Mecquois furent alors informés par une proclamation que quiconque se renfermerait dans sa maison ou se réfugierait, soit dans la Kaaba, soit dans la demeure d'Abou-Sofian, aurait la vie sauve. Le prophète lui-même, vêtu de rouge, se met à la queue de l'armée, et, après avoir fait la prière, monte sur un chameau et fait commencer l'assaut. La prise de la Mecque ne coûta la vie qu'à deux musulmans; et Mahomet, s'étant rendu au temple, renversa de sa main les trois cent soixante idoles qui s'y trouvaient. Puis ayant convoqué les principaux habitants: *Quel traitement attendez-vous de moi?* leur demanda-t-il; et lorsqu'ils lui eurent répondu: *De toi, généreux frère, fils d'un généreux père, nous n'attendons que du bien;* il reprit: *Allez-vous-en en liberté.*

630.  
12 janvier.

Sa clémence, comme celle de tous les princes, s'exerça sous quelques réserves; et bien qu'une loi du ciel déclarât que le territoire sacré ne devait pas être souillé de sang, Mahomet s'en fit révéler une autre, qui, pour cette fois, lui permit de mettre à mort quatre hommes et trois femmes des plus opiniâtres. Proclamé seigneur spirituel et temporel sur la colline Al-Safa, il reçut le serment du peuple; puis, descendant à la Kaaba, il en fit sept fois le tour, toucha et baisa la pierre noire, se tourna vers les quatre points cardinaux, s'écria: *Dieu est grand!* fit l'ablution et la prière au dedans et au dehors, puis prêcha le peuple qu'il avait amené à l'unité.

Il employa les quinze jours qu'il resta dans la ville à bien asseoir la religion et le gouvernement; envoya dans les environs pour y abolir l'idolâtrie; reçut la soumission de quelques

tribu  
inqu  
riens

Les a  
traité  
suite  
tait fo  
aux c  
prise  
prévu  
rangé  
leur c  
nirait  
les ch  
chaud  
ne pu  
dix m  
prince  
que d  
tion d

Afin  
voya t  
bou-B  
phète,  
le cha  
il est  
et du

« A  
« tres  
« V  
« ne p  
« pro  
« D  
« pèle  
« tisse  
« pou  
« reu  
« M

(1) A

tribus, en réduisit d'autres par la force, calma l'impétuosité inquiète des Koréischites, et donna satisfaction aux Ansa-riens.

Les ambassadeurs arrivèrent alors de tous côtés à Médine. Il les accueillait, et mettait pour première condition à tout traité d'alliance le renversement des idoles. Il se prépara ensuite à faire la guerre à une ligue d'Arabes et de Grecs qui s'était formée sur la frontière de la Syrie. Après avoir expliqué aux croyants les nouveaux périls et les difficultés d'une entreprise qui ne consistait plus en excursions dont la rapidité et l'imprévue suffisaient pour assurer le succès, mais en batailles rangées entre des armées nombreuses, il les exhorta à lui prêter leur concours. Ses partisans rivalisèrent de zèle à qui lui fournirait plus d'assistance; mais le peuple murmurait, alléguant les chaleurs excessives. Il eut beau répondre : *Il fera bien plus chaud en enfer!* et en excommunier quelques-uns, l'expédition ne put être couronnée du succès que semblait lui promettre dix mille cavaliers et autant de fantassins, quoique plusieurs princes fissent leur soumission, tant sur le passage de l'armée que dans le voisinage de la frontière. Ce fut la dernière expédition dirigée en personne par le prophète (1).

Afin que l'imagination des Arabes ne se refroidît pas, il envoya un nombreux pèlerinage à la Kaaba, sous la conduite d'Abou-Bekr, avec toutes les cérémonies qui, prescrites par le prophète, devaient devenir rituelles à perpétuité. Ali récita alors le chapitre de la conversion, récemment révélé à Mahomet; il est important de le citer, comme résumé des principaux faits et du droit public de la nation.

« Annonce ceci, de la part de Dieu et du prophète, aux idolâtres avec lesquels vous contracterez alliance.

« Voyagez en sûreté pendant quatre mois, et pensez que vous ne pouvez arrêter le bras de Dieu, et que Dieu couvrira d'opprobre les infidèles.

« Dieu et son envoyé déclarent ceci : Après les jours du grand pèlerinage, plus de rémission pour les mécréants. Convertissez-vous donc. Si vous persistez dans l'incrédulité, vous ne pourrez détourner la vengeance céleste. Annonce de douloureux supplices aux infidèles.

« Maintenez jusqu'à la fin l'alliance contractée avec les idolâ-

(1) *Koran*, c. 9.

« tres, si eux-mêmes l'observent et ne secourent pas vos ennemis. Dieu aime qui le craint.

« Les mois sacrés expirés, mettez à mort les idolâtres partout où vous les rencontrerez. Prenez-les, assiégez-les, tendez-leur des embûches de toutes parts. Se convertissent-ils, accomplissent-ils la prière, payent-ils le tribut sacré, laissez-les en paix ; le Seigneur est clément et miséricordieux.

« Accorde un sauf-conduit aux idolâtres qui t'en demandent pour entendre la parole divine ; donne-leur sécurité pour le retour, parce qu'ils sont plongés dans les ténèbres de l'ignorance.

« Dieu et le prophète peuvent-ils pactiser avec les idolâtres ? Si pourtant ils observent le traité conclu dans le temple de la Mecque, maintenez-le aussi. Dieu aime qui le craint.

« Comment l'observeront-ils ? S'ils l'emportent sur vous, ni liens du sang, ni sainteté d'alliance ne les retiendront d'être parjures. Ils ont vendu pour un intérêt sordide la sainteté du Koran ; ils ont détourné les croyants du salut, toutes leurs œuvres sont iniques. Ils ont brisé tout frein ; ils violent et parenté et serments.

« Si, revenus de leur erreur, ils font la prière et payent le tribut sacré, ils seront vos frères en religion. J'enseigne les préceptes du Seigneur à qui sait les comprendre.

« Si, violant la solennité du pacte, ils troublent votre culte, attaquez leurs chefs, et que le serment ne vous arrête pas. Qui refuserait de combattre une gent parjure, lorsqu'elle a tenté de chasser votre apôtre, lorsqu'elle vous attaqua la première ? La craindriez-vous ? Vous devez craindre Dieu davantage, si vous êtes fidèles.

« Attaquez-les : Dieu les punira par votre main ; il couvrira leur front d'opprobre ; il vous protégera contre eux, et fortifiera le cœur des fidèles ; il dissipera leur colère, fera grâce à qui il veut, parce qu'il sait tout et qu'il est sage dans ses décrets.

« Croyez-vous être abandonnés, et que Dieu ne distingue pas ceux qui ont combattu généreusement, quand, sans alliés, il ne vous restait que le bras du Seigneur, celui de son apôtre et de quelques vrais croyants ? Le Très-Haut connaît vos actions.

« Que les idolâtres n'entrent pas dans le temple saint ; ils en sont indignes par leur irréligion. Leurs œuvres sont vaines ; le feu sera leur séjour dans l'éternité.

« Mais celui qui croit en Dieu et au jour nouveau , qui prie et  
 « paye le tribut sacré , sans craindre d'autres que Dieu , visi-  
 « tera son temple. Pour ceux-là , la voie du salut est aisée.

« Croyez-vous que celui qui porte de l'eau aux pèlerins ou  
 « visite les lieux saints ait un mérite égal à celui qui défend  
 « la foi par les armes ? Le Seigneur apprécie diversement leurs  
 « œuvres , et il ne dirige pas les pervers.

« Les croyants qui abandonneront leur famille pour se ranger  
 « sous les étendards de Dieu , en sacrifiant et leurs biens et  
 « leur vie , auront une place honorable dans le royaume des  
 « cieus ; ils jouiront de l'éternelle félicité. Dieu leur promet  
 « miséricorde : il mettra en eux sa complaisance ; ils habiteront  
 « des jardins de délices , où la béatitude sera perpétuelle , les  
 « plaisirs sans fin , parce que les récompenses du Seigneur sont  
 « magnifiques.

« O croyants ! cessez d'aimer pères , mères et frères , s'ils  
 « préfèrent l'incrédulité à la foi. Si vous les aimez , vous de-  
 « viendrez pervers. Si pères , enfants , frères , époux , parents ,  
 « richesses acquises , commerce pénible , habitations chéries ,  
 « ont sur vous plus d'empire que Dieu , son apôtre et la guerre  
 « sainte , attendez le jugement du Très-Haut. Il n'est pas le  
 « guide des prévaricateurs.

« Combien de fois le Tout-Puissant vous a fait sentir les  
 « effets de sa protection ! Qu'il vous souvienne de la journée  
 « d'Honéin , quand votre nombre vous enorgueillissait : à quoi  
 « vous servit cette formidable armée ? La terre vous parut  
 « étroite dans votre fuite précipitée.

« Dieu prit sous sa tutelle le prophète et les croyants ; il fit  
 « descendre des bataillons d'anges invisibles à vos yeux , pour  
 « punir les infidèles : un sort pareil attend les prévaricateurs. Il  
 « pardonnera à qui il veut ; il est indulgent et miséricordieux.

« O croyants ! les idolâtres sont immondes : qu'après cette  
 « année ils n'approchent pas du temple de la Mecque. Si vous  
 « craignez de vous appauvrir , Dieu vous enrichira de sa grâce ;  
 « Dieu est sage et prévoyant.

« Combattez celui qui ne croit pas à Dieu et au dernier jour ,  
 « celui qui ne s'interdit pas ce qu'ont défendu Dieu et son pro-  
 « phète , celui qui , parmi les Juifs et les chrétiens , ne professe  
 « pas la religion véritable. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils  
 « payent de leurs mains le tribut et qu'ils soient soumis.

« Les Juifs disent qu'Ozaï est le fils de Dieu ; les chrétiens di-



« sent que le fils de Dieu est le Messie : ils parlent comme les  
 « infidèles qui les précédèrent, et le ciel punira leurs blasphèmes. Ils appellent seigneurs leurs pontifes, les moines, et le  
 « Messie né de Marie; tandis qu'il leur commande de servir  
 « un seul Dieu, hors duquel il n'en existe pas. Anathème à qui  
 « s'associe à leur culte?

« Ils voudraient éteindre de leur souffle la lumière de Dieu,  
 « mais il la fera briller, malgré l'horreur qu'elle inspire aux  
 « infidèles. Il envoya son apôtre prêcher la vraie foi et établir  
 « son triomphe sur les ruines des autres religions, malgré tous  
 « les efforts des idolâtres.

« O croyants! la plupart des moines et des prêtres dévorent  
 « en vain les biens d'autrui, et détournent les hommes du  
 « salut. On peut prédire, à ceux qui entassent l'or dans leurs  
 « coffres et le refusent au soutien de la foi, qu'ils subiront  
 « des tourments douloureux. Cet or, rougi au feu de l'enfer,  
 « leur sera appliqué sur le front, sur les flancs et sur les reins,  
 « on leur dira : *Voilà les trésors que vous avez accumulés,*  
 « *jouissez-en!*

« L'année est de douze mois devant l'Éternel; ce nombre fut  
 « écrit dans le livre saint. Quatre mois sont sacrés. telle est  
 « la croyance constante. Dans ces jours-là fuyez l'iniquité; mais  
 « combattez les idolâtres, en quelque temps qu'ils vous com-  
 « battent. Le Seigneur est avec celui qui le craint. C'est une  
 « infidélité de transposer les mois sacrés.

« O croyants! combien vous fûtes consternés quand il vous  
 « fut dit : *Allez, et combattez pour la foi!* Préférez-vous la  
 « vie du monde à la vie future? Mais que sont les biens terrestres  
 « près de ceux du ciel? Si vous ne marchez pas au combat,  
 « Dieu vous en demandera un compte sévère; il mettra un  
 « autre peuple en votre place, et vous ne pourrez arrêter sa  
 « vengeance, parce que sa puissance est infinie.

« Si vous refusez secours au prophète, son appui sera Dieu,  
 « dont le bras l'a protégé quand les infidèles le chassèrent.  
 « Un compagnon de sa fuite l'assista dans la caverne, et alors  
 « Mahomet lui dit : *Ne perds pas courage, le Seigneur est avec*  
 « *nous!* Le ciel lui envoya une escorte d'anges cachés à vos  
 « yeux; les raisonnements de l'impie furent anéantis, et la  
 « parole de Dieu fut exaltée. Il est puissant, il est sage.

« Pesants ou légers, courez au combat; sacrifiez richesses  
 « et vie pour la foi; point de profit meilleur. Si vous le saviez!

« L'espérance d'un succès prompt et facile les aurait fait  
 « voler au combat, mais la longueur du chemin les effraya.  
 « Ils jurèrent par Dieu, disant : *Si nous l'avions pu, nous au-*  
 « *rions suivi les étendards!* Mais ils perdent leurs âmes, parce  
 « que Dieu connaît leur mensonge. Puisse le ciel te pardonner  
 « ta condescendance à leurs désirs. Il te fallait du temps pour  
 « discerner les menteurs de ceux qui parlaient avec vérité.

« Ceux qui craignent Dieu et le dernier jour ne te deman-  
 « deront pas d'exemption; ils donneront richesses et sang pour  
 « Dieu; il connaît ceux qui le craignent. Mais celui qui ne  
 « croit pas à Dieu et au dernier jour, qui vacille dans le doute,  
 « te priera de le dispenser du combat.

« S'ils avaient pensé à suivre l'étendard de la foi, quelque  
 « chose aurait été préparé; mais le ciel refusa leur service;  
 « leur lâcheté s'en accrut, et il leur fut dit : *Restez avec les*  
 « *femmes.*

« S'ils se fussent mis en marche avec vous, ils auraient oc-  
 « casionné des dépenses et fait naître des divisions; plusieurs  
 « auraient prêté l'oreille à leurs discours séditieux; mais le Sei-  
 « gneur connaît les méchants. Déjà ils voulurent exciter la ré-  
 « bellion, ils entravèrent tes desseins, jusqu'au moment où la  
 « vérité descendit du ciel, et où la volonté de Dieu se manifesta  
 « contre leur opposition.

« Plusieurs d'entre eux te diront : *Dispense-nous de la*  
 « *guerre, ne nous expose pas à la tentation.* N'y sont-ils pas  
 « tombés également? Mais l'enfer entourera les infidèles. Vos  
 « victoires les affligent, et ils s'écrieront, en apprenant vos  
 « revers : *Nous avons bien pourvu à nous-mêmes.* Ils retour-  
 « neront alors à l'infidélité, et se réjouiront de vos désastres.

« Dis-leur : Il nous adviendra selon que Dieu l'a décrété; il  
 « est notre Seigneur, les fidèles se confient en lui. Quelle espé-  
 « rance est la vôtre? Nous serons martyrs ou victorieux. C'est  
 « là ce que nous espérons; que Dieu vous punisse, et nous  
 « confie sa vengeance. Vous attendez, nous attendrons avec  
 « vous.

« Dis-leur : Que vous offriez vos biens avec joie ou à contre-  
 « cœur, ils seront refusés, parce que vous êtes des impies.  
 « Dieu rejette leurs offrandes, parce qu'ils ne croient pas en lui  
 « et en son apôtre, parce qu'ils sont tièdes à la prière, et de  
 « mauvaise volonté quand il faut prêter secours. Ne crains  
 « pas leurs trésors et le nombre de leurs fils; ce sont de fu-

« nestes dons ; dont le ciel se servira pour les punir, en les fai-  
« sant mourir dans l'infidélité.

« Ils jurent par Dieu de suivre votre parti ; mais ils se parju-  
« rent par crainte de vos châtimens , et cherchent les antres  
« et les cavernes pour s'y cacher lâchement.

« D'autres t'accusent au sujet de la distribution des aumônes,  
« contents quand ils y ont part , irrités quand ils en sont exclus.  
« Ne devraient-ils pas être satisfaits de ce qu'ils reçoivent de  
« Dieu et du prophète ? Ne devraient-ils pas dire : *La faveur*  
« *du ciel nous suffit ; Dieu et le prophète nous combleront de*  
« *biens, parce que nous ne désirons que le Seigneur ?*

« Les aumônes doivent être employées pour le soulagement  
« des pauvres, pour ceux qui mettent leurs désirs en Dieu ,  
« pour racheter, pour secourir ceux qui sont endettés, pour  
« les voyageurs, pour la guerre sainte. Ainsi le prescrit le  
« Seigneur, qui est sage et sait tout.

« La calomnie s'attaque au prophète en disant : *Il est tout*  
« *oreilles.* Réponds : Il écoute tout ce qui peut vous être  
« utile ; il croit en Dieu et aux fidèles. La miséricorde est ré-  
« servée aux croyans, des tourmens éternels à ceux qui ca-  
« lomnient l'apôtre du Très-Haut.

« Ils prodiguent les sermens pour acquérir votre bien ; ils  
« feraient mieux de rechercher la faveur de Dieu, d'avoir foi  
« dans le prophète. Ignorent-ils que ceux qui se séparent de  
« Dieu et de son apôtre demeureront éternellement dans l'en-  
« fer, et seront couverts d'ignominie ?

« Les impies craignent que Dieu n'envoie un chapitre où il  
« révèle ce qu'ils ont dans le cœur. Dis-leur : Riez ; Dieu ma-  
« nifestera ouvertement ce que vous tenez caché. Si vous les  
« interrogez sur cette peur, ils répondent : *C'était une feinte*  
« *de notre part ; nous voulions plaisanter.* Réponds-leur : Vous  
« vouliez donc plaisanter de Dieu, de sa religion, de son apôtre ?

« Plus d'excuses : vous laissâtes la foi pour l'erreur ; si quel-  
« ques-uns de vous peuvent espérer le pardon, les autres seront  
« abandonnés aux peines éternelles. Les impies s'unissent pour  
« commettre le crime et abolir la justice, ils ferment les mains  
« à l'aumône, ils oublient Dieu ; mais Dieu ne les oublie pas,  
« parce qu'ils sont des prévaricateurs.

« Dieu promet aux méchans et aux infidèles le feu de l'en-  
« fer ; ils y expieront leurs méfaits sous le poids de sa malé-  
« diction, et seront dévorés par des tourmens sans fin.

« Vous êtes semblables aux impies qui vous ont précédés.  
 « Ils furent plus que vous forts et puissants par leurs richesses  
 « et par le nombre de leurs fils. Ils ont joui des biens terrestres  
 « qui furent leur partage. Vous jouissez comme eux de votre  
 « part, vous parlez comme eux ; leurs actions furent vaines  
 « dans ce monde et dans l'autre , et ils furent réprochés.

« Ne savent-ils pas l'histoire des peuples primitifs, de Noé,  
 « de Ad, de Témoud, du peuple d'Abraham, des Madianites et  
 « des cités renversées ? Ils eurent des prophètes qui opérèrent  
 « des miracles sous leurs yeux ; Dieu ne les traita pas injuste-  
 « ment, ils furent eux-mêmes les auteurs de leur ruine.

« Les fidèles forment une société d'amis ; ils font fleurir  
 « la justice , proscrivent l'iniquité , sont assidus à la prière ,  
 « payent le tribut sacré, et obéissent à Dieu et à son apôtre.  
 « Ils obtiendront la miséricorde du Seigneur, parce qu'il est  
 « puissant et sage. Il leur destine des jardins arrosés par des  
 « fleuve : admis au sein des délices d'Éden, ils jouiront éter-  
 « nellement des grâces du Seigneur et de la suprême volupté.

« O prophète ! combats les mécréants et les impies, traite-  
 « les avec rigueur ; l'enfer sera leur demeure , horrible de-  
 « meure :

« Ils jurèrent par Dieu qu'ils ne t'ont pas calomnié ; ils sont  
 « perfides dans leurs discours comme dans leur croyance. Leur  
 « vœu se perdit évanoui ; ils furent ingrats , après avoir été  
 « comblés de biens par Dieu et par le prophète. Ils auraient  
 « grand avantage à se convertir ; s'ils diffèrent, Dieu les punira  
 « ici-bas et dans l'autre vie ; ils n'auront sur la terre ni pro-  
 « tecteur ni ami.

« Quelques-uns promirent à Dieu , s'il leur prodiguait ses  
 « bienfaits, de faire des aumônes et de suivre la vertu : Dieu  
 « les exauça, et n'obtint en retour qu'avarice et mécréance.  
 « Il perpétuera l'iniquité dans leur cœur, jusqu'au jour où ils  
 « comparaitront devant lui , parce que, en oubliant leurs ser-  
 « vements, ils se parjurèrent.

« Ne savent-ils pas que Dieu connaissait leurs secrets ,  
 « leurs raisonnements clandestins ? car rien n'est caché à ses  
 « yeux. Ceux qui blâment les aumônes de ceux qui vivent  
 « du travail de leurs bras, et raillent leur crédulité, seront  
 « raillés de Dieu et envoyés aux tourments.

« Quand tu imploreris soixante-six fois pour eux miséri-  
 « corde, Dieu ne pardonnera pas, parce qu'ils refusèrent de

« croire en lui et en son prophète; il n'illumine pas les préva-  
« ricateurs.

« Satisfait d'avoir laissé partir le prophète, ils refusèrent  
« de soutenir de leurs biens et de leurs personnes la cause du  
« ciel, disant : *Nous n'allons pas combattre par une pareille*  
« *chaleur* : Réponds : Le feu de l'enfer es. bien autrement cui-  
« sant que celui de l'été. S'ils pouvaient le comprendre !

« Qu'il vient quelques instants, de longs gémissements vien-  
« dront après. Si Dieu t'appelle au combat et qu'ils demandent  
« à te suivre, réponds : Je ne vous recevrai pas parmi les miens,  
« vous ne combattrez pas sous mes bannières; à la pre-  
« mière rencontre vous préféreriez à la bataille l'asile de vos  
« maisons. Restez avec les lâches.

« Si quelqu'un d'eux meurt, qu'il ne soit pas prié pour lui;  
« ne t'arrête pas sur sa tombe, parce qu'ils refusèrent de croire  
« à Dieu et à son envoyé, et périrent dans l'infidélité. Que leurs  
« richesses et le nombre de leurs fils ne t'éblouissent pas. Dieu  
« s'en servira pour les punir ici-bas, et ils mourront dans leur  
« iniquité.

« Quand Dieu envoyait un chapitre qui prescrivait de croire  
« en lui et en son apôtre, et de le suivre au combat, les plu-  
« robustes d'entre eux demandaient d'en être dispensés pour  
« rester avec leur famille. Ils voulurent demeurer avec les lâ-  
« ches; Dieu ferma leur cœur; ils n'entendront plus la sa-  
« gesse.

« Mais le prophète et les croyants, qui sacrifièrent leurs biens  
« et versèrent leur sang pour la défense de l'Islam, seront  
« comblés des faveurs du ciel et jouiront de la félicité. Ils  
« habiteront l'éternel séjour préparé par Dieu, les jardins de  
« délices arrosés d'eaux limpides, où est le comble de la béa-  
« titude.

« Plusieurs Arabes du désert vinrent s'excuser de marcher  
« à la guerre. Ceux qui croient que Dieu et le prophète sont  
« trompeurs resteront chez eux, et ils en porteront la peine. Les  
« faibles, les infirmes, ceux qui ne pourraient pas se suffire à  
« eux-mêmes, ne sont pas obligés à combattre; pourvu qu'ils  
« soient sincères envers Dieu et son prophète, ils éprouveront  
« l'indulgence et la miséricorde du Seigneur.

« Que les croyants qui te demandèrent des chevaux et s'en  
« allèrent en armes quand tu ne pus leur en donner, désolés  
« de ne pouvoir verser leur sang pour Dieu, ne craignent point

« d  
« d  
« so  
« «  
« N  
« v  
« se  
« re  
« re  
« vo  
« ré  
« ré  
« dé  
« les  
« «  
« dè  
« di  
« «  
« les  
« tin  
« pli  
« par  
« eux  
« Ac  
« rifl  
« ren  
« ren  
« ser  
« I  
« vos  
« qu  
« I  
« cev  
« pru  
« C  
« dél  
« por  
« den  
« ma  
« de  
« bas

« de reproches ; les coupables sont les riches qui demandent  
 « des exemptions, parce qu'ils préfèrent rester dans leurs mai-  
 « sons : Dieu les a marqués de la réprobation, et ils l'ignorent.

« A votre retour ils viendront avec des excuses. Dis-leur :  
 « Nous ne vous croyons pas ; Dieu nous a manifesté ce que  
 « vous êtes : Dieu et son ministre vous examineront. Vous  
 « serez conduits à celui qui connaît tous les secrets ; il  
 « révélera à vos yeux ce que vous avez fait. Quand vous  
 « reviendrez de la mêlée, ils vous conjureront de ne pas  
 « vous éloigner d'eux ; fuyez-les, ils sont immondes ; l'enfer  
 « récompensera leurs œuvres ; ils vous conjureront de les  
 « réadmettre dans votre amitié : si vous condescendez à leurs  
 « désirs, qu'il vous souvienne que le Seigneur est sans pitié pour  
 « les prévaricateurs.

« Les Arabes du désert sont les plus obstinés parmi les infi-  
 « dèles et les impies ; il faut qu'ils ignorent les lois que le ciel  
 « dicte au prophète : Dieu est sage et prudent.

« Parmi les Arabes pasteurs il y a beaucoup d'impies ; tu ne  
 « les connais pas, mais nous les connaissons. Un double châ-  
 « timent leur est destiné ; puis ils seront livrés au grand sup-  
 « plice. D'autres se confessèrent ; ils voulurent se racheter  
 « par de bonnes œuvres ; peut-être que le Seigneur jettera sur  
 « eux un regard propice, lui qui est indulgent et miséricordieux.  
 « Accepte une partie de leurs biens en aumône, pour les pu-  
 « rifier et expier leur désobéissance. Prie pour eux ; tes prières  
 « rendront la paix à leurs âmes : Dieu sait et entend tout. Igno-  
 « rent-ils que Dieu reçoit la pénitence et les aumônes de ses  
 « serviteurs, parce qu'il est indulgent et miséricordieux ?

« Dis-leur : Opérez ; Dieu, son apôtre et les fidèles verront  
 « vos actions ; vous comparaitrez au tribunal de celui devant  
 « qui il n'est point de secret ; il vous montrera vos œuvres.

« D'autres attendent le jugement de Dieu, préparés à re-  
 « cevoir ou châtiment ou faveurs. Le Très-Haut est sage et  
 « prudent.

« Ceux qui édifièrent un temple, séjour du crime et de l'infir-  
 « délité, germe de zizanie parmi les fidèles, ou bien ceux qui  
 « portèrent les armes contre Dieu et son ministre, ceux-là ten-  
 « dent des pièges, tout en jurant d'avoir des intentions pures ;  
 « mais le Tout-Puissant atteste leur mensonge. Fais en sorte  
 « de ne pas entrer dans cet édifice ; le véritable temple a pour  
 « base la piété. C'est là que tu dois faire la prière ; c'est là que

« les mortels doivent désirer d'être purifiés, parce que le Seigneur aime ceux qui sont purs. Des deux temples, l'un fondé sur la crainte de Dieu, l'autre sur l'argile rongée par le torrent et prêt à s'abîmer dans l'enfer, quel est le plus solide? Dieu n'est pas le guide des méchants.

« Leurs cœurs seront déchirés quand l'édifice élevé par eux s'éroulera. Dieu est prévoyant et sage.

« Dieu a acheté la vie et les biens des fidèles, et le paradis en est le prix. Ils combattront, ils mettront à mort les infidèles. Les promesses du Pentateuque, de l'Évangile, du Koran seront remplies; car qui plus que Dieu est fidèle à son alliance? Réjouissez-vous de votre marché; il est le sceau de votre félicité.

« Ceux qui font pénitence, qui servent le Seigneur, le louent, le prient, l'adorent, jeûnent, veulent la justice, empêchent le crime, et observent les commandements divins, seront bienheureux...

« Tous les fidèles ne doivent pas prendre les armes à la fois. Qu'il reste une partie d'entre eux, afin qu'en s'instruisant dans la foi, ils puissent instruire les autres au retour.

« O croyants! combattez vos voisins infidèles; qu'ils trouvent en vous des ennemis implacables. Souvenez-vous que le Très-Haut est avec qui le craint.

« Chaque fois qu'un nouveau chapitre vous sera envoyé du ciel, ils diront : *Qui de vous peut accorder foi à cette doctrine?* Mais elle renforcera la croyance des fidèles, qui y trouveront la consolation. Elle accroîtra la plaie de ceux dont le cœur est gangrené, et ils mourront dans leur impiété.

« Du milieu de vous s'est élevé un prophète insigne destiné à vous arracher à vos erreurs; le zèle de votre salut l'enflamme, et les fidèles ne doivent attendre de lui qu'indulgence et miséricorde. S'ils refusent d'ajouter foi à la doctrine que tu enseignes, dis-leur : Dieu me suffit; il n'y a pas d'autre Dieu que lui. J'ai mis en lui ma confiance; il est le Seigneur au trône majestueux. »

La solennité de ce pèlerinage redoubla le zèle des croyants pour le nouveau culte, qui fut embrassé par les tribus les plus lointaines. Basan et Shar se convertirent, et fermèrent la série millénaire des rois de l'Yémen.

Lorsque Mahomet fit de nouveau le pèlerinage de la Mecque,

il t  
du  
tio  
l'u  
Ne  
tio  
l'is  
nor  
for  
cal  
pra  
I  
Roi  
des  
des  
ave  
dés  
cut  
qui  
ses  
frag  
bles  
mon  
bou  
dra  
ave  
ce n  
Q  
faire  
tous  
lis k  
prié  
sole  
alor  
expi  
moi  
as e

(1)  
mine  
de la

il traînait après lui quatre-vingt-dix mille dévots. Il leur prêcha du haut d'une colline les cérémonies du rite et leur signification; il leur enseigna, du sommet d'une autre, le dogme de l'unité de Dieu, et dit : *Malheureux qui renie votre religion ! Ne craignez pas lui, mais moi. J'ai mis aujourd'hui la perfection à votre loi et accompli ma grâce sur vous, et je désire que l'islamisme soit votre foi.* Il immola soixante-trois chameaux, nombre égal à celui de ses années, et Ali trente-sept. Il reforma le calendrier, en rétablissant l'année lunaire sans intercalation, et accomplit avec précision, dans tous leurs détails, les pratiques dévotes du pèlerinage.

De retour à Médine, il s'apprêtait à attaquer la Syrie et les Roumi, quand il fut pris d'une fièvre qui s'accrut à la nouvelle des progrès faits par deux apostats. Il dit à ses femmes, près desquelles il séjournait alternativement, qu'il souhaitait rester avec une seule pendant sa maladie; et toutes se réunirent pour désigner Aïésa. Le prophète ne cessa pas de prier tant qu'il en eut la force; il se fit porter à la mosquée, où il pria pour ceux qui étaient morts pour la foi, loua Dieu, demanda pardon de ses péchés; puis il dit : *Est-il parmi vous quelqu'un que j'aie frappé ? Voici mes épaules, qu'il me rende la pareille. Ai-je blessé quelqu'un dans sa réputation ? Qu'il en fasse autant à mon égard. Ai-je causé quelque dommage en argent ? Voici ma bourse.* Un homme du peuple se leva, et dit : *Tu me dois trois drachmes (1) depuis longtemps.* Et le prophète les lui fit rendre avec les intérêts, en ajoutant : *Mieux vaut endurer la honte en ce monde que dans l'autre !*

Quand les forces lui manquèrent, il chargea Abou-Bekr de faire la prière dans la mosquée. Il dit aux Ansariens : *Extirpez tous les idôlâtres de la péninsule; accordez aux nouveaux convertis les mêmes privilèges qu'aux musulmans, et soyez assidus à la prière.* Après quinze jours de souffrances, Gabriel vint le consoler en lui annonçant la mort d'un des deux apostats rebelles; alors le prophète permit à l'ange de la mort de le frapper. Il expira sur les genoux d'Aïésa, en s'écriant : *Seigneur, reçois-moi dans ta miséricorde; accorde-moi place parmi ceux que tu as élevés dans ta grâce et dans ta faveur.* Il avait vécu soixante-

(1) La drachme des premiers temps mahométans est plus large et plus mince que celle des Grecs, mais presque du même poids. Il en est de même de la monnaie d'or.



trois ans (1), sur lesquels il en avait prophétisé vingt-trois et dominé dix.

Il était de stature moyenne, avait la tête grosse, la peau brune et colorée, des traits prononcés, les yeux grands et vifs, le front large et proéminent, le nez aquilin, les cheveux d'un noir d'ébène, la barbe épaisse, la physionomie d'une douceur majestueuse; mais quand il était en proie à la colère, on voyait une veine entre ses sourcils se gonfler d'une manière effrayante. Affable avec ses inférieurs, enjoué avec ses amis, il se nourrissait, même après avoir acquis tant de trésors, de pain d'orge dont la quantité était exactement mesurée, se contentant d'y joindre des dattes et de l'eau pure; si bien que deux mois se passaient quelquefois sans qu'il y eût de feu allumé dans sa demeure. Simple dans ses habitudes, il trayait lui-même les chèvres, balayait, allumait le feu, raccommodait ses vêtements, et s'occupait d'autres soins de ménage. Jamais il n'affecta le faste d'un roi.

Il ne savait ni lire ni écrire, ou du moins il feignait d'être illettré, pour inspirer une plus grande foi dans les révélations qui, disait-il, lui étaient faites par écrit. La forme de ces révélations tendait à faire vénérer l'écriture, puisque Dieu même y avait recours. Mahomet recommande d'ailleurs l'étude de temps à autre. *Tout mal, dit-il, nait de l'ignorance; il y a cependant un plus grand mal: c'est d'ignorer sa propre ignorance. L'ignorant ne fait pas attention à ce qui se passe autour de lui, ni à ce que font les autres; s'il possède une vertu, il croit en avoir cent; s'il a mille défauts, il ne s'en connaît pas un.* Il avait aussi sans cesse cette sentence à la bouche: *L'ignorance est une mauvaise monture, qui rend ridicule celui qui la monte et celui qui la conduit.* Comme un Arabe se plaignait de ce qu'un savant s'était arrêté deux jours dans sa demeure, Mahomet lui dit: *Les montagnes manifestent par l'écho le plaisir qu'elles ressentent aux accents d'une voix mélodieuse; les roses et les jasmins s'épanouissent aux chants des rossignols (2); les chameaux eux-mêmes se raniment à la chanson du chamelier. Celui-là est plus dur que le roc, plus stupide qu'une bête, qui ne se plaît pas à l'entretien du savant.*

(1) Il s'agit ici d'années lunaires, qui équivalent à environ soixante et une années solaires.

(2) La poésie orientale célèbre souvent les amours du rossignol et de la rose.

Il ét  
rare, d  
il s'écr  
fait ma  
geait,  
mis, et

Au d  
choses  
lité et e  
de l'arb  
il est a  
félicité  
avec co

Il res  
il se pr  
jours; i  
avec M  
sa fille.  
Aïésa l  
elle étai  
— Non  
être pre  
mépris  
persécut

Lorsq  
qu'à qu  
le Kor  
marier  
et dans  
Il s'épr  
voyée M  
elle par  
pour la  
Omar g  
le silen  
Aïésa, c  
tant ap  
Afssa, c  
de nouv  
pour pé

Le ch

Il était patient dans la mauvaise fortune et, ce qui est plus rare, dans la prospérité. En apprenant la mort de sa fille Bakia, il s'écria : *Que Dieu soit béni! Recevons de lui comme un bienfait même la mort de nos enfants.* Cruel quand sa sûreté l'exigeait, il sut aussi pardonner. Il traita avec générosité ses ennemis, et observa scrupuleusement les conventions.

Au dire des auteurs arabes, Mahomet surpassa en quatre choses tous les autres hommes : en valeur, à la lutte, en libéralité et en vigueur maritale. *La libéralité, disait-il, est une branche de l'arbre de la béatitude, dont la racine est dans le paradis, où il est arrosé par les eaux du fleuve Kauster.* Il disait aussi : *La félicité consiste ici-bas à faire du bien à ses amis, et à souffrir avec constance le mal de la part de ses ennemis.*

Il resta jusqu'à cinquante ans fidèle à Kadija, envers laquelle il se proclamait redevable de sa fortune, et il la respecta toujours ; il la plaça au nombre des quatre femmes miroirs de vertu, avec Marie, sœur de Moïse ; Marie, mère du Christ, et Fatime, sa fille. Comme il ne cessait de parler d'elle avec ses femmes, Aïésa l'interrompit un jour, en s'écriant : *Quoi qu'il en soit, elle était vieille, et elle a été remplacée par une qui vaut mieux.* — *Non, par Dieu,* reprit le prophète, *aucune femme ne peut être préférée à Kadija, qui crut en moi quand les hommes me méprisaient, et qui pourvut à mes besoins quand j'étais pauvre et persécuté.*

Lorsqu'elle eut cessé de vivre, il épousa successivement jusqu'à quinze femmes, bien qu'il n'en eût permis que quatre dans le Koran. Il se fit même autoriser et ordonner par le ciel de se marier à la femme d'un autre. Il eut en outre onze concubines, et dans le même moment il passait dans les bras de plusieurs. Il s'éprit d'une esclave cophite nommée Marie, que lui avait envoyée Mou-Kaucas, gouverneur de l'Égypte ; mais, surpris avec elle par Afssa, fille d'Omar, une de ses femmes, il lui jura, pour la conserver, qu'il ne toucherait plus cette Cophite ; et que Omar gouvernerait les croyants après Abou-Bekr, si elle gardait le silence sur ce qui s'était passé. Mais elle confia le secret à Aïésa, qui le rapporta à Abou-Bekr, son père. Mahomet, s'étant aperçu du mécontentement de l'une et de l'autre, répudia Afssa, et se tint un mois éloigné de ses femmes. Pour se livrer à de nouvelles amours, il ajouta alors dans le Koran un chapitre pour permettre aux musulmans de manquer à leurs serments.

Le châtement infligé à Afssa était terrible, attendu que, répu-

diée par le prophète, elle n'aurait pu passer dans la couche d'un autre époux. Craignant donc de s'aliéner Omar, Mahomet fit courir le bruit que Gabriel lui avait ordonné de récompenser les jeûnes et la piété de la jeune femme, en la reprenant. Il arriva que, dans une marche de nuit, Aïésa demeura en arrière; elle reparut le lendemain matin, mais accompagnée d'un guerrier, ce qui donna naissance à beaucoup de suppositions parmi les Arabes. Mahomet, quoique très-jaloux, voulant peut-être, comme César, que ses femmes ne fussent pas même soupçonnées, se fit assurer par une révélation qu'Aïésa était immaculée, punit les médisans, et inscrivit dans la loi qu'une femme ne pourrait être condamnée pour adultère qu'autant qu'elle aurait été vue en faute par quatre hommes. Aïésa fut celle de ses femmes qu'il aima le plus, et elle demeura la confidente des mystères de son agonie. On la considéra ensuite comme la mère des croyants (*Omm el-moslem*), et l'interprète des pensées du prophète.

Il ne laissa d'autre enfant légitime que Fatime, femme d'Ali. Tous ceux, en grand nombre, qui se vantent de descendre de lui, et qui seuls ont le droit de porter le turban vert, sont issus de ses enfants naturels.

Les révélations furent le principal instrument de la puissance de Mahomet, qui fit sans cesse intervenir la Divinité, selon qu'il était nécessaire à ses fins. Mais on ne peut que condamner le honteux abus qu'il fit de la parole divine pour autoriser ses propres désordres, à tel point que sa vie fut une exception continue aux règles posées par lui-même, et que l'ange Gabriel dut chaque fois venir le dispenser de les observer. Animé d'abord du zèle de l'indignation contre l'idolâtrie, il eut ensuite recours à l'imposture en simulant des communications répétées avec la Divinité, à laquelle il attribua toutes ses résolutions, ainsi que sa farouche intolérance envers les Hébreux et les chrétiens. Lui-même prononça sa condamnation, quand il écrivit : *Quelle impiété pire que de faire Dieu complice d'un mensonge, que de s'attribuer des révélations que l'on n'a pas, que de dire : Je ferai descendre un livre égal à celui que Dieu envoya.*

Il ne prétendit pas au don des miracles; et si ses ennemis lui en demandaient en témoignage de son apostolat, il citait les victoires remportées à l'aide des bataillons d'anges qui combattaient avec ses guerriers. « Ils jurèrent que, s'ils voyaient un seul miracle, ils croiraient au livre qui te fut envoyé. En effet,

« les  
« la m  
« qui  
« en c  
« jaill  
« puis  
« dis-  
« les  
« croi  
« P  
« de  
« des  
« A q  
« emb  
« vou  
« Mal  
Mal

un pr  
arbre  
ses de  
des m

Par  
célèbr  
mait  
cœur  
et de  
lui an  
propl  
l'écla  
privé  
celui  
l'auté  
elle l  
Abra  
joyeu  
mont  
ainsi  
à des

(1)  
quelle

« les miracles, bien que les infidèles ne l'avouent pas, sont dans  
 « la main de Dieu. Dis-leur : Celui qui fait croître les moissons,  
 « qui alimente l'homme avec le pain, et le façonne en chair et  
 « en os, ne pourrait-il planter un jardin dans le désert et faire  
 « jaillir des eaux vives d'un rocher? Oui, sans doute, sa toute-  
 « puissance abat le raisonnement des infidèles. O prophète!  
 « dis-leur que, quand ils verraient des millions d'anges, quand  
 « les morts parleraient, ils ne croiraient pas plus qu'ils ne  
 « croient à cette heure aux bienfaits divins.

« Peuples, les arguments abondent pour vous convaincre  
 « de la vérité. Je n'emploierai de prodiges que pour l'effroi  
 « des méchants. Ne suis-je pas un homme comme les autres?  
 « A quoi bon les miracles? J'ai été envoyé pour vous inviter à  
 « embrasser le bien qui vous était offert, et à craindre le mal qui  
 « vous menaçait. Je dis uniquement ce qui me fut prescrit.  
 « Malheur à qui refusera de m'écouter! »

Malgré une déclaration si précise, ses sectateurs associèrent  
 un prodige à chacun de ses actes. Ce sont des pierres et des  
 arbres qui lui rendent hommage, des sources qui jaillissent de  
 ses doigts, des affamés qu'il rassasie, des malades qu'il guérit,  
 des morts qu'il ressuscite.

Parmi ces miracles, rapportés en foule dans la *Suna*, le plus  
 célèbre est son voyage au ciel. Une nuit, pendant qu'il dor-  
 mait sans autre abri que le ciel, l'ange Gabriel lui ouvrit le  
 cœur (1), et en ayant exprimé la goutte noire, l'emplit de foi  
 et de science. Agitant ensuite soixante-dix paires d'ailes, il  
 lui amena la jument Al-Borak, sur laquelle chevauchent les  
 prophètes dans les missions divines : elle est plus rapide que  
 l'éclair, aussi intelligente que l'homme; seulement elle est  
 privée du don de la parole. Aussitôt qu'elle fut informée que  
 celui qu'elle devait porter était le médiateur, l'intercesseur,  
 l'auteur de l'Islam, elle se calma, et l'ayant reçu sur son dos,  
 elle le conduisit à Jérusalem. Il y rencontra dans le temple  
 Abraham, Moïse et Jésus, avec d'autres saints qui lui firent un  
 joyeux accueil et se mirent à prier avec lui. Mahomet et Gabriel  
 montèrent ensuite un escalier qui se trouvait là, et parvinrent  
 ainsi au premier ciel, d'argent pur, où ils virent, suspendues  
 à des chaînes d'or, les étoiles grosses comme le mont Noho,

(1) Quelques-uns croient que cette phrase fait allusion à l'épilepsie à la-  
 quelle il était sujet, suivant les Grecs.

près la Mecque. Les anges y faisaient sentinelle, afin que les démons n'approchassent pas du paradis. D'autres anges y avaient la forme de tous les animaux, et chacun d'eux priaït pour l'espèce dont il avait revêtu l'aspect. Immense entre tous était le coq blanc, dont la tête atteignait le second ciel, distant du premier d'un voyage de cinq cents ans (1). Trois voix résonnent continuellement à l'oreille de Dieu : celle du croyant qui lit sans cesse le Koran ; celle du pécheur qui tous les matins implore le pardon de ses fautes ; et celle du coq gigantesque, la plus agréable de toutes.

Mahomet fut reçu dans ce séjour avec de grands honneurs, et salué par Abraham comme le plus grand de ses fils et des prophètes. Puis, en moins de temps qu'on n'en peut mettre à le dire, il arriva au second ciel, de fer, où il rencontra Noé, Jésus et Jean. Dans le troisième, tout en pierres précieuses, se tenait le *Fidèle* de Dieu, ange qui commandait à cent mille autres, et si grand qu'un espace de soixante-dix mille journées de marche s'étendait d'un de ses yeux à l'autre. Il avait devant lui une table sur laquelle il ne cessait d'écrire et d'effacer. C'était l'ange de la mort. Dans ce séjour habitaient David, Salomon et Joseph, qui honorèrent leurs successeurs. Dans le quatrième ciel, tout d'émeraude, vivait Hénoch, avec une foule d'anges plus nombreuse encore. L'un d'eux, si grand qu'il touchait au cinquième ciel, distant de cinq cents ans de chemin, gémissait incessamment sur les péchés des hommes.

Le cinquième ciel, demeure d'Aaron, est en or pur, et le feu de la colère de Dieu y est conservé pour les pécheurs obstinés. Dans le sixième, Moïse salua Mahomet comme son frère, mais s'affligea en pensant qu'il ferait entrer dans le ciel plus de musulmans que lui-même n'y avait introduit de Juifs. Dans le septième, composé de la lumière la plus limpide, il vit la plus grande créature de Dieu. C'est un ange ayant soixante-dix mille têtes, dont chacune a soixante-dix mille bouches, et chaque bouche soixante-dix mille langues, parlant chacune soixante-dix mille idiomes pour célébrer les louanges du Seigneur.

Mahomet fut élevé jusqu'à l'arbre Lotos, passé lequel il n'est pas donné aux anges eux-mêmes de s'élancer. Gabriel laissa donc là le prophète, qui fut conduit par Asrafel jusqu'au

(1) Fable tirée, comme tant d'autres, du Talmud babylonien.

trône  
ténèbr  
ce-toi,

Mar  
de la D  
Dieu g  
le pén  
ensuite  
lern, c

Le t  
manife  
à tant  
répond  
que tu

Tell  
avait r  
l'aide  
sur la  
héros,  
de la l  
cité; s  
des suc  
la pers  
l'obstin  
riser u  
il prop  
plus gl  
Porté

(1) Le  
Mahome  
veloppée  
cinquant  
cette sol  
l'essuie  
les lévri  
que les  
est dist  
grands.  
eau dan  
jour, po  
le feu et  
l., 19.

trône de l'Éternel, à travers deux mers de lumière et une de ténèbres, et il entendit une voix qui lui disait : *Mahomet, avance-toi, et approche-toi de Dieu puissant et glorieux!*

Marchant donc en avant, il s'approcha à deux portées d'arc de la Divinité, et il lut à la droite du trône : *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.* Dieu le toucha, le pénétra d'un saint frisson, et lui ouvrit ses secrets. Revenant ensuite sur ses pas, il retrouva Gabriel, qui le ramena à Jérusalem, où Al-Borak l'attendait.

Le tout s'était accompli en quelques heures. Mahomet ayant manifesté à Gabriel la crainte que le peuple ne refusât croyance à tant de merveilles et ne l'accusât de mensonge, l'ange lui répondit : *Abou-Bekr, témoin fidèle, justifiera les prodiges que tu raconteras.*

Telles furent les belles inventions de ses croyants; mais il avait raison de dire que ses miracles étaient ses victoires, à l'aide desquelles il parvint, de pauvre qu'il était, à dominer sur la moitié du monde. Marchand, prophète, prédicateur, héros, législateur, poète, il forma le projet d'établir, au milieu de la lutte des religions, un dogme de la plus grande simplicité; sa force s'accroît par la patience avec laquelle il poursuit des succès lents, et par les épreuves que lui suscite la résistance; la persécution lui assure un refuge en Abyssinie et à Médine; l'obstination lui fait rejeter les chrétiens et les Juifs, pour favoriser uniquement ses compatriotes; puis, levant l'étendard, il propose l'alternative de victoires glorieuses ou d'un martyre plus glorieux encore. Cet étendard (1) ne dut plus se reposer. Porté par le général lui-même, qui le tenait d'une main et

(1) Les musulmans l'appellent *Oucab Sandjak Schérif*. La bannière de Mahomet, qui se trouve à Constantinople, dans la salle des reliques, est enveloppée de quarante couvertures de soie, et les vêtements du prophète de cinquante. Le 19 du Ramadan, la cour est admise à baiser l'étendard, et cette solennité se répète chaque année. Après chaque baiser, le grand écuyer l'essuie avec une pièce de mousseline, que conserve précieusement celui dont les lèvres viennent de toucher la relique : après la cérémonie, le bord que les dévots ont baisé est lavé dans un grand vase d'argent, dont l'eau est distribuée dans des fioles qu'on renvoie cachetées aux princes et aux grands. Le porteur reçoit un cadeau. On verse quelques gouttes de cette eau dans la première gorgée que prennent les musulmans le soir de ce même jour, pour rompre le jeûne; et elle est regardée comme un préservatif contre le feu et les maudits. HAMMER, *Staatsvers. und Statsverw. der Osm. R.* I., 19.

combattait de l'autre, il fut d'abord déposé à Médine, capitale de l'Islam, puis à Bagdad, à Damas, au Caire, d'où la maison d'Othman ou Osman le fit passer à Pruse, à Gallipoli, à Constantinople. Un exemplaire du Koran, d'un caractère très-fin, copié de la main d'Omar, y est enveloppé avec une clef d'argent de la Kaaba. Il est déployé seulement quand le sultan ou le premier vizir se met à la tête de l'armée, ou quand on veut raviver l'enthousiasme national et religieux.

Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, ce fut une désolation universelle parmi ses fidèles; puis il y eut des murmures de mécontentement et de doute. Quelques-uns dirent que le prophète ne pouvait mourir, et que, comme Moïse, il reviendrait après quarante jours, ou ressusciterait après trois comme le Christ. L'impétueux Omar alla même jusqu'à menacer de son épée ceux qui élèveraient une opinion contraire. Mais le prudent Abou-Bekr, tout en louant son zèle, en désapprouva les effets. *Adorez-vous, dit-il, Mahomet ou le Dieu de Mahomet? Dieu vit éternellement; mais son apôtre était mortel comme nous, et il a terminé sa carrière.*

Cette sentence, confirmée par un commencement de putréfaction, calma les esprits, et l'on prépara des funérailles splendides au prophète. Au lieu de pleurs et de gémissements, ce ne furent que louanges décernées à ce grand homme, qui avait réuni le laurier du poète, le sceptre du législateur et l'épée du guerrier.

Mais une nouvelle contestation s'éleva lorsqu'il s'agit de désigner le lieu où il serait enseveli. Les Moudgériens voulaient qu'il fût porté à la Mecque, sa ville natale; les Ansariens, le posséder à Médine, qui lui avait donné asile; d'autres, le déposer à Jérusalem, au milieu des prophètes. Abou-Bekr trancha encore la difficulté, en déclarant que le prophète avait exprimé la volonté d'être inhumé au lieu où il mourrait.

Sa fosse fut donc creusée sous le lit même où il avait expiré, et il y fut déposé. On éleva ensuite en cet endroit une magnifique mosquée, sur le modèle de celle de la Mecque, en forme de tour, ceinte de galeries à couvert, avec un petit édifice au centre. Elle est soutenue par deux cent quatre-vingt-seize colonnes, différentes l'une de l'autre, s'élevant de terre, et ornées d'arabesques, de pierres précieuses, et d'inscriptions en or.

A l'angle sud-est de la mosquée est le tombeau de Mahomet,

dans u  
A côté  
tombe  
Mah  
dits les  
prophè  
visiter  
Celui q  
surtout  
Avant d  
revêt se  
précieu  
il doit d  
mille d  
et ouvre  
vers le  
beau,  
souveni  
les pren

La do  
se trouv  
le code  
bus épar  
une mo  
était que  
nation re

On app  
et chacu  
nom de  
longueur  
mais par  
versets,

(\*) Voyez

dans un carré de pierres noires que soutiennent deux colonnes. A côté de lui reposent ses deux premiers successeurs, dont les tombes sont toujours couvertes de précieux tapis.

Mahomet s'étant écrié, peu de temps avant de mourir : *Maudits les Juifs, qui convertirent en temples les sépulcres de leurs prophètes!* il ne pouvait avoir un temple comme Dieu; mais visiter son tombeau est un des principaux devoirs de l'islamisme. Celui qui s'y rend doit répéter assidûment certaines formules, surtout lorsqu'il aperçoit les arbres du territoire de Médine. Avant d'entrer dans la ville, il se purifie par des ablutions, revêt ses plus beaux habits, se parfume des aromates les plus précieux, et fait des aumônes. En approchant de la mosquée, il doit dire ! *O Seigneur! soyez propice à Mahomet et à la famille de Mahomet. O Seigneur! remettez-moi mes péchés, et ouvrez-moi les portes de votre miséricorde.* Il s'avance ensuite vers le *parterre glorieux des fleurs*, c'est-à-dire vers le tombeau, et va prier dans les différents lieux consacrés par des souvenirs, en accomplissant les cérémonies que pratiquèrent les premiers apôtres.

---

### CHAPITRE III.

#### AL-KORAN.

La doctrine, les erreurs, les vertus et les vices de Mahomet se trouvent consignés dans le Koran (1), qu'il destinait à être le code civil et religieux des Arabes, afin de réunir leurs tribus éparses sous une seule loi, dans une seule croyance, dans une morale réformée, dans un culte plus pur. Son intention était que ses successeurs fussent et pontifes et souverains de la nation ralliée autour d'eux.

On appelle Al-Koran, c'est-à-dire, *le Livre*, l'ouvrage entier et chacun de ses chapitres, auxquels on donne autrement le nom de *Soura*. Ils sont en tout au nombre de cent quatorze, de longueur inégale, distingués non par leur numéro d'ordre, mais par des titres particuliers, tirés, soit de quelqu'un des versets, soit de la personne qui y parle, ou même dictés par le

(1) Voyez, à la fin du volume, la note D.



caprice. Ils sont en prose, mais par lignes parallèles, avec des rimes fréquentes, obtenues parfois en interrompant et même en altérant le sens. En tête de chaque chapitre, à l'exception du neuvième, on lit : Au nom du Seigneur élément et miséricordieux (*Besm ullah etrohman etrahim*), formule dont les musulmans font précéder tous leurs écrits.

Le Koran est écrit de toute éternité sur une table nommée par les musulmans *gardés*, à cause des milliers d'anges qui veillent alentour, afin que les démons n'en altèrent pas le contenu. Elle est aussi longue que l'espace qui sépare le ciel de la terre, aussi large que la distance de l'orient à l'occident; elle est faite d'une seule pierre précieuse, de la plus grande blancheur. Le Koran était près du trône de Dieu dans le septième ciel; ce fut de là que Gabriel l'apporta au prophète écrit sur un papier orné de soie et de pierreries. Mais comme les versets lui furent révélés de temps en temps, selon qu'il survenait un fait important, ou qu'il voulait surmonter une difficulté, justifier un acte, déterminer une entreprise, modifier une opinion, l'ouvrage manque de l'unité d'inspiration et de pensée : non-seulement l'auteur se répète, mais il se contredit. Mettait-il au jour un verset nouveau, soudain ses disciples l'apprenaient par cœur, et l'écrivaient sur des feuilles de palmier, sur des pierres blanches, des bandes de cuir ou des épaules de mouton. Ces versets furent ainsi renfermés dans un coffre, et confiés à une des femmes de Mahomet. Plus tard, Zéid, le meilleur de ses secrétaires, les recueillit sans ordre de temps ni de matière : voilà pourquoi on trouve à la fin ce qui appartient évidemment au commencement; ce qui fut révélé à Médine mêlé avec ce qui l'a été à la Mecque; et même dans un seul chapitre des versets révélés dans l'une et l'autre ville; le tout, en un mot, est recueilli sans ordre; chaque chose se trouve comme elle s'est présentée sous la main du compilateur. C'est pour cela aussi que les premiers chapitres sont d'une extrême longueur, et les derniers très-courts. Le neuvième commence pourtant ainsi : *Ce livre est distribué dans un ordre judicieux, étant l'œuvre de Celui qui possède la sagesse et la science.*

Indépendamment des doutes occasionnés par cette confusion, il en nait d'autres de l'obscurité intrinsèque de plusieurs passages : aussi les théologiens et les commentateurs eurent à se fatiguer sans fin pour se reconnaître dans ce pêle-mêle de visions, de récits, de préceptes, de conseils, de faux et de vrai.

650.

331

de s  
trad  
cert  
est e  
le se  
sion

L'  
ceux  
fut d  
verse  
dans  
lire a

Il a  
Médi  
Syrie  
le no  
cent  
comp  
trois  
comb

Le  
en un  
la pén  
Dieu  
avait,  
pour  
les hé  
transi  
tré, c  
forme  
religio  
divine  
le juif  
Salvan  
aussi  
Bible à

(1) C  
saints.

(2) M  
figure d  
logicien

T.

de sublime et d'absurde. Ils s'efforcent d'en élaguer les contradictions évidentes, en affirmant que Dieu ordonna d'abord certaines choses qu'il lui plut ensuite d'abroger; que le sens est effacé pour les unes, la lettre seulement pour les autres dont le sens subsiste; qu'il en est aussi dont la lettre reste à l'exclusion du sens.

L'absence des voyelles dans l'alphabet arabe, comme dans ceux des autres idiomes sémitiques (l'introduction des points fut de beaucoup postérieure à Mahomet), fait que la manière diverse de relever les mots produit d'énormes différences de sens dans le Koran, bien qu'on ait institué des *mokri* destinés à le lire avec l'accentuation précise.

Il existe sept éditions diverses de ce livre : deux publiées à Médine, une à la Mecque, une à Koufa, les autres à Bosra et en Syrie, sans compter la *Vulgate*. Elles diffèrent entre elles pour le nombre des versets, depuis six mille jusqu'à six mille deux cent trente-six, qui donnent, puisqu'on a pris la peine de les compter, soixante-dix-sept mille six cent trente-neuf mots et trois cent vingt-trois mille quinze lettres (1); on sait même combien de fois revient chacune des lettres.

Le sabéisme, ancienne religion des Arabes, avait dégénéré en un culte superstitieux; le christianisme, qui pénétrait dans la péninsule, faisait sentir le besoin d'une religion qui délivrât Dieu et l'homme des liens de la matière; mais le sabéisme avait, pour empêcher son triomphe, d'un côté, le respect pour l'ancienne foi, de l'autre, l'opposition des Juifs, enfin les hérésies. Le nouveau culte ne pouvait donc être qu'une transition entre ces éléments divers. Mahomet, *prophète illettré*, comme il s'appelle lui-même, dut se servir d'autrui pour former un code, pour se procurer la connaissance des autres religions. Or, ceux qui ne croient pas en sa révélation, soit divine, soit diabolique (2), désignent pour ses collaborateurs le juif Abdallah-ebn-Salam, le moine nestorien Sergius, et Salvan, mage converti au christianisme; quelques-uns citent aussi un Caïn ou Aïch, libraire chrétien, qui lui donna la Bible à lire. Ces traditions discordantes ne font peut-être que

(1) Cet exercice de patience fut aussi fait par les rabbins pour les livres saints.

(2) Maracci suppose que le diable vint inspirer le prophète arabe sous la figure de Gabriel. Il faudrait alors supposer que Satan est plus poète et moins logique que Dante et beaucoup d'autres ne le pensent.

symboliser dans ces divers personnages la triple influence des anciennes religions sur la nouvelle. En effet, ce qui dans la loi de Mahomet semble se rapporter au culte des Perses, avait pu déjà être introduit dans l'Arabie par les doctrines des Sabéens. C'est à peine s'il paraît avoir eu quelque connaissance de l'Évangile; ce qu'il en emprunte est peu de chose, encore les traditions évangéliques sont-elles défigurées comme si elles reposaient sur des ouï-dire, ou sur des livres apocryphes. Il fait plus souvent usage de l'Ancien Testament, citant expressément le Pentateuque et les Psaumes, s'appuyant sur les patriarches, racontant même leur histoire avec l'intention expresse de réintégrer leurs enseignements, leurs exemples, et de flatter la vanité de la nation qui leur attribuait son origine.

Voilà douze siècles que ce livre est vénéré, par des nations puissantes, comme code religieux et politique, et le respect pour son contenu s'étend jusque sur sa forme extérieure. Tout musulman est obligé d'en faire ou d'en faire faire une copie; et le sultan deux, comme fidèle et comme prince. On l'enrichit d'or et de pierreries; un musulman ne le toucherait pas sans s'être purifié rituellement, et ne le tiendrait jamais, en le lisant, plus bas que la ceinture. On en inscrit les versets sur les bannières et sur les palais, on l'emporte avec soi à la guerre, on le consulte dans les cas douteux, on regarde comme une profanation de le laisser tomber dans les mains des mécréants.

Mérite  
littéraire.

Il est, en outre, révérend par les Arabes comme chef-d'œuvre littéraire. *On dit qu'un homme a dicté le livre à Mahomet; mais celui qu'on désigne parle une langue étrangère, tandis que l'arabe du Koran est pur et élégant* (chap. VI). C'est en ces termes que le prophète démentait les faux bruits. Il est constant que son œuvre est écrite dans le dialecte le plus châtié, celui de la Mecque, qui devint la langue littéraire enseignée dans les écoles. Mahomet tira de la beauté de l'ouvrage une preuve de sa rédaction divine, déflant tout mortel ou tout ange d'écrire une page d'un aussi grand mérite. Il existait à cette époque un poète très-célèbre nommé Abou-Okail-Léhid, qui avait exposé à la porte de la Kaaba une de ses compositions commençant par ces mots : *Toute louange qui n'est pas adressée à Dieu est vaine; tout bien ne provenant pas de Dieu est l'ombre du bien*. Le mérite en était si grand, qu'aucun concurrent n'osa se présenter pour lui disputer la palme. Mais

le c  
fut  
déb  
fect  
et se  
Q  
grac  
de l  
mèn  
pren  
subl  
cont  
Le  
tradi  
trinc  
par

(1)  
fait m  
tintle  
" A  
" A  
le Sel  
" E  
dans  
" D  
aux é  
" L  
" P  
leur a  
" D  
verts  
" S  
portez  
êtes s  
(2)  
combl

" T  
tant a  
(8)  
y parle  
que tu  
réta su  
aux m

le chapitre *Al-Bakrah* (1) du Koran ayant été exposé, Lébid fut saisi d'une telle extase d'admiration, qu'il s'avoua vaincu, déclarant qu'il était impossible d'atteindre à une pareille perfection sans une inspiration divine. Il abjura donc l'idolâtrie, et se convertit à l'islamisme (2).

Quelques peintures riantes ou sévères, des images tantôt gracieuses; tantôt magnifiques, des descriptions majestueuses de la toute-puissance de Dieu, sont des qualités qu'un étranger même peut apercevoir dans le Koran; mais celui qui ne comprend pas l'original est peu dédommagé, par quelques passages sublimes (3), des longueurs, des répétitions fastidieuses, de la confusion des matières, de la fréquente obscurité.

Les musulmans vénèrent, outre le Koran, la *Sounna* ou tradition qui correspond à la *Misna* des Juifs. Ce sont des doctrines transmises de vive voix par le prophète, et recueillies par écrit, deux siècles après, par Al-Bochari, qui, de trois

Sounna.

(1) Nous rapportons ici le commencement de ce chapitre, parce qu'il y est fait mention d'abord de l'infaillibilité du Koran; en second lieu, de la prédestination :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« A. L. M. Aucun doute sur ce livre; il est la règle de ceux qui craignent le Seigneur;

« De ceux qui croient aux vérités sublimes, qui font la prière et versent dans le sein des pauvres une partie des biens que nous leur avons donnés;

« De ceux qui croient à la doctrine que nous t'avons envoyée du ciel, et aux écritures, et qui sont fermes dans la croyance de l'avenir...

« Le Seigneur sera leur guide; la félicité, leur sort.

« Pour les infidèles, qu'on leur prêche l'Islam ou non, ils persisteront dans leur aveuglement.

« Dieu a mis un sceau à leur cœur et à leurs oreilles; leurs yeux sont couverts d'un voile, et la rigueur des supplices les attend...

« Si vous doutez du livre que nous avons envoyé à notre serviteur, apportez seulement un chapitre semblable à ceux qu'il contient; et si vous êtes sincères, appelez d'autres témoignages que celui de Dieu. »

(2) Ce poète composa, au moment de sa mort, un vers qui passe pour le comble du sublime :

*Vadjudto jédid' al mout gair lehdidh.*

« Tout ce qui est nouveau cause, dit-on, du plaisir; je n'en éprouve pour tant aucun, bien que la mort me soit nouvelle. »

(3) Le passage suivant du chap. XI est cité comme le plus sublime. Dieu y parle ainsi après le déluge: « Terre, engloutis tes eaux; ciel, absorbe celles que tu as versées. L'eau se retira, l'ordre de Dieu fut accompli, l'arche s'arrêta sur la montagne, et l'on entendit retentir ces paroles terribles: *Malheur aux méchants!* »

cent mille traditions incertaines, en tira, après les avoir examinées, sept mille deux cent soixante-cinq authentiques. Il allait chaque jour prier dans le temple de la Mecque et y faire les ablutions pour mieux réussir dans sa tâche, et lorsqu'il l'eut terminée, il déposa l'ouvrage sur la chaire, puis sur le tombeau du prophète.

On y ajouta ensuite l'*Ijmar*, décisions unanimes des imams orthodoxes sur les points controversés, et le *Kias*, explication que l'on tire des anciennes sentences pour les cas nouveaux.

Telles sont les sources de la doctrine mahométane (*Islam*), que les docteurs divisent en deux parties : l'*Iman* ou la foi, la théorie, et le *din* ou la pratique.

A commencer par les dogmes, le Koran est infaillible, car il commence ainsi : *Aucun doute sur ce livre*. Le Koran est la parole incarnée, incréée, éternelle, existant d'elle-même; c'était substituer un Dieu mort au Dieu vivant, et à la différence du christianisme, nul corps vivant n'était chargé de l'interpréter. La règle fondamentale est renfermée dans ces paroles, que les musulmans répètent à chaque instant : *Il n'est pas d'autre dieu que Dieu; un seul Dieu et aucun dieu en dehors de lui*. Chaque chapitre du Koran est une proclamation de cette vérité dans

Dieu.

laquelle Mahomet espérait réunir les religions en lutte. « Dieu  
« existe par lui-même, il n'engendre ni n'est engendré, il n'a  
« point de compagnon; il règne seul; louange à lui seul. Il  
« détache le grain de Pépi, le noyau de la datte; il fait sortir  
« la vie de la mort et la mort de la vie, il sépare l'aurore des  
« ténèbres et assigne la nuit au repos. Il place les astres dans le  
« firmament, pour vous conduire au milieu des ténèbres sur la  
« terre et sur les mers. Il vous a formés d'un seul homme, il  
« vous prépare un abri dans le sein de vos mères, et vous dis-  
« pose dans les reins de vos pères; il fait descendre la pluie pour  
« féconder les germes des plantes; il couvre la terre de ver-  
« dure, produit le grain; il fait croître le palmier avec ses  
« grappes. Vous lui devez les raisins, les oliviers, les grenadi-  
« ers de vos jardins. S'il veut produire quelque chose, il dit :  
« *Qu'elle se fasse!* et elle est faite. »

Telle était la croyance des premiers patriarches. « Nous  
« avons montré à Abraham le royaume des cieux et de la terre  
« pour rendre sa foi immuable. Quand la nuit l'eut entouré de  
« ses ombres, il vit une étoile et s'écria : *Voici mon Dieu!*  
« L'étoile ayant disparu, il reprit : *Je n'adorerai point de*

«  
«  
«  
« P  
« G  
« I  
« L  
« f  
« b  
A  
la T  
mèn  
C  
phy  
vers  
qu'il  
à lui  
com  
sa v  
sour  
Di  
créa  
de lu  
de la  
en a  
actio  
Le  
sabéi  
à la  
l'hon  
Ce  
Il fut  
« au  
(1)  
(2)  
saut q  
faire b  
Dans l  
stitué  
meux,  
en cou  
Christ

« *dieux qui disparaissent.* Il vit la lune se lever et dit : *Voici mon Dieu !* Mais quand elle se fut couchée, il ajouta : *Si le Seigneur ne m'eût éclairé, j'étais dans l'erreur.* Le soleil parut sur l'horizon, et il s'écria : *Celui-ci est mon Dieu, qui est plus grand que les autres.* Mais quand le soleil eut fini sa carrière, il continua ainsi : *Mon peuple, je repousse le culte de vos divinités. J'ai élevé mon front vers celui qui forma les cieux et la terre, j'adore son unité : ma main ne brûlera pas d'encens aux idoles (1). »*

Afin que l'idée du Dieu Un restât plus pure, Mahomet exclut la Trinité, défendit le culte des images et des reliques; lui-même n'aspira qu'au titre de prophète.

Pendant le Dieu de Mahomet n'est point cette puissance physique du sabéisme, substantiellement présente sous les diverses formes de la nature et de l'humanité; il créa le monde qu'il tira, non de lui-même, mais du néant : il n'est pas uni à lui par un lien naturel, par une continuité essentielle; mais, comme Jehovah, il est seul et séparé de tout, coexistant avec sa volonté, éternelle comme lui : le monde, sa création, est soumis à une nécessité absolue.

Dieu tout-puissant et omniscient, juste, bon, miséricordieux, créa les anges, ses ministres, d'une éclatante blancheur, formés de lumière; les principaux sont Gabriel, Michel, Asraël, ange de la mort; Israfil, ange de la résurrection (2). Chaque homme en a deux pour le garder, et pour prendre note de toutes ses actions.

Les anges ne sont donc pas une hiérarchie, comme dans le sabéisme, placée entre la création et le créateur; ils sont réduits à la condition de simples messagers créés pour le service de l'homme.

Pendant un des anges supérieurs refusa obéissance à Dieu. Il fut donc chassé du ciel et devint Satan (*Eblis*). « Nous dîmes aux anges : *Adorez Adam !* et ils l'adorèrent. Seul Eblis lui

(1) *Koran*, VI, et passim.

(2) On lit la même chose dans l'évangile apocryphe de saint Barnabé, sauf que les deux derniers anges sont nommés Raphaël et Uriel. On pourrait faire beaucoup de rapprochements entre le *Koran* et les livres apocryphes. Dans l'exemplaire de cet évangile que possèdent les musulmans, ils ont substitué au mot *Arctés*, consolateur, celui de *Paricell*, c'est-à-dire fameux, célèbre, équivalant à la signification arabe de *Mahamed*. Ils disent, en conséquence, que la venue de Mahomet a été prophétisée par Jésus-Christ.

« refusa hommage, et le Seigneur lui dit : *Pourquoi n'obéis-tu pas. et n'adores-tu pas Adam? — Je suis d'une nature supérieure à la sienne*, répondit Éblis; *je suis fait de feu, lui de « fange. — Hors d'ici*, dit le Seigneur; *le paradis n'est pas « pour les orgueilleux; va-t'en couvert d'opprobre et sans « espérance de pardon(1).* »

Entre les anges et les démons sont des êtres créés aussi de feu, mais plus matériels, qui mangent, boivent, engendrent et meurent. Il y en a de diverses espèces, comme les *djin* ou génies, les *péri* ou fées, les *dieux* ou géants, les *tacwin* ou destins; les uns sont bons, les autres mauvais; ils habitaient le monde avant la création d'Adam, et Mahomet fut envoyé aussi pour leur conversion.

L'homme créé pour le paradis en fut précipité par la malice du mauvais ange; et maintenant qu'il vit sur la terre, il doit mériter des récompenses ou des châtimens pour l'éternité. Dieu lui est venu en aide en révélant plusieurs fois sa volonté dans cent vingt-quatre livres sacrés, dont dix donnés à Adam, cinquante à Seth, trente à Édris ou Énoch, autant à Abraham; le Pentateuque fut donné à Moïse, les Psaumes à David, l'Évangile à Jésus-Christ, à Mahomet le Koran, qui l'emporte sur tous; c'est le sceau et la clôture des révélations. Le nombre des élus envoyés par Dieu sur la terre ne fut pas moindre de cent vingt-quatre mille; mais trois cent treize seulement avaient pour mission spéciale d'arracher les hommes aux superstitions. Six d'entre eux établirent une loi nouvelle dérogeant à l'ancienne loi, Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mahomet. Adam mérita peu de sa descendance pour le péché dont il la souilla; les préceptes de Noé sont conservés dans la synagogue; Abraham ne fut ni chrétien ni juif, mais musulman et adorateur d'un seul Dieu, bien qu'il ne soit vénéré que par un petit nombre de Chaldéens. L'histoire de Moïse est racontée et embellie dans le Koran. Il parle du Christ avec respect comme d'un de ceux qui approchent le plus de la face de Dieu, mais en rapportant beaucoup de prodiges puisés dans les livres apocryphes, et en affirmant toutefois qu'il n'était pas mortel. Lorsqu'il fut accusé, un fantôme ou un criminel lui fut substitué et fut crucifié à sa place, tandis qu'il montait au troisième ciel, d'où il viendra, au jour du jugement, confondre les Juifs qui lui refusent hommage.

(1) *Koran*, ch VII.

L  
 aux  
 sèvé  
 avai  
 S  
 au l  
 Ism  
 Moï  
 entre  
 n'est  
 les p  
 nent  
 Il  
 entre  
 mille  
 misé  
 mans  
 nene  
 serai  
 de la  
 œuvr  
 leur  
 Au  
 les d  
 lever  
 la mi  
 est p  
 qui s  
 mans  
 tent  
 réten  
 fruits  
 des a  
 ou at  
 Au  
 à la  
 susci  
 pette  
 none  
 parm  
 ront

La plupart des nombreux exemples empruntés par Mahomet aux saintes Écriture ont pour but de montrer quel châtement sévère Dieu infligea à ceux qui maltraitèrent ses prophètes. Il avait ses raisons pour cela.

Sa profession de foi est ainsi conçue : *Nous croyons en Dieu, au livre qui nous fut envoyé, à ce qui fut révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, et aux douze tribus; à la doctrine de Moïse, de Jésus et des prophètes, sans mettre de différence entre eux, et nous sommes musulmans.* La religion mahométane n'est donc point hostile à la nôtre, ni à celle des Hébreux, et les persécutions si cruellement exercées en son nom proviennent plutôt de haines nationales et de la passion de dominer.

Il y a trois sortes de musulmans : les uns, très-parfaits, entreront les premiers dans le paradis; d'autres tiennent le milieu; les derniers, bons seulement en apparence, obtiendront miséricorde, mais non des récompenses glorieuses. Les musulmans ressusciteront les premiers et seront placés sur une éminence; puis, lors même qu'à l'heure de leur mort leur registre serait chargé de péchés, ils le trouveront tout blanc à l'instant de la résurrection, et n'emporteront avec eux que leurs bonnes œuvres, accomplies, soit par eux-mêmes, soit par d'autres en leur nom.

Aussitôt que le corps est déposé dans la tombe, apparaissent les deux anges noirs Monker et Nakir, qui, après l'avoir fait lever, examinent le mort sur la foi dans l'unité de Dieu et dans la mission de Mahomet. S'il ne répond pas comme il le doit, il est puni sévèrement dans le *Barzak*, nom donné à l'intervalle qui sépare la mort de la résurrection. Les corps des musulmans parfaits jouissent du repos, tandis que leurs âmes montent directement au ciel. Celles qui subirent le martyre s'arrêtent dans le gosier d'oiseaux verts, pour être nourries des fruits du paradis, abreuvées des eaux qui y jaillissent; celles des autres fidèles errent dans le voisinage de leurs tombes, ou attendent dans le ciel le plus bas le jour de la résurrection.

Aucune chose ayant eu commencement ne peut se soustraire à la mort, même les anges, parmi lesquels le premier à ressusciter sera Israfil, dont le souffle doit faire résonner la trompette du jugement dernier. L'approche de ce jour sera annoncée par des signes plus ou moins évidents, la foi diminuera parmi les hommes, des personnes de basse condition s'élèveront à de hautes dignités, et de si grands malheurs pèseront

Vie future.

Jugement  
dernier.



sur les humains , que celui qui passera près d'un tombeau s'écriera : *Que ne suis-je couché là !* Puis le soleil se lèvera à l'occident , comme il faisait au commencement du monde ; il apparaîtra une bête féroce , d'un aspect terrible et monstueux ; l'Antechrist bouleversera des royaumes ; enfin le Christ , revenant au monde , embrassera l'islamisme . Alors on entendra le son de la consternation , et tous les habitants des cieux et de la terre resteront épouvantés ; le monde vacillera , les édifices seront renversés ; bien plus , les mères oublieront leurs nourrissons , et les hommes négligeront leurs chamelles pleines de dix mois .

Après quarante ans écoulés , Israfil , debout sur le temple de Jérusalem , sonnera la résurrection , et soulevra les âmes de toutes les parties du monde ; il les mettra dans ses trompettes , et quand il y fera pénétrer son dernier souffle , elles en sortiront comme un essaim , remplissant l'espace entre le ciel et la terre , puis retourneront à leurs corps , déjà préparés par une pluie de quarante ans .

Le jour du jugement durera mille ou cinquante mille ans (1) . L'imagination orientale s'est donné carrière dans les détails effrayants et majestueux de la résurrection , et ce serait une longue tâche que de rapporter , ne fût-ce qu'en résumé , les traditions très-diverses sur le jugement réservé à tous les êtres vivants , hommes , génies , anges ou animaux . Lorsque les méchants et les justes auront attendu longtemps dans des angoisses terribles , Dieu apparaîtra pour rendre justice à chacun . Comme Abraham , Noé , Jésus-Christ , auront décliné l'office d'intercesseur , Mahomet s'en chargera . Les hommes devront alors rendre compte de leur temps et de l'emploi qu'ils en firent , de leurs richesses , de leur origine et de leur usage ; de leur corps et de la manière dont ils en usèrent ; de leurs connaissances et de ce à quoi elles leur servirent . Que s'ils veulent rejeter la faute sur l'âme ou sur le corps , Dieu leur citera l'apologue de l'aveugle et de l'estropié préposés à la garde de la vigne , qui s'entraidèrent pour y marauder et furent condamnés également .

Gabriel tiendra la balance , dont les bassins , assez vastes pour contenir le ciel et la terre , seront suspendus l'un sur l'enfer , l'autre sur le paradis . Un examen aussi long sera terminé dans l'espace de temps qui suffit pour traire une chamelle .

(1) Assertions diverses du Koran , ch. XXXII et LXX .

Alors se fera une compensation entre les âmes pour les torts causés ou soufferts, en défalquant au profit des offensés une partie des bonnes œuvres des offenseurs. Les animaux paisibles tireront vengeance des bêtes féroces, puis ils seront réduits en poussière. Mais les hommes devront passer sur le pont Al-Ssirat, plus étroit que le cheveu le plus délié; et tandis que les justes le franchiront d'un pas léger, les méchants se laisseront choir dans l'enfer béant au-dessous.

Marchand comme il était, Mahomet présenta le paradis comme le résultat d'un marché : *Dieu acheta des fidèles leur vie et leurs biens, en leur donnant pour prix le paradis. Réjouissez-vous de la vente faite et du prix auquel vous vous êtes rachetés, puisque le bénéfice est le paradis.* Mahomet y entrera le premier de tous, et les prophètes y goûteront les délices les plus sublimes; ensuite les docteurs et les prédicateurs; puis les autres, à proportion de leurs mérites. Mais chacun, dans la foule des croyants, aura pour ses plaisirs soixante-douze houris au noir regard, dont la virginité se renouvellera sans fin. L'imagination lubrique de Mahomet, après avoir emprunté tant d'idées aux Juifs et aux mages relativement aux destinées futures de l'homme, ne sut rien inventer de mieux, pour embellir la demeure céleste, qu'un mélange de cuisine et de mauvais lieu.

Entre le paradis et l'enfer est un mur de séparation (*Al-Orf*), à travers lequel peuvent s'entretenir les bienheureux et les éprouvés. Sept portes donnent accès dans l'enfer, et conduisent à des châtiments divers. Par la première entrent les musulmans condamnés; par la seconde, les chrétiens; par la troisième, les juifs; les sabéens par la quatrième; les guèbres et les mages, par la cinquième; les idolâtres, par la sixième; par la dernière, les hypocrites et les avars. Les peines seront éternelles pour les infidèles; mais les musulmans, quelque coupables qu'ils soient, seront sauvés lorsque le feu les aura purifiés de leurs fautes, en réduisant en charbon toute la peau de leur corps.

Les femmes seront aussi récompensées ou punies selon leurs œuvres, un paradis distinct étant réservé pour quelques-unes, tandis que le plus grand nombre gémera dans les abîmes. Une vieille femme ayant prié Mahomet de lui obtenir le paradis, il répondit : *Il n'est pas pour les vieilles.* Comme il la vit affligée, il ajouta : *Il n'y aura point de vieilles au paradis, parce que Dieu leur rendra jeunesse et beauté.*

Mais il sanctionna l'infériorité des femmes, quand il ne leur assigna qu'une faible part des récompenses et des peines réservées aux hommes dans l'autre monde, de même que dans celui-ci il réduisait de moitié la pénalité des esclaves.

Fatalité.

*Dieu a décrété de toute éternité chaque action, chaque événement de l'homme; tout est écrit dans le livre de l'Évidence. Les infidèles sont prédestinés au feu; l'homme porte son destin suspendu à son cou, et au jour de la résurrection Dieu lui montrera son livre ouvert.*

La fatalité pèse donc sur la pratique du musulman. En vain leurs théologiens voulurent modifier ce dogme, de manière à laisser au moins quelque part à la liberté humaine, et par suite à la moralité des actions. Un décret immuable gouverne tout; soumettre la volonté de Dieu à celle d'un individu est déclaré un blasphème digne des mages, et pire encore. L'homme ne fournit en effet rien autre chose que la matière de la monnaie, c'est Dieu qui y applique le coin; et l'homme est pervers ou saint, non par son mérite ou par ses torts personnels, mais parce que Dieu le veut ainsi. Le prophète inspira de la sorte aux siens une confiance sans mesure, qui les fit, sans songer au peril, se précipiter sur l'ennemi, persuadés que la mort les atteindrait aussi bien dans leur lit que sur le champ de bataille, puisque l'instant en était marqué. *L'heure finale est prédestinée par Dieu, et ceux qui périrent dans le combat de Ohod, fussent-ils restés au logis, n'auraient pas évité leur destin, parce que dans aucun lieu l'homme ne peut se soustraire au décret absolu de Dieu.*

Mais si cette croyance poussa d'abord les musulmans à la victoire, elle les fit tomber ensuite, par cette apathie qui devint leur principal caractère, sous une tyrannie absolue, exigeant une obéissance aveugle envers l'envoyé du Très-Haut et ses successeurs.

Pratique.

Le paradis s'acquiert rien que par la foi, et la porte n'en sera close pour aucun musulman, quelque pervers qu'il soit. L'important est que l'on croie; le reste est peu de chose. Loin donc d'imposer une morale difficile à sa nation errante, Mahomet se contenta de l'améliorer en excluant ce qui répugne à la raison, l'idolâtrie, le meurtre de soi-même et des autres, l'exposition des enfants et l'usure. Le mérite de la continence est pour lui chose inconnue, et la polygamie est justifiée par la loi et par l'exemple du voluptueux prophète. Il limita, il est vrai, le

nombre de  
de femmes  
miné (*kabî*)  
et toutes se  
de cent o  
puisse être

Le divor  
peut pas r  
autre. La r  
alléguer de  
remarier a  
« femmes,  
« qu'il vou  
« Le désir  
« rendra p  
« pouvez v  
« sez que d  
« ont plu.  
« prenez-e  
« Quoi que  
« femmes;  
« S'il advie  
« il est sag

Gabriel  
et lui dem  
répondit :  
prophète, à  
ner l'aumon  
le pèlerinag

C'est pré  
Cinq prie  
soleil, à m  
mière veill  
clefs du pa  
mun, elles

(1) Les his  
tion pour ad  
met IV, à Co  
prédicateur V

(2) Chap. I

(3) Chap. I

nombre des épouses à quatre ; mais chacun peut prendre autant de femmes qu'il veut, soit à loyer, soit pour un temps déterminé (*kabin*). C'est ainsi qu'il perpétua l'esclavage de la femme et toutes ses conséquences meurtrières. La fornication est punie de cent coups de fouet ; l'adultère, de mort, pourvu qu'il puisse être prouvé par quatre témoins oculaires (1).

Le divorce est permis ; mais après le troisième, le mari ne peut pas reprendre sa femme, si elle n'a pas appartenu à un autre. La raison la plus légère suffit au mari ; la femme doit alléguer des motifs puissants, et elle perd sa dot ; elle peut se remarier après trois mois, si elle n'est pas enceinte. « Vos femmes, dit le Koran, sont votre champ, cultivez-les autant qu'il vous plaît ; munissez vos cœurs ; craignez le Seigneur. « Le désir de posséder une femme, manifesté ou non, ne vous rendra pas coupable devant le Seigneur ; il sait que vous ne pouvez vous empêcher de penser aux femmes (2). N'en épousez que deux, trois ou quatre, en choisissant celles qui vous ont plu. Si vous ne pouvez les entretenir convenablement, prenez-en une seule, ou contentez-vous des esclaves (3). « Quoi que vous fassiez, vous ne pourrez aimer également vos femmes ; mais ne laissez pencher la balance d'aucun côté. « S'il advient un divorce, Dieu enrichira l'un et l'autre époux : « il est sage et infini. »

Gabriel apparut à Mahomet sous la figure d'un Bédouin, et lui demanda : *En quoi consiste l'islamisme ?* Mahomet lui répondit : *A professer qu'il n'y a qu'un Dieu et que je suis son prophète, à observer exactement les heures de la prière, à donner l'aumône, à jeûner le Ramadan, et à faire, si on le peut, le pèlerinage de la Mecque.*

*C'est précisément cela !* s'écria Gabriel en se révélant.

Cinq prières sont d'obligation journalière : avant le lever du soleil, à midi, avant et après le coucher du soleil, et à la première veille de la nuit. Les prières, *colonnes de religion et clefs du paradis*, sont courtes ; lorsqu'elles sont faites en commun, elles sont accompagnées de gestes et de postures déter-

(1) Les histoires musulmanes ne rapportent que deux exemples de lapidation pour adultère ; les chroniques ottomanes un seul en 1680, sous Mahomet IV, à Constantinople, par suite du zèle d'un juge et de la bigoterie du prédicateur Wani.

(2) Chap. 11.

(3) Chap. IV.

minées par l'iman, qui est imité de tous les assistants : cela consiste à se prosterner jusqu'à toucher la terre du front, et à mettre les pouces derrière l'oreille, comme pour indiquer un détachement complet des intérêts mondains. On peut aussi les dire en particulier, mais en se tournant toujours du côté de la Mecque. Aux heures fixées, le muezzin s'écrie, du haut des minarets : *Il n'est point d'autre dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. Musulmans, accourez à la prière* : à ce moment, la pensée de tous les croyants s'élève vers la Divinité (1).

Le musulman doit se présenter à Dieu dans un costume décent où il n'y ait point de luxe, et déposer avant la prière les ornements pompeux, afin de ne pas se montrer arrogamment à la vue du Seigneur. Les femmes, qui inspirent des idées tout autres que celles de dévotion, ne peuvent pas prier en public avec les hommes.

Le dimanche et le sabbat étant sacrés pour les chrétiens et les Juifs, Mahomet consacra à Dieu le vendredi, jour dans lequel Dieu créa l'homme, et où lui-même avait fait son entrée à Médine. Le musulman assiste ce jour-là au culte public et aux prières communes récitées dans la mosquée par l'iman, qui y ajoute le plus souvent une prédication. Chacun peut ensuite se livrer à ses travaux habituels.

Les ablutions sont le prélude de la prière, et le musulman est obligé de les répéter plusieurs fois par jour. Mais quand il n'a pas d'eau sous la main, comme en Arabie, où elle est rare, il peut se purifier avec le sable. *Quand vous vous disposez à*

(1) Collier, résident hollandais près la Porte Ottomane au commencement du dernier siècle, vit dans la plaine d'Andrinople cent cinquante mille soldats et autant de musulmans, accourus des environs, faire la prière du vendredi. « Toute cette multitude de têtes, couvertes de turbans, se tenait prête à faire le *Salath al djouma*, qui commença à l'arrivée du sultan. Tous écoutaient avec respect ce que disait un *iman* placé à la tête de chaque *ollah* ou régiment. Chacun se tenait à son rang, revêtu d'habits de couleurs éclatantes, qui offraient un très-beau coup d'œil. Immobiles comme des statues, on n'entendait ni tousser, ni cracher, ni dire un mot; leurs têtes même ne bougeaient pas. Les yeux fixés sur le seul iman, chaque fois qu'il prononçait le nom de Mahomet, ils baissaient la tête jusqu'à moitié de la poitrine; et quand il proférait celui de Dieu, ils se prosternaient jusqu'à terre; puis, lorsqu'il s'écriait : *Allah al Akbar!* une quantité de muezzins répandus parmi la foule répétaient ce cri à une grande distance, et cent mille personnes se prosternaient sur le sol, ayant à leur tête leur souverain, et pour temple la nature. On ne pouvait voir un pareil spectacle sans une profonde émotion. »

la prière  
coude,  
chevil

La c  
n'est p  
fois de  
étant  
même  
comme  
le jeun

L'au  
de cha  
riche l  
acquér  
honnêt  
aux fé  
(mille  
dattes,  
tributio  
Omar d  
« dis ;  
on lit  
« faire  
« orph  
« sera  
« la de  
« des m  
« et de  
« blabl  
« elle,

L'ho  
sérails  
appart

Mais  
c'est u  
ment d  
on tron  
Dan

(1) C  
(2) C

*la prière, purifiez-vous d'abord le visage et les mains jusqu'au coude, puis la face jusqu'aux oreilles, et les pieds jusqu'à la cheville. La propreté est la clef de la prière (1).*

La circoncision, anciennement en usage chez les Arabes, n'est pas ordonnée par le Koran ; mais, recommandée maintes fois de vive voix par le prophète, elle est considérée comme étant de droit divin, et, dans quelques endroits, elle s'étend même aux filles. Elle n'est pas pratiquée sur les nouveau-nés comme chez les Hébreux, mais entre six et seize ans, quand le jeune garçon est en état de prononcer la formule de la foi.

L'aumône n'est pas seulement considérée comme une œuvre de charité ; elle est imposée dans une mesure déterminée. Le riche la doit en proportion des moyens qu'il a employés pour acquérir sa fortune : il est tenu au cinquième s'ils ont été peu honnêtes, au dixième si sa loyauté est irréprochable. De plus, aux fêtes du Baïram, toute personne aisée doit donner un *sa* (mille quarante drachmes) de froment, de raisin sec et de dattes, pour les pauvres. Il est d'usage de faire d'autres distributions dans les circonstances les plus solennelles de la vie. Omar disait : « La prière nous conduit à moitié route du paradis ; le jeûne, à ses portes ; l'aumône nous les ouvre. » Et on lit dans le Koran : « Ils te demanderont quel bien il faut faire ; réponds-leur : *Secourez vos enfants, vos proches, les orphelins, les pauvres, les pèlerins ; le bien que vous ferez sera connu du Tout-Puissant. Faites l'aumône de jour, faites-la de nuit, en public, en secret. Vous en serez récompensés des mains de l'Éternel, et vous resterez exempts des terreurs et des tourments. Celui qui donne par ostentation est semblable à un rocher couvert de poussière : une ondée survient-elle, il ne lui reste que sa dureté (2). »*

L'hospitalité envers les voyageurs, la fondation des caravansérails, les fontaines et les ombrages ménagés sur le chemin appartiennent encore à l'aumône.

Mais cette charité est une obligation, non un sentiment ; c'est un calcul pour son salut dont on s'acquitte scrupuleusement d'une main, tandis que de l'autre on frappe l'esclave, on trompe l'acheteur, et on égorge son rival.

Dans le mois de Ramadan, on ne doit goûter d'aliments

(1) Chap. XXXVII.

(2) Chap.

d'aucune espèce depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. « La nuit, vous pouvez vous approcher de vos femmes, qui « sont votre vêtement, et vous le leur. Dieu savait que vous « auriez transgressé la défense : c'est pourquoi il tourna son « regard sur vous et vous dispensa. Voyez vos femmes, et « désirez les promesses que vous a faites le Seigneur. Manger « et boire vous est permis, jusqu'au moment où le jour suffit « pour distinguer un fil blanc d'un noir. Alors gardez le jeûne « jusqu'à la nuit. Restez éloignés de vos femmes, et passez « le jour à prier. Tel est le précepte du Seigneur, et il déclare « ses lois aux mortels afin qu'ils le craignent (1). » *L'odeur de la bouche qui jeûne, disait Mahomet, est plus agréable à Dieu que celle du musc.*

On s'abstient alors des parfums et des bains, et l'on se prépare par ces privations aux fêtes du Baïram (2). L'année étant lunaire, le mois de Ramadan fait le tour des diverses saisons ; et lorsqu'il tombe dans le fort de l'été, les prescriptions du Koran deviennent extrêmement pénibles. Il est vrai que les riches en éludent la sévérité en dormant tout le jour, et en tenant table tant que dure la nuit.

Il est interdit en tout temps de manger du porc, du lièvre, de la chair d'aucun animal étouffé, et du sang ; de boire du vin ou des liqueurs fermentées. Cette dernière défense n'a rien de rigoureux en Arabie ; mais peut-être l'intention de Mahomet fut-elle par là d'attaquer dans sa base le sacrifice de l'Eucharistie. Les jeux de hasard sont aussi prohibés à plusieurs reprises, et surtout les sorts tirés avec des flèches. Quand les Arabes étaient encore idolâtres, ils mettaient, au moment d'entreprendre une expédition, trois flèches dans un carquois, l'une portant ces mots : *Dieu l'ordonne* ; l'autre, *Dieu le défend* ; la dernière n'ayant rien d'écrit ; et leur détermination dépendait de celle qui sortait. D'autres fois, ils divisaient un chameau en vingt-huit parties ; puis ils marquaient dix flèches d'une, de deux, de trois hoches, et ainsi de suite jusqu'à la septième, en laissant les trois autres intactes. Ceux à qui revenaient les flèches entaillées recevaient autant de parts qu'elles avaient de hoches ; ceux qui les avaient blanches devaient payer

(1) Chap. II.

(2) Le petit Baïram commence à la fin du mois de Ramadan ; le grand se célèbre à la Mecque, quand les pèlerins sacrifient, les victimes dans la vallée de Mina.

le ch.  
super  
et d'e

L'o  
lerina  
moins  
sens,  
pas à  
font t

En  
tous l  
qui ar  
mettre

leurs  
les cé  
de la r  
dépen  
deux

quière  
die de  
d'eau  
prince  
gros t  
cheva  
aux m  
ritage

trajet.  
le sim  
tout a  
lantes

la com  
qui s'é  
Les  
les pra  
bien t  
êtes r  
qui leu

(1) Il  
conduite  
personne  
Perse,

le chameau. Mahomet chercha à déraciner, avec les pratiques superstitieuses, tout ce qui offrait des occasions de querelles et d'escroqueries parmi ses compatriotes.

L'obligation la plus solennelle pour les musulmans est le pèlerinage de la Mecque, que chaque croyant libre doit faire au moins une fois dans sa vie, pourvu qu'il jouisse de son bon sens, d'une bonne santé, d'une honnête aisance, et ne s'expose pas à un trop grand péril. *Ceux qui ne l'accomplissent pas ne font tort qu'à eux, car Dieu n'a besoin d'aucune chose.*

Pèlerinage

En conséquence, il part chaque année pour la Mecque, de tous les pays où l'on croit à Mahomet, des caravanes saintes (1), qui arrivent en Arabie pour le temps du Baïram. Avant de se mettre en route, les dévots se taillent les ongles, raccourcissent leurs moustaches et leurs cheveux, et accomplissent en outre les cérémonies pratiquées par le prophète lui-même. Le chef de la religion, qui à présent est le Grand Seigneur, fournit aux dépenses de la caravane sacrée; il fait même de nombreux cadeaux en vêtements aux Arabes du désert pour qu'ils ne l'inquiètent pas, et laissent subsister les puits sur sa route; il expédie de plus beaucoup de chameaux chargés d'outres pleines d'eau, avec une bonne escorte, et il nomme l'*émir hadji* ou prince des pèlerins, dont la dignité est à vie. Cet émir touche un gros traitement, sans parler de ses énormes bénéfices sur les chevaux et les chameaux qu'il loue, des taxes imposées par lui aux marchands qui veulent voyager avec la caravane, et de l'héritage que lui transmettent les musulmans qui meurent dans le trajet. Et il en périt par milliers en traversant le désert, soit par le simon, soit par la soif, soit par la maladie; le choléra surtout a, durant ces trente dernières années, semé ces plaines brillantes d'horribles monceaux de cadavres. Un cadî, versé dans la connaissance du Koran et des lois, prononce sur les différends qui s'élèvent entre les pèlerins.

Les théologiens prescrivent à ces croyants zèles de multiplier les pratiques de piété, de faire des prières plus longues, de bien traiter les chameliers, de descendre de leur monture aux routes rapides, pour ne pas la fatiguer; de ne pas refuser à celui qui leur en fait la demande une portion de leurs provisions, de

(1) Il en part actuellement six. Celle de Damas, la plus importante, est conduite par un pacha à trois queues, et se compose de quatre à cinq mille personnes; puis viennent celles qui partent de l'Égypte, de la Barbarie, de la Perse, de Laana et du Nedjed, d'Oman et de l'Yémen.



s'abstenir de querelles et de paroles obscènes. Parvenus aux limites de la terre sainte, les pèlerins découvrent leur tête, revêtent l'iram sacré en ceignant leurs reins d'une écharpe de laine, jettent sur leurs épaules un autre morceau d'étoffe, chaussent des babouches qui ne leur couvrent ni le talon ni le corde-pied, et croient, dans ce costume, entendre le chameau de Mahomet, qui, invisible mais immortel, salue leur arrivée. En s'approchant de l'enceinte révérencée, ils chantent le telbiyé : *Me voici, ô Seigneur, prêt à l'obéir ! tu es unique ; il n'est pas d'association en toi ; pour toi les louanges ; de toi les grâces ; à toi l'univers ; tu n'as pas d'égaux.*

Le temple de la Mecque, si vanté par les Orientaux, n'est remarquable que par sa simplicité. Il est orné de sept minarets distribués inégalement. On trouve en entrant un cloître de deux cents sur deux cent cinquante pas, entouré de colonnes à quatre rangs vers l'orient, à trois rangs vers les autres côtés. Ces colonnes sont réunies entre elles par des arceaux mauresques d'où pendent des lampes, et au-dessus desquels s'élèvent cent cinquante-deux petites coupoles. Dix-sept portes, sans symétrie comme tout le reste, donnent accès dans la mosquée. Presque au milieu de l'enclos, la Kaaba s'élève sur un soubassement de douze pieds, de forme cubique, n'ayant qu'une seule porte au nord ; elle est revêtue d'argent, et couverte d'une vaste tente de soie noire flottant au vent, qui est renouvelée chaque année. On y conserve la pierre noire qui, placée à la hauteur de cinq pieds environ, de forme ovale et de sept pouces de diamètre, semble une agrégation de plusieurs autres pierres, comme les aérolithes. Aux quatre côtés de la Kaaba on voit, dans quatre petits édifices, les imams des quatre rites mahométans orthodoxes, dirigeant les prières des croyants de leur communion. La porte ne s'ouvre que trois fois par an, une pour les hommes, une pour les femmes, la dernière enfin pour la nettoyer et la purifier.

Il est défendu de poursuivre un ennemi sur le territoire de la ville sainte et d'y tuer des animaux, à l'exception de ceux qui sont nuisibles, d'y couper et d'y arracher une plante ou une branche d'arbre.

Les pèlerins font, sur les monts Saffah et Mervah, leur profession de foi : « Saffah et Mervah sont des monuments de Dieu ; celui qui aura accompli le pèlerinage de la Mecque et visité la sainte maison sera dispensé d'offrir une victime d'expiation »

« tic  
« fe  
« gr  
tion  
pas l  
s'arr  
décli  
river  
prop  
étouf  
avoir  
de l'e  
leurs  
Qu  
ceux  
de joi  
march  
« M  
comp  
« à s  
sieurs  
ceux d  
La  
en ru  
sangu  
Mahom  
« tuez  
« ger  
« qu'i  
« le c  
« aban  
« con  
« ver  
« les  
« priè  
« bés

(1) K  
(2) C  
Zenzen  
sonner  
1803-18

T

« tion, pourvu qu'il fasse le tour de ces deux collines. Celui qui « fera plus que le précepte méritera la reconnaissance du Seigneur (1). » Ils traversent ensuite le Makamer Ibrahim (*habitation d'Abraham*), de Mina à Arafat, en sept courses : trois à pas lents, quatre à pas pressés, en regardant derrière eux, et en s'arrêtant pour imiter Agar cherchant de l'eau pour Ismaël. Au déclin du jour, on se porte à la hâte vers Mozdalifah, afin d'arriver à temps pour y faire la prière du soir, à l'exemple du prophète ; mais il en est beaucoup qui dans le trajet périssent étouffés ou écrasés par le flot indomptable des dévots. Après avoir fait sept fois le tour de la Kaaba, ils se purifient en buvant de l'eau du puits de Zemzem (2), en accompagnant chacune de leurs actions de prières rituelles.

Quand tout est accompli, les pèlerins se rasant la tête ; et ceux qui les virent radieux au départ faisant entendre des chants de joie et de dévotion, les voient au retour exténués par la marche et par le jeûne, déchirés, infirmes et décimés. Quand le pèlerin (*hadji*) rentre dans ses foyers, il y est accueilli de ses compatriotes par une espèce de fête, et il est honoré d'eux jusqu'à sa mort. Il en est qui gagnent leur vie à entreprendre plusieurs fois le voyage de la Mecque aux frais et à l'intention de ceux qui ne peuvent s'en acquitter en personne.

La guerre sainte contre les infidèles est une autre obligation Guerre sainte en rapport avec un peuple rempli de passions aventureuses et sanguinaires ; cette obligation a été imposée aux fidèles par Mahomet : « Combattez les ennemis dans la guerre de religion, « tuez-les quelque part que vous les trouviez ; le danger de chan- « ger de religion est pire que l'assassinat. Combattez-les jus- « qu'à ce que vous n'ayez plus à craindre de tentation, et que « le culte divin soit affermi. Que toute inimitié cesse dès qu'ils « abandonnent les idoles ; votre colère ne doit s'exercer que « contre les méchants. violez envers eux les lois qu'ils n'obser- « veraient pas à votre égard ; le paradis est à l'ombre des épées ; « les fatigues de la guerre sont plus méritoires que le jeûne, les « prières et les autres pratiques de la religion. Les braves tom- « bés sur le champ de bataille montent au ciel comme des mar-

(1) *Koran*, ch. 1.

(2) Comme ce serait une impiété que de refuser l'eau offerte par le scheik Zemzem, gardien du puits, les sultans en ont fait parfois usage pour empoisonner ceux qui leur déplaisaient. Voyez le *Voyage d'Ali Bey el-Abassi*, 1803-1807.

« tyrs (1). O croyants! quand vous marcherez à la guerre  
 « sainte, mesurez vos actions, et que l'avidité du butin ne vous  
 « fasse pas appeler infidèle celui qui vous saluera tranquille-  
 « ment. Dieu possède des richesses infinies. Que les fidèles qui  
 « restent chez eux sans nécessité ne soient pas traités à l'égal  
 « de ceux qui défendent la religion de leur vie et de leurs biens.  
 « Dieu éleva ceux-ci au-dessus de ceux-là. Tous possèdent le  
 « souverain bien, mais à un plus haut degré ceux qui meurent  
 « en combattant. Les anges demandèrent aux coupables qu'ils  
 « punirent de mort : *De quelle religion êtes-vous?* Ils répon-  
 « dirent : *Nous étions de faibles habitants d'un pays idolâtre.*  
 « Les anges reprirent : *La terre n'est-elle pas vaste? Ne pou-  
 « vriez-vous quitter le lieu de votre demeure?* Leur séjour sera  
 « l'enfer. Celui qui laissera sa patrie pour défendre la religion  
 « sainte, trouvera l'abondance et de nombreux compagnons.  
 « Le fidèle qui, ayant abandonné sa famille pour se ranger sous  
 « les étendards de Dieu et de ses apôtres, viendra à mourir, rece-  
 « vra sa récompense du Seigneur clément et miséricordieux. »

Mahomet confirma l'ancien usage des Arabes de suspendre les hostilités durant quatre mois, à moins qu'il ne s'agit d'attaquer ceux qui auraient violé cette trêve sainte.

Lois civiles

Le Koran, code religieux, est en outre la base des lois civiles. Nous avons déjà vu celles qui sont relatives au mariage et au divorce. Les fils prennent dans l'héritage une part double de celle des filles. Deux témoins, au moins, sont nécessaires pour la validité d'un testament. Les docteurs considèrent comme une impiété de frustrer sa famille d'une partie de ses biens, à moins que ce ne soit pour des legs pieux. Les enfants nés, soit

(1) *Koran*, ch. II et ch. IV. La guerre sacrée est souvent recommandée dans la tradition hébraïque. « Quiconque s'enrôle pour la défense de la loi, dit Maimonide, doit se confier dans celui qui est l'espérance d'Israël et son sauveur aux jours de tempête; il combat pour la profession de l'unité de Dieu. Qu'il remette donc son âme dans les mains du Très-Haut, ne pense plus à sa femme ni à ses enfants, bannisse de son cœur tout souvenir, et dirige uniquement son esprit vers la guerre. » (*Halach Metachim*, ch. 7.) La Kabale dit aussi : « Maudit celui qui accomplit négligemment l'ouvrage du Seigneur! Maudit celui qui empêche son épée de verser le sang! Mais que celui qui fait tous ses efforts au moment de la bataille, sans s'effrayer, dans l'intention de glorifier le nom de Dieu, attende la victoire avec confiance, et ne craigne ni péril, ni désastre, certain d'avoir dans Israël une maison bâtie pour lui et ses fils. » Nous avons vu, dans ces dernières années, la guerre sainte proclamée en Algérie contre les Français.

des  
 com  
 doiv  
 hom  
 la m  
 de la  
 en ce  
 répro  
 aussi  
 du K  
 et cu  
 faillit  
 le cu  
 aucu  
 pouv  
 Dieu  
 cesse  
 raines  
 restai  
 ce liv  
 lutter  
 chréti  
 terre  
 par u  
 divin,  
 à ses  
 Le su  
 donne  
 semen  
 envers  
 grâce  
 A p  
 public  
 Celui  
 pelle  
 Mahom  
 ou do  
 dans l  
 la pri  
 dépen  
 ils ne

des femmes, soit de concubines, soit d'esclaves, sont considérés comme légitimes, pourvu que le père soit connu. Les contrats doivent être rédigés en présence de deux hommes, ou d'un homme et de deux femmes, tous musulmans. Les voleurs ont la main coupée; les injures faites aux personnes sont punies de la peine du talion; mais le plus souvent les parties entrent en composition. La bastonnade et le fouet sont les peines répressives des délits moindres. L'unité du despotisme était aussi ancienne que l'Orient; et Mahomet la consolida en faisant du Koran l'autorité unique : le Koran est à la fois dogme, pontife et culte; en effet, personne n'est chargé d'en interpréter infailliblement le sens; ce livre est la seule autorité qui parle; le culte se borne à le réciter. Mahomet n'a également fondé aucune autorité temporelle; il n'a institué ni Église, ni État, ni pouvoirs politiques ou religieux. Il avait écrit sous la dictée de Dieu; le prophète mort, on ne lui avait point donné de successeur, et tout restait irrévocablement inmuable : la souveraineté spirituelle et temporelle une fois éteinte avec lui, tout restait subordonné à la lettre morte du Koran. La divinité de ce livre est chose commode pour les princes qui n'ont pas à lutter contre des oppositions légitimes, comme les monarques chrétiens. *L'empire est à Dieu, qui le donne à qui il veut; la terre est à Dieu, qui l'accorde à qui il lui plaît.* Le souverain par naissance ou par conquête est donc, en vertu du droit divin, maître et unique propriétaire du territoire qu'il délègue à ses sujets, soit tacitement, soit par une convention formelle. Le sultan qui, en traversant un village, demande à boire, donnera peut-être, au paysan qui lui présente des rafraichissements, la terre qu'il cultive, et le dégagera de toute redevance envers le maître; et ce dernier se trouvera réduit à la mendicité, grâce à la générosité du monarque.

A proprement parler, l'Islam n'a point de prêtres. La prière publique et la prédication étaient faites par Mahomet lui-même. Celui qui préside à une assemblée de croyants en prières s'appelle *iman*, et l'*iman* suprême est le successeur légitime de Mahomet. Le mufti, interprète de la loi, est le chef des ulémas ou docteurs. C'est plutôt un doyen de la faculté qu'un prêtre dans le sens des chrétiens. Les muezzins annoncent l'heure de la prière du haut des minarets. Les ministres des temples dépendent de l'autorité civile, qui les destitue s'ils ont démerité; ils ne portent aucune marque distinctive, et n'ont aucun

Sacerdote.

caractère qui les affranchisse des obligations de tous les autres citoyens.

Mahomet a écrit : *L'Islam n'a point de moines* ; mais il a dit dans un autre endroit : *C'est une chose bonne que la pauvreté* ; et les Arabes sont partis de là pour donner carrière à leur penchant naturel pour la contemplation. Ainsi, tandis que nombre de musulmans acquéraient le paradis par la guerre, d'autres cherchèrent à l'obtenir par des jeûnes et des macérations. La trente-septième année de l'hégire, Ouvéis de Karn, dans l'Yémen, par le conseil de l'ange Gabriel, s'arrache toutes les dents en l'honneur du prophète, qui en avait perdu deux à la bataille d'Ohod, et exige le même sacrifice de ses prosélytes. D'autres cénobites, qui prétendent avoir eu pour premiers maîtres Ali et Abou-Bekr, prirent le nom de *dervis* en perse et en ture, de *fakirs* en arabe, c'est-à-dire pauvres. Selon eux, Ali en aurait institué vingt-neuf ordres, Abou-Bekr trois. Plus tard le scheik Abdoukari Ghilan institua la règle des kadir, chargés de garder les tombeaux des grands imams à Bagdad. Les bateleurs qu'on voit dans le Levant avaler des lames tranchantes, jeter la flamme par la bouche, se jeter dans le feu, appartiennent à la règle fondée par Séid Amed Roufaï. Les nourbaks, ou dispensateurs de la lumière, professent sur elle certaines doctrines mystiques. Ils eurent pour principal chef Djélaeddin Roumi, poète célèbre qui fonda l'ordre des mevlévis, le plus renommé de tous. Puis, en 1400, Pir Mohamed Nakschibendi fonda les différents ordres en un seul. Il se réduisit à une simple association religieuse, peu différente de notre tiers ordre de Saint-François, à laquelle s'affilièrent des personnes de tout rang, même du plus élevé, sans être tenues à autre chose qu'à réciter certaines prières, à se réunir quelquefois pour chanter et réciter le *Tesbih*, qui équivaut à notre rosaire, et se compose de quatre-vingt-dix-neuf grains.

Les véritables dervis sont soumis à des obligations plus étroites : « Dix qualités communes au chien, dit Hassan-el-Basri, « doivent être le partage d'un dervis : avoir toujours faim ; « n'avoir point d'endroit fixe pour se coucher ; être sans « héritiers ; ne point abandonner son maître, bien que mal- « traité par lui ; veiller la nuit ; se contenter du lieu le plus « abject ; céder sa place à qui la veut ; revenir à celui qui l'a « frappé quand il lui présente un morceau de pain ; se tenir à « l'écart quand on lui donne à manger ; ne pas songer à

« re  
S  
« m  
« so  
« de  
« de  
« qu  
« so  
« le  
« à l  
« les  
« co  
L  
la p  
dans  
spéci  
domm  
se liv  
parr  
élarg  
d'être  
mém  
« co  
« rép  
« à s  
« de  
conve  
Être  
Dieu  
Ce  
des t  
les d  
avec  
On  
peut  
« s'e  
« n'e  
« l'u

« retourner à l'endroit d'où il est parti à la suite de son maître. »  
 Saadi dit plus justement dans le *Gulistân* : « Que le bon  
 « musulman, avant d'entrer dans la retraite, songe qu'un  
 « solitaire sans doctrine est une maison sans porte ; qu'un  
 « dervis sans piété est une maison sans lumière ; que les biens  
 « des congrégations religieuses appartiennent aux pauvres ;  
 « que le dervis avare est un voleur de grande route ; qu'un  
 « solitaire gras est à comparer au pourceau... Qu'à l'extérieur  
 « le dervis se montre négligé, et qu'il tienne son esprit éveillé  
 « à l'intérieur après avoir endormi la concupiscence... Possédez  
 « les vertus d'un véritable dervis, puis mettez même, s'il vous  
 « convient, le kalpali du Tartare. »

Les sophis réclament une mention particulière, à raison de  
 la prédominance qu'ils acquirent en Perse. On appelle ainsi  
 dans ce pays ceux qui, se séparant du monde, s'appliquent  
 spécialement à la culture de l'esprit. Les premiers musulmans  
 donnèrent ce nom à certains individus réunis en société pour  
 se livrer à la pénitence et aux mortifications. Aboul introduisit  
 parmi eux, au deuxième siècle, une règle qui fut ensuite  
 élargie dans le troisième. Ceux qui la suivaient se vantaient  
 d'être en communication avec Dieu, et d'atteindre à l'essence  
 même de la Divinité, en cherchant « à préserver l'esprit et le  
 « cœur des perturbations, à extirper la nature humaine, à  
 « réprimer l'instinct des sens, à revêtir les qualités spirituelles,  
 « à se transfigurer dans la science pure, à faire toute espèce  
 « de bien. » Comme on demandait à Aboul quelles qualités  
 convenaient à un véritable serviteur du Seigneur, il répondit :  
*Être persuadé que tout provient de Dieu, que tout subsiste en  
 Dieu, que tout retournera à lui* (1).

Sophis.

Ce panthéisme ne les poussait pas à s'absorber en Dieu à l'aide  
 des tortures volontaires des Indiens, mais à réprimer l'impureté  
 les doutes, les passions, jusqu'à ce que la mort les identifîât  
 avec l'Être infini.

On lit au sujet de la création, dans le *Coulchen Raz*, qu'on  
 peut appeler leur somme théologique : « Comment donc le fini  
 « s'est-il détaché de l'Être primitif? Question d'un homme qui  
 « n'est pas encore arrivé à la connaissance de la vérité. Jamais  
 « l'un ne s'est séparé de l'autre. Le fini est un phénix sans sub-

(1) *Thouluck sufismus, sive Persarum theosophia pantheistica*; Berlin,  
 1821.

« stance. Une foule de noms apparaît, mais tous dénotent un « seul être. Ce qui est infini ne peut jamais devenir fini ; autrement comment serait-il éternel ? Ce qui est éternel ne des- « cendra jamais dans les limites du fini, et ce qui est fini ja- « mais ne s'élèvera jusqu'à ce qui est éternel. »

Le panthéisme par conséquent les porte, ainsi que d'habitude, à ne pas reconnaître de différence entre les religions, et même entre les œuvres humaines : « Aucune action, dit Asisi, ne vient « de nous. Quelle chose est bien ? quelle chose est mal ? » On lit dans une de leurs compositions poétiques : « Je suis « tout ce que tu vois et ce dont tu jouis. Je suis l'Évangile, « les Psaumes, le Koran. Je suis Ousa et Allat (deux idoles ara- « bes) ; je suis Baal et Dagon, la Kaaba et l'Autel du sacrifice. « Le monde est divisé en soixante-douze sectes, et pourtant il « n'y a qu'un Dieu. Je suis le croyant qui crois en lui. Sais-tu « ce que sont le feu, l'air, l'eau, la terre ? Je suis l'air, la terre, « l'eau, le feu. Je suis le mensonge et la vérité, le bien et le « mal, le dur et le mou, la science, la solitude, la vertu, la « foi, le plus profond abîme de l'enfer, le plus cruel tourment « de la flamme, le paradis suprême, Ouri et Riswan, la terre « et tout ce qu'elle renferme, l'ange et le diable, l'esprit et « l'homme ; en somme, je suis l'âme du monde. »

Hérésies.

Nous voyons déjà ici une des hérésies de l'Islam ; car, bien qu'il semblât devoir en être exempt, réduit comme il est à des règles si simples et presque à des négations, les disputes et les subtilités ne tardèrent pas à s'y mêler. Les sectes chrétiennes, répandues en Orient, avaient porté la philosophie grecque en décadence où jamais elle n'était parvenue dans ses plus beaux jours. La seule école demeurée debout, au milieu des ruines du paganisme et du néoplatonisme, était celle des péripatéticiens ; et toutes les études se réduisaient à la Logique et à l'Organon d'Aristote. Les Arabes appliquèrent ces règles à leur théologie, qui s'exerça dans des controverses sur ce que leurs docteurs appellent les *quatre points cardinaux*, c'est-à-dire les attributs de Dieu, la prédestination, les promesses et les menaces. Elle en vint à rechercher jusqu'à quel point l'histoire et la raison doivent avoir de l'influence en matière de foi, en y comprenant même la mission des prophètes et l'office de l'imam.

Selon les différentes manières d'entendre les questions qui naissent de ces divers sujets, les musulmans sont orthodoxes ou hétérodoxes. Les premiers s'intitulent *sounnites* ou traditionnels,

par  
au s  
sur l  
qua  
mot  
y ré  
Le c  
dad  
croy  
suis  
mille  
bord  
ses a  
d'ap  
L  
escl  
Ans  
étan  
vers  
il ob  
coup  
opin  
ploy  
rogé  
Je l'  
M  
jour  
théo  
trait  
un t  
pas  
mett  
com  
ler c  
à la f  
parn  
ses c  
com  
Ce  
dans  
nom

parce qu'ils reconnaissent l'autorité de la Soumma, qui supplée au silence du Koran pour le dogme et pour le précepte. D'accord sur le fond des traditions, ils diffèrent dans la pratique. De là quatre écoles tenues pour orthodoxes, et auxquelles, par ce motif, sont réservées des places dans la cour de la Kaaba pour y réciter leurs prières, chacune sous la direction de son iman. Le chef de la première fut Abou Anifa, mort en prison à Bagdad, pour avoir refusé les fonctions de juge, auxquelles il se croyait inhabile, d'après cette pensée : *Si je dis la vérité, j'en suis incapable; si je mens, j'en suis indigne*. Il repassa sept mille fois le Koran dans sa prison. Sa doctrine, répandue d'abord dans l'Irak, est maintenant générale parmi les Ottomans; ses adeptes forment la secte de la raison, par laquelle ils décident d'après leur propre examen, non d'après le Koran.

Anfates.  
698-769.

L'école qui l'emporte parmi les Africains est la contraire, esclave de la tradition; elle a eu pour fondateur Abou Ebn Ans, qui vivait de l'an 90 à l'an 177 de l'hégire. Un de ses amis étant allé le visiter dans sa dernière maladie, il le trouva versant un torrent de pleurs, et lui en ayant demandé la cause, il obtint cette réponse : *Plût à Dieu que j'eusse reçu autant de coups d'étrivières que j'ai décidé de questions d'après ma propre opinion! J'aurais moins de comptes à rendre à Dieu*. Il employait pourtant tout son savoir à la gloire du Seigneur : interrogé sur quarante-deux questions, il répondit à trente-deux : *Je l'ignore*.

Malécites.

Mohamed Ebn Édous-el-Safei, né à Gaza, en Palestine, le jour que mourut Abou Anifa, fut très-versé dans la science théologique, et discuta le premier sur la jurisprudence, qu'il traita méthodiquement. Il passait un tiers de la nuit à l'étude, un tiers à prier, et donnait le dernier au sommeil. Il ne jura pas une seule fois le nom de Dieu; et un jour qu'on lui soumettait une question, on le vit hésiter et garder le silence; et comme on le pressait, il répondit : *Je pèse s'il vaut mieux parler ou me taire*. Il traitait de menteur celui qui prétend aimer à la fois le monde et le Créateur. La secte qu'il fonda se recruta parmi les Arabes, et Ebn Anbal, qui d'abord avait défendu à ses disciples de lui prêter l'oreille, disait ensuite qu'il était comme le soleil au monde, comme la santé au corps.

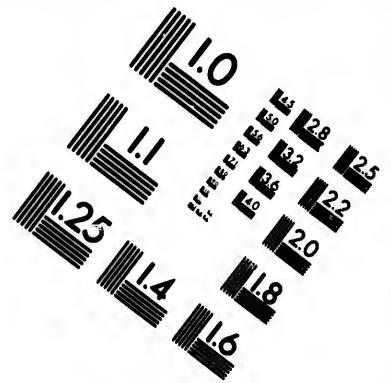
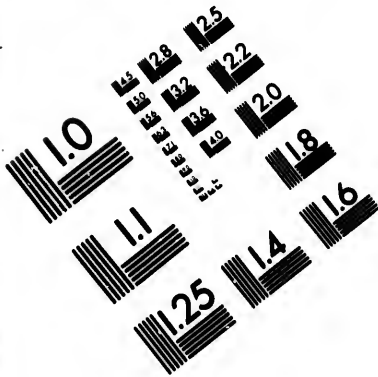
Safeïtes.

Cet Ebn Anbal engendra la quatrième secte. Né à Méroü, dans le Khorassan, ou à Bagdad, où il étudia et crût en renommée, il savait au moins un million de traditions sur Maho-

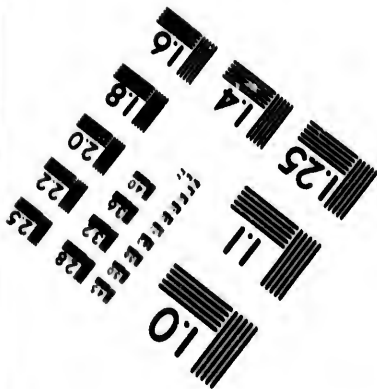
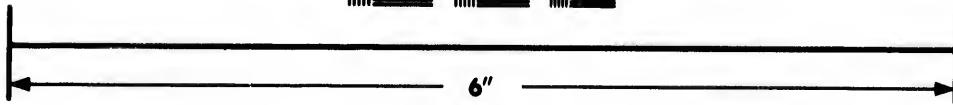
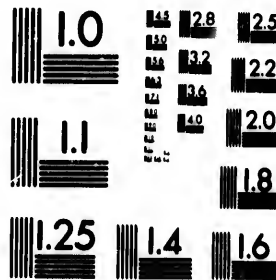
Anbalites.  
780.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4303

18  
20  
22  
25  
28  
32  
36  
40

10  
01

met. Comme il n'avait pas voulu confesser que le Koran eût été créé, le kalife Al-Motassem le fit fouetter et mettre en prison ; puis, lorsqu'il mourut , quatre-vingt mille hommes et soixante mille femmes suivirent son cercueil. Il enseignait une pratique très-rigoureuse ; et pourtant il trouva tant de sectateurs , que, sous le règne du kalife Al-Radi, ils excitèrent une violente sédition à Bagdad , où ils voulaient détruire tout ce qui était raffinement et recherche, le vin, les cantatrices, les instruments de musique. Leur nombre alla pourtant en diminuant, et l'on en trouve à peine aujourd'hui hors de l'Arabie.

Viennent ensuite une nuée de musulmans hétérodoxes , en divergence sur des articles fondamentaux en matière de foi. Comme effets de causes semblables, beaucoup d'analogies se rencontrent entre les hérésies chrétiennes et mahométanes. Les unes et les autres naquirent en effet de cette inquiétude d'esprit qui pousse à vouloir savoir plus que n'enseigne la foi primitive ; de l'inobservance de certaines prescriptions ; de l'ambition politique ; des restes de croyances antérieures , du magisme , par exemple. Or, l'identité des opinions se produit dans la similitude des faits : persécutions et martyres, sophismes et obscurités , haines inextinguibles et guerres sanglantes. Seulement les erreurs des musulmans , à raison de l'ignorance et de l'imagination ardente des Arabes, sont encore plus bizarres, leurs miracles plus absurdes, leurs images plus extravagantes. Les mahométans disent que les mages sont divisés en soixante-dix écoles, les chrétiens en soixante et onze, les Hébreux en soixante-troize, une desquelles est orthodoxe ; tandis que l'Islam les surpasse encore toutes, en cela qu'il en compte soixante-troize, toutes hétérodoxes (1).

(1) Gibbon, comme on le pense bien, élève la religion de Mahomet au-dessus de celle du Christ, et son argument le plus fort est la stabilité de la première en comparaison de la mobilité de l'autre. La preuve qu'il en donne est que l'Arabe dit encore aujourd'hui à Constantinople : *Dieu seul est Dieu, et Mahomet est son prophète*. Or, il n'est pas d'enfants parmi nous qui ne sache répéter, sans se tromper d'une syllabe, le *Credo* des temps apostoliques, qui offre cependant un ensemble de croyances inaltérées ; tandis que la formule mahométane est renfermée dans sept paroles qui ne contiennent ni dogmes, ni sens dogmatiques, et sont dès lors bien moins susceptibles de corruption. C'est donc là une véritable insulte au jugement des lecteurs. Quant à la prétendue immobilité de l'Islam, on en peut juger par le nombre des sectes, et par les torrents de sang qu'elles firent couler, jusqu'aux Wahabites, nos contemporains. Au surplus, cette erreur ne doit pas être attribuée en propre à Gibbon, car nous lisons ce qui suit dans un de ses auteurs favoris : *Ordo*

Les motazalites nient les attributs de Dieu, à l'exception de l'éternité, qui constitue son essence : c'est par elle qu'il sait, et non par l'intelligence. Ils repoussent la prédestination, Dieu ne pouvant être l'auteur du mal. L'homme opère librement, et si un croyant meurt coupable d'un grave méfait, il sera damné éternellement. Ils se subdivisent en vingt sectes, qui croient toutes posséder la vérité, et dont la principale est celle des koudris, c'est-à-dire protestant contre le décret absolu de Dieu (*al-kadr*).

Les séfatiens ou attributistes professaient le dogme précisément contraire, savoir : que les attributs de Dieu sont éternels, tant ceux qui sont essentiels que ceux qui ne sont qu'accidentels ; ils y ajoutaient les attributs déclaratifs, c'est-à-dire ceux auxquels il faut recourir pour l'exposition historique, comme d'avoir des yeux, de parler, et autres semblables. Mais pour l'interprétation de ceux-ci ils se partagèrent en diverses opinions. La plus célèbre fut celle des asariens. Al-Asari contestait à Al-Djobbaï, motazalite, que Dieu fût obligé de faire toujours le mieux ; et il raisonnait ainsi : « Suppose trois frères : l'un ayant « vécu conformément à la loi, l'autre y ayant été rebelle, le « troisième mort en bas âge : qu'advient-il d'eux ? » Al-Djobbaï répondit « que le premier aurait sa récompense dans « le ciel, que l'autre serait châtié dans l'enfer, que le troisième « n'aurait ni récompense ni châtement. » Mais Al-Asari ajoutait : « Si le troisième disait au Seigneur : *Tu aurais dû m'accorder « une vie plus longue, pour que je pusse entrer dans la gloire « avec le meilleur de mes frères.* » Al-Djobbaï répliquait :

*ecclesie mahumedanæ longe romanum antecellit ; nam a quo tempore ista superstitio incepit, nulla in eorum ecclesia schismata orta sunt.*  
SPINOSA, *Opera posthuma*, p. 613.

En établissant l'unité de Dieu avec la pluralité des personnes, le christianisme avait enseigné la manière dont le Créateur communique avec les créatures. Par les dogmes sur la grâce il avait concilié la liberté avec la prédestination, en rapprochant ainsi l'homme de Dieu, sans confondre l'un avec l'autre. Ces deux dogmes sont bannis de l'islamisme, mais ils tendent à y pénétrer, ce qui donne naissance aux diverses hérésies.

Aussi la plupart de celles-ci viennent de la Perse et de ce qui y survit de l'ancienne religion de Zoroastre. La Perse croit Dieu incarné, et voit sa personification dans les imans.

Alides ou schyites, caramates, ismaélites, motazalites, accusent les mahométans de polythéisme, parce que, à côté de Dieu, ils reconnaissent sa parole éternelle, sa sagesse, sa volonté ; tandis qu'eux, ne reconnaissant que des incarnations du Dieu Un, se conservent unitaires.

Motazalites.

Koudris.

Séfatiens.

Asariens.

éût été  
rison ;  
ixante  
ratique  
e, que,  
e sédi-  
ait raf-  
uments  
et l'on

es, en  
de foi.  
gies se  
es. Les  
d'esprit  
mitive ;  
on poli-  
ne, par  
a simili-  
t obscu-  
ulement  
e l'ima-  
s, leurs  
tes. Les  
ixante-  
reux en  
que l'is-  
oixante-

omel au-  
llité de la  
donne est  
est Dieu,  
us qui ne  
etoliques,  
a formule  
dogmes,  
rruption.  
à la pré-  
ectes, et  
lites, nos  
en propre  
is : Ordo

« Dieu répondrait qu'en vertu de sa prescience, il avait su que « le jeune enfant, s'il n'était pas mort, serait devenu criminel « et aurait mérité l'enfer. » Alors Al-Asari : « Eh bien ! le se- « cond ajoutera : *Pourquoi donc ne m'as-tu pas aussi retiré « du monde dans mon enfance, avant que je méritasse le châti- « ment ?* » Al-Djobbaï ne sut rien objecter, sinon que « Dieu « avait prolongé sa vie, pour lui laisser l'occasion de se perfec- « tionner ; » ce qu'Al-Asari réfuta en disant : « Pourquoi donc « n'avoir pas prolongé celle de l'enfant, quand, par la même « raison, cela aurait dû tourner à son avantage ? » Al-Djobbaï, ne trouvant plus rien à objecter, lui dit : « Mais es-tu donc « possédé du démon ? »

S'égayant ainsi dans les abîmes de la prédestination, ses disciples croient que Dieu a une volonté éternelle, applicable à ce qu'il veut, eu égard soit à ses propres actions, soit à celles des hommes. Ceux-ci sont cependant comptables de leurs actions, bien qu'en réalité elles soient produites par Dieu, qui veut le bien et le mal, le profit et le dommage, et peut même commander à l'homme des choses impossibles.

Mardaites  
ou Druses.

Des mardaites du Liban dérivèrent les druses, ainsi nommés d'un missionnaire du kalife égyptien Akim Biemrillah, que les druses regardent comme un dieu. Ils se divisent en téimans ou sectateurs de l'émir Schéabd, qui dominent dans le Liban en faisant leur résidence à Déirolkamur, et en disciples d'Ibn-Maan.

Carégités.

On appela carégités, c'est-à-dire *rebelles*, douze mille hommes qui se séparèrent d'Ali, irrités de ce qu'il avait soumis à un arbitrage ses droits au kalifat. Ils soutenaient que l'on pouvait devenir iman sans appartenir à la tribu des Koréïtes, et qu'il n'était pas même besoin pour cela d'être libre, vu que l'on fût juste et pieux ; que l'iman peut être déposé lorsqu'il dévie du droit chemin.

Schyites.

Les schyites ou *schismatiques*, au contraire, considèrent comme seuls kalifes ou imans légitimes Ali et ses successeurs ; cette fonction ne dépend pas, selon eux, de la volonté du peuple ; quelques-uns même, dépassant toute mesure, poussèrent la vénération pour ce saint jusqu'à le préférer à Mahomet. Les schyites voient dans Ali non-seulement le chef religieux et civil, mais ils attribuent à ses descendants des prérogatives surnaturelles, telles que la présence de la divinité dans l'iman. Lorsque, après dix générations, le dernier descendant d'Ali eut disparu

mystérieusement, ils se figurèrent qu'il devait reparaitre un jour, pour renouveler l'empire.

Les sounnites reprochent à Ali d'avoir répandu lui-même cette croyance, et lui attribuent ces paroles : *Je suis Allahs ; je suis le clément ; le miséricordieux, le très-haut, le créateur et le conservateur, le compétent ; c'est moi qui accorde la grâce. C'est moi qui, dans le sein de la femme, donne une forme à la larme* (1).

De leur côté, les schyites font un crime aux sounnites d'avoir supprimé non-seulement des paroles de Mahomet, mais tout un chapitre du Koran, où il est question d'Ali et des persécutions qu'il eut ensuite à souffrir. Cette secte continua à acquérir de l'importance quand la famille turque des Othmans et la famille perse des Saffis, bien que n'ayant point de liens de parenté avec les maisons d'Ali et de Moawiah, rattachèrent leurs droits à celles-ci. Depuis lors, la secte des schyites a rendu insupportable le séjour de la Perse, malgré toute la beauté du pays. Quiconque ne lui appartient pas est impur, juifs, chrétiens ou sounnites ; mais les Turcs sont surtout les objets de leur haine, comme possesseurs des lieux où ils vont en pèlerinage : Koufa, tombeau d'Ali ; Kerbel, tombeau de Hussein ; Bagdad, de Mousa, et résidence perpétuelle des imans. Aussi enseignent-ils qu'il y a plus de mérite à tuer un sounnite que trente-six chrétiens. Très-zélés pour les pèlerinages dévots, ils en font à dix ou douze sanctuaires, sans parler de la Mecque : aussi ce sont des voyages continuels. Les femmes, plus sévèrement gardées parmi eux que chez les Turcs, sont portées, durant ces voyages pieux, dans des cages de bois, sur des chevaux ; on les fait descendre pour manger et pour d'autres besoins, mais sans leur permettre de sortir. Ils n'entreraient pas dans une maison de Turcs, et ne goûteraient pas à des aliments qu'ils auraient touchés. Comme la dévotion voudrait qu'ils se fissent ensevelir autour des tombeaux des saints, dont les Turcs sont aujourd'hui possesseurs, ils forment dans les villes des dépôts de cadavres, que de fétides caravanes charrient ensuite sur des mulets à travers la Perse et la Mésopotamie, jusqu'à Koufa, en payant chèrement le trajet, la sépulture, les prières, et en fomentant de plus en plus les haines religieuses.

Presque tous ces sectaires ont supposé qu'un sens caché était

(1) EBOU-KALEC, *Vita Jobbai*.

renfermé dans les vérités religieuses et morales, dont la connaissance, réservée à un petit nombre, est au-dessus de tout devoir de religion.

Nous n'avons fait qu'indiquer les principales hérésies du mahométisme (1), sans nous engager dans la tâche aussi difficile que fastidieuse d'énumérer les plus récentes jusqu'à celle des Wahabites. Nous verrons ceux-ci, quand nous en serons à l'histoire de notre siècle, verser des torrents de sang pour ramener à sa pureté l'islamisme corrompu, s'élancer du Nedjed avec une rapidité qui rappelait les premières victoires des musulmans, soumettre les tribus errantes, et porter l'effroi jusqu'à Damas et à Bagdad; défaits enfin par Ibrahim-Pacha (1818), et après avoir perdu leur chef Abdallah, demeurer quelque temps assujettis, pour se relever formidables.

Jusqu'à quel point Mahomet a-t-il donc bien mérité de l'humanité?

Pour qui considère les actions, il est impossible de laver de la tache d'imposture celui qui fait parler Dieu pour se faire autoriser à enfreindre des lois imposées aux autres : « Nous  
« connaissons les règles du mariage par nous établies pour les  
« croyants; ne crains cependant pas de te rendre coupable en  
« usant de tes droits. Dieu est indulgent et miséricordieux.

« Tu peux, au gré de tes désirs, accorder ou refuser tes embrassements à tes femmes; recevoir dans ton lit celle que tu en  
« avais exclue, pour ramener la joie dans un cœur attristé. Ta  
« volonté sera leur loi; elles s'y conformeront. Dieu connaît le  
« fond de votre âme; il est savant et vigilant.

« N'augmente pas le nombre des épouses que tu as (il en  
« avait neuf); tu ne pourras les changer pour d'autres dont la  
« beauté t'aurait séduit, mais il t'est toujours permis de fréquenter tes esclaves : Dieu observe tout.

« O croyants! n'entrez pas dans la maison du prophète sans  
« permission, excepté quand il vous invite à sa table. Allez  
« quand il vous appelle; sortez de table séparés, et ne prolongez  
« pas trop les entretiens, parce que vous l'offenseriez. Il se fait  
« scrupule de vous le dire, mais Dieu ne rougit pas de la vérité.  
« Si vous avez quelque chose à demander à ses femmes, que

(1) C'est dans la lutte de ces sectes que se trouve presque la seule philosophie des musulmans. Sylvestre de Sacy a publié, dans son extrême vieillesse, un ouvrage sur la religion des Druses (1837), qui offre un tableau animé des différentes sectes de l'islamisme.



« ce soit à travers un voile. Ainsi vos cœurs et les leurs conserveront la pureté. Évitez d'offenser l'apôtre du Seigneur ; n'épousez jamais les femmes avec lesquelles il eut commerce : ce serait un crime aux yeux de l'Éternel (1). »

Il faut le dire, le Koran est l'œuvre d'un présomptueux qui croit résoudre en les tranchant les plus hautes questions, sans s'occuper des difficultés, et qui constitue de la sorte un théisme insipide et superficiel, une croyance purement négative de la Divinité. La doctrine de son livre est stérile et incomplète ; tandis qu'à l'envisager extérieurement, c'est une compilation tirée des sources les moins pures, des évangiles apocryphes, préférés à ceux qui sont authentiques, de la Kabale plutôt que du Pentateuque. Il ne reste donc plus que son mérite poétique.

Ismaël n'en sut donc pas plus qu'Israël ; mais voulût-on même admirer le Koran pour quelques-unes des vérités et des sentences morales bien exprimées qui s'y trouvent, ce n'est pas seulement sur le texte de son enseignement qu'il faut juger une opinion religieuse, c'est encore d'après les usages pratiques qui en dérivent. Or, en enseignant ou du moins en faisant revivre une religion plus rationnelle (2), une morale moins sanguinaire, il ouvrit aux Arabes la route de la puissance et du savoir. C'était pour les parents une obligation que de venger le meurtre d'un des leurs. Quand deux tribus se faisaient la guerre, celle qui triomphait immolait un prisonnier libre pour la perte de chaque esclave ou femme, et dix pour celle de chaque homme libre. Mahomet réduisit ce talion à la proportion grossière d'un homme libre pour un homme libre, d'un esclave pour un esclave, d'une femme pour une femme, et il exhorta à accepter le prix du sang versé, en disant : *Celui qui pardonnera au meurtrier obtiendra de Dieu miséricorde*. Il ajouta : « Dieu se complait dans ceux qui pardonnent les offenses. Observez dans chacun, non ses mauvaises qualités, mais les bonnes. Pardonnez à qui vous outrage ; fuyez les ignorants, les orgueilleux, les querelleurs. Rendre le mal pour le mal semble politique ou prudence ; mais les hommes pieux reçoivent le mal et rendent le bien. L'homme pieux paye les refus par des dons, les médisances par des louanges ; il est à comparer à ces

(1) *Koran*, ch. XXXV.

(2) L'unité de Dieu est proclamée dans le poème d'Antar, antérieur à Mahomet.

« arbres qui donnent de l'ombre et des fruits à ceux qui leur lancent des pierres. »

Mais, en conscience, quelle valeur ont de pareils conseils, disséminés çà et là dans l'ensemble d'une doctrine qui excite les passions ou en fomenté les effets? S'ils purent apporter une amélioration momentanée parmi les compatriotes de Mahomet, ceux-ci ne tardèrent pas à reprendre leur ancienne manière de vivre. L'Arabe d'aujourd'hui vit libre, ignorant et pauvre, comme avant le prophète, faisant paître ses troupeaux, ou inquiétant par ses incursions les habitants de la Palestine, de la Syrie, de l'Irak. Au moment où nous écrivons (avril 1840), les habitants de Moka tremblent d'être abandonnés par les troupes de Méhémet-Ali, dans la crainte de voir les Bédouins tomber sur eux, comme il y a quelques années, pour mettre le pays au pillage en y semant la ruine et l'opprobre.

Les effets de l'Islam ne se firent donc pas sentir dans le pays où il naquit; au dehors, ils frappent nos regards. Mahomet fut appelé le Fils du glaive, tandis que le Christ s'appelait le Fils de l'homme. S'il fut charitable et bienveillant envers les fidèles, il se montra dans sa doctrine inflexible envers les ennemis, et consolida l'ancien droit de la victoire, qui rend esclave le vaincu dans sa personne, ou trouble sa conscience. Si le musulman ne tranche pas la tête de son prisonnier en l'honneur du prophète, il le lie à la queue de son cheval jusqu'à ce qu'il se soit résigné à l'esclavage. La sainteté des affections domestiques est profanée par les mariages multiples et par la facilité du divorce (1). La fortune du père se trouve divisée en plusieurs familles, et la tendresse maternelle, distraite par la jalousie d'épouse, est étouffée par des rivalités de marâtre. Nous frémissons au récit des fratricides habituels dans les maisons royales; mais il faut mettre une grande distance entre les pieuses affections qui unissent chez nous les membres de la famille et la voluptueuse communauté du harem. Là, l'hyménée et la paternité n'inspirent point de sentiments affectueux; les enfants trouvent à leur berceau les haines et les rancunes des mères: de là les drames incessants, dont le dénouement naturel est l'assassinat dès qu'il devient possible.

(1) EUSÈBE DE SALLE (*Voyage pittoresque, politique et historique en Égypte, Nubie, Syrie, Turquie, et en Grèce, pendant les années 1837 à 1839*) raconte qu'il a rencontré un homme qui avait divorcé dix-neuf fois.

S'abstenir du vin (1) dans un pays qui n'en produit pas, jeûner des journées entières sous un ciel de feu qui obligeait à les passer dans le sommeil, étaient des privations illusoires ; mais aussitôt que les sectateurs de cette loi se trouvèrent transportés par la force des armes dans les délicieux climats de la Perse et de l'Asie Mineure, dans les îles où souriait une abondante vendange, ces préceptes, en opposition constante avec les appétits naturels, parurent rigoureux et difficiles ; il en résulta que le caractère du Sarrasin devint sombre et farouche, d'enjoué qu'il était. Le titre de musulman fut substitué à tout autre lien de tribu, de nation, de famille. Point de nom commun dans une même descendance, point d'armoiries distinctives, point de noblesse héréditaire : personne ne songerait à préparer des demeures ou à planter des arbres pour un avenir fatalement aveugle et inévitable. Le Dieu un est jaloux même de ses symboles ; aussi aucune image, aucun art d'imitation. Dieu et l'homme seulement, sans médiateur, sans cette échelle progressive qui conduit de l'humble créature jusqu'au créateur ; sans hiérarchie ni dans le ciel ni sur la terre. La prédication, cet instrument principal de la civilisation parmi les chrétiens, fut conservée ; mais l'incurable imperfection de la doctrine la rendit stérile.

Les mahométans n'eurent pas d'architecture religieuse, parce que leur foi sépare entièrement Dieu de son œuvre, ne le fait connaître ni en lui-même ni dans ses rapports avec la création, et le relègue au fond des ténèbres inexplorables de son unité absolue. Rien n'éveilla non plus, chez les Arabes, ce besoin de remonter du phénomène à l'idée, de découvrir la raison des choses, motif principal des progrès des sciences parmi les chrétiens. Ce qui restait des anciennes civilisations orientales fut détruit ; l'Afrique redevint barbare ; l'Europe dut, pour lutter contre la nouvelle invasion, suspendre l'œuvre de sa régénération. Une domination meurtrière s'étendit sur la plus grande partie du monde, sur les pays les plus favorisés de la nature, non pour leur infiltrer un sang nouveau, comme firent les barbares septentrionaux, mais pour arrêter tout progrès au milieu des fureurs du carnage et dans l'apathie de la fatalité. Le Koran, en devenant loi religieuse et civile, empêcha toute amé-

(1) Le vin est appelé, dans le Koran, mère de l'ivressement (*oummoul-chabai*).

lioration, même dans les lois, sanctionna l'injustice à titre de révélation divine, et repoussa quelque réforme que ce fût. L'autorité des kalifes n'étant point tempérée par les privilèges de l'Église ni par les franchises des communes, ni par les souvenirs de libertés antérieures, resta absolue comme elle l'est d'ordinaire dans un gouvernement patriarcal; imans et princes à la fois, ils interprétèrent le Koran, et purent couvrir l'injustice du manteau de la religion.

Aujourd'hui même que les idées de la France, les spéculations de l'Angleterre, les intrigues de la Russie, agitent l'Orient de toutes parts, à quoi se réduisent les réformes pour ceux qui ne les font pas consister à boire du vin et à changer la manière de se vêtir? Sous ce Méhémet-Ali que l'on prône, il n'y a dans toute l'Égypte d'autre propriétaire que lui; le fellah ne peut point soustraire à la mutilation ses fils destinés à être eunuques; on condamne encore les filles séduites à être cousues nues avec un chat dans un sac de cuir, puis jetées à la mer; et tout le royaume des Pharaons et des Ptolémées ne contient pas au delà d'un million et demi d'habitants, en comptant les cent cinquante mille de la capitale. Que dire ensuite de l'empire ottoman, quand il n'est pas jusqu'aux décrets paternels dictés au jeune sultan qui ne respirent des idées et ne révèlent des maux qui affligeaient, il y a mille ans, la société européenne?

Voilà les fruits tardifs, mais naturels, de l'Islam, qui ralentit l'œuvre des siècles, celle de la législation romaine et du christianisme, renouvela la servitude domestique et la polygamie, accompagna des crimes qui en sont inséparables, et des maux dont la nature punit les outrages qu'on lui fait. L'esclavage fut perpétué, et le despotisme éternisé au profit de chefs exerçant, en vertu de la volonté divine, un pouvoir sans frein (1) et le droit de conquête dans toute son iniquité. Leur loi fut l'atroce raison d'État, qui rend les consciences esclaves du glaive; qui égorge rivaux, fils, frères, pour la sûreté du premier-né; qui ordonne de ne pas lier l'ombilic aux filles que les sultanes mettent au monde; qui envoie l'ordre de se tuer à ceux qui donnent ombrage; qui sacrifie la justice au bien public identifié avec le caprice du monarque, et trace ces mots dans les constitutions d'un empire établi sur les plus magnifiques

(1) « La rébellion est pire que les supplices. » *Koran*.

contrées de l'Europe : *La plus grande partie des légistes a déclaré permis, à tous mes fils et descendants appelés à gouverner, de faire mourir leurs frères pour assurer la tranquillité du monde. Qu'ils fassent donc ainsi* (1).

(1) *Constitutions ottomanes de Mahomet II.*

Le peu de ressources que j'ai à ma portée ne me permettant pas de tout vérifier avant de publier mon travail, dans mon constant désir de l'améliorer, je fais appel à la critique éclairée des hommes que je crois les plus capables de me conseiller ou de me corriger, principalement sur des matières où il ne m'est pas permis de puiser aux sources. Ainsi j'ai prié M. le baron de Hammer, juge compétent en tout ce qui concerne l'Arabe, de vouloir bien m'adresser ses observations sur ce livre IX. Je consignerai ici divers points qu'il m'a signalés, en le remerciant et de son extrême obligeance et des encouragements qu'il a daigné m'adresser.

Quant à la critique des sources, M. de Hammer me reproche de ne pas avoir fait assez de cas du Thabéri (en effet, je ne connaissais alors que les extraits de Schultens, que j'ai cités, et non les deux volumes traduits par Rosegarten, publiés seulement en 1838); d'avoir, au contraire, attaché trop d'importance au Wakidi d'Ockley, au sujet des premières campagnes des Moslimes; car celui qui est imprimé tient beaucoup du roman, comme l'a démontré Hamaks, en le confrontant avec le véritable Wakidi, qui se trouve dans la bibliothèque de Leyde.

Sale et Sacy ne sont pas non plus, à son avis, de bons guides relativement à la religion mahométane; ce dont il croit avoir donné les preuves dans les *Annales de littérature*, en parlant de l'ouvrage du dernier, intitulé : *De la religion des Druses*.

Il réfute la doctrine du professeur Lanci (à qui il reconnaît le mérite de lire mieux que personne les caractères cufites), au sujet de l'existence d'une écriture *himtaritique*, ou, comme dit celui-ci, omirène, se réservant de le prouver en passant en revue quatre-vingts ouvrages orientaux publiés de 1836 à 1845, travail que M. de Hammer a commencé dans les *Annales de littérature*, imprimées à Vienne.

Je l'avais aussi consulté au sujet des diverses traductions du Koran, entre lesquelles je trouvais une extrême discordance, surtout dans la division des souras, ce qui m'avait rendu très-pénible le rapprochement des citations. Voici sa réponse sur ce point : « Je cite toujours Marraccio, qui demeure encore le meilleur texte du Koran, comme je le démontrerai dans les *Annales*, en parlant de la traduction de Kasimirski. Ce traducteur a suivi la nouvelle édition de Flugel, et, soit pour sa commodité, soit par esprit de protestantisme, il a préféré l'édition de Kinkelman à celle de Marraccio. Les Korans imprimés à Tébriz et ailleurs, par les musulmans, s'accordent avec celle-ci. Vous verrez, par ma critique, que Kasimirski n'est fidèle que dans les passages où il a suivi Marraccio. Les traductions allemandes sont détestables (\*). »

(\*) Les jugements sévères de M. de Hammer sur les ouvrages qui ne sont pas les siens s'expliquent par les critiques très-fondées qui lui ont été adressées, notamment par M. de Sacy. On a relevé dans ses livres d'étranges bévues; ce qui eût fait dire, à un orientaliste allemand très-distingué, que M. de Hammer avait plus de réputation que de vrai mérite.

(Note des Traducteurs.)

## CHAPITRE IV.

PREMIERS KALIFES. — (632-661.)

Mahomet peut paraître grand, mais à ceux-là seulement qui sont en adoration devant le succès, qui se laissent éblouir par des victoires rapides, par les agitations violentes et par l'extermination, seul signe par lequel le prophète ait attesté sa mission divine. Il y eut en effet quelque chose de prodigieux à voir ses compagnons se répandre de toutes parts avec la rapidité et les effets du simoun de leurs déserts; car l'histoire ne connaissait pas encore un empire et une croyance fondés dans un si court espace de temps sur une aussi vaste étendue de territoire.

Ceux qui attribuent ce résultat à l'indulgence que l'Islam accorde aux appétits sensuels montrent peu de connaissance de l'esprit humain, qui incline plutôt vers ce qui s'offre à lui sous un aspect plus rigoureux. Nous croirions plutôt qu'il fut aidé par l'annonce d'une réforme des autres religions; l'Islam joignit ainsi, à l'avantage que procure l'attaque, la persuasion impétueuse d'une croyance récente. Placé ensuite sur le trône dans la personne même de son prophète, il organisa la société conformément à la foi; il imposa aux vaincus des institutions façonnées sur celle-ci, en créant un pouvoir unique, absolu, et par cela même très-efficace pour maintenir l'accord entre toutes les parties.

Dans les pays voisins, au contraire, les Arabes et les Berbers étaient fractionnés en tribus hostiles; les Perses étaient déchirés par des discordes intérieures, à tel point que dans l'espace de quatre années le diadème d'Artaxar ceignit quatre têtes; et ce fut quand leurs suffrages s'étaient à peine réunis sur Yezdedgerd, enfant de quinze ans, que l'armée musulmane fondit sur eux. Dans l'empire grec, la force d'une monarchie absolue et d'une ancienne civilisation était paralysée par les hérésies et les disputes, et elle n'avait pour se soutenir que des bras étrangers. Ces deux derniers royaumes avaient d'ailleurs lutté l'un contre l'autre, et les victoires alternatives de Chosroës et d'Héraclius, en les épuisant tous

deux, avaient préparé leur faiblesse contre un ennemi dont les forces étaient intactes. Les sujets en outre, écrasés d'impôts, tirillés par les factions sans cesse renaissantes, inquiétés dans leurs croyances, ne puisaient pas dans l'amour de la patrie et de leur gouvernement le courage qui fait résister à l'invasion. Les Arabes qui tombaient sur ces populations, animés par la soif du butin et du carnage, avides de conquérir des femmes et un paradis promis à la victoire, avaient à leur tête des généraux qui leur criaient : *Dieu vit et vous regarde; combattez! Devant vous sont les houris, aux yeux noirs et au sein d'albâtre; derrière vous l'enfer.*

Le prophète, tant qu'il fut faible, ne sut prêcher que la tolérance et la liberté de conscience; rien de plus doux que les chapitres publiés par lui pendant qu'il était réfugié à Médine : mais il changea de langage à mesure que ses forces augmentèrent, et le Koran, respirant la haine, voue à l'extermination tous les mécréants. Il devait être plus écouté alors par un peuple guerrier et sanguinaire; quiconque adorait plusieurs dieux, ou un autre que le Dieu de Mahomet, fut donc pour les Arabes un ennemi à faire disparaître de la surface de la terre.

Mais comme le désespoir aurait amené une résistance indomptable, les successeurs du prophète se déterminèrent à la tolérance pour les pays situés au dehors de la péninsule. Il fut donc permis aux Indiens de conserver leurs pagodes; les chrétiens et les juifs purent choisir entre l'Islam et un tribut. Conquéraient-ils un pays, le moine était délié de ses vœux, le coupable et le déserteur mis en liberté, le prisonnier de guerre racheté, et les vaincus admis aux droits des vainqueurs, à la condition de se faire musulmans. Les enfants sont élevés dans la foi nouvelle, les femmes des croyants sont obligées de l'embrasser; or, une profession de foi et la circoncision coûtaient si peu, qu'il n'y a pas à s'étonner si la religion du prophète acquérait tant de prosélytes, quand elle n'exigeait d'eux ni instructions préparatoires, ni épreuves, ni efforts de vertu, ni abdication de la raison.

Quant à ceux qui ne reniaient pas leurs croyances, ils restaient exposés aux fureurs du peuple et des soldats, aux persécutions de leurs frères apostats; ou bien ils avaient à souffrir de l'arrogance des kalifes, qui, selon leur caprice, employaient comme agents de confiance des chrétiens et des juifs, ou les traitaient en ennemis.

Il fut ensuite enjoint aux chrétiens d'avoir à se distinguer des autres sujets par un turban d'une couleur différente ; défense à eux de monter des chevaux et des mulets : ils durent aller assis sur des ânes , à la manière des femmes ; la grandeur de leurs édifices privés et publics fut déterminée ; ils furent obligés de céder la droite dans les rues et aux bains , de ne donner aucune publicité à leur culte ; et ils étaient punis de mort s'ils mettaient le pied dans une mosquée ou tentaient de convertir un musulman. Après tant de siècles écoulés, quand les victoires et le commerce ont mêlé les nations, le zèle des musulmans a beau s'être attiédi et la civilisation s'être introduite parmi eux, vous entendez encore, dans leur cité la plus éclairée, l'insulte de *chien de chrétien* vous poursuivre à chaque pas ; votre vie est menacée si vous osez entrer dans Damas : et vous pouvez juger par là de ce que les vaincus eurent à souffrir, dans le principe, de la tolérance si vantée des fils de Mahomet (1).

LXX.

A peine le prophète eut-il fermé les yeux, que l'on se disputa dans Médine pour le choix de son successeur. Les Moadgériens prétendaient se réserver l'élection, comme ayant été les premiers à embrasser l'Islam ; les Ansariens, parce qu'ils l'avaient défendu ; et le sang aurait coulé entre eux, si Osama, qui avait son camp à Jorf, n'eût ramené l'armée, planté l'étendard sacré devant la porte du prophète et maintenu l'ordre.

La succession était disputée entre Ali, Omar et Abou-Bekr. Le premier y avait un droit héréditaire comme fils d'Abou-Taleb et comme époux de Fatime, fille unique de Mahomet. Le prophète l'avait en outre déclaré son kalife dans un temps où l'ambition ne faisait pas désirer un poste qui exposait à beaucoup de dangers sans procurer aucun honneur. Mais Aiésa, la femme préférée du prophète, qui, en recueillant son dernier soupir, était devenue sacrée pour les musulmans, desservait Ali ; car elle se souvenait qu'il avait refusé d'ajouter foi à sa justification, la fameuse nuit où elle s'était égarée hors du camp.

Omar était le glaive de Mahomet, qui avait dit de lui : « Si Dieu voulait donner à la terre un nouveau prophète, il n'en choisirait pas d'autre qu'Omar. »

(1) « Loin de réduire en servitude les peuples vaincus, les Arabes les considéraient comme des frères, et leur donnaient part aux privilèges de la nation dominante, pourvu qu'ils embrassassent l'islamisme. Ils étaient en outre justes, bienfaisants, généreux. » MULLER, *Hist. universelle*, liv. XIII.



Abou-Bekr, beau-père du prophète, traité par lui avec toutes les distinctions de faveur que méritaient ses services et chargé de faire à sa place la prière dans la mosquée quand ses forces ne le lui permirent plus, était soutenu vigoureusement par Aïésa. Il l'emporta donc sur ses deux concurrents, et les scheïks lui tendirent la main droite : cérémonie d'inauguration à laquelle fut substituée plus tard celle de ceindre l'épée à deux tranchants et de prêter le serment de fidélité. Omar, sincèrement dévoué à l'islam, fit à la paix le sacrifice de son ambition ; Ali fut contraint par les armes à obéir ou à en faire semblant ; mais une grande partie des musulmans proclama toujours ses droits, et persista à considérer les premiers kalifes comme des usurpateurs.

Les successeurs du prophète se contentèrent du titre de kalife (*kalif resoul Allah*, vicaire de l'envoyé de Dieu), tout en réunissant, comme lui, l'autorité temporelle et ecclésiastique ; en interprétant la loi, en faisant la prière et en prêchant dans la mosquée ; pratiques sociales de la nouvelle religion.

Alors cependant se réveilla chez beaucoup d'Arabes l'amour de l'ancienne indépendance. Les habitants de la Mecque, s'étant soulevés pour établir le gouvernement d'un petit nombre, furent maintenus dans le devoir par Sohaïl, un des principaux Koréischites ; d'autres revenaient aux fêtes de l'idolâtrie, aux espérances du judaïsme, aux consolations du christianisme ; il en était aussi qui, encouragés par la facile réussite du prophète, méditaient de nouvelles révélations et un nouveau culte. Moséïlama, l'un des deux apostats qui avaient rompu avec Mahomet de son vivant, était un des principaux de la tribu des Onéïfa dans l'Yamama ; il publia des visions dans le genre de celles du Koran, et trouva bon nombre de sectateurs. Il écrivit donc en ces termes au prophète : *Moséïlama, apôtre de Dieu, à Mahomet, apôtre de Dieu. Qu'une moitié de la terre soit à toi, l'autre à moi.*

Les deux imposteurs.

Il lui fut répondu : *Mahomet, apôtre de Dieu, à Moséïlama imposteur. La terre est à Dieu ; il l'a donnée en héritage à ceux de ses serviteurs qui lui ont plu. Celui qui le craint prospérera.*

Voyant qu'il n'y avait pas d'espoir de gagner son concurrent, Moséïlama s'unit d'affection et de mission avec la prophétesse Sedgiéh, et profita de l'enthousiasme qu'elle excita pour se faire des partisans, surtout lorsque la mort de Mahomet eut laissé

vacant sur la terre le poste de prophète. L'Islam n'étant pas une religion dans laquelle les différends se décident par des discussions et des conciles, Abou-Bekr fit marcher le vaillant Kaled, fils de Walid, qui battit et tailla en pièces dix mille sectateurs de l'Onéfito, convaincu par sa défaite de n'être qu'un imposteur.

Al-Aswad, qui s'était aussi détaché de Mahomet, se disait en rapport avec deux anges. Son éloquence et son adresse lui ayant acquis beaucoup de partisans, il avait occupé l'Yémen; mais il fut tué par les siens la nuit même qui précéda la mort du prophète. Ceux qui entreprirent de l'imiter n'eurent pas un meilleur succès.

Abou-Bekr et ses deux successeurs, une fois parvenus au siège suprême, renoncèrent aux armes, bien qu'ils se fussent montrés jusque-là de vaillants guerriers : se considérant plutôt comme les chefs purement spirituels de la religion, ils chargèrent leurs généraux de la propager par les armes. Abou-Bekr, voulant continuer l'exécution des projets de Mahomet par la conquête de la Syrie, adressa cette lettre aux Arabes pour les appeler à la guerre sainte :

« Au nom de Dieu miséricordieux, salut à tous les vrais croyants, et que la bénédiction soit sur vous.

« Je loue le Dieu tout-puissant, et je prie pour Mahomet son prophète. Je vous donne avis que je m'appête à envoyer les croyants dans la Syrie, pour l'arracher des mains des infidèles; et j'ai voulu vous informer que combattre pour la religion est un acte d'obéissance à la volonté de Dieu. »

Une foule immense et fanatisée répondit à cet appel. Le kalfé, l'ayant passée en revue et bénie, en confia le commandement à trois vaillants capitaines, Abou-Obéidah, Amrou et Kaled. Il marcha la première journée à pied en tête de l'armée, sans souffrir que personne descendit pour cela de cheval, le mérite étant égal dans ce qu'on fait pour le service du Seigneur. Quand il prit congé de ses généraux, il leur parla ainsi : « Rappelez-vous que vous êtes en présence du Seigneur et des voisins de la mort. Évitez donc l'injustice et l'oppression; délibérez d'accord avec vos frères, et conservez l'amour et la confiance de vos troupes. Comportez-vous pour la gloire de Dieu ainsi qu'il convient à des hommes, sans tourner le dos; mais épargnez les femmes, les vieillards, les enfants, les palmiers, le blé, les fruits et les bestiaux, sauf ce qui est

« nécessaire pour vous nourrir. Avant de faire la guerre aux  
 « peuples, invitez-les à embrasser la vraie foi ; faites des traités  
 « et ne les violez pas. Vous rencontrerez, en avançant, des  
 « religieux qui vivent dans les monastères pour servir Dieu ;  
 « ne les égorgez pas, et ne détruisez pas leurs asiles. Vous en  
 « trouverez d'autres avec la tête rasée en couronne (1) ; à ceux-  
 « là fendez-leur la tête sans ménagement, à moins qu'ils ne  
 « veuillent devenir musulmans, ou payer le tribut. »

Abou-Bekr établit en outre, conformément aux prescriptions  
 de Mahomet, qu'il serait fait cinq parts du butin, quatre pour  
 l'armée, une pour les juges, instituteurs, poètes, et pour les  
 veuves et les orphelins. Malgré ces recommandations du ka-  
 life et les prescriptions de la loi ; malgré la défense de rap-  
 peler le souvenir des anciennes différences religieuses, d'exciter  
 des troubles ou de boire du vin, il ne faut pas s'attendre à  
 de la modération et à de la discipline de la part de ces bandes  
 désordonnées d'Arabes habitués au brigandage ; car Mahomet,  
 en donnant pour base à la victoire l'enthousiasme de la foi et  
 l'espoir des récompenses futures, n'avait rien changé au  
 système militaire de ses compatriotes. C'étaient toujours des  
 guerriers demi-nus, combattant à pied avec des arcs et des  
 flèches, ou à cheval avec la lance et le cimenterre ; maniant  
 leurs armes avec plus d'habileté que d'art, et montrant une  
 valeur particulière dans des combats corps à corps : exercés  
 du reste à piller, à faire des incursions par bandes détachées  
 sans machines de guerre, soit pour la défense d'un camp, soit  
 pour l'attaque des murailles, ils montaient des chevaux très-  
 légers et très-dociles, avec lesquels ils chargeaient, fuyaient  
 et revenaient, sans se lasser. Leurs armées ne présentaient  
 pas non plus une ligne compacte de guerriers, mais plusieurs  
 corps distincts de cavalerie ou d'archers, dont l'un succédait à  
 l'autre, renouvelant ainsi le combat plusieurs fois dans un jour ;  
 si bien qu'au moment où l'ennemi chantait déjà victoire, il se  
 trouvait assailli de nouveau, et finissait par céder à bout de  
 forces.

L'armée ayant été partagée en deux divisions (2), Kaled, Kaled.

(1) La tonsure était le signe distinctif des prêtres ; les moines et la plupart  
 des laïques portaient les cheveux longs. Il est difficile de déterminer la diffé-  
 rence que mettait entre eux le kalife ; il est probable qu'il s'en tenait à des  
 récits vulgaires.

(2) Le meilleur récit qu'il y ait de cette expédition a pour auteur OCKLEY.

surnommé l'Épée de Dieu, fut chargé d'en commander une. Une tunique de Mahomet, qu'il portait par dévotion, le rendait invulnérable et le faisait désigner, par la confiance des guerriers, pour diriger les troupes dans toutes les circonstances difficiles; du reste, peu lui importait de commander en chef ou de combattre comme simple fantassin, pourvu qu'il servît la cause de Dieu. Il marcha contre les princes Al-Mondar, qui depuis plusieurs siècles gouvernaient l'Irak sous la haute protection de la Perse; et bientôt il eut arboré l'étendard du prophète sur les remparts d'Hira et d'Ambar, tué le dernier de ces princes, et soumis le peuple, auquel il imposa un tribut de soixante-dix mille pièces d'or.

Cependant le doux Abou-Obéidah s'avancait sur la Syrie, située à l'orient du Jourdain. Les empereurs, qui l'avaient nommé Arabie pour se vanter de triomphes remportés sur des tribus indomptables, l'avaient garnie de places fortes, comme Gérasa, Philadelphie, et surtout Bosra. Les habitants de cette dernière ville, qui s'étaient exercés aux armes en repoussant les incursions continuelles des Sarrasins, opposèrent une vigoureuse résistance aux quatre mille hommes qui venaient les assaillir sans machines et sans approvisionnements de vivres. Les assiégeants, qui ne s'attendaient pas à cette réception, allaient battre en retraite, quand l'arrivée de Kaled ranima le courage des troupes; la superstition et la trahison lui venant en aide, il parvint à pénétrer dans la ville.

ms.

Sans s'arrêter, il court assiéger Damas, capitale de la Syrie, à laquelle il offre l'alternative habituelle de changer de foi ou de payer tribut; mais, malgré les prodiges d'une vaillance infatigable, les chrétiens résistèrent avec cette constance que donne un péril personnel et avec tant de succès, qu'il fallut faire appel à tous les Sarrasins pour qu'ils vinssent tenir tête à l'armée que l'empereur Héraclius envoyait au secours de la place.

Ce prince aurait dû se mettre alors à la tête de ses troupes comme il avait fait dans la guerre de Perse, afin d'opposer la tactique et l'accord à la furie désordonnée d'envahisseurs si voisins et si dangereux; mais, captivé de nouveau par les doux loisirs et par les discussions scolastiques, il se contenta d'en-

*Conquest of Syria, Persia and Egypt, by the Saracens; Londres, 1718.*  
 Au nombre des meilleures compositions historiques est placée l'histoire des kalifes par le savant orientaliste Well, professeur à Heidelberg, 1846.

voyer une armée nombreuse, qui, soutenue par les traditions de la discipline romaine, prépara un choc terrible aux musulmans, réunis en masse près d'Eznadim. Il lui fallut pourtant succomber sous l'effort fanatique de gens qui se précipitaient sur l'ennemi en criant : *A la mort, au paradis!* et elle fut taillée en pièces (1).

13 juillet.

Les Sarrasins, enorgueillis de leur victoire, revinrent sur Damas, où Thomas, parent d'Héraclius, dirigea les efforts des Syriens, et soutint leur courage en élevant à la vue des deux armées un Christ, avec l'Évangile aux pieds. Le siège dura soixante-dix jours; enfin les défenseurs de la ville n'ayant plus de vivres, et tout espoir de secours étant perdu, envoyèrent demander à traiter. Abou-Obéidah y consentit, et entra dans la ville pour arrêter les conditions; mais la vigilance des habitants s'étant ralentie durant les pourparlers, Kaled, à qui semblait que c'était subir une défaite que de vaincre à moitié, attaqua la ville d'un autre côté, et y répandit le carnage. Obéidah ne parvint à y mettre un terme qu'avec les plus grandes peines, en invoquant le nom de Dieu et du prophète; et il fixa le tribut au prix duquel les vaincus devaient acheter la tolérance de leur religion. Thomas et ce qu'il y avait d'hommes déterminés, ne pouvant se résoudre à la soumission, se retranchèrent dans un camp voisin, d'où ils s'échappèrent ensuite. Ils seraient parvenus à se sauver, si le renégat Jonas n'eût guidé sur leurs

Prise de Damas.

(1) *Relation de la bataille d'Eznadim :*

« Au nom du Dieu très-miséricordieux. Kaled, fils de Walid, à Abou-Bekr, successeur de l'apôtre de Dieu. Louange à Dieu, unique et seul Dieu; hors lui, il n'est point d'autre Dieu. Son prophète est Mahomet, sur lequel puisse s'étendre sans fin la bénédiction divine, et à qui je rends d'ardentes actions de grâces pour avoir détruit l'idolâtrie et avoir ouvert les yeux à ceux qui vivaient dans l'erreur. Sache, ô chef des fidèles! que nous nous sommes rencontrés avec l'armée des Romains sous la conduite du préfet Verdan, qui avait juré par Jésus de vaincre ou de mourir, et qui est mort. Avec l'assistance divine, nous qui avons juré aussi de vaincre ou de mourir, nous avons vaincu. Il était décrété que nos ennemis devaient être vaincus : c'est pourquoi nous sommes demeurés vainqueurs. Louange à Dieu. Nous avons tué plus de cinquante mille ennemis; le reste s'est dispersé comme la poudre dans le désert. Nous avons perdu quatre cent soixante-quatorze hommes, qui jouissent de la gloire céleste. J'ai écrit cette lettre le 30 du premier mois tomada, pendant que je me trouvais en chemin pour retourner d'Eznadim, où s'est donnée la bataille, à Damas. Prie pour nos prospérités ultérieures et pour nos heureux succès. Adieu; que la paix et la bénédiction soient sur toi, ô successeur du prophète, et sur les vrais musulmans! »

traces les Sarrasins, qui, s'avancant à cent trente milles sur le territoire romain, les atteignirent et les exterminèrent jusqu'au dernier.

Mort  
d'Abou-Bekr.  
634.

Abou-Bekr mourut sans avoir eu connaissance de ce triomphe, deux ans après le prophète, ayant régné plutôt en prêtre qu'en guerrier. Il avait ordonné à sa fille Aïésa de dresser un inventaire de ce qu'il possédait, pour faire voir s'il s'enrichissait dans le kalifat. Le traitement qui lui avait été assigné sur sa demande consistait en trois pièces d'or, un chameau, un esclave; et chaque vendredi il distribuait aux pauvres ce qui lui restait de la semaine.

Lorsqu'il se sentit près de mourir, il chargea Omar de faire la prière; et comme celui-ci lui répondait qu'il n'avait pas besoin de cette dignité, il ajouta : *Mais elle a besoin de toi.* Puis il dicta à Othman, son secrétaire, les paroles suivantes : « Au nom de Dieu miséricordieux. Ceci est le testament qu'Abou-Bekr fit au moment de sortir de ce monde pour entrer dans l'autre, à l'instant où les infidèles croient, où les impies ne doutent plus, où les menteurs disent la vérité. Je désigne Omar pour mon successeur, écoutez-le, obéissez-lui. S'il agit avec équité, il aura répondu à l'opinion que j'ai toujours eue de lui; sinon, c'est à lui que les mauvaises actions seront imputées. Mon intention est droite, mais je ne connais pas l'avenir : cependant celui qui fait mal sera puni. Adieu; que la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient avec vous ! »

Omar.

Omar, un des Sahabéoniens, c'est-à-dire des anciens compagnons de Mahomet, fut donc salué *Emir al-Mouminin*, prince des croyants; et Ali lui-même n'y fit aucune opposition. Il trouva que l'héritage laissé par son prédécesseur consistait en un vêtement grossier et cinq pièces d'or. Il déclara en conséquence qu'il ne se sentait pas capable d'imiter son austérité. Lui-même pourtant ne se nourrissait que de pain d'orge, de dattes et d'eau. La robe avec laquelle il prêchait était raccommodée en douze endroits; et un satrape perse, étant venu pour lui rendre hommage, le trouva endormi au milieu de pauvres musulmans sur les marches de la mosquée. Comme il venait de donner six mille drachmes à un mendiant, un de ses amis lui reprocha d'aimer plus les étrangers que son propre fils; mais il répondit : *Mon fils a un père qui le nourrit, l'habille, lui prépare le nécessaire; cet étranger ne possède rien au monde que la compassion.*

int  
me

Qu  
teu

Qu  
vèr

D'a  
ne

por  
de

C

aux  
tés

que  
cité

lais

que  
infl

typ  
tou

bell  
que

ord  
sion

daït  
cou

fisse  
pur

Q  
escl

mal

(1)

(2)  
jami

pays  
soix

possé  
mie,  
des

Refaa d'Antioche, étant tombé au pouvoir d'Héraclius, fut interrogé par lui en ces termes : *Pourquoi Omar est-il vêtu si mesquinement, après avoir volé tant de richesses aux chrétiens ? — Par la pensée de l'autre vie et par la crainte de Dieu. — Quel palais habite le kalife ? — Il est de terre. — Quels serviteurs forment sa cour ? — Des pauvres et des mendiants. — Quel est son trône ? — La modération et la connaissance de la vérité. — Quels gardes a-t-il ? — Les unitaires les plus braves.* D'autres ajoutent qu'Omar, à qui l'on demandait pourquoi il ne s'habillait pas comme les princes qu'il avait subjugués, répondit : *Ils recherchent les biens de ce monde, moi la faveur de Celui qui est le maître de ce monde et de l'avenir (1).*

Cette économie dans leurs dépenses personnelles permit aux premiers kalifes d'employer tous leurs trésors aux nécessités de la guerre et à récompenser les vétérans de Mahomet, ainsi que ceux qui avaient bien mérité d'eux. Au milieu d'une simplicité qui ne les distinguait en rien du dernier des croyants, ils ne laissent pas sentir aux musulmans le poids du despotisme auquel ils les habitaient. Ce fut ainsi, et à l'aide de son caractère inflexible, qu'Omar affermit l'Islam, dont il offrit lui-même le type aux croyants par son éloignement pour le luxe et pour toute culture intellectuelle. Il défendit la navigation, les embellissements de l'architecture, l'usage de toute autre langue que l'arabe. Il introduisit le comput de l'ère mahométane ; ordonna que tous les musulmans eussent à exercer une profession, sous peine d'être exclus de l'assemblée des fidèles. Il rendait un compte exact des trésors que les conquêtes faisaient couler dans les coffres publics, et il exigeait que ses généraux fissent de même ; enfin, il accomplit la volonté du prophète en purgeant l'Arabie de la présence des Juifs (2).

Omar régnait depuis dix ans quand il fut poignardé par un esclave persan, nommé Firouz, qui voulut venger sur lui les malheurs de sa patrie. Il expira en chargeant six de ses compa-

(1) THÉOPHANE, *Chron.* — CÉDRÉNIUS, *Hist. comp.*

(2) Ou ils n'y furent pas entièrement extirpés, ou ils y revinrent ; car Benjamin de Tudele, au douzième siècle, en trouvait encore beaucoup dans le pays, sous le nom de Réchabites ; et les voyageurs récents portent à environ soixante mille le nombre de ceux qu'ils ont rencontrés dans la péninsule. Ils possèdent le Pentateuque, les livres de Samuel, des Rois, d'Isaïe et de Jérémie, et des petits prophètes ; ils sont circoncis, errants, hardis, et imposent des tributs aux caravanes. Voy. WOLF.

gnons les plus considérables de choisir son successeur. Les dévots musulmans coupèrent leurs cheveux en signe de deuil, pour en orner son tombeau.

Ali aurait été élu à ce moment s'il n'eût repoussé la condition qui lui était faite de se soumettre, non-seulement au Koran, mais encore à la tradition; on lui préféra donc Othman, qui avait été secrétaire de Mahomet. Celui-ci, faible et chargé d'ans, confia à d'autres mains le gouvernement des affaires et le commandement des armées, se laissa dominer par sa famille et par ses amis, et tyrannisa en étant tyrannisé lui-même. Il introduisit une pompe étrangère parmi les croyants, non-seulement en bâtissant à Koufa une mosquée pouvant contenir cent mille personnes, mais encore en permettant à ses courtisans le luxe et les délicatesses qu'il s'interdisait à lui-même.

Non moins dévot que ses prédécesseurs, il lisait sans cesse le Koran, prêchait régulièrement, faisait des charités; mais les temps étaient changés; et ce n'était pas assez de pareilles vertus: elles ne purent empêcher les désordres et les mécontentements d'éclater de toutes parts dans l'empire, dont les limites s'étaient de beaucoup étendues. Les séditeux se réunirent à Médine, demandant à grands cris qu'il eût à rendre justice ou à résigner le commandement. Un flot de rebelles, après l'avoir tenu pendant six semaines bloqué dans son palais, finit par l'assaillir de vive force, et il y fut tué, mal défendu par le Koran, qu'il avait placé sur sa poitrine.

Après cinq jours d'anarchie, les anciens compagnons de Mahomet tendirent leur main droite à Ali, dont ils reconnurent enfin le droit. Il se rendit à la mosquée pour y faire la prière, vêtu d'une étoffe de coton rayée, la tête couverte d'un turban grossier, portant ses babouches dans une main, et s'appuyant de l'autre sur son arc. Il ne paraît pas qu'il eût été pour quelque chose dans le meurtre des deux précédents kalifes. Il dit à ceux qui l'éluèrent : *Si j'accepte votre offre, je vous gouvernerai du mieux que je pourrai; si vous voulez m'en dispenser, je serai un des plus soumis et des plus obéissants envers celui que vous me donnerez pour maître.*

Il apportait sur le trône l'expérience des années sans en avoir la faiblesse, et il semblait devoir se diriger d'après les traditions du prophète; mais son règne fut d'abord troublé par la révolte de deux scheiks puissants, Talha et Zobéir: tous deux avaient aspiré au kalifat, l'un soutenu par Aiésa, l'autre par

Othman,  
6 novembre.

411.  
686.

686.

les  
leur  
forc  
qu'il  
révé  
caus  
La  
et A  
fure  
fait  
repr  
Mo  
table  
verne  
le ve  
le ca  
qui v  
leva  
d'Ali  
répu  
deval  
enjo  
attaq  
les fu  
de te  
génér  
s'eng  
méléc  
tête q  
que l  
Mo  
sa lam  
cause  
gendr  
un ar  
Ali, p  
l'autr  
cédé  
donc,  
d'Ali;  
autan



les Égyptiens, et ils prétendaient alors obtenir pour prix de leurs services l'Irak et la Syrie, dont ils s'emparèrent de vive force. Aïésa, ennemie irréconciliable d'Ali, fit courir le bruit qu'il avait été complice du meurtre d'Omar et d'Othman, et, révéérée qu'elle était comme la mère des fidèles, elle donna à la cause des rebelles un caractère sacré.

La guerre civile était inévitable; on en vint donc aux mains, et Ali l'emporta dans la bataille de Bassora. Talha et Zobéir furent tués; Aïésa, qui suivait l'armée sur un chameau, fut faite prisonnière, et envoyée, sans qu'il lui fût adressé aucun reproche, près du tombeau de son époux.

Journée du  
chameau.

Mohawiah, fils d'Abou-Sofian, fut pour Ali un plus redoutable adversaire. Soutenu par les Syriens, par Amrou, gouverneur d'Égypte, et par la famille des Ommiah, il se proclama le vengeur d'Othman, dont il fit exposer sur la chaire de Damas le cafetan ensanglanté, avec les doigts coupés à sa femme, qui voulait le défendre. Il prit dans cette ville le titre de kalife, leva des troupes, et rencontra, près de l'Euphrate, l'armée d'Ali. Les deux rivaux restèrent cent jours en présence; il répugnait à l'un et à l'autre d'engager une lutte dans laquelle devait couler des deux côtés le sang des fidèles. Ali notamment enjoignit aux siens, sous les peines les plus sévères, de ne pas attaquer, et de se borner à repousser l'agression, d'épargner les fuyards et de respecter les prisonniers. Il proposa à l'ennemi de terminer le différend par un duel, qui fut refusé. C'était générosité de sa part, et non pas crainte; car lorsque le combat s'engagea, il monta à cheval et s'élança intrépidement dans la mêlée, l'épée à deux tranchants à la main, s'écriant à chaque tête qu'il faisait rouler, *Allah akbar* (Dieu est vainqueur)! cri que l'on entendit répéter quatre cents fois.

655

Mohawiah, de son côté, portant le Koran élevé au bout de sa lance, disait qu'il en appelait à ce livre de la justice de sa cause. Or, les musulmans timorés désertaient vers lui; et le gendre du prophète se vit contraint de soumettre ses droits à un arbitrage. Amrou fut choisi par Mohawiah, et Mousa par Ali, pour prononcer entre eux. Ils décidèrent que l'un et l'autre déposeraient la dignité de kalife, afin qu'il pût être procédé librement à une nouvelle élection. Mousa proclama donc, conformément à ce qui avait été convenu, l'abdication d'Ali; mais alors Amrou, usant de ruse, refusa d'en faire autant pour Mohawiah: loin de là, il le salua kalife unique.

Tant de déloyauté ralluma la guerre, et l'Irak et l'Arabie furent inondés de sang. L'autorité se trouvait partagée entre Ali, Mohawiad et Amrou, indépendamment d'un parti de carérites fanatiques, qui se vantaient de vouloir conserver la pureté de l'Islam. Trois de ces derniers, discourant entre eux de ces divisions, convinrent d'y mettre un terme en tuant chacun un des trois chefs qui se faisaient la guerre. Ce fut, au lieu d'Amrou, un des siens, assis en ce moment à sa place, qui reçut le coup mortel. Mohawiah fut seulement blessé; le troisième réussit seul à bien diriger son coup, et Ali expira à l'âge de soixante-trois ans.

Les sonnites le considèrent comme l'un des quatre premiers saints; mais les schyites, le reconnaissant comme le seul héritier légitime du prophète, maudissent les trois autres, et révèrent comme des saints les assassins d'Omar et d'Othman. Le tombeau d'Ali, caché d'abord pour soustraire ses restes aux outrages de ses adversaires, devint plus tard un objet de vénération à Koufa, où les Perses, schyites fidèles, vont le visiter dévotement. Le prophète avait dit: « Je suis la cité de la doctrine; Ali en est la porte. » Ils le considèrent en conséquence comme le plus grand homme que l'Arabie ait produit après Mahomet. On conserve un livre de poésies qui lui est attribué, et dans lequel se trouvent des sentences remarquables:

« Si quelqu'un veut être riche sans posséder les biens de la fortune, puissant sans avoir de sujets, sujet sans avoir un maître, qu'il renonce au péché, qu'il serve le Seigneur, et il aura satisfaction pour ces trois désirs. »

« Dieu envoya deux médiateurs entre lui et les hommes: le premier (Mahomet) est mort; le second restera perpétuellement avec eux: c'est la prière! »

Il disait encore: La meilleure intercession pour un coupable, et la meilleure pénitence, est de confesser sa faute (1). »

Conquêtes. Dans cet intervalle de temps, les triomphes les plus éclatants avaient été remportés. Quand Omar apprit la prise de Damas (2),

(1) Les musulmans ne font point usage de la confession; mais ils s'accordent à lui attribuer une grande efficacité. Abou Alwuat, un des premiers contemplatifs ou sôfis, a écrit un traité de morale dans lequel il prouve que le premier degré de la pénitence est de faire l'aveu de ses fautes, et il s'appuie sur le ch. 57 du Koran: *Confesser à Dieu ses péchés avec un véritable repentir, en fera obtenir le pardon; car Dieu est miséricordieux et juste.*

(2) Voy. ci-dessus, page 107.

il loua la valeur de Kaled, mais improuva sa témérité et lui retira le commandement. Les musulmans s'avancèrent alors contre Héliopolis (Balbek) et Émèse. Mais, réunissant désormais à leur courage fanatique l'habileté et la ruse, ils obtinrent là et ailleurs de nouvelles victoires, et s'enrichirent des dépouilles de cette contrée fertile, habitée par une population nombreuse. Un de leurs jeunes guerriers s'écriait, en montant à l'assaut d'Émèse : « Il me semble voir les houris fixer sur moi leurs yeux noirs ; si belles que, si une d'elles se montrait à la terre, elle ferait mourir tous les hommes d'amour. J'en aperçois une avec son voile de soie verte et sa guirlande de pierres précieuses sur le front ; elle me fait signe et m'appelle : *Viens, me dit-elle, viens vite, je languis pour toi !* » C'est ainsi que la vaillance des musulmans était excitée.

Deux années ne s'étaient pas écoulées, que la plaine de l'O-ronte et la vallée du Liban étaient soumises. Héraclius, s'apercevant enfin qu'il ne s'agissait plus d'incursions, mais de conquêtes, résolut de tenter le plus grand effort dont l'empire fût capable. Il réunit, tant de l'Europe que de l'Asie, quatre-vingt mille combattants, auxquels se joignirent soixante mille Arabes chrétiens de Gassan. Mais il ne vint pas en personne se mesurer avec Kaled, qui avait recouvert le commandement au jour du danger. Les deux armées en vinrent aux mains à Iermouk, et l'on vit Kaled s'acquitter tour à tour dans cette bataille des devoirs d'un grand capitaine, d'un dévot fervent et d'un infirmier charitable. Des deux côtés, le courage et l'obstination tinrent longtemps la victoire en balance ; mais enfin le labarum fut abattu devant l'étendard du prophète.

La Syrie se trouvant désormais sans défense, les musulmans la parcoururent en maîtres et marchèrent sur une ville également sacrée pour eux, pour les chrétiens et pour les juifs. Abou Obéidah, étant arrivé avec toute l'armée dans la plaine aride qui entoure Jérusalem, envoya à ses habitants la sommation ordinaire : « Salut et félicité à ceux qui cheminent dans la bonne voie. Nous vous ordonnons de déclarer qu'il n'y a qu'un Dieu, et que Mahomet est son prophète ; sinon, payez tribut et devenez nos sujets. Autrement, je conduirai contre vous des hommes pour qui la mort est plus agréable qu'il ne l'est pour vous de boire du vin et de manger de la chair de porc. »

Les victoires d'Héraclius avaient réparé les souffrances de

c36.

Siège de  
Jérusalem.  
c37.

la cité de David, et lui avaient rendu, comme trophée, le bois de la croix sainte, qui faisait espérer des miracles et encourageait à la défense. Mais, après quatre mois de siège, le patriarche, voyant qu'il n'y avait aucun secours à espérer, proposa de rendre la place, à la condition que la capitulation aurait pour garantie l'autorité et la présence d'Omar.

La sainteté de la ville et son importance parurent au kalife mériter qu'il vînt en prendre possession. Il partit donc de la Mecque sur un chameau avec toutes ses provisions, consistant en un sac d'avoine, un autre de dattes, un tailloir et une outre pleine d'eau. Se dirigeant ainsi en pèlerin vers la ville des prophètes, il rendait la justice sur sa route, et réprimait les mauvaises mœurs. Ayant rencontré quelques tributaires qui, pour n'avoir pas payé ce qu'ils devaient, étaient exposés par leur maître à l'ardeur brûlante du soleil, il les fit délier et les renvoya, en disant qu'il avait entendu dire par le prophète : « N'affligez pas les hommes dans ce monde, ou vous serez punis au jour du jugement. » Plus loin, on lui amena un Arabe qui avait épousé, conformément à l'ancien usage du pays, deux sœurs nées du même père et de la même mère. Omar lui ayant représenté que l'Islam défendait de pareils mariages, il se repentit de l'avoir embrassé; alors Omar le frappa de sa canne sur la bouche, et l'obligea à laisser l'une des deux, le menaçant, si jamais il touchait à celle qu'il lui ordonnait de répudier, de le faire lapider comme adultère. Il trouva aussi un vieillard qui, pour se faire puiser de l'eau, donner à boire à ses chevaux et obtenir d'autres services, livrait sa femme à un jeune homme, chacun d'eux la possédant à son tour pendant vingt-quatre heures. Omar le réprimanda, et menaça de mort le jeune homme, s'il approchait davantage de cette femme.

Arrivé à Jérusalem, il signa la capitulation (1), et entra dans

(1) I. Les chrétiens de la noble cité, en se rendant aux musulmans, conserveront l'exercice public de leur religion, mais ne pourront édifier de nouvelles églises dans la ville ni sur son territoire.

II. Les chrétiens n'excluront pas les musulmans des églises, mais ceux-ci observeront si dans leurs réunions il n'est rien de contraire à la sûreté publique.

III. Les habitants devront tenir ouvertes leurs maisons à toute sorte de voyageurs et de pèlerins, pour qu'elles puissent leur servir de logement.

IV. Si un voyageur musulman n'avait pas de quoi se nourrir, les chrétiens sont obligés de lui fournir des vivres gratuitement, mais non pour plus d'un

la ville sainte en s'entretenant avec le patriarche Sophronius. Ayant été surpris par l'heure de la prière dans l'église de la Résurrection, il refusa d'y faire l'oraison, pour ne pas fournir par son exemple un prétexte aux musulmans, qui, en prétendant prier où il l'aurait fait, troubleraient la religion d'autrui. Il ordonna de construire, sur l'emplacement du temple de Salomon, une mosquée qui porte encore le nom d'Omar.

Étant retourné à Médine, il divisa l'armée en deux corps, dont l'un, ayant pour chefs Amrou et Iézyd, eut ordre de soumettre le reste de la Palestine; l'autre, commandé par Abou Obéidah et Kaled, alla attaquer Antioche et Alep. Cette dernière ville dut à sa prompte soumission des conditions plus favorables; la citadelle, qui se défendit avec vigueur, fut emportée par surprise.

Si Héraclius avait eu le courage de se mettre à la tête de ses armées quand la valeur des Syriens semblait renaitre pour la défense de leur patrie, il aurait pu refouler dans l'Arabie ce

jour, à moins que, par maladie ou par fatigue, il ne pût poursuivre son voyage.

V. Les chrétiens ne devront pas parler avec mépris du Koran, à leurs enfants, ni empêcher aucun d'eux d'embrasser l'islamisme.

VI. Les chrétiens auront le respect convenable pour les musulmans, auxquels ils devront céder le poste d'honneur.

VII. Ils ne s'habilleront jamais à la musulmane. Les formules ordinaires des saluts leur seront interdites, comme aussi leurs noms et leurs prénoms devront être différents de ceux des vrais croyants.

VIII. Les montures des chrétiens seront des ânes ou des mulets, et ils ne porteront point d'armes. Ils n'emploieront point les caractères arabes dans les inscriptions sur leurs églises, leurs maisons, non plus que sur les sceaux.

IX. Il leur sera interdit de vendre du vin ou d'autres liqueurs enivrantes, sans une permission spéciale. Ils ne pourront laisser courir les pourceaux par les rues.

X. Ils porteront des vêtements de deuil et une ceinture de cuir noir, autour des reins, tant dans la ville qu'en voyage.

XI. Ils ne pourront ériger de croix sur les églises, ni sonner les cloches, mais seulement les frapper; et lorsqu'elles seront brisées, ils ne pourront les refondre.

XII. Ils n'épieront pas les actions des musulmans, et ne se feront point délateurs.

XIII. Ils devront payer exactement le karacht (tribut) imposé à tous les infidèles en âge de puberté.

XIV. Ils reconnaîtront à perpétuité l'autorité des kalifes, et jamais ils ne feront rien contre elle, soit directement, soit indirectement.

XV. Le kalife assure aux chrétiens la vie, leur fortune, et la liberté de leur culte. La protection de l'empereur des fidèles sera immédiate et perpétuelle.

torrent, qu'il ne fut plus possible d'arrêter lorsqu'une fois il eut rompu ses digues. Mais il s'était entiché follement d'une nouvelle hérésie; et quand le nuage grossit menaçant, il ne sut que se prosterner devant les autels d'Antioche, en implorant miséricorde pour ses péchés et pour ceux de son peuple; il s'enfuit ensuite de la Syrie pour se réfugier à Constantinople. Antioche ouvre alors ses portes. Le prince Constantin, qui avait quarante mille hommes de troupes fraîches dans Césarée, découragé par la fuite de son père, va chercher un asile près de lui au lieu de marcher contre le kalife. Abandonnés à eux-mêmes, les Césaréens se soumettent aux musulmans; et bientôt ceux-ci occupent Tyr, Tripoli, Ramla, Ptolémaïs, Sichein, Gaza, Asealon, Béryte, Sidon, Gabala, Laodicée, Géropolis, enlevés pour toujours à l'empire qui, sept siècles auparavant, les avait conquises sur les Séleucides, ou leur avait ravi la liberté. Seuls, les Mardaïtes, peuplade belliqueuse, fixée dans les retraites inaccessibles du Liban et dans les montagnes entre Mopsueste et la quatrième Arménie, surent conserver leur indépendance, et chassèrent les musulmans de l'Asie Mineure.

La guerre, accompagnée d'ailleurs de toutes les horreurs inséparables des guerres de religion, coûta cher aux vainqueurs, moissonnés au nombre de vingt-cinq mille par une épidémie. Que leur importait? N'étaient-ce pas autant de martyrs de la foi? Leurs âmes n'étaient-elles pas recueillies dans le gosier des oiseaux verts qui se nourrissent des fruits du paradis et s'abreuvent à ses fontaines? D'autres ne tardaient pas à accourir remplir les vides laissés dans les rangs : aussi vit-on les musulmans franchir, dans les années qui suivirent, les cimes du Taurus, soumettre la Cilicie, et faire trembler la cité de Constantin. Lorsque ensuite Othman eut permis ce qu'Omar avait défendu, Mo-

1038.

1039.

hawiah, nouveau gouverneur de la Syrie, fit construire, avec les bois fournis par les forêts du Liban, une flotte de mille sept cents voiles, avec laquelle il domina dans la Méditerranée. Il saccagea Carthage, puis Chypre, les Cyclades et Rhodes, où les débris du fameux colosse du Soleil furent vendus à un juif d'Édesse, qui les chargea sur neuf cents chameaux (1). Enhardi par ses succès, il attaqua la flotte grecque, commandée par Constantin II, et l'anéantit à la bataille de Jacoubé.

(1) Exagération à joindre à toutes celles que l'on trouve dans ce récit.

nemi fendre les flots de l'Hellespont, et Mohawiah s'apprêtait réellement à tenter l'entreprise, quand il apprit la mort d'Othman. Il conçut alors l'espoir d'arriver au kalifat, et la guerre civile qu'il fit éclater arrêta les expéditions contre les Byzantins.

638.

Les armes musulmanes se signalaient en Perse par d'autres victoires. Chosroës avait employé toutes ses forces contre l'empire grec, et les rapides triomphes que remporta sur lui Héraclius prouvent combien cette puissance était énermée sous une apparence imposante, ou combien elle avait perdu de cohésion en s'étendant à l'excès. Ce prince ayant voulu, vers la fin de sa vie, substituer Merdasas à Siroës, son fils aîné, pour lui laisser la couronne, avait mécontenté les soldats, qui favorisaient Siroës. Ils s'emparèrent de sa personne, et le déposèrent après un règne de trente-neuf ans, comme lui-même avait déposé son aïeul Hormisdas. Il fut plongé dans un cachot, le cou et les bras chargés de chaînes; il vit ses autres fils massacrés sous ses yeux. et lui-même fut ensuite percé à coups de flèches (1).

Perse.

626.

Siroës ouvrit des négociations avec Héraclius, par suite desquelles tous les prisonniers furent remis en liberté. Mais la mort de Siroës vint bientôt détruire l'espérance de la paix.

Il eut pour successeur Artaxar, âgé de sept ans, qui fut égorgé six mois après par Sarbarazas, général de Chosroës, dont l'ambition convoitait le diadème. Mais une autre faction élut Bornarim, issu du sang royal, qui, au bout de six mois, perdit le pouvoir et la vie. Sarbarazas régna seul, mais toujours en crainte de la famille royale, qui en effet provoqua une guerre civile, dans le cours de laquelle plusieurs princes furent tour à tour élevés au pouvoir et mis à mort. Enfin le peuple s'entendit pour porter au trône le jeune Yezdedgerd, petit-fils de Siroës. Les Perses datèrent du règne de Siroës une ère nouvelle, commençant dix jours après la mort de Mahomet.

628.

632.  
16 Juin.

Les Arabes avaient déjà menacé la Perse du vivant du prophète; ils l'attaquèrent alors directement, et son roi, qui ne comptait encore que trois lustres, confia le tablier du forgeron au vaillant et voluptueux Roustam. Il rencontra les musulmans

636.

(1) Il reste encore du *Takht-i-Kosrou*, ou palais de Chosroës, un grand portique de 85 pieds de haut sur 76 de large, et de 148 pieds de longueur, que l'on prétend s'être fendu dans la nuit même où naquit Mahomet.

dans les plaines de Cadésia, et la bataille se renouvela plusieurs jours : enfin la tête de Roustam, élevée au bout de la lance d'un Sarrasin, détermina la fuite des siens, et la victoire resta aux envahisseurs.

Maîtres de l'Irak (*l'Assyrie*), les kalifes fondèrent la ville de Bassora, un peu au-dessous du confluent du Tigre avec l'Euphrate, dans une position avantageuse pour le commerce de l'Inde. Ces Perses si formidables aux Romains ne surent pas alors défendre contre les Arabes, peuple errant et étranger à l'art de la guerre, les *Deux-Villes*, comme ils appelaient Modain, formée de Séleucie et de Ctésiphon, l'une placée à l'occident, l'autre à l'orient du Tigre. Certaines prophéties annonçaient que la fin de l'empire perse serait venue quand les brigands du désert pénétreraient, après une faible résistance, dans la capitale du peuple le plus riche. On y admirait en effet des palais d'or, des trônes d'or, des salles resplendissantes d'or, des tapis d'une immense grandeur et d'une valeur inappréciable. Les pierreries tirées de toutes les parties du monde, et les perles pêchées dans les mers voisines, y avaient été amassées à profusion. L'Arabe vainqueur, pour exprimer l'immensité de ces richesses, dit y avoir trouvé pour trois mille milliers de millions de pièces d'or (1). On amena à Omar un mulet portant la tiare, la cuirasse, la ceinture et les bracelets de Chosroës. Le brigand au teint cuivré voulut essayer ces splendides ornements, et ses compagnons ne purent s'empêcher de rire en les voyant sur lui; les plus dévots se rappelèrent alors que le prophète avait dit : *Celui-ci ceindra les bracelets de Chosroës*. Il fit jeter dans le Tigre la bibliothèque royale. On lui apporta un tapis en soie de soixante coudées en carré, tout chargé de précieuses broderies, et pour accomplir exactement la loi, l'ignorant Arabe le fit couper en morceaux pour être distribué entre ses compagnons; or, le seul fragment qui échut à Ali fut vendu vingt mille drachmes.

De même qu'Ecbatane et Babylone avaient succédé à Ninive, puis Séleucie et Ctésiphon à ces dernières, toutes vastes cités qui s'étaient élevées et avaient disparu comme un camp, Modain abandonnée fut remplacée par Koufa, où les vétérans de l'islamisme établirent leur résidence. Djaloula et Néhavend ne tardèrent pas à céder, et la victoire des victoires, remportée près de cette dernière ville sur cent cinquante mille Perses accourus

(1) ELMAGIN.



pour défendre l'indépendance de leur patrie, détermina la chute de l'empire d'Artaxar.

Les Arabes, successivement maîtres d'Amadan (*Ecbatane*), d'Ispahan, de Caswin, de Tauris, de Réi (*Ragès*), s'avancèrent jusque sur les côtes de la mer Caspienne; puis revenant vers l'Arménie et la Mésopotamie, après avoir repassé le Tigre à Mossoul, ils rencontrèrent leurs compagnons d'armes, dans la joie du triomphe obtenu par eux en Syrie; enfin, ils arrivèrent à Persépolis, première capitale de l'empire de Cyrus, et le sanctuaire des mages.

Yezdedgerd avait à peine appris la prise de Djaloula, qu'il s'était enfui à travers les montagnes du Farsistan, et s'était fortifié dans Réi, où s'élevait un des plus anciens temples du Feu. Mais se voyant bientôt atteint par l'ennemi, il se réfugia dans le désert de Kirman, demanda secours aux Sedgestains, et s'arrêta au point extrême où l'empire des Turcs confinait avec celui de la Chine. Ce dernier était alors gouverné par le grand Tai-Song, qui ne refusa pas assistance au monarque déchu. Chose étonnante, la Chine, isolée du monde, ressentait, aux extrémités de l'Asie, le contre-coup du choc de ces Bédouins, qui, depuis dix ans à peine, s'étaient élancés hors de leurs déserts ignorés.

Le kalife Othman promit le gouvernement du Khorassan à celui qui s'aventurerait le premier dans les contrées peuplées dont était formé le royaume de Bactriane, et le coursier de l'Arabe ne tarda pas à se désaltérer dans les eaux de l'Oxus.

Mais déjà Yezdedgerd, qui avait trouvé un accueil hospitalier dans la Fargane, sur les rives de l'Iaxarte, avait traversé l'Oxus. Il revenait, avec les secours que lui avait fournis le roi de Samarcande, les hordes turques de la Sogdiane et de la Scythie, et les Chinois des frontières, tenter encore la chance des armes, quand ses propres troupes se révoltèrent contre lui. Contraint de s'enfuir de nouveau, il atteignit le fleuve Margus, et trouva là un meunier qui, sans souci de la chute des trônes, faisait marcher son moulin. Il lui offrit ses anneaux et ses bracelets, pour le passer au plus vite à l'autre bord. Mais le rustre, peu touché des malheurs du monarque, méconnaissant l'immense valeur de ces ornements inutiles, lui répondit : *Je gagne quatre drachmes d'argent par jour; je ne veux pas me déranger de mon travail, si vous ne m'en donnez autant.*

Pendant que le malheureux prince cherchait à lui faire en-

tendre que son offre s'élevait des milliers de fois au delà, des cavaliers tures arrivèrent, et tranchèrent les jours du dernier des Sassanides, Firouz, son fils, se mit au service de la Chine. Le fils de celui-ci, ayant conçu le projet de remonter sur le trône de ses ancêtres, prit le titre de roi des rois, et s'avança vers la Perse; mais, ne trouvant point l'assistance qu'il avait espérée, il retourna mourir en Chine.

L'immense étendue de territoire occupée par les royaumes de l'Asie, divisée entre des satrapes presque indépendants, ne permettait pas de réunir dans un seul effort défensif toute l'énergie de la nation : voilà pourquoi nous avons vu déjà plusieurs fois les Perses succomber sous le choc d'une poignée d'hommes résolus. Les successeurs du prophète, désirant établir leur domination sur ces contrées et y fixer leur résidence, répartirent la Perse entre leurs divers capitaines, en leur assignant à chacun une contrée dont ils eurent à terminer la conquête et à consommer l'oppression. Zidjad, qui acheva de réduire l'Irak sous le kalife Mohawiah, y déploya la rigueur la plus féroce. Insulté par les habitants de Koufa, il les fit renfermer dans la mosquée, où l'on coupa les mains à quatre-vingts d'entre eux. Les carérites et les partisans d'Ali furent réprimés par lui à force de sang, et il défendit, dans Bassora, de fermer les portes ni jour ni nuit, et de circuler par les rues après la prière du soir. Aboul Mohéira, musulman très-fervent, ne voulut pas néanmoins interrompre ses dévotions, et il répondait aux promesses comme aux menaces du gouverneur : *Je ne le puis, quand vous me donneriez l'univers.*

— *Eh bien, va; mais n'en dis rien.*

— *Je ne puis m'abstenir de louer le bien et de réprover le mal!*

Zidjad lui fit trancher la tête. Plus rigide encore que lui, son lieutenant Samara envoya à la mort, en six mois, huit mille habitants de Bassora.

La race des Sassanides et la seconde domination des Perses étaient donc terminées : le feu s'éteignit de nouveau sur les autels des mages et ne fut entretenu en secret que par les Guèbres, tolérés comme les chrétiens et les juifs. Le tablier du forgeron, arboré au temps d'Abraham pour arracher le pays à la tyrannie de Zoak, abattu par les Parthes, puis relevé par Artaxar, fut cette fois déchiré en lambeaux. La Perse ne recouvra plus son indépendance qu'à l'époque où Ismaïl-Soff, Arabe d'ori-

gine et schyite de croyance, y fonda une dynastie nouvelle (1499), rivale de celle d'Othman, qui s'était assise sur le trône des Constantins.

Un autre antique royaume était renversé par Amrou. Il était né d'une prostituée, et après avoir été l'adversaire de Mahomet, aux dépens duquel s'était exercée sa satire, il avait apporté avec sa conversion le secours d'une excellente épée et d'une volonté énergique aux premières campagnes de l'apostolat guerrier. Il faisait la guerre en Syrie quand, désireux d'obtenir des triomphes égaux à ceux de Kaled et d'Abou Ohéidah, il dirigea quatre mille hommes sur l'Égypte, qui obéissait de nom, mais non de fait, à l'empire romain. Quand Omar en fut informé, il s'effraya de son audace. Soumettant toutefois sa prudence à la fatalité, il écrivit au général aventureux : *Si cette lettre te trouve encore en Syrie, reviens immédiatement sur tes pas. Si tu as déjà franchi les frontières de l'Égypte, marche, et confie-toi dans le secours de Dieu et de tes frères.*

Égypte.

Amrou, pressentant le contenu de la dépêche, attendit pour l'ouvrir qu'il fût sur le territoire égyptien; il la montra alors à ses officiers, et tous étant d'avis de poursuivre, il continua sa marche, prit Péluse, la clef du pays, et pénétra dans la vallée du Nil. Memphis, l'ancienne résidence des Pharaons, fut emportée, et une ville appelée aujourd'hui le Vieux-Caire s'éleva sur la rive opposée.

Les Arabes furent aidés dans leur conquête par les Coptes, habitants primitifs du pays. Frémissant de l'intolérance des empereurs de Constantinople, qui prétendaient, de jacobites qu'ils étaient, les amener au catholicisme et leur faire abandonner leur langue et l'écriture nationale pour celle des Grecs, ils saisirent avidement cette occasion de venger leur indépendance et leur religion : Macaukas, riche et noble personnage du pays, qui avait obtenu, en dissimulant ses croyances, l'intendance de la haute Égypte, s'était hâté, dès qu'il avait vu grandir la puissance de Mahomet, de lui envoyer rendre hommage; le prophète, en retour, l'avait reconnu pour prince des Coptes. Il fit alors sa soumission au kalife, et s'engagea, par un traité, à lui payer une pièce d'or par chrétien, en exceptant toutefois les vieillards, les moines, les femmes et les enfants au-dessous de seize ans.

Les jacobites acquirent à ce prix leur tranquillité, et ce fut

par toute l'Égypte à qui poursuivrait les Grecs et ferait meilleur accueil à Amrou. Le général arabe, dont l'armée s'était accrue, la ramena du haut pays dans le Delta, puis sur Alexandrie. Le patriarche Cyrus, qui occupait le siège archiépiscopal après en avoir fait chasser l'hérétique Benjamin, employa ses efforts pour détourner la tempête à l'aide de négociations : il ne se proposait rien moins que de convertir le kalife, de le marier avec la fille d'Héraclius, et d'assurer ainsi la paix du monde.

Siège  
d'Alexandrie.  
640.

Ces rêves se dissipèrent bientôt aux cris d'*Allah akbar* ! élevés par les musulmans, qui se présentaient menaçants sous les murs d'Alexandrie. Cette ville, une des plus importantes de l'empire, était fortifiée avec toutes les ressources de l'art, tant du côté de la mer que de celui de la terre. Si Héraclius eût secondé les citoyens, il n'aurait pas été déçu par leur courage ; car ils soutinrent seuls avec intrépidité un siège de quatorze mois, poussé par les Arabes avec toute la valeur qui peut suppléer à l'absence de machines de guerre. Vingt-trois mille d'entre eux périrent sous les murailles dans les assauts réitérés qu'ils leur donnèrent, et dans lesquels Amrou combattait toujours aux premiers rangs et montait le premier sur la brèche. S'étant un jour avancé témérairement dans la citadelle, il s'y trouva seul avec un ami et un esclave. Fait prisonnier sans avoir été reconnu, il fut conduit avec son esclave Mosléma devant le préfet, qui leur demanda sur le ton du reproche pourquoi ils venaient apporter tant de ravages sur les terres des chrétiens : *Nous venons*, répondit Amrou, *pour vous contraindre à embrasser l'Islam, ou à payer un tribut annuel ; autrement vous serez passés au fil de l'épée !*

430.

Ce langage hautain l'aurait trahi, si son esclave n'eût eu la présence d'esprit de lui donner un coup sur la tête, en lui ordonnant de se taire devant son supérieur. L'artifice produisit son effet, et Mosléma fut envoyé avec ses deux esclaves présumés, pour obtenir des conditions de paix. Le cri qui s'éleva dans tout le camp à leur arrivée instruisit les assiégés de l'artifice dont ils avaient été dupes, et leur péril s'accrut de tout ce que cet événement ajouta à l'audace de l'ennemi.

Peu de temps après, en effet, Amrou écrivait à Omar :  
« La grande cité de l'Occident a été prise par les tiens avec une  
« vaillance et une ardeur merveilleuses. Son opulence, sa  
« beauté, ne peuvent s'exprimer par des paroles ; elle renferme  
« quatre mille palais, autant de bains, quatre théâtres ou lieux

«  
«  
«  
«  
«

ch  
et  
gr  
séj  
lab  
do  
ran  
Om  
lui  
du  
liv  
il n  
dist  
serv

Q  
tar  
que  
don  
réu  
fut  
dan  
Thé  
vide

(1)  
bitu  
dans  
Phég  
des  
des C  
les p  
c'est  
l'app  
ne se  
lique  
(2)

« de divertissement, douze mille boutiques de comestibles où  
 « l'on donne à manger, quarante mille Juifs payant tribut,  
 « deux cent mille, tant Cophtes que Grecs, qui le payeront.  
 « Elle a été emportée de vive force et sans capitulation, ce qui  
 « fait que les musulmans attendent impatiemment le fruit de  
 « la victoire. »

Omar ne leur accorda pas le pillage ; il ordonna que les richesses conquises fussent réservées pour les services publics et pour la propagation de la foi. Il est rapporté qu'Amrou, moins grossier que ses compatriotes, se plut quelquefois, durant son séjour à Alexandrie, à s'entretenir avec le grammairien Jean, laborieux péripatéticien, qui se serait hasardé à lui demander en don la bibliothèque royale, trésor sans valeur pour ces conquérants illettrés. Amrou la lui aurait volontiers abandonnée ; mais Omar exigeant un compte détaillé de toutes les dépouilles, il lui envoya demander son consentement à cet effet. La réponse du chef des fidèles aurait été : *Si ces écrits sont conformes au livre de Dieu, ils deviennent inutiles ; s'ils lui sont contraires, il ne faut pas les tolérer.* En conséquence, tous les papyrus, distribués entre les quatre mille bains d'Alexandrie, auraient servi à les chauffer durant six mois.

Quoique ce fait ne repose que sur la foi d'un narrateur tardif (1), il s'accorde parfaitement avec la nature des vainqueurs. Qu'on y croie ou non, c'est exagérer l'importance du dommage que de supposer qu'il s'agit ici de la bibliothèque réunie dans le Bruchion par les Ptolémées, car l'on sait qu'elle fut incendiée au temps de César, et que celle qui fut formée dans le Sérapion par Marc-Aurèle fut dispersée à l'époque de Théodose, si complètement qu'il n'en resta que les coffres vides (2). En admettant que ces pertes eussent été réparées en

(1) ABDALLATIF, écrivain du treizième siècle, dans le *Compendium mirabilium Egypti*. C'est de lui que l'a pris Aboulfarage, chrétien jacobite, né dans l'Asie Mineure en 1226. Ebn Khaldoun, auteur du huitième siècle de l'Hégire, a écrit ce qui suit : « Que devinrent les ouvrages scientifiques des Perses, qu'Omar fit détruire quand il conquit leur pays ? Où sont ceux des Chaldéens, des Syriens, des Babyloniens ? Où sont ceux des Égyptiens, qui les précéderent ? Les travaux d'un seul peuple sont parvenus jusqu'à nous, c'est-à-dire ceux des Grecs. » Nous citerons ce passage, non pour venir à l'appui du fait ci-dessus raconté, mais pour indiquer que les sources grecques ne sont pas les seules auxquelles les Arabes purent puiser les notions scientifiques dont on leur fait honneur.

(2) PAUL OROSE dit : *Extant, quæ et nos vidimus, armaria librorum,*

partie, la dernière collection ne pouvait avoir une grande importance ni pour le nombre des ouvrages, ni pour leur rareté.

La perte d'Alexandrie fut plus pénible que toute autre à Constantinople; la conquête de l'Égypte priva ainsi la capitale de l'empire du blé qui subvenait à tous les besoins. Ce fut une cruelle affliction pour les derniers jours d'Héraclius. Son successeur tenta de la recouvrer, et le port du Phare, ainsi que les fortifications, furent repris deux fois. Mais Amrou revint toujours repousser les Grecs, et il jura de *rendre Alexandrie accessible de toutes parts, comme la demeure d'une prostituée*. En effet, il la démantela. Il s'occupa ensuite de consolider sa conquête en faisant des incursions dans la Cyrénaïque, et en s'alliant avec les Berbers, peuple nomade ayant les mêmes usages que les Arabes, et auquel Omar donna le titre de *frères*.

L'Égypte eut à souffrir à la fois des maux de l'invasion et du triomphe d'une faction nationale; mais Amrou la soumit à une administration vigoureuse, bien que tolérante. Il pourvut à ce que les grains de ce pays fertile procurassent à l'Arabie l'abondance dont avaient joui jusqu'alors les capitales du monde romain. Le Nil fut mis en communication avec la mer Rouge par le canal de Kolzoum, long de quatre-vingts milles. Des taxes nouvelles remplacèrent l'injuste capitation, qui fut supprimée, et le tiers de leur produit fut employé à l'entretien des digues et des canaux. Le pays sembla revivre sous une administration plus simple et plus en rapport avec sa nature (1).

*quibus direptis exinanita ea a nostris hominibus nostris temporibus.*  
Hist., VI, 15.

Le dilemme d'Omar fut renouvelé plusieurs fois à l'époque de la réforme. Les réformés, après avoir brûlé vif le curé de Berzé, se précipitèrent sur la célèbre abbaye de Clugny, et détruisirent tout ce qu'ils y trouvèrent de manuscrits et de chartes, disant que c'étaient tous livres de messe. THÉOPHORE DE BÈZE. — L'anabaptiste Rothman de Münter proclama que la Bible était seule nécessaire, et qu'il fallait brûler tous les autres livres, comme inutiles et dangereux; ce qui fit mettre le feu à la bibliothèque de Rodolphe Laogius, composée entièrement de manuscrits grecs et latins. CANROU, *Histoire de l'anabaptisme*, liv. V, p. 101.

(1) Relation transmise, selon l'historien Al-Wakédl, par Amrou au kalife Omar:

« Au nom de Dieu, etc. Au successeur du prophète, empereur des fidèles, salut. Figure-toi une belle campagne, située entre deux déserts et deux rangées de montagnes, ressemblant à l'échine d'un chameau ou au ventre d'un cheval étique. Toutes les riches productions de Syène à Menka sont dues au fleuve

Amrou le gouverna tant que vécut Omar ; puis Othman y envoya à sa place Abdallah, son frère de lait, qui avait servi Mahomet en qualité de scribe. Celui-ci corrompait ses révélations, pour les livrer à ses ennemis comme matière à risée et à calomnies. Repentant de ses torts, il en obtint le pardon ; et pour effacer son apostasie, tout en justifiant le choix du kalife, il se proposa de soumettre l'Afrique du Nil à l'Atlantique. Il entra donc, à la tête de quarante mille guerriers, dans la province de Tripoli, où s'étaient retirés les Romains, ainsi que les habitants fugitifs des pays occupés. L'exarque Grégoire y réunit cent vingt mille soldats, Maures pour la plupart ; et ayant rencontré l'ennemi, il lui livra bataille plusieurs jours de suite. Grégoire avait promis cent mille pièces d'or et sa fille, qui combattait à ses côtés, à celui qui lui apporterait la tête du général arabe. Abdallah en promit autant, mais avec plus de succès : cependant Zobéir, qui abattit la tête de l'exarque, refusa le prix, trouvant

bienfaisant qui coule majestueusement au milieu de la grande vallée. Il croît et diminue en des temps aussi réguliers que le cours du soleil et de la lune. A une saison donnée de l'année, toutes les sources payent à ce roi des fleuves le tribut annuel imposé par la Providence. Ses eaux s'élèvent jusqu'à ce qu'elles aient dépassé ses rives et couvrent toute l'Égypte, en y déposant un limon fécond. Les communications entre les villes et les villages ont lieu à l'aide de légers bateaux, aussi nombreux que les feuilles qui tombent des palmiers. Quand les eaux ne sont plus nécessaires à l'amélioration du sol, le fleuve docile rentre dans le lit que lui a donné la nature, afin que l'on puisse recueillir les trésors qu'il a semés.

« Ce peuple protégé du ciel, qui semble, comme les abeilles, destiné à travailler pour autrui sans tirer profit de ses travaux, laboure superficiellement le terrain, et, y déposant des semences peu pressées, attend leur fécondation de la bonté de celui par qui tout germe, croît et mûrit. Le grain se développe, la tige s'élève, l'épi mûrit alimenté par d'épaisse rosées, qui suppléent aux pluies et maintiennent l'humidité féconde dont le sol est abreuvé. La riche moisson est immédiatement suivie de la stérilité. De cette manière, empereur des fidèles, cette contrée présente alternativement l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marais noir et fangeux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un jardin émaillé de fleurs, et d'un champ chargé de blanches moissons. Béni soit l'auteur de tant de merveilles !

« Je te propose trois choses, empereur des fidèles, pour la prospérité de l'Égypte et le bonheur de ses habitants, qui, si elles sont exécutées, feront pleuvoir les bénédictions sur la tête des fidèles : 1<sup>o</sup> que les taxes ne soient pas augmentées ; 2<sup>o</sup> que le tiers du revenu public soit consacré à l'entretien des canaux, des puits et des digues ; 3<sup>o</sup> que la perception des impôts soit faite en nature sur les diverses productions de la terre. Agis ainsi, si tu veux que la félicité réside parmi tes nouveaux sujets. La paix et la bénédiction du ciel soient sur toi, empereur des fidèles ! »

indigne d'un croyant de recevoir de l'argent et une chrétienne en récompense de sa valeur.

Les Arabes s'avancèrent jusqu'à Soufétala (Sabtélé), en poussant même des reconnaissances dans les vallées de l'Atlas; mais, épuisés par la longueur de la guerre et par les maladies, ils regagnèrent l'Égypte pour y jouir de leur butin. Il était si énorme, qu'il revint mille pièces d'or à chaque fantassin et trois mille aux cavaliers. Un peu plus tard (31 de l'hégire), Ali Sarh conduisit les Arabes dans la Nubie, alors ennemie des Blemmyes, qui peut-être n'avaient pas encore renoncé à l'idolâtrie. Dongala, capitale des Nubiens, capitula, et les rois s'engagèrent à livrer annuellement un tribut de trois cents esclaves, en échange desquels ils devaient recevoir des kalifes des grains et des vivres. Le refus, ou le retard de ce tribut, devint une cause incessante de guerres.

Peut-être est-ce l'origine de la traite périodique des esclaves noirs que faisaient les caravanes du Sennaar et qui, répandus dans toute l'Égypte, altérèrent le type de la race indigène et facilitèrent la fusion des vainqueurs avec les vaincus. Macrisi affirme que cette fusion eut lieu peu de temps après la conquête; et en effet, nous voyons le commerce reflourir et des églises coptes s'élever à côté des mosquées. Cependant un grand nombre d'Égyptiens se réfugièrent dans la Nubie menant à et là une vie pastorale. En 703, tous les chrétiens de l'Égypte furent soumis à un tribut personnel et marqués à la main, avec un fer rouge, de l'effigie d'un lion. Ceux qui ne portaient pas ce signe avaient les deux mains coupées. Un roi de Nubie fit tous ses efforts pour empêcher cette oppression, et les chrétiens obtinrent quelque soulagement.

## CHAPITRE V.

LES OMNIADES. (661-750.) — KALIFAT HÉRÉDITAIRE.

« L'histoire politique et religieuse du kalifat, empire de l'Islam  
 « par excellence, n'offre que le spectacle désolant d'atrocités,  
 « d'assassinats, de trahisons, d'excès du genre le plus détes-  
 « table. D'autres empires eurent leur âge de sang, mais ils  
 « connurent aussi des jours de félicité et de paix; celui des

« k  
 « b  
 « s  
 « l  
 « e  
 la s  
 où il  
 que

La  
 à M  
 Abou  
 dans  
 de l'  
 de P

Ch  
 conc  
 heur

se le  
 vint  
 Moha

tion  
 près  
 chang  
 répub

digni  
 comm  
 fils Y  
 rien  
 Médic  
 dans  
 mani

Co  
 fes se  
 culièr  
 Cessa

miers  
 autre  
 Les  
 saien

(1) l



« kalifes ne goûta pas une heure de repos : il fut agité et « bouleversé sans cesse par des factions politiques et par des « sectes religieuses ; aucun règne ne fut exempt de forfaits : « les lettres amollirent les mœurs plus qu'elles ne les polirent, « et l'humanité ne put jamais déposer le deuil (1). » Telle est la scène qui s'ouvre après les trois premiers kalifes, à l'époque où il semblait que les musulmans n'eussent étendu leurs conquêtes que pour couvrir de carnage un plus vaste territoire.

La mort d'Ali et la victoire assurèrent enfin le premier rang à Mohawiah, de la famille des Ommiades et fils de l'idolâtre Abou-Sofian. La succession sanglante de Mahomet tomba ainsi dans la descendance de ses persécuteurs, et la haute direction de l'islamisme se trouva livrée aux défenseurs les plus acharnés de l'idolâtrie.

Chargé par Omar du gouvernement de la Syrie, il s'était concilié les cœurs par sa libéralité durant la paix, par son bonheur à la guerre. Il trouva donc beaucoup de partisans lorsqu'il se leva comme vengeur d'Othman ; et son élection, à laquelle vint en aide l'astuce d'Amrou, fut confirmée par l'épée. Mohawiah força Hassan, fils d'Ali, à renoncer à toute prétention au pouvoir et à passer ses jours dans une obscure sainteté près du tombeau de son aïeul. Il introduisit alors de grands changements dans le gouvernement des fidèles ; et bien qu'il répugnât aux habitudes et au fanatisme des Arabes de voir une dignité réunissant la sainteté et la puissance se transmettre comme un héritage, il fit proclamer pour son successeur son fils Yézyd, dont l'âme, comme la manière de vivre, n'avait rien de viril. Il transféra ensuite le siège du gouvernement de Médine à Damas, où il voulait aussi faire transporter la chaire dans laquelle avait prêché Mahomet ; mais une éclipse de soleil manifesta la désapprobation du ciel.

Comme Constantin après son installation à Byzance, les kalifes se trouvèrent alors dispensés de toutes les coutumes particulières aux Arabes, que le prophète s'était abstenu de violer. Cessant d'être de simples patriarches comme les quatre premiers d'entre eux, ils s'appuyèrent sur la force comme les autres rois, et devinrent des despotes entourés de faste.

Les fonctions d'imam ou chef suprême de la religion paraissaient au moins dues à la famille du prophète ; mais Mohawiah

(1) HAMMER, *Min. de l'Orient*, 1, 385.

les usurpa; et voyant se multiplier les controverses sur les points obscurs du Koran, car déjà il en avait été fait deux cents commentaires, il réunit à Damas un grand nombre de cadis et d'imans, pour concilier ce que les divers passages offraient de contradictoire. Six des plus capables furent chargés, par son ordre, de mettre par écrit ce qui leur paraîtrait plus conforme à la saine raison, et leur travail produisit l'*Amalek*, auquel seul il attribua l'autorité, abrogeant les autres gloses et défendant qu'il en fût fait davantage, comme si pareille défense pouvait être observée.

Ces changements déplaisaient aux zélés musulmans et aux Arabes libres; il en résulta que les partisans de la famille d'Ali se réunirent pour renverser la nouvelle dynastie. Mais ils eurent contre eux le bras puissant d'Amrou en Égypte, et la férocité de Zidjad, qui, dominant sur la Perse, sur la cité croissante de Koufa et sur une partie de l'Arabie, extermina les schyites.

Les séditions une fois étouffées dans le sang, Mohawiah reporta la guerre au dehors. Il marcha contre l'empire grec, dévasta les provinces de l'Asie, et fit prendre à sa flotte la route du Bosphore. Le prophète ayant dit que la première armée qui assiégerait Constantinople obtiendrait la rémission de tous ses péchés, la religion vint en aide à l'ambition et à l'avarice pour pousser les croyants sur cette ville, où se trouvaient accumulés les trésors et les trophées de deux Romes.

Alors régnait Constantin Pogonat, prince voluptueux et cruel qui, devenant un autre homme à l'heure du danger, ranima par son courage celui des Grecs accourus en foule pour défendre les solides remparts de la place. La fortune vint en aide au patriotisme; car un Égyptien, Callinique d'Héliopolis, étant passé du service du kalife à celui de l'empereur, inventa le feu grégeois, qui suppléa aux armées et à la valeur. C'était un combustible liquide que l'on faisait pleuvoir des remparts sur les assiégeants, qu'on lançait avec des dards ou avec des boules de fer creux, et que l'on dirigeait dans des brûlots contre les bâtiments ennemis. Souvent aussi on le faisait jaillir, à l'aide de conduits en cuir, de la proue des galères, ce qui leur donnait l'aspect de dragons et d'hydres vomissant du feu. Une fois que ce feu s'était attaché au bois, à la chair des hommes ou des animaux, l'eau ne servant à autre chose qu'à l'aviver, aucun secours humain ne pouvait l'éteindre; les chevaux s'en-

Leu grégeois

fu  
at  
Co  
co  
an  
à l  
eu  
dés  
ser  
(  
sié  
l'ho  
vill  
Qua  
Tur  
et l  
seu  
rati  
S  
cim  
vit d  
de r  
mill  
d'es  
hom  
intes  
E  
mép  
plus  
rare  
sait,  
sulte  
les t  
schy  
mer  
et on  
qui,  
prost  
para  
pas d

fuyaient épouvantés, les hommes périssaient dans des tortures atroces, les vaisseaux étaient consumés sans ressource.

Le secret de sa composition fut gardé avec un soin jaloux; Constantin recommande dans sa *Tactique* de ne jamais le faire connaître, et de répondre, à ceux qui le demanderaient, qu'un ange le révéla au fondateur de Constantinople. Nous ne saurions, à l'heure qu'il est, deviner en quoi il consistait; les musulmans eux-mêmes mirent tout en œuvre, durant quatre siècles, pour découvrir ce secret; ils le trouvèrent pourtant enfin, et s'en servirent contre les Croisés.

Cette invention sauva Constantinople en faisant traîner le siège en longueur. Abou-Ayoub, qui avait donné dans Médine l'hospitalité au prophète fugitif, tomba sous les remparts de la ville chrétienne, et l'armée lui fit de magnifiques funérailles. Quand, huit siècles après, Constantinople fut prise par les Turcs, une révélation indiqua la tombe ignorée de l'Ansarien, et l'on édifia alentour une mosquée, dans laquelle les successeurs du prophète viennent ceindre l'épée lors de leur inauguration.

Sur ces entrefaites, les Mardaïtes ou Maronites, s'élançant des cimes du Liban, firent irruption dans la Syrie. Mohawiah se vit donc contraint d'acheter la paix aux Grecs pour trente ans, de restituer plusieurs provinces et de payer annuellement trois mille pièces d'or, en y ajoutant cinquante chevaux et autant d'esclaves : ce fut la première humiliation éprouvée par les mahométans, et ils la durent en grande partie à leurs discordes intestines.

Elles se ravivèrent sous Yésid, fils de Mohawiah, qui se fit mépriser par son avarice et son intempérance; vices d'autant plus honteux dans l'opinion des Arabes, qu'ils étaient plus rares parmi eux. Il buvait du vin, aimait les chiens et les caressait, se faisait servir par des eunuques; et c'étaient là des insultes à la vanité nationale, qui faisaient regretter aux Arabes les temps du zèle et de la loyauté. La haine concentrée des schyites s'en accroissait, et ils stimulaient les fils d'Ali à réclamer leurs droits. Hassan s'était sincèrement retiré du monde, et on ne raconte de lui que des œuvres de sainteté. Un esclave qui, par hasard, avait répandu sur lui du bouillon brûlant, se prosterna à ses pieds en répétant ce verset du Koran : *Le paradis est pour celui qui refrène sa colère. — Mais je ne suis pas en colère*, dit Hassan. — *Et pour celui qui pardonne les*

YÉSID.

FILS D'ALI.

*offenses*, continua l'esclave. — *Je te pardonne la tienne.* — *Et pour ceux qui rendent le bien pour le mal.* — *Je te donne la liberté et quatre cents pièces d'argent.*

680. Mais Hocéin, second fils d'Ali, et Abdallah, fils de ce vaillant Zobéir qui avait tué en Afrique l'exarque Grégoire, se mirent à la tête des factieux, dans l'intention de s'emparer du pouvoir. Le premier, ayant reçu de la Perse des encouragements et des promesses, résolut de tenter la chance de ce côté. Il partit donc de Médine pour l'Irak; mais, arrivé sur la frontière, il apprit que le peuple, s'étant mutiné en sa faveur à Koufa, avait été promptement réprimé par Obéidalah, fils de Zidjad. Il se trouva lui-même enveloppé par l'ennemi à Kerbéla; et ayant inutilement cherché à obtenir des conditions honorables et exhorté vainement les siens à pourvoir à leur sûreté par la fuite, il soutint avec trente-deux cavaliers et quarante fantassins l'attaque de cinq mille chevaux; tous ses compagnons étant tombés à ses côtés, il s'offrit le dernier aux coups de ses adversaires.

Le cadavre du fatimite fut traîné sur la poussière, et Obéidalah le frappa d'un coup de bâton sur la bouche. A cette vue, un vieillard s'écria en gémissant : *Hélas! hélas, j'ai vu sur ces lèvres les lèvres du prophète.* Les Perses révèrent le tombeau du martyr.

Yésid eut la générosité d'épargner les sœurs et les autres fils d'Ali, qui, envoyés à Médine, s'adonnèrent à l'étude et à la prière, entourés de la vénération du peuple : Ali, Hussan, Hocéin, et neuf autres de leurs successeurs, forment les douze imans révévés par les musulmans schyites de la Perse. Le dernier d'entre eux fut Mahadi, qui se retira, pour y vivre solitaire, dans une grotte près de Bagdad : comme on ignore le lieu et l'époque de sa mort, il passe pour vivre encore; et l'on tient dans les écuries royales d'Ispahan un cheval toujours scellé pour le moment où il viendra détruire la tyrannie des ennemis du prophète.

D'autres rejetons de cette race, ou se prétendant tels, occupèrent plus tard les trônes de Perse, d'Espagne, de l'Afrique, de l'Égypte, de la Syrie et de l'Yémen.

Abdallah,  
681.

Plus heureux que les fils d'Ali, Abdallah-ben-Zobéid parvint à jeter l'épouvante dans l'âme d'Yésid. Il se fit proclamer kalife à la Mecque, et reçut l'hommage des habitants de Médine. Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis que le prophète s'était écrié : *Si quelqu'un suceage ma cité, la colère de Dieu*

*s'abaissera sur lui , et il sera dissous comme le sel dans l'eau ;* et déjà l'étranger est assis sur le trône établi par Mahomet, et les deux villes de sa prédilection, qui s'étaient agrandies à la faveur d'une longue paix, se voient assaillies par les armes vengeresses d'Yésid. Médine fut saccagée, la Mecque assiégée; déjà la Kaaba était à moitié renversée, et la cité sainte était dans le plus grand péril, quand la mort d'Yésid vint la sauver.

L'armée revint à Damas, où Mohawiah succéda à son père. Mais quelqu'un lui ayant représenté que sa famille s'était emparée injustement de l'autorité, sa conscience s'en alarma; et après six semaines de règne, ayant réuni les scheiks, il parla en ces termes : *Mon aïeul enleva le kalifat à quelqu'un qui le méritait plus que lui ; mon père n'en fut plus digne. Quant à moi, je suis résolu à ne pas avoir à rendre compte à Dieu d'une tâche aussi lourde que celle de gouverner les musulmans ; choisissez donc pour kalife qui vous conviendra.*

Cependant, au lieu d'Abdallah et d'un descendant d'Ali, ce fut Merwan, gouverneur de Médine, de la famille des Ommiades, qui fut proclamé. Abdallah, dont la nomination s'étendait sur l'Arabie, sur une partie de la Perse et de l'Égypte, voulut soutenir son titre par les armes, et marcha sur Damas, en déclarant une guerre à mort aux Ommiades. Le désespoir réunit tous les partisans de cette famille, et une guerre civile des plus sauglantes se ranima.

Merwan s'écriait : *Hélas ! fallait-il qu'un vieillard comme moi, un squelette vivant, coûtât tant de sang aux vaillants musulmans !* Il n'en dirigea pas moins les forces de la Syrie contre celles de l'Hedjaz, de l'Égypte et de l'Irak. Tant que dura la division, les habitants du Khorassan reconnurent pour protecteur Salem, fils de Zidjad, si bien vu dans le pays, que vingt mille enfants furent appelés de son nom. Une partie de ceux qui tenaient pour Ali embrassèrent la cause d'Abdallah; d'autres firent révolter Koufa pour venger cet Hoëcin, qu'ils avaient lâchement abandonné, et proclamèrent Mahomet, cousin de celui-ci. Mais comme il se trouvait prisonnier à la cour d'Abdallah, ils confièrent l'armée à Soliman, fils de Sord, et, au nombre de seize mille qui prirent le titre de pénitents, ils marchèrent sur Damas.

Leur valeur fanatique ne put les sauver; ils furent mis en déroute; et leur chef ayant été tué, ils rentrèrent en Perse, où ils se donnèrent pour général Mokhar, qui, commandant au nom

cse.

Mohawiah II.  
cst.

Merwan.

de Mahomet prisonnier, se soutint par les superstitions et par des atrocités. Il se vantait d'avoir tué cinquante mille partisans des Ommiades, sans compter ceux qui étaient tombés dans les combats, et faisait porter devant son armée une sorte de trône, gage de victoire pour les siens, comme l'arche d'alliance pour les Israélites. Lorsque les soldats en approchaient, ils s'écriaient : *Seigneur, accorde-nous de vivre longtemps dans l'obéissance qui t'est due; secours-nous, ne nous oublie pas, mais prends-nous sous ta protection.*

686.

Les deux kalifes de la Mecque et de Damas se réunirent contre Mokthar, qui, défait dans la plaine de Kerbelah par Mosaïb, frère d'Abdallah, tomba dans les mains de l'ennemi, et fut tué sans pitié avec ses partisans.

Les Perses se résignèrent à subir le joug d'Abdallah, auquel le cimetière de Mosaïb soumit aussi l'Arménie et la Mésopotamie. Il continua en outre pendant douze ans à faire la guerre aux Ommiades.

Abd-el-Malek.

Merwan avait eu pour successeur son fils Abd-el-Malek, qui abandonna tout à fait la politique du prophète. De même que Jéroboam, pour consolider la séparation d'Israël et de Juda, avait défendu de se rendre au temple de Salomon, il changea le pèlerinage de la Mecque en celui de Jérusalem, où il agrandit la mosquée d'Omar. Les Grecs ayant fait irruption dans la Syrie, Abd-el-Malek renouvela les traités conclus jadis avec Mohawiah, et se résigna à la honte du tribut, parce qu'il avait besoin de toutes ses forces contre ses ennemis intérieurs.

Alors, résolu à arrêter les progrès de Mosaïb, il entra dans l'Irak, le vainquit et le tua. Quand on lui apporta sa tête, un des assistants s'écria : *J'ai vu dans ce même château la tête d'Hocéïn présentée à Obéïdalah; celle d'Obéïdalah, à Mokthar; celle de Mokthar, à Mosaïb; et on l'y présente à cette heure celle de Mosaïb.* Cette réflexion fit frissonner le kalife, qui chercha à détourner le présage en faisant démolir le palais fatal.

Après la prise de Koufa et la soumission de plusieurs factions de sectaires, il lui restait à faire rentrer sous son autorité l'Arabie, qui continuait à la méconnaître. Il envoya donc contre la Mecque Edjag, le plus éloquent et en même temps un des plus braves et des plus cruels guerriers de son temps.

Abdallah défendit huit mois le sanctuaire assiégé de l'Islam; mais il fut tué dans une sortie, et la Mecque fut livrée à l'empire.

toyable Edjag. Abd-el-Malek le récompensa en le nommant gouverneur de l'Irak, du Khorassan et du Sedjestan. Lors de son entrée dans Koufa, il monta en chaire, et dit : *Irakiens, je vois des têtes près de bondir du tronc ; je vois des barbes et des torrents teints d'une couleur de sang.* Et le sang coula en effet à torrents quand les schyites tentèrent de se relever. Il justifiait ses cruautés par le principe de l'obéissance absolue que les sujets doivent aux princes, obéissance plus grande encore, selon lui, que celle qui est due à Dieu, le Koran ordonnant de servir Dieu autant que les forces le permettent, tandis qu'il enjoit d'obéir aux princes sans restriction.

Une fois l'unité du kalifat rétablie, Abd-el-Malek put recouvrer les provinces perdues et en acquérir de nouvelles. S'étant emparé de Chypre, il y fit frapper la première monnaie musulmane (1). Justinien II s'en trouvant offensé, comme d'une usurpation du droit royal, entra dans la Cilicie au mépris du traité conclu. Mahomet, qui fut envoyé contre lui, faisait porter au premier rang le traité violé, comme appel à la justice de Dieu. On en vint aux mains près de Sébaste. Les Grecs avaient si bien pris leurs mesures, que les Arabes pliaient en désordre, quand Mahomet envoya un carquois plein d'or à Nébulon, qui commandait un corps de vingt mille Esclavons auxiliaires ; la défection de ce général eut bientôt décidé la victoire. Cette défaite n'empêcha pas Héraclius, général de Tibère, de se jeter à l'improviste, avec d'autres mercenaires, sur la Syrie, où il poussa jusqu'à Sébastopolis, mettant le pays au pillage et tuant deux cent mille habitants ; puis, de revenir sans avoir éprouvé de pertes considérables.

Abd-el-Malek avait à cœur de terminer la conquête de l'Afrique, où les armes musulmanes avaient pénétré sous Mo-

Conquête de  
l'Afrique.  
092-099.

(1) Al-Makrizi attribue à Omar-ben-el-Catah les premières monnaies d'argent, d'après le type des Sassanides, avec addition sur quelques-unes des mots *Louanges à Dieu* ; sur d'autres : *Mahomet est le prophète de Dieu* ; sur d'autres encore : *Il n'est point d'autre Dieu que Dieu* ; ces monnaies portaient aussi le nom d'Omar. Abd-el-Malek changea le type sassanide, et ajouta l'inscription *Allah samad*, Dieu est immuable. Les kalifes, après lui, firent frapper des monnaies à leur type propre, et même avec des images, souvent empruntées aux monnaies grecques ou romaines. Sous les Abbasides, tous les princes successeurs furent autorisés à battre monnaie en argent ; mais les gouverneurs des provinces ne pouvaient faire que de la monnaie de cuivre.

terres soumises à son empire; et bien qu'il sût combien elles avaient été durement rançonnées par les Arabes, il les greva de nouveaux impôts. Ces charges et les vexations des exacteurs réduisirent au désespoir les Africains, qui appelèrent eux-mêmes les Arabes à leur secours, et repoussèrent partout les Impériaux.

Akba conduisit les choses plus heureusement encore : secondé par les Berbers, qu'il sut se concilier, il s'avança dans l'intérieur du pays, soumit plusieurs villes qui y florissaient encore, et ayant triomphé de la faible résistance des Grecs, atteignit à travers les déserts, où ses successeurs édifièrent Fez et Maroc, les rivages de l'Atlantique. Poussant alors son coursier au milieu des flots, il s'écria, dans son zèle fanatique : *Grand Dieu! si je n'étais arrêté par cette mer, je courrais jusque dans les régions ignorées de l'Occident prêcher l'unité de ton nom, et exterminer les nations qui reconnaissent d'autres dieux que toi!*

Afin de donner de la stabilité à sa conquête et de refréner les Maures, aussi mobiles que les sables de leurs déserts, il éleva la ville de Kairwan, dont les murs de brique, le palais du gouverneur, et une mosquée soutenue par cinq cents colonnes de marbre de Numidie, furent construits en moins de cinq années. La Sicile eut alors à souffrir pour la première fois des déprédations des Arabes; et la valeur impétueuse d'Akba ne se serait pas arrêtée là, s'il n'eût été ruppelé par un soulèvement général excité par le Maure Kouschile, et appuyé par les Grecs. Kairwan fut pris, et Akba, enveloppé par l'ennemi, n'eut d'autre parti à prendre que de mourir en brave. Un chef ambitieux, qui naguère s'était révolté contre sa domination, lui avait été amené prisonnier; traité généreusement par Akba, il avait refusé de s'associer de nouveau aux rebelles; il avait même révélé leurs complots à son bienfaiteur. Akba, voyant alors qu'il ne pouvait échapper à la mort, délivra son ancien rival en l'invitant à fuir; mais celui-ci refusa: ils s'embrassèrent tous deux, et ayant brisé le fourreau de leur cimeterre, ils s'élancèrent au milieu des ennemis, combattant côte à côte, jusqu'au moment où tous deux tombèrent frappés.

Zobéir, investi après Akba du gouvernement de l'Afrique, vengea son prédécesseur. Mais, accablé par une armée envoyée de Constantinople au secours de Carthage, il succomba à son tour. Dès que la nécessité de faire la guerre en Arménie eut ruppelé les Grecs, Abd-el-Malck, résolu de mener à bonne fin



la conquête de l'Afrique, y consacra les revenus de l'Égypte, et chargea de l'expédition Hassan, gouverneur de ce pays. A la tête d'un armement formidable, celui-ci vint attaquer Carthage, ville encore très-importante, qui était devenue le refuge des habitants échappés à la ruine des autres villes. L'empire de Byzance reconnut alors l'urgence de faire un dernier effort pour sauver l'Afrique. Le patrice Jean, habile général, réunit donc la meilleure flotte qui depuis longtemps se fût montrée dans la Méditerranée, en l'augmentant des secours imposés à la Sicile et de ceux des Visigoths d'Espagne, qui prévoyaient déjà que la mer leur serait un faible rempart contre les musulmans. Jean, étant entré de vive force dans le port de Carthage, fit rayonner encore une fois le Labarum sur la cité de Cyprien; puis, secondé par Cahina, héroïne africaine, il repoussa Hassan jusqu'à Barca.

693.

696.

Peu de temps après, les Arabes, revenus à la charge, prirent Carthage, et les Grecs furent taillés en pièces près d'Utique. Ceux qui purent, avec la plus grande peine, regagner leurs vaisseaux, virent, en faisant voile vers la Crète, les flammes détruire encore une fois la patrie d'Annibal.

Dès lors, le christianisme fut extirpé de l'Afrique. Les villes anciennement illustrées par le commerce, puis par les généreux défenseurs et les martyrs de la foi, devinrent l'asile des corsaires qui, jusqu'à nos jours, insultèrent et menacèrent l'Europe.

Les Grecs une fois expulsés, il s'agissait de soumettre les indigènes. Les opinions sont très-diverses sur la double origine des habitants de la côte septentrionale de l'Afrique. Quant aux Berbers, quelques-uns disent que, dans les premiers temps de l'ère chrétienne, Malek-Afriki amena de l'Arabie des tribus nombreuses dans la Libye; d'autres les font venir de Berbérâh, ancienne ville sur la côte de Zanguehar; d'autres encore, des Carthaginois qui, vaincus par les Romains, sauvèrent leur indépendance en se réfugiant dans les montagnes. La première opinion s'appuie sur l'extrême ressemblance qui existait entre les habitudes de ces populations et celles de l'Arabie, de l'Yémen surtout: vie errante, langage sémitique, mélange des pratiques chrétiennes et judaïques, s'alliant à une idolâtrie superstitieuse. Ces rapports firent qu'ils s'entendrent facilement avec les Arabes quand ces derniers parurent en Afrique; et le kulfé Omar, secondant cette disposition par politique, les appela les *frères* de son peuple.

Berbers.

Maures.

Quelques-uns font aussi venir les Maures ou Mores des anciens Sabéens, origine dont ils sont fiers ; tandis que d'autres, avec Procope, les croient issus des Nébuséens ou Gergériens, chassés de la Palestine par Josué, le successeur de Moïse. Ils avaient aussi beaucoup de ressemblance avec les Arabes, ce qui facilita le mélange par suite duquel ils ne se distinguèrent plus les uns des autres.

A l'époque dont nous parlons, leur reine, Cahina, les avait en quelque sorte disciplinés. Excitant leur fanatisme en feignant d'être douée de l'esprit prophétique, elle les mena contre les Arabes, qui venaient troubler leur tranquillité, et qui se virent repoussés en un instant jusqu'aux frontières de l'Égypte. Après la victoire, elle réunit les chefs des tribus et leur dit : *Nos villes attirent les Arabes par les richesses qu'elles contiennent. Que nous importent l'or et l'argent, à nous qui nous contentons de ce que produit la terre ? Détruisons donc villes et richesses, et ôtons tout prétexte à ces hommes avides !*

Sa proposition fut aussitôt exécutée ; et tout l'espace qui s'étend de Tanger à Tripoli, réduit en désert, n'offrit plus ni arbres, ni habitations. La ruine de cette contrée fertile, commencée depuis trois siècles, fut ainsi consommée. Les indigènes commencèrent alors à désirer comme un soulagement la tyrannie des mahométans, qui furent reçus avec joie et secondés dans leurs efforts. On en vint aux mains, et l'Amazone africaine fut tuée dans le combat.

Les splendides dépouilles envoyées par Hassan au kalife excitent l'avidité d'Abdélaziz, frère du chef des croyants ; il se fait investir du gouvernement de la contrée, et, dépouillant Hassan de ses richesses, il lui substitue dans le commandement Mousaben-Nozéir. L'iniquité de cette mesure fut couverte par les triomphes du nouveau général, qui soumit plusieurs provinces, tant au couchant qu'au midi, d'où il tira pour Abdélaziz un grand nombre d'esclaves et des chameaux d'une rare beauté. Agissant ensuite avec une prudente circonspection, et persuadant aux Berbers qu'ils étaient réellement de sang arabe, il se fit des alliés de ceux qui habitent le pays de Gadam et de Zab ; douze mille d'entre eux s'enrôlèrent même dans ses troupes.

609. 2

Il put, avec leur concours, réprimer les Maures qui venaient de se révolter, et trois cent mille insurgés, réduits en esclavage, furent envoyés par lui en Asie. Quand le kalife fut in-

formé des heureux succès de Mousa, il lui confia toutes les forces de l'Afrique, afin qu'il en terminât la conquête; et pour qu'il fût plus respecté des soldats, il lui conféra le titre d'émir al-Magreb, c'est-à-dire de gouverneur de l'Occident, et dès lors l'Afrique cessa de dépendre de l'Égypte.

Mousa, redoublant d'ardeur, subjuga les tribus qui erraient dans les déserts; il prit des otages dans les cinq tribus maures qui étaient les principales et les plus anciennes; elles s'appelaient Zénéta, Mazmouda, Zanaga, Kétama et Hoara; puis il s'efforça de les rendre tranquilles en introduisant parmi elles la religion du prophète. Ses projets réussirent si bien, que les croyances et les mariages amenèrent une entière fusion de ces tribus avec les Arabes.

Il voyait cependant la nécessité, pour assouvir leur soif d'aventures et de butin, de tenter quelque expédition lointaine. Son regard avide se portait donc de l'autre côté de la mer, quand les dissensions intérieures de l'Espagne lui offrirent l'occasion d'assujettir cette péninsule, comme nous le dirons bientôt.

Durant ces expéditions, Abd-el-Malek avait cessé de vivre; il s'était montré avare à l'extrême, mais en même temps plein de courage et de prudence. Il eut pour successeur Walid, homme indolent et inhabile dans la guerre. Son règne fut cependant l'époque la plus brillante des Ommiades, dont la domination s'étendit des Pyrénées à l'Yémen, de l'Océan à la muraille de la Chine. Le cruel et habile Edjag, gouverneur de l'Irak, envoya Kotaïba, son général, dans l'Inde, pour la soumettre au kalife. Celui-ci, ayant passé l'Oxus près de Bonkharn, s'empara de Samarcande, de Fargana et de Nascheb; puis ayant subjugué entièrement la Boukharie et le Khowaresm, il passa l'Iaxarte, pénétra dans le Turkestan, et fit flotter l'étendard du prophète sur les confins de l'empire chinois. Sur ces entrefaites, Kosim pénétra à son tour dans l'Inde, dont les tranquilles habitants se résignèrent à la servitude plutôt que d'abandonner le culte de Brahma et de Siva, culte déjà ébranlé par les bouddhistes, les juifs et les chrétiens.

Mais l'idée de couronner leurs victoires par la destruction de l'empire grec souriait toujours aux Arabes. Les Mardaites, qui ne cessaient d'infester la Syrie et tenaient fermées les gorges par lesquelles pouvaient passer les armées, avaient jusqu'alors arrêté les musulmans, quand le tyranique Justinien II, soit

Walid.  
703.

707.

700.

par aveuglement sur ses propres intérêts, soit par jalousie, permit à Abd-el-Malek de les combattre, fit assassiner leur chef, et les transplanta du Liban dans le Taurus.

718.

Le pays une fois privé de ce peuple redoutable ; les Arabes occupèrent sans coup férir tout ce qui s'étend au levant de la chaîne du Liban, et envahirent l'Asie Mineure. Ils eurent à soutenir une attaque redoutable de la part de Léon, soldat isaurien d'une grande valeur, nommé par l'empereur Anastase au commandement de l'armée. Mais quand Anastase fut déposé, Léon étant allé soutenir ses prétentions à l'empire, Walid s'occupa d'équiper une puissante flotte pour attaquer Constantinople.

Soliman.

La mort l'arrêta dans ses projets ; mais Soliman, qui lui succéda, confia à son frère Moslem cent vingt mille hommes qui, embarqués sur dix-huit cents bâtiments, s'avancèrent dans le Bosphore et mirent le siège devant la seconde Rome.

Léon l'Isaurien, que nous venons de nommer, occupait alors le trône. Sa valeur et son habileté, secondées par le feu grégeois et par un hiver meurtrier aux peuples du Midi, contraignirent les musulmans à se retirer, après avoir perdu en treize mois plus de cent mille soldats. Cet échec suspendit pour quelque temps les conquêtes des Arabes sur les Romains.

Walid fut le premier qui bâtit à Damas un hôpital et un caravansérail, vaste hangar pour loger les caravanes ; ce fut là un genre d'établissement dans lequel s'exerça ensuite la libéralité des princes musulmans. Il défendit d'employer dans les actes publics les langues grecque (1) et persane. Il fit construire à Damas une mosquée somptueuse, et une autre à Médine, sur le tombeau du prophète ; il fit placer à la Kaaba la gouttière d'or (*mizab*), sous laquelle, lorsqu'il pleut, se pressent en foule les musulmans qui veulent en recevoir les eaux.

A Walid succéda son frère Soliman, qui, plein de zèle pour la justice, protégea le commerce, mit en liberté les prisonniers, à l'exception des condamnés pour délit capital, et fit poursuivre les expéditions commencées tant contre l'Espagne que contre l'extrême Orient.

(1) Aboulfarage raconte que Walid interdit aux écrivains (*cateb*) de faire usage de la langue grecque dans les livres (*defuter*). Quelques-uns ont compris qu'il avait pros crit l'idiome des Grecs. Mais *cateb* indique les scribes, ou receveurs des deniers publics, et *defater* les registres des taxes et revenus.

Omar, qui le remplaça sur le trône, y apporta la simplicité des premiers kalifes. Il ne voulut pas loger dans le palais, afin de ne pas y déranger la famille de son prédécesseur; c'est au plus s'il dépensait deux drachmes chaque année pour ses vêtements. Il chercha à convertir à l'islam l'empereur Léon, et abolit la malédiction que les sassanides étaient dans l'habitude de proférer dans toutes les mosquées, à la fin de chaque prière, contre Ali et sa famille. Il permit aux chrétiens de conserver leurs églises dans Damas. Il n'avait qu'une femme, épouse à la fois et servante.

Sa modération déplut aux fanatiques, qui le firent empoisonner. S'en étant aperçu bientôt, il dit au serviteur qui lui avait versé le breuvage mortel : *Va, suis, misérable; dépose au trésor le prix que l'on t'a payé, et abandonne ce pays; que personne n'entende jamais parler de toi ni de ton forfait!* Comme on l'exhortait à faire usage d'antidotes, il refusa, attendu que tout ce qui arrive est déterminé à l'avance. Son beau-frère, qui était venu le visiter, le trouva reposant sur des feuilles de palmier, vêtu d'une chemise déchirée. Sur le reproche qu'il en fit à Fatime, la femme du kalife, elle lui répondit que depuis plusieurs jours il ne lui restait pas d'autre vêtement, parce qu'il avait tout distribué aux pauvres.

Yésid, son successeur, fils d'Abd-el-Malek, fut loin de lui ressembler. Il persécuta les Alides et déploya le plus grand luxe. Son frère Hescham, qu'il avait désigné pour lui succéder, déclara de nouveau la guerre à l'empire romain; et, d'un caractère très-avare, il épuisa les provinces pour remplir d'argent et d'or sept cents énormes caisses.

Il n'y avait pas un siècle que le prophète avait quitté la Mecque en fugitif, et déjà sa religion et le glaive de ses successeurs avaient soumis un territoire qu'une caravane aurait eu peine à traverser en cinq mois, c'est-à-dire, de Tarse à Surate, d'Aden à Fargana, en y ajoutant la côte d'Afrique. Le commerce contribua, avec la force des armes, à propager l'islamisme et la langue arabe; Koufa et Bassora devinrent le centre des caravanes entre la Phénicie, l'Assyrie et l'Inde; Alexandrie était très-fréquentée par terre et par mer; les étrangers qui s'y rendaient en foule y prenaient connaissance de l'islam, et, séduits par la simplicité de sa doctrine autant que par la facilité de sa morale, ils en rapportaient dans leur pays les notions et la pratique.

Omar.

Yésid II.  
720.Hescham.  
731.

Malgré ses nombreux succès, jamais la famille des Omniades n'avait pu se concilier en Syrie la faveur populaire. Les musulmans zélés se rappelaient combien elle avait été une ennemie cruelle pour le prophète au début de sa carrière, et ils lui gardaient rancune du sang d'Ali et des saints imans, versé par elle pour s'affermir sur le trône; aussi leurs regards se tournaient-ils toujours avec espoir vers les descendants de Fatime. Ceux-ci s'étaient voués à la contemplation, imitant leur aïeul comme apôtre, non comme héros. Cependant Abas, oncle de Mahomet, avait eu pour fils Abdallah, et celui-ci Ali, qui avait donné le jour à un autre Mahomet. Ce dernier vivait obscurément en Syrie, quand, voyant les musulmans irrités des manières acerbes d'Yésid, il fit valoir ses droits, en déclarant que les fils d'Abas étaient la véritable descendance du prophète, que le kalifat devait être héréditaire, et que les Omniades l'occupaient par une usurpation violente.

Ses discours furent accueillis avec faveur, surtout dans les provinces orientales, où il fut considéré comme le véritable kalife. Il ne semblait donc plus manquer qu'une occasion ou un homme assez hardi pour lever la tête contre les Omniades. Zéid prit à Koufa le titre mystérieux d'*Iman*; mais le gouverneur de Bassora le défit et le tua.

Cependant les kalifes se succédaient rapidement : Merwan, autre Omniade, gouverneur de la Mésopotamie, s'affermnit par la générosité et par le pardon, tout en réprimant les séditions par sa valeur; mais, en transférant sa résidence de Damas à Harran dans la Mésopotamie, il aliéna les Syriens, qui jusqu'alors, avaient été le principal appui des Omniades.

Durant ces successions rapides, les haines des Carégités et des Schyites ne faisaient que s'accroître; enfin l'émir Abou-Moslem proclama les Abassides dans le Khorassan et les soutint avec une valeur intrépide. Cette famille était si riche, qu'elle possédait trente mille esclaves; c'était là un puissant appui pour soutenir les droits que lui attribuait sa parenté avec le prophète. Abou-Moslem, ayant donc triomphé de toute résistance dans ces contrées éloignées, réunit les partisans de sa cause et leur fit prendre, comme signe distinctif, des vêtements noirs. Les Fatimites adoptèrent de leur côté le vert, les Omniades le blanc; et l'Orient comme l'Occident furent bouleversés pour ces couleurs.

Ibrahim  
Abasside.

L'Abasside Ibrahim ayant été proclamé kalife, l'étendard noir

flotta dans toute la Perse et l'Irak ; les Syriens eux-mêmes, mécontents, ne gardèrent pas leur foi à Merwan, qui fut vaincu chaque fois qu'il en vint aux mains avec Abou-Moslem. Cependant Ibrahim résolut, tant par dévotion que pour se rendre les croyants favorables, d'entreprendre le pèlerinage de la Mecque, se flattant d'être protégé par la sauvegarde attribuée par le prophète à cet acte sacré. Vaine illusion : Merwan le surprit sur la route et le fit mettre à mort.

Ce sacrilège exaspéra les esprits contre Merwan, qui vit se lever de toutes parts de nouveaux ennemis. Aboul-Abas, frère d'Ibrahim, fut proclamé émir al-mouminin et iman ; et le kalife, attaqué avec vigueur, resta sur le champ de bataille.

Aboul-Abas.

730.

Damas ne tarda pas à être prise ; les os des princes ommiades, qui y avaient régné depuis un siècle, furent arrachés de leur sépulture ; leur palais fut abattu, et on chassa leurs partisans. Quatre-vingts membres de leur famille se flattaient d'obtenir grâce par leur soumission, et furent conviés à un banquet par Abdallah, oncle de l'émir al-mouminin ; mais, au milieu du festin, le poète Chabil ben Abdallah se présente, et reproche à leur hôte sa générosité inopportune : « Rappelle-toi, Hocéin ; rappelle-toi Zaid : Hocéin fut assassiné, et son cadavre « traîné honteusement par les places de Scham, puis foulé aux « pieds des chevaux ; Zaïd, égorgé sous les yeux de Hichem, « resta exposé comme un vil scélérat tant que vécut le kalife. « Veux-tu que je renouvelle les regrets laissés par ceux qui furent assassinés dans leur lit durant un repos sans défiance ? « Te parlerai-je d'Ibrahim ton neveu, perfidement immolé en « prison, de son cadavre jeté sur la voie publique ? Allons, sus ! « le fer en main, avant qu'ils t'assassinent aussi ! que leur « mort expie le sang de tes amis, de tes parents ! sus, sus ! c'est « le moment de la vengeance ! »

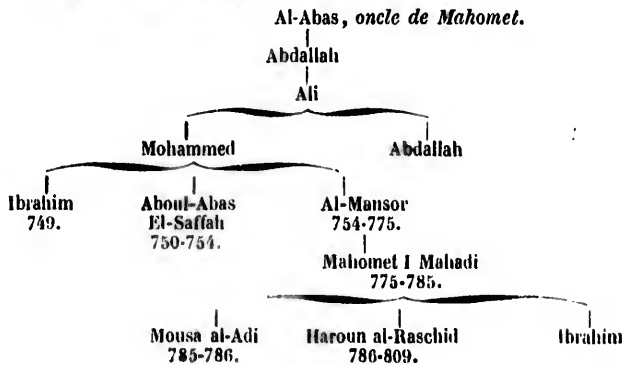
Abdallah les fit massacrer jusqu'au dernier ; puis un tapis jeté sur leurs cadavres entassés lui offrit une table disposée pour un atroce banquet. Ainsi finit la race des Ommiades, qui, la première, avait combattu le prophète, puis étendu si loin les limites de son empire.

## CHAPITRE VI.

LES ABASSIDES. — 750-809.

Le vicariat du prophète était enfin revenu dans sa famille, qui prétendait y avoir un droit exclusif (1). Aboul-Abas, surnommé le Sanguinaire à cause de la manière dont il acquit l'autorité suprême, mourut, après quatre années de règne, de la petite vérole qui avait dévasté l'Arabie. Il eut pour successeur son frère Al-Mansor, qui, mécontent des scandales suscités par les Rawendiens, qui soutenaient la métempsycose, résolut d'abandonner Damas, séjour des Ommiades, pour transférer vers l'Orient le siège du gouvernement. Après que les horoscopes eurent été tirés exactement, la nouvelle ville fut fondée sur la rive du Tigre du côté du levant, quinze milles au-dessus des ruines de Modain, à l'endroit où s'élevait la cabane d'un ermite chrétien appelé Dad, d'où vient le nom de Bagdad. L'enceinte de la ville, à l'imitation d'un camp, s'étendit en cercle parfait autour du palais du kalife. Comme elle se trouvait située dans le voisinage de Bassora, de Koufa, de Vaset, de Mossoul, de Savada, et sur la route du commerce des Indes, sa population et sa prospérité s'accrurent rapidement; en même temps elle s'embellit des débris des villes qui avaient fleuri dans le voi-

(1) Généalogie des Abassides :



sinag  
sulm  
gols,  
persa

Les  
simpl  
luxe o  
tribut  
pourv  
déplo  
en ch  
servai  
royal  
mosqu  
au mil  
dis) de

Al-M  
guerre  
tant si  
million  
consum  
de la K  
de neig  
caravan  
nouvel

Un A  
il lui d  
l'a seu  
cru qu  
de l'av  
faibles  
réclam  
pourqu  
dit-il,  
même.

Al-M  
avant d  
cent n  
femme  
et l'on  
maison



sinage. Elle demeura cinq cents ans la capitale de l'empire musulman; puis elle tomba entre les mains des Tartares, des Mongols, des Turcomans, et elle devint enfin la capitale de l'empire persan restauré.

Les successeurs des kalifes de la Mecque, aux mœurs si simples, s'abandonnèrent dans cette nouvelle résidence au luxe des cours orientales : ils demandèrent pour leur harem un tribut de beautés aux contrées qui en sont le plus richement pourvues, et c'est à peine si l'on peut exprimer le faste qu'ils déployèrent en tapis, en pierreries, en barques somptueuses, en chevaux, en bêtes féroces. Des centaines d'eunuques les servaient, et des gardes couverts d'or veillaient à la sûreté du royal Bédouin. S'il daignait encore prêcher le vendredi dans les mosquées, il demeurait invisible le reste du temps, renfermé au milieu d'une troupe de femmes, ou dans ses jardins (paradis) de Scham et du Tigre.

Al-Mansor construisit une multitude d'édifices, et soutint des guerres nombreuses tant au dehors qu'au dedans; il laissa pour tant six cents millions de drachmes en argent et vingt-quatre millions en or. Ses fils en virent promptement la fin; car Mahadi consuma six millions de deniers d'or dans le seul pèlerinage de la Kaaba, emmenant avec lui jusqu'à des chameaux chargés de neige. Mieux inspiré, il fit aussi disposer des citernes et des caravansérails le long des sept cents milles qui séparaient la nouvelle capitale de l'Islam de la première.

Un Arabe lui ayant fait présent d'une babouche de Mahomet, il lui donna dix mille drachmes, en ajoutant : *Le prophète ne l'a seulement pas vue; mais si je l'avais refusée, on aurait cru qu'elle lui a vraiment appartenu, et l'on m'eût blâmé de l'avoir méprisée; car le peuple penche toujours pour les faibles contre les puissants.* Durant son pèlerinage, chacun réclamant de lui des dons, il demanda au saint homme Aïadi pourquoi il n'en faisait pas autant. *J'aurais honte, lui répondit-il, dans la maison de Dieu, d'implorer autre chose que lui-même.*

Al-Mamoun, neveu d'Al-Mansor, avait distribué en dons, avant de mettre pied à terre à la Mecque, deux millions quatre cent mille deniers d'or. Lors de son mariage, la tête de sa femme fut parée de mille perles des plus grosses qu'il y eût, et l'on jeta au milieu des courtisans des billets de loterie de maisons et de terres.

Un si grand luxe énerva les princes sans policer les peuples, et l'ardeur des conquêtes ne cessa que pour multiplier les jouissances sensuelles. Cette ardeur s'attéridit, il est vrai, chez les kalifes; mais, tandis qu'ils languissaient dans leur voluptueux palais, ils recevaient à chaque instant la nouvelle que de grandes provinces, dont ils entendaient le nom pour la première fois, étaient ajoutées à leur empire. Comme les musulmans croyaient se faire un mérite pour l'autre vie en bravant la mort sur les champs de bataille, chacun d'eux apportait dans une expédition tout ce qu'il avait de vaillance et d'habileté. Le centre avait beau être gangrené; à la circonférence, chacun, comme un libre instrument de la Divinité, combattait en héros, non pour obéir au kalife, non afin de vaincre pour lui ou pour l'empire, mais pour soi-même et pour ses croyances.

Ce fut ainsi que l'empire musulman embrassa, outre la péninsule où il était né, la Syrie, la Palestine, la Natolie, la Perse, l'Arménie, la Médie, la Babylonie, l'Assyrie, tous pays d'une civilisation antique, et qu'il soumit au même joug les nations farouches qui habitaient le Sinde, le Tadjestan, le Khorassan, le Tabaristan, la Géorgie, le Zablestan, le Mawaramah (*Grande Boukharie*), ainsi que l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et d'autres régions en Afrique, l'Espagne et une extrémité de la Gaule en Europe. Ces diverses provinces, plus peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui, ne contenaient pas moins de cent cinquante millions d'habitants.

La décadence s'avancait néanmoins, sous tant de splendeur et de développement. La guerre se poursuivait ardemment à l'intérieur entre les Verts, les Blancs et les Noirs; les Alides ne renonçaient pas à leurs droits; les Ommiades s'efforçaient de ressaisir leur puissance perdue. Abdallah lui-même avait disputé le trône à son neveu Al-Mansor, mais il fut vaincu et tué par Abou-Moslem. Ce vaillant capitaine, au bras et au dévouement duquel les Abassides étaient redevables du trône, se vantait d'avoir exterminé six cent mille Ommiades. On consommait chaque jour, pour le service de ses tables, huit mille gâteaux, mille moutons, des bœufs et des volailles à proportion. Mille femmes étaient employées dans ses cuisines, dont le bagage, lorsqu'il fallait les transporter, n'exigeait pas moins de douze cents bêtes de somme. Il avait trois épouses, qu'on lui amenait une fois par an pour recevoir ses caresses dans une litière qui était brûlée aussitôt. Elles demeuraient enfermées

le reste du temps, et on leur faisait passer par la fenêtre ce dont elles avaient besoin. Abou-Moslem avait sollicité, lorsqu'Aboul-Abas vivait encore, le titre honorifique d'*émir hadji*, ou conducteur de la caravane sacrée de la Mecque. Mais le kalife fit choix, pour le mortifier, d'Al-Mansor, son frère. Abou-Moslem exhala son mécontentement en paroles; puis, afin d'éclipser le frère du kalife, il le précéda sur la route avec un cortège magnifique et deux cents chameaux chargés de provisions. Deux fois par jour, il invitait à sa table les principaux pèlerins, et, le repas terminé, il distribuait une robe à chacun des convives.

Al-Mansor n'oublia point cette insulte, et, après s'être servi de l'épée d'Abou-Moslem, sa jalousie s'accroissant encore lorsqu'il le vit révééré dans le Khorassan comme prince indépendant, il l'attira à sa cour, et, violant les devoirs de l'hospitalité, le fit assassiner.

Mahadi continua le massacre des Alides, qui semblaient renaitre du sang des leurs. Il rendait la justice avec un zèle assidu, et changeait de temps à autre les gouverneurs, pour empêcher qu'ils n'acquissent une trop grande autorité dans les provinces. Ses armes avaient prospéré, grâce à la valeur de son fils Haroun, qui conduisit à bonne fin la guerre de Syrie, et imposa un tribut à l'empire grec. Il aurait pu, à la mort de son père, s'emparer du trône au préjudice de son frère aîné Mousa-al-Hadi, qui se trouvait alors dans l'intérieur de l'Asie; mais, généreux autant que vaillant, il mit, au contraire, tout en œuvre pour assurer les droits de l'absent. Ce dernier mourut un an après, tué, dit-on, par sa mère, qui avait le dessein de prévenir par sa mort les embûches qu'il tendait à Haroun. Celui-ci, surnommé Al-Raschid (le juste) fut la plus grande gloire des Abassides, comme aussi le dernier kalife illustre. Tout le monde sait combien il est célèbre dans les traditions orientales et dans les récits des *Mille et une Nuits*.

Nous avons vu le prophète et ses premiers successeurs se vanter d'être illettrés et méprisés, en fait de livres, tout ce qui n'était pas le Koran. Mais quand une religion est basée sur un code écrit, force est bien qu'il s'introduise à sa suite une littérature d'interprétation et de discussion; or, celle-ci pousse vers d'autres exercices. La poésie, déjà chère aux Arabes dans les siècles d'ignorance, trouva protection près des premiers kalifes. Un voleur condamné à avoir la main coupée, aux termes du

775.

785.

790.

Haroun-al-Raschid.

Littérature.

Koran, mérita, par quatre vers, d'être renvoyé absous par Mohawiah : ce fut la première sentence judiciaire commuée par un prince musulman. Un autre Arabe vint lui exposer en vers que le gouverneur de Koufa lui avait enlevé sa femme, prodige de beauté, et le kalife envoya aussitôt à celui-ci l'ordre de la restituer; mais il répondit en suppliant qu'elle lui fût laissée une année, après quoi il consentait à perdre la tête. Mohawiah conçut alors le désir de connaître celle qui était l'objet de passions si ardentes; mais à peine l'eut-il vue, qu'il resta charmé non pas tant encore de sa beauté que de son esprit vif et de sa manière élégante de s'exprimer; il la laissa donc libre de choisir entre lui, le gouverneur et le poète. Il se flattait peut-être qu'elle serait éblouie de l'éclat d'un trône; mais la jeune femme lui demanda d'une façon charmante de la rendre à son premier amour, ce qu'il lui accorda en la comblant de louanges et de présents.

Du reste, les Ommiades n'avaient encouragé que l'interprétation du Koran et la poésie. La faveur des Abassides s'étendit encore aux sciences profanes. Les Arabes avaient, pour acquérir l'instruction, l'avantage d'occuper les contrées où subsistaient encore les restes de la sagesse antique, l'Inde, Alexandrie, la Chaldée. Mahadi fit don de soixante-dix mille drachmes à Merwan pour soixante-dix distiques composés en son honneur. Al-Mansor avait étudié l'astronomie, et il portait envie aux Ommiades, parce qu'ils l'emportaient en trois choses sur les Abassides : en grands écrivains, en grands généraux, en grands muezzins; car il ne se trouvait plus un capitalne égal à Hedjas, un chantre national comme Baalbéki, un calligraphe pareil à Ebn-Hamid. Ce dernier avait réformé les caractères arabes; mais il fut éclipsé par Ebn-Mokla, qui inventa les caractères cufiques, et eut la main tranchée par l'ordre d'Al-Moklader, après avoir tiré trois copies du Koran, qui restèrent un type de perfection jusqu'au moment où ce chef-d'œuvre fut surpassé par Ebn-Baouyah, mort en 1022.

Le protecteur le plus splendide qu'ait eu la science chez les Arabes fut Haroun-al-Raschid, qui réunit à sa cour tout ce que les pays subjugués avaient de plus éclairé. Grâce à lui, l'académie de Bagdad acquit un nom dans la science médicale, que les Arabes nous ont transmise avec les bonnes doctrines de l'antiquité, mélangées d'un alliage d'observations superstitieuses. Isaac-ben-Omaïm traduisit en arabe la *Syntaxis* de Ptolémée,

qui  
sou  
F  
l'av  
inti  
cett  
pro  
pett  
ses  
c'est  
Har  
s'ins  
A  
nant  
sera  
dété  
nés  
jeté  
puis  
que  
IX  
com  
publi  
mais  
sion,  
lui su  
tant à  
fallait  
ses pe  
que le  
ne le  
Un  
const  
mais  
scienc  
épris  
d'or;  
serme  
Jacob  
un pa  
suivi,  
T

qui devint par là un des livres les plus connus au moyen âge, sous le nom d'Almageste (*δ μγιστρος*).

Haroun se fit expliquer par Malek, fondateur, comme nous l'avons dit, de la seconde secte orthodoxe, son fameux livre intitulé *le Maoutha*. Comme il voulait fermer la porte durant cette explication, Malek lui fit cette remarque : *La science n'est profitable aux grands qu'autant qu'elle est communiquée aux petits*. Haroun voulant l'attirer dans son palais pour instruire ses fils : *La science, dit le sage, ne fait la cour à personne; c'est à elle qu'il faut la faire. — Vous avez raison, reprit Haroun; ils se rendront où les autres jeunes garçons vont s'instruire à vos leçons; et il les lui envoya.*

Afin de couper court aux discussions interminables concernant la doctrine de l'islam, Haroun décréta que le Koran seul serait tenu pour règle de foi, avec un petit nombre d'interprètes déterminés. Il fit charger deux cents chameaux des écrits émanés des autres commentateurs et controversistes, et le tout fut jeté dans le Tigre. Il en resta néanmoins encore bon nombre; puis il n'en surgit encore que trop par la suite, pour prouver que l'on ne termine pas par des décrets les disputes d'opinion.

Haroun écrivit pour maître de droit Asmaï, auquel il fit les recommandations suivantes : de ne pas lui donner de leçons en public; de ne pas vouloir le reprendre par trop en particulier, mais d'attendre qu'il en fût requis; de répondre avec précision, sans rien ajouter de superflu; de se garder de vouloir lui suggérer ses propres sentiments; de ne pas exiger qu'il s'en tint à son opinion; de l'aider surtout dans les discours qu'il fallait réciter aux mosquées et ailleurs; de ne pas envelopper ses pensées dans des paroles obscures. Ce sont là des préceptes que les grands aiment assez que l'on observe, même quand ils ne le disent pas.

Un uléma célèbre alors, Jacob Abou-Jousef, fut le premier constitué grand juge de l'empire par El-Hadi et par Haroun; mais on pourra juger par un de ses actes jusqu'à quel point la science savait se plier aux désirs du pouvoir. Haroun, s'étant épris d'une esclave de son frère, lui en offrit trente mille écus d'or; mais celui-ci ne put le satisfaire, parce qu'il avait fait serment à la jeune fille de ne jamais la donner ni la vendre. Jacob, consulté sur ce qu'il y avait à faire, conseilla, pour éviter un parjure, une demi-vente et une demi-donation. L'avis fut suivi, et Ibrahim envoya à l'habile uléma les quinze mille écus

qui lui revinrent de cet arrangement. Mais le Koran défend de cohabiter avec la concubine de son frère, si elle n'a passé auparavant dans les bras d'un autre. Jacob conseilla donc à Haroun de la faire épouser à un esclave, en stipulant qu'il la répudierait aussitôt, sans l'avoir touchée. Mais celui-ci en resta tellement épris, qu'il refusa de la rendre, même pour l'offre de dix mille drachmes. Le cadi trouva alors dans son esprit subtil cet autre expédient. Il dit au kalife de faire don de l'esclave à la halle. Le Koran défendant à la femme d'avoir son propre esclave pour époux, le mariage devait se trouver dissous. Haroun parvint ainsi à ses fins, et l'uléma s'enrichit.

Abou-Hassan se fit un nom dans la science grammaticale. Rencontré un jour par Haroun, qui s'informa de sa position, il lui répondit : *Quand je n'aurais recueilli d'autre fruit de mes études que la grâce dont m'honore aujourd'hui l'émir des fidèles en pensant à moi, j'aurais déjà lieu de m'estimer content.* Cette réponse plut tellement à Haroun, qu'il le nomma précepteur de son fils Al-Mamoun. Comme il se présentait un jour pour donner leçon au prince, celui-ci, assis à table avec ses compagnons, lui écrivit sur une feuille de myrte deux vers dont le sens était : *Il est un temps pour étudier, un temps pour se divertir (1) ; c'est maintenant l'heure des amis, des roses, des myrtes, dont je suis couronné.* Hassan en traça d'autres en réponse sur le revers de la feuille ; ils étaient ainsi conçus : *Si tu connaissais la sublimité du savoir, tu préférerais le plaisir qu'il procure à celui dont tu jouis. Si tu connaissais celui qui est à ta porte, tu te prosternerais pour remercier Dieu de la faveur qu'il t'accorde.* L'humilité n'était donc pas non plus alors le mérite des professeurs, ni la franchise celui des conseillers.

Dès le premier siècle de l'hégire fut commencé un dictionnaire arabe, qui alla ensuite se perfectionnant, grâce surtout aux travaux de Firouzoubad. Les mots y sont déduits de leur racine, la nature des choses désignées y est expliquée de manière à constituer une véritable encyclopédie.

La culture intellectuelle des Arabes laisse en général apparaître beaucoup d'imagination et peu de goût, et de l'observation sans raisonnement. Accoutumés à une poésie toute de

(1) On trouve la même idée plus élégamment exprimée dans un fragment qui nous a été conservé par Athénée, liv. VII :

Ἄσκη ἔργον, ἄσκη δὲ γαμέην, ἄσκη δὲ πεπαύεσθαι.

h  
li  
r  
fr  
gi  
d'  
y  
co  
co  
à  
re  
co  
di  
tre  
pr  
me  
  
tai  
au  
ch  
tio  
de  
sen  
par  
d'i  
ron  
red  
nou  
dan  
me  
me  
des  
pas  
Mi  
rop  
  
(1  
anti

hardiesse, ils ne goûtèrent pas la fraîcheur virginale de la littérature grecque, et ne traduisirent aucun des auteurs que nous admirons comme classiques, mais qui leur paraissaient froids et timides. Ils se complaisent dans les images audacieuses, gigantesques, dans les expressions inattendues qui frappent d'étonnement. Ne sachant abandonner une description tant qu'il y a place pour y ajouter un ornement, ils entassent couleurs sur couleurs, comparaisons sur comparaisons, et, sans pouvoir se contenter du naturel, ils visent toujours à l'effet, au recherché, à la difficulté. Ils font usage des rimes dans leurs vers, où elles reviennent parfois en grand nombre et dans tout le cours de la composition. Ils appellent *casside* une idylle de vingt à cent distiques; *gazelle*, l'ode amoureuse qui en contient de sept à treize; *divan*, les recueils de ces pièces. Dans ces distiques, le premier vers est blanc; les seconds ont dans l'œuvre entière la même rime assonante.

Il serait difficile de parler en détail de leurs poètes, car certains orientalistes donneront la palme à tel d'entre eux dont les autres ne daigneront pas même faire mention. Bien qu'on ait cherché à signaler des rapports superficiels entre leurs productions et les premières poésies écrites dans les nouvelles langues de l'Europe, nous sommes portés à croire que les rares ressemblances d'expression sont accidentelles : nous ne pouvons pas même supposer que nos versificateurs se soient proposé d'imiter les leurs. Leur influence se manifeste plutôt dans les romans de chevalerie, et c'est peut-être à eux que nous sommes redevables des contes. Se complaisant extrêmement, ainsi que nous l'avons dit, à faire et à entendre des récits, ils ont abondé dans ce genre, tout en ne traitant pas d'aventures de guerre, mais de luxe, d'arts, de richesses, de fées, de voyages commerciaux. Ils y mettent en scène des princesses et des marchands, des reines et des esclaves, des derviches et des odalisques, rarement des guerriers, et seulement pour inspirer la terreur. Ils savent exciter et soutenir l'intérêt, mais toujours par l'art des combinaisons, non en suivant pas à pas la marche des passions. Le recueil le plus répandu parmi eux est celui des *Mille et une Nuits* (1), dont nous connaissons à peine en Europe la trente-sixième partie.

(1) Le baron de Hammer le croit d'origine persane, et d'une très-grande antiquité; car il l'attribue à la reine Houmai, la Parysatis d'Hérodote,

Dans la philosophie, leur esprit subtil prit goût à la métaphysique et à la logique péripatéticiennes; mais, se croyant arrivés au plus haut degré lorsqu'ils parvenaient à traduire Aristote, non-seulement ils ne nous ont transmis aucune découverte, mais ils comprirent peu ce philosophe, tout en l'étudiant beaucoup; ils éclaircissent mal ses idées, loin de leur donner le moindre développement. Ils s'obstinèrent à trouver du mystère dans les choses les plus simples, et des obscurités dans des phrases évidentes. Averroès, qui commenta ses œuvres, y ajoute beaucoup de choses de son propre fonds, et tous s'ingénient à inventer de ces expressions et de ces formules qui endorment la raison sans la satisfaire.

Les Arabes suivirent une meilleure direction dans l'étude des sciences naturelles. Abou Rian-al-Birouny voyagea quarante ans pour faire le traité *De la connaissance des pierres précieuses*, dans lequel il inséra des observations recueillies par lui-même et des faits nouveaux. Ibn-al-Bétar de Malaga alla recueillant des simples par toute l'Europe, puis en Afrique et dans les lointaines régions de l'Asie; aussi consigna-t-il beaucoup de renseignements dans ses livres sur les vertus des plantes, sur les animaux, sur les pierres et les métaux. Mais dans cette partie encore ils étaient ou aveuglés par le respect pour le maître, ou égarés par des superstitions.

En contact avec tant de pays, ils transpirent aux uns les connaissances des autres; et en apportant à l'Europe les chiffres numériques de l'Inde, que nous appelons *arabes*, ils lui rendirent un service immense. Ils traduisirent aussi plusieurs auteurs, mais de seconde main, multipliant ainsi les fausses interprétations. Ils les choisissaient en outre au hasard; et, pour en citer un exemple, ils étudièrent pour l'histoire naturelle Dioscoride, de préférence à Aristote et à Théophraste, et ils ne traduisirent ni les poètes, ni les historiens, ni les politiques. Non moins pillards d'ailleurs que leurs guerriers, ils s'approprièrent non-seulement les idées, mais les ouvrages entiers des autres.

Leurs historiens, comme on a pu s'en apercevoir, n'ont aucune critique, et connaissent peu la chronologie. Dans leur

sauf, bien entendu, nombre d'altérations et d'interpolations. Le plus savant des orientalistes de notre temps, Silvestre de Sacy, a parlé de ce recueil dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. On peut consulter, sur la littérature orientale, le travail récent de Günther-Wahl, *Allgemeine Geschichte der morgenländischen Sprachen und Litteratur*.



ferveur pour la religion nouvelle, ils voient partout des prodiges et l'intervention immédiate de la Divinité. Ceux qui viennent ensuite se croient obligés de les reproduire, si même ils ne considèrent comme un mérite d'ajouter des circonstances plus extraordinaires ; et, sans jamais songer à rechercher les causes des événements, il leur suffit de répéter pour toute raison : Dieu l'a voulu ainsi ! Ils prodiguent les éloges aux princes, parce que, sous le despotisme, les vices qui profitent ou plaisent à quelques-uns sont appelés vertus. La guerre était un devoir ; ceux qui survivaient à ses périls jouissaient des libéralités du prince et le portaient aux nues : les milliers de morts n'obtiennent pas un mot de souvenir. N'ayant aucune idée de la liberté, ni de la première condition de tout bon gouvernement, l'égalité devant la loi, ils louent ce qui brille ; la cruauté leur paraît juste ; la profusion, libéralité ; l'obstination, fermeté.

C'est à eux qu'il faut recourir pour rencontrer d'impudents panégyriques chez tout poète, chez tout écrivain. Ces auteurs ont, du reste, peu de prix pour nous, parce qu'ils ont été sans influence sur le peuple et se sont développés à l'ombre délétère du trône. Leur doctrine nous a toujours donné l'idée d'un homme robuste né sous un climat insalubre ; car les orgueilleux caprices d'un monarque à la fois pontife et roi, et le dogme absurde d'une fatalité aveugle, ne pouvaient produire qu'une vie languissante et une mort prématurée.

Haroun, qui se montra, comme nous l'avons dit, un protecteur magnifique pour les savants, fut en correspondance avec Charlemagne, à qui il envoya une horloge à roues. Un timbre sur lequel tombaient des balles sonnait les heures ; d'autres systèmes de roues indiquaient les phases de la lune et les jours de la semaine. Ce fut là un grand sujet d'étonnement pour les grossiers descendants des barbares du Nord. Ce kalife favorisa le commerce, qui devint la principale occupation de ses sujets. Zobéida, sa femme, fit construire, dans l'intérêt des trafiquants, Tauris, dans l'Aderbidjan. Il s'établit jusqu'en Chine des relations qui procurèrent la connaissance d'arts et de moyens de fabrication nouveaux ; aussi c'est chez les Arabes que l'on trouve mentionnés pour la première fois l'eau-de-vie, le thé, la porcelaine, et autres denrées de ce pays.

L'empereur grec Nicéphore ayant refusé le tribut, Haroun détruisit l'Asie Mineure, assiégea et détruisit Héraclée, et envoya une flotte ravager Chypre ; enfin, la paix fut rétablie aux condi-

tions qui avaient été arrêtées entre Irène et le père du kalife. Mais Nicéphore ne les ayant pas observées, Haroun les aggrava, en exigeant que le tribut fût payé en byzantins portant l'effigie de l'empereur et celle du kalife, et que les envoyés chargés de l'apporter restassent esclaves. La première fois, le grand échançon de la cour de Constantinople et quatre-vingts seigneurs grecs vinrent accomplir cette mission, et Haroun leur donna la liberté, en faisant cadeau à chacun d'une chaîne d'or.

Il distribuait chaque jour mille drachmes aux pauvres de Bagdad, et chaque année, tout ce qui était nécessaire pour le voyage de la Mecque à trois cents pèlerins. Très-dévoit lui-même, il s'y rendit cinq fois, dont une à pied, en exécution d'un vœu, et toujours en se faisant suivre d'une centaine de littérateurs. Arrivé à Médine, il révéra Mahomet en disant : *Salut et paix à toi, prophète de Dieu, mon cousin germain !* Or Mousa, iman suprême, descendant d'Ali, ajouta : *Salut et paix à toi, mon trisaïeul !* Haroun, ayant vu là une sorte d'offense, le fit jeter en prison, où il mourut.

On peut juger par ce dernier fait que les prétentions des familles qui avaient exercé le pouvoir, et les soupçons qu'elles inspiraient, n'avaient pas cessé. Les Omniades mettaient tout en œuvre pour recouvrer au moins quelque partie du kalifat. Le jeune Abderrhaman, qui, échappé au carnage de tous les siens, s'était enfui avec son frère chez Mohawiah, parmi les Bédouins et les Maures, quitta cette contrée pour arracher l'Espagne aux Abassides, dont toute la puissance ne suffit pas pour dompter le nouvel émir. Édris, frère de cet Abdallah qui s'était soulevé contre Al-Mansor, ayant cherché un refuge en Afrique, s'attacha quelques tribus de Berbers, qui le prirent pour chef. Il conquit à leur tête Tlemcen ou Trémecen, et une grande partie de la Mauritanie orientale, où il commença la dynastie des Édrisites, indépendante des kalifes. Son fils, du même nom

801.  
Aglabites, 700.  
Ibrahim-ben-Aglab, du sang d'Ali, avait été chargé par Haroun de gouverner Kaïrouan et de réprimer les Édrisites ; mais à peine eut-il acquis l'affection de ses administrés, qu'il se déclara indépendant tant du kalife que de l'émir d'Espagne. Ses successeurs dans la nouvelle ville de Tunis étendirent leur domination sur une bonne partie de l'Afrique jusqu'à l'Égypte ; ils

portèrent même leurs armes en Sicile, sur laquelle leur joug pesa pendant plus d'un siècle.

Les Béno-Merdar, qui, pour se soustraire aux attaques d'Al-Mansor, s'étaient réfugiés dans les gorges de l'Atlas, ayant repris vigueur, revinrent dans le Magreb Alaksa, à l'extrémité orientale de l'Afrique; et, se montrant tour à tour dévoués en apparence au kalife ou à l'émir d'Espagne, ils se maintinrent dans une véritable indépendance.

La tranquillité de l'Afrique était aussi troublée par les marabouts, sorte de sectaires croyant que l'homme peut, au moyen d'une vie austère, égaler la nature des anges et devenir impeccable; que les éléments contiennent quelque chose de divin, et que le premier homme a possédé une science infuse égale à celle de Dieu. D'autres parmi eux, appelés *kabalistes*, prétendaient avoir commerce avec les anges, et se régissaient d'après des statuts rédigés par un certain Béni. D'autres encore, nommés *sounnakites*, mêlaient l'idolâtrie à l'islamisme et aux pratiques des juifs et des chrétiens. Ils répandirent leurs doctrines jusque chez les nègres, adoptant la vie sauvage.

De nouveaux ennemis des Abassides parurent aussi au contre de l'Asie : les Tartares Kozars ou Turcs orientaux se précipitèrent, des contrées au delà de l'Oxus, sur Boukhara, et détruisirent Bikend.

La famille de Barmek, l'une des plus anciennes de la Perse, était parvenue à un si haut degré de faveur près d'Haroun, qu'il avait nommé Djafar, un de ses membres, son vizir, et confié le gouvernement des principales provinces à Mahomet et à Mousa, qui appartenaient aussi à cette famille. Quel qu'en fût néanmoins le motif, l'attachement du kalife se changea en une haine mortelle. Quand Djafar reçut l'ordre inattendu de se tuer, il dit à l'envoyé : *Il peut se faire qu'Haroun ait donné cet ordre ; mais il est possible aussi qu'il n'ait pas toute sa raison. Retourne donc, et dis-lui que tu as exécuté son commandement, que ma tête est là en dehors de la tente. S'il se repent, j'existerai encore ; sinon, je l'attends à la porte du divan.* Djesser, étant rentré, dit à Haroun le Juste qu'il avait laissé dehors la tête du vizir : *Apporte-la, que je la voie!* reprit le kalife. Alors Djesser, revenant sur ses pas, frappa celui qui, pendant dix-sept ans, avait tenu les rênes de l'empire et disposé du cœur d'Haroun. *Reconnais*, chantait un poète persan,

*dans le sort des Barmécides, les Javeurs trompeuses des rois, et craints d'être heureux.*

Toute cette famille fut proscrite, ses biens confisqués; il fut même défendu de prononcer son nom. Le vieux Mondir, un de ces hommes rares qui ont le courage de rester fidèles au malheur, se plaça en face de leur palais désert, et se mit à vanter leurs vertus. Arrêté et condamné à mort, il demanda pour faveur dernière à dire deux mots au kalife. On le lui accorda, et il s'étendit sur les services de cette famille: non content de l'écouter sans perdre patience, Haroun lui pardonna et lui fit des présents. Mais quand le kalife s'attendait à des remerciements, le vieillard, se prosternant à la manière orientale, s'écria: *Allah! Allah! c'est une nouvelle faveur que je reçois de la famille des Barmécides.*

Haroun-al-Raschid mourut le 25 mars 808, après quarante-huit ans de règne. La monarchie, déjà affaiblie par des pertes nombreuses, reçut de lui le dernier coup, car il la partagea entre ses trois fils Amyn, Al-Mamoun et Motassem. Ces frères se firent une guerre acharnée; puis, pour pourvoir à la sûreté de leur personne, ils s'entourèrent d'une garde de Turcs, qui, acquérant bientôt une puissance semblable à celle des prétoriens à Rome, préparèrent de nouvelles révolutions dans l'empire de Mahomet.

## CHAPITRE VII.

LES ARABES EN ESPAGNE. 700-800.

L'Espagne, à cette époque, siège d'un gouvernement arabe indépendant, et théâtre d'une lutte généreuse qui ne finit qu'avec le moyen âge, appartient plus à l'histoire de l'Asie qu'à celle de l'Europe (1). Nous avons laissé cette péninsule sous les

(1) CONDE, *Historia de la dominacion de los Arabos en España*; Madrid, 1820. MARLÈS en a fait un résumé, que nous avons traduit pour la *Galleria storica*; Milan, 1834.

VIARDOT, *Hist. des Arabes et des Maures en Espagne*, 1840.

LEMBKE, *Gesch. von Spanien*.

CARDONNE, *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne*.

MURPHY, *History of the Mahometan empire in Spain*; Londres, 1816.

ASCHBACH, *Gesch. der Omniaden in Spanien*; Francfort, 1829.

rois goths, qui la réunissaient tout entière sous leur domination et possédaient en outre les forteresses de Tanger et de Ceuta. Bien que les Goths fussent depuis longtemps établis en Espagne, ils ne s'y étaient pas fondus avec les habitants primitifs. Un grand nombre de juifs, fixés dans le pays depuis une époque très-ancienne, commençaient à se plaindre de l'intolérance des conciles. Comme on y traitait tout à la fois les affaires politiques et religieuses, le clergé acquit une puissance qui, utile d'abord pour adoucir les vainqueurs, permit ensuite aux prêtres de s'abandonner impunément à leurs vices, et d'aspirer à la domination temporelle. Les rois se trouvaient entravés par l'autocratie cléricale, et chaque nouvelle élection dans ce pays, où aucun ordre n'était établi, occasionnait des troubles et parfois une guerre; les privilèges de la royauté allaient en diminuant, et les mécontentements se multipliaient.

Après le règne cruel de Witiza, Rodrigue, duc de Cordoue, l'emporta sur ses rivaux et obtint le trône. Mais les fils de Witiza, craignant qu'il ne vengeât sur eux les iniquités paternelles, se sauvèrent à Ceuta. Le gouverneur de cette ville était le comte Julien, beau-frère de Witiza, et frère d'un Oppas, à qui Rodrigue avait enlevé l'espérance de parvenir à l'archevêché de Tolède. Tous deux accueillirent favorablement les orphelins, et, sous prétexte de les rétablir sur le trône, ils cherchèrent à recruter des partisans en Espagne. Les ayant réunis sur le mont Calderino, près de Consuegra, ils délibérèrent sur les moyens de mener à bien le soulèvement médité; et, comme il arrive d'ordinaire au milieu de l'aveuglement des factions, le parti le plus désespéré parut le meilleur: on résolut donc de réclamer l'assistance des Arabes (1).

Julien alla trouver Mouza, émir de l'Afrique, en lui offrant de lui livrer Tanger et de l'aider avec ses amis à conquérir l'Espagne. On conçoit combien dut sourire à l'ambition de Mouza

(1) L'amour de Rodrigue pour Caba, fille du comte Julien, la violence qu'il lui aurait faite, et la rébellion du comte qui en fut la conséquence, est une tradition d'origine arabe probablement, qui s'est conservée ensuite dans les romances espagnoles. Elles racontent les prodiges qui avertirent Rodrigue de sa ruine imminente. Il y avait à Tolède un vieil édifice barricadé de temps immémorial, et dont l'ouverture, disait-on, présagerait un grand bouleversement en Espagne. Rodrigue, supposant y trouver des trésors, fit renverser la clôture; mais il ne trouva qu'un tombeau, avec des peintures représentant des gens inconnus jusqu'alors, et une inscription qui les annonçait comme les conquérants futurs de l'Espagne.

une semblable conquête; à sa foi, la perspective de propager l'islamisme en Europe; à son avidité, l'acquisition d'un pays déjà attaqué en vain par les siens (1). Car, ainsi que le disent les poètes arabes, « il l'emporte de beaucoup sur toutes les « régions connues : c'est la Syrie pour la douceur du climat « et la pureté de l'air; c'est l'Yémen pour la fécondité du « sol; c'est l'Inde pour les fleurs et pour les aromates; c'est « l'Hedjaz pour les productions de la terre; c'est le Cathay « pour les métaux précieux; c'est l'Aden pour les ports et « les côtes. »

Le kalife ayant autorisé l'expédition, Mouza confia à Taric ben-Zeyab, qui s'était signalé par sa valeur dans la conquête d'Almagreb, douze mille guerriers intrépides, avec lesquels il débarqua à l'île Verte. Après avoir triomphé de la première résistance des Goths, il se fortifia dans cette position importante sur la roche de Calpé, qui, de son nom, fut appelée Gibraltar (*Gebel-al-Taric*) (2).

Le Goth Théodemir, chargé de garder cette côte avec la flotte, demanda de prompts secours à Rodrigue, qui fit partir l'élite de sa cavalerie. L'Arabe mit le feu à ses vaisseaux, et contraignit les siens à la victoire par l'impossibilité de fuir. Théodemir fut défait chaque fois qu'il revint à la charge, et les coureurs de l'ennemi répandirent l'épouvante par tout le pays, tandis que le gros de leur armée occupait les environs de Sidonia et menaçait Séville.

Rodrigue, qui combattait alors les Gascons révoltés, accourut avec tout ce qu'il put réunir de troupes. Ayant rencontré les Arabes sur les rives du Guadalète, il leur livra bataille huit jours de suite, et finit par être tué dans la mêlée. Les siens furent mis en déroute, et c'en fut fait du règne des Goths.

Mouza vit avec joie la tête du roi d'Espagne, qui lui fut envoyée; mais, jaloux de la gloire de Taric, il lui transmit l'ordre de s'arrêter jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts : Taric, sentant combien il était important de profiter du découragement des Goths et de la confiance des siens, préféra aux ordres de

(1) Un écrivain du dixième siècle (SÉBAST. SALMANT., ch. III) rapporte que les Arabes tentèrent sous Wamba un débarquement à Algésiras; mais les marins goths étant plus aguerris que les leurs, ils perdirent deux cent soixante-douze bâtiments, avec tous les hommes qui les montaient.

(2) Mont de Taric. Quelques-uns distinguent Taric de Tarif, qui dirigea une première expédition.

711.  
Avril.

711.  
26 juillet.

l'émir  
parta  
l'aut  
daien  
gène  
résist  
mire  
leurs  
le lib  
Ta  
sors,  
qui a  
drigu  
saver  
Ma  
laurie  
gros  
capit  
dans  
devan  
criait  
imme  
long  
rait s  
que l  
que c  
Mo  
béiss  
fers.  
Al  
forts  
  
(1)  
Mozar  
introd  
de Rom  
suivre  
Les r  
oppos  
Deux  
vainq  
l'exce  
ques é

l'émir les conseils de la prudence et l'avis de ses officiers. Il partagea son armée en trois corps, et dirigea l'un sur Cordoue, l'autre sur Malaga, le troisième sur Tolède. Les juifs secondaient les progrès des Arabes, tandis que la population indigène, ayant perdu l'habitude des armes, se soumettait sans résistance. Cordoue fut prise; Écija, Malaga, Elvira, se soumirent à payer le tribut du sang, c'est-à-dire, la rançon de leurs vies; Tolède obtint de conserver ses lois et ses juges avec le libre exercice du culte, mais sans publicité (1).

Taric trouva, dans le palais des rois goths, d'immenses trésors, les vingt-cinq couronnes enrichies de pierreries des princes qui avaient dominé sur l'Espagne depuis Alaric jusqu'à Rodrigue, plus une célèbre table d'émeraude : c'est tout ce que savent vanter les traditions arabes.

Mouza ne voulut pas laisser plus longtemps à un autre les lauriers et les profits de la conquête; et, débarquant avec un gros d'Arabes, de Berbers et de juifs exilés, il força Séville à capituler, puis Carmona et d'autres villes. Ayant pénétré ensuite dans la Lusitanie et dans le pays occidental (*Algarve*), il arriva devant Mérida, et, campé sous ses remparts orgueilleux, il s'écriait : *Heureux celui qui triomphera de cette ville, monument immense de l'industrie humaine!* Elle se rendit à lui après un long blocus, à la condition que chacun de ses habitants pourrait s'éloigner en laissant dans la ville armes, chevaux et biens; que les richesses des églises appartiendraient aux vainqueurs; que ceux qui resteraient obtiendraient protection.

Mouza, ayant rejoint Taric dans Tolède, lui reprocha sa désobéissance, le destitua du commandement, et le fit charger de fers.

Abd el-Aziz, fils de Mouza, arrivé d'Afrique avec des renforts, soumit l'Andalousie, et entra sur le territoire de Murcie,

(1) On donna aux habitants de Tolède, soumis ainsi aux Arabes, le nom de Mozarabes, qui paraît dérivé de *Mizri Arabibus*. Ils conservèrent la liturgie introduite au sixième siècle par Isidore, et qui est un peu différente de celle de Rome. Plusieurs autres villes d'Espagne adoptèrent le rit mozarabe, qu'elles suivirent jusqu'en 1064, époque où il fut aboli par les cortès de Barcelone. Les rois de Castille voulurent en faire autant, mais le clergé mozarabe s'y opposa vivement : la chose fut en conséquence remise à un jugement de Dieu. Deux champions se battirent en champ clos, et celui des Mozarabes resta vainqueur. Cependant la liturgie romaine prévalut peu à peu partout, à l'exception de Tolède et de Salamanque, où les Mozarabes conservèrent quelques églises.

où régnait, comme prince des Goths, Théodemir, celui qui s'était opposé au débarquement des Arabes. La valeur enthousiaste des Arabes lui enleva la victoire, mais non le courage. S'étant réfugié dans Orihuela, il fit vêtir en soldats jusqu'aux femmes, et garnit ainsi les remparts, où il passa des revues. Abd el-Aziz croyant alors la garnison plus nombreuse qu'elle ne l'était réellement, offrit des conditions avantageuses, et Théodemir se rendit lui-même, sans être connu, dans le camp ennemi, pour négocier. La convention arrêtée, il se fit connaître; et non-seulement il fut traité généreusement, mais encore applaudi quand il révéla le stratagème dont il avait usé (1).

Abd el-Aziz, poursuivant sa victoire, occupa Jaën, Elvira, Grenade, puis Antequera et Malaga, enfin toute l'Andalousie.

Un ordre du kalife ayant fait réintégrer Taric dans le commandement, Mouza et lui se partagèrent le soin de subjuguier la péninsule. Celui-ci se dirigea au levant, en remontant le Tage, l'autre au nord; ils se rejoignirent sur les bords de l'Èbre, et attaquèrent ensemble Salamanque, qu'ils contraignirent à payer le tribut du sang. Se séparant alors de nouveau, ils continuèrent leurs conquêtes.

(1) Voilà, selon les auteurs arabes, quelles furent les conditions de la paix :

« Convention et traité de paix entre Abd el-Aziz-ben-Mouza-ben-Nozêir et Tadmîr ben-Gobdos, roi du pays de Tadmîr.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux, Abd el-Aziz et Tadmîr font le traité de paix suivant, priant Dieu de le sanctionner et d'en assurer l'exécution.

« Tadmîr conservera ses États, et personne que lui ne commandera sur les chrétiens qui les habitent. Toute guerre cesse entre les naturels et les Arabes. Ni les femmes ni les enfants ne seront pris comme esclaves, mais tous conserveront leur religion et leurs temples. Tous les devoirs et les obligations envers les vainqueurs se réduiront à ceci, que chaque noble payera un tribut annuel d'un denier d'or (d'une valeur d'environ dix francs), quatre mesures de blé, autant d'orge, de vin doux, de miel, de vinaigre et d'huile. Les serfs et autres sujets ne payeront que moitié.

« Tadmîr n'accueillera pas dans ses États les ennemis du kalife; il promet d'être fidèle à celui-ci, d'avertir celui-ci de toute machination qu'il viendrait à découvrir. Le présent traité de paix sera valable pour les villes d'Orihuela, Valentola, Alicante, Mula, Vacasora, Ota et Lorca.

« Donnè le quatrième jour de la lune de redjeb, l'an 94 de l'hégire, en présence d'Otzman ben-Hadi-Abda, de Habib ben-Hadi-Obéidah, d'Édris ben-Maïcera et d'Aboulensim el-Mazéli. »

Des quatre schéks arabes signataires de ce traité, le premier avait toujours été l'ami et le compagnon d'armes de Mouza; Habib était l'inséparable d'Abd el-Aziz.



Mais Mouza ne cessant de représenter au kalife, sous des couleurs défavorables, le généreux Taric, qui savait se concilier les soldats, et Taric, de son côté, accusant Mouza d'une avidité insatiable, Walid les rappela tous les deux. Mouza revint comme en triomphe, conduisant à sa suite trente mille prisonniers espagnols, et arriva à Damas lorsque Walid était à l'extrémité. Souléiman, frère du moribond, lui fit dire de ne pas entrer dans la ville avant qu'il eût succédé au kalifat. Son intention était de se réserver ainsi les immenses trésors rapportés par Mouza; mais celui-ci ne tint compte de l'invitation. Interrogé par le kalife sur la situation du pays et sur la guerre, il lui dit : *Les Goths sont des lions dans leurs châteaux forts, des aigles à cheval, des femmelles à pied. Quand l'occasion se présente, ils savent en profiter; mais sont-ils vaincus, ils se réfugient dans leurs montagnes comme des chèvres. Les Berbers ressemblent beaucoup aux Arabes pour les traits, et dans leur manière de faire la guerre; ils sont, comme nous, sobres, patients, hospitaliers; mais il n'est pas au monde d'hommes plus perfides. Les Francs, impétueux et braves quand ils attaquent, sont inhabiles à la défense, et se découragent dans la défaite. Nos musulmans ne les ont jamais comptés avant de les attaquer.*

Souléiman fit payer cher à Mouza le déplaisir qu'il lui avait causé; car, une fois arrivé au kalifat, il le jeta en prison et le rançonna énormément. Cependant Abd el-Aziz, son fils, soumettait la Lusitanie jusqu'à l'Océan, occupait Pampelune et les places des Pyrénées, et faisait passer au kalife des richesses immenses. Celui-ci, craignant qu'Abd el-Aziz et les trois autres fils de Mouza ne vengeassent leur père, résolut de se défaire d'eux. Le vaillant Abd el-Aziz fut égorgé au moment où il priait, et sa tête fut présentée à son malheureux père, qui s'écria : *Maudit soit de Dieu le barbare qui assassina bien meilleur que lui!* Il se retira dans l'intérieur de l'Arabie, où il mourut. Voilà de quelle manière furent récompensés les premiers conquérants de l'Espagne; quant aux traitres qui avaient livré leur patrie à l'étranger, l'histoire se tait sur leur sort; les traditions ne rapportent que des fables.

Adjoub, neveu de Mouza, fut choisi par les scheiks arabes d'Espagne pour les commander et continuer les expéditions; mais le nouveau kalife, Omar II, désigna à sa place El-Aor, fils d'Abderrhman el-Kaisi, qui, avide et sévère, pesa sur les siens et sur le pays.

Une partie de ces derniers s'étaient réfugiés dans les montagnes de l'Asturie pour défendre leur vie. Enhardis par d'heureux succès et animés de ce courage que donne le patriotisme, ils crurent à la possibilité de relever la puissance espagnole. Profitant du moment où El-Aor poussait une excursion dans la Gaule Narbonnaise, ils se procurèrent des armes, et réunirent les mécontents, surtout dans la Galice, Léon et les Asturies. Ils avaient à leur tête Pélage, issu, dit-on, du sang royal; mais, ce qui importe le plus dans les révolutions, homme de main et de conseil, hardi à la fois et prudent, connaissant parfaitement le pays, fertile en expédients, indompté dans la défaite, et ne désespérant jamais ni de la patrie ni de sa cause. Sachant ce qui convenait le mieux à la défense et à la guerre de montagnes, il évitait les batailles, et n'attaquait l'ennemi qu'en détail.

El-Aor détacha quelques troupes pour dissiper cette poignée de rebelles à qui l'événement n'avait pas encore acquis le titre de héros. Mais Pélage, retiré dans la caverne de Sainte-Marie de Cavadonga, sur une haute montagne qui domine un gouffre profond, frappait les Maures au-dessous de lui, et tout ce qui osait se montrer était écrasé sous les fragments de rochers, sous les troncs d'arbres, sous tout ce qui offrait une arme à des hommes résolus aux derniers efforts.

La position leur inspira de l'espoir; ils mirent leur confiance dans la religion, leur salut dans la victoire. Après avoir repoussé les ennemis de la patrie et de la foi, Pélage établit parmi les siens la discipline qui double les forces: et plusieurs villes, ranimées par ses premiers succès, lui offrirent leur obéissance, des vivres et des bras.

El-Samah-ben-Mélic vint remplacer El-Aor, coupable d'avoir excité le mécontentement et de s'être laissé vaincre. Le nouveau général, plus désireux de saccager le riche territoire de la Gaule que d'occuper les roches cantabres, traversa les Pyrénées et assiégea Toulouse; mais, attaqué par le duc d'Aquitaine, il resta sur le champ de bataille, et l'armée ne fut ramenée qu'avec les plus grands efforts par Abderrhaman, à qui, en récompense, le commandement fut déferé d'abord; mais Ambesa, gouverneur de Cordoue, l'ayant ensuite obtenu de l'émir d'Afrique, donna à l'administration et aux impôts une meilleure organisation. Il exigea le vingtième des revenus de ceux qui s'étaient soumis volontairement, et le dixième de ceux qui n'avaient cédé qu'à la force. Il envoya au kalife un recensement exact de toute

l'Esp  
vern  
qu'a  
Sens

On  
man  
Espa  
les k  
tions  
et le  
ciant  
tout  
et en  
cont

Ce g  
de ja  
d'aill  
il pos  
les cl  
refus  
qui,  
la me  
haren

Le  
vinc  
valeu

Al  
Méli  
lever  
et d'  
dans  
veau  
mani  
Sévè  
et les  
ou ju  
publi

(1)  
les at  
vico-g

l'Espagne, construisit un pont à Cordoue, résidence des gouverneurs arabes, refréna les rebelles, et ravagea les Gaules jusqu'au Rhône; mais il mourut de ses blessures sous les murs de Sens.

Othman Abou-Néza (Mounouza) fut investi après lui du commandement, et peu après, Odaïfa; les généraux se succédant en Espagne avec autant de rapidité que les émirs en Afrique et les kalifes en Arabie. Le Syrien Alaitam excita, par ses vexations, les plaintes du peuple, ce qui le fit déposer par le kalife; et le commandement fut rendu à Abderrhaman, qui s'efforça de cicatriser les plaies faites par son prédécesseur, et d'alléger tout ce qui était oppressif. Il réunit ensuite toutes ses forces; et en ayant fait venir du Magreb, il dirigea une expédition contre la France, sous le commandement d'Othman Abou-Néza. Ce général, qui avait gouverné la Péninsule, voyait d'un œil de jalousie Abderrhaman son successeur. Comme il s'était allié d'ailleurs, par un mariage, avec Eudes, comte d'Aquitaine, il poussa faiblement la guerre, et conclut une longue trêve avec les chrétiens. Abderrhaman, à l'insu duquel il l'avait consentie, refusa de la ratifier, et donna ordre de s'assurer d'Othman, qui, se voyant atteint par ceux qui le poursuivaient, se donna la mort; sa femme, qui était chrétienne, fut envoyée dans le harem de Damas.

Les Arabes se répandirent alors dans la Gaule; et cette province aurait accru le nombre des conquêtes de l'islamisme, si la valeur de Charles Martel n'y eût mis obstacle.

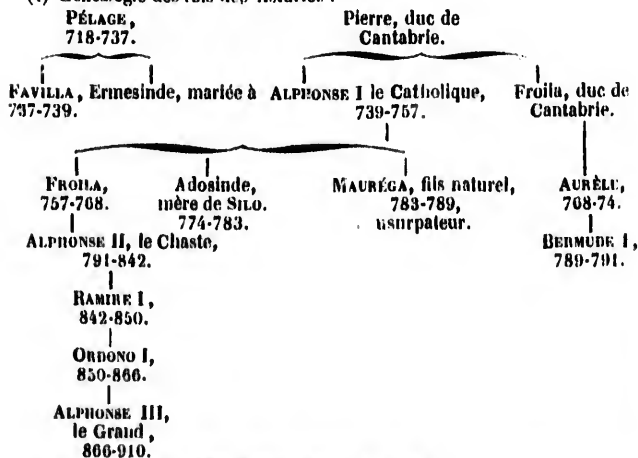
Abderrhaman ayant péri dans la bataille de Poitiers, Abd-el-Mélic reçut après lui le commandement, avec ordre de faire lever toute l'Espagne en masse, comme pour une guerre sacrée, et d'exterminer la France. Mais le découragement était entré dans l'âme des Arabes, et ils se laissèrent vaincre. Ocbu, le nouveau gouverneur, ayant perdu une grosse armée dans la Septimanie, ne jugea pas prudent de risquer de nouveaux combats. Sévère envers lui-même et envers les autres, il destitua les walis et les alcades (1) qui avaient abusé du pouvoir. Il mit les cadis ou juges dans chaque chef-lieu de province, fonda des écoles publiques et érigea des mosquées. Mais, ayant été obligé d'aller

(1) Les *walis* sont les gouverneurs d'une province ou d'une grande ville; les *alcades*, ceux d'une petite ville, d'un fort, d'un château; les *wasirs*, des vice-gouverneurs.

réprimer les Berbers d'Afrique, chaque wali profita de son absence pour se rendre indépendant; et les Asturiens, secondés par ce morcellement, s'avancèrent jusqu'au Duero. Cependant ils eurent à déplorer la perte de Pélage (1), héros digne de respect, parce qu'il sut conjurer le péril quand tout semblait perdu, et sauver la nationalité espagnole. Son fils Favilla acheta la paix des Arabes (2); mais il fut tué peu après à la chasse par un ours, et eut pour successeur Alphonse, son beau-frère, qui ajouta au petit royaume des Asturies une partie de la Galice et de la Lusitanie, avec moitié de la Castille, la Biscaye presque entière, et plusieurs cantons de la Navarre. Il dévastait les plaines, et forçait les chrétiens à se réfugier dans les montagnes.

Ces agrandissements étaient favorisés par les soulèvements

(1) Généalogie des rois des Asturies :



(2) « Au nom du Dieu clément et miséricordieux.

« Le magnifique roi Abd el-Rhman accorde paix et protection à tous les chrétiens d'Espagne, séculiers ou clercs, ainsi qu'aux habitants de la *Castille*; promettant sur son âme que ce traité sera fidèlement observé de sa part : les chrétiens s'obligeant de lui payer ou de lui consigner annuellement, durant cinq ans consécutifs, dix mille onces d'or, dix mille livres d'argent, dix mille chevaux et autant de mulets, mille entrasses, mille lances et mille épées.

« Fait à Cordoue, le troisième jour de la lune de safer, l'an 142. »

Conde observe que le mot *Castela*, Castille, a été vraisemblablement inscrit dans ce traité par une erreur de copiste, attendu qu'à cette époque les Arabes appelaient Galice, et non Castille, le territoire situé au delà de la chaîne du Guadarrama, ou *Gibal Axerrat*.

continuels de l'Afrique, qui ne cessaient d'appeler sur l'autre bord les émirs d'Espagne; puis les débris d'une armée de Syriens et d'Égyptiens qui venait d'y essayer une défaite, ayant débarqué dans la Péninsule, y commencèrent la guerre civile contre le gouverneur Abd el-Mélic, qu'ils firent prisonnier et dont ils firent tomber la tête. Mais Taalaba et Baléi, chefs de cette bande d'Égyptiens et de Syriens, en vinrent aux prises l'un contre l'autre, ce qui permit à Abderrhaman, fils de l'émir qu'ils avaient tué, de les battre tous deux, et de gagner le surnom d'Al-Mansor (victorieux). Il s'appliqua à rétablir la tranquillité en Espagne, et distribua çà et là des terres aux nouveaux venus, en n'exigeant d'eux que le tiers de l'impôt payé par les naturels.

Les Arabes ne venaient pas en Espagne comme appartenant à un même peuple et obéissant à un chef unique; mais les diverses tribus s'y conservaient distinctes, et c'est à peine si le péril les réunissait momentanément. Ce fut ainsi que la légion de Damas s'établit à Cordoue, devenue capitale de l'Espagne musulmane; celle de Hems s'établit à Séville et à Niébla; celle de Kinnesvia (Colchide de Syrie) à Jaën, au sud-ouest de Cordoue; celle de Palestine à Médina-Sidonia et à Algésiras; celle de Perse à Xérès de la Frontéra; celle de l'Yémen à Tolède et à Huesca; celle de l'Irak à Grenade; celle d'Égypte à Murcie et à Lishonne : dix mille cavaliers de l'Édgiaz se partagèrent les terres les plus fertiles de l'intérieur.

Le schisme suscité en Arabie par les Fatimites produisit de nouveaux germes de division en Espagne. Quand Amrou, qui avait porté à Yésid la tête de l'iman Hocéin, fils d'Ali, eut vu les vengeurs de celui-ci l'emporter, il se hâta de se réfugier en Afrique, d'où Samail, son neveu, passa en Espagne et s'y fit le chef du parti égyptien. Les Arabes, arrivés les premiers dans le pays, se trouvèrent ainsi avoir à combattre les Syriens, les Égyptiens, les Alabdars, c'est-à-dire, les Maures ou Berbers d'Afrique. Samail parcourut avec eux les provinces, ne tant à contribution les villes qui ne se soumettaient pas volontairement. Il déclara la déchéance de l'émir Housam, et souleva les troupes, en faisant briller à leurs yeux l'espoir du pillage, le seul capable de les séduire. S'étant même emparé de la personne de l'émir, il l'enferma au fond d'une tour dans Cordoue. Mais quelques amis fidèles trouvèrent le moyen de l'en tirer, et il parcourut la ville en criant victoire. Samail tarda peu à re-

745. venir; et Housain ayant été tué dans une sortie, Cordoue re-  
 tomba en son pouvoir. Il s'établit alors à Saragosse et gouverna  
 le nord de la Péninsule, tandis que le midi obéissait à Tuéba,  
 qui, dans cette insurrection, avait employé le bras vainqueur  
 des Berbers. L'intention commune des deux rivaux était de se  
 maintenir au pouvoir en gagnant les walis par la connivence,  
 et en opprimant également chrétiens et islamites. Les maho-  
 métans gémissaient de cette tyrannie; mais à qui recourir? Les  
 soulèvements continuels des Berbers donnaient trop à faire à  
 l'émir d'Afrique, et l'Arabie était en proie à la guerre civile.  
 Les plus nobles parmi les Arabes et les Égyptiens d'Espagne se  
 réunirent donc pour remédier au mal, et convinrent d'élire un  
 émir d'Afrique qui pût, en mettant en œuvre la prudence et la  
 force, apporter un terme à des divisions funestes. Leur choix  
 746. tomba sur Yousouf el-Fari, de la tribu des Korâichites, qui  
 réprima les chefs turbulents ou se les concilia. Il fit réparer les  
 ponts et les routes, régla la répartition et la perception des im-  
 pôts, et divisa le royaume en cinq départements. Tuéba était  
 mort; Amr ben-Anrou, émir de la mer et chef des Alabdars,  
 avait obtenu Séville; mais, devenu ennemi mortel de Samâïl à  
 qui Saragosse était échue, et ne se trouvant pas appuyé par  
 l'Émie, il ramina la guerre civile, et se rendit maître de la ville  
 de son rival. Yousouf courut aux armes, et toute l'Espagne fut  
 à feu et à sang.

Les chrétiens des Asturies en profitèrent. Alphonse porta ses  
 conquêtes jusqu'aux bords du Duero, et s'en assura la pos-  
 session par une ligne de châteaux; il fortifia également les  
 moindres passages des montagnes, et mérita ainsi le titre de  
 Grand.

Sur ces entrefaites s'était accomplie en Arabie la révolution  
 qui avait fait passer le pouvoir des Omniades aux Abassides, et  
 Aboul-Abas avait confirmé Yousouf dans le gouvernement de  
 l'Espagne. Mais quatre-vingts scheiks environ, fidèles à la fa-  
 mille déchue des Omniades, réunis à Cordoue, ne se promet-  
 tant rien de bon de l'empire déchiré des kalifes, ni des émirs  
 ambitieux qui se disputaient l'Afrique, résolurent de se donner  
 eux-mêmes un chef.

Deux neveux d'Hikem avaient échappé à l'extermination des  
 Omniades; ils vécurent respectés pour leurs tranquilles vertus  
 à la cour d'Aboul-Abas jusqu'au moment où l'envie les rendit  
 suspects au kalife. Souléiman, l'un d'eux, fut tué; Abder-

rhaman, s'étant enfui chez les Bédouins, mena longtemps leur vie errante ; puis, ne se croyant pas assez en sûreté, il passa en Égypte et de là dans le Magreb ; mais il y fut découvert, et ne parvint qu'avec peine à se soustraire aux recherches du gouverneur de Bourca. Il erra à travers les déserts jusqu'au moment où il atteignit Touhar, campement principal de la tribu Zénéta, dont était issue la mère d'Abderrhaman. Il y fut donc accueilli comme un frère, tous lui promettant fidélité comme hôtes et comme amis. Il ne paraît pas que la tranquillité pastorale lui eût fait abandonner toute idée de grandeur ; il est même probable que ses émissaires dirigèrent sur lui la pensée des scheiks d'Espagne ; ceux-ci, le trouvant précisément propre à réaliser leurs projets, l'invitèrent à sortir de son obscurité et à recouvrer la splendeur qui convenait au petit-fils de Mohawiah et de tant de kalifes. Il accueillit avec joie leurs propositions, et, ayant obtenu quelque assistance des Zénètes, il débarqua sur les côtes d'Espagne.

Yousof y avait triomphé d'Hamer et dompté ses fils, quand survint ce nouvel ennemi. Il apprenait en même temps que dans toute l'Andalousie retentissait ce cri de rébellion : Que Dieu protège Abderrhaman ben-Mohawiah, roi d'Espagne ! Yousof et Samaï firent une résistance obstinée ; mais, vaincus à Musara, ils furent contraints de demander à traiter et de se soumettre.

Le kalife d'Orient ne se résigna pas non plus tranquillement à la perte d'une aussi belle province. Il envoya contre l'ommiade Ali ben-Moghéit, qui, traitant le nouveau roi d'aventurier rebelle, et faisant porter une bannière mise entre ses mains par le kalife lui-même, faisait les plus belles promesses à quiconque se joindrait à lui. Il n'en fut pas moins vaincu et tué par Abderrhaman. Un guerrier intrépide sala sa tête et la porta jusqu'à Bagdad, où il la suspendit aux murs du palais, au grand effroi d'Al-Marzor, qui s'applaudit d'être séparé par tant de pays et de mers d'aussi formidables adversaires.

Ce fut ainsi que l'étendard blanc, abattu en Arabie, se déploya sur les rives du Guadalquivir. Abderrhaman, maître de l'Espagne, commença une série de rois ommiades indépendants des kalifes de l'Orient, et s'empessa d'accueillir ceux qui étaient persécutés en Syrie à cause de leur attachement à la famille dépossédée.

Durandant il se trouvait en Espagne beaucoup de mécontents, gens qui avaient perdu, soit leurs grades, soit la faveur

dont ils jouissaient. D'autres, partisans zélés de l'unité religieuse, avaient le schisme en horreur. Un fanatique se mit en campagne pour détourner de payer l'*azan*, c'est-à-dire la dîme, à un prince qui l'employait à faire la guerre aux vrais croyants du Magreb. L'Afrique fomentait ces haines, qui, étouffées d'un côté, éclataient de l'autre. Mais quand les émirs d'Afrique songèrent à se rendre eux-mêmes indépendants, l'Espagne n'eut plus rien à redouter de ce côté.

Le royaume des Asturies aurait pu prospérer au milieu de ces agitations ; mais, à la mort d'Alphonse, il s'éleva des mécontents contre Froila, son fils, qui parvint pourtant à en triompher. Ce prince bâtit Oviédo, dont il fit la capitale de ses États, et défit d'abord Abderrhaman ; mais, se sentant ensuite hors d'état de résister à l'ennemi extérieur, il acheta la paix des Arabes au prix d'un lourd tribut.

768 Elle dura tout le temps de son règne ; puis, lorsqu'il eut succombé sous le fer de ses proches, Aurèle, qui monta sur le trône, songea à se soustraire à ce tribut honteux. Mais les musulmans, ayant pénétré dans les montagnes, vainquirent les chrétiens à plusieurs reprises, et Aurèle n'obtint que par grâce le renouvellement de l'ancien traité.

774. Silo, qui lui succéda, dut s'y résigner aussi, pour laisser sa nation recouvrer des forces à l'aide de la paix, acquérir cette solidité que donne le temps à toutes les institutions. Se sentant près de sa fin (1), et voulant prévenir des discordes dans le choix

(1) On prétend que dans l'église du Sauveur, à Oviédo, se lisait jadis cette épitaphe, qui, en partant toujours de l'S central, répète deux cent soixante-dix fois *SILO PRINCEPS FECIT* :

T I C E F S P E C	N	C E P S F E C I T
I C E F S P E C N	I	N G E P S F E C I
C E F S P E C N I	R	I N C E P S F E C
F S P E C U I R	P	U I N C E P S F F
F S P E C N I R P	O	P R I N G E P S T
S P E C N I R P O	L	O P R I N G E P S
P E C N I R P O L	I	L O P R I N G E P
E E N J R P O L I	S	I L O P R I N G E
P E C N I R P O L	I	L O P R I N G E P
S P E C N I R P O	L	O P R I N G E P S
F S P E C N I R P	O	P R I N G E P S F
E F S P E C N I R	P	R I N G E P S F E
C E F S P E C N I	R	I N C E P S F E C
I C E F S P E C N	I	N G E P S F E C I
T I C E F S P E C	N	C E P S F E C I T

(1) pour e  
sle, l  
père,  
pour j



de son successeur, il appela à la cour Alphonse, fils de Froila, et ce prince se montra digne, par ses belles qualités, d'occuper le trône que lui destinait Silo. Mais, pour le déposséder, Mauréga, qu'Alphonse le Catholique avait eu d'une femme maure, demanda des secours à Abderrhaman; puis, devenu roi, il demeura fidèle aux Arabes, et encouragea les mariages entre eux et les chrétiens, ce dont ses sujets lui surent très-mauvais gré : peut-être prirent-ils de là occasion de raconter qu'il s'obligea à fournir cent jeunes filles par an aux Arabes.

Les alliances naturelles des Espagnols auraient été véritablement au nord des Pyrénées, où la prépondérance de Charlemagne aurait pu servir d'appui aux chrétiens. Ce héros passa en effet les monts, non pas pour faire triompher la croix, mais parce qu'il était appelé par les scheiks rebelles. Un des nombreux mécontents que le schisme avait faits était Soliman ebn-Arabi, émir de Saragosse, qui, s'étant concilié les Abdars, l'une des principales familles de la ville, leva contre Abderrhaman l'étendard de la révolte. L'emir de Barcelone, qui précédemment avait rendu hommage à Pepin le Bref, se rendit à la diète de Paderborn pour implorer l'assistance de Charlemagne. L'empereur lui accorda volontiers sa demande; mais, peu heureux dans son expédition, il fit une retraite désastreuse, et perdit à Roncevaux l'élite de ses guerriers.

Abderrhaman vit donc, partie par force, partie par suite de négociations, son autorité respectée à Tolède, à Mérida, à Séville, à Saragosse, à Valence, et il s'efforça de rétablir l'ordre. Religieux, affable, prudent, équitable, il multiplia les cadis, pour que justice fût partout rendue, établit des écoles, et fonda de nouvelles mosquées qu'il dota, en y attachant aussi des personnes chargées d'enseigner le Koran selon la doctrine d'El-Auzéi de Damas, apportée dans le pays par l'Andalous Saxat ben-Saléma, doctrine qui fut plus tard abandonnée pour celle de Malec ben-Anas. Il célébra les fêtes avec une grande solennité, fit battre monnaie (1), embellit en particulier Cordoue, où il éleva une mosquée; il voulait qu'elle effaçât celle des Abassides à Bagdad, et égalât celle de Damas. Il fit aussi édifier une

(1) On y lisait d'un côté : *Allah est Dieu, et il n'y a de Dieu qu'Allah*; et pour exergue : *Au nom d'Allah, cette monnaie fut fabriquée en Andalousie. L'on...* On lisait au revers : *Dieu est un; il est éternel; il n'a pas de père, pas de fils, pas d'égal*; et pour exergue : *Mahomet, envoyé de Dieu pour faire connaître sa loi, et la rendre triomphante malgré les infidèles.*

grande tour, sur laquelle il montait parfois pour jouir de l'aspect d'un horizon aussi étendu que celui des plaines au milieu desquelles il avait été élevé. Car le séjour de la délicieuse Espagne n'avait pas éteint chez les Arabes l'amour du pays natal ; et aux noms de Séville, de Cabra, d'Elvira, de Jaën, ils substituaient ceux d'Éméssa, de Wasita, de Damas, de Quinsarina. Abderrhaman planta à Cordoue un palmier, le premier qui ait ombragé l'Espagne ; et parfois il lui adressait ce chant : « Beau palmier, « tu es comme moi étranger sur cette terre ; mais la brise « d'Occident caresse mollement tes feuilles ; tes racines trouvent « un sol fécond, et ta tête s'élève dans un air pur. Oh ! comme « tu pleureras si tu pouvais éprouver les peines qui me « consomment ! Tu n'as rien à redouter de la mauvaise fortune ; « je reste, moi, exposé à ses coups. Quand les événements « contraires et la fureur d'Abbas me bannirent de la patrie , « mes larmes arrosèrent les palmiers qui croissent sur les rives « de l'Euphrate ; mais ni les palmiers, ni le fleuve, n'ont gardé « souvenir de ma douleur. Toi, beau palmier , tu ne regrettes « pas la patrie ! »

787.

Il régna trente ans, et eut pour successeur Hescham, qu'il avait précédemment associé au trône. Ses frères, peu disposés à obéir, soulevèrent diverses provinces, et il fallut les soumettre par la force des armes. Lorsqu'il se fut affermi sur le trône, il songea à terminer la conquête de la Péninsule en proclamant la guerre sainte, à laquelle tous devaient concourir de leur bras ou de leur argent, en fournissant des armes ou des chevaux. Abd el-Vaïd marcha, à la tête de trente mille guerriers, contre les Asturies, et poussa jusqu'à Lugo, en dévastant tout sur son passage.

Les chrétiens avaient alors pour roi Bermude le Diaere, qui, se sentant affaibli par les années, eut la générosité de confier le commandement à Alphonse, fils de Froila. Celui-ci, prenant des mesures aussi promptes qu'efficaces, repoussa l'ennemi, reprit sur lui territoire et butin, et le contraignit à battre en retraite.

791.

Bermude céda, par reconnaissance, au jeune héros la couronne qu'il lui avait conservée, et qu'il sut ensuite garder pour lui-même, en tenant les Arabes dans leurs limites, sans les ménager, et en s'avancant victorieux jusqu'à Lisbonne. La pureté de ses mœurs le fit surnommer le Chaste. Il envoya des présents à Charlemagne et fit prospérer le royaume. Cependant

les mécontents le déposèrent, et le renfermèrent dans le monastère d'Abéila. Mais au retour du péril, il se vit rétabli, et se signala par de nouvelles victoires.

Un autre corps de l'armée arabe, sous les ordres d'Abd el-Malec, s'était jeté sur la Gaule Narbonnaise, avait repris et détruit Girone, et chassé dans les montagnes les chrétiens de la Celtibérie. Traversant ensuite les Pyrénées, Abd el-Malec brûla les faubourgs de Narbonne, et se dirigea sur Carcassonne. Les vassaux francs se serrèrent autour de Guillaume, comte de Toulouse, chargé par Charlemagne de la défense des provinces du Midi. Mais ils furent défaits à Villedaigne, et les Sarrasins parcoururent sans obstacle la Septimanie, d'où ils repassèrent en Espagne, poussant devant eux une foule de prisonniers, et emportant d'immenses richesses destinées à terminer la grande mosquée de Cordoue. Cet édifice, converti aujourd'hui en cathédrale, a six cents pieds de long sur deux cent cinquante de large. Il est soutenu par mille quatre-vingt-trois colonnes de marbre et de jaspe, qui le divisent en dix-neuf nefs, dont chacune a sa porte en bronze ornée de bas-reliefs; celle du milieu est dorée. Il était éclairé durant la nuit par quatre mille sept cents lampes qui brûlaient cent vingt mille livres d'huile par an. On employait aussi annuellement cent vingt livres de bois d'aloès et d'ambre gris pour le parfumer.

Hescham construisit le pont de douze arches sur le Guadalquivir. Il fonda des écoles, imposa aux chrétiens l'obligation d'apprendre la langue de leurs maîtres, et de renoncer au latin dans les actes officiels. Il planta des jardins, où il cultivait des fleurs de ses propres mains. Voici de sa poésie : « La main de  
« celui qui possède une âme noble est ouverte et libérale; l'a-  
« vidité du gain ne s'associe pas avec la magnanimité. J'aime  
« les jardins fleuris et leur douce solitude; j'aime la brise des  
« champs et la rianté parure des prés; mais je ne cherche  
« pas à les posséder. Dans quel but le ciel m'a-t-il procuré  
« des trésors, si ce n'est pour que je puisse donner? Donner est  
« mon bonheur dans les temps prospères; mon devoir est de  
« combattre quand la guerre m'appelle, et j'emploie, selon  
« le besoin, ou le glaive ou la plume. Mais que mon peuple  
« surtout soit heureux : je n'ai pas besoin d'autres biens. »

Il adressa ce discours à son fils Al-Akkam, qu'il avait fait proclamer son successeur : « Que mes dernières paroles péné-  
« trent jusqu'au fond de ton cœur pour y rester gravées. Ce

« sont les conseils d'un père qui t'aime. Les royaumes sont de  
 « Dieu, qui les donne ou les reprend à son gré. Rendons-lui  
 « des grâces éternelles de nous avoir placés sur le trône d'Es-  
 « pagne; et, pour nous conformer à sa volonté sainte, faisons  
 « du bien aux hommes, seule fin pour laquelle il a mis en nos  
 « mains le pouvoir suprême. Que ta justice, toujours égale,  
 « protège sans distinction le pauvre et le riche. Ne souffre pas  
 « que tes ministres soient injustes à l'ombre de ton nom. Mon-  
 « tre-toi doux et clément envers tes sujets, car Dieu est notre  
 « père commun. Choisis, pour gouverner tes provinces, des  
 « hommes éclairés et sages. Punis sans pitié les agents préva-  
 « ricateurs qui épuisent le peuple par des exactions arbitraires.  
 « Traite les soldats avec bonté, mais sans leur montrer de dou-  
 « ceur, afin qu'ils n'abusent pas des armes que la nécessité  
 « t'obligera de leur confier. Qu'ils soient les défenseurs, non  
 « les tyrans du pays. Songe que l'amour des peuples fait la gloire  
 « et la sûreté des rois; que la puissance d'un prince qui se fait  
 « craindre est fugitive; que la ruine d'un État dont le souverain  
 « s'est rendu odieux est certaine. Protège les laboureurs dont  
 « les travaux nous nourrissent; veille sur les champs et sur leurs  
 « récoltes. Conduis-toi, en un mot, de manière que le peuple  
 « vive heureux à l'ombre de ton trône, et jouisse avec sécurité  
 « des biens et des plaisirs de la vie. Voilà, mon fils, en quoi  
 « consiste un gouvernement sage. »

Al-Akkam répondit mal aux leçons et aux exemples de son père; d'un naturel dur et emporté, il se montra vain et pré-somptueux. Ses oncles remirent en avant leurs anciennes prétentions, en même temps que les Gaulois recouvraient pied à pied la Narbonnaise envahie. La valeur de Fotéis réprima les premiers et repoussa les autres. Louis, roi d'Aquitaine, envoyé par Charlemagne au secours du roi des Asturies, prit Barcelone après une vigoureuse résistance; mais Al-Akkam envahit peu après la Navarre, et, descendant vers l'Èbre, il s'empara de Huesca.

Amrou, qui gouvernait Tolède en son nom, versait des torrents de sang chrétien. Al-Akkam lui-même, renfermé avec ses femmes, ne faisait sentir son pouvoir que par des ordres sanguinaires et par des impôts énormes. Cordoue finit par se révolter, et le roi, s'étant jeté sur les insurgés, les vainquit, puis livra la ville au pillage et au massacre. Trois cents personnes empalées offrirent un horrible spectacle le long du fleuve;

enfin  
 et pe  
 uns  
 de h  
 tion  
 Alex  
 walis  
 consi  
 ile p  
 Cand  
 Le  
 minè  
 char  
 d'un  
 celui  
 crain  
 j'en  
 tinue  
 Pa  
 expé  
 appel  
 il ord  
 des in  
 Sa  
 en c  
 de co  
 « tou  
 « mo  
 « me  
 « cav  
 « ma  
 « sea  
 « les  
 « le  
 « à s  
 « l'as  
 « esc  
 « jan  
 Les  
 eatal  
 volur

enfin, après trois jours, Al-Akkam fit suspendre les exécutions, et permit à ceux qui restaient d'abandonner le pays. Quelques-uns allèrent porter leur misère à Tolède ; d'autres, au nombre de huit mille, passèrent en Afrique, et accrurent la population de la ville naissante de Fez ; quinze mille, ayant gagné Alexandrie, la tinrent à leur merci, jusqu'au moment où les valis d'Égypte les déterminèrent, moyennant des sommes considérables, à se transporter en Crète. Rejoints dans cette île par des Égyptiens et des Syriens de l'Irak, ils y fondèrent Candie et se livrèrent à la piraterie.

Les remords vinrent assaillir Al-Akkam *le Cruel*, et déterminèrent chez lui des accès de folie. Un jour que l'esclave chargé d'humecter et de parfumer sa longue barbe avait tardé d'un instant, il lui lança à la tête un flacon de musc. Comme celui-ci gémissait tout bas : *Eh quoi ! s'écria Al-Akkam, crains-tu que les parfums ne viennent à manquer, parce que j'en ai brisé une fiole ? Ne sais-tu pas que, pour en avoir continuellement, j'ai fait rouler trois cents têtes dans un jour ?*

Parfois il réunissait les scheiks et l'armée, comme pour une expédition lointaine, puis il les renvoyait. D'autres fois, il faisait appeler au milieu de la nuit les cadis, les vizirs et la cour ; puis il ordonnait d'introduire des cantatrices ; on dansait, on jouait des instruments, et cela fait, il congédiait la compagnie.

Sa mélancolie ou son humeur guerrière s'épanchaient aussi en chants poétiques ; il nous a été conservé de lui un hymne de combat qui commence ainsi : « J'ai vu les abîmes s'ouvrir  
« tout hérissés d'épées ; mais je me suis élevé sur la cime des  
« monts, et les monts sont devenus d'humbles vallées. Que  
« mes frontières le disent : redoutent-elles le piétinement des  
« cavaliers ennemis ? Voient-elles briller le glaive dans leurs  
« mains ? Entendent-elles d'autre bruit que celui des ruis-  
« seaux tombant des rochers, et entraînant dans leur cours  
« les arbres de la forêt ? Mes frontières diront que, si je suis  
« le premier des héros, mon épée fut toujours la première  
« à se teindre de sang. De jeunes guerriers ont fui, effrayés à  
« l'aspect des dangers et des fatigues, mais non ceux de mon  
« escadron d'élite, car celui qui m'accompagne ne connut  
« jamais l'infamie ni la peur. »

Les livres de sa bibliothèque, dont il avait fait lui-même le catalogue raisonné, s'élevaient au nombre de quatre cent mille volumes. Le kalifat de Cordoue lui fut redevable de deux insti-

tutions, une armée régulière et soldée, ayant ses magasins de vivres et de munitions et une forte marine.

Tandis que dans les autres pays les Goths ont laissé la réputation de barbares et d'ignorants, leur domination en Espagne est considérée comme un âge d'or, un temps de vertu, d'héroïsme, de poésie. Cela provient, non pas absolument des bonnes qualités de ce peuple, qui, à vrai dire, fut pourtant le moins grossier parmi les barbares, mais de ce que l'on associa à leur nom le souvenir de l'indépendance nationale, et de ce qu'on put les comparer aux nouveaux envahisseurs.

Nous connaissons assez les Arabes pour pouvoir nous figurer le ravage qu'ils firent dans la Péninsule, en arrivant comme les autres en conquérants, et, de plus, en adversaires de la religion dominante. Vinrent ensuite les discordes entre les envahisseurs eux-mêmes; et les indigènes les virent, avec une satisfaction amère, verser des flots de sang pour conserver le droit de les opprimer. Une fois résolus à s'établir en Espagne, ils conservèrent tout ce qui ne menaçait pas directement leur domination. Ils laissèrent aux Mozarabes leurs propriétés, dont ils ne payaient l'impôt qu'à raison de 5% comme les musulmans, et un dixième sur le produit des immeubles. Les mâles n'étaient soumis qu'une fois à la capitation. Ils s'emparèrent des armes et des chevaux, les vaineux étant exclus du service militaire; ils attirèrent à eux les biens du fisc, une partie de ceux du clergé, et confisquèrent ceux des émigrés et des prisonniers. Les diocèses restèrent les mêmes, avec leur clergé séculier et régulier, et leurs évêques élus librement. Quant aux anciennes églises, plusieurs furent converties en mosquées; il fut défendu d'en construire de nouvelles et de réparer celles qui en avaient besoin; les rites étaient célébrés, mais non publiquement, et l'on évitait toute pompe extérieure; les chrétiens ne pouvaient pas même sonner les cloches, à l'exception des Mozarabes de Cordoue.

Il nous reste un curieux document de l'époque, dans une convention accordée en 734 par deux capitaines sarrasins aux habitants de Coïmbre et des environs, où il est spécifié que les chrétiens auront à payer le double des Arabes; les églises, vingt-cinq livres d'argent; les monastères, cinquante; les cathédrales, cent. Les chrétiens, y est-il dit, auront un comte de leur nation à Coïmbre, pour y rendre la justice; mais nul ne pourra condamner à mort sans l'ordre de l'*algazil* arabe. Si un chrétien tue ou injurie un Arabe, il sera jugé par l'*algazil*, d'après

les l  
arab  
sera  
fait  
quéd  
décl  
port  
évêq  
vie.  
cinq  
tribu  
bonn  
et le  
et y  
sorti

Ce  
ditio  
auss  
trois  
sista  
gent  
autan

D  
mod  
conc  
tant  
nime  
chré  
jeun  
part  
con  
arm  
et n  
moi  
inn  
« fe  
« e  
« S

(1  
suj

les lois de l'offensé. Si un chrétien fait violence à une jeune fille arabe, il devra se faire musulman et l'épouser; autrement, il sera mis à mort; il subira la peine capitale, si l'outrage a été fait à une femmemariée. Le chrétien qui entrera dans une mosquée, ou parlera mal d'Allah et de Mahomet, sera tenu de se déclarer musulman, ou périra. Les prêtres diront la messe les portes closes, sous peine de dix livres d'argent d'amende. Les évêques ne maudiront pas les rois musulmans, sous peine de la vie. Les monastères seront laissés en paix, à la charge de payer cinquante livres d'argent. Celui de Lorban fut exempté de ce tribut, parce que les moines étaient dans l'usage d'indiquer de bonne foi aux musulmans les meilleurs endroits pour la chasse, et leur faisaient bon accueil. Aussi pouvaient-ils venir à Coïmbre, et y acheter avec exemption des taxes; mais ils ne pouvaient sortir du territoire sans permission.

Cet acte nous fait connaître en partie quelle était la condition des vaincus par rapport aux vainqueurs. Il nous reste aussi un décret de 759, par lequel Abderrhaman réglait pour trois ans le tribut annuel dû par ses sujets chrétiens. Il consistait en six cent vingt-cinq livres d'or, vingt mille mares d'argent, dix mille chevaux, autant de mulets, mille cuirasses, et autant de sabres et de lances.

Du silence des historiens musulmans et de la partialité des modernes qui vantent la tolérance des kalifes, nous pouvons conclure que la division entre vainqueurs et vaincus, source de tant de souffrances pour les autres peuples, fut encore envenimée en Espagne par les haines religieuses. On raconte que les chrétiens fournissaient aux Maures un tribut annuel de cent jeunes filles, et que sept filles de Simoneaf, destinées à en faire partie, se coupèrent le poing, et réveillèrent par cet acte de courage l'énergie des Espagnols, qui se délivrèrent par les armes de cette ignominie (1). Abderrhaman ayant persécuté et mis à mort quelques Espagnols pour cause de religion, des moines sortirent de leur ermitage, prêchant contre le faux iman, de sorte que les musulmans craignirent une révolte. « Le fond des cachots (dit Euloge de Cordoue, un des martyrs de cette époque) est plein de prêtres qui chantent les louanges du Seigneur, tandis que les églises sont muettes et que les arai-

(1) Ce fait, qui n'est rien moins que certain, a fourni à Lopez de Véga le sujet d'une de ses tragédies.

« gnées y filent leur toile ; mais le sacrifice le plus agréable à Dieu est celui d'un cœur contrit. »

Rodrigue, prêtre de Cordoue, avait deux frères ; l'un d'eux s'étant fait musulman, il en résultait des contestations et des querelles sans fin : un jour que Rodrigue s'efforçait de les apaiser, il fut frappé et laissé sur la place à demi mort. Le mécréant appela les voisins, et prétendit que son frère, bien que prêtre, voulait mourir musulman. Rodrigue, qui avait repris ses sens, entendant cette imposture, prit la fuite ; mais obligé de rentrer à Cordoue pour un motif impérieux, à l'instant où la persécution sévissait, il fut reconnu par le mauvais frère qui le conduisit au cadî. Celui-ci le fit jeter en prison et précipiter dans le fleuve, avec d'autres chrétiens également fermes dans leur foi.

Flora, née d'un père musulman et d'une mère chrétienne qui l'avait élevée dans la vraie croyance, cacha d'abord sa religion, puis la confessa publiquement. Son frère, pour s'en venger, fit emprisonner beaucoup de prêtres et de religieuses ; et comme elle n'en persistait pas moins, il la mena au cadî qui, sur son aveu, la fit battre si cruellement, que son crâne était déconvert ; puis il la rendit à son frère pour la guérir et la convertir ensuite. Celui-ci la confia aux soins de quelques femmes ; mais Flora, à peine rétablie, prit la fuite, et fit rencontre, dans une église, de Marie, sœur d'un diacre qui avait souffert le martyre. Ces deux femmes, impatientes d'imiter son exemple, se présentèrent devant le cadî et confessèrent généreusement leur foi. Celui-ci les fit jeter en prison, et les menaça d'attenter non-seulement à leur vie, mais à leur pudeur ; et comme il vit qu'elles restaient inébranlables, il ordonna de leur trancher la tête et d'abandonner leur corps aux chiens. Euloge, qui les avait vues en prison, nous a conservé le souvenir de leur martyre, et celui de quelques autres chrétiens qui moururent avec une fermeté digne des premières victimes de Rome païenne. En décrivant tout ce que les prêtres avaient à souffrir, « aucun de nous, dit-il, n'est en sûreté, dès qu'une affaire l'appelle au dehors ; à peine s'aperçoit-on que nous sommes prêtres, qu'ils nous poursuivent en agitant des erceilles, comme si nous étions des fous échappés ; outre les invectives, les enfants nous lancent des pierres. Beaucoup de musulmans ne permettent pas que nous les approchions, et ils se croient souillés, si nous touchions seulement leurs vêtements. A peine

enter  
notre

So  
daient  
de se  
Abde  
comm  
de les  
blâme

Air  
bons  
leur c  
vaient  
Arabe  
attent  
raient  
tribus  
taient  
dont  
walis

Plus  
émies.  
jeté a  
poque

Qu  
redou  
sions  
l'instr  
à faire  
des tr  
nie, l  
donne  
lâche  
peine



entendent-ils le tintement de nos cloches, qu'ils déversent sur notre religion toutes sortes de malédictions. »

Souvent les Mozarabes insultaient à Mahomet, et ne répondaient qu'avec des signes d'horreur à l'invitation du muezin de se rendre à la prière. Il en résulta des réactions, et sous Abderrhaman, un grand nombre de Mozarabes furent tués : comme leurs restes étaient considérés comme sacrés, il ordonna de les brûler, et fit déclarer par un synode que les saints Pères blâmaient ces provocations au martyre.

Ainsi les musulmans, comme les autres tyrans, n'étaient bons qu'à l'égard de ceux qui pliaient sous leurs volontés et leur croyance. Cet esprit d'hostilité fut une des causes qui pouvaient faire présager que la prospérité apparente du règne des Arabes ne durerait pas; et que les États chrétiens, toujours attentifs à profiter de leurs fautes et de leurs malheurs, grandiraient près d'eux : sur leurs ruines. A l'intérieur, les diverses tribus, loin de se fondre en un seul corps de nation, se détestaient les unes les autres; joignez-y les querelles religieuses dont nous avons parlé : tout servait d'aliment à l'ambition des walis, toujours avides d'indépendance.

Plus tard nous expliquerons le mode de gouvernement des émirs, et comment, en favorisant les arts et les sciences, ils ont jeté assez d'éclat pour faire vanter par plusieurs écrivains l'époque de leur domination en Espagne.

---

## CHAPITRE VIII.

EMPIRE GREC. — LES HÉRACLIDES. 641-711.

Qui n'aurait cru que la menace incessante d'une nation aussi redoutable que les Arabes aurait dû mettre un terme aux dissensions de l'Empire d'Orient? Mais la chute de celui d'Occident ne l'instruisit point; au lieu de songer à rajouter ses institutions et à faire brûler quelque fleur de liberté civile, il s'appuyait sur des troupes étrangères; nous le voyons provoquer, par la tyrannie, les insurrections et l'anarchie qui en est la suite, s'abandonner aux subtilités d'une théologie discoureuse; passer de lâches forfaits à de lâches scrupules; appliquer à l'hérésie la peine de la trahison, en multipliant les martyrs inno-

des énigmes inextricables ; enfin, sacrifier sa sécurité intérieure et ses plus belles provinces au caprice d'un schisme nouveau (1).

Le règne d'Héraclius dut, aux victoires de cet empereur sur les Perses, de jeter un instant d'éclat ; mais lui-même l'avait vu s'éclipser avant de cesser de vivre. Plongé d'abord dans le faste nonchalant de ses prédécesseurs, il s'était élancé soudain, sans que l'histoire nous fournisse le motif de ce changement subit, à la tête des armées, où il avait combattu en héros ; mais, comme s'il eût agi sous l'influence d'une secousse galvanique, à peine eut-elle cessé, qu'il retomba dans l'inertie. Célébrant avec un orgueil pueril les triomphes remportés, il oubliait les défaites que ses armées essayaient de la part des musulmans. Grâce à tant d'insouciance, ces nouveaux conquérants purent arracher à l'empire la Phénicie, Damas, l'Égypte, la Syrie, la sainte Jérusalem elle-même, sans qu'Héraclius osât se mettre à la tête de ses troupes, pour soutenir de sa présence le courage que le péril avait rendu aux peuples menacés.

129.

Ses pensées étaient tournées d'un tout autre côté : il s'occupait de faire triompher une hérésie de son invention. Il voulut savoir de ses docteurs si, de même qu'il avait deux natures, le Christ avait deux volontés. Une seule, lui répondirent-ils ; attendu que, pur comme il l'était du péché originel, il ne pouvait vouloir que le bien. Les catholiques, au contraire, soutinrent que le Christ avait deux volontés comme deux natures, bien que ces deux volontés, divine et humaine, s'accordassent toujours, parce que le péché ne les mettait point en opposition.

L'empereur voulut interposer son autorité dans ce débat théologique, et il formula, dans le fameux édit appelé *Ecthèse*, la doctrine des *monothélites*, qu'il voulait rendre générale dans

(1) G. FINLAY (*Greece under the Romans : a historical view of the greek position from the time of the conquest by the Romans until the extinction of the roman empire in the East*; Edimb., 1844) décrit la lutte entre le génie grec et le génie romain, et leur influence réciproque. De la conquête à Constantin, Rome a la prépondérance, et la Grèce s'incorpore lentement à l'empire. De là jusqu'à Justinien, la Grèce, devenue chrétienne, acquiert la liberté individuelle, et survit à l'empire d'Occident. L'Age de Justinien est une tyrannie légale, et l'esprit grec demeure esclave de la loi romaine. Les conséquences de cet assujettissement s'étendent jusqu'à la fin d'Héraclius. Alors, avec l'invasion des Arabes, les empereurs se virent obligés de s'appuyer sur les nationaux, et l'élément grec reparut pour éclipser totalement la civilisation romaine, au temps de Léon l'Isaurien.

tout  
tern  
théli  
ciple  
dans  
men  
H  
cléon  
cond  
dont  
trigu  
de se  
thépl  
proc  
en h  
son p  
rier,  
seils.  
somi  
funt,  
la ch  
son p  
avec  
pérat  
est-il  
trône

Mu

(1)

tout l'empire, quand la mort vint couper court à ses projets, et terminer son règne, qui avait duré trente et un ans. Les monothélites prirent ensuite le nom du Syrien Maron, dont les disciples accueillirent cette doctrine, et firent surtout des prosélytes dans les vallées du Liban, où les montagnards prenaient fièrement le titre de *mardaites* ou rebelles.

Héraclius laissa deux fils (1) : Héraclius Constantin et Héracléonas : le premier, âgé de vingt-huit ans, né d'Eudoxie ; le second, de dix-neuf, ayant eu pour mère Martine. Cette princesse, dont l'ambition aspirait à gouverner sous le nom de son fils, intrigua pour lui faire déférer l'autorité, en alléguant un testament de son père ; mais le peuple, sentant combien le sceptre serait déplacé aux mains d'une femme quand l'épée était si nécessaire, proclama Héraclius Constantin. Il avait fait ses premières armes en homme de courage ; mais, vieilli avant le temps, il renia son passé, et se livra même entièrement à Philagre son trésorier, dont l'avarice sordide lui suggéra les plus mauvais conseils. Il contraignit le patriarche Pyrrhus à lui remettre une somme considérable déposée dans ses mains par l'empereur défunt, pour assurer l'entretien de sa veuve au cas où son beau-fils la chasserait du palais. Il alla jusqu'à faire ouvrir le tombeau de son père, pour enlever de sa tête le diadème orné de pierreries avec lequel il avait été enseveli. Peut-être la vengeance de l'impératrice abrégé-t-elle ce règne imbécile et avare ; toujours est-il que ce prince mourut empoisonné, après avoir occupé le trône cent trois jours.

Martine fit couronner Héracléonas, au détriment de Constantin Héracléonas

(1) Empereurs : Héraclius Constantin III. . . . .	641
Héracléonas. . . . .	641
Constant II. . . . .	641—668
Constantin IV, Pogonat. . . . .	668—685
Justinien II. . . . .	685—695
Léonce. . . . .	695—698
Tibère III, Apshmar. . . . .	698—705
Justinien II, rappelé. . . . .	705—711
Philypique Bardanes. . . . .	711—713
Anastase II. . . . .	713—716
Théodose III. . . . .	716—717
Léon III, l'Isaurien. . . . .	717—741
Constantin V, Copronyme. . . . .	741—775
Léon IV, Kazar. . . . .	775—780
Constantin VI. . . . .	780—797
Irène, sa mère. . . . .	797—802.

641.  
25 mai.

et de Théodose, fils de l'empereur, qui venait de mourir. Mais elle le vit déposer peu après par le sénat, qui lui fit couper le nez, à elle la langue, et les envoya tous deux en exil. Le choix du nouvel empereur ne fut pas libre pour cela; car Valentin, écuyer de Philagre, contraignit les sénateurs à élire Constant et à lui déléguer la régence.

Constant.  
Octobre.

Ce règne fut des plus malheureux. Les musulmans, s'avancant de plus en plus et devenus puissants sur mer, s'emparèrent de l'Afrique, puis d'Arad et de Rhodes. Mohawiah envoya une armée pour ravager l'Arménie; et, enhardi par la négligence des Impériaux, il osa songer à prendre Constantinople elle-même. Il fit équiper à Tripoli une flotte nombreuse; mais, au moment où elle allait mettre à la voile, deux chrétiens, qui étaient frères, trouvèrent moyen de s'échapper de prison avec d'autres, et de mettre le feu aux vaisseaux. Mohawiah en eut bientôt armé une autre, et, s'étant dirigé vers la Syrie, il mit en déroute la flotte commandée par Constant en personne. L'empereur lui-même aurait été fait prisonnier, si un soldat napolitain n'eût généreusement revêtu ses insignes et ne se fût laissé égorger à sa place, tandis qu'il s'enfuyait déguisé à Constantinople. Par bonheur pour lui, les dissensions qui éclatèrent parmi les Arabes déterminèrent Mohawiah à se retirer.

648.

D'un autre côté, les Slaves envahirent le pays qui prit d'eux le nom d'Esclavonie, et l'empereur fit de vains efforts pour les en chasser. Mais Constant avait bien plus à cœur de propager l'hérésie des monothélites; et, à la suggestion du patriarche Paul, il promulgua, comme son père auteur de l'Éthèse, un *type* ou formule de foi par laquelle il prétendit imposer silence aux passions soulevées. En était-ce bien le moyen? Les catholiques résistèrent de tout leur pouvoir à une opinion fautive et imposée par la force. L'empereur persécuta ceux qui ne lui reconnaisaient pas le droit de commander aux consciences; le pape Martin condamna dans le concile de Latran l'hérésie, le *type*, et les patriarches grecs qui le soutenaient.

652

658.

Mais l'exarque qui commandait en Italie fit conduire le pape à Constantinople, en l'accusant de trahison et de blasphèmes; il y fut traîné par la ville, et enfin relégué à Cherson, où il mourut. Constant fit couper la langue et la main droite au patriarche Maxime, qui s'était déclaré en faveur du pontife. Théodose son propre frère, qui se faisait aimer du peuple par sa bonté et son orthodoxie, lui inspirait des craintes, d'autant plus vives

qu'il se voyait haï. L'empereur le fit ordonner diacre, et lui donna de sa main le calice consacré; mais cette précantion ne le tranquillisant pas encore, il le fit égorger. Le spectre de son frère ne lui laissa plus de repos : il croyait le voir durant la nuit tenant en main un calice rempli de sang, qu'il lui présentait en disant : « Bois ! »

Il résolut, pour se soustraire à ces visions et à la haine du peuple, d'abandonner Constantinople, en répandant le bruit qu'il voulait recouvrer l'Italie et ramener l'aigle latine dans son ancien séjour. Mais quand il fut sur le point de s'embarquer, le peuple, qui se voyait enlever, par son départ, l'éclat et les avantages d'une capitale, en même temps que les distributions de grain habituelles, se mutina, et retint sa femme et ses fils. Pour lui, ayant échappé avec peine à ses gardes, il mit à la voile, et cracha en s'éloignant contre la cité reine. Après avoir passé l'hiver à Athènes, il vogua vers l'Italie, où il aborda à la saison nouvelle, et fut le premier empereur de Byzance qui y parut à la tête d'une armée.

Il fut d'abord heureux dans la guerre qu'il fit aux duchés longbards du midi. Mais dès que l'ennemi eut pu recevoir des secours du haut pays, il fut vaincu à son tour. Désespérant de reconquérir la Péninsule, il se jette en ennemi sur Rome, quoiqu'elle reconnaisse son autorité, lui enlève en pleine paix les ouvrages d'art que les barbares avaient épargnés au milieu des ravages de la guerre; et, abhorré désormais dans l'ancienne capitale du monde, conspué dans l'autre, il se retire en Sicile. Là il se met à faire la course sur la côte d'Afrique, et menace Carthage. Alors Avage, gouverneur de cette province, redoutant encore plus les Impériaux que les Arabes, se révolte et se joint aux musulmans avec une partie de l'armée.

Syracuse, remontée au rang de capitale, le conserva pendant six ans; mais, loin d'avoir recouvré la splendeur de ses jours prospères, elle n'avait qu'à souffrir des caprices du despote. Enfin, un jour qu'il était au bain, André, fils du patrice Troïle, lui lança à la tête une cruche de bronze, et délivra la terre d'un tyran qui, durant vingt-sept ans, avait encore accru ses misères.

Le peuple de Syracuse, voulant imiter les autres métropoles, proclama en tumulte l'Arménien Mazisis, qui n'avait d'autre mérite que sa beauté. Mais Constantin, fils de l'empereur dé-

Constantin IV,  
Porphyrogénète.

du pouvoir à Constantinople. Il vint avec une flotte attaquer Mazizis, qu'il défit et tua sans beaucoup de peine, et regagna la ville du Bosphore, où il fut salué empereur avec le surnom de Pogonat (barbu), parce que le premier duvet avait ombragé son menton dans le cours de cette expédition.

Mais jusqu'ou la manie de théologiser n'était-elle pas portée ! Quelques rêveurs se mirent à dire que, puisque la sainte Trinité comptait trois personnes, il devait y avoir trois empereurs : aussitôt la foule de répéter que Constantin doit s'adjoindre pour collègues ses deux frères Tibère et Héraclius. Constantin invite alors les principaux chefs du peuple à se rendre de leur camp dans la ville, pour convenir d'un arrangement ; mais ils n'ont pas plutôt traversé le détroit, qu'il les attaque et les fait pendre ; ses frères ont ensuite le nez coupé par ses ordres, afin qu'on n'ait plus à songer à les mettre sur le trône, et il achève d'étouffer à force de supplices cette hérésie politique.

Sur ces entrefaites, les Sarrasins, qui avaient exercé d'horribles ravages en Afrique, saccagé Syracuse et l'île entière, vinrent mettre le siège devant Constantinople ; mais l'empereur, qui n'était pas dépourvu d'habileté militaire, leur résista avec courage, et, secondé par le feu grégeois, repoussa les vaisseaux musulmans chaque fois qu'ils revinrent à la charge. Les Arabes furent aussi défaits dans la Syrie, que les Mardaïtes inquiétaient de leur côté. Maîtres des vallées du Liban, ils avaient accru leurs forces en y donnant asile aux chrétiens qui s'y réfugiaient de toutes parts, et occupé tout le pays entre le Taurus et Jérusalem. Mohawiah se vit donc contraint de consentir à une paix de trente ans, en s'engageant à payer un tribut de trois mille livres d'or, de cinquante esclaves et de cinquante chevaux. Les historiens orientaux ou gardent le silence sur ce traité, ou le nient comme une vanterie byzantine ; peut-être faut-il se borner à croire que Constantin obligea les Arabes à ne plus se jeter sur son empire.

Mais les Bulgares furent pour lui un nouveau fléau. S'étant séparés, à l'instigation d'Héraclius, des Avars, pour lesquels ils avaient combattu jusque-là, au grand dommage de Constantinople, ils se rangèrent sous différents chefs, selon l'usage des Avars ; et l'un de ces capitaines se jeta avec sa troupe sur les frontières septentrionales de l'empire. Ayant trouvé peu de résistance, il passa le Danube, subjuguâ la Mésie inférieure, et enleva aux Avars le pays slave qui, depuis, fut appelé Bul-

ga.  
Co  
Bu  
mé  
ten  
zar  
I  
sco  
dis  
cili  
à C  
des  
des  
dan  
vol  
C  
céd  
dan  
mer  
imp  
de l  
dans  
cont  
conj  
par  
enco  
La  
suite  
pu o  
l'orig  
pas a  
Co  
tant  
deve  
  
(1)  
obscu  
ni très  
je ne  
l'orgue  
et à p  
de mo

garie. Après avoir en vain opposé la force à leurs attaques, Constantin se résigna à leur payer une subvention annuelle. Ces Bulgares formaient un tiers de leur nation ; d'autres restèrent mêlés avec les Avars ; ceux qui habitaient plus au levant s'étendirent du Don à la mer Noire, et se réunirent avec les Khazars.

Moins passionné que ses prédécesseurs pour les subtilités scolastiques, Constantin songea sérieusement à mettre fin aux discussions par le seul moyen efficace, la persuasion et la conciliation (1). Il réunit donc dans la salle de la Coupole (*in Trullo*), à Constantinople, le sixième concile général, qui, examen fait des textes des saints Pères, ainsi que des falsifications au moyen desquelles les sectaires les avaient altérés, prononça la condamnation de ceux qui admettaient en Jésus-Christ une seule volonté et une seule activité.

VI<sup>e</sup> concile  
oecuménique.  
680.

Comme il n'avait pas été fait dans ce concile ni dans le précédent de canons de discipline, il en fut convoqué un autre dans la même salle, qui fut appelé *quinisexe*, comme supplémentaire au cinquième et au sixième. Sa constitution la plus importante est celle qui, dans l'Église d'Orient, priva les clercs de la faculté de contracter mariage une fois qu'ils étaient entrés dans les ordres ; il était permis à ceux qui étaient mariés de continuer à vivre avec leur femme, en s'abstenant de l'acte conjugal aux approches des grandes solennités, et à la charge par les évêques de garder une continence absolue. Telle est encore la discipline de l'Église grecque.

692.

Le titre et le rang furent conservés aux évêques qui, par suite des invasions des mahométans, avaient perdu ou n'avaient pu occuper les sièges auxquels ils avaient été nommés. De là l'origine des évêques *in partibus infidelium*. Ce concile ne fut pas approuvé par le souverain pontife.

Constantin passa le reste de son règne dans une paix profonde tant au dedans qu'au dehors. Mais dans les derniers temps, devenu soupçonneux et cruel, il fit mettre secrètement à mort

681.  
Septembre.

(1) Il est bon de prendre note de cet aven de Gibbon, ch. XLVII : « Les obscurs théologiens d'Italie n'avaient ni troupes pour soutenir leur opinion, ni trésors pour acheter des partisans, ni éloquence pour faire des prosélytes ; je ne saurais donc dire par quels moyens astucieux ils purent déterminer l'orgueilleux empereur des Grecs à abjurer le catholicisme de son enfance et à persécuter la religion de ses pères. » Que de mauvaise foi dans ce peu de mots !

ses deux frères déjà mutilés par ses ordres ; puis il mourut de langueur, après avoir gouverné dix-sept ans.

Justinien II. S'il avait procuré quelque soulagement à l'empire, tout alla plus mal sous son fils Justinien II, qui, âgé seulement de seize ans, avait déjà beaucoup de vices et de présomption, sans posséder ni talents, ni courage. La guerre avec les Arabes ayant recommencé, le patrice Léonce la conduisit heureusement ; et il aurait pu en débarrasser la Syrie, s'il n'eût préféré saccager l'Arménie et la Médie. La paix accordée à Abd el-Malek fut plus nuisible que la guerre, attendu que l'empereur s'obligea, pour la misérable vanité de recevoir un tribut du kalife, à combattre les Maronites du Liban, tandis qu'il aurait dû s'employer de tout son pouvoir à les soutenir comme un rempart entre lui et les musulmans. En outre, Léonce, animé de jalousie contre Jean, prince de ces montagnards, l'invita à un banquet où il le fit égorger, délivrant ainsi les mahométans de leur ennemi le plus redouté.

Le kalife ne tarda pas à renouveler les hostilités. Il attaqua l'Afrique ; et, bien que repoussé d'abord de Carthage, il réussit à arracher cette province à l'empire. Il s'empara aussi de Chypre, où il fit frapper la première monnaie musulmane. Justinien, irrité de cet acte de souveraineté comme d'une usurpation, porta les armes dans la Cilicie ; mais la désertion de vingt mille Slaves le contraignit à s'enfuir honteusement dans Nicomédie.

638. Léonce avait auparavant fait la guerre avec succès aux Slaves ; mais ensuite, se tenant mal sur ses gardes, il s'était laissé surprendre et vaincre. Justinien, arrivé à Nicomédie, réunit les vieillards, les femmes, les enfants des déserteurs, et les fit jeter à la mer avec dix mille autres qui lui étaient restés fidèles. Il semblait que l'empereur n'eût d'autre intention que d'anéantir ce qui lui restait de forces.

Le pape Sergius ayant refusé son approbation au concile quiniséxte, l'empereur ordonna qu'on se saisit de sa personne ; mais le peuple de Rome le protégea. Justinien laissait prendre à ses favoris de telles libertés, que le chef des eunuques Étienne menaça de coups de fouet l'impératrice Anastasie, sa mère. Sa cruauté et son avarice lui faisaient verser le sang à flots, et il prodiguait l'argent que lui procuraient ses exactions en édifices somptueux : c'est ainsi qu'il éleva une vaste salle de bal et un théâtre, pour la construction duquel il fit abattre une église,



au grand scandale du peuple. Il se livrait en outre à des débauches sans frein. Connaissant donc la haine qu'il inspirait, et jugeant, par suite, du danger auquel il se trouvait exposé, Justinien donna au gouverneur Ruscius l'ordre insensé de faire, durant la nuit, un massacre général des citoyens, en commençant par le patriarche.

695.

Le patrice Léonce, victime désignée au fer assassin, sut prévenir le coup. Encouragé par les asâologues, par le mécontentement général et par sa propre ambition, il résolut de s'emparer du pouvoir. Ayant fait prendre les armes à ses gardes, il entre dans le prétoire en feignant d'y aller saluer l'empereur, délivre les prisonniers qu'il arme, et excite le peuple à l'insurrection, et le cri de *Mort à Justinien* retentit sur tout le rivage du Bosphore. Le tyran abandonné par ses amis dans son palais, et conduit dans l'hippodrome, le peuple demande à grands cris son supplice; mais Léonce se contente de lui faire couper le nez et les oreilles, puis il est relégué à Cherson dans la Crimée. Il était âgé de vingt-cinq ans, dont il avait régné neuf.

Léonce, monté sur le trône à sa place, envoya en Afrique l'armée la plus forte que l'empire eût mise sur pied depuis longtemps. Elle laissa pourtant prendre Carthage et anéantir la domination romaine sur les bords où Scipion l'avait établie huit cent quarante ans auparavant. Alors les chefs, craignant le châtimement ou les reproches, se révoltèrent, et proclamèrent empereur un capitaine des gardes, appelé Apsimar, qui prit le nom sinistre de Tibère, et fit marcher aussitôt l'armée sur Constantinople.

Léonce.

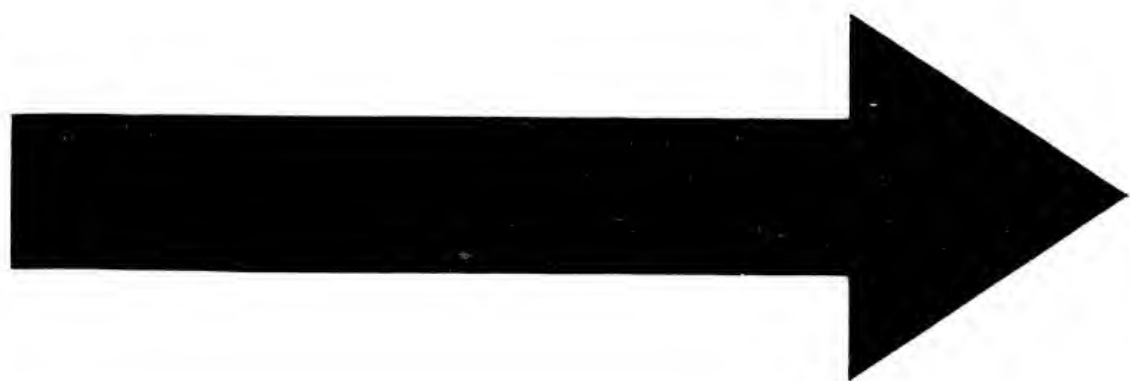
698.

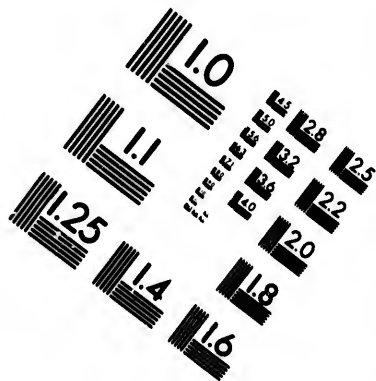
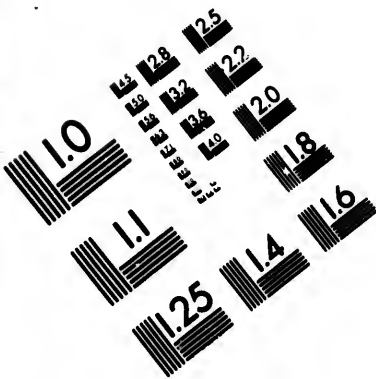
La capitale, désolée en ce moment par la peste, fut épouvantée de cette attaque imprévue. Les citoyens étaient disposés à soutenir Léonce; mais les soldats auxiliaires ouvrirent les portes à l'usurpateur, et Léonce, arrêté à son tour, fut conduit devant son heureux rival, qui lui fit couper le nez et le renferma dans un monastère, après un règne de trois ans.

Tibère III.

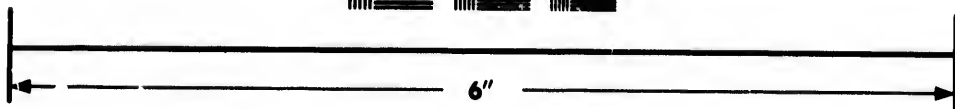
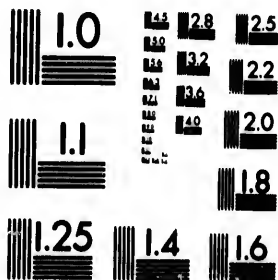
Celui d'Apsimar dura sept années. Son père Héraclius fit avec succès la guerre aux Arabes dans la Cappadoce et la Syrie; mais, rivalisant de cruauté avec les peuples les plus barbares, il passait au fil de l'épée tout ce qu'il rencontrait.

Cependant Justinien, quoique détrôné, ne s'endormait pas à Cherson, où il exerçait la tyrannie dont il avait pris l'habitude à Constantinople. Voyant qu'il s'est aliéné la population du pays, il cherche un refuge près du kacan des Khazars, auquel il





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

LE 28 25  
EE 32  
ES 34 22  
18 20

117  
110  
3

donne en mariage sa fille Théodora. Tibère, instruit de ses menées, fait promettre une somme considérable au kacan, qui s'engage à livrer son beau-père, et charge deux officiers de s'emparer de lui sous prétexte de lui rendre hommage, et de le conduire à l'empereur. Mais Théodora, qui a vent du complot, en donne avis à Justinien; il égorge les deux traitres, s'embarque, et fait naufrage. *Fais vœu, si tu échappes au danger*, lui dit un de ses intimes, *de pardonner à tes ennemis*; mais il répondit : *Puissé-je me noyer à l'instant si je fais grâce à un seul!*

Jeté vers l'embouchure du Danube, il cherche un asile près de Terbellius, roi des Bulgares, auquel il promet la main de sa fille et la moitié des trésors de l'empire, s'il l'aide à remonter sur le trône. Le barbare consent au traité, et lui donne quinze mille guerriers, avec lesquels il se présente à l'improviste sous les murs de Constantinople, où il entre par trahison. Alors le peuple, séduit par ses promesses, crie : *Vive Justinien!* Tibère, qui avait en vain cherché à s'évader, est arrêté et conduit dans l'amphithéâtre avec Léonce qu'il avait détrôné, et Justinien assiste au spectacle les pieds appuyés sur le cou des deux infortunés, tandis que la multitude adulatrice s'écrie avec le Psalmiste : *Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, tu fouleras aux pieds le lion et le dragon.*

Ulcéré par le malheur, Justinien (1) fait décapiter ses deux rivaux, pendre Héraclius qui avait défendu l'empire, tuer les principaux officiers de l'armée, arracher les yeux au patriarche Callinique, jeter à la mer un grand nombre de personnes. *Et les Romains oseront appeler les autres nations barbares!* s'écriait Terbellius.

Ce Bulgare qui l'avait remis sur le trône à prix d'argent, et à qui il n'inspirait plus que haine et mépris, après s'être fait céder par Justinien une partie de la Thrace, l'y appela à une conférence. Après avoir mis à terre son large bouclier et promené son fouet alentour, il somma l'empereur d'avoir à remplir d'argent ce cercle, puis de donner à chaque auxiliaire bulgare une poignée d'or et d'argent. Justinien dut refréner sa colère et obéir. Ayant osé ensuite déclarer la guerre aux Bulgares, il s'enfuit honteusement devant eux, après avoir perdu son

(1) Il fut surnommé *Rhinotmète*, c'est-à-dire nez coupé. Il s'en était fait faire un en or, pour couvrir sa difformité.

armée : heureux encore d'avoir un esquif pour le ramener dans sa capitale.

Il sut mieux faire usage de ses armes pour se venger d'une population tranquille. Instruit que Ravenne avait manifesté de la joie lors de sa déposition, il donna ordre à la flotte de Sicile de l'attaquer et de la mettre à feu et à sang ; ses principaux habitants furent amenés à Constantinople , où ils furent livrés aux supplices ou plongés dans des cachots. Il envoya une autre armée punir les habitants de Cherson de la trahison qu'ils avaient préparée contre lui. Attaqués à l'improviste, ils furent exterminés sans distinction ; quelques-uns d'entre eux , envoyés à Constantinople , y furent brûlés vifs ou noyés, malgré les protestations du pape, enlevé lui-même de son siège.

Le patrice Étienne, chargé de cette expédition ou plutôt de cette boucherie, avait cru pouvoir épargner les enfants ; Justinien, irrité de cette infraction à ses ordres, lui en envoya de nouveaux pour qu'il eût à ne pas laisser vivant un seul des habitants de Cherson. Le désespoir fit prendre les armes à un certain nombre de malheureux échappés au carnage, et ils s'emparèrent de quelques places fortes : ayant choisi pour chef Philippique Bardanes, soldat des troupes impériales, exilé à Céphalonie par Tibère, qui voulait détourner les présages qui lui promettaient la pourpre, ils repoussèrent les troupes envoyées contre eux par Justinien. Celles-ci, redoutant le courroux du tyran, passent alors du côté opposé, et, se réunissant à Bardanes, le proclament empereur. Il marche sur Constantinople à la tête de ses deux armées, auxquelles se sont réunis les Kazars, et y fait son entrée sans coup férir. Justinien, qui l'attendait entre Chalcédoine et Nicomédie, devient furieux à la nouvelle de son triomphe, et menace d'en tirer vengeance ; mais ses soldats se révoltent et envoient sa tête à Philippique, qui l'expédie à Rome. Il avait régné huit ans cette fois, en laissant bien loin derrière lui les barbares les plus sanguinaires. Il affectait pourtant la dévotion, et fut le premier à mettre l'effigie du Christ sur les monnaies impériales.

Tibère, son fils, s'était réfugié dans une église, en se chargeant de tout ce qu'il y avait de reliques vénérées ; mais ce fut en vain que, tenant une croix embrassée, il invoqua les noms les plus sacrés : il ne put détourner le coup mortel, et avec lui finit la race d'Héraclius, qui avait occupé le trône durant un siècle entier.

## CHAPITRE IX.

EMPEREURS ISAURIENS. 711-803 (1).

Si l'hérédité donnait de si mauvais chefs à l'empire d'Orient, l'élection ne lui en fournissait pas de meilleurs. Les controverses religieuses furent ranimées par Bardanes, qui, sectateur fervent du monothélisme, convoqua un synode d'évêques favorables à cette doctrine, pour qu'ils abolissent les condamnations prononcées par le sixième concile œcuménique. Alors les Romains refusèrent obéissance au nouvel empereur, et déposèrent l'exarque; on en vint même aux armes, et ce fut avec peine que le pontife, aidé par le clergé, parvint à séparer les combattants.

Philippe.

Les Arabes étaient toujours menaçants; les Bulgares, sous prétexte de venger Justinien, firent irruption dans la Thrace; mais, après s'être avancés jusqu'aux portes de Constantinople, ils s'en retournèrent rassasiés de sang et de butin. Tout contribuait ainsi à faire haïr et mépriser Bardanes. Enfin Rufus, un de ses officiers, gagné par les patrices George et Théodore, entre dans le palais au moment où l'empereur sommeillait après un copieux banquet; il l'enveloppe dans son manteau, et l'apporte entre ses bras dans l'hippodrome, où on lui arrache les yeux. Il est ensuite envoyé dans un monastère, pour y expier un règne de dix-sept mois.

718.  
Juin.

La phraséologie pompeuse des historiens byzantins nous fournit si peu de lumière, que nous ne savons ce qu'ils entendent quand ils font mention du *peuple*, ni par qui ce peuple était représenté sous un despotisme aussi absolu. Peut-être le fantôme du sénat recouvrait-il quelque autorité dans les inter-règnes, et, d'accord avec le clergé, s'appuyait-il alors de l'assentiment tumultueux de l'armée et de la plèbe.

Anastase II.

Le *peuple* donc, réuni dans Sainte-Sophie, proclama Artémis, secrétaire d'État. Il prit le nom d'Anastase II, et, tout en profitant de la trahison, condamna George et ses complices à la peine infligée à Bardanes. Instruit et expérimenté, il s'ap-

(1) SCHLÖSSER, *Gesch. der bildersturmenden Kaiser*; Francfort, 1812.

pliqua à rétablir la paix dans l'Église, en acceptant l'autorité des six conciles et en se soumettant au pape. Il mit à la tête des armées un certain Léon, né dans l'Isaurie, de parents pauvres qui s'étaient transportés dans la Thrace pour y faire le commerce de bestiaux. Léon obtint, un jour, de son père de conduire lui-même cinq cents moutons à l'empereur Justinien, qui se trouvait en grande disette de vivres. Le fait en lui-même et les manières franches du jeune garçon plurent au prince, qui le plaça dans ses gardes. Zélé et courageux, il fit un chemin rapide, à tel point que l'empereur en prit ombrage. Il l'envoya aux Alains pour les pousser à faire la guerre aux Avars, sur la foi de promesses d'autant plus généreuses qu'il ne comptait pas les tenir. Léon réussit dans sa mission ; mais ayant trouvé à son retour l'armée romaine taillée en pièces, il pénétra dans les montagnes avec cinquante Alains seulement, y réunit quatre cents fuyards, mit en déroute un gros d'ennemis, s'empara de quelques bâtiments, et revint, comme par miracle, à Constantinople.

Anastase, admirant sa vaillance et son habileté, lui confia une armée nombreuse, pour défendre l'Asie Mineure contre les Sarrasins. Informé, sur ces entrefaites, que le kalife Soliman avait fait d'immenses coupes dans les forêts du Liban, pour équiper une puissante flotte, l'empereur se hâta d'en armer une capable de lui tenir tête, et il en donna le commandement à Jean, diacre de Sainte-Sophie. Mais, à peine arrivés à Rhodes, les soldats se mutinent contre leur général et le tuent ; puis, désespérant d'obtenir leur pardon, ils déclarent Anastase indigne du trône, proclament à sa place Théodose, obscur receveur des impôts à Adramyttium (Adramiti dans l'Anatolie), et lui font revêtir la pourpre de vive force.

A cette nouvelle, Anastase fortifie Constantinople, puis se réfugie à Nicée en Bythinie ; mais Théodose vient attaquer la capitale, dont il se rend maître après six mois de siège ; et Anastase renonce, sous promesse de la vie, à un trône qu'il aurait pu illustrer par ses vertus. Théodose, aux pieds duquel il vient se jeter en habit monastique, le relègue à Thessalonique.

Il lui restait un adversaire plus redoutable dans Léon l'Isaurien, qui, refusant de se soumettre, se préparait à soutenir son bienfaiteur, quand il reçut de l'Arabe Moslem, frère du kalife, désireux de semer la discorde dans l'empire, une lettre ainsi conçue : *Tu es digne de régner ; viens à nous ; nous te*



*seconderons, et nous conviendrons d'une paix avantageuse pour tous.*

717.

Léon alla trouver celui qui l'appelait, s'entendit avec lui, et fut salué auguste par les Arabes. Ils cherchèrent ensuite à lui couper la retraite; mais il s'ouvrit passage à la tête de trois cents braves. Il comptait aussi sur l'Arménien Artavasde, son gendre, qui jouissait d'un grand crédit parmi les siens. Il se dirigea donc vers Nicomédie avec des forces considérables. Le fils de Théodose s'étant avancé contre lui, il le vainquit et le fit prisonnier; puis il marcha sur Constantinople, salué partout comme empereur.

Mat.

Théodose, qui avait accepté le sceptre sans le désirer, envoya sans regret le patriarche et les principaux sénateurs le remettre à Léon; il se fit ensuite ordonner prêtre avec son fils, et reentra dans l'obscurité, dont il était sorti malgré lui. Retiré dans un couvent d'Éphèse, il s'y appliqua à copier en lettres d'or les Évangiles et les Psaumes; puis, au moment de mourir, il voulut qu'on inscrivit sur son tombeau le mot ΥΙΕΙΑ, *guérison*.

Léon  
Pisauren.

La porte d'Or de Constantinople s'ouvrit devant le triomphant Léon, au milieu des acclamations bruyantes du peuple; qui, sans être jamais détrompé par une longue expérience, croit, à chaque nouveau règne, toucher enfin au bonheur. Il était cependant permis d'espérer un avenir meilleur sous Léon, dont la vaillance promettait un défenseur intrépide, et l'activité un bon administrateur. Il avait juré, entre les mains des évêques, de respecter les décrets des conciles et les décisions de l'Église. Mais les résultats furent loin de répondre aux espérances; et Léon voulut se montrer hérésiarque sur un trône d'où tant d'empereurs avaient déjà, pour des querelles religieuses, semé le trouble dans l'empire.

Culte des  
images.

On sait quelle horreur Moïse avait inspirée aux Hébreux pour toute représentation figurée, soit des hommes, soit de la Divinité, dans l'intention de les prémunir contre leur penchant à confondre l'image avec le sujet. Les premiers chrétiens, sortis de la synagogue, s'abstinrent probablement du culte des images; car les effigies que la tradition fait remonter aux premiers temps du christianisme, ne s'appuient pas sur des autorités suffisantes.

Outre qu'il est naturel à l'homme de contempler avec respect la ressemblance de ceux qu'il a chéris ou vénérés, les Romains rendaient une espèce de culte aux portraits des empereurs vi-

vants et morts. Or il est probable que les chrétiens, attentifs à faire tourner au profit de la vérité les instruments du mensonge, ne tardèrent pas à reproduire l'effigie du Christ et des apôtres. L'ignorance vulgaire peut s'égarer parfois jusqu'à confondre la copie avec l'original, jusqu'à adorer l'objet matériel qui n'avait d'autre destination que d'élever l'âme vers le Créateur; c'est pourquoi certains Pères de l'Église, par suite d'une opinion particulière, et plusieurs conciles, déterminés par quelque danger spécial qu'ils apercevaient, réprouvèrent les images; mais l'Église, qui, invariable dans le dogme, se plie, quant aux rites et à la discipline, aux circonstances, selon les pays et les temps, jugea cette rigueur inutile, quand le motif, c'est-à-dire la crainte de l'idolâtrie, en eut disparu.

Quand le christianisme s'étendit, quand il occupa les lieux où dominait le polythéisme et convertit à un usage sacré les choses profanes, les images du Sauveur et des saints se multiplièrent. Il en fut de même des faits historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui fournirent désormais aux arts les sujets dont jusque-là le paganisme avait été la source. Ce fut un moyen de séduction pour les barbares, dont les yeux se trouvaient ainsi captivés, et qui, par la curiosité de connaître la signification des peintures, s'élevèrent parfois jusqu'à la connaissance des vérités morales de l'Évangile.

Quand Nestorius parut faire outrage à Marie en lui refusant le titre de Mère de Dieu, elle fut représentée partout avec l'enfant divin dans ses bras. Certaines images que l'on appelait *χειροποιητος* (*non faites à la main*) acquirent surtout un grand crédit: tels étaient le voile avec lequel une pieuse femme (1) avait essuyé le visage du Rédempteur souffrant, et le saint suaire dans lequel il avait été enveloppé après sa mort, et qui tous deux avaient conservé l'empreinte divine.

Le Nord lui-même, quoi qu'on en dise, avait l'usage des images avant Charlemagne; et Bède le Vénérable, décrivant une église anglo-saxonne, bâtie par saint Benoît en 680, s'exprime ainsi: « La nef était ornée des effigies de la Vierge et des apôtres; dans l'aile au midi étaient représentés les principaux événements de l'Évangile; dans celle au nord, les visions de l'Apocalypse..... Le paysan le plus grossier ne pouvait y

(1) *Φέρων εικόνα*, porte-image, mots dont la tradition a tiré une sainte Véronique.

« entrer sans rencontrer d'utiles enseignements, sans se plaire  
 « à contempler la douceur de Jésus-Christ et les traits de ses  
 « fidèles serviteurs; ou bien il étudiait les mystères sublimes de  
 « l'incarnation et de la rédemption, et le spectacle du jugement  
 « dernier lui apprenait à apaiser la justice du Tout-Puissant(1). »

Il s'était néanmoins introduit des abus, comme en toute chose humaine. Ces abus sont faciles à comprendre chez des gens sortis à peine de l'idolâtrie, qui, soit barbare, soit cultivée, avait en pour caractère la déification de la créature. Sérenus, évêque de Marseille, indigné de voir confondre trop souvent le signe avec la chose signifiée, fit jeter hors des églises et mettre en morceaux certains simulacres qu'on ne révérait pas seulement, mais qu'on adorait. Grégoire le Grand, en ayant été informé, lui écrivit : « Je loue ton zèle à empêcher qu'on  
 « adore des simulacres faits de main d'homme; mais je pense  
 « que tu n'aurais pas dû les briser, attendu qu'ils sont placés  
 « dans les églises, afin que ceux qui ne savent pas lire voient  
 « sur les murailles ce qu'ils ne peuvent apprendre dans les  
 « livres. Tu aurais donc mieux fait de conserver les images,  
 « en disant au peuple que c'est une erreur de les adorer (2). »

L'Église apportait donc dans ce culte cette juste modération qui favorise l'élan des beaux-arts, charme l'imagination, vient en aide aux esprits contemplatifs, en excluant l'idolâtrie. Mais l'ignorant prophète de l'Arabie avait proscrit tout ce qui était image, tant pour se conformer aux idées qu'il avait empruntées aux Juifs, que pour extirper chez ses compatriotes tout germe de polythéisme; ses successeurs les détruisirent partout où ils portèrent leurs armes; Yésid II défendit aux chrétiens ses tributaires d'en exposer dans les églises, et Léon l'Isaurien put voir les effets de cette prohibition, lorsqu'il faisait la guerre en Asie. Il n'est donc pas besoin de croire, comme on le raconte, qu'au temps où il gardait les troupeaux de son père, des Juifs lui avaient prédit la plus haute fortune, à la condition qu'il détruirait ce qu'ils appelaient une idolâtrie. Lorsqu'il fut ensuite parvenu à ce trône sur lequel il n'aurait pu sans folie, dans sa jeunesse, espérer de s'asseoir, il exerça cette autorité que les empereurs de Constantinople s'arrogeaient sur les choses ecclésiastiques, en prohibant le culte des images.

(1) *Hom. in nat. d. Benedicti*, t. VII, col. 465.

(2) *Ep.* VIII, 10.

Il paraît qu'il s'en tint là d'abord, les laissant d'ailleurs subsister, et voulant seulement qu'elles fussent placées assez haut pour que les baisers des fidèles ne pussent y atteindre. Mais ce furent des ordres, non une instruction, et ils furent donnés sans que le synode eût été consulté. Il en résulta donc une grande rumeur; on supposa que Léon agissait ainsi sous l'inspiration des mahométans et des juifs; que le désir de les convertir à la foi chrétienne le déterminait à faire cette concession à leur antipathie : bruits qui, de même que l'horoscope dont nous venons de parler, attestent combien la vénération pour les images était enracinée et généralement admise. Bien que les prélats grecs se montrassent trop souvent asservis à la volonté impériale, le patriarche Germain protesta contre ce décret, et écrivit au pape, ainsi qu'aux autres évêques, en invoquant l'autorité et les nombreux miracles à l'appui du culte des images.

Tandis que l'Église discutait, l'empereur avait recours à la force, et le peuple aux émeutes. Léon, aigri par la résistance, fulmina des ordres plus sévères et voulut qu'ils fussent observés. Il envoya renverser un Christ qui se trouvait dans le vestibule du palais; les femmes s'y opposèrent d'abord par les prières, et n'obtenant rien ainsi, elles culbutèrent de l'échelle l'exécuteur du décret. Léon apaisa le tumulte en faisant couler le sang, multiplia les supplices contre ceux qui résistaient, et bannit le patriarche Germain. Une bibliothèque renfermant trente mille volumes était annexée au palais, et surveillée par un professeur qui, avec douze collègues, y enseignait, aux frais de l'État, les sciences sacrées et profanes. Les empereurs ne prenaient d'ordinaire aucune décision importante qu'après avoir consulté ces hommes éclairés. Léon, sans avoir demandé leur avis, voulut qu'ils approuvassent ce qu'il avait fait; mais, ne pouvant les y amener, il fit incendier l'édifice, où brûlèrent les livres et ceux qui les gardaient.

Telles étaient les raisons du Henri VIII de l'Orient. Le peuple, blessé dans ses affections les plus sacrées, faisait entendre de toutes parts des murmures ou des vociférations contre le briseur d'images (*iconoclaste*). En Grèce et dans les Cyclades, il se souleva en fureur, et, proclamant Cosma empereur, mit en mer une flotte contre Léon, dont la valeur réprima la révolte, non le mécontentement. Partout se multipliaient les violences et l'affliction. En quelque lieu que se présentassent les envoyés

de Léon pour renverser les effigies, le peuple s'armait de pierres et de couteaux pour les défendre ; mais l'empereur entendait être obéi, et la prison, les supplices, attendaient les récalcitrants.

Le pape Grégoire II lui adressa deux lettres pour lui exposer la doctrine de l'Église sur cette matière ; mais pour toute réponse l'iconoclaste redoubla d'exigence et de menaces. Grégoire III, montrant autant de zèle avec moins d'égards, lui écrivit aussi d'un ton plus énergique, jusqu'à lui reprocher sa présomption ignorante et le menacer de voir l'Italie entière se révolter. « Pourquoi, lui disait-il, n'avez-vous pas interrogé, comme empereur et chef des chrétiens, les lumières  
« d'hommes instruits et expérimentés ? Ils vous auraient en-  
« seigné pourquoi Dieu défendit d'adorer les ouvrages des  
« hommes. Ce fut à cause des idolâtres qui habitaient la  
« terre promise. Vous dites que nous adorons des pierres, des  
« murailles, des planches. L'ignorance peut seule vous faire  
« croire cela, attendu que nous le faisons uniquement en sou-  
« venir de ceux dont ces objets portent le nom et offrent la  
« ressemblance, et afin d'élever en haut notre esprit engourdi  
« et grossier. Dieu nous préserve de les considérer comme  
« dieux, et de mettre là notre confiance ; mais nous disons à  
« l'image de Notre-Seigneur : *Seigneur Jésus, secourez-nous  
« et sauvez-nous* ; nous disons à celle de sa sainte Mère : *Sainte  
« Marie, priez votre fils de sauver nos âmes* ; si c'est celle d'un  
« martyr : *Saint Étienne, vous qui répandîtes votre sang pour  
« Jésus-Christ, vous qui êtes particulièrement en grâce près  
« de lui, priez pour nous.* »

Le prêtre George, qui devait présenter cette lettre, n'en eut pas le courage, et revint avec elle. Grégoire voulait le déposer, s'il ne se fût résigné à la reporter. Mais il fut arrêté sur la route par des soldats impériaux qui le jetèrent en prison, après lui avoir enlevé la dépêche. Cette fois la réponse de l'Isaurien fut : « J'enverrai à Rome briser l'image de saint Pierre ; j'agirai avec  
« le pape Grégoire comme Constance avec Martin, en le faisant  
« enlever chargé de chaînes. »

Mais le pape lui répliqua : « Les pontifes sont les médiateurs  
« et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident, et vos  
« menaces ne nous effrayent pas. Nous sommes en sûreté à  
« quelques milles de Rome. Les regards des nations sont fixés  
« sur notre humilité ; elles révèrent ici-bas comme un dieu

« l  
« I  
« a  
« S  
« s  
I  
nou  
tiqu  
veil  
l'Ita  
que  
déc  
l'ob  
fais  
d'Ita  
raie  
A  
alor  
en a  
et la  
ensu  
flott  
état  
T  
jetai  
l'att  
du d  
habi  
une  
ils a  
suite  
mille  
détr  
gag  
pert  
trior  
d'ex  
l'isla  
D

« l'apôtre saint Pierre, dont vous menacez de briser la figure.  
 « Les royaumes les plus reculés de l'Occident rendent hommage  
 « au Christ et à son vicaire, et vous seul êtes sourd à sa voix.  
 « Si vous persistez, le sang qui pourrait être versé retombera  
 « sur vous. »

Le pape sentait donc déjà qu'il pourrait, dans les nations nouvelles, trouver un appui contre l'oppression du monde antique; et, s'apercevant des machinations ourdies contre lui, il veilla à la sûreté de sa personne, en même temps qu'il informa l'Italie de ce qui se passait. Les peuples de la Pentapole, ainsi que les Vénitiens, loin d'obéir à l'empereur contre le pape, se déclarèrent pour le culte de leurs ancêtres, et, renonçant à l'obéissance, secouèrent le joug de Constantinople. Le pape, faisant usage de ses armes, réunit quatre-vingt-treize évêques d'Italie, qui fulminèrent l'anathème contre ceux qui détruiraient et profaneraient les images saintes.

A ces nouvelles, Léon devint furieux, et, ne pouvant rien alors contre la vie des rebelles, il les menaça dans leurs biens en accroissant d'un tiers le tribut et la capitation dans la Calabre et la Sicile, où il séquestra les domaines du saint-siège. Il arma ensuite une flotte nombreuse pour subjuguier l'Italie; mais la flotte fut dispersée par la tempête, et il ne se trouva plus en état de s'opposer à l'indépendance de cette belle contrée.

Tandis que Léon perdait ainsi plusieurs riches provinces et jetait le trouble dans d'autres, les Sarrasins s'enhardissaient à l'attaquer. Ce même Moslem, qui l'avait encouragé à s'emparer du diadème, surprit Pergame et s'en rendit maître, bien que ses habitants eussent cru la rendre inexpugnable en égorgeant une femme enceinte, et en plongeant leurs mains dans l'eau où ils avaient fait bouillir le fœtus (1). Constantinople se vit ensuite assiégée de nouveau par dix-huit cents voiles et cent vingt mille guerriers; mais de violentes tempêtes et le feu grégeois détruisirent cet armement formidable. La capitale fut ainsi dégagée après treize mois, et sa délivrance put encore, malgré la perte de soixante mille personnes, être considérée comme un triomphe signalé. Le kalife irrité ordonna, pour s'en venger, d'exterminer tous les chrétiens qui refuseraient d'embrasser l'islamisme, ce qui accrut le nombre des martyrs.

Durant ces troubles, Sergius, gouverneur de la Sicile, con-

(1) THEOPH. CEDREN., *ad Ann. Leon.*

coit la pensée de se rendre indépendant en faisant proclamer un nommé Tibère ; mais il est vaincu par Paul, officier du palais, qui tue l'usurpateur, et Sergius n'échappe à la mort qu'en se réfugiant chez les Longbards. Anastase, qui était passé du palais impérial dans un couvent, ne sut pas s'y tenir paisible ; ayant soudoyé une armée de Bulgares, il tenta de nouveau la route périlleuse du trône ; mais, à la première résistance qu'ils éprouvèrent, les Bulgares le livrèrent à Léon, qui fit tomber sa tête et celle de ses complices.

Un prétendu fils de Justinien fut aussi appuyé par Soliman et couronné dans Jérusalem ; mais l'armée grecque le défit, et il périt dans le combat.

En définitive, Léon, vaillant comme il l'était, et général expérimenté non moins qu'administrateur habile, aurait pu être d'un grand secours à l'empire grec, s'il n'eût lui-même excité le mécontentement au dedans, et brisé le lien qui réunissait les provinces échappées à la conquête.

719. Il eut un fils qui reçut le nom de Constantin et fut surnommé Copronyme, parce que lors de son baptême il avait souillé les fonts sacrés. Il le fit couronner encore au berceau ; puis lui

720. donna pour femme la fille du kacan des Khazars, qui prit au baptême le nom d'Irène, c'est-à-dire, paix.

732. Ces Khazars, de nation finnique, dont nous avons déjà fait  
Khazars. mention plusieurs fois, étaient désignés parfois sous le nom de Turcs orientaux, gouvernés par un kacan et par des *begs* ou grands. Ils avaient tenté de passer, du centre de l'Asie, à travers le Caucase ; mais, arrêtés par les Arabes qui gardaient les portes Caspiennes, ils appuyèrent vers l'Occident et occupèrent une grande partie de la Crimée confinant avec les Slaves établis entre le Dniéper et le Don, auxquels ils s'obligèrent à payer tribut. S'étant avancés encore plus au couchant, ils relevèrent l'empire des Avars, et étendirent leur domination des monts Krapacks jusqu'à l'Euxin : désireux cependant de s'agrandir vers le levant, ils firent, avec plus de succès, une nouvelle tentative sur le Caucase et dans l'Arménie, d'où ils se jetèrent sur la Perse, qu'ils ne quittèrent qu'après avoir remporté des victoires signalées et fait un riche butin.

700 ?

726.

Rien ne pouvait donc être plus favorable à l'empire que l'alliance conclue par Léon, puisque le kacan, en inquiétant les Arabes, les détournait d'attaquer les provinces grecques, en

m  
et  
  
C  
ét  
le  
au  
fer  
règ  
tou  
ten  
cel  
—  
Ma  
  
s  
ce  
cel  
gra  
ach  
reli  
tant  
aba  
tavi  
et N  
tria  
sur  
dit  
C  
où  
pris  
des  
et d  
Chy  
C  
des  
terre

(1)  
Cédre  
récit

même temps que le nombre des Khazars diminuait par la guerre et qu'ils se civilisaient par le contact.

A peine Léon fut-il mort après vingt-cinq ans de règne, que Constantin son fils marcha contre les Arabes ; mais, tandis qu'il était occupé à les combattre, Artavasde, son beau-frère, répandit le bruit qu'il avait péri dans son expédition, et se fit proclamer auguste. Il gagna la faveur populaire en se déclarant zélé défenseur des images ; et le patriarche Anastase, qui, sous le règne précédent, s'était montré ardent iconoclaste, changeant tout à coup d'opinion, réunit le peuple dans Sainte-Sophie, et là, tenant en main le bois de la vraie croix, il s'écria : *Je jure, par celui qui mourut sur cette croix, que Constantin me dit un jour : — Je crois que le fils de Marie n'était qu'un homme, et que Marie l'a mis au monde comme ma mère m'a enfanté moi-même !*

Constantin  
Copronyme.  
751.  
19 juin.

Le peuple, sur les passions duquel rien n'agissait plus puissamment que les controverses théologiques, fut saisi d'horreur à ce blasphème, et voua une haine violente à Constantin ; mais celui-ci, soutenu par l'armée, où les iconoclastes étaient en grand nombre, revint sur ses pas, et alors commença une guerre acharnée, d'autant plus cruelle qu'elle était à la fois civile et religieuse (1) ; mais il finit par renfermer ses ennemis dans Constantinople, qu'il réduisit par une longue famine. La ville fut abandonnée à la rage cupide et à l'impiété des vainqueurs. Artavasde eut les yeux crevés, ainsi que ses deux fils Nicéphore et Nicétas. Leurs partisans furent mutilés ou bannis ; le patriarche Anastase fut battu de verges, promené par la ville sur un âne, et pourtant conservé sur son siège, parce que, dit Cédrenus, on n'en trouva pas un pire pour le remplacer.

743.

Constantin retourna alors contre les Arabes, au moment où les Omniades, les Abassides et les schyites étaient aux prises entre eux : favorisé par les circonstances, il remporta des avantages sur l'ennemi, s'empara de Germanicie, en Syrie, et d'autres places fortes ; puis, ayant surpris la flotte dirigée sur Chypre par les Sarrasins, il la coula bas.

756.

C'eût été alors le moment de poursuivre ses victoires, mais des prodiges effrayants l'épouvantèrent. Des tremblements de terre plus violents que jamais désolèrent l'Asie et engloutirent

(1) « La plus féroce qui se soit faite depuis que le monde est monde, » dit Cédrenus, *ad Ann. I Const.*, auteur auquel nous avons emprunté aussi le récit précédent.



768.

plusieurs villes. Le soleil resta obscurci depuis le 4 août jusqu'au commencement d'octobre, à tel point que l'on distinguait à peine le jour de la nuit; un hiver extraordinaire dans ces climats fit geler les deux mers jusqu'à cent milles des côtes, et la neige s'éleva à vingt coudées sur cette croûte glacée; puis, lors du dégel, des masses de glaçons vinrent battre les murs ébranlés de Constantinople. Enfin, une comète en forme de poutre embrasée se montra durant dix jours à l'occident, et durant vingt et un au levant, au grand effroi du vulgaire et à l'extrême surprise des pauvres chroniqueurs, qui s'intitulaient historiques (1). De plus grands maux furent causés par la peste, qui, après avoir éclaté en Calabre, où elle fut très-meurtrière, se répandit en Sicile, en Grèce, dans les îles de l'Égée et dans Constantinople, qu'elle désola pendant trois années.

Constantin avait dirigé une nouvelle expédition en Arménie, quand il fut rappelé par une irruption des Bulgares dans la Thrace. Comme il s'avançait contre eux, ils le surprirent dans un défilé et le défirent. Revenu à la charge, il les vainquit à son tour sans perdre même un seul des siens, ce qui fit donner à cette campagne le nom de *guerre noble*. Éléric, roi des Bulgares, soupçonnant qu'une victoire aussi facile était due à la trahison, eut recours à la feinte et écrivit à l'empereur que, fatigué de la guerre, il voulait abdiquer et aller vivre à Constantinople en simple particulier.

Il le pria, en conséquence, de lui indiquer les personnes de sa cour dont il lui conviendrait qu'il se fit accompagner. L'empereur le satisfut; et Éléric, considérant comme coupables d'intelligences avec lui ceux qu'il lui désigna, les fit tous massacrer.

Constantin s'avançait pour tirer vengeance de cet outrage, lorsque, atteint en route d'un charbon pestilentiel, il se fit transporter à Strongyle, où il mourut, après avoir régné vingt-quatre ans. Prince vaillant, il sut défendre l'empire contre les différents ennemis qui l'attaquèrent, et se montra dans ses actes prudent et modéré. Les écrivains le dépeignent cependant comme dissolu à l'excès, couvert d'ulcères honteux, adonné à des voluptés si ignobles, qu'il se frottait d'immondices et contraignait ses courtisans à en faire autant; brutal avec ceux qui l'entouraient jusqu'à les frapper, et se laissant effrayer par

778.  
Septembre.

(1) Théophr., *ad Ann. Const.*, 23 et 24. Cet écrivain traversa l'Helléas, avec trente personnes, sur les glaçons flottants.

des fantômes qui lui apparaissaient dans le sommeil : exagérations provenant sans doute de ce qu'il persécuta cruellement, à l'exemple de son père, ceux qui refusèrent de se soumettre à l'édit qui défendait d'honorer les reliques et les saints. Il défendit aussi d'embrasser la vie monastique, et confisqua les maisons religieuses, obligeant les moines à se marier avec une pompe insultante, leur faisant brûler la barbe, et les contraignant à se promener dans l'Hippodrome avec des femmes à leur bras. Il repeupla Constantinople ravagée par la peste, en y appelant des colonies d'iconoclastes, et réunit, sous la présidence de Théodose, archevêque d'Éphèse, un concile de prélats infectés de l'hérésie, qui déclarèrent mensongère la doctrine catholique concernant les images.

764.

On vit donc se renouveler alors l'atrocité des supplices et la constance des martyrs. Les moines de *Monte-Santo*, et Étienne d'Auxence notamment, subirent et le jugement et les tortures et la mort, plutôt que de renoncer à ce culte. Les Italiens opposèrent une résistance encore plus énergique aux ordres de cet empereur; résistance qui, avec le temps, détruisit la domination grecque et inaugura le pouvoir temporel des papes dans la Pentapole, comme nous le verrons plus tard.

Léon, fils de Constantin, surnommé le Khazar, de la nation à laquelle appartenait sa mère, fut associé à l'empire lorsqu'il était âgé d'un an à peine. Monté sur le trône à la mort de son père, il se donna aussitôt pour collègue son fils Constantin. Il eut recours, pour lui assurer la couronne après lui, aux rites les plus propres à lier la conscience et à frapper l'imagination des Grecs, faisant prêter aux grands et au clergé, sur le bois de la vraie croix, le serment suivant : *Par notre foi en Jésus-Christ, nous veillerons à la sûreté de Constantin, nous exposerons notre vie pour son service, nous demeurerons fidèles à lui et à sa postérité.* Le procès-verbal de ce serment fut déposé, par ses ordres, sur l'autel de Sainte-Sophie. Les empereurs cherchaient, par là, à prévenir les troubles qui, à chaque succession au trône, bouleversaient l'empire, auquel la servitude n'avait pas même procuré le calme.

Léon IV,  
né en 751

773.

A ce moment encore, Nicéphore, beau-frère de Léon, tenta d'opérer une révolution; mais il fut découvert. Comme on pressait l'empereur de le faire mettre à mort avec son frère, qui ne s'était pas rendu son complice, bien qu'il l'aimât extrêmement : *Au contraire*, répondit-il, *je pardonne à Nicéphore coupable*

*en faveur de Christophore innocent*; et il le reléqua à Cherson.

Léon fit avec quelque succès la guerre aux Arabes, qui, pour se venger, détruisirent les églises de la Syrie; mais il dut trouver une consolation dans la conversion d'Éléric, roi des Bulgares, qui se rendit à Constantinople pour recevoir le baptême. Léon lui accorda le titre de patrice, et conçut avec joie l'espérance de vivre désormais en paix avec ces voisins inquiets.

779.

Cet empereur fit pourtant aussi renaitre des troubles dans le pays, en se montrant à son tour hostile au culte des saints et de la Vierge, et, ayant trouvé dans l'oratoire d'Irène sa femme une image pieuse, il fit périr dans les tourments ceux qui la lui avaient procurée, et ne voulut plus partager sa couche. On crut voir le doigt de Dieu dans ce qui arriva quand il lui prit fantaisie de faire enlever sur l'autel de Sainte-Sophie une couronne enrichie de pierreries, don de l'empereur Maurice. A peine l'eut-il mise sur sa tête, que des taches livides et pestilentielles parurent marquées sur son front, et il expira le jour même.

780.  
Septembre.Constantin VI,  
Porphyrogénète.

Il avait en d'Irène un fils nommé Constantin, dit Porphyrogénète, parce qu'il naquit lorsque son père était déjà revêtu de la pourpre. Le règne de ce prince ne commença pas non plus sans secousses; car plusieurs sénateurs réunis à d'autres grands personnages ourdirent une trame en faveur de son oncle Nicéphore, celui qui déjà avait tenté de s'emparer du pouvoir. Mais Irène, ayant découvert la conspiration, punit les coupables du fouet et du bannissement; puis, afin d'extirper le mal dans sa racine, elle obligea tous les frères de Léon à prendre les ordres sacrés, et à administrer l'eucharistie au peuple dans la solennité de Noël.

Dans la Sicile aussi, le gouverneur Elpidius se révolta, séduisit peut-être par l'exemple du reste de l'Italie; mais, chassé de l'île par le patrice Tibère, il se réfugia chez les Maures d'Afrique; puis ceux-ci l'ayant proclamé empereur, il causa un tel effroi, qu'Irène se résigna à négocier avec lui et lui assigna une subvention annuelle. Elle traita également avec les Arabes, qui s'étaient rendus maîtres de la Grèce et du Péloponèse, et leur confirma ces possessions à la charge d'un tribut.

C'était le temps où Charlemagne grandissait en Occident, et il fut question entre ce prince et Irène d'une alliance destinée à réunir les deux empires. L'eunuque Élisée fut même envoyé à la cour franque pour instruire la princesse Rotrude, fiancée à Constantin, dans la langue et dans les usages grecs. Mais Irène

ne tira pas ses engagements, et contraignit son fils à épouser l'Arménienne Marie, irritée peut-être de ce que Charles s'était emparé, sur les Longbards, du duché de Bénévent, bien qu'elle l'eût pris sous sa protection.

Constantin s'ennuya bientôt de la femme qui lui avait été imposée, et prit sa mère en aversion. Les courtisans, mécontents de voir l'autorité dans les mains d'une femme qui savait l'exercer par elle-même, lui répétaient qu'il était temps de sortir de tutelle et de prendre de fait le gouvernement dont il était investi de nom. Il s'y décida donc, et commença par vouloir faire arrêter Saturacius, premier ministre d'Irène. Saturacius en eut vent et en informa l'impératrice, qui condamna tous les complices de Constantin à la destitution et à l'exil. Son fils fut confiné dans un appartement du palais, et le sénat et l'armée obligés de la reconnaître pour maîtresse unique.

Quelques légions qui avaient leurs quartiers en Arménie refusèrent de se soumettre, et leur exemple entraîna les autres, qui proclamèrent Constantin. Sa mère fut donc contrainte de lui rendre la liberté. L'empereur, réintégré dans son autorité, rendit à ses partisans leurs emplois, et bannit Saturacius avec les créatures de sa mère, après les avoir fait fouetter par la ville. Il fit, en outre, conduire Irène, avec une rigueur respectueuse, dans un palais qu'elle avait bâti et rempli de trésors. Mais, à son retour d'une expédition contre les Bulgares, il rendit à sa mère une autorité qu'elle savait si bien employer au profit de l'État.

Se flattant alors de succès heureux, il marcha de nouveau contre les Bulgares; mais il perdit dans cette campagne l'élite de ses soldats et de ses officiers. La honte de sa défaite le rendit soupçonneux, et il fit arracher les yeux à Nicéphore, à ses autres oncles et à Alexis Mosole, commandant des légions arméniennes. Ces légions, qui avaient toujours refusé obéissance à Irène pour favoriser Constantin, s'en voyant payées par un aussi indigne traitement, se mirent en révolte ouverte, défilèrent et aveuglèrent les officiers envoyés contre elles. Mais l'empereur, étant venu les attaquer en personne, les mit en déroute, fit exécuter tous les officiers, et emmena les soldats enchaînés à Constantinople, d'où ils furent disséminés dans les îles.

C'était saper les fondements de sa puissance. L'ambitieuse Irène se réjouit de voir la destruction de ces ennemis opiniâtres; et, pour rendre son fils odieux, elle lui conseilla de répudier Marie, qu'il aimait peu, pour épouser Théodette, une de ses

790.

791.

792.

suivantes. Le clergé commence alors à discuter sur la validité du contrat et sur celle du divorce. La division descend dans le peuple, et il allait secouer toute sujétion, quand survinrent les Bulgares et les Sarrasins.

797.  
19 août.

Les uns et les autres furent repoussés : mais Irène conspira avec les principaux officiers pour déposer Constantin, qui, arrêté par ces derniers au moment où il s'enfuyait de Constantinople, eut les yeux crevés, et survécut peu de jours à cette opération, tant elle avait été faite avec une précipitation barbare. Deux de ses oncles qui s'étaient réfugiés dans Sainte-Sophie, furent relégués à Athènes et tués peu après, lorsqu'ils cherchaient à exciter une sédition. Avec eux finit la race de Léon l'Iconoclaste.

798.  
Irène.

Irène, la première femme qui eût occupé en son propre nom le trône des Césars, se concilia le peuple en favorisant le culte des images. Elle avait convoqué, à la prière du patriarche Tarasius, un concile auquel devaient assister les légats du pape Adrien; mais il fut dispersé par l'armée, qui était favorable aux iconoclastes. Quand le tumulte fut apaisé, l'impératrice réunit à Nicée jusqu'à trois cent soixante-dix-sept évêques, qui acceptèrent les six conciles généraux, en rejetant celui des iconoclastes, convoqué par Constantin. Ils exprimèrent ainsi leur décision : « Que les saintes images peintes ou sculptées soient « exposées, de même que la croix, dans les églises, sur les « vases, sur les ornements sacrés, sur les murailles, dans les « maisons, dans les rues, parce que cela nous rappelle et nous « porte à aimer Jésus-Christ, sa mère, les apôtres et les saints. « Que l'on rende à ceux-ci le salut d'honneur, non l'adoration, « due seulement à la nature divine. On brûlera l'encens, et l'on « allumera des flambeaux devant ces images, comme on le fait « pour la croix, pour les Évangiles, et pour les autres choses « sacrées, parce que l'honneur qui se rend aux images se re- « porte à ceux qu'elles représentent. Telle est la doctrine des « Pères et la tradition de l'Église catholique. »

Favorable au culte des images, fondatrice de monastères et d'hôpitaux, pieuse dans les pratiques extérieures, il n'est pas étonnant qu'Irène ait été vantée par les auteurs ecclésiastiques comme une nouvelle Hélène. Mais les faits nous montrent une ambition excessive, poussée jusqu'à la rendre complice du meurtre de son fils et de celui de ses beaux-frères. Il est vrai qu'elle donna de l'activité au commerce, affranchit les citoyens d'un tribut annuel, et s'appliqua sans cesse au soulagement du

plus grand nombre. Les Sarrasins, se riant d'un empire gouverné par une femme, s'en vinrent en armes jusqu'aux portes de Constantinople, et s'en retournèrent chargés de butin. Saturacius, son favori, non content du second rang, aspira au premier; ses projets ayant été éventés, l'impératrice se borna, pour le punir, à défendre que personne lui rendit visite. Tant de bonté le toucha au point qu'il en mourut de douleur.

Charlemagne envoya à Irène une ambassade solennelle, pour lui annoncer son couronnement comme empereur d'Occident, et lui proposer de sceller une paix durable entre les deux empires, en lui donnant sa main. La proposition sourit à l'impératrice; mais les eunuques trouvèrent qu'il y aurait lâcheté à reconnaître par là une usurpation; ce fut surtout l'avis d'Aétius, eunuque tout-puissant, qui s'était proposé d'unir à Irène son propre frère Léon, gouverneur de la Thrace et de la Macédoine. Mais ce Léon ne convenait pas non plus aux grands, qui, craignant qu'Aétius n'en vint à ses fins, jetèrent les yeux sur Nicéphore, patrice opulent. Alors ils répandirent le bruit qu'Irène voulait épouser Charles, et reporter en Occident le siège de l'empire, en laissant Byzance redevenir ce qu'elle était avant Constantin. Après lui avoir aliéné les esprits par ces rumeurs et par d'autres encore, ils assaillirent le palais, et s'étant emparés d'Irène, ils conduisirent Nicéphore à Sainte-Sophie, où il fut couronné au milieu des applaudissements des nobles et des imprécations de la foule. Nicéphore se montra respectueux envers Irène, jusqu'au moment où elle lui eut révélé le lieu où elle avait déposé ses trésors. Violant alors sa promesse solennelle, il la relégua dans un monastère, puis à Lesbos, où elle mourut de chagrin.

798.

802.  
31 octobre.

---

## CHAPITRE X.

### FRANCS.

MAIRES DU PALAIS. 613—715.

L'adultère Basine, femme du roi des Thuringiens (1), la première nuit où elle partagea la couche de celui qui devait la rendre mère de Clovis, dit à son nouvel époux : *Gardons la continence, lève-toi, et ce que tu auras vu dans la cour du palais, tu le rap-*

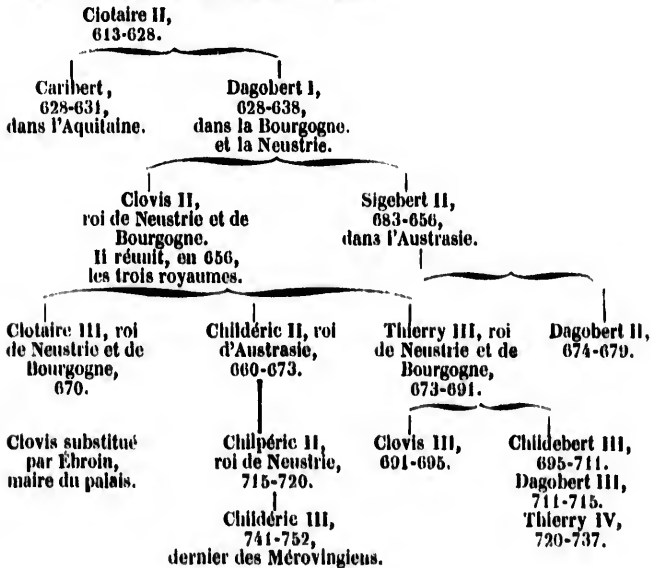
(1) Voy. tom. VII, chap. IX.

porteras à ta servante. S'étant donc levé, il vit des lions, des licornes, des léopards, se jouer en bondissant, et revint le dire à sa compagne. *Va et regarde de nouveau*, reprit-elle; puis *instruis la servante de ce qui aura frappé tes yeux*. Il sortit encore, et vit des ours et des loups. Sa troisième vision lui offrit de petits chiens et une foule de bêtes abjectes. Alors Basine lui parla ainsi : *Ce que tu as vu est la vérité. De nous n'atra un lion; ses fils courageux sont figurés par les léopards et les licornes. Ils engendreront des loups et des ours, courageux et voraces. Les derniers seront des chiens; et la tourbe des bêtes plus petites indique ceux qui maltraiteront le peuple, que ses rois ne protégeront pas* (1).

C'est ainsi que, dans son style, le moyen âge, traduisant les idées en prédictions et en faits, indiquait la dégénération progressive des Mérovingiens, qui, après avoir grandi avec Clovis, vont déclinant avec Clotaire II et Dagobert, puis s'abâtardissent dans leurs successeurs, pour faire place à une race meilleure (2).

(1) *Ep. de GRÉGOIRE DE TOURS, Script. Fr., II, 397.*

(2) Généalogie des derniers Mérovingiens :



Clotaire II ayant réuni les quatre royaumes francs de Neustrie, d'Austrasie, de Bourgogne et d'Aquitaine, une longue paix aurait pu réparer les forces du pays; mais tout, au contraire, tendait à les épuiser. La domination des Mérovingiens était un passage de la barbarie à l'ordre; elle n'avait jeté aucun fondement pour l'avenir. Plusieurs États s'étaient formés du mélange des indigènes et des envahisseurs de nations diverses; puis l'un avait assujéti l'autre, sans qu'il fût possible de faire aucune distinction politique ou de race. Au dehors se pressaient encore les Thuringiens, les Bavaois, les Alemans, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, mais toujours indomptés; les Frisons et les Saxons ne se lassaient pas de faire la guerre à l'Austrasie; les Bretons et les peuples de l'Armorique, à la Neustrie; dans la Provence, dans la Narbonnaise et dans l'Aquitaine, la population romaine aspirait à se rendre indépendante; et les villes qui avaient conservé un reste d'institutions municipales opposaient leurs ligues aux armes des Francs.

L'établissement de ces conquérants dans les Gaules avait altéré chez eux les habitudes de la liberté germanique, les hommes libres diminuant de nombre et d'importance, en même temps que cessaient leurs assemblées générales. Le clergé avait exclu les laïques de l'élection des évêques; mais ceux-ci ne parvinrent jamais dans les Gaules à une puissance aussi grande qu'en Espagne, refrénés qu'ils étaient par les rois, dont, pour la plupart, ils recevaient l'investiture, et choisis souvent dans la race conquérante, n'ayant d'ailleurs d'autre mérite que de savoir courtiser le maître et de lui plaire. La suprématie romaine était reconnue; mais le pontife, éloigné et en lutte avec les sophistes et les forts, avait délégué une grande partie de ses pouvoirs à l'évêque d'Arles, en rendant ainsi plus rares ses relations avec cette monarchie, qu'il avait élevée au berceau.

Les rois s'efforçaient de se faire les héritiers de l'empire romain, et d'affermir sur ses débris leur propre autorité. Mais leur qualité originelle, qui consistait à n'être que les premiers parmi leurs pairs, les empêchait de se constituer centre de ce grand mouvement, et de s'élever beaucoup au-dessus de la foule des grands propriétaires entre lesquels le territoire était partagé.

Cette aristocratie elle-même manquait de la vigueur nécessaire pour dominer sur la société nouvelle, parce qu'il n'y avait



387. d'accord dans ses rangs que pour restreindre les prérogatives royales. Déjà ses membres avaient contraint le fisc à de nombreuses libéralités ; les emplois honorifiques, de révocables qu'ils étaient, devenaient viagers ; puis le traité d'Andelot permit aux leudes de rendre héréditaires les terres données à titre de récompense. L'aristocratie territoriale prévalut ainsi , et Brunehaut, qui voulut y remédier, tomba victime de la guerre qui éclata entre les seigneurs et le roi. Clotaire II restitua les biens qu'elle avait fait revenir à la couronne, et donna ainsi un 611. complément au traité d'Andelot, auquel la Neustrie n'avait pas pris part.

Lorsque ses usurpations furent légitimées, l'aristocratie, cantonnée dans ses domaines éloignés, ne vint plus aux assemblées nationales, dans la crainte que les rois, par leur présence, ne pussent maîtriser son ambition ou réprimer sa rapacité ; la masse des hommes libres, toujours plus pauvres et occupés de pourvoir à leurs besoins, n'y vint pas non plus. La base manquait donc aux institutions germaniques ; et, de plus en plus rares, les *champs de mars* ou *de mai* finirent par ne se composer que des officiers du palais et de quelques-uns des leudes les plus puissants.

Quand ces derniers eurent grandi en pouvoir et en richesses, il ne resta aux petits propriétaires que deux voies pour se soustraire à l'oppression : se placer sous le patronage des leudes en se faisant leurs vassaux, et en s'obligeant au service militaire ; ou, s'ils possédaient un domaine suffisant, convertir leurs alleux en bénéfices, et, moyennant l'hommage au roi, entrer, eux aussi, dans la classe des leudes.

Guerre. Les leudes étaient obligés de prendre les armes chaque fois que le roi arborait la chape de saint Martin, et tout propriétaire devait fournir des vivres à son contingent, ainsi que des munitions pour les magasins. Le butin et la rançon des prisonniers suppléaient à la solde ; les leudes les plus riches et les officiers de leur maison servaient à cheval, les autres à pied.

En ce qui concernait la guerre, le roi jouissait d'une autorité entière, la première obligation attachée au bénéfice étant le service militaire, et le refus de l'un entraînant la perte de l'autre ; mais en temps de paix, quand les leudes furent devenus grands propriétaires, cette condition prévalut sur celle d'être les compagnons du roi, si bien que, se détachant de lui, ils se ligèrent entre eux.

Ca  
que  
diffé  
les r  
aux  
Ger  
tère  
aller  
désir  
leur  
l'esp  
taire  
Gaul  
barb  
De  
de la  
neur  
la di  
souv  
yeux  
roi é  
qui l  
de p  
Quan  
majo  
cère  
tend  
c'éta  
le pu  
dura  
raier  
dut  
PI  
char  
pale  
attri  
posa  
une  
ficien  
dang  
posse

Cette organisation imparfaite était modifiée par les éléments que les civilisations romaine et germanique y avaient déposés à différents degrés. Les Francs de l'Austrasie, en s'implantant sur les rives du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, avaient renoncé aux excursions; mais, voisins comme ils l'étaient de l'ancienne Germanie, ils n'en avaient pas entièrement dépouillé le caractère. Quelques-uns d'entre eux sortaient encore par bandes pour aller piller l'Italie ou le midi de la Gaule; tandis que d'autres, désireux d'ordre et d'institutions nouvelles, se fortifiaient dans leurs châteaux, associant d'une manière énergique et originale l'esprit inquiet des conquérants avec la stabilité des propriétaires. Ceux de la Neustrie, au contraire, établis au cœur des Gaules, s'énervaient dans la paix, et considéraient comme des barbares les guerriers leurs frères.

Déjà les empereurs romains avaient fait, des divers services de la maison impériale, même des plus abjects, des titres d'honneur. Ils furent imités par les rois germaniques, près desquels la dignité tirait aussi son éclat du dévouement à la personne du souverain. Celui qui était grand dans le palais était grand aux yeux du peuple. Les serviteurs ou employés de la maison du roi étaient sous les ordres d'un majordome, ou maire du palais, qui les commandait en temps de guerre, et dirigeait en temps de paix l'administration des domaines particuliers du roi. Quand ces employés furent devenus libres, l'importance des majordomes s'accrut, et plus encore quand les rois commencèrent à distribuer des bénéfices. Le majordome dut alors s'entendre avec ceux qui avaient à recevoir l'investiture, et souvent c'était lui qui réglait les clauses du contrat. Il devint de la sorte le premier parmi les leudes, leur chef à la guerre, leur juge durant la paix. Comme ensuite tous les hommes libres aspiraient à se mettre sous la protection du roi, le juge des leudes dut devenir aussi le juge du peuple.

Plus s'accroissait la puissance du maire du palais, plus cette charge était enviée; elle en vint à être le privilège des principales familles, qui ajoutèrent leur importance personnelle à des attributions toujours plus étendues. Les maires du palais, disposant désormais des bénéfices à leur gré, se procuraient ainsi une grande influence, et se faisaient parmi les principaux bénéficiaires des partisans et des clients. Comme ceux-ci couraient le danger, dans les fréquents changements de règne, de se voir dépossédés de leurs terres, ils firent en sorte que le majordome ne

Maire du  
palais.

fût plus l'homme du roi, mais celui du royaume, afin que, l'un venant à changer, l'autre restât en place. Lorsqu'ils l'eurent obtenu, ils se virent assurés de leurs possessions : et le maire du palais, chef de la partie la plus puissante de la nation, inamovible au milieu des mutations du pouvoir royal, rendait chaque jour plus légers les liens de la dépendance envers celui-ci. Si bien que les grands finirent par attirer à eux l'élection de ce dignitaire, sans que le souverain eût à y participer par son vote, ou même par l'investiture. Clotaire II jura, à l'instance des grands, de ne jamais enlever à Varnecaire la charge de maire du palais du royaume de Bourgogne, ni à Rodon celle de maire de l'Austrasie; il en fit de même pour celui de Neustrie (1).

D'élective et inamovible, cette dignité ne tarda pas à devenir héréditaire, les grands ayant intérêt à substituer à celui qui mourait un membre de la même famille, qui leur conservât leurs bénéfices comme à des clients. Voilà donc une charge de palais devenue dignité de l'État, héréditaire, et extrêmement puissante. Le lieutenant du roi devint le général de l'armée; le juge du palais se trouva le grand justicier du royaume, et accumula ainsi sur sa personne les pouvoirs que laissait échapper la main débile des princes. Une chose manquait encore aux maires du palais : c'était qu'un seul attirât à lui cet office pour toutes les parties du royaume.

La minorité des rois contribua à accomplir la révolution; car, en cent quatorze ans, un ou deux seulement parvinrent à l'âge d'homme; aucun n'acquiesça l'énergie nécessaire pour

638-762.

(1) On trouve la même charge chez les Anglo-Saxons.

Voyez PHILIPPS, *Englische Reichs und Rechtsgeschichte*; Berlin, 1828.

SIMONDI, dans son *Histoire des Français* et dans celle de la *Chute de l'empire romain*, a déduit le mot *majordome* de *mord* et *dom*, juge de l'assassinat, comme si c'eût été un magistrat élu par le peuple pour protéger ses franchises contre le roi; supposition dénuée de tout fondement.

Voyez aussi PERTZ, *Gesch. des Merovingischen Hausmeier*; 1819.

GOUYE DE LONGMARE, *Dissertation sur la chronologie des rois mérovingiens depuis la mort de Dagobert Ier jusqu'au sacre de Pépin*; Paris, 1756.

SCUMMERT, *Gesch. von Frankreich*; Hambourg, 1835.

LEHUÉROU, *Histoire des institutions mérovingiennes et carlovingiennes*; Rennes, 2 vol.

Et parmi les anciens écrivains : FRÉDÉGAIRE et ses continuateurs; les autres chroniques rapportées par BOUQUET, t. II, III, IV; quelques Vies de saints, et la savante compilation de HENRI DE VALOIS.

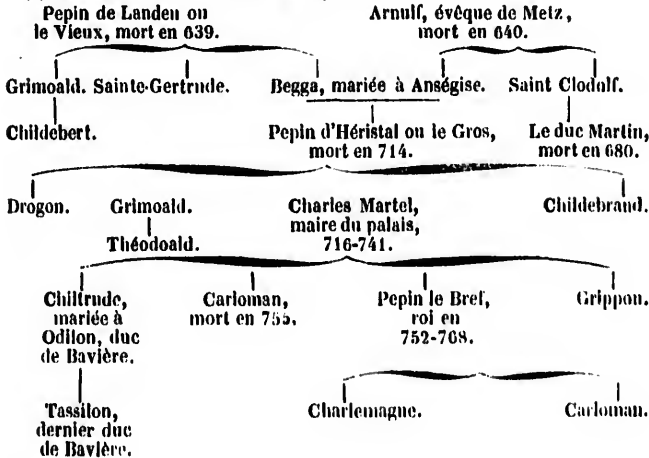
régner. Aussi l'histoire les désigne-t-elle sous le nom de *rois fainéants*. La fermeté du maire du palais contrastait avec leur faiblesse toujours croissante. Théodebert II avait élevé à ce poste, en Austrasie, Arnulf ou Arnoul, qui, issu d'une famille noble gallo-romaine, avait acquis, par son esprit et son savoir, une grande réputation, à laquelle vint se joindre la puissance, jusqu'au moment où il se retira des affaires et fut élu évêque de Metz, sa patrie.

Il avait pour parent et pour ami (1) Pepin, fils de Carloman, d'une famille austrasienne qui, propriétaire de grands domaines sur la Meuse, y possédait le château de Landen. Après s'être signalé lui-même par ses vertus, son mérite et sa piété, il fut, comme l'évêque de Metz, compté au nombre des saints.

Pepin le Vieux.  
614.

Les seigneurs de l'Austrasie s'étaient déterminés, par le conseil d'Arnulf et de Pepin, à donner la couronne à Clotaire, roi de Neustrie. Aussi, reconnaissant envers eux, il leur témoignait du respect et condescendait volontiers à leurs désirs. Ce fut à leur suggestion qu'il convoqua à Paris les principaux leudes et les évêques des trois royaumes, pour remédier aux dissensions qui déchiraient la Gaule. Dans ce champ de mars, les seigneurs, que leur union rendait prépondérants, ne songèrent qu'à consolider leur autorité. Le fisc restitua les biens enlevés aux vassaux par Brunehaut durant les guerres civiles; divers impôts

(1) Descendance d'Arnulf et de Pepin :



furent abolis, le clergé et le peuple recouvrèrent l'élection des évêques, et le privilège de la juridiction ecclésiastique fut confirmé.

622. Clotaire nomma alors Pepin maire du palais d'Austrasie, en lui confiant, ainsi qu'à Arnulf, l'éducation de son fils Dagobert, proclamé roi de cette contrée. A la mort de Varnecaire, le roi proposa aux leudes d'élire un maire du palais pour la Neustrie; mais ils refusèrent de s'arroger un semblable droit (1).

623. La tranquillité intérieure permit au royaume de respirer. Le commerce prit de l'activité avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique. Les Saxons, qui avaient fait de nouvelles incursions, furent battus au delà du Weser par les deux rois, et réduits à payer le tribut de cinq cents vaches, comme précédemment.

623. Quand Clotaire mourut, le partage ordinaire entre ses fils se serait renouvelé, si Pepin n'eût amené les Neustriens et les Bourguignons à reconnaître Dagobert, qui régnait depuis six ans sur l'Austrasie, tandis que Caribert, son frère, était proclamé dans l'Aquitaine, où il s'était enfui.

627. Cette lisière de la Gaule, qui s'appuie au versant occidental des Pyrénées, occupée par les débris des anciens Ibères (Basques ou Gascons), avait toujours été se rétrécissant par les empiétements des Romains et des Goths. Quand les Francs eurent refoulé ces derniers, ils ne subjuguèrent pas les Basques. Les petits hommes du Béarn virent au contraire descendre de leurs rochers, au temps de Clotaire II, ces gigantesques montagnards, aux capes rouges d'étoffe grossière, aux guêtres de crin, et occuper le pays auquel ils donnèrent le nom de Gascogne. Amand, leur duc, avait donné sa fille [Gisèle en mariage à Caribert, qui, n'ayant survécu que peu d'années, laissa trois fils : Hildéric, Boggis et Bertram. Le premier ayant péri de mort violente, Dagobert chercha à réunir l'Aquitaine à la couronne; mais le duc des Gascons l'obligea à la laisser à ses deux neveux, comme duché tributaire. Ce duché passa ensuite à Endes, que l'on croit fils de Boggis; et les ducs d'Aquitaine, les plus grands vassaux de la couronne franque, devinrent l'appui de la famille en déca-

(1) *Clotarius cum proceribus et leudis Burgundiae conjungitur, cum eos sollicitasset si vellent, mortuo jam Warnechario, aliam in ejus honoris gradum sublimare. Sed omnes unanimiter denegantes se nequam velle majorem domus eligere, regis gratiam obtinere petentes cum rege transigere.* FRÉDÉGAIRE, c. 54.

dence des Mérovingiens, sous les ruines de laquelle ils s'ensevelirent.

Arnulf, ayant pris l'habit monastique, eut pour successeur au siège de Metz Cunipert, évêque de Cologne, par le conseil duquel Pepin fit recueillir les lois de tous les peuples germaniques obéissant à Dagobert. Ce roi put, en suivant les avis de ses deux ministres, procurer du soulagement au royaume. Il parcourut ses États en rendant la justice en personne ; il protégea aussi le commerce, et institua la foire de Saint-Denis, qui attirait chaque année, durant quatre semaines, une foule nombreuse de Saxons, d'Espagnols, de Longbards, de Marseillais. Les Francs allaient aussi trafiquer au dehors ; et, déjà assez policés pour sentir le besoin des denrées de l'Inde et des produits des manufactures grecques, quelques chefs entreprirent de s'ouvrir à main armée une route entre Constantinople et la France, par la vallée du Danube. Partant de la Bavière, dernière limite des Francs, ils poursuivaient leur chemin jusqu'à la mer Noire ; et, bien préparés à repousser toute attaque, ils traversaient le pays des Avars et des Bulgares, et ramenaient ainsi leur convoi de marchandises. Un certain Samon, natif de Sentgau, dans le Hainaut, ayant quitté son pays pour trafiquer, s'était mis en crédit près d'une tribu de Slaves Vénèdes, Tchèques ou Bohêmes probablement. Le kacan des Avars étant mort à cette époque, toutes les peuplades qui lui obéissaient, comme il était arrivé à la mort d'Attila, secouèrent le joug ; et Samon dirigea si bien par ses conseils sa tribu d'adoption, qu'il l'affranchit de toute dépendance. Elle l'en récompensa par le titre de roi, et il épousa douze femmes qui lui donnèrent trente-sept enfants, dont quinze filles.

Mais ses sujets ayant insulté et pillé une caravane de marchands francs, Dagobert demanda satisfaction. Samon, dont l'autorité n'était pas assez grande pour contraindre les siens à restitution, tâcha d'amener Dagobert à contracter des liens d'amitié avec les Slaves. *Il est impossible*, lui répondit l'ambassadeur Sicarius, *que des chrétiens serviteurs de Dieu s'allient avec des chiens*. Samon répondit à cette insolence : *Si vous êtes les serviteurs de Dieu, nous sommes les chiens de Dieu, et puisque vous commettez tant de méfaits contre Dieu, nous avons de lui licence de vous mordre !*

La guerre commença, et les Longbards, alliés des Francs, y prirent part, ainsi que les Alemans, leurs tributaires. Mais bien

que défaits par ces derniers et par le duc de Frioul, réuni aux Neustriens, les Slaves ne pénétrèrent pas moins dans la Thuringe, qu'ils ravagèrent ; et, arrivés près de Wogastibourg, ils mirent en déroute les Austrasiens.

Peut-être ceux-ci s'étaient-ils laissé battre en haine de Dagobert et pour faire honte à ce prince, souillé de tous les vices et des plus mauvaises actions. Il avait trois femmes et des concubines sans nombre. En allant dans les diverses provinces pour rendre la justice, il faisait égorger tantôt un des grands du pays, tantôt un autre. Enfin les leudes de la Neustrie, fatigués et jaloux de la domination de Pepin, s'étaient emparés du roi et l'avaient forcé à transporter sa résidence à Paris. Là, bien qu'il conservât sa charge, Pepin se trouvait entravé par les barons neustriens, qui allèrent jusqu'à attenter à ses jours. Peut-être donc fut-ce par suite de leur mécontentement contre le roi et ses barons que les Austrasiens laissèrent la victoire aux Slaves. Les soupçons ajoutèrent encore à la cruauté de Dagobert. Il avait donné, peu de temps auparavant, asile en Bavière à une tribu de Bulgares qui s'était soustraite à la domination des Avars ; il craignit alors qu'elle ne s'unît aux Slaves, et la fit massacrer au nombre de neuf mille familles. Afin d'assurer la frontière de l'Austrasie, il chercha à se concilier les Saxons méridionaux, en leur faisant remise de l'ancien tribut de cinq cents génisses, et ramena à de meilleurs sentiments à son égard les Austrasiens, en leur donnant pour roi son troisième fils Sigebert II, qu'il confia à l'évêque Cunibert et au duc Adalgisèle, à l'exclusion de Pepin. Il réussit ainsi à opposer une bonne ligne de défense aux attaques des Slaves.

Bretons.  
636.

Les Bretons établis sur les côtes de l'Armorique avaient aussi levé la tête, et, à chaque changement de roi, ils se jetaient en pillards sur les rives de la Loire et de la Sarthe. Durant les dissensions civiles, au temps de Brunehaut et de Frédégonde, ils étaient demeurés comme indépendants ; et quand Dagobert arriva au trône, le duc Judicaël prit le titre de roi, et les laissa continuer leurs incursions sur les terres des Francs.

Dagobert, craignant de s'arracher à ses honteux loisirs, envoya saint Éloi pour traiter avec Judicaël, qui, à sa suggestion, vint trouver Dagobert dans son palais de Clichy. Il en fut accueilli splendidement, reçut de riches présents, et conclut alliance avec lui ; mais, loin de rien perdre de son indépendance, il put alors faire valoir son titre de roi, désormais légitimé, sur

la n  
sait  
Dag  
nier  
per  
diffé  
Ren  
sit a  
D  
bau  
des  
nota  
en d  
roux  
lui d  
près  
bien  
roya  
tatio  
aller  
d'or  
en p  
le r  
un a  
sur l  
bert  
vertu  
soin  
chan  
et le  
du m  
le g  
l'ère  
L'  
faste  
avec  
que  
tom  
Deni  
reco  
et so

la noblesse inquiète de son pays. Un second royaume paraissait ainsi s'affermir au milieu de la France, quand la mort de Dagobert et celle de Judicaël laissèrent Alan, le fils de ce dernier, exposé à des attaques dont son âge et sa faiblesse ne lui permettaient pas de triompher. Les seigneurs voisins occupèrent différentes parties du pays; les rois francs prirent Nantes, Rennes, Dol, Saint-Malo, et l'héritage des rois bretons se réduisit au pays de Cornouailles.

Dagobert, qui passait des voluptés à la dévotion, de la débauche à la pénitence, enrichissait, pour étouffer ses remords, des monastères et des églises; il fonda plusieurs abbayes, et notamment celle de Saint-Denis, qu'il dota magnifiquement, en dévalisant d'autres églises; peu soucieux de s'attirer le courroux des saints qu'il offensait, s'il obtenait la protection de celui dont il avait fait l'objet de sa prédilection. Il eut constamment près de lui deux hommes qui furent ensuite rangés parmi les bienheureux. Audoenus (Ouen), chargé de la garde du sceau royal, et ensuite évêque de Rouen, jouissait d'une telle réputation, que le duc des Bretons refusa l'invitation du roi pour aller dîner avec le pieux ministre. Éloi exerçait la profession d'orfèvre. Le roi, lui ayant commandé un trône tout en or et en pierreries, fut si content de son ouvrage, qu'il ordonna de le récompenser selon son mérite. Alors l'artiste lui en montra un autre entièrement pareil, fait avec l'or qu'il avait épargné sur le premier, et qu'il aurait pu retenir impunément. Dagobert admira une loyauté qui, bien que de devoir, paraissait vertu dans ces temps, où elle était si rare, et il lui confia le soin des monnaies. Éloi seconda la magnificence du roi, et les chants populaires exaltaient le faste de Dagobert, le siège d'or et le baudrier qu'Éloi avait faits pour lui. S'étant ensuite retiré du monde, il s'occupait à orner les châsses des saints, employant le gain qu'il en tirait à racheter des esclaves. Ses vertus lui méritèrent l'évêché de Noyon et ensuite d'être révérend sur les autels.

L'amitié de Dagobert pour ces deux fidèles serviteurs, son faste, la dévotion avec laquelle il chantait lui-même au chœur avec les religieux, purent lui faire pardonner par les chroniqueurs ses vices et sa faiblesse, dont le peuple gémissait. Étant tombé malade au palais d'Épinay, il se fit transporter à Saint-Denis, et il y mourut à l'âge de trente-huit ans, après avoir recommandé aux seigneurs, aux évêques, la reine Nanchilde et ses fils.

Saint Ouen.

Saint Éloi.



Maires du  
palais.

Après Dagobert, aucun roi ne gouverna plus par lui-même; l'administration tout entière fut laissée aux maires du palais, qui, durant la minorité d'une série de princes enfants, exercèrent la plénitude du pouvoir, tantôt en lutte, tantôt d'accord avec les tuteurs des princes ou avec les grands vassaux. Cinquante ans de guerres civiles furent la suite de cet état de choses.

L'Austrasie et la Neustrie étaient considérées comme deux nations distinctes : la première, plus teutonique par ses usages; l'autre, plus romaine. Comme la civilisation était plus avancée chez les Neustriens, et que les grands n'avaient pu y étouffer les ahrimans ou petits propriétaires, ni acquérir une position stable, les rois y avaient prévalu. Dans l'Austrasie, au contraire, la haute noblesse s'était affermie, et en était venue au point de balancer le pouvoir royal; elle détermina à cette époque une révolution qui donna la prépondérance aux pays du Rhin sur ceux qui avoisinent la Seine, et fit dominer de nouveau les idées aristocratiques de la Germanie.

Le royaume de Dagobert resta partagé entre Sigebert II, roi d'Austrasie, et Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne; ce dernier âgé de trois ans, l'autre à peine majeur. Pepin, qui, de retour en Austrasie, y recouvra la dignité de maire du palais (1), conclut un traité de paix avec Éga, maire du palais du roi neustrien, chargé de la tutelle avec la reine Nanchilde.

c.39.  
c.40.

Le malheur fut que Pepin et Éga moururent presque à la même époque, et que nul de leurs successeurs ne les égala en habileté et en désintéressement. Le poste de Pepin fut disputé entre Grimoald, son fils, et Othon, précepteur du roi; mais son compétiteur ayant été assassiné par Leutor, duc des Alemans, Grimoald s'empara du pouvoir suprême. Il l'employa à affermir l'autorité royale contre les grands, parmi lesquels

c.40.

## (1) Maires du palais :

Berloald, en Bourgogne.  
Protadius, ib.  
Warnaber, ib.  
Landric, en Neustrie.  
Éga, ib.  
Erkinould, ib.  
Ébroin, ib.  
Warlon, ib.  
Gistemar, ib.

Werlre, en Neustrie.  
Théodoald, ibidem.  
Ragheufred, ib.  
Arnulf, en Austrasie.  
Pepin de Landen, ib.  
Grimoald, ib.  
Wolfoald, ib.  
Pepin d'Héristall, ib.  
Charles Martel, ib.

Radulf avait même pris le titre de roi de Thuringe. Dans le cours de quatorze ans, Grimoald favorisa la justice, et marcha d'accord avec Sigebert; mais quand ce prince mourut, il renferma son fils Dagobert dans un couvent d'Irlande, et tenta de mettre sur le trône Childebert, son propre fils.

La jalousie des seigneurs austrasiens ne le lui permit pas; ils l'arrêtèrent avec son fils, et les livrèrent, en même temps que le royaume, à Clovis II, qui les fit mourir dans leur prison à Paris.

Erkinoald, maire du palais de ce prince, ne nourrissait pas des projets moins ambitieux. Aspirant à dominer sans contrôle, surtout depuis la réunion des trois royaumes et des trois charges de maire du palais, il rabaisait les grands dignitaires pour élever la classe moyenne des ahrimans, que la domination des leudes cherchait à étouffer. Cette manière d'agir déplut à la reine Nanchilde, qui, se voyant privée de toute autorité, se rendit en Bourgogne, et y fit élire par les grands, pour maire du palais, Flaochat, d'origine franque, à qui elle donna la main de sa nièce. Il n'en résulta pourtant pas de guerre entre les deux rivaux. Flaochat étant ensuite venu à mourir, Erkinoald se trouva de nouveau à la tête des trois royaumes, et les fit relleurir par son administration. Des plaques d'or et d'argent ornaient le tombeau de saint Denis; Clovis les fit enlever pour acheter du pain aux pauvres. Les moines dirent alors que, par un châtement du ciel, il avait perdu la raison; d'autres le louèrent d'en avoir agi ainsi, mais, en réalité, il n'était qu'un instrument dans les mains d'Erkinoald. Pour le dominer plus librement, il lui fit épouser une jeune fille d'une rare beauté, nommée Bathilde, enlevée par des corsaires sur les côtes de l'Angleterre, mais si vertueuse et qui sut tant se faire aimer, que, loin de lui reprocher son origine incertaine, les contemporains en prirent occasion de supposer qu'elle était de sang royal. A la mort de Clovis, Erkinoald maintint le royaume, indivis entre les fils de ce prince, Clotaire III, Childéric II et Thierry III, régnaient sous la tutelle de Bathilde, qui elle-même se laissa diriger docilement par le maire du palais, auteur de sa fortune. Lorsqu'il mourut, les divisions éclatèrent, et le royaume fut partagé. Les grands de la Neustrie et de la Bourgogne se rangèrent autour de Clotaire III, on lui donna pour maire du palais le comte Ébroïn, qui, né dans la plus basse condition, s'était élevé à ce haut rang à force d'habileté et d'ambition. De

658.

Bathilde.

659.

660.

leur côté, les Austrasiens mirent sur le trône Childéric III, âgé de trois ans, et nommèrent Wulfoald maire du palais.

Bathilde s'était montrée digne de sa haute fortune par son administration prudente et par des réformes bien entendues. Elle supprima la capitation, la plus injuste des taxes, parce qu'elle conduisait les Franes à renoncer au mariage ou à en vendre les fruits. Elle mit un frein au trafic effronté des choses sacrées, qui se faisait tant pour les évêchés que pour les plus humbles dignités; elle ouvrit des couvents, asile dans les tempêtes civiles et soulagement à la misère publique. Sa douceur, qui s'alliait à la fermeté, refrénait la tyrannie ambitieuse d'Ébroïn; mais celui-ci, pour qui toute retenue était une gêne, l'amena ou la contraignit à prendre le voile dans l'abbaye de Chelles. Alors le maire du palais, voulant faire revenir à la couronne les droits usurpés sur elle, ainsi que les biens cédés par faiblesse ou arrachés violemment, eut recours aux expédients les plus despotiques. Neuf évêques, un grand nombre  
 670. de prêtres, et les chefs des familles les plus puissantes, furent exterminés; puis, à la mort de Clotaire, il fit couronner Thierry III, son frère, sans avoir même consulté les grands.

Les Neustriens n'osèrent tenter une résistance périlleuse; mais les seigneurs de l'Austrasie et de la Bourgogne, craignant qu'il ne songeât à leur imposer la domination du roi de Neustrie, prirent les armes à l'instigation de saint Léger, évêque d'Autun, et du maire du palais Wulfoald. Ils envahirent la Neustrie, et  
 673. contraignirent Thierry à se renfermer dans le monastère de Saint-Denis, Ébroïn dans celui de Luxeuil; et toute la France reconnut pour roi Childéric III.

Saint Léger ne recueillit pas d'heureux fruits de la révolution qu'il avait fomentée. L'évêque de Clermont ayant déterminé une dame à laisser tous ses biens à l'Église en déshéritant sa fille, Hector, patrice de Marseille, amant de la jeune personne, s'opposa à cette spoliation, et cita l'évêque devant le roi, pour qu'il eût à restituer l'héritage. Léger embrassa avec chaleur le parti du plaignant, ce qui le fit prendre en haine par le roi et par les grands, comme s'il eût machiné avec Hector contre l'autorité du souverain. Le Marseillais fut tué, et lui renfermé à Luxeuil, où il trouva Ébroïn, son rival, qui abjura ou dissimula un courroux impuissant.

Childéric se fit beaucoup d'ennemis par une semblable rigueur et par ses violences brutales, en même temps qu'il se rendit

mépris  
 qu'il a  
 un es  
 femme  
 d'un j  
 de frèr

Wu  
 parti p  
 famille  
 réfugié  
 conseil  
 Neustr  
 mettre  
 du pal  
 Ébroïn  
 avec V  
 Clovis  
 tarda p  
 et se re  
 deux r  
 mais,  
 langue  
 que ju  
 la gloir  
 son viva  
 complie  
 répond  
 pouvait  
 accepté  
 sa tunic  
 décapit

Sacri  
 régner  
 donna a  
 des évê  
 et les m

Sur c  
 peu doe  
 et désh  
 et décr  
 Wilfrid

méprisable par ses vices. Enfin, un noble franc, nommé Bodilon, qu'il avait condamné pour une faute légère à être fouetté comme un esclave, l'assassina dans la forteresse de Chelles avec sa femme, alors enceinte, et toute sa famille, à l'exception, dit-on, d'un jeune enfant qui se retira dans un monastère sous le nom de frère Daniel.

675.

Wulfoald, qui s'était enfui en Austrasie, se mit à la tête du parti populaire. Le fils de Sigebert II, repoussé du trône par la famille de Pepin, qui avait l'espoir d'y monter elle-même, et réfugié près de Wilfrid, évêque d'York, fut rappelé par son conseil, et proclamé sous le nom de Dagobert II. Les leudes de Neustrie et de Bourgogne tirèrent aussi du couvent, pour le mettre sur le trône, Thierry III, à qui ils donnèrent pour maire du palais Leudèse, fils d'Erkinoald. Au milieu de ces agitations, Ébroïn sortit aussi de sa pieuse prison, et, s'étant concerté avec Wulfoald pour recouvrer l'autorité, il fit apparaître un Clovis III et un Clotaire IV, fils prétendus de Clotaire; puis il ne tarda pas à se délivrer, par ses perfidies, de Leudèse, son rival, et se réjouit des maux que saint Léger eut à souffrir. Livré par deux moines, ce prélat fut en butte à des tourments cruels; mais, dit la légende, tout couvert de blessures, les lèvres et la langue coupées, il se trouvait à l'instant guéri et parlait mieux que jamais. Ébroïn, irrité de voir que les tortures tournaient à la gloire de son ennemi, et qu'il était honoré comme martyr de son vivant, convoqua un concile pour le faire dégrader, comme complice de l'assassinat de Childéric. Mais l'évêque se borna à répondre, à l'interrogatoire qu'on lui fit subir, que Dieu seul pouvait lire dans le secret de son cœur. Les évêques voulurent accepter ces paroles comme un aveu. Ils lui déchirèrent donc sa tunique, le dégradèrent, et le livrèrent à Ébroïn, qui le fit décapiter.

676.

Sacrifiant les deux Mérovingiens supposés, Ébroïn laissa régner Thierry, à la condition d'être son maire du palais. Il donna alors un libre cours à ses vengeances, déposa et bannit des évêques, pilla églises et couvents, et troubla les religieuses et les moines dans leurs tranquilles retraites.

Sur ces entrefaites, les leudes austrasiens, qui, toujours peu dociles envers leurs rois, avaient livré Brunehaut au supplice et déshérité le fils de Sigebert II, se révoltèrent ouvertement, et décrétèrent la mort de Dagobert et de son fils Sigebert. Saint Wilfrid, ce prélat qui l'avait accueilli dans son infortune, tomba

dans les mains des Austrasiens, qui lui dirent : *Qui vous donne la hardiesse de paraitre sur le territoire des Francs, vous qui mériteriez la mort pour nous avoir ramené ici ce Dagobert, roi sans foi, chef sans courage, qui laissait tomber nos villes sans défense, notre gloire se couvrir d'ignominie; qui méprisait les conseils des leudes, et, comme Roboam, aggravait les impôts? Il en a été payé comme il méritait, et vous pouvez voir son cadavre gisant sans honneurs.*

Wilfrid leur répondit : *J'ai fait ce que je devais en secourant l'exilé et en protégeant l'infortuné; j'ai méprisé l'injustice des hommes, et obéi à la justice de Dieu.*

Les leudes confièrent alors le pouvoir suprême à deux ducs ou princes des Francs : à Martin, fils de Clodolf, et à Pepin d'Héristall, fils d'Ansgisèle, descendants tous deux du maire du palais Arnulf. Pepin ayant hérité par Begga, sa mère, fille de Pepin le Vieux, des immenses domaines de ce seigneur, était au premier rang de l'aristocratie du pays.

Ébroïn, voyant que cette révolution menaçait aussi la Neustrie et devait assurer le triomphe de l'aristocratie, prit les armes, et, vainqueur des Austrasiens à Leucofao, il contraignit Pepin à battre en retraite; puis Martin étant tombé prisonnier dans Laon, il le fit mettre à mort, quoiqu'il lui eût promis sûreté.

La monarchie mérovingienne parut alors sauvée, et la prépondérance de la France occidentale assurée. Ébroïn s'apprêtait à réunir les trois royaumes, quand il fut assassiné par Hermanfroi, officier du fisc, qu'il avait convaincu de prévarication et dépossédé de ses biens. Comme nous ne connaissons ses actes que sur la foi de ses ennemis, nous devons apporter quelque réserve à croire toutes les atrocités dont on le chargea, lorsque la cause dont il était le principal appui eut succombé avec lui. Il se montra, à coup sûr, pilote habile et vigoureux au milieu de la tempête, et, conformément à l'esprit des Neustriens qui l'avaient élu, il visa sans cesse à abaisser les ducs et à saper l'aristocratie, pour établir l'unité, aussi nécessaire qu'impossible alors. Les moyens auxquels il eut recours étaient les meilleurs. Le premier fut de choisir les ducs et les grands dans d'autres provinces que celle dans laquelle ils avaient des domaines, des clients et des esclaves; parce que, séparés de ces instruments de leur puissance, ils seraient devenus les premiers serviteurs du roi, sans pouvoir rendre leurs charges héréditaires. Il fit

aus  
libr  
Il p  
cou  
des

L  
suc  
nait  
Gisl  
Ber  
nait  
trie.  
pass  
tère

P  
gran  
de r  
mau  
fuge  
adre  
leur  
cher

elle  
entr  
la q  
entr  
vain  
pris

C'  
à tel  
germ  
niqu  
encl  
form  
forc  
de r  
taire

(1)  
per t  
suet  
num

aussi preuve d'adresse en se ménageant l'amitié des hommes libres de l'Austrasie, pour les opposer aux grands propriétaires. Il paraît, en outre, qu'il tenta de soumettre à des lois et à des coutumes uniformes les diverses nations composant le royaume des Francs : ce devait être l'ouvrage du temps (1).

Les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne lui donnèrent pour successeur Varaton, qui contraignit les Austrasiens à le reconnaître, mais qui bientôt fut dépouillé de sa dignité par son fils Gislemar. Celui-ci, étant mort, fut remplacé par son beau-frère Berthar, qui, chétif de sa personne et de peu de capacité, prenait des airs de hauteur avec les leudes de Bourgogne et de Neustrie. Il détermina ainsi Aldéramn, Reul et quelques autres, à passer du côté de Pepin; ils lui donnèrent des otages et l'exécutèrent contre Berthar.

Pepin avait reçu, après la mort de Martin, l'hommage d'un grand nombre de seigneurs austrasiens, et il exerçait les fonctions de maire du palais sans en avoir le titre. Il fit son profit de la mauvaise administration de la Neustrie, dont il reçut les transfuges à bras ouverts; et, déployant comme eux sa bannière, il adressa à Thierry III sommation de rétablir tous les grands dans leurs domaines et dans leurs dignités. *J'irai bientôt moi-même chercher ces serfs fugitifs!* telle fut la réponse de Berthar, et elle mit le feu à la mine. Pepin, à la tête d'une armée formidable, entre dans la Neustrie; et à Testry, dans le Vermandois, il résout la question entre la France romaine et la France teutonique, entre les grands et les petits propriétaires. Les Neustriens furent vaincus, Berthar tué dans sa fuite par les siens, et Thierry III, prisonnier, obligé d'accepter Pepin pour maire du palais.

C'est là une de ces batailles qui changent l'aspect des nations, à tel point que certains historiens y ont vu une nouvelle invasion germanique. Les Austrasiens, population aux habitudes teutoniques, l'emportèrent alors sur les Neustriens et les Aquitains, enclins à la civilisation romaine. De là une politique plus conforme au caractère des conquérants, auxquels elle rendit de la force. Les alhrimans, petits propriétaires de la Neustrie, privés de représentant et de défenseur, durent obéir au duc héréditaire de l'Austrasie, chef des grands leudes; le peuple fut

(1) *Interea Hilderico regi expetunt universi ut talia daret decreta per tria que obtinuerat regna, ut uniuscujusque patrie legem vel consuetudinem observaret, sicut antiqui iudices conservare. Scriptores rerum Gallie, et Francie., II, 613. Vie de SAINT LÉGER.*

683.

684.

Pepin d'Heristal.

687.  
Bataille de Testry.

déponillé de tout droit ; et l'aristocratie , affermissant sa prédominance , rétablit les assemblées nationales , en même temps qu'elle substitua la langue teutonique à l'idiome romain.

Pepin ne renversa pas les Mérovingiens , quoique rien ne l'en empêchât. Ils restèrent soixante ans encore sur le trône , qu'ils voulurent entourer trop tôt des formes et de la corruption romaines ; mais ce ne furent plus que des fantômes de rois. Un chroniqueur , qui racontait les choses comme il les voyait , sans y regarder de plus près , s'exprime ainsi : « C'était la coutume , chez les Francs , que les princes régnassent , sans faire ou « vouloir autre chose que manger et boire stupidement , rester « au logis , présider , au commencement de mai , l'assemblée « du peuple , saluer les gens et en être salués (1). » C'est qu'en effet être roi se réduisait à en avoir le titre , à se placer sur le siège d'or sans dossier ni bras , à porter la barbe et la chevelure longues , et à paraître commander. Le monarque donnait audience et répondait aux ambassadeurs ; mais sa réponse lui était dictée. Le maire du palais lui assignait un revenu déterminé , au delà duquel il ne possédait qu'une petite maison de campagne , quelques terres , et à peine assez d'esclaves pour le servir. C'était là qu'il vivait toute l'année , pour n'en être tiré qu'au mois de mai , comme une vieille relique que l'on respecte encore. Montant alors sur un char traîné par des bœufs , dont un esclave aiguillonnait le pas tardif , il comparaisait dans l'assemblée des grands avec le manteau bleu et blanc , en forme de dalmatique , raccourci des deux côtés , tombant jusqu'aux pieds par devant , et traînant par derrière ; ayant sur la tête un cercle d'or avec double rang de pierres précieuses ; et à la main une verge d'or qui était enrichie de pierreries à l'extrémité (2). Il recevait le don annuel , puis retournait à son manoir. Mais tout ce qui concernait l'État au dedans et au dehors , c'était l'affaire du maire du palais , qui commandait en son nom.

À la mort de Thierry , Pepin donna la couronne à Clovis III , puis à Childébert III , ses fils ; et ensuite à Dagobert III , fils du dernier. Il n'y eut point de roi d'Anstrasie. Le maire du pa-

691.  
698.  
711.

(1) *Genti Francorum olim erat moris gentes secundum genus privi pari , et nihil aliud agere vel disponere quam irrationabiliter edere et bibere , domique morari , et kal. maii præsidere coram tota gente , et salutare illas , et salutari ab illis.* Historia Miscell.

(2) C'est ainsi qu'il apparaît dans le cérémonial de l'assemblée convoquée à Valenciennes en 693.

lais  
neus  
de E  
vern  
il pl  
suite  
pen  
Ce  
prêt  
l'éle  
béis  
des  
duc  
clar  
de r  
vain  
d'ac  
Il  
trod  
par  
vol  
nom  
un n  
gogi  
ducl  
sade  
gouv  
sant  
Ol  
niqu  
pre  
pala  
père  
à Li  
sou  
Celle  
fem  
train  
bert  
chis  
exci

lais témoigna des égards et de la condescendance aux leudes neustriens , et fit épouser à son fils Grimoald Anstrude, veuve de Berthar. Ayant fait du duché d'Austrasie le centre du gouvernement, dont le siège fut Cologne ou Héristall, près de Liège, il plaça à Paris Norbert en qualité de maire du palais, et ensuite son fils Grimoald ; mais ce n'était qu'une ombre d'indépendance, rien ne s'y faisant que d'après ses ordres.

Cependant, plusieurs seigneurs et princes tributaires n'avaient prêté leur concours à Pepin que pour régner avec lui, non pour l'élever au-dessus d'eux. Ils refusèrent donc à ce parvenu l'obéissance qu'ils avaient promise aux Mérovingiens. Alan, duc des Bretons, Eudes, duc d'Aquitaine et de Gascogne, Radbod, duc des Frisons, Gothfred et Villicar, ducs des Alemans, se déclarèrent indépendants. Pepin dut donc, avant tout, s'occuper de rétablir la tranquillité à l'intérieur ; il les attaqua et les vainquit avant qu'ils eussent pu accroître leurs forces en agissant d'accord.

Il s'appliqua alors à remédier aux désordres qui s'étaient introduits dans l'administration. Déjà, lorsqu'il avait été reconnu par les leudes duc d'Austrasie, il y disposait des bénéfices à sa volonté, et recevait l'hommage des vassaux de la couronne, nommait les magistrats, les ducs, les comtes, les centeniers : en un mot, il était roi. Il étendit alors cette autorité sur la Bourgogne et la Neustrie, et se trouva ainsi l'arbitre de trois cents duchés ; il conféra ou confisqua les bénéfices, reçut les ambassadeurs, et fut tout-puissant durant les vingt-sept années qu'il gouverna ; grands et petits aimant mieux s'adresser au puissant maire du palais qu'aux descendants dégénérés de Clovis.

Observant moins les lois de l'Église que les usages germaniques, il épousa deux femmes, Flectrude et Alpaïde. Il eut de la première Drogon, duc de Champagne, et Grimoald, maire du palais de Neustrie. Ce dernier était désigné pour succéder à son père ; mais ayant été assassiné dans l'église de Saint-Lambert, à Liège, Pepin demanda que son autorité passât à Théodoald, son fils naturel, âgé de six ans, sous la direction de Plectrude. Celle-ci courut donc dans la Neustrie, aussitôt que Pepin eut fermé les yeux, pour se concilier les leudes, ou pour les contraindre à accepter cet enfant qui devait être tuteur de Dagobert, enfant lui-même. Mais ceux-ci, joyeux de se voir affranchis de l'administration vigoureuse de Pepin, lèvent la tête, et, excitant quelque sentiment de pudeur chez Dagobert, ils le dé-



cident à prendre les armes. Attaquant alors les Austrasiens dans la forêt de Compiègne, ils leur font éprouver une telle déroute, qu'on eut la plus grande peine à mettre en sûreté Théodoald, en gagnant Cologne. Dagobert retombe tout à coup dans sa nonchalance, et les seigneurs neustriens abolissent tout ce qui avait été fait par Pepin. Raghénfred est élu par eux maire du palais; puis, le roi étant mort, ils mettent sur le trône ce frère Daniel, dont nous avons fait mention, fils supposé de Chilpéric, et lui donnent le nom de Chilpéric II.

Raghénfred se proposait de changer entièrement l'état des choses, et d'assujettir les Francs orientaux à ceux de l'Occident. Il se constitua, en conséquence, maire du palais des provinces placées sur la rive gauche de la Moselle, et s'allia avec Rathod, duc des Frisons. Les Austrasiens avaient autant d'éloignement pour les Neustriens que pour le gouvernement d'un enfant et d'une femme; mais, désunis et sans guide, ils ne pouvaient s'arrêter à aucun parti.

## CHAPITRE XI.

CHARLES MARTEL ET SES FILS. — MISSIONNAIRES.

Pepin d'Héristall avait eu d'Alpaïde un fils nommé Charles (Karl), qu'il avait déshérité, comme complice de l'assassinat de Grimoald. Plectrude, craignant que, vaillant et résolu comme il l'était, il ne déjouât ses projets, l'avait fait enfermer à Cologne; mais dès qu'il fut informé des dispositions hostiles des Austrasiens, il s'enfuit, et fut bientôt proclamé prince des Francs orientaux par les vassaux de son père et par les principaux seigneurs.

Charles, dont la main robuste savait faire usage de la fran-  
cisque, ayant assailli les Frisons, qui s'avançaient sur Cologne, à l'instigation de Raghénfred, les mit en déroute; et bien qu'il ne pût, étant inférieur en nombre, les empêcher de se joindre aux Neustriens, qui assiégeaient cette ville, il les harcela tellement, qu'il les obligea à se retirer. Ayant ensuite passé les Ardennes avec des forces plus considérables, il vainquit les Neustriens près de Vincy, et soumit tout le pays jusqu'à la Seine.

Une invasion des Saxons interrompit le cours de ses succès;

716.

717.

mais  
Plec  
sors  
nou  
cont

La  
des  
fens  
fame  
puis  
leux  
le si  
voqu

Et  
s'éta  
d'étr  
il liv

à An  
nom  
un a  
Thie

Ch  
nom

ensu  
les  
lui  
dout  
rois  
dues  
vra  
sain  
et le

M  
ridic  
et é  
de c  
dépr  
la p  
été

(1)  
FA

mais à peine les a-t-il repoussés jusqu'au Weser, qu'il revient; Plectrude lui ouvre les portes de Cologne, et lui livre les trésors dont la mort de Théodoald le laissait héritier. Il défait de nouveau, à Soissons, Raghenfred, prend Paris, et soumet la contrée jusqu'au nord de la Loire.

710.

Les Aquitains, qui toujours regardèrent les Francs comme des étrangers, avaient combattu avec Raghenfred pour la défense des Mérovingiens. Hubert, un de leurs comtes, chasseur fameux, alla d'abord s'établir dans la Neustrie avec Ébroin, puis dans l'Austrasie avec Pepin. Mais un jour un cerf miraculeux lui étant apparu dans la forêt des Ardennes, il abandonna le siècle pour servir Dieu, fonda l'évêché de Liège, et fut invoqué comme patron des chasseurs.

Saint Hubert.

Eudes, comte d'Aquitaine, de Gascogne et de Provence, qui s'était rendu indépendant après la bataille de Testry et venait d'être défait à Soissons, en vint à un traité avec Charles, à qui il livre Raghenfred et le roi Chilpéric. Le premier est relégué à Angers; l'autre est reconnu roi, et Charles gouverne sous son nom. Lorsqu'il a cessé de vivre, il tire de l'abbaye de Chelles un autre moine qu'il dit fils de Dagobert III, et qu'il intitule Thierry IV. Celui-ci étant mort aussi, il n'élut point d'autre roi.

Charles, à qui ses premières victoires avaient mérité le surnom de Martel ou Marteau, le justifia par celles qu'il remporta ensuite; car presque toute sa vie se passa en combats contre les ennemis du royaume, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il lui fallut marcher cinq fois contre les indomptables Saxons, dont il finit par forcer une partie à lui payer tribut. Les Bava-rois et les Alemans durent se courber sous le joug, et leurs ducs redevinrent vassaux des Francs, dont le royaume recouvra ainsi vers l'Orient ses anciennes frontières. Durant ce temps, saint Wilibrod, convertissant les Frisons, les civilisait peu à peu, et les amenait à respecter les chrétiens, leurs voisins.

720.  
714.

724.

Mais de nouveaux ennemis s'avançaient sur les contrées méridionales. Les Arabes, qui venaient de soumettre l'Espagne et étaient arrivés aux Pyrénées, jetaient d'avidés regards au delà de ces montagnes, sur de riches pays exempts encore de leurs déprédations. Ils revendiquèrent donc la Septimanie, la partie la plus méridionale de la Gaule, se fondant sur ce qu'elle avait été durant un temps une province des rois goths (1). Des pré-

(1) REINAUD, *Invasion des Sarrasins en France*; Paris, 1836.FAUVEL, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. III, pag. 22-93.

719. textes plus frivoles ont fait éclater la guerre entre des nations qui se vantaient d'être plus cultivées et plus amies de la justice que les Arabes. Il n'en fallut pas davantage pour que El-Horr, qui avait succédé à Abou-el-Aziz, fils de Mousa, songeât à soumettre ce pays; mais il fut repoussé par les montagnards des Pyrénées. Le kalife, mécontent, le remplaça par El-Samah, qui, poursuivant l'idée de son prédécesseur, réunit une armée et franchit les monts. L'occasion était favorable; car si le pays au delà de la Loire obéissait à Charles Martel, Eudes, violant le traité de paix récemment conclu, enlevait à son autorité l'Aquitaine et la Provence, et les grands de la Bourgogne lui refusaient toute obéissance.

725. Les Arabes, ne rencontrant plus d'obstacles, établirent une colonie dans la ville de Narbonne, et s'avancèrent jusqu'à Toulouse. Ils étaient près de s'en emparer, quand ils virent paraître Eudes, à la tête de ses vassaux d'Aquitaine. Le vaillant duc, à qui le pape avait envoyé trois éponges servant à nettoyer la table de l'eucharistie, encouragé par ce don précieux, tailla en pièces les Sarrasins, et tua El-Samah lui-même. Ambésa, nouveau gouverneur de l'Espagne, à qui pesait la honte de cet échec, envoya différents corps ravager la Gaule. Y étant venu ensuite lui-même, il saccagea Carcassonne, se rendit maître de Nîmes par capitulation, dévasta toute la Provence, et, remontant le Rhône, poussa jusqu'à Autun en Bourgogne. Ce torrent fut arrêté à Sens par l'évêque Ebbon, qui donna à Eudes le temps d'arriver et de mettre en déroute les Arabes, dont le général périt dans le combat.

730. Les dissensions intérieures auxquelles l'Espagne fut alors en proie l'empêchèrent, durant quelque temps, de songer à attaquer la Gaule. Mais enfin Abd el-Rhaman (Abdérème), qui avait sauvé les débris de l'armée d'El-Samah, fut appelé à la gouverner. Ce choix déplut à Othman ben-Abou Néza (Munuza), qui commandait les troupes cantonnées entre l'Èbre et la Garonne, et qui, durant plusieurs mois, avait exercé le pouvoir dans la Péninsule. Berber d'origine, il voyait déjà avec déplaisir les violences auxquelles ses compatriotes étaient en butte en Afrique de la part des Arabes; la nomination d'Abd el-Rhaman le décida, et, désirant se rendre indépendant, il demanda au comte Eudes son amitié. Il ne pouvait rien arriver à celui-ci de plus inattendu, ni de plus désirable; car un traité avec Othman le mettait à l'abri des incursions des Arabes, et lui donnait un

appui  
liance

Peu  
pour  
et po  
Rham  
religi  
ennen  
qu'en  
pour  
et le

Alo  
fitant  
il fran  
des fe  
d'une  
phète  
d'où l  
qu'ils  
tjou  
cogne  
quitain  
envah  
qui av  
s'étant  
la bat  
taillés

Les  
vance  
choses  
Poitie  
accun

L'ép  
dévast  
civilis  
menac  
ciel p  
Austr  
Loire  
se ren  
duran

appui contre le maire du palais des Francs. Il scella donc l'alliance, en lui donnant en mariage sa fille Lampagie.

Peu de temps après il eut à s'en repentir; car Charles Martel, pour le punir d'avoir violé la convention de Soissons, l'attaqua et porta le ravage dans l'Aquitaine; d'un autre côté, Abd el-Rhman s'avança pour châtier le Berber, qui avait outragé la religion et la politique, en épousant une chrétienne, fille d'un ennemi; et Othman, bloqué dans Puycerda, ne lui échappa qu'en se donnant la mort: sa femme fut envoyée au kalife, pour accroître le nombre des beautés fournies par la Circassie et le Khorassan.

Alors, pour réparer l'honneur des armes musulmanes, profitant de l'inimitié qui mettait en lutte Eudes et Charles Martel, il franchit les Pyrénées avec une grosse armée, que suivaient des femmes et des enfants. Car il ne s'agissait plus seulement d'une excursion; il se proposait de planter l'étendard du prophète dans ce nouveau royaume, d'en faire un centre d'action d'où les Arabes pussent envahir l'Europe à l'occident, tandis qu'ils s'ouvriraient le passage à l'orient par Constantinople, ville toujours menacée par leurs armes. Entrant donc dans la Gascogne par la vallée de la Bidassoa, il commença à ravager l'Aquitaine, dont le duc fut accusé d'être de connivence avec les envahisseurs. Il se dirigea ensuite sur Bordeaux. Les Aquitains, qui avaient en vain défendu leur patrie de position en position, s'étant réunis sous les bannières du comte Eudes, présentèrent la bataille à Abd el-Rhman, sur la Garonne; mais ils furent taillés en pièces, et le duc se réfugia près de Charles.

Les musulmans, que rien n'arrêtait plus, continuèrent à s'avancer, dévastant, tuant tout sur leur passage, et insultant aux choses saintes. Après avoir pillé l'église de Saint-Hilaire, à Poitiers, ils se dirigèrent sur Tours, pour y enlever les trésors accumulés par la dévotion sur le tombeau de saint Martin.

L'épouvante répandue par les rapides triomphes de ces bandes dévastatrices, vomies par l'Asie et l'Afrique pour anéantir la civilisation et la foi, rendait encore plus pressant le péril qui menaçait non-seulement la France, mais l'Europe entière. Le ciel permit que Charles animât de son courage ses vaillants Austrasiens réunis sous sa bannière, et les conduisit sur la Loire pour sauver le sanctuaire de la France. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines entre Poitiers et Tours, et, durant sept jours, il y eut entre elles plusieurs engagements

partiels; enfin Abd el-Rhman ordonna la bataille générale. Elle commença avec l'aube. « Les Francs, dit Isidore de Béja, « étaient rangés comme des murs solides, comme un rempart « de glace, contre lequel les Arabes, armés à la légère, se bri- « saient sans l'ébranler. Ils s'avançaient et se retiraient rapi- « dement; cependant ils étaient moissonnés par l'épée des « Germains, sous les coups de laquelle tomba Abd el-Rhman « lui-même. La nuit survint, et les Francs élevèrent leurs « armes, comme pour demander du repos à leurs chefs, vou- « lant se réserver pour le combat du lendemain, car ils voyaient « la campagne couverte au loin des tentes des Sarrasins. Mais « quand, l'aube venue, ils se rangèrent en bataille, ils s'aper- « curent que les tentes étaient vides, et que les Sarrasins, ef- « frayés de la grande perte qu'ils avaient éprouvée, s'étaient « retirés pendant la nuit et se trouvaient déjà loin. »

L'imagination exagéra les résultats sanglants d'une journée qui sauvait l'Europe. Le nombre des Arabes tombés sur le champ de bataille fut évalué à trois cent soixante-quinze mille; les exploits de Charles Martel et de ses guerriers devinrent des miracles, que la tradition mit ensuite sur le compte de Charlemagne et de ses paladins. La vérité est que les chrétiens ne se crurent pas en état d'inquiéter la retraite des Arabes, et que ceux-ci renoncèrent à la pensée de subjuguier la Gaule, mais non pas à venir de temps à autre y faire des incursions pour la piller (1).

La victoire de Charles Martel lui assura la possession de la Gaule méridionale; car bientôt Eudes lui rendit hommage pour l'Aquitaine et la Gascogne. La première s'étant révoltée après la mort de ce duc, Charles lui ravit son indépendance. Atton, l'un des deux fils de Eudes, demeura prisonnier; Hunold reçut ce duché du maire du palais, en lui jurant fidélité.

Charles dirigea ses armes contre les Frisons, dont le duc Pop-

(1) Vingt-deux ans après, Isidore de Béja chanta la victoire de Poitiers, et l'on trouve déjà dans ses vers les rimes ou plutôt les assonances qui étaient communes dans la poésie du moyen âge, et qui sont restées dans la versification espagnole :

*Abdirraman multitudine repletam  
Sui exercitus prospiciens terram,  
Montana Vaccorum dissecans,  
Et fretosa et plana percalcans,  
Trans Francorum intus expeditax, etc.*

pon a  
quit e  
terrib

La  
établi  
les se  
révolt  
fouss  
impor  
Franc  
osèrer  
la gue  
Child  
bonne  
qui en  
et Ock  
rable  
côte ;  
les Ar

San  
lèrent  
encore  
bords  
avec l  
sur le  
amena  
les res  
plus s'  
deman  
dévast  
pour t  
des B  
les dis  
delà d

Apr  
comme  
conclu  
envoy  
Mais p  
récomp  
des ex

pon avait renoncé au christianisme et à l'obéissance. Il le vainquit et le tua dans une bataille sanglante, puis fit une justice terrible des temples et des idoles relevés.

La Bourgogne fut aussi soumise, et des comtes franes furent établis à Lyon et dans le reste du pays pour le gouverner. Mais les seigneurs bourguignons, ne pouvant se résigner au joug, se révoltèrent sous la conduite de Mauronte, qui, s'entendant avec Ioussouf, gouverneur arabe de Narbonne, lui livra les places importantes d'Arles et d'Avignon. Ainsi, par la trahison des Franes, les Arabes redevinrent menaçants pour les Gaules et osèrent même assiéger Lyon. Charles, qui faisait en ce moment la guerre aux Saxons, vola à la défense du pays avec son frère Childebrand, et, après avoir repris Avignon, s'avança sur Narbonne, siège de la domination arabe dans la Septimanie. Attima, qui en était le gouverneur, lui opposa une résistance courageuse, et Oeba, émir d'Espagne, envoya aux siens un renfort considérable sous les ordres d'Omar ebn-Kaled, qui débarqua sur la côte ; mais Charles l'attaqua dans la vallée de Corbière, tailla les Arabes en pièces, et tua Omar lui-même.

Sans être découragés par ce revers, les Sarrasins renouvelèrent peu après leurs attaques contre la Provence, favorisés encore par Mauronte, qui leur livra Marseille et des villes des bords du Rhône. Charles revint donc à la charge, de concert avec Luitprand, roi des Longbards, qui se voyait aussi menacé sur les côtes de la Ligurie. L'effort réuni des deux nations amena l'expulsion des mahométans de Marseille et d'Arles, et les resserra dans la Septimanie ; de plus, afin qu'ils ne pussent plus s'établir au delà de l'Aude, Agde, Béziers et Nîmes furent démantelées, et le pays dont ils demeuraient possesseurs, fut dévasté. Quelques années après, Oeba fit de nouveaux apprêts pour une expédition contre les Gaules ; mais un soulèvement des Berbers le contraignit de se diriger d'un autre côté ; puis les discordes des musulmans suspendirent les incursions au delà de leurs frontières du nord.

Après des exploits aussi éclatants, Charles Martel fut salué comme le sauveur de l'Europe et du christianisme. Luitprand conclut un traité d'alliance avec lui ; le pape Grégoire III lui envoya des présents, et lui décerna le titre de patrice romain. Mais pour subvenir aux dépenses de tant de guerres, et pour récompenser les compagnons de ses victoires, il eut recours à des expropriations ; il dépouilla notamment de leurs biens les

733.

737.

739.

741.

églises et les monastères, pour gratifier ses officiers. La chronique d'Auxerre raconte qu'il ne laissa à l'évêque de cette ville que cent manses ( douze cents arpents ), et donna en fief le reste à six vaillants capitaines bavarois : ce qui prouve combien les églises étaient richement dotées. Déjà Ébroïn n'avait pas craint de donner à bail emphytéotique à des séculiers des propriétés ecclésiastiques ; et souvent les conciles élevèrent des plaintes contre des usurpations du même genre, que se permettaient les Mérovingiens. Ces domaines, étant accordés à la prière de quelques particuliers, reçurent le nom de *précères* ; et ceux qui en étaient investis se considéraient comme les avocats ou les défenseurs temporels des monastères ou églises déposés. Charles Martel fit prêter serment en son propre nom, sans se soucier du roi, par ceux à qui il accorda des bénéfices de cette nature. Il introduisit même alors la cérémonie de l'hommage féodal : tant il se regardait comme le véritable maître des Francs, bien qu'il ne prit jamais ni le titre ni les insignes de roi.

Accoutumé à l'autorité absolue des camps, il l'exerçait aussi en temps de paix, donnant et ôtant à son gré les évêchés ou abbayes. Il enleva au siège de Reims Rigobert, qui l'avait tenu comme parrain sur les fonts sacrés, pour mettre à sa place Milon, simple clerc tonsuré, qui l'avait suivi à la guerre. Il modifia ainsi tout à fait la discipline ecclésiastique, et contribua beaucoup au changement des mœurs : aussi les écrivains ecclésiastiques le désignent comme un tyran ; ils racontent même qu'Euher, évêque d'Orléans, ayant été ravi en extase, vit Charles au plus profond de l'enfer, et entendit un ange qui disait que les saints qui tiendront la balance lors du jugement dernier l'avaient condamné à des peines éternelles pour avoir envahi leurs biens. Euher ajoutait, pour appuyer son récit, qu'on ne trouverait plus les cendres de Charles ; et, en effet, lorsqu'on ouvrit son tombeau, il était vide et portait des traces de feu ; de plus, un serpent venait de s'en échapper.

Le besoin où il était d'entretenir de grosses armées (et il est étonnant qu'il ait pu le faire sans les lever parmi les Germains), son éducation toute guerrière, l'ambition qui le poussait à s'élever pour abaisser les ducs, et la nécessité de repousser les étrangers, peuvent rendre l'histoire plus indulgente à son égard que les chroniques. D'ailleurs, le zèle qu'il apporta à soutenir saint Wilibrod et saint Boniface dans leurs efforts pour

la conversion des Frisons, des Thuringiens et des Saxons, le courage qui lui fit convertir avec l'épée, comme le disait le pape Grégoire, plus de cent mille infidèles, doivent être acceptés par elle à titre de compensation.

Charles survécut deux ans seulement à ses triomphes, après avoir déjoué une conspiration ourdie par Sonnéchilde, sa femme, qui voulait rétablir l'autorité des Mérovingiens, tentative qui fut la dernière. Il partagea, d'accord avec les grands du royaume, le territoire franc entre ses deux fils Carloman et Pepin; il excepta quelques domaines donnés par lui au plus jeune de ses enfants, nommé Grippon; et il mourut à Kiersy sur l'Oise (1).

Les Mérovingiens étaient tellement oubliés qu'il ne fut pas fait mention d'eux; mais des divisions s'étant élevées entre les deux fils de Charles, ils s'entendirent pour déferer, de leur chef, et sans avoir consulté ni les évêques ni les grands, le titre de roi à un enfant imbécile, rejeton prétendu de Chilpéric II, et qu'ils intitulèrent Childéric III. Pepin et Carloman gouvernèrent sous son nom, comme *préfets par la grâce de Dieu*, ou plutôt ils régnèrent, comme ils le disaient eux-mêmes. Dans le partage du territoire, le premier eut la Neustrie, la Provence et la Bourgogne; l'autre, l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe. Mais Grippon, mécontent de se voir exclu, fomenta les dispositions hostiles des leudes et du clergé, désireux d'échapper à l'oppression dans laquelle les avait tenus le bras puissant de Charles. Il souleva aussi en sa faveur les Saxons, les Bavarois et les Alemans; mais ses frères s'emparèrent de lui dans la ville de Laon, et le jetèrent au fond d'une prison; ils enfermèrent sa mère dans l'abbaye de Chelles, et soulevèrent les révoltés. Odilon, duc de Bavière, beau-frère des deux maires du palais, fut vaincu et repoussé au delà de l'Inn; il n'obtint la paix qu'en promettant obéissance. Hunold, duc d'Aquitaine, qui, pénétrant dans la Neustrie, s'était avancé jusqu'à Chartres, reconnut l'impossibilité de relever une dynastie dont il avait été jusque-là le soutien, et se fit moine dans l'île de Ré. Son fils Waïffre fut réduit à rendre hommage pour son duché.

(1) Il laissa en outre trois fils naturels : Remi, qui fut par la suite évêque de Rouen; Jérôme, père de Fuldrade, fondatrice de l'abbaye de Saint-Quentin; Bernard, qui, devenu veuf, prit l'habit monastique à Corbie. Hildebrade, sa fille légitime, épousa le duc de Bavière; ses deux filles naturelles, Gontrude et Théodrada, prirent le voile.



745. Les Bourguignons furent privés de leurs patrices, et tenus de se soumettre aux comtes ordinaires.

747. Après avoir aidé son frère à pacifier le royaume, Carloman, se sentant fatigué de la vie tumultueuse des camps, résolut d'embrasser la vie religieuse. Ayant donc renoncé à sa dignité en faveur de Pepin, il se rendit à Rome avec une suite magnifique, offrit des présents splendides au pape, tant en son nom qu'en celui de son frère, se fit couper les cheveux, et se renferma dans un couvent qu'il fonda sur le mont Soracte. Ennuyé ensuite des visites d'une foule de Francs, qui venaient chaque année en pèlerinage à Rome, il se retira dans le monastère du mont Cassin. Il avait laissé dans le monde deux fils, Drogon et Pepin, en les recommandant à leur oncle ; mais celui-ci, afin de rester maître absolu de la Neustrie et de l'Austrasie, leur fit revêtir l'habit monastique.

Les monastères étaient ainsi le refuge des grands déçus ou des cœurs affligés, et en même temps l'asile du peu de savoir qui avait survécu à tant de bouleversements, le centre de l'activité intellectuelle et le foyer d'où la civilisation se répandait sur l'Europe. Les esprits se fortifiaient en effet dans cette pieuse solitude, et l'on s'y habitua à l'abnégation de sa propre volonté, à l'obéissance absolue, au sacrifice de soi-même. Au moindre signe du pontife ou de leur abbé, des hommes pleins de foi prenaient le bâton de voyageur, et s'en allaient à travers monts et mers, chez des nations barbares et ennemies, recruter de nouveaux serviteurs au Christ, de nouveaux prosélytes à la vérité, se trouvant bien récompensés s'ils avaient obtenu le salut d'une seule âme au prix de leur propre vie.

Les monastères fondés en Angleterre se proposèrent surtout pour tâche la conversion des Germains ; et l'Anglo-Saxon Wilfrid, connu sous le nom de saint Boniface, apôtre de la Germanie, mérite plus qu'un conquérant l'attention de l'histoire.

Saint Boniface.  
190

Il appela au christianisme, en treize ans de fatigues sans relâche, les peuples de la Hesse et de la Thuringe. On voyait ainsi ces Saxons insulaires répandre avec effort, parmi leurs compatriotes du continent, le christianisme catholique romain, qui, plus tard, devait recevoir d'eux-mêmes le coup le plus rude dont il ait été atteint.

Les conversions tournaient au grand profit de la civilisation, car ces indomptables tribus germaniques, se prenant de sympathie pour les Francs, se mettaient en rapport avec eux et avec

Rome, dont ils vénéraient le nom ; des hordes errantes s'établissaient à demeure autour de l'église et du cimetière ; les villes de Mayence et de Cologne acquéraient de la vie, et la propageaient alentour. L'école de Fulde, que saint Boniface fonda avec le Bavaois Sturm, dans la partie la plus solitaire de la vallée de Faggis, entre la Hesse et la Thuringe, instruisait la jeunesse, qui, de retour dans son pays après avoir revêtu le ministère de la parole, répandait au loin les idées de morale et les institutions civiles.

Charles Martel seconda l'œuvre de Boniface ; la politique des rois francs était favorable aux missionnaires qui adouçissaient la férocité de leurs voisins les Germains. De cette association de l'Église avec la préfecture des Gaules, née de l'accord qui a caractérisé les premiers commencements de la monarchie en France, devait sortir le renouvellement de l'empire.

## CHAPITRE XII.

### ITALIE.

#### PAPES. — LONGBARDS.

L'Italie ne présentait pas plus que la France de stabilité dans ses institutions civiles. Les Longbards en avaient occupé une grande partie dans le premier élan de l'invasion ; mais si le partage qu'ils en firent entre plusieurs ducs les aida à s'y établir, il les empêcha d'en achever la conquête. Le roi étant choisi parmi ces différents seigneurs, sans droit héréditaire, il en résultait une révolution à chaque vacance, et les ducs, en favorisant l'un ou l'autre des compétiteurs, ne cessaient d'attirer à eux des privilèges toujours plus considérables ; si bien que ceux de Bénévent et de Spolète en étaient venus à se rendre tout à fait indépendants. Tous ne désiraient qu'une seule chose, se tenir tranquilles et maîtres absolus dans leurs domaines, libres de faire la guerre, non par l'ordre du roi, mais pour augmenter leurs franchises ou leurs richesses ; aussi était-ce à grand-peine que les rois pouvaient les entraîner contre les Grecs pour les expulser de l'Italie, ou contre les Francs, qui l'inquiétaient sans relâche, soit par instinct naturel de pillage, soit à l'instigation

des empereurs d'Orient. Dépourvus de marine, les Longbards ne pouvaient empêcher ces monarques d'envoyer des secours à leurs garnisons, secours faibles, si l'on veut, mais transportés facilement où le besoin s'en faisait sentir. Jamais les Longbards ne cessèrent, même après qu'ils eurent embrassé la religion catholique, d'être considérés comme des étrangers, ne se mêlant point avec les Romains, et ignorant combien il était important pour eux de se concilier le clergé. Il n'y avait donc pas à espérer qu'ils réunissent l'Italie entière sous une domination assez forte pour se faire craindre, ou assez bien organisée pour se faire aimer.

Les traditions de l'ancien empire se conservaient dans la partie soumise aux Grecs. L'exarque étendait son administration sur la Romagne, sur les vallées marécageuses de Ferrare et de Commacchio, sur cinq villes maritimes, depuis Rimini jusqu'à Ancône; sur une autre pentapole, entre la rive de l'Adriatique et le versant des Apennins; sur Rome, Venise et presque toutes les places maritimes (1). Quelques villes, comme Venise, s'étaient affranchies de toute dépendance; d'autres, continuellement menacées, étaient de temps à autre envahies par les Longbards. Les exarques profitaient, pour s'en ressaisir, du moment où ceux-ci se trouvaient engagés dans des guerres étrangères ou civiles; mais bientôt ils étaient resserrés dans leurs étroites limites, sans jouir jamais de la paix, réduits à renouveler chaque année des trêves, à les acheter parfois au prix d'un tribut de trois cents livres d'or. Manquaient-ils d'argent pour les payer ou pour entretenir leur armée, ils couraient sur Rome pour y piller le trésor de l'Église, ou s'en allaient saccager le sanctuaire de Saint-Michel, sur le mont Gargan, très-révéré des Longbards, et ne mettaient aucune différence entre amis et ennemis.

Ravenne, résidence des exarques, assise au milieu des marécages et facilement secourue par les flottes grecques, se soutint

(1) Durant la domination longbarde, le nom d'exarchat a une double signification; dans le sens le plus étendu, il indique toutes les provinces d'Italie soumises à l'empire, et notamment la Vénétie, partie des côtes liguriennes, l'Émilie orientale, la Flaminie, le Picentin occidental et le duché de Rome; dans le sens restreint, il désigne la partie orientale de l'Émilie et la Flaminie, c'est-à-dire la Romagne actuelle; il est distinct de la Pentapole qui correspondrait aujourd'hui au duché d'Urbino avec une partie de la marche d'Ancône, ainsi que du duché de Rome, qui comprenait une partie de l'Étrurie, avec la Sabine, la Campanie et une partie de l'Ombrie.

toujours contre les barbares. Elle était régie à l'intérieur par les institutions municipales du Bas-Empire, et distribuée en écoles pour les milices urbaines. Un usage insensé s'y conserva durant plusieurs siècles, et finit par avoir des résultats déplorables. Le dimanche, vers la fin du jour, jeunes et vieux, même les enfants et les femmes, de toute condition, sortaient de la ville, et là, partagés en écoles selon les quartiers, ils se mettaient à se lancer des pierres jusqu'à se blesser et à se tuer. En l'année 696, l'école de la porte Tigurienne défia celle de la poterne de Sommovico : les premiers, ayant eu le dessus, poursuivirent les autres à coups de pierres avec tant de fureur que plusieurs perdirent la vie. Ils barricadèrent ensuite la porte, qu'ils fermèrent sur eux, et traversèrent en triomphe le quartier des vaincus. Les deux partis sortirent de nouveau le dimanche suivant, et bientôt le jeu se changea en une mêlée terrible, dans laquelle beaucoup des combattants de la poterne tombèrent frappés mortellement, bien que la loi fût d'accorder quartier à quiconque demanderait merci. Ceux de la poterne conçurent alors un projet de vengeance atroce : ils feignent une réconciliation, et invitent à dîner les Tiguriens ; ils les égorgent à table, puis ils jettent dans les cloaques ou les cachent ailleurs. Cet horrible méfait ayant bientôt été découvert, ce ne fut que gémissements dans la ville épouvantée. L'archevêque Damien ordonna un jeûne de trois jours et une procession, où il se rendit lui-même avec son clergé et les moines, tous pieds nus, revêtus d'un sac et couverts de cendres ; les laïques suivaient, puis les femmes, sans ornements ; en dernier venaient les pauvres, tous implorant à grands cris miséricorde. Après ces trois jours, on rechercha les cadavres, que l'on ensevelit ; les meurtriers furent punis, leur mobilier brûlé, personne ne voulut se l'approprier, et le quartier fut détruit. On le désigna depuis sous le nom de quartier des Assassins (1).

Un pouvoir nouveau s'était élevé peu à peu en Italie, qui devait se développer dans le cours de ce siècle, et jeter des racines durables au milieu des ruines des autres. Les papes s'étaient toujours montrés opposés à la domination longbarde et désireux de conserver à l'empire les provinces envahies. Grégoire le Grand avait employé à cet effet autorité, éloquence, argent, intrigues ; ses successeurs suivirent son exemple, et chaque

(1) AGNELLI, *Vita episc. Ravenn.*, R. I. SCR., t. II.

fois qu'ils furent menacés par les Longbards ils réclamèrent aussitôt les secours de Constantinople (1). Conservant envers l'empereur la soumission contractée lorsque Rome était la capitale du monde, ils s'adressaient à lui pour qu'il confirmât leur élection. Ils lui payaient certaines rétributions, et avaient à sa cour un apocrisiaire pour y traiter de leurs affaires. Mais leur dépendance allait toujours diminuant à l'égard de souverains éloignés et d'exarques faibles, que le peuple voyait de mauvais œil. Ainsi l'autorité des papes, qui se trouvaient à la tête des institutions municipales conservées dans la ville, rendait presque nulle celle du duc de Rome, et approchait d'une espèce de souveraineté. La puissance des pontifes à l'intérieur s'augmentait par l'effet de son immense agrandissement au dehors. Les riches donations faites à l'Église, même dans des contrées éloignées, les plaçaient parmi les principaux propriétaires dans les nouveaux royaumes, où la possession du sol était la source de l'autorité politique. Nous avons vu les missionnaires partir directement de Rome pour l'Angleterre; beaucoup sortirent plus tard de cette île avec l'ardeur de nouveaux convertis, pour propager le christianisme, comme Colomban, Wilibrod, Rupert, Boniface. Les nouvelles Églises, ne pouvant se vanter d'égalier ou d'approcher seulement de l'Église romaine, ni pour l'ancienneté ni pour l'origine apostolique, s'inclinaient devant les pontifes avec un dévouement absolu. Comme, ensuite, les conversions étaient une œuvre de civilisation, et qu'elles garantissaient autant que possible les royaumes constitués contre les invasions du dehors, les papes acquerraient de la vénération, non-seulement à raison de la suprématie du sacerdoce, mais encore à cause des intérêts temporels.

Sabinien, ayant succédé à Grégoire le Grand, dont il avait été apocrisiaire à Constantinople, loin d'imiter la charité généreuse avec laquelle son prédécesseur avait distribué du blé, se mit à en faire des achats pour le revendre. Comme les pauvres rassemblés en tumulte lui criaient de ne pas ôter la vie à ceux

Papes.  
101.

(1) Aux historiens d'Italie déjà cités il faut ajouter surtout :

ANAST. BIRL. *Vite pontificum romanorum*, R. I. Script.

CENNI, *Monumenta dominationis pontificiæ*, Rome, 1761. Ce sont les lettres des papes, depuis Grégoire III jusqu'à Adrien I<sup>er</sup>, adressées à Charles Martel, Pepin, Carloman et Charlemagne.

ORNI, *Dell' origine del dominio della sovranità de' romani pontefici*; Rome, 1789.

que Grégoire avait nourris tant de fois, Sabinien, paraissant au balcon de son palais, s'écria : *Taisez-vous ; si Grégoire vous donna pour acheter vos éloges, je ne me soucie pas de vous rassasier à ce prix.* Dans ces paroles, dictées par l'avarice, perce encore l'envie qu'il nourrissait contre son prédécesseur, et qu'il poussa au point de vouloir détruire ses écrits.

Il eut pour successeur Boniface III, aussi apocrisiaire et diacre ; car les papes étaient plus souvent choisis dans cet ordre que parmi les prêtres, attendu que, réunissant dans leur office l'administration temporelle et spirituelle, ils avaient à leur disposition plus de moyens d'attirer à eux les esprits.

Ce pontife fit bientôt place à Boniface IV, natif de Valéria, dans le pays des Marses. De même que son prédécesseur, il avait obtenu de l'empereur Phocas que les patriarches de Constantinople renonceraient au titre d'œcuméniques ; il se fit concéder par lui le Panthéon d'Agrippa, qu'il consacra, après l'avoir purifié de l'idolâtrie, à la vierge Marie et à tous les martyrs. La fête de la Toussaint fut instituée à cette occasion.

Après le Romain Dieudonné (615) et le Napolitain Boniface V (618), le saint-siège fut occupé par le Campanien Honorius, qui eut le bonheur de voir Aquilée avec l'Istrie réunie à l'Église, dont elles avaient été séparées par la question des Trois Chapitres, et le christianisme s'étendre parmi les Anglo-Saxons ; mais il fut en revanche affligé par l'hérésie des monothélites. Sergius, patriarche de Constantinople, versé dans les subtilités grecques, informa le pape de cette controverse avec tant d'adresse qu'Honorius pensa qu'il lui demandait s'il se trouvait dans le Christ deux volontés humaines, c'est-à-dire ce penchant qui entraîne les hommes au péché. Honorius ne nia en termes formels, affirmant qu'il ne pouvait y avoir dans le Christ qu'une seule volonté : or c'était en cela que gisait l'erreur des monothélites. Il pécha donc par irréflexion, descendant même, par le désir d'écartier ces misérables disputes, jusqu'à recommander à Sergius de tenir sa lettre secrète. Celui-ci, au contraire, en fit grand bruit : c'est pourquoi, dans le VI<sup>e</sup> concile œcuménique (680), quand on prononça anathème contre ceux qui n'admettaient dans le Christ qu'une seule volonté, on y comprit Honorius, *ex-évêque de l'ancienne Rome, pour avoir suivi, dans sa lettre à Sergius, l'erreur de celui-ci, et en avoir autorisé la doctrine.* Il était cependant contraire aux usages de l'Église de condamner sans entendre l'accusé ; et, de plus, le

607.

608.

Erreur  
d'Honorius.  
625.

633.

secrétaire qui avait écrit au nom du pape la malheureuse dépêche attestait l'intention innocente de la doctrine qui y était exprimée.

640. Les officiers grecs profitèrent de la mort d'Honorius pour saccager le palais; mais, arrêtés dans leur tentative, ils suggérèrent à l'empereur de mettre la main sur le trésor qui y était déposé. Severin n'occupa le saint-siège que deux mois, puis Jean IV, deux ans à peine; ensuite vint Théodore de Jérusalem, qui condamna les défenseurs du monothélisme, et écrivit leur sentence avec le vin consacré. Le concile d'Afrique lui défera les titres de bienheureux, père des pères, archevêque et pape universel.

Martin. Martin, né à Todi, loin de céder à Constant, qui voulait l'amener à approuver son Type, réunit un concile, où il condamna les hérésies, et notamment celle des monothélites, l'Ecthèse d'Héraclius et ce même Type. L'empereur vit là un outrage, et commanda à l'exarque Olympius de se saisir de lui, mort ou vif. Celui-ci, n'osant pas en venir à une violence ouverte, feignit de vouloir communier de sa main, et aposta un assassin pour le frapper dans ce moment solennel; mais, comme il levait le poignard, le meurtrier s'arrêta, et déclara que l'aspect du pontife l'avait empêché d'accomplir son forfait. On cria miracle, et Olympius, confessant sa faute, en implora le pardon. Plus résolu que lui, son successeur Jean Calliopas se rendit à Rome avec destroupes, fouilla le palais pontifical pour s'assurer s'il était vrai qu'on y eût fait des amas d'armes; et, bien qu'il n'y trouvât rien, emmena durant la nuit le pontife, avec six serviteurs à peine. Ils furent trois mois errants en mer; puis, le bâtiment ayant abordé à Naxos, le pape fut laissé prisonnier à bord, et conduit ensuite à Constantinople, où il resta trois mois en prison, sans communiquer avec qui que ce fût (1). Il fut alors traduit en jugement, comme coupable d'avoir ourdi une trame contre l'empereur avec Olybrius et les Sarrasins, et d'avoir mal parlé de la vierge Marie. Convaincu sur ces imputations absurdes par les moyens qui jamais ne font faute dans de pareils tribunaux, il fut porté dans une cour au milieu d'une grande foule de peuple, et là on le dépouilla du pallium, du manteau et des autres insignes de sa dignité; puis

652.

653.

(1) On trouve dans le Recueil des conciles, par LAURE, t. IV, p. 67, une relation contemporaine des souffrances du pape Martin.

on lui  
sa vie  
sans  
gélie  
d'aut  
dans  
dépor  
privat  
pela à  
eut la  
moye

Au  
ordre  
s'y de  
saint-  
temp  
arche  
de l'  
Const  
Ce se  
tint l  
trodu  
dans

Vie  
Ce d  
paye  
tife,  
près  
(684  
que  
gliar  
penc  
Théo  
caus  
L'

(1)  
parc  
qu'ell

(2)  
gana  
ment

on lui mit un collier de fer; et après avoir été traîné, malgré sa vieillesse, à travers la ville, il se vit plongé dans un cachot sans feu, au milieu d'un hiver rigoureux. Les femmes de ses géoliers adoucirent pour lui, comme il arriva souvent pour d'autres victimes, l'atrocité des ordres impériaux. Il demeura dans ce séjour jusqu'à la moitié du mois de mars; puis il fut déporté à Cherson, où il languit péniblement, au milieu des privations et des infirmités, jusqu'au moment où Dieu le rappela à lui. Le patriarche Maxime, qui soutint son innocence, eut la langue et la main droite coupées (1). Tels étaient les moyens opposés par les empereurs à l'action libre de l'Église.

Aussitôt après l'enlèvement de Martin, Constantin donna ordre de procéder à l'élection de son successeur; et les Romains s'y déterminèrent par la crainte peut-être qu'il ne portât au saint-siège un hérétique. L'élu fut Eugène, qui vécut peu de temps, et eut pour successeur Vitalien, natif de Segni. Mare, archevêque de Ravenne, refusa de se soumettre à la juridiction de l'Église romaine, s'appuyant sur un diplôme de l'empereur Constant; mais Vitalien l'excommunia, et en fut excommunié. Ce schisme continua jusqu'au moment où le pape Domnus obtint la révocation de ce diplôme. On attribue à Vitalien l'introduction des instruments destinés à accompagner le chant dans les églises (2).

Viennent ensuite le Romain Adéodat, Domnus et Agathon. Ce dernier pape obtint l'exemption pour l'Église romaine du paiement de trois mille sous d'or à chaque élection d'un pontife, sous la condition toutefois de ne consacrer les élus qu'après la confirmation de l'empereur. Puis Léon II (682), Benoît II (684) et Jean V, Syrien d'origine, n'occupèrent le saint-siège que peu de temps; le dernier enleva aux archevêques de Cagliari le droit d'ordonner des évêques. A sa mort, le clergé penchait pour l'archiprêtre Pierre, les soldats pour un certain Théodore; mais on élut Conon, qui réunit tous les suffrages à cause de sa majestueuse simplicité.

L'élection de son successeur fut également controversée, et

(1) Gibbon, ch. XLVII, trouve juste ce châtiment de la désobéissance, parce que le Type en portait la menace. La conséquence est logique, parce qu'elle est légale.

(2) *Instituit cantum, adhibitibus instrumentis quæ vulgari nomine organa dicuntur.* Saint Augustin emploie *organum* pour toutes sortes d'instruments.

654.

657.

686

687.



ce fut enfin Sergius de Palerme qui l'emporta. Sur son refus de prendre même lecture des actes du concile *in Trullo*, Justinien II envoya le protospate Zacharie avec ordre de l'arrêter. Mais le peuple s'étant soulevé, l'envoyé ne trouva de refuge que sous le manteau du pontife. L'exarque de Ravenne Jean, qui vint aussi pour insulter à son caractère, ou n'osa s'y hasarder, ou se repentit d'en avoir conçu le projet. Mais l'ambition de ses compétiteurs au pontificat troubla la vie de ce pape, qui fut même obligé de se tenir longtemps hors de Rome.

Le peuple était tellement en crainte de violences de la part des empereurs qu'au moment où, lors de l'élection de Jean VI, vint de Constantinople à Rome l'exarque Théophilacte, récemment nommé, les Romains prirent les armes, et ne s'apaisèrent qu'à la prière du pape et sur ses assurances. Son successeur Jean VII, Grec d'origine, n'eut point la force de résister aux instances et aux menaces de Justinien, qui lui fit souscrire dans leur entier les actes du concile *in Trullo*.

Sisinnius, qui siégea vingt jours à peine, eut pour successeur le Syrien Constantin, à qui Justinien enjoignit de se rendre à Constantinople, soit pour faire parade de son autorité, soit pour l'amener à confirmer de nouveau le concile *in Trullo*. L'empereur l'accueillit avec les honneurs dus à son caractère, et inclina à ses pieds sa tête couronnée, en lui demandant ses prières et la communion. Quant au concile, le pape sut concilier la justice avec la condescendance. Mais lorsque Philippicus lui envoya les actes du conciliabule de Constantinople, qui condamnaient le VI<sup>e</sup> concile œcuménique, Constantin les rejeta avec dédain; il fit même peindre, en signe de vénération, les six conciles, dans le portique de Saint-Pierre. Le peuple, de son côté, refusa son hommage à un empereur hérétique, renvoya son portrait, et ne voulut pas faire mention de lui à la messe ni dans les actes publics, ni même accepter les monnaies à son effigie.

Ce résumé rapide nous montre combien peu les pontifes avaient à se louer des empereurs, et combien le peuple était porté à secouer leur joug : il n'était arrêté que par la crainte d'ennemis plus dangereux, les Longbards.

Rhotaris, le dernier roi longbard dont nous ayons parlé dans le siècle précédent, avait substitué aux coutumes un code écrit; il sut, à l'aide des lois et d'une administration vigoureuse, con-

tenir le  
ci avec  
le duch  
par les

Bien  
par un  
éteinte;  
à la mé  
cher pa  
dans la  
série de

Comm  
ducs de  
d'Aribe  
Gondel  
Le pren  
laisa p  
duc de  
secours  
suada h  
fut en l  
s'empan  
bustes,

La p  
traite  
Avares.  
demand  
de quitt  
se confi  
plut à C  
ses bes  
ment p  
débarr  
palais q  
serviteu  
vant lui  
tinelles  
ville da  
France.  
Unulfé,  
qu'il av

tenir les ducs, et il les conduisit contre les Grecs; il défit ceux-ci avec leur exarque Platon sur les bords du Panaro. Il soumit le duché de Gênes avec la Ligurie, seule conquête durable faite par les Longbards depuis la première invasion.

Bientôt assassiné avec Rodoald, son fils et son successeur, par un mari outragé, la descendance de Théodelinde se trouva éteinte; mais la nation ou les grands étaient tellement attachés à la mémoire de cette pieuse reine qu'ils allèrent encore chercher parmi les Agilolfinges de Bavière un successeur au trône dans la personne d'Aribert. Ce prince commença une autre série de rois étrangers à la race longbarde.

Comme si le royaume n'était pas déjà trop divisé entre les ducs de Frioul, de Spolète et de Bénévent, on voulut, à la mort d'Aribert, le partager encore entre ses deux fils Pertharite et Gondebert, à la manière des Francs et des autres Germains. Le premier résida à Milan, l'autre à Pavie. L'ambition ne les laissa pas longtemps d'accord, et Gondebert envoya Garibald, duc de Turin, demander au duc de Bénévent, Grimoald, des secours pour dépouiller son frère. Le perfide ambassadeur persuada bien au Bénéventin de venir avec des troupes, mais ce fut en lui conseillant d'exterminer des maîtres étrangers et de s'emparer du royaume, qui avait besoin de champions robustes, et non d'enfants, à sa tête.

La proposition sourit à Grimoald. Gondebert fut tué par le traître Garibald. Pertharite put s'enfuir près du kacan des Avars, qui refusa un boisseau d'or, au prix duquel Grimoald demandait qu'il lui livrât son hôte, mais qui conseilla à l'exilé de quitter ses États. Pertharite osa alors rentrer en Italie, et se confier à la générosité de son ennemi. Cet acte de confiance plut à Grimoald, qui lui promit sûreté et fournit largement à ses besoins; mais comme il s'aperçut qu'il était vu favorablement par les Longbards, il en prit ombrage et résolut de s'en débarrasser. Il le fit donc environner par des soldats dans le palais qu'il lui avait assigné à Pavie; mais Unulfe, son fidèle serviteur, le travestit en esclave, et, feignant de le chasser devant lui à coups de bâton, le fit traverser au milieu des sentinelles; puis l'ayant fait descendre du haut des murailles de la ville dans le Tésin, il le conduisit à Asti, d'où il passa en France. Grimoald, informé de cette fraude pieuse, pardonna à Unulfe, et, se contentant de sa parole, le renvoya à Pertharite, qu'il avait sauvé par son adresse.

652.

651.

62.

Grimoald avait pris le titre de roi, et contraint la sœur de ses prédécesseurs à l'épouser. Il s'était en même temps concilié les ducs en leur accordant de tels privilèges qu'ils les rendaient presques indépendants et détruisaient la force de la monarchie. D'un autre côté, la conversion des Longbards étant désormais complète, le clergé acquérait de la prépondérance parmi eux, et par suite le pontife romain; or, les papes, dans un intérêt opposé à celui des conquérants, visaient à conserver ce que ceux-ci tendaient à détruire, la nationalité italienne. Grimoald, non moins courageux le fer à la main que ferme dans ses résolutions, maintint l'ordre à l'intérieur, et repoussa les Francs envoyés par Clotaire III, ou plutôt par Ébroïn, pour rétablir Pertharite.

De son temps l'empereur Constant fit une tentative plus énergique pour expulser les étrangers de l'Italie et restaurer l'empire romain. Ayant équipé une flotte en Sicile, il débarqua à Tarente, appela sous sa bannière toutes les garnisons des villes maritimes dépendantes de l'empire, et marcha à leur tête sur le duché de Bénévent, le plus puissant des États longbards. Grimoald l'avait cédé, lorsqu'il s'était proposé une conquête plus importante, à son jeune fils Romuald, qui défendit la ville avec courage contre les assiégeants; il donna ainsi le temps au roi d'arriver à son secours; et l'ennemi, repoussé jusqu'auprès de Formia, y fut défait par Grimoald.

Juillet.

L'empereur, désespérant de recouvrer l'Italie, se dirigea sur Rome : faute d'avoir su vaincre les Longbards, il voulut dépouiller des sujets désarmés, et pilla ce qui avait échappé aux déprédations des barbares. Non content des dons que lui offrit le pape Vitalien, il prit tout le bronze du Panthéon, dont il enleva jusqu'à la toiture, et emporta son butin en Sicile; mais tandis que les bâtiments chargés de ces dépouilles faisaient voile pour Constantinople, ils furent attaqués par une escadre musulmane, qui transporta maints objets d'art à Alexandrie, d'où, peut-être, ils avaient jadis passé à Rome.

Lorsque Constant eut péri assassiné, Romuald songea à se venger de l'attaque dirigée contre lui, et, à la tête d'une bande de Bulgares, il prit à l'empire les villes de Bari, de Tarente, de Brindes et la province d'Otrante, conquêtes qu'il ne put conserver. Ces Bulgares auxiliaires demandèrent et obtinrent de s'établir dans la basse Italie, tandis que les

Avare  
voulai  
le roi.

Son  
turbul  
le trô  
Perche

envers  
ans,  
Mais l  
l'autre  
rite, e

il en r  
toute  
de sor  
un jou  
et, co

la ran  
elles n  
ces pa  
sortir  
nata,  
singul

il est  
le pa  
dèmes  
autan

Ce  
qui l'  
la vic  
trans  
pert,  
cesse  
geuse  
grand  
chez

(1)  
Quand  
perche  
inné

Avares, qui, appelés par Grimoald contre le duc de Frioul, voulaient se fixer dans le haut pays, furent repoussés par le roi.

Son fils Garibald, qui lui succéda, ne put empêcher les ducs turbulents de rappeler Pertharite de l'exil, pour le mettre sur le trône. Les églises de Sainte-Agathe et de Sainte-Marie à la Perche (1), qu'il éleva dans Pavie, attestent sa reconnaissance envers Dieu, qui l'avait sauvé de tant de périls. Il régna quinze ans, instruit par l'infortune à ne pas abuser de la prospérité. Mais le royaume était troublé par deux factions, l'une contraire, l'autre favorable aux princes bavares. Cunibert, fils de Pertharite, eut moins d'habileté que lui pour ménager les esprits, et il en résulta que les ducs de Bénévent et de Spolète secouèrent toute dépendance. Alachis, duc de Brescia, s'empara même de son palais, et le resserra dans la petite île de Comacine. Mais un jour Alachis, comptant des pièces d'or, en laissa tomber une; et, comme un jeune homme de famille noble qui était présent la ramassa, il lui dit : *Ton père en a beaucoup comme cela, et elles ne tarderont pas à m'appartenir.* Le jeune homme rapporta ces paroles à Aldon, son père, qui prévint ses projets en faisant sortir le roi de sa retraite. Cunibert ayant rencontré à la Coronata, près de l'Adda, le duc de Brescia, le défit en combat singulier; ce à quoi Alachis répondit : *C'est un ivrogne; mais il est très-vigoureux. Du vivant de son père, je l'ai vu dans le palais, où il y avait certains moutons d'une grandeur démesurée, les soulever le bras tendu, et je ne pus en faire autant.*

Ce lâche refus détacha de lui beaucoup de ses partisans, pour qui l'unique mérite était la force; et sa mort assura à Cunibert la victoire et le royaume. Il le conserva douze ans, puis le transmit à son fils Luitbert, qui fut bientôt détrôné par Ruginpert, duc de Turin, puis fait prisonnier par Aribert, fils et successeur de son rival. Ces règnes si courts et ces successions orageuses empêchaient la monarchie d'acquiescer de la force. Ansprand, noble longbarde, partisan de Luitbert, s'étant réfugié chez les Bavares, repassa les Alpes avec eux, et vainquit Ari-

Pertharite.  
672.

680.

701.

(1) Ce nom lui vint, selon Paul Diacre, d'un usage lombard que voici : Quand quelqu'un mourait sur une rive lointaine, ses parents dressaient des perches avec une colombe au sommet, tournée du côté où le défunt avait terminé ses jours.

bert, qui se noya en passant le Tésin à gué : ce fut le dernier des Agilolfinges en Italie. On dit qu'il sortait travesti pour entendre ce que l'on disait de lui; qu'il se montrait aux ambassadeurs étrangers dans un costume négligé, avec des fourrures communes, ne leur servant jamais ni mets recherchés ni vins de prix, pour ne pas les tenter par les délicatesses italiennes. Mais il eût mieux valu se mettre en état de les défendre par l'union à l'intérieur que de les celer avec une astuce pusillanime.

712.

Le règne d'Ansprand ne fut que de trois mois; mais celui de Luitprand, son fils, qui rendit son éclat à la domination longbarde, dura trente-deux ans. Il s'appliqua d'abord à réformer l'État, et comprima les soulèvements fréquents des ducs, dont il livra même plusieurs au supplice. Il enleva aussi différents châteaux aux Bavares, qui peut-être méditaient de recouvrer le pouvoir. Il se maintint en bonne intelligence avec les Francs et les Avars, et publia des lois sages, en tête desquelles il s'intitule *roi chrétien et catholique des Longbards bien-aimés de Dieu*. Instruit que deux gasindes en voulaient à ses jours, il les invite à une partie de chasse, et, s'éloignant avec eux à l'écart, il leur reproche leurs coupables projets; puis, jetant ses armes : *Voilà votre roi, leur dit-il; faites-en à votre gré*. Vaincus par cette action hardie et généreuse, tous deux tombèrent à ses pieds, et, non content de leur pardonner, il leur accorda ses bienfaits. Il vécut aussi en harmonie avec l'Église, à laquelle il confirma le don, qui lui avait été fait par Aribert II, de plusieurs propriétés dans les Alpes Cottiennes, et se rendit les dévots favorables en faisant transporter de la Sardaigne à Pavie les reliques de saint Augustin.

Lorsqu'il eut rétabli l'ordre, assuré l'obéissance dans ses États et extirpé tout germe de guerres civiles, il songea à exécuter le projet de ses prédécesseurs en expulsant les Grecs, afin de réunir toute l'Italie sous ses lois. La fortune sembla lui en offrir l'occasion.

713.

Nous avons dit que Léon l'Isaurien avait rendu un édit pour prohiber le culte des images, et que Grégoire s'y était opposé, en qualité de tuteur des croyances sanctionnées par l'Église. Léon, irrité, envoya ordre à Paul, exarque de Ravenne, de marcher sur Rome et de déposer le pontife, qui, en en revanche, prononça l'excommunication contre l'empereur, et écrivit aux Longbards, aux Vénitiens, aux villes et aux prin-

cipau  
innovOn  
ce m

notre

En ef

mie ;

mass

mont

polita

fut tu

défen

chises

ment

les st

corda

douté

comm

de ces

décide

-lence

C'é

qu'ell

la rel

tendre

défen

et il

gner

l'on c

L'a

ment

(1)

contra

sus, s

taus.

contra

dem p

ter de

déclat

(2)

eliger

tale c

cipaux ducs de rester fermes dans la foi, et de repousser des innovations impies.

On vit alors combien le pontife avait pu écrire à bon droit à ce même Léon : *Tous les Occidentaux ont les regards fixés sur notre humilité, et nous considèrent comme un dieu sur la terre.* En effet, les Longbards refusèrent le passage à l'armée ennemie; le peuple de Ravenne se souleva contre l'iconoclaste, et massacra, dans sa fureur, l'exarque avec tous ceux qui s'étaient montrés hostiles au culte des images. Autant en firent les Napolitains, dont le duc, Exilarat, venu pour assassiner le pape, fut tué avec son fils par les Romains, qui, s'étant insurgés pour défendre dans la personne du pontife leur religion et leurs franchises, chassèrent de la ville le gouverneur grec. Le soulèvement se propage d'une extrémité à l'autre de l'Italie impériale; les statues de l'Isaurien sont abattues, et la population s'accordant à ne plus avoir rien de commun avec ces Grecs, redoutés comme tyrans, méprisés pour leur faiblesse, abhorrés comme hérétiques, on choisit des magistrats nationaux en place de ceux qui venaient de Constantinople et de Ravenne, et l'on décide qu'il sera nommé un empereur dont Rome sera la résidence, pour faire la guerre à Léon.

C'était là une de ces révolutions qui réussissent, parce qu'elles sont déterminées par le sentiment de la justice et de la religion, non par des subtilités que le peuple ne saurait entendre, et dont il n'a pas à profiter. Chacun s'arme pour sa défense, en se refusant au péché et au payement de l'impôt; et il n'y a de sang répandu que celui qu'il est difficile d'épargner dans le premier moment d'une émotion populaire que l'on cherche à comprimer (1).

L'ambition des papes fut tellement étrangère à ce mouvement spontané que Grégoire II intercèda en faveur de Léon (2),

(1) *Respicitens ergo plus vir (le pape) profanam principis jussionem, contra imperatorem quasi contra hostem se armavit, RENUENS HARENSIAM SUAM, scribens ubique se CAVERE christianos eo quod orta fuisset impietas laici. Igitur permoti omnes Pentapolenses, atque Venetiarum exercitus, contra imperatoris jussionem restiterunt, dicentes se nunquam in ejusdem pontificis condescendere necem, sed pro ejus magis defensione viriliter decertare.* (Liber pontificalis.) Gibbon dit que ce passage est important et décisif. Soit.

(2) *Cognita imperatoris nequitia, omnis Italia consilium inivit ut sibi eligerent imperatorem et Constantinopolim ducerent; sed compescuit tale consilium pontifex, sperans conversionem principis.* ANAST. BUL.

dans l'espoir qu'il reviendrait à la vérité. Par ses soins, l'autorité impériale fut conservée dans Rome et rétablie à Naples, bien que les institutions municipales y prissent plus de force, et, par suite, l'autorité des pontifes. Les nobles, les consuls et le peuple recouvrèrent le droit d'intervenir dans les affaires publiques, quand ils se réunirent en assemblée pour condamner l'opinion que Léon voulait leur imposer. Civita-Vecchia fut fortifiée, et une alliance fut conclue avec les Longbards au nom du duché romain, tout en conservant les apparences de la sujétion envers l'empereur.

737. Luitprand profita de ces troubles pour assaillir et occuper Ravenne, Bologne et la Pentapole. Mais les Vénitiens, dont le pape réclame les secours contre les barbares, envoient le doge Orso, qui tombe sur le roi longbard, le bat, fait son neveu prisonnier, et rétablit dans Ravenne, d'où il chasse l'ennemi, l'eunuque Euty chius, envoyé de Constantinople pour y exercer les fonctions d'exarque. Luitprand avait espéré que l'offense récente aurait plus de pouvoir sur le pontife que le bien général de la Péninsule. Trompé dans son attente, il s'en irrite et conclut la paix avec Euty chius, en lui promettant de l'aider à soumettre les récalcitrants, à la condition qu'il lui prêterait secours contre les ducs de Spolète et de Bénévent, soulevés en faveur de Rome. Le succès ayant couronné son entreprise, les deux armées réunies s'avancent sur Rome pour la punir de torts opposés, l'un d'avoir désobéi à l'empereur, l'autre de lui être resté fidèle. Le pape, étant venu au camp, remontra à Luitprand combien il lui convenait peu de s'être allié avec les Grecs; ce dont le roi fut touché au point qu'il se jeta à ses pieds, en promettant de ne faire aucun mal à qui que ce fût. Il se rendit avec le pontife dans la basilique du Vatican, où il déposa sur la chaise des saints apôtres son manteau royal, ses bracelets, son haubert, son poignard, son épée dorée, sa couronne d'or, sa croix d'argent, laissant le tout en don.

731. Néanmoins, les anciennes relations entre les Grecs et les Longbards se trouvèrent alors renouées; mais l'empereur de Constantinople continua à molester les pontifes. Le Syrien Grégoire III, non moins ferme que son prédécesseur, ne demanda pas sa confirmation à l'exarque, s'opposa aux édits qui proscrivaient les images sacrées, et exhorta chaudement l'empereur à les abroger. Puis, lorsqu'il le vit s'opiniâtrer dans son erreur, il rassembla un concile dans lequel furent, d'une voix unanime,

excl  
pieu.

Al  
au n  
nopl  
l'illy  
cutic  
dans  
Rave  
des i  
Grec  
des e

Le  
En e  
donn  
le du  
déjà  
de sa  
de la  
Il en  
breu

«  
« ter  
«  
« l'É  
« cor  
« nou  
« des  
« à s  
« ont  
« res  
«  
« cor  
« son  
« qu  
« pri  
« qu  
« dis  
« Qu  
« de  
« rep

exclus de l'unité de l'Église ceux qui briseraient les simulacres pieux.

Afin de se venger, l'empereur rendit un édit pour soustraire au métropolitain de Rome et soumettre à celui de Constantinople les Églises de Naples, de la Calabre, de la Sicile et de l'Illyrie; puis il envoya une grosse flotte pour assurer l'exécution de ses ordres; mais une violente tempête la dispersa dans le golfe Adriatique. Les débris de la flotte abordèrent à Ravenne, qui était menacée du pillage; mais le peuple, averti des intentions de l'ennemi, courut aux armes, et repoussa les Grecs, dont il coula les bâtiments. Ce fut là le dernier effort des empereurs pour conserver l'Italie.

Le pape, échappé à ce péril, retomba bientôt dans un autre. En effet, Luitprand, à qui son neveu Hildebrand avait été donné pour collègue, reprit ses anciens projets, et pénétra dans le duché romain. Il s'y rendit maître de différentes places, et déjà il menaçait Rome, quand Grégoire, ne voyant aucun moyen de salut à attendre de ses propres forces, n'en espérant point de la part des Grecs, se décida à recourir à un prince barbare. Il envoya donc à Charles Martel des ambassadeurs avec de nombreux présents, et une lettre conçue en ces termes :

« Grégoire à son très-excellent fils le seigneur Charles, lieutenant du roi (*subregulus*) de France.

« Nous gémissons dans une profonde affliction, en voyant l'Église abandonnée de ceux de ses fils qui devraient se consacrer à sa défense. Le petit territoire de Ravenne, qui nous restait seul l'année dernière pour subvenir à l'entretien des pauvres et à l'illumination de l'Église, a été mis à feu et à sang par Luitprand et Hildebrand, rois des Longbards. Ils ont ruiné les domaines de saint Pierre, enlevé le bétail qui restait, ravagé les alentours de Rome.

« Nous n'avons reçu non plus de toi, très-excellent fils, de consolations d'aucune sorte; et nous savons qu'au lieu de songer à remédier à ces maux, tu prêtes plus foi aux princes qui en sont la cause qu'à la vérité que nous t'exposons. Nous prions le Très-Haut de ne pas te punir d'un tel péché; mais que ne peux-tu entendre les railleries de ceux qui nous disent : *Où est ce Charles dont tu imploras la protection? Qu'il vienne, et qu'avec ses redoutables Francs il te sauve de nos mains.* Quelle douleur nous saisit en entendant ces reproches, quand nous voyons des fils si puissants de l'Église



« ne pas remuer le doigt pour la défendre et la venger de  
 « de ses ennemis ! Le prince des apôtres, armé de sa puissance,  
 « pourrait bien la protéger ; mais il veut éprouver, dans ces  
 « temps désastreux, le cœur de ses fils. Ne prête donc pas foi  
 « à ces rois, quand ils accusent comme coupables les ducs de  
 « Spolète et de Bénévent ; leur unique faute est de n'avoir pas  
 « voulu, l'année dernière, nous attaquer contre la foi. Du reste,  
 « ils obéissent entièrement aux rois ; on veut cependant les  
 « déponiller de leur rang, les envoyer en exil, pour subjuguier  
 « l'Église sans obstacles, et la rendre esclave.

« Envoie-nous un de tes fidèles, incorruptible aux présents,  
 « aux menaces, aux promesses, qui voie de ses propres yeux  
 « nos persécutions, l'humiliation de l'Église, les larmes des  
 « pèlerins, la ruine de notre peuple, et qui t'en rapporte un  
 « compte exact.

« Nous t'exhortons, par le jugement de Dieu et par le salut  
 « de ton âme, à secourir l'Église de saint Pierre et son peuple,  
 « et à éloigner ces rois perfides. Par le Dieu vivant et par les  
 « clefs de saint Pierre, que je t'envoie en signe de règne (*ad*  
 « *regnum*), hâte-toi de nous venir en aide, fais éclater ta foi,  
 « et accorde de la sorte la renommée que tu t'es faite dans  
 « le monde, afin que le Seigneur t'écoute aussi dans l'affliction,  
 « que le nom du Dieu de Jacob te protège, et que nous puis-  
 « sions en paix prier jour et nuit l'Éternel pour toi et pour  
 « ton peuple sur le tombeau des saints Pierre et Paul. »

On peut supposer que le porteur de cette lettre avait reçu des instructions verbales, à l'effet de s'entendre avec Charles pour faire passer de l'empire à lui la souveraineté de Rome. Mais rien ne vient appuyer cette opinion. Le pape dut même adresser de nouvelles instances à Charles, qui finit par envoyer des ambassadeurs à Luitprand ; mais, tandis que l'on négociait, le maire du palais, le pape et l'empereur moururent tous les trois.

Zacharie, qui fut alors élevé au saint-siège, était Grec, généreux, et ami de la paix et de la concorde. S'étant rendu de sa personne à Terni, il sut, à force de bienveillance et de douceur, amener le roi longbard à promettre de restituer les villes qu'il avait prises. Trasamond, duc de Spolète, se voyant abandonné par les Romains, se livra lui-même à Luitprand, qui l'enferma dans un monastère. Grégoire, duc de Bénévent, fut massacré par le peuple soulevé, au moment où il cherchait

à s'en  
 de ses  
 les vi  
 l'exar

Lon  
 sèren  
 de Fr  
 Le pa  
 son e  
 s'enfe  
 Cassin  
 aupar

Ast  
 reprit  
 condu  
 deux  
 de so  
 L'exa  
 gouve  
 rédui  
 En m  
 d'autr  
 suprè

La  
 sant j  
 même  
 rendr  
 appuy  
 aupar  
 sentir  
 à pei  
 tribut  
 duche  
 et co  
 chant  
 qui n  
 de ce  
 pend  
 ensui  
 pour  
 traita

à s'enfuir en Grèce. Luitprand donna les deux duchés à deux de ses parents; puis, trahissant ses promesses, il retint toutes les villes qu'il avait occupées, et envahit même de nouveau l'exarchat. Mais le pape fit si bien, qu'il ramena la paix.

Lorsque Luitprand eut cessé de vivre, les Longbards déposèrent Hildebrand, son collègue, et prirent pour chef Rachis, duc de Frioul. Il ne tarda pas à porter la guerre dans l'exarchat. Le pape intervint encore; et non-seulement il le fit renoncer à son entreprise, mais il toucha à tel point son âme, qu'il alla s'enfermer avec sa femme et sa fille dans le monastère du mont Cassin, qui venait d'être reconstruit, et où s'était retiré peu auparavant Carloman de France.

Astolphe, frère de Rachis, porté au trône par le vœu public, reprit les hostilités contre les Grecs; et, guerrier habile, il les conduisit avec tant de bonheur, que, s'étant rendu maître en deux ans de la pentapole et de l'exarchat, il transporta le siège de son royaume de Pavie dans la ville impériale de Ravenne. L'exarque Euty chius se réfugia à Naples, et fut le dernier qui gouverna l'Italie grecque, où les possessions restées à l'empire se réduisirent aux deux *thèmes* (provinces) de Sicile et Calabre. En même temps, les ducs de Naples, de Gaëte, de Bari et d'autres villes, demeurèrent presque indépendants, sous la suprématie nominale du stratège de Sicile.

La possession de l'exarchat parut à Astolphe un motif suffisant pour s'en attribuer toutes les dépendances et Rome elle-même. Il enjoignit donc au sénat et au peuple romain de lui rendre obéissance comme au maître de Ravenne, sommation qu'il appuya d'une armée nombreuse. Étienne, qui avait succédé au pape Zacharie, l'amena, par des présents et des prières, à consentir à une paix de quarante années; mais quatre mois s'étaient à peine écoulés, qu'il la rompit, et imposa aux Romains un tribut annuel, jusqu'au moment où il lui plairait de réunir ce duché à son royaume. Le pape eut d'abord recours aux prières et conduisit dans Rome une procession, où lui-même, marchant pieds nus, portait en main une de ces images du Christ qui n'étaient point faites de main d'homme. Le peuple, couvert de cendres, suivait en gémissant une croix à laquelle était suspendu le traité de paix violé par les Longbards. Étienne envoya ensuite l'abbé du mont Cassin et d'autres prêtres vers Astolphe, pour le ramener à de meilleures dispositions; mais ce prince les traita avec dédain, leur enjoignant de retourner dans leurs cou-

744.

749.

vents, sans même revoir le pontife. L'empereur Constantin Copronyme, qui, dans son entêtement à abolir les images, n'avait cessé de tourmenter le pontife, par les bons offices duquel son autorité s'était conservée en Italie, ne prit alors d'autre mesure que d'envoyer le silencieux Jean avec des lettres. Le pape fit conduire l'envoyé à Ravenne par son propre frère, en le chargeant de supplier de nouveau Astolphe de consentir à restituer l'exarchat aux Grecs. Mais ce fut en vain. Les armements et les menaces redoublèrent (1). Étienne écrivit à l'empereur pour le décider à venir défendre l'Italie (2); mais il était bien plus occupé d'abolir le culte des images et de tuer les moines qui les défendaient, que de tenir tête aux Longbards et aux Sarrasins, se résignant à avoir toujours le dessous avec des ennemis contre lesquels il y avait d'autres armes à déployer que des syllogismes.

Que pouvait faire de plus le pape? Se souvenant de Grégoire III, il eut recours à Pepin, duc des Francs, qui, l'écoutant plus volontiers que n'avait fait Charles Martel, envoya le duc Autharis et Crodegang, évêque de Metz, pour l'inviter à passer les Alpes. Le pape, tentant un dernier effort, se rendit avec les ambassadeurs francs et le silencieux Jean à la cour longbarde; mais Astolphe demeura inébranlable dans sa résolution. Jean repartit une seconde fois pour l'Orient sans avoir rien obtenu, et le pape s'achemina vers la France, où il fut accueilli avec ce respect sincère que le peuple accorde toujours à la vertu persécutée.

---

## CHAPITRE XIII.

PEPIN ROI. — SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DES PAPES.

Le voyageur apostolique trouva les choses changées en France. A peine Pepin le Bref, qui avait le titre de maire du pa-

(1) *Fremens ut leo, pestiferas minas Romanis dirigere non desinebat asserens omnes uno gladio jugulari, nisi sese subderent ditioni.* ANAST., BIBL., Vit. Steph., III.

(2) *Deprecans imperialem clementiam, ut, juxta id quod et scripius scripserat, cum exercitu ad tuendas has Italiæ partes modis omnibus adveniret.* ANAST. BIBL. — HARONIUS, III. 754; XXIII, XXV. Cela montre combien il pensait peu à s'emparer de la souveraineté.

lais av  
l'abdi  
portes  
chés;  
pouss  
au tri  
les Ba  
amena  
Mais l  
il rétal  
mans s  
nation  
surveil

Le p  
Gripp  
dit au  
part d  
lonté d  
cité q  
argum  
litique.

Grip  
face et  
domain  
lever la

Pepin  
trente-  
peuple  
au clerg  
Charles  
datuien  
s'adress  
de tous  
ment se  
de fidél

D'un  
maniqu  
que-là c  
vingt  
depuis  
Wurtzb

lais avec l'autorité de roi , se trouva-t-il seul au pouvoir, par l'abdication de Carloman, qu'il ouvrit à son frère Grippon les portes de sa prison, en lui conférant des honneurs et des duchés; mais celui-ci, avide de vengeance et de domination, poussa les Saxons à se révolter. Pepin les soumit de nouveau au tribut de cinq cents génisses, et Grippon se réfugia chez les Bavares; puis Odilon, son beau-frère, étant mort, il les amena à l'élire pour duc, à l'exclusion de Tassilon, fils d'Odilon. Mais Pepin marcha contre lui; et ayant défait les Bavares, il rétablit Tassilon dans ses droits paternels. Comme les Allemands s'étaient alliés avec Grippon, il leur enleva leurs princes nationaux, et les donna à gouverner à des comtes francs, sous la surveillance d'envoyés royaux.

748

Le pape avait cherché à détourner Pepin de marcher contre Grippon et les Bavares; or, quand il eut triomphé d'eux, il dit au légat Sergius : *Tu mentais quand tu prétendais, de la part de saint Pierre, m'empêcher de faire la guerre. La volonté de Dieu s'est manifestée par la victoire, et le ciel a décidé que les Bavares seraient sujets de la France. C'est un argument qui n'a rien perdu de son poids dans la balance politique.*

Grippon, fait prisonnier, dut la vie aux prières de saint Boniface et du pontife. Son frère lui accorda généreusement douze domaines, avec la ville du Mans; mais il voulut de nouveau relever la tête, et fut tué dans les Alpes.

749.

Pepin n'avait donc plus de rivaux; il se trouvait, à l'âge de trente-six ans, vainqueur dans plusieurs guerres, cher au peuple et aux soldats pour ses manières affables, et non moins au clergé, à qui il avait restitué tout ce que lui avait enlevé Charles Martel; le nom seul de roi lui manquait. Déjà les Francs dataient leurs actes par les années de sa royauté. A lui seul s'adressaient les demandes ou les réclamations; il était entouré de tous les honneurs. Les grands étaient devenus successivement ses vassaux, et se trouvaient liés envers lui par le serment de fidélité, plus qu'envers les débiles successeurs de Clovis.

D'un autre côté, la nation avait, comme tous les peuples germaniques, le droit d'élire pour roi qui lui plaisait, n'ayant jusque-là obéi qu'à un usage en le choisissant dans la race mérovingienne. Les Francs, fatigués d'une fiction qui durait déjà depuis longtemps, envoyèrent à Rome Burkard, évêque de Wurtzbourg, et Fuldrade, abbé de Saint-Denis, pour demander

au pape Zacharie, de la part des Francs et de celle de leur duc, à qui il convenait de donner le titre de roi, ou à celui qui en exerçait réellement l'autorité, ou à celui qui n'en portait que le nom. Le pape répondit comme aurait pu le faire tout appréciateur équitable de la légitimité, que le titre de roi appartenait à celui qui en remplissait les fonctions; c'était reconnaître que le droit d'élection royale appartenait à la nation (1).

Pepin roi.  
752.

Pepin accepta enfin, dans le champ de mai de Soissons, un sceptre que l'ordre des événements, le vœu des Francs, et la sanction du pontife, mettaient dans ses mains; et, pour justifier son élection aux yeux des Gaulois, il voulut être sacré selon l'usage des rois de Juda, adopté aussi par quelques rois d'Espagne. Il se fit donc oindre du saint chrême par le prélat le plus révérend du temps, saint Boniface (2), et la nouvelle dynastie, reçut, comme la précédente, la consécration de l'Église.

Childéric III, le dernier qui, légitimement ou non, porta le nom de Mérovingien, eut de nouveau les cheveux coupés, et retourna dans le monastère d'où il était sorti. S'il n'obtint sur le trône que le nom d'*Insensé*, il put mériter celui de *Pieux* dans un séjour qui lui convenait mieux.

Ce triomphe des Francs d'Austrasie sur ceux de la Neustrie, considéré par quelques auteurs comme une nouvelle invasion du Nord, fit prévaloir de fait la langue et les institutions germaniques sur celles des Gallo-Francs, qu'avait éterné de bonne heure leur mélange avec les Romains.

Après la victoire du premier Pepin sur les Neustriens et sur les hommes libres, les seigneurs qui l'avaient aidé de leurs bras à l'obtenir se crurent dégagés de toute obéissance, ce qui anéantit la monarchie fondée par Clovis. Or, Pepin le Bref, en se faisant roi, remit en vigueur les droits de la famille mérovingienne, et prétendit, avec une apparence de justice, dominer sur tant de princes indépendants. Résolu à soutenir sa souveraineté par la force, il marcha d'abord contre les provinces du

(1) BOSSUET, *Defensio*, II, 34.— *Fénelon* (*Œuvres de*), t. XXII, 584; II, 382.

(2) Ceux qui, avec le commun des historiens, traitent d'usurpation l'avènement de Pepin, appliquent au royaume électif des Francs les idées modernes de légitimité. Aucun des écrivains latins contemporains ne le considère ainsi. C'est donc une absurdité des historiens byzantins de rapporter que le pape donna l'absolution à Pepin pour sa félonie : *λύσαντος αὐτὸν τῆς ἐπιτροπίας τῆς πρὸς τὸν ῥήγα τοῦ αὐτοῦ Στεφάνου*. THÉOPHANE, *Chronogr.*, p. 337.

mic  
Clo  
pos  
gran  
lont  
de M  
aux  
par  
tiens  
réné  
lors  
chos  
attac  
emp  
la d  
nom  
Pepin  
Re  
ques  
dans  
avoir  
ne co  
des a  
la pe  
en fie  
fut m  
serm  
ceux  
gneu  
tions  
ne fu  
popu  
tête d  
et les  
mais  
l'Auv  
en ar  
ne se  
Poitie  
tres  
à fair

midi. La Septimanie, que les Goths avaient défendue contre Clovis, et les Sarrasins contre Charles Martel, paraissait disposée à se gouverner elle-même; mais le Goth Ansemond, qu'un grand nombre de seigneurs avaient choisi pour chef, rendit volontairement hommage à Pepin, ainsi que les villes de Nîmes, de Maguelone et de Béziers. Le passage se trouvait ainsi ouvert aux Francs pour gagner les provinces enlevées aux Visigoths par les Sarrasins. Ces derniers, harcelés sans cesse par les chrétiens, ne pouvaient espérer de secours de l'autre côté des Pyrénées, à raison de la guerre civile qui avait éclaté en Espagne lors de la chute des Omniades. Enhardis par cet état de choses, les Goths de la Septimanie, sous la conduite de Pepin, attaquèrent Narbonne, le dernier refuge des musulmans, et s'en emparèrent après un siège de trois ans. Ainsi se trouva détruite la domination des Arabes dans la Gaule. Ce pays, qui prit le nom de Gothie, forma un duché du royaume des Francs, auquel Pepin jura de conserver ses lois.

Restait l'Aquitaine, toujours étrangère aux institutions franques, et que, par ce motif, les fils des rois mérovingiens étaient dans l'usage de se partager entre eux; aucun d'eux ne voulant avoir pour unique héritage une terre habitée par des Romains, ne conférant pas les droits des terres saliques. L'inimitié d'Eudes avec Charles Martel, et d'Hunold avec Pepin, continua dans la personne de Waïffre, fils d'Hunold. Il avait obtenu ce pays en fief de Carloman, et lui avait juré fidélité. Mais quand Pepin fut monté sur le trône, le duc d'Aquitaine se crut délié de son serment, et, agissant comme souverain, ouvrit un asile à tous ceux qui sortaient de France, soit sujets mécontents, soit seigneurs en rébellion. Pepin s'en plaignit, ainsi que des violations fréquentes des immunités ecclésiastiques; et, comme il ne fut pas écouté, il eut recours aux armes. Les différentes populations du Midi, les rejetons méprisés des Romains, tinrent tête durant huit années aux redoutables Francs; les Aquitains et les Basques s'avancèrent même jusqu'à Autun et à Châlons; mais les Francs mirent en flammes le Berri, et pénétrèrent dans l'Auvergne en portant le carnage jusque dans le Limousin, et en arrachant les vignes, cette richesse de l'Aquitaine. Waïffre, ne se sentant plus de force à tenir la plaine, fit démanteler Poitiers, Limoges, Saintes, Angoulême, Périgueux, et ses autres places, puis se retira dans les montagnes, en continuant à faire la guerre avec une opiniâtreté indomptable, jusqu'au

752.

759.

760.

moment où il fut tué par un des siens (1). Alors l'Aquitaine se soumit à Pepin ; et Tassilon , duc de Bavière , qui s'était révolté contre son oncle en faveur de Waïffre , fut entièrement défait.

763. La Bretagne avait été divisée après la mort d'Alan II, et les villes de Nantes, Rennes, Dol, Alet (Saint-Malo), étaient tombées et retombées au pouvoir des Francs, sans pourtant reconnaître leur domination qu'autant qu'elles y étaient contraintes par la force. Mais tandis que l'ambitieux Mac-Tiernes ( *fils de princes* ) bouleversait cette contrée, Pepin s'avance jusqu'à Vannes, et soumit toute la péninsule armorique.

Alors l'Austrasie, la Neustrie, la Bourgogne, l'Aquitaine et la Bretagne, se trouvèrent réunies sous un même sceptre ; l'œuvre de Clovis fut achevée, et l'ancienne différence entre les Gallo-Romains et les Francs, désormais réunis sous une domination germanique, fut effacée par la victoire. Il est consolant et instructif de voir comment la nation la plus puissante de l'Europe parvint, pas à pas, à se former d'éléments si divers.

Pepin dut reprendre plusieurs fois les armes pour défendre cette unité, dont il avait jeté les bases. Le christianisme n'avait pas tellement adouci les Frisons, qu'ils eussent renoncé à leurs incursions. Lorsqu'ils assassinèrent saint Boniface, qui était venu pour les mettre dans une meilleure voie, Pepin entreprit de le venger, et ravagea la Frise, dont le duc Ratbod II fut obligé de se réfugier chez les Danois.

765. Pepin avait contraint les Saxons à la paix, en imposant un tribut de trois cents chevaux à ceux qui habitaient la rive gauche du Rhin ; mais comme ils violèrent le traité conclu avec lui en s'unissant avec leurs frères idolâtres, le roi franc, pénétrant dans la Westphalie, les mit en déroute près d'Ibourg, dans le diocèse d'Osnabruck, et les obligea à se soumettre, à lui donner des otages, et à ne plus se montrer hostiles aux missionnaires. Saint Saibert, un des nombreux apôtres de l'Angleterre, avait précédemment porté l'Évangile jusqu'au Rhin ; Pepin lui ayant accordé en don une des îles de ce fleuve, appelée île de César (*Kaiserswerth*), il y érigea un évêché, qui

(1) *L'estoire ne purole pas de la manière de sa mort ; mais aucunes chroniques dient que il fu occis de sa gens meismes, pour ce que ils cuidoient par ce acquerre la grâce du roi.* Chron. de France, BOUQUET, V, 223.

fut en  
se rap  
lique,  
missio  
dans l  
ractère  
ne pou  
du duc  
devant  
être su  
char ; p  
pape se  
clergé,  
pied à  
glise,  
ensuite  
durant  
voyage  
comme  
Charles  
et le pe  
autre f  
de patr  
le desir  
les lois  
sance.

Pepin  
saint-si  
manifes  
de Rav  
et d'É  
abbé d  
loman,  
dissuad  
senta à  
peu de  
Longba  
être ve  
ment le  
des Aq  
leur à s

fut ensuite transféré à Werden. La nouvelle dynastie franque se rapprochait donc de Rome, et par l'ancien titre de catholique, et par la consécration récente de la papauté, et par les missions; il était dans sa nature de faire prévaloir la monarchie dans l'ordre civil, et la papauté dans l'ordre religieux. Ce caractère se manifesta plus nettement quand le pape Étienne III, ne pouvant obtenir des Longbards qu'ils épargnassent les terres du duché romain, vint implorer son secours. Pepin envoya au-devant de lui jusqu'à Saint-Maurice son fils Charles, qui devait être surnommé le Grand, et qui s'en vint à pied devant son char; puis le roi le reçut dans son château de Pontyon, où le pape se prosterna en suppliant à son approche, ainsi que son clergé, revêtu de cilices et couvert de cendres. Pepin, mettant pied à terre, s'humilia devant le pontife, comme chef de l'Église, avec ses fils et les grands du royaume. Il le conduisit ensuite dans l'abbaye de Saint-Denis, et lui prodigua ses soins durant une maladie causée par le chagrin et par la fatigue du voyage. En reconnaissance, le pape sacra de nouveau Pepin comme roi des Francs, et donna aussi l'onction à ses deux fils Charles et Carloman, menaçant d'excommunication les grands et le peuple, au cas où ils transféreraient la couronne dans une autre famille. Il conféra ensuite au roi et à ses deux fils le titre de patrices de Rome; mais il ne voulut pas dissoudre, malgré le désir de Pepin, son mariage avec Bertrade, faisant passer les lois ecclésiastiques avant les inspirations de la reconnaissance.

Pepin, patrice de Rome et par suite protecteur officiel du saint-siège, tenu dès lors de le secourir contre les Longbards, manifesta l'intention de lui donner en souveraineté l'exarchat de Ravenne. Le roi Astolphe, prévoyant que l'accord de Pepin et d'Étienne tournerait à son détriment, fit la leçon à Optat, abbé du mont Cassin et son sujet, pour qu'il ordonnât à Carloman, retiré dans son monastère, de se rendre en France pour dissuader son frère de l'expédition d'Italie. Carloman se présenta à la diète de Kiersy, et représenta combien il convenait peu de prendre parti pour les Grecs hétérodoxes contre les Longbards catholiques, disant que *le sang des Francs ne devait être versé que pour la France*; qu'ils laisseraient imprudemment leurs propres foyers exposés aux attaques des Saxons et des Aquitains, pour défendre ceux d'autrui. Il mit tant de chaleur à soutenir cette cause, que le pape et son frère s'en trou-

Le pape  
Étienne en  
France.  
751.



783. vèrent blessés ; or , pour se venger, Pepin fit couper la chevelure de ses neveux et les renferma dans un monastère. Peut-être les jours de Carloman furent abrégés par le chagrin ou le dépit qu'il en éprouva (1).

784. Les raisons qu'il avait exposées firent du moins impression sur les seigneurs francs, car ils refusèrent de prendre les armes avant que l'on eût essayé de s'entendre à l'amiable. Pepin envoya donc offrir à Astolphe douze mille sous d'or, pour qu'il renoncât à la pentapole et aux autres contrées envahies (2). Sur son refus, il fit décréter la guerre dans la diète de Braine. Dès que le ban royal les appela aux armes, les seigneurs accoururent en grand nombre sous la bannière de Pepin, et ils forcèrent le passage de Suze, qui, depuis cent cinquante ans, séparait deux peuples en paix l'un avec l'autre. Astolphe se se trouva renfermé dans Pavie, et il dut alors se résoudre à traiter. Il s'obligea donc à remettre à Pepin l'exarchat et la pentapole, dont le roi franc fit don à la république et à l'Église romaine et à saint Pierre, c'est-à-dire au pontife, qui fut rétabli dans Rome.

Donation de  
Pepin.

Telle fut l'origine de la domination temporelle des papes, qui, bien que chefs de l'Église, n'avaient possédé jusqu'alors aucune souveraineté, leur royaume étant ailleurs que sur la terre. Le don fait par Constantin au pape Sylvestre est une invention de date postérieure ; mais il est vrai que les papes avaient d'immenses possessions. Déjà, au temps de Grégoire le Grand, ils comptaient vingt-trois domaines en Italie, dans les îles de la Méditerranée, en Illyrie, en Dalmatie, en Germanie et dans les Gaules ; il nous suffira de citer celui des Alpes Cottiennes (3), dont l'étendue était très-considérable. Les pontifes, conformément au droit romain, exerçaient dans ces domaines leur juridiction sur les colons, ce qui nécessitait des magistrats, des appels, des prisons. Ils faisaient aussi ailleurs, par suite de la négligence des empereurs, si loin placés, quelques

(1) *Ann. Metenses*, p. 754. Carloman réussit mieux dans une autre demande, celle qui avait pour objet de faire restituer au mont Cassin les reliques de saint Benoît, enlevées de ce monastère quand il fut pillé par les Longobards, et portées par des pèlerins gaulois dans l'abbaye de Fleury, sur la Loire.

(2) *Chron. Moiss.*, Botquet, V, 67.

(3) On voudrait qu'il eût embrassé Gènes ; mais, deux ans après la confirmation qui en fut faite par Luitprand au pape, mourut un Audoald, qui est désigné comme duc longobard de la Ligurie.

actes  
voya  
comm  
fense  
leur  
souve  
leme  
base  
beau  
natur  
cistes  
de ju  
mis  
princ  
celui  
par  
plus  
peut  
gissa  
catho  
puiss  
l'Égli  
dît-e  
qu'el  
temp

L'a  
fut p  
qui e  
qui e  
laisse  
venn  
popo  
ragio  
gli, L  
Qu

(1)  
qu'an  
Berce  
l'Étrie  
(2)  
Sere

actes de souveraineté. C'est ainsi que Grégoire le Grand envoya un gouverneur à Népi, avec ordre au peuple de lui obéir comme à lui-même, et un tribun à Naples pour veiller à la défense de cette ville; ajoutez à cela que les institutions de Rome leur conféraient, comme premiers citoyens, une portion de souveraineté. Désormais la donation de Pepin les plaçait réellement au rang des princes de la terre. Comme elle a été la base du plus ancien royaume italien en Italie, et qu'elle a exercé beaucoup d'influence sur les vicissitudes de ce pays, elle a dû naturellement attirer l'attention des historiens et des publicistes. Nous ne vivons pas dans un temps où il est nécessaire de justifier l'origine d'une domination, pour qu'il lui soit permis de subsister; car démontrât-on que l'on a usurpé dans le principe tant d'autres pouvoirs qui ne s'appuient pas, comme celui-ci, sur mille ans de durée, on ne pourrait les détruire que par la force. La domination papale n'étant pas aujourd'hui plus haïe, plus redoutée ou plus flattée que toute autre, on peut discuter son origine avec autant d'impartialité que s'il s'agissait du droit qu'avait Rome de détruire Carthage. Un bon catholique sait d'ailleurs distinguer entre l'immobilité d'une puissance spirituelle et les accidents d'une domination que l'Église n'attendit pas pour devenir grande et forte, et qui, dût-elle lui être enlevée, ne lui ferait rien perdre d'un éclat qu'elle tire d'un titre bien autrement élevé que celui de prince temporel.

L'original de la donation de Pepin n'existe plus, et celui qui fut produit plus tard est un titre supposé. Mais les chroniqueurs, qui en font mention d'un commun accord, et les confirmations qui en ont été faites successivement peu après, ne sauraient laisser aucun doute à cet égard. Cette donation embrassait Ravenne, Rimini, Pesaro, Césène, Fano, Sinigaglia, Iesi, Forlimpopoli, Forli avec le château de Sussubio, Montefeltro, Accerragio, Monlucci, Serra, Castel San-Mariano, Bobro, Urbin, Cagli, Lucoli, Agobio, Commacchio, Narni (1).

Quelques-uns ont prétendu (2) que la donation concernait

(1) Quelques-uns prétendent que cette donation s'étendait depuis *Luni* jusqu'au district *Sarliano*, y compris la Corse, et jusqu'à *Monte Bardone* et à *Berceto*; embrassant en outre Parme, Reggio, Mantoue, Monseice, la Vénétie, l'Istrie et les duchés de Spolète et de Bénévent.

(2) *Priseru, Gesch. der Deutschen*, t. 1, p. 409.

*Sirtuan, Staatsgeschichte*, t. II, p. 86 et passim.

uniquement le domaine utile des biens compris dans cette étendue de pays, non la souveraineté, réservée par Pepin pour lui et ses successeurs; ou que, si elle comprenait aussi la souveraineté, elle n'eût d'effet que relativement au domaine utile (1). Comment cela pourrait-il être, si les Longbards et l'archevêque de Ravenne, venant à rompre avec le pape, lui enlevèrent la juridiction, et non les domaines? Nous voyons, en outre, les papes envoyer des juges et des fonctionnaires dans les villes données (2), et dire : *Nostra romana civitas, nostrum populum romanum* (3), en proclamant qu'ils ont été substitués à l'ancien exarque, et agir en son lieu et place. D'ailleurs, bien avant l'acte de donation de Pepin, les papes exerçaient leur juridiction dans plusieurs des pays concédés, et cela du consentement du

(1) Voy. Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. I. Napoléon trancha cette question, comme beaucoup d'autres, avec le sabre :

« De notre camp impérial de Vienne, 17 mai 1809.

« Considérant que quand Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, fit don aux évêques de Rome de différents pays, il les leur céda à titre de fiefs, pour assurer le repos de ses sujets, et sans que Rome eût pour cela cessé de faire partie de son empire;

« Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Les États du pape sont réunis à l'empire français... »

C'était là une terrible logique, mais que l'abbé Emery n'eût pas de peine à combattre. Voyez Artaud, *Vie de Pie VII*, c. 21.

(2) *Nam et iudices ad faciendas justitias... in eadem Ravennatum urbe residentes, ab hac romana urbe duxit, Philippum presbyterum, simulque et Eustachium quondam ducem.* Cod. Carol., n° 54. Voyez aussi les n°s 51, 75, etc. Lorsque Charlemagne voulut prendre à Ravenne quelques colonnes antiques, il eut besoin d'une concession du pape.

(3) FANTUZZI, *Monumenti Ravennati*, et surtout les diplômes 17 et 18, t. V.

SAVIGNY, *Histoire du droit romain*, ch. V, § 110.

LÉON, *Gesch. von Italien*, t. I, p. 187-189.

CENNI, t. I, p. 63.

ORSI, c. VIII.

PHILIPPS, *Deutsche Geschichte*, III, § 47.

GOSSELIN, *Pouvoir des Papes* (Paris 1845), p. 240 et suiv.

Plus tard, le pape Adrien écrivait à Charlemagne : « Les ducs de Spolète, de Bénévent, de Frioul, de Clusium, ont formé contre nous le dangereux projet de se réunir avec les Grecs et Aduels, fils de Didier, pour nous combattre par terre et par mer, dans le but de s'emparer de notre ville de Rome et de rétablir le royaume des Longbards. Nous vous prions en conséquence de venir le plus tôt possible à notre secours, puisque c'est à vous, après Dieu, que nous avons confié la défense de la sainte Église, de notre peuple romain, et de la république romaine. » Codex Carol., ep. 57.

peupl  
de res  
songe  
temps  
tion p  
gouve  
dans s  
l'ordre  
tandis  
des in  
qui av  
faire p  
Les  
une di  
procur  
tirèren  
pouvoir  
que l'h  
tion av  
jamais  
conque  
service  
n'interr

(1) « C  
qui fonc  
et le plu  
écrivains  
dans leur  
eux-mém  
Anastase,  
« Qua  
n'ont vu  
dit ou m  
vonés à l  
pour je n  
du côté o  
repossèr  
ils parais  
pour but  
ce n'est l  
questions  
rult mille  
discussion  
les choses

peuple : Pepin semblait le reconnaître lui-même, en qualifiant de restitution le don qu'il faisait au chef de l'Église. Il faut aussi songer qu'il y a une étrange préoccupation à transporter à ce temps les idées du nôtre, et à vouloir y rencontrer une distinction précise de droits et de pouvoirs, de domaine utile et de gouvernement politique. Le propriétaire exerçait à ce titre, dans ses possessions, certains actes de souveraineté, maintenait l'ordre, rendait la justice, conduisait les hommes à la guerre, tandis que le seigneur suzerain y levait les impôts, y envoyait des inspecteurs; et la plus grande part du pouvoir était à celui qui avait la volonté la plus énergique et le plus de moyens de la faire prévaloir.

Les historiens se croient ici obligés inévitablement de faire une digression sur l'ambition des papes, sur leur avidité à se procurer des biens et de la puissance, sur les maux qu'ils attirèrent à l'Italie en l'empêchant de tomber tout entière au pouvoir des étrangers. Nous nous sommes permis, toutes les fois que l'histoire nous en a donné le droit, de nous mettre en opposition avec les arrêts de l'opinion ou de la force; et nous n'avons jamais éprouvé assez de sympathie envers une tyrannie quelconque pour lui donner raison, parce qu'elle a des épées à son service et une couronne au front. Nous oserons donc ici encore n'interroger que les faits (1).

(1) « C'est là un des points historiques sur lesquels les jugements, en ce qui touche les faits, les intentions et les personnes, sont le plus discordants et le plus compliqués, attendu qu'il a presque toujours été discuté par des écrivains de parti. Les renseignements qui nous restent sont déjà suspects dans leur origine, se trouvant à peu près tous soit dans les lettres des papes eux-mêmes, c'est-à-dire d'une partie intéressée, soit dans leurs vies écrites par Anastase, ou par d'autres, avec une partialité manifeste.

« Quant aux modernes, quelques-uns, écrivant en haine de la religion, n'ont vu qu'astuce ou violence dans tout ce que les papes ont fait, voulu, dit ou même souffert. D'autres, sans se proposer une fin irréligieuse, mais voués à la cause de quelque potentat qui était ou croyait être en différend pour je ne sais quels droits avec les papes, visèrent à mettre toujours la raison du côté où se trouvent le tort et l'usurpation. Les défenseurs de l'Église ne repossèrent les accusations qu'en imitant la méthode des accusateurs. Quand ils paraissent acharnés à la discussion, ne croyez pas qu'ils se proposent pour but d'établir une opinion au sujet d'un point d'histoire; loin de là, ce n'est tout au plus pour eux qu'un moyen. Aussi, des deux côtés, les questions sont mal posées, soit par hasard, soit à dessein. Tout ce qui pourrait nuire au parti de l'écrivain est dissimulé ou défiguré; ce sont d'obscures discussions d'érudition ou de principes, introduites à propos au moment où les choses pouvaient commencer à s'éclaircir. Il s'ensuit que le lecteur, qui

Ce sont, d'une part, les empereurs de Constantinople, possédant l'Italie, non comme successeurs légitimes des Césars, mais à titre de conquête et la traitant comme telle, après lui avoir enlevé ses anciens privilèges; de l'autre, des rois étrangers (1), armés et menaçants, qui jurent et violent leurs serments, dévastent les villes, exterminent les populations, mettent tout à feu et à sang. Ils ont en face d'eux des vicillards, ministres de Dieu, élus par le peuple et dans ses rangs, qui prient, écrivent, font des processions, envoient des ambassades, vont supplier en personne, ne demandant que paix et justice; ils réunissent tout au plus une poignée d'hommes armés, pour se

croit que les écrivains vont lui aplanir la voie pour arriver à connaître aussi clairement que possible quelques faits, s'aperçoit au contraire avec dépit qu'ils ont travaillé de leur mieux à la lui rendre difficile et tortueuse.

« On remarque dans d'autres écrivains un esprit de parti provenant de motifs et de dispositions plus dignes; mais c'est toujours un esprit de parti. Certains d'entre eux, touchés d'une vénération pieuse et sincère pour la dignité des souverains pontifes, indignés de la partialité hostile avec laquelle plusieurs furent traités, ont défendu presque tout, presque tout justifié. D'autres, au contraire, dégoûtés de l'abus violent que plusieurs papes firent de leur autorité, n'ont plus songé à établir des distinctions de temps et de personnes. Ils ont vu dans toutes les actions de tous les papes un dessein profond, continu, perpétuel, d'usurpation et de domination. Ils ont été portés par suite à représenter tous les ennemis de ceux-ci comme des victimes, pleines de douceur pour la plupart, sous le couteau inexorable du prêtre. On est surpris parfois de voir des écrivains, sensés du reste et clairvoyants, mais mis par cet esprit, demander des larmes à la postérité, non pour une mort douloureuse, non pour une de ces souffrances que tout homme peut éprouver, mais pour la perte du pouvoir, pour l'écroulement des projets ambitieux d'hommes qui, de propos délibéré, ont tant fait verser de pleurs à leurs contemporains.

« Quand une question historique est ainsi devenue une querelle de parti, les lecteurs sont le plus souvent disposés à supposer des vues de parti dans quelconque entreprise de la traiter de nouveau; or, celui dont l'opinion est absolument favorable à un parti aura d'autant plus de peine à échapper au soupçon de partialité. Que faire en ce cas? Dire ce que l'on pense, et laisser ensuite chacun l'interpréter à sa manière. Que si celui qui défend un pape est regardé comme l'apologiste de tout ce qu'ont fait tous les papes ou de tout ce qui s'est fait en leur nom; si beaucoup ne savent imaginer qu'on puisse vouloir prouver qu'un homme, une société, a eu raison dans un cas, sans avoir pour but de favoriser toute la cause, tout le système auquel cet homme ou cette société sont considérés comme unis, ce n'est pas sa faute, à coup sûr; le but qu'il se propose réellement est de dire ce qui lui paraît la vérité, et de la dire avec d'autant plus de zèle qu'elle a été plus combattue. » MANZONI.

(1) Les Lombards n'étaient pas étrangers, dit-on, parce qu'ils étaient établis depuis longtemps en Italie, et ne possédaient pas de royaumes hors de ses frontières. D'après ce raisonnement, les Turcs ne seraient pas des étrangers pour les Grecs.

défense  
désire  
plusieurs  
débats  
dépou  
n'avait  
gnée, i  
plus in  
naires,  
par ob  
bant so  
frères l  
Longba  
d'Italie,  
de terre  
lations  
ressaisi  
aux vai  
S'il re  
moins d  
pape, q  
leur rep  
consoler  
aux opp  
devait é  
rendait  
pour leg  
Le vo  
politique  
devrait  
la musse  
d'homme  
moins, q  
une justi  
elle ne sy  
Après  
mais Ast  
pour gne  
marchan  
la porte  
ville, et

défendre seulement. Entre ces trois sortes de compétiteurs désireux de conserver ou de conquérir l'Italie, nous apercevons plusieurs millions d'Italiens dont le sort se décidait dans leurs débats. Ils priaient et gémissaient avec le pape, et se voyaient dépouillés, tués par le roi et par l'empereur. Combien n'avaient-ils pas souffert sous cette domination grecque, éloignée, irrésolue, arrogante, tyrannisant les consciences, rendue plus intolérable encore par l'avidité et l'insolence des fonctionnaires, qui ne rougissaient pas de se faire satellites et assassins par obéissance ! Combien n'auraient-ils pas eu à souffrir en tombant sous le joug de ces Longbards qui avaient enlevé à leurs frères lois, biens, magistrats, et jusqu'au nom d'Italiens ! Les Longbards en effet, après tant d'années de séjour sur le sol d'Italie, ne s'y étaient jamais naturalisés ; leur nom inspirait tant de terreur, que, dans les pays dont ils s'approchaient, les populations qui avaient perdu l'usage des armes osaient encore les ressaisir pour repousser le massacre et l'oppression, réservés aux vaincus,

S'il restait aux Italiens quelque espoir de résurrection ou du moins de soulagement, ils ne pouvaient le placer que dans le pape, que les Romains considéraient depuis longtemps comme leur représentant, le défenseur de leurs droits, le seul qui sût consoler les opprimés et faire entendre des paroles de justice aux oppresseurs ; dans le pape, qui, par son caractère même, devait être plus équitable, plus rempli de mansuétude, et qui rendait encore respectable à toutes les nations ce nom romain pour lequel on avait conçu tant de mépris ou tant de haine.

Le vœu d'un peuple n'avait aucun poids alors dans la balance politique ; mais l'histoire, indépendamment même des faits, devrait mieux apprécier la cause dont le triomphe fait diminuer la masse des injustices et des larmes parmi cette multitude d'hommes qu'elle est trop habituée à négliger : elle devrait au moins, quand les siècles ont calmé les passions, avoir pour règle une justice inaltérable, et ne pas s'exposer à être maudite quand elle ne sympathise pas avec les opprimés.

Après avoir réglé les choses en Italie, Pepin repasse les Alpes ; mais Astolphe, qui n'avait consenti au traité que par force ou pour gagner du temps, rassemble au plus vite ses fidèles et, marchant sur Rome, il met le siège devant ses remparts : *Ouvrez la porte Salaria, dit-il à ses habitants, afin que j'entre dans la ville, et livrez-moi le pontife, si vous voulez que j'use de misé-*

*ricorde envers vous ; autrement je renverserai vos murailles, je vous passerai au fil de l'épée, et nous verrons qui viendra vous arracher de mes mains!* Les Romains, connaissant trop bien leurs propres intérêts et la foi qu'ils pouvaient avoir en lui, repoussèrent ses propositions ; et, tandis qu'il ravageait les environs de Rome, les citoyens, aidés par les Francs demeurés dans le pays, soutinrent le siège avec un courage qui s'était retrempé dans les épreuves auxquelles l'avaient mis les dernières dissensions.

Ce fut alors qu'Étienne adressa à Pepin une lettre au nom de saint Pierre (1), en l'exhortant à délivrer son tombeau et son successeur, sous menace de châtimens temporels et éternels. Aussitôt Pepin repasse les Apes, rempart toujours faible contre les étrangers ; et tandis que l'ennemi l'attend au passage, il tourne ses derrières et vient attaquer Pavie. Astolphe, contraint de revenir en hâte pour défendre sa capitale, achète la paix au prix d'un tiers de ses trésors et en se soumettant à un tribut annuel de douze mille sous d'or ; il s'oblige en outre de nouveau, en donnant des otages, à mettre le pape en possession de l'exarchat et de la Pentapole.

Pepin envoya Fuldrade, son chancelier, porter les clefs de Ravenne et des autres villes à Rome, où elles furent déposées sur le tombeau de saint Pierre ; et, s'y étant rendu lui-même, il y fut accueilli comme un libérateur. Des ambassadeurs de Constantinople vinrent le trouver pour l'amener à restituer à l'empire les places qui avaient appartenu aux Grecs, moyennant le remboursement des frais de la guerre. Mais il répondit qu'il n'avait pas combattu pour le compte de l'empereur, et qu'il était en droit de disposer d'elles comme d'une conquête légitime. Il retourna aussitôt en France, soit pour ne pas porter ombrage aux Grecs par son voisinage, soit qu'il y fût contraint par ses leudes, désireux d'abrégier la durée de la campagne. C'est à quoi il faut avoir égard avant de louer la générosité de Pepin, ou de critiquer la bonhomie avec laquelle il laissa subsister les vaincus, au lieu d'établir au milieu d'eux ses lois et sa domination.

(1) Étienne prétendait l'avoir reçue de saint Pierre, dit M. de Ségur. Il y a une grande différence entre une figure de rhétorique et une imposture impie. Et cependant, beaucoup d'historiens jugent tel à peu près comme celui qui trouverait l'auteur d'un roman aussi coupable pour avoir feint de l'avoir trouvé ou refait, que le faussaire qui se serait fabriqué une lettre de change sous un nom supposé.

Astolphe n'avait pas encore exécuté le traité quand il mourut d'une chute de cheval : loué comme un des meilleurs rois longbards, il fut généreux envers les églises et envers les moines, dans les bras desquels il expira (1).

Son frère Rachis sortit du cloître pour briguer de nouveau la couronne; mais le suffrage des seigneurs donna la préférence à Didier, duc de Brescia, qui, pour écarter son concurrent, demanda l'appui du pape, en lui promettant non-seulement d'exécuter de point en point les promesses d'Astolphe avec une fidélité invariable, mais d'ajouter aux autres villes qui lui avaient déjà été données celles de Faënza et d'Imola, avec le château Tibérien, Gavello et le duché de Ferrare. Dès que l'abbé Fuldrade et le comte Robert en eurent reçu de Didier l'assurance sous serment, il fut intimidé à Rachis, en vertu de l'obéissance monacale, de retourner dans sa pieuse retraite, et l'on annonça aux Longbards que les armées romaines et franques soutiendraient au besoin les droits de Didier, qui fut ainsi reconnu roi.

Étienne mourut dans la même année. Paul I<sup>er</sup>, son frère et son successeur, promit à Pepin amitié et fidélité; il mit en liberté Sergius, archevêque de Ravenne, incarcéré par Étienne pour manque de respect, et demanda à Didier de remplir ses promesses. Ce fut en vain. Il avait usé de ruse, et à peine se trouva-t-il assis sur le trône qu'il reprit le projet constant de ses prédécesseurs, celui de soumettre toute l'Italie. Ayant donc rassemblé une nombreuse armée, il porta le ravage dans la Pentaple, d'accord avec les Grecs, auxquels il promettait de leur restituer l'exarchat, et se confiant dans l'éloignement de Pepin, qui se trouvait occupé par une guerre contre les Saxons. Il punit même Alboin et Luitprand, ducs de Spolète et de Bénévent, qui avaient prêté hommage au roi franc.

Le pape ne tarda pas à rendre compte de ce qui se passait à Pepin, *nouveau Moïse, nouveau David*; et ce prince envoya des ambassadeurs, qui renouvelèrent la paix aux conditions imposées à Astolphe : si bien qu'une flotte grecque s'étant présentée alors devant Ravenne pour recouvrer cette

(1) « De tyran, suppôt de Satan, Astolphe, dévorateur du sang des chrétiens, destructeur des églises de Dieu, frappé d'un coup divin, a été englouti dans le gouffre de l'enfer... A cette heure, par la providence de Dieu, par la main du bienheureux Pierre et par ton bras très-fort... Didier, homme très-doux, a été ordonné roi de Longbards. » *Lettre du pape à Pepin.*



760.

ville, Romains et Longbards se réunirent pour la repousser.

Malgré cette harmonie apparente, jamais Didier ne voulut restituer les places occupées, quelques plaintes que fit le pape; et la guerre était inévitable, quand elle fut différée par la mort presque simultanée du pontife et de Pepin.

768.

Le roi des Francs était depuis peu de retour de son heureuse expédition dans l'Aquitaine, quand, sentant sa fin prochaine, il se fit porter au tombeau de saint Martin, et de là à Saint-Denis, où il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, après en avoir régné dix-sept. Parmi tous ceux qui avaient gouverné la France avant lui, nul ne peut lui être comparé pour la prudence et l'activité, qualités que la fortune favorisa chez lui constamment. Son règne ne fut point agité par des conjurations ni par des troubles, cortège ordinaire de toute domination nouvelle. Il montra de la condescendance pour les seigneurs, qu'il convoqua régulièrement aux champs non plus de mars, mais de mai, parce que, le nombre des hommes d'armes à cheval s'étant accru, il était nécessaire d'attendre que les fourrages fussent mûrs pour se mettre en campagne, comme on le faisait d'ordinaire après l'assemblée. Les nobles et le clergé, voyant que dans ces réunions le roi soumettait ses desseins à leur délibération, croyaient participer à la souveraineté, bien qu'ils ne fissent guère qu'approuver. Lorsque parfois ils murmurèrent, comme pour l'expédition d'Italie, où ils ne voyaient que des fatigues sans profit, il laissa au pape le soin de les persuader.

13 septembre.

Connaissant toute l'influence des évêques, il leur montra les plus grands égards, et donna à ses guerres même un caractère religieux, tantôt combattant les Saxons parce qu'ils étaient idolâtres, tantôt les Aquitains comme usurpateurs des biens ecclésiastiques, tantôt les Longbards comme ennemis des papes. Cela lui valut d'être considéré comme le protecteur de l'Église catholique, d'autant plus loué qu'il contrastait davantage avec les empereurs iconoclastes. Il honora le pape Zacharie, qui eut recours à lui; témoigna le plus grand respect pour saint Boniface, dont il suivit les conseils pour la réforme du clergé; et vit venir d'Italie en France une quantité considérable de reliques, les portant lui-même, vêtu simplement, dans les processions solennelles (1). Cependant celles de saint Austremoin

(1) Dans la deuxième translation de saint Austremoin : *Rex ad instar David regis... oblita regali purpura, præ gaudio omnem illam insignem*

ne se laissèrent point enlever tant qu'il n'eut pas donné une terre aux moines; et comme il en avait usurpé une appartenant à une église, saint Remi lui apparut en songe, le battant si fort qu'il fut pris de la fièvre, et n'en guérit que lorsqu'il eut fait restitution. De semblables anecdotes peignent au vif cette dynastie, sous laquelle on ne voit que rapports avec l'Église et batailles, et qui tira de ces deux éléments tant d'éclat sous les deux premiers rois, tant d'avilissement sous ceux qui les suivirent.

Les Grecs ayant envoyé à Pepin un orgue, le premier que l'on eût vu en France, il le donna à l'église de Compiègne; et comme l'hérésie des iconoclastes faisait alors grand bruit, il réunit un concile, dans lequel ses théologiens discutèrent sur ce sujet avec les docteurs grecs.

On disait proverbialement : *Habile comme Pepin*. Il donna preuve de sa constance à poursuivre l'accomplissement de ses desseins dans l'expédition contre l'Aquitaine, qu'il n'abandonna que lorsque cette province fut domptée. Il réunit ainsi à la France germanique l'Allemagne et la Gaule, qu'il fut le premier, parmi les barbares, à assujettir tout entière, comme elle l'était sous les Romains. Il réconcilia enfin l'aristocratie avec la royauté, à laquelle il restitua les pouvoirs usurpés par les maires du palais. On dirait qu'il connut déjà ce que démontra l'expérience, à savoir que les Français ne pouvaient prendre racine en Italie; car, au lieu de chercher à l'acquiescer pour lui-même, il en fit don au pontife, se contentant d'affaiblir les Longbards, et d'empêcher que l'union de toute la péninsule ne préparât une rivale à la France. Les papes eux-mêmes, auxquels il donnait l'indépendance, restaient liés envers lui par ses bienfaits, de manière à ce qu'il n'eût rien à craindre de leur agrandissement.

Redouté des barbares, il fut vénéré des siens, bien qu'il lui manquât une qualité qui fait beaucoup d'impression sur les gens grossiers, un aspect majestueux. Sachant que certains de ses courtisans s'étaient égayés sur sa petite taille et sa servitude, d'où lui vinrent les surnoms de *Bref* et de *Gros*, il les invita à voir un taureau combattre contre un lion; puis, lorsque celui-

*nestem lacrymis perfundebat, et ante sancti martyris exequias exultabat, ipsiusque sacratissima membra propriis humeris evehebat.* Dans la translation de saint Germain des Prés : *Tam ipse quam optimates ab ipso electi*, portaient les Romains *ad feretrum*.

ci eut saisi et terrassé son adversaire, Pepin, se tournant vers les seigneurs qui l'entouraient, leur dit : *Qui de vous aura le courage de contraindre le lion à lâcher sa proie ?* Comme personne ne faisait mine de vouloir s'y risquer : *Ce sera donc moi*, ajouta-t-il. Alors, saisissant sa large épée, il sauta dans l'arène, affronta l'animal farouche, et lui abattit la tête du premier coup ; du second, il fit sauter celle du taureau ; puis se tournant tranquillement vers la place où il avait laissé sa suite : *David était petit*, dit-il, *et il battit Goliath ; Alexandre était petit, mais, pour le cœur et le bras, il en valait cent plus grands que lui.*

Sa gloire fut éclipsée par celle de son fils, et l'on écrivit sur son tombeau : *C'est l'épée, père de Charlemagne.* Ce dernier n'aurait pu cependant mériter le surnom de Grand si son père ne lui eût laissé un royaume affermi par la fusion d'éléments hétérogènes, de même qu'Alexandre n'eût pas accompli tant d'exploits si son père ne lui avait pas aplani le chemin.

---

## CHAPITRE XIV.

CHARLEMAGNE. — FIN DU ROYAUME LONGDARD.

Pepin, en mourant, partagea le royaume entre ses deux fils, conformément à l'ancienne coutume qui assignait à chacun d'eux une portion égale du pays franc et du territoire romain. L'Austrasie et la Bourgogne échurent à Carloman, la Neustrie et l'Aquitaine, à Charles (1). Le premier fut couronné à Sois-

(1) Voyez *Genealogia regum Francorum* ; les Annales des différentes villes, les chroniques et les vers recueillis par PERTZ, tom. I, II ; et les Vies des Saints contemporains.

EGINHARDI *Vita Caroli Magni*, le monument le plus précieux de l'époque. — *Monach. Sangallensis de gest. Caroli M.* — *Capitularia Caroli M.* — *Epistolæ Caroli M.*, Alcuini, Hinemari. — *Diplomata Caroli M.* — *Codex Carolinus.*

ANASTASIUS, *V. Pontific.*

BOEHMER, *Regeste chronologica diplom. Carolorum* ; Francfort, 1832.

GAILLARD, *Hist. de Charlem.*

DIPPOLD, *Lebens Kaisers Karls des Grossen* ; Tubingen, 1810.

PHILIPPS, *Deutsche Gesch.*, t. II.

MOESER, *Osnabrückische Gesch.*, V.

sons; Charles ou Karl, dont le nom reçut par la suite l'addition de *Magnus*, grand, prit les insignes royaux à Noyon. A leur avènement, l'Aquitaine fut de nouveau soulevée par Hunold, père de Waïffre, qui, après être resté vingt-trois ans dans un couvent pour y expier le meurtre de son frère, en sortit alors pour venger la mort de son fils. Le pays, impatient du joug germanique, se hâta de le proclamer, et quelques semaines consommèrent la perte d'une province qui avait coûté à Pepin huit ans de guerre.

Charles, au moment de partir pour éteindre cet incendie, demanda des secours à Carloman, et le refus qu'il éprouva fut entre eux un germe de mésintelligence et de jalousie. Réduit à ses propres forces, il n'en dompta pas moins l'Aquitaine. Hunold, trahi par les siens et livré à son ennemi, ayant réussi à s'échapper, gagna l'Italie, où il resta quelque temps dans un couvent de Rome; puis, lorsqu'il vit les Francs en guerre avec les Longbards, il alla offrir à ceux-ci un bras et une haine que les ans ni le malheur n'avaient pu dompter. Afin de tenir l'Aquitaine dans l'obéissance, Charles la partagea, pour être administrée, entre des comtes francs, et construisit, sur la Dordogne, une forteresse appelée depuis Fronsac, dans laquelle un petit nombre d'Austrasiens suffirent pour tenir en bride un pays épuisé par tant de guerres.

Charles, qui finissait alors sa vingt-cinquième année, avait mûri dans les camps et dans le gouvernement de l'Austrasie. D'une taille élevée et d'un aspect majestueux, il avait le teint clair, une vigueur à l'épreuve de toute espèce de fatigues; d'une conversation vive, impassible dans les revers comme dans les succès, il se montrait plein de respect pour la religion et ami des sciences; il était instruit dans tout ce que l'on savait de son temps. Quand les institutions sociales ne sont pas encore déterminées, et que chacun attire à soi la plus grande part d'autorité qu'il peut, s'il vient à monter sur le trône un homme d'un caractère énergique, ferme dans ses desseins, et que rien ne peut écarter de la route qu'il s'est tracée, il entraîne facilement les autres à sa suite. Ceux qui se révoltent contre lui sont écrasés; les mécontents se bornent à des murmures sans ré-

LEDEBURG, *Kristliche Beleuchtung einiger Punkte in der Feldzügen Karls des Grossen*; Berlin, 1829.

J. ELLENDORF, *Die Karolinger, und die Hierarchie ihrer Zeit*.

Indépendamment des historiens déjà cités, y compris surtout Luden,

sultat; les hommes actifs deviennent des instruments dans cette main robuste, qui n'opère cependant que sous l'inspiration de la prudence.

Tel fut Charles; et peut-être ne faut-il chercher que dans son caractère personnel le secret de l'immense influence qu'il exerça sur ses contemporains. Carloman nous est dépeint, au contraire, comme un de ces hommes médiocres que la supériorité des autres aigrit jusqu'à les rendre soupçonneux, et qui, prenant ombrage des gens éminents, se confient aveuglément en ceux qui sont incapables. Quelques-uns de ces derniers, et notamment le duc Aucher, payé à cet effet par le roi des Longobards, cherchèrent à l'animer contre son frère; et il se laissa aller à leurs suggestions, au point de machiner contre ses jours. Si la guerre n'éclata pas entre eux, on le dut à l'intervention de Bertrade, leur mère. Carloman tarda peu à mourir, laissant deux fils en bas âge. Or, le droit germanique ne considérant pas les peuples comme une propriété à transmettre par héritage, et envisageant la dignité royale comme un fardeau, une magistrature confiée librement par le suffrage commun, les seigneurs des pays dominés par le feu roi élurent en sa place Charles (1), qui se trouva ainsi à la tête de l'État le plus puissant de l'Europe.

Ici commence une série de guerres auxquelles Charlemagne dut de monter au rang élevé que la postérité ne lui a pas contesté. Didier, roi des Longobards, avait espéré, à la mort de Pépin, pouvoir réparer les pertes qu'il avait essuyées sous ce monarque; mais lorsque l'expédition d'Aquitaine lui eut donné à connaître que Charles ne le cédait en rien à son père en vigueur et en habileté, il songea à s'en rapprocher. Il lui fit donc pro-

(1) « Les historiens français glissent légèrement sur cette action de Charlemagne, comme si c'était la moindre des choses que d'avoir usurpé sur ses neveux un royaume qui, par toutes les lois divines et humaines, leur était légitimement dû. » MURATORI, *ad ann.* 771.

Nous ne connaissons point de loi *divine* qui oblige à donner aux fils le royaume du père. S'il en existait alors une humaine, l'historien aurait dû la citer; mais nous n'en avons jamais oui parler, ni d'autres non plus. Nous voyons, au contraire, le droit des seigneurs à élire le roi toujours maintenu jusque-là. Il est pourtant d'un usage assez commun d'introduire ici les mots usurpation, hérédité, se rapportant à des idées tout à fait modernes. « Charles, dit Sismondi, avec autant d'avidité et d'injustice qu'aurait pu le faire un de ses prédécesseurs, dépouilla sa femme et ses fils (de Carloman) de leur héritage, les força à s'enfuir en Italie, etc. »

pos  
mar  
Mai  
pou  
et c  
giqu  
trud  
pren  
infe  
la so  
Be  
autre  
Elle  
Didie  
quoi  
pas  
men  
Le  
consu  
nom  
acqui  
classe  
préte  
saint  
que  
même  
succe  
cienn  
bande  
nom  
Georg  
instal  
roma  
L'i  
qui v  
put s  
avec  
cier C  
s'enfu  
bards  
chass

poser la main de sa fille Désirée ou Hermengarde, et lui demanda celle de sa sœur Gisla pour son fils et collègue Adelchis. Mais le pape Étienne III vit de mauvais œil un arrangement qui pouvait mettre en danger les intérêts temporels du saint-siège et ceux de l'Italie. Il écrivit donc à Charles en termes très-énergiques, pour qu'il ne donnât pas le scandale de répudier Imiltrude, issue d'une famille noble parmi les Francs, pour prendre une autre femme dans une race détestée de Dieu et infectée de lèpre, l'exhortant à ne pas donner à un Longbard la sœur qu'il avait refusée à l'empereur grec.

Bertrade, qui envisageait ce double mariage sous un tout autre aspect, se rendit elle-même en Italie pour le conclure. Elle conféra à Rome avec le pape, à qui elle fit céder par Didier quelques-unes des villes qu'il lui avait enlevées; et quoique l'union projetée entre Gisla et Adelchis ne paraisse pas s'être réalisée, elle repassa les Alpes en emmenant Hermengarde.

Les principales familles qui avaient usurpé l'élection des consuls (on appela ainsi les magistrats connus autrefois sous le nom de décurions) et souvent même celle des prélats avaient acquis dans la Romagne beaucoup d'influence sur les autres classes, par les emplois, par la richesse, par la force, et elles prétendaient prendre part à l'élection des papes. La chaire de saint Pierre était surtout ambitionnée par ces familles depuis que les pontifes étaient devenus princes, et elles recouraient même parfois à la violence pour l'occuper. A la mort de Paul, successeur d'Étienne II, quatre frères d'une famille patricienne, dont l'un était le duc Toton de Népi, réunirent leurs bandes armées (*scholæ*) et firent proclamer de force l'un d'eux, nommé Constantin, qui était encore laïque; ils contraignirent George, évêque de Palestrine, à lui donner les ordres, et l'ayant installé au Vatican, ils lui firent jurer fidélité par le peuple romain.

L'intrus chercha à se mettre dans les bonnes grâces de Pepin, qui vivait encore; mais, occupé des guerres d'Aquitaine, il ne put s'inquiéter de l'Italie. Cependant les Romains supportaient avec peine le nouveau chef imposé à la chrétienté. Le premier Christophe, ainsi que son fils Sergius, dignitaire de l'Église, s'enfuirent, sous prétexte d'aller se faire moines, chez les Longbards de la basse Italie, dont ils réclamèrent les secours pour chasser Constantin du siège qu'il avait indûment occupé.

Papes.

Théodice, duc de Spolète, saisit cette occasion, et, du consentement de Didier, il fit partir une troupe de soldats, sous la conduite d'un certain Valdibert, qui s'était fait fort de livrer la ville à ses compatriotes. En effet, Rome fut prise; Toton, qui était accouru pour repousser l'attaque, fut tué, et le pape fait prisonnier avec Passivus, son autre frère. Au milieu du désordre de l'invasion étrangère, Valdibert entraîne un prêtre hors du monastère, et se met à crier : *Vive le pape Philippe! c'est saint Pierre qui l'a élu.*

766.

Cependant le primicier Christophe, pénétrant les intentions des Longbards, s'adresse à un grand nombre de Romains, qu'il excite contre le nouvel élu : il est déposé, et le Sicilien Étienne III est nommé dans les formes canoniques. Un concile assemblé dans la basilique de Saint-Jean de Latran déclara Constantin déchu. Il se présenta, privé de la vue, devant les Pères réunis, implorant leur pitié et avouant sa faute. Il fut néanmoins battu de verges. Le concile abrogea les actes de son pontificat, et le condamna à faire pénitence durant toute sa vie. Il déclara, en outre, que jamais aucun séculier ne serait promu évêque ou pape, et qu'aucun individu, laïque ou militaire, n'assisterait à l'élection; que personne même, tant qu'elle durerait, ne viendrait à Rome des places de la Toscane et de la Calabre, et qu'on n'y entrerait pas avec des armes ou des bâtons. Valdibert, convaincu de machinations, eut aussi les yeux crevés.

Alors Christophe et Sergius furent envoyés à Didier par le pape, pour réclamer les biens et les revenus appartenant au saint-siège (1). Didier les berça de belles paroles, disant qu'il irait en personne arranger le différend; et tout en caressant il épiait le moment de porter un coup assuré. Le camérier Paul Axarte, gagné par lui, inspira de la défiance au pape contre Sergius et Christophe, et lui conseilla de s'en défaire. Ceux-ci, ayant eu vent du danger, levèrent des troupes et mirent la ville en état de défense; si bien que Didier, lorsqu'il parut près des sept collines, trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. La force ayant échoué, il eut de nouveau recours à la ruse. Le pape fut invité à se rendre en son camp

(1) *Pro exigendis a rege Desiderio justitiis beati Petri.* ANAST, *Vita Stephani III.* p. 178. C'est-à-dire les revenus des biens ecclésiastiques situés dans le royaume longbaril et dans les villes occupées par Didier.

pour  
l'Églis  
une se  
aux m  
les esp  
Didier  
férence  
murs.  
prison  
Sergiu  
retirer  
Ils v  
mais,  
vers le  
l'église  
sans de  
teté de  
Satis  
Didier  
pérer c  
bard;  
Charles  
d'Hern  
gonde.  
s'était  
aux en  
ii proc  
et requ

(1) Le  
(CENNI,  
Sergius  
donner  
Appelés  
Ils chass  
réfugiés  
la multi  
dans la  
sentenc  
le plus  
cette le  
sillée d  
que les  
nière q

pour s'entendre avec lui sur les droits et les avantages dus à l'Église; mais, lorsqu'il fut sorti de Rome, Axarte y excita une sédition contre Sergius et Christophe. On allait en venir aux mains quand le pape revint, et s'interposa pour calmer les esprits.

Didier, toujours déloyal, invita le pontife à une nouvelle conférence dans Saint-Pierre, qui se trouvait alors en dehors des murs. Lorsqu'il fut venu, il fit fermer les portes et l'y retint prisonnier, en l'obligeant d'envoyer ordre à Christophe et à Sergius de déposer les armes et de venir le joindre, ou de se retirer dans un couvent.

Ils voulurent d'abord rester à leur poste et sous les armes; mais, abandonnés par leurs partisans, ils sortirent pour aller vers le pape, qui, rendu à la liberté, les laissa tous deux dans l'église afin que, la nuit venue, ils pussent rentrer dans Rome sans danger. Il n'en put être ainsi; car Didier, violant la sainteté de l'asile, les en arracha et leur fit crever les yeux (1).

Satisfait de s'être vengé sur ces deux hommes, ses ennemis, Didier s'en alla sans avoir rien restitué. Le pape ne pouvait espérer d'appui de la part du roi des Francs, gendre du roi longbarde; mais la discorde ne tarda pas à se mettre entre eux. Charles, quelle qu'en fût la raison, s'ennuya promptement d'Hermengarde, et la renvoya à son père pour épouser Hildegonde. Cet affront ulcéra Didier; et comme la veuve de Carloman s'était retirée à sa cour avec ses deux fils, pour échapper aux embûches qu'elle redoutait de la part de son beau-frère, il proclama les droits des deux orphelins à l'héritage paternel, et requit le pape de les oindre rois des Francs.

(1) Le fait est exposé différemment dans une lettre d'Étienne III à Bertrade (CENNI, I, 267). Le détestable Christophe, y est-il dit, et son méchant fils Sergius, avalent ourdi une trame avec Dodon, envoyé de Charlemagne, pour donner la mort au pontife; mais Dieu le sauva, grâce au secours de Didier. Appelés au Vatican, ils refusèrent de s'y rendre; et ayant pris les armes, ils chassèrent de Rome le pontife. Puis ayant été abandonnés, ils s'étaient réfugiés dans Saint-Pierre, où le pape les avait défendus avec effort contre la multitude, qui demandait leur sang. Mais comme il voulait les faire rentrer dans la ville pour assurer leur salut, ils furent pris et aveuglés sans son consentement et à son insu. — Cette version est préférée par Muratori et par le plus grand nombre; mais Cenni, Pagi et Lecointe ont supposé ou que cette lettre avait été extorquée au pape par Didier, ou qu'elle avait été falsifiée dans sa chancellerie. En effet, une autre lettre (CENNI, I, 274) ainsi que les biographies d'Étienne et d'Adrien rapportent cet événement de la manière que nous avons adoptée comme la plus vraisemblable.



772.

Adrien I<sup>er</sup>, fils de Théodule, duc de Rome, avait succédé à Étienne III; lent à prendre un parti, mais doué d'une forte persévérance, il vit qu'il n'appartenait pas au pape d'ôler le roi d'une nation libre, ni d'attiser la guerre civile: il repoussa donc la demande de Didier, qui, courroucé de ce refus, occupa quelques villes de la Pentapole, bloqua Ravenne et s'avança sur Rome.

Adrien, ayant fait en vain tout ce qui était en lui pour détourner l'orage, imita Zacharie en s'adressant à Charlemagne pour qu'il vint protéger l'Église, dont il était le défenseur officiel. Charles essaya par ses ambassadeurs d'amener Didier à renoncer à ses usurpations. Sur son refus, il fit ses préparatifs de guerre. Ayant fixé à ses vassaux Genève pour lieu de rendez-vous, il leur exposa l'état du pontife, les tentatives faites par Didier pour allumer la guerre civile en France; et l'expédition fut résolue d'une voix unanime.

Elle ne devait pas être difficile contre un pays divisé entre différents possesseurs, où les Grecs n'avaient que des prétentions, sans force ni volonté pour les soutenir; où les papes appelaient les Francs; où les Longbards, sans accord entre eux, avaient en outre à se défendre contre la haine des Italiens, adversaires implacables des conquérants.

Il peut sembler à ceux qui, dix siècles plus tard, racontent tranquillement les vicissitudes de cette époque, que leurs pères eurent tort de ne pas se soumettre entièrement aux Longbards, ce qui aurait donné à l'Italie cette unité à laquelle la France et l'Angleterre, grâce à la domination des barbares, ont dû de devenir fortes et respectées. En admettant même que ceux qui raisonnent ainsi devinent ce qui serait arrivé réellement dans ce cas, quelle justice pourrait imposer à un peuple de ne pas chercher à s'affranchir d'une oppression cruelle, dans le seul espoir qu'elle deviendra le germe d'un bonheur à venir pour une postérité éloignée?

Mais, en admettant l'hypothèse, si les Longbards, en s'emparant de la péninsule entière, étaient arrivés à éteindre les restes de la civilisation romaine, comment l'Italie en aurait-elle répandu la lumière sur le reste de l'Europe? Si ce pouvoir modérateur que s'arrogea alors l'Église, même dans les choses temporelles, n'avait pas dominé sur le droit politique inhabile et farouche de ces temps, les autres parties de l'Europe, et l'Italie elle-même, auraient-elles pu reconquérir leur nationalité?

Nou  
a été,  
s'arrê  
des év  
inscri  
ou une  
qu'en  
en la s  
ciennes  
qu'elle  
science  
trice et  
rait-il  
des étr  
l'unit.

Mais  
la cau  
N'avait  
se main  
que la  
aux au  
siècle,  
Tures  
malheu  
lement

Sans  
incertai  
et par  
quant à  
tat rom  
pu légi  
sur qui  
les Lon  
amener  
foi rom  
autre d  
faisaien  
Or, cel  
présent  
les opp  
devait

Nous nous sentons peu disposé à fermer les yeux sur ce qui a été, pour rechercher ce qui aurait pu être. Mais que celui qui s'arrête aux misères successives de la péninsule, amenées par des événements terribles, par des infamies et des violences inscrites dans le livre de la colère de Dieu comme une expiation ou une préparation, veuille se reporter à cette époque, et voir qu'en ne laissant pas tomber l'Italie sous le joug des barbares, en la faisant ensuite le centre de l'empire renouvelé, les anciennes institutions et les meilleures traditions s'y conservèrent; qu'elles s'y perfectionnèrent, et lui valurent bientôt commerce, science, civilisation, liberté, la gloire enfin d'avoir été l'institutrice et le modèle des autres nations. Or, cet âge glorieux aurait-il été possible sous la domination farouche et avilissante des étrangers, quand même on serait parvenu à lui donner l'unité.

Mais si l'Italie n'est pas une, faut-il absolument en chercher la cause dans ces temps et dans cette domination anéantissante? N'avait-elle pas été une sous le Goth Théodoric? Cette unité ne se maintint pourtant pas. Aurait-elle survécu au morcellement que la féodalité apporta ensuite partout? Aurait-elle résisté aux amours homicides des étrangers, quand, au quinzième siècle, Français, Allemands, Espagnols, Hongrois, Suisses, Turcs vinrent assouvir leur ambition et leur avidité sur cette malheureuse contrée, tandis que dans Rome retentissait inutilement le cri de guerre de Jules II?

Sans rendre donc responsable des conséquences éloignées et incertaines de sa conduite un souverain éminemment national, et par conséquent le peuple italien lui-même, nous croyons, quant à nous, que, par le droit éternel de la conservation, l'État romain, menacé de tomber sous la servitude étrangère, a pu légitimement défendre son indépendance en s'appuyant sur qui la lui garantissait. Nous croyons, en outre, que jamais les Longbards ne seraient entrés dans la voie qui aurait pu amener la réunion de l'Italie entière. Bien que convertis à la foi romaine, l'ambition d'étendre sur de nouveaux pays, sans autre droit que celui de la conquête, les déprédations qu'ils faisaient subir à la Longbardie les mit en lutte avec le pontife. Or, celui-ci étant considéré par les Romains comme leur représentant, le défenseur de leurs droits, le seul qui sût consoler les opprimés et obliger les oppresseurs à la justice, la haine devait s'accroître, chez tous les Italiens, contre une nation qui

répondait par des menaces et par les armes aux prières et aux conseils que le pape lui adressait. Dans cette lutte, le clergé, répandu partout pour adoucir les maux qui sont le partage du vaincu, considérait comme siens les affronts faits à son chef, et habitait les fidèles à en ressentir la blessure, comme les membres souffrent des coups portés à la tête.

En France, le pouvoir royal s'affermir par l'association des barbares avec le clergé, et forma ainsi le noyau autour duquel les temps et les événements condensèrent les autres éléments sociaux jusqu'à constituer la puissance nationale. En Italie, au contraire, la force ayant fait divorce avec l'opinion, le pouvoir politique avec l'autorité ecclésiastique, comment aurait-il été possible de rapprocher les vaincus des vainqueurs?

Les rois francs, plus ambitieux et plus énergiques, soumettaient différents princes par l'intrigue, par la guerre, par le crime même tandis que chez les Longbards, subsistèrent toujours les ducs, petits souverains dans leurs domaines, et bien loin de laisser exercer au roi cette autorité absolue qui seule aurait pu assurer le succès d'expéditions entreprises en commun, le considérèrent toujours non-seulement comme le premier parmi ses égaux, mais encore comme leur créature.

Ajoutez à cela que Charles entraînait, par l'énergie prépondérante de son caractère, l'armée et les chefs à décréter dans les assemblées ce qui était dans sa volonté, à agir sur le champ de bataille avec la confiance aveugle de gens qui ne font qu'obéir au commandement. Didier, au contraire, à son avènement au trône, s'était trouvé contrarié par la faction de Raehis, qu'il avait étouffée, mais non éteinte : les différents ducs, employant leurs forces à leur gré, lui refusaient secours, et s'entendaient même avec ses ennemis. Il devait donc, par le manque de moyens suffisants et par la crainte d'être trahi, se tenir sur la défensive; et tandis que la politique lui conseillait de ne pas attendre dans ses foyers un ennemi qu'il avait provoqué, et de s'allier avec les Saxons, de même race que sa nation, il lui fallut user d'adresse, et manœuvrer selon que l'exigeaient d'un côté les attaques du dehors, et de l'autre les machinations de l'intérieur.

Charles, dans une position toute différente, comprit, comme tous les grands hommes, ce que réclamait son temps. Au lieu de lutter avec les prêtres, alors tout-puissants, il se fortifia en s'emparant de toutes les forces motrices de la société, et en les

dirigea  
dessein  
les Lon  
à les ext

Tand  
et faire  
généreu  
dont le  
dessous  
par un s  
relevaie  
ils avai

Cette  
très-peu  
dévoués  
associé  
des Alpe  
du retar  
jours co  
vaincre p  
de renou  
disent u  
gardé, s  
Francs,  
Martel,  
qui, sais  
trahison  
furent s  
renferma  
Carloman

Charle  
sol de l'i  
nation, il  
l'intérieu  
lation, p  
s'enfuir i  
redoutab  
et renfer  
Hunold f  
sort de la  
mention.

dirigeant vers son but. Il s'avancait donc à cette heure avec un dessein réfléchi et arrêté, non plus comme Pepin, pour humilier les Longbards et laisser subsister leur domination, mais résolu à les exterminer, puisqu'ils ne savaient pas demeurer tranquilles.

Tandis que nous avons vu les Goths tomber, puis se relever, et faire presque déplorer leur chute, parce qu'elle fut noble et généreuse, il y eut faiblesse et lâcheté dans celle des Longbards, dont les rois juraient et se parjuraient, avaient toujours le dessous à la guerre, acceptaient le trône aux conditions dictées par un souverain étranger; et, comme des enfants indociles, se relevaient arrogants dès que s'était éloigné celui devant lequel ils avaient courbé la tête.

Cette fois encore, la conquête de l'Italie coûta à Charles très-peu de sang; il n'eut à la disputer qu'aux partisans peu dévoués de Didier et de son vaillant fils Adelehis, qu'il avait associé au trône. Ce dernier avait si bien fortifié les défilés des Alpes que les seigneurs francs commençaient à murmurer du retard qu'ils éprouvaient, plus disposés, comme le fut toujours cette nation, à périr dans des attaques instantanées qu'à vaincre par la persévérance. Charles lui-même n'était pas éloigné de renoncer à son entreprise, quand un déserteur, d'autres disent un diacre, nommé Martin, lui indiqua un passage non gardé, à travers des rochers inaccessibles. Une poignée de Francs, sous la conduite du duc Bernard, fils naturel de Charles Martel, ayant gravi la montagne, prit à revers les Longbards, qui, saisis d'une terreur panique, ou enlacés peut-être par la trahison, abandonnèrent leurs positions imprenables, et s'enfuirent sans oser regarder une fois l'ennemi en face. Adelehis se renferma dans Vérone, Didier dans Pavie, avec la famille de Carloman et avec Hunold, le duc fugitif des Aquitains.

Charles, joyeux de ce succès inespéré, planta sa lance sur le sol de l'Italie; et, avant que l'ennemi fût revenu de sa consternation, il assiégea à la fois les deux villes. Des intelligences dans l'intérieur de la place le rendirent maître de Vérone par capitulation, puis il s'empara également de Pavie. Adelehis parvint à s'enfuir à Constantinople; Didier, tombé dans les mains de son redoutable ennemi, fut conduit en France avec Ansa, sa femme, et renfermé dans le monastère de Corbie, où il finit ses jours; Hunold fut lapidé par le peuple en fureur. On ignore quel fut le sort de la famille de Carloman, dont il n'est pas fait la moindre mention.

Charles en  
Italie.  
775.

Pendant que Pavie résistait encore, Charles s'était rendu à Rome, où il reçut les honneurs accordés précédemment au représentant de l'empereur. Nobles et magistrats furent au-devant de lui avec la bannière jusqu'à trente milles de distance ; on voyait se déployer, le long de la voie Flaminia, les écoles ou communautés nationales des Grecs, des Longbards, des Saxons et d'autres de toute nation ; car chacune avait son quartier et se régissait d'après ses institutions, au milieu de cette Rome accoutumée jadis à les absorber toutes ; de nombreuses troupes d'enfants, avec des palmes et des branches d'olivier, chantaient des hymnes de triomphe en l'honneur de celui qui venait au nom du Seigneur.

Charles, qu'on accueillait non comme un roi étranger, mais comme patrice, déposa l'habit des Francs et revêtit la tunique longue et la chlamide romaine ; à peine eut-il aperçu de loin la croix qu'il descendit de cheval et se rendit à pied au Vatican. Il y monta en baisant chacune des marches du perron, en haut duquel l'attendait le pape Adrien, qui l'embrassa. Ils montèrent ensuite à l'autel l'un à côté de l'autre, le roi tenant la droite. Comme il demanda à entrer aussi dans Rome, le pontife prit d'abord quelque ombrage de cet hôte armé ; mais, rassuré bientôt par ses promesses, il l'y introduisit en lui prodiguant les honneurs les plus solennels. Charles y assista aux touchantes cérémonies de la semaine sainte ; puis il confirma et accrut la donation de Pepin. L'acte souscrit par Charles et par les évêques, abbés, ducs et comtes de sa suite fut placé sur le tombeau de saint Pierre, sous l'Évangile que l'on avait coutume de baiser.

Fin des  
Longbards.

C'est ainsi que finissait le règne des Longbards après une durée de plus de trois siècles, dans le cours desquels ils ne parvinrent jamais à se faire aimer, et ne produisirent pas un seul grand homme, comme on en vit naître chez les autres barbares. Leur nom survécut pourtant, car Charles s'intitula roi des Longbards (1). Bien que sa première descente dans le pays ne fût pas exempte des maux que la guerre entraîne d'or-

(1) Quelques-uns ajoutent qu'il se fit couronner par l'archevêque de Milan ; mais il n'est pas probable que les rois longbards fussent inaugurés en recevant la couronne ; on leur mettait une lance à la main, et Paul Diacre raconte qu'on coucou vint se poser sur celle d'Hildebrand. Il n'est même jamais parlé du couronnement des Carlovégiens, et le premier souvenir certain de cet acte ne va pas plus loin que l'an 888, quand Béranger fut couronné dans Pavie.

dinaire à sa suite (1), il refréna promptement ses guerriers dans leurs excès. Comme il ne venait pas avec une nation nouvelle, il n'eut pas besoin de dépouiller les anciens propriétaires; il se borna à mettre dans Pavie une garnison franque, conférant des fiefs vacants à plusieurs nobles de ses vassaux, et confirmant dans la possession des autres et dans leurs dignités les seigneurs qu'il en trouva investis, à la charge de lui jurer fidélité.

Cette main robuste qui les tenait en bride ne tarda pas à peser aux seigneurs longbards. Arigise, duc de Bénévent, gendre de Didier, et toutefois d'accord avec le pape contre lui, organisa un complot pour secouer le joug avec Hildebrand, duc de Spolète, Rotgaud, duc de Frioul, Réginald, duc de Chiusi, et Adelchis, qui, réfugié à Constantinople, songeait, comme tout roi déchu, à remonter sur le trône. Le pape Adrien, dont l'œil était ouvert sur les intérêts de son ami et de son protecteur, en avertit Charles, qui, avant que les conjurés eussent pu réunir leurs forces, envahit le Frioul, défit le duc, qui fut tué, et mit à sa place le Franc Marquard, puis Henri, dont les descendants conservèrent ce duché jusqu'en 924. Les autres rebelles furent plus ou moins soumis; et, pour prévenir les révoltes, l'administration du pays fut modifiée, ainsi que la juridiction des seigneurs. Elles eurent pour base, l'une et l'autre, le fief à la manière franque. Les dues furent abolis, et leurs possessions divisées en districts présidés par des comtes, et subdivisées, comme précédemment, sous la direction de Gastalds et de Scultètes. Le pouvoir du comte s'étendait sur tout le canton, moins sur les personnes dépendant immédiatement du roi; il conduisait les habitants à la guerre, et les convoquait aux assemblées. Les décisions des comtes paraissaient-elles injustes, la plainte était portée devant le comte palatin, résidant probablement à Pavie, qui décidait comme représentant du roi. Il était envoyé en outre, de temps à autre, des *missi dominici*, pour redresser les torts et s'informer de l'état du pays.

Comme il arrive dans toute conquête, ce qu'il y avait de bon et de meilleur fut le partage des seigneurs francs, si bien qu'il ne resta du royaume longbard que le nom et la législation; encore celle-ci fut-elle modifiée par les capitulaires de Charle-

(1) « La désolation fut si grande dans ces jours que les uns ayant été hachés par le glaive, d'autres ayant péri de faim, d'autres dévorés par des bêtes féroces, il restait à peine un petit nombre d'habitants dans les bourgs et dans les villes. » *Chronique du prêtre André*, ap. MURATORI.

magne. Le duché de Bénévent, refuge des Longbards qui ne purent se résigner à la domination franque, resta indépendant. Le duc se fit oindre par son évêque, et, prenant sceptre et couronne avec le titre de prince de la nouvelle Longbardie, qui survivait à l'ancienne, il chercha à s'emparer tour à tour de quelqu'une des places pontificales de son voisinage.

786.

Charles s'ennuya enfin des entreprises de ce duc ; passant donc les Alpes pour la quatrième fois, il s'avança menaçant contre Arigise. Celui-ci envoya vers lui, promettant d'en passer par tout ce qu'il voudrait ; mais Charles, n'en croyant pas ses protestations, continua sa marche, et le duc se réfugia à Salerne, où il obtint ensuite la paix, en recevant, à titre de fief, son duché, diminué de six villes, qui furent attribuées à l'Eglise. De ce moment, il se déclara vassal du roi des Francs, auquel il s'engagea à payer un tribut annuel de sept mille sous d'or, et livra douze otages, parmi lesquels se trouvait son propre fils Grimoald. Mais ni promesses ni otages ne refrénèrent Arigise : il envoya demander à Constantin V, ou plutôt à Irène, sa mère, le duché de Naples, la dignité de patrice de la Sicile et une armée, promettant de reconnaître la souveraineté de l'empereur, de se faire raser la barbe, et d'adopter le costume grec. Irritée contre Charles, Irène agréa la proposition, et Adelchis, roi détrôné des Longbards, se rendit sur la frontière de Bénévent pour animer les esprits et diriger le soulèvement. Mais Arigise étant mort sur ces entrefaites, Charlemagne conféra le duché à Grimoald, son fils, à la seule condition de démanteler Salerne et Acrenza ; d'inscrire le nom du roi des Francs en tête de ses actes et sur ses monnaies, et de faire couper la barbe de ses Longbards. Adelchis ne renonça pas pour cela à son entreprise : de concert avec le patrice Théodore, il attaqua Grimoald, qui, fidèle à Charles, leur livra bataille ; Adelchis y tomba frappé à mort, et avec lui périt la dernière espérance des Longbards.

Royaume  
d'Italie.

Pour consolider le nouvel ordre de choses, Charles amena en Italie Pepin, son fils, âgé de six ans, et lui ayant donné l'investiture de ce royaume, le fit sacrer par le pape Adrien, en lui assignant Pavie pour résidence. Le royaume d'Italie occupait donc la partie supérieure de la péninsule jadis dominée par les Longbards, et qui seulement alors prit le nom de Lombardie. Le pays des Sabins, qui avait appartenu au duché de Spolète, fut assigné aux papes, en sus de la donation de Pepin. Ces contrées

con  
reu  
tori  
P  
sub  
flue  
les  
mon  
mèr  
sain  
avon  
L  
imp  
de l  
tena  
cha  
d'Ar  
natu  
Char  
la ci  
Imol  
tend  
ses  
fran  
pelle  
de l  
Le  
la ba  
Sicil  
mult  
fure  
Mais  
avec  
suret  
privé  
Da  
Pem  
mer,  
potic

(1)

conservèrent leurs institutions propres, comme sous les empereurs grecs, c'est-à-dire le gouvernement municipal sous l'autorité du prince ou du duc.

Plusieurs familles consulaires et sénatoriales ou patriciennes subsistaient encore à Rome, où elles avaient beaucoup d'influence sur le gouvernement, bien que les papes nommassent les ducs et les autres magistrats. Les lettres du pape Adrien montrent qu'il dirigeait et surveillait le gouvernement temporel, même dans des pays non soumis à l'autorité temporelle du saint-siège, par suite de cette confusion des pouvoirs dont nous avons parlé plus haut.

Les évêques de Ravenne, qui lorsque le siège du gouvernement impérial était dans cette ville, avaient tenté de s'affranchir de l'autorité du pape en matière ecclésiastique, aspirant maintenant comme lui à une domination temporelle, demandèrent à Charles de confirmer ce siège dans la possession de la Marche d'Ancone. Bien qu'il n'y consentit pas, son refus ne fut pas de nature à les faire renoncer à toute prétention. Tant que vécut Charles, l'archevêque de Ravenne eut sous sa juridiction, outre la cité même, Faenza, Forli, Forlimpopoli, Césène, Comacchio, Imola, Bologne et d'autres villes, en nourrissant la pensée d'étendre son autorité sur toute la Pentapole (1). Pour appuyer ses prétentions, il appauvrit son église, en flattant les rois francs, au point de leur permettre de transporter à Aix-la-Chapelle et ailleurs les ornements les plus remarquables des temples de Ravenne.

Les empereurs de Constantinople conservaient encore, dans la basse Italie, Gaète, Otrante, Amalfi, Naples, Sorrente, plus la Sicile, la Corse et la Sardaigne. Naples était gouvernée par un maître de la cavalerie, la Sicile par un patrice, fonctions qui furent conférées par les Grecs jusqu'à la fin du dixième siècle. Mais ces populations se trouvant continuellement en hostilité avec les Longbards des deux duchés méridionaux, les Grecs ne surent rien faire autre chose en leur faveur que d'étendre leurs privilèges; ce qui amena leur émancipation absolue.

Dans d'autres villes maritimes, germait aussi, sous le nom de l'empire grec, la liberté, qui convient à des peuples habitués à la mer, et peu disposés dès lors à s'arranger d'un gouvernement despotique. Déjà Grégoire le Grand se plaignait des pirateries exer-

Italie  
méridionale.

Républiques  
maritimes.

(1) *Cod. Carol. Ep. Adriani*, 53, 54.



cées contre les sujets de l'empire par les Pisans, dont la puissance s'accrut ensuite dans le neuvième siècle. La superbe Gènes, assise au pied de montagnes stériles, battue par une mer peu poissonneuse, et contrainte à demander à la navigation des moyens d'existence, pourvoyait déjà, au commencement du neuvième siècle, à sa propre sûreté; elle était régie par un gouvernement simple, propre à défendre les franchises du peuple, à l'affectionner à la patrie, et à lui donner le goût des affaires publiques.

Venise.

Venise arriva plus promptement à la grandeur; elle donna la première l'exemple d'un gouvernement régulier aux nations modernes, et vécut longtemps presque exempte de troubles intérieurs, et même sans une guerre civile. Elle finit solitaire et épuisée, en laissant pourtant un souvenir affectueux chez ceux-là même qui lui furent asservis, tandis que ceux qui l'exploitèrent cherchent à lui ravir jusqu'à la pitié, ce dernier droit du malheur, en essayant de la diffamer, comme le libertin qui livre à la risée la femme dont il a fait le déshonneur.

Avant l'invasion des barbares, le pays des Vénètes comptait cinquante villes, et s'étendait de la Pannonie à l'Adda, du Pô aux Alpes Rhétiques et Juliennes. Ces villes, exposées les premières aux incursions des septentrionaux, perdirent leur prospérité; puis Attila réduisit en cendres Aquilée, Concordia, Oderzo, Altino, Padoue. Les peuples de l'Euganie et de la Vénétie, qui s'enfuyaient devant le Fléau de Dieu, se réfugièrent dans l'île de Rivo Alto (*Rialto*) et dans les îlots circonvoisins. L'ouragan passé, beaucoup d'entre eux préférèrent cet asile à leur patrie désolée. Les réfugiés, comme il arrive d'ordinaire dans les émigrations, étaient ceux qui jouissaient de plus d'aisance; ils cherchèrent à se procurer les commodités de la vie, en même temps qu'ils s'adonnèrent aux seules industries possibles sur ces bords, au commerce, à la pêche, à l'extraction du sel, au transport de tout ce qui descendait des fleuves d'Italie ou devait les remonter, afin de suppléer aux blés que ne leur fournissaient plus des champs abandonnés.

Ils étaient déjà maîtres des îles lorsqu'à la chute de l'empire romain, puis à la venue des Goths, et plus que jamais peut-être à l'arrivée des Longbards, accoururent se joindre à eux de nouveaux exilés pour se soustraire à la servitude. Il était naturel que les premiers ne fissent pas participer ces nouveaux hôtes à tous les droits civils et politiques; et ce fut ainsi qu'une noblesse se trouva formée non par le droit du sang ou de la con-

qu  
Al  
me  
il s  
da  
à l  
le  
rie  
de  
tèr  
con  
ils  
rem  
E  
sur  
Cap  
tra  
ann  
libe  
que  
itali  
D  
tien  
« S  
« v  
« d  
« fl  
« tr  
« ve  
« la  
« ch  
L  
d'Ac  
fut i  
à Ca  
la P  
le ri  
deve  
s'acc

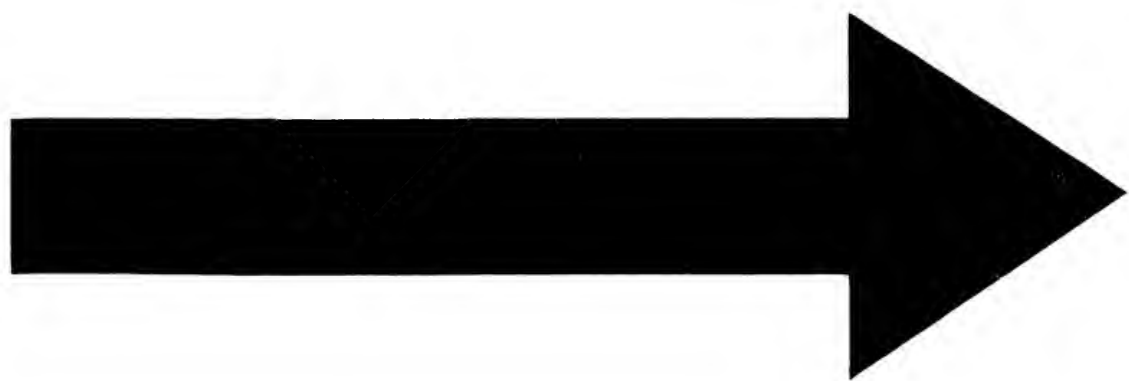
quête, mais en vertu d'un droit de propriété des plus légitimes. Alors que l'Empire n'existait plus qu'à Constantinople, l'éloignement affaiblit les liens qui lui rattachaient encore ces peuples : il serait difficile de dire au juste en quoi consistait leur dépendance, depuis les successeurs de Zénon ; peut-être se bornait-elle à l'hommage, ce qui leur donnait le droit de se défendre contre leurs voisins, et leur valait le privilège de commercer avec l'Orient. Et comme toutes les nations conservent certaines conditions de leur origine, de même que Rome fut guerrière, Sparte austère, Athènes pleine d'urbanité, l'Épire turbulente, les Italiens conservèrent dans Venise le caractère de leur civilisation primitive ; ils se livrèrent peu aux armes, beaucoup au négoce, et se régèrent municipalement, comme ils vivaient sur la terre ferme.

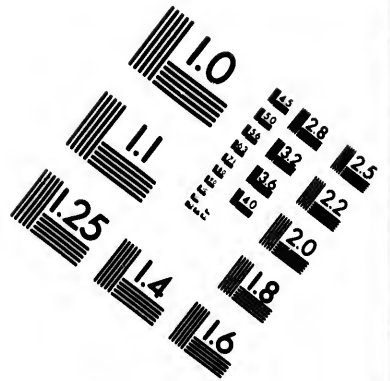
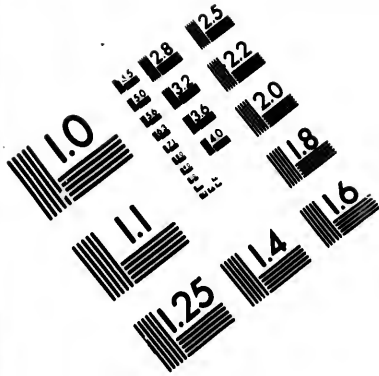
Héraclée fut le premier siège de gouvernement qui s'étendait sur les îles et sur la lisière de terre ferme qui va de Grado à Capo-d'Argine. Il s'y tenait des assemblées populaires où l'on traitait des intérêts communs ; on y nommait des magistrats annuels et un tribun pour chacune des îles : c'est ainsi que la liberté s'y établissait sans ces luttes sanglantes regardées par quelques-uns comme la condition nécessaire de la régénération italienne.

Déjà, au temps de Théodoric, Cassiodore parlait des Vénitiens comme de marins actifs parcourant la mer et les fleuves : « Semblables à des oiseaux aquatiques, vous avez disséminé vos demeures sur la face de la mer. Vos efforts ont réuni des terres séparées, opposé des digues à l'impétuosité des flots ; la pêche suffit à votre nourriture, et le pauvre est traité comme le riche ; les habitations sont uniformes ; chez vous point de distance entre les conditions, point de jalousie entre citoyens. Vos salines vous tiennent lieu de champs (1). »

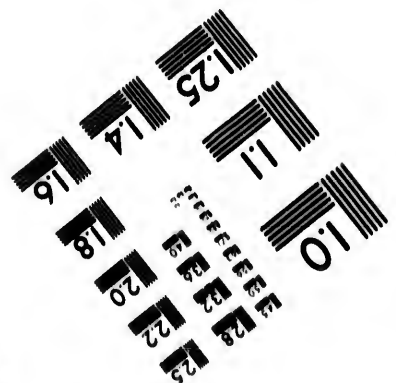
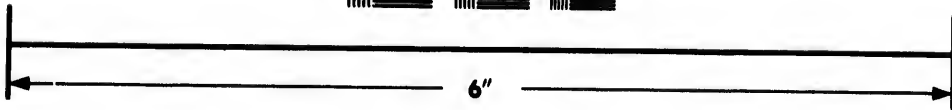
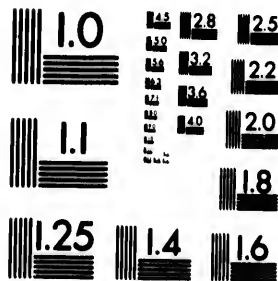
La première année de la domination longbarde, le patriarche d'Aquilée se transporta à Grado, et, dans l'espace d'un siècle, il fut imité par la plupart de ses suffragants ; il vint s'en établir un à Caprola, un autre à Héraclée, sur la côte, à l'embouchure de la Piave, un troisième dans l'île de Toremello, un quatrième sur le rivage de Médoaco, un enfin à Équilo. Et plus le joug longbarde devenait insupportable aux Italiens et surtout au clergé, plus s'accroissait la population des tranquilles lagunes.

(1) Varlarum, XII, 24.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4303

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0  
11.2  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
31.5  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

10  
11

Les Esclavons qui avaient occupé la Dalmatie, adonnés au brigandage et ne trouvant point de butin à faire dans une contrée tant de fois mise au pillage, se livrèrent à la piraterie. Les Vénitiens durent alors s'opposer à leurs attaques, et ils réunirent la valeur à l'industrie (1). Lorsqu'ils aidèrent l'exarque à recouvrer Ravenne sur Luitprand, Orso, à qui fut due cette victoire, en conçut de l'orgueil, et affecta la tyrannie, ce qui amena une réforme dans le gouvernement. L'administration, remise d'abord à un seul tribun, fut ensuite confiée à dix, à douze, à sept; enfin les nobles, le peuple et le clergé réunis élurent un seul chef, dont l'autorité, s'étendant sur tous, put refréner l'ambition et les violences. Paoluccio Anafesto d'Héraclée, ayant été revêtu du pouvoir, non par suite d'une usurpation tyrannique, mais par amour d'une liberté moins tumultueuse, commença la série des doges, magistrature suprême, tempérée néanmoins de manière qu'aucun d'eux ne pût arriver à un pouvoir despotique. Ils étaient alors nommés à vie par le peuple, qui conservait les comices et le droit d'élection.

637.

804.

807.

Quand Charlemagne eut fondé le royaume d'Italie, il fit avec Constantinople une paix par laquelle il en déterminait les limites; il se réservait l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie, et attirait à lui le serment de fidélité des doges de Venise et de Zara. L'empereur Nicéphore, violant ce traité, envoya des troupes pour recouvrer la Dalmatie; une trêve fut aussitôt rompue que conclue par Paul, duc de Zara et de Céphalonie, qui occupa les ports de la Dalmatie, puis vint jeter l'ancre au milieu des flots où Venise commençait à s'accroître, et fit aussi une tentative sur Comacchio. Repoussé par les Francs, il chercha à entamer des négociations avec Pepin; mais elles furent contrariées par Obelerio, doge de Venise, dans la crainte que la cession de la république ne fût le prix du traité.

Paul, se voyant entouré d'embûches, ramena sa flotte à Céphalonie, et les Vénitiens demeurèrent exposés à la vengeance de Pepin. Il était irrité contre eux parce qu'ils lui avaient répondu, quand il avait réclamé le serment d'obéissance : *Nous ne voulons être sujets (δούλοι) que de l'empereur romain*; parce qu'ils lui avaient refusé secours dans son expédition de Dalmatie, et parce que leurs persécutions avaient forcé le patriarche de Grudo de transférer son siège à Pola.

(1) DANDOLO, *Chron.*, V, 7.

Pepin ayant donc tourné ses armes contre eux, prit les îles de Grado, Héraclée, Chioggia, Palestrine, Équilo, Malamocco. Alors le doge, pour sauver Olivolo, Torcello, Caprola et tout le reste, promit de lui payer un tribut annuel.

Les Vénitiens, imputant cette soumission à trahison ou à lâcheté de la part d'Obelerio, le reléguèrent en Orient avec toute sa famille.

Des discordes intérieures facilitèrent à Pepin la conquête de Chioggia et de Palestrine, d'où il jeta un pont de barques jusqu'à Malamocco, siège du gouvernement. Sur la proposition d'Angelo Partecipazio, toute la population se transporta à Rialto, et l'amiral Victor d'Héraclée laissa les bâtiments ennemis s'engager dans les bas-fonds des lagunes; puis quand la marée basse les empêcha de se mouvoir, les Vénitiens les assaillirent avec les dards et le feu, les mettant en si grand désordre qu'ils eurent beaucoup de peine, quand la mer remonta, à se réfugier dans le port de Ravenne (1).

Cette victoire dédommagea Venise des pertes éprouvées. Angelo Partecipazio, placé à la tête du peuple qu'il avait sauvé, transféra le siège du gouvernement à Rialto, et fit construire une muraille pour défendre l'entrée de la lagune. A l'abri de ce rempart, Chioggia, Malamocco, Palestrine, Héraclée, relevées de leurs ruines, formèrent une couronne autour du palais du doge avec une soixantaine d'îlots réunis par des ponts; c'était comme un symbole de l'unité morale dont le pays attendait sa force. Ce groupe d'îles reçut le nom de l'ancienne patrie, et

(1) Nous parlerons ailleurs des traditions populaires relatives à Charlemagne. Quant à celles qui regardent l'Italie, personne ne les a recueillies. La chronique vénitienne de Martin de Canale traite longuement de l'expédition de Charlemagne contre Venise; il y est question de son arrivée à Malamocco, dont tous les habitants se sauvèrent à Rialto. Harcelés sans relâche par les Français, ils en vinrent un jour aux mains avec eux, et leur laissèrent une grande quantité de pains. Ce qui fit reconnaître à Charlemagne qu'il ne les réduirait pas par la famine. Une femme, feignant la trahison, lui amena des gens, qui, moyennant une grosse somme, construisirent un pont flottant, où pourrait passer l'armée; mais ils le construisirent de telle manière que la cavalerie des Français fut engloutie. Alors Charles, découragé, demanda à voir le doge, et entra avec lui dans Venise; pendant le trajet, comme le navire était arrivé à l'endroit où l'eau est la plus profonde, il y lança de toute la force de son bras un long glaive en disant: « Comme cette arme que je viens de jeter dans la mer ne réparaitra plus, de même que personne au monde n'alté déormais le pouvoir de nuire à Venise; et si quelqu'un le tente, que la colère de Dieu l'atteigne, comme elle s'est appesantie sur moi et sur les miens. »

fut appelé Venise ; peu après, les Vénitiens réussirent à enlever à Alexandrie le corps de saint Marc, qui, depuis, fut considéré comme le patron de la ville. Une commune et un saint, tels sont les éléments dont les Italiens composèrent toujours leur liberté.

<sup>810.</sup> La flotte de Pepin n'obtint pas plus de succès contre la Dalmatie, ce qui fit que cette province demeura aux Grecs. Les hostilités et les négociations se succédèrent, jusqu'au moment où le patrice Arsaphe reçut à Aix-la-Chapelle, de la main de <sup>813.</sup> Charlemagne, le traité de paix qui cédait aux Grecs la ville de Venise, ainsi que celles de Trau, Zara et Spalatro. C'était pour l'empire grec une acquisition purement nominale, tandis que ces villes se trouvaient ainsi délivrées des inquiétudes sans cesse renaissantes que leur causaient les prétentions des Francs.

## CHAPITRE XV.

CHARLEMAGNE CONQUÉRANT. — 769-813.

Les expéditions contre les Longbards n'étaient plus des excursions comme celles des barbares, ayant le pillage pour but, ni des hostilités de tribu à tribu, mais des guerres conseillées par une intention politique et par la nécessité de mettre à exécution un système arrêté. Que Charlemagne eût compris cette nécessité en jetant un regard intelligent sur son siècle, ou qu'il fût poussé à son insu soit par les circonstances, soit par cet instinct qui fait naître aux grands hommes ce qui convient à leur époque, il voit percer continuellement, dans les cinquante-quatre expéditions entreprises de 769 à 813 (1), l'in-

(1) Contre les Aquitains . . . . .	2
— les Saxons . . . . .	18
— les Longbards . . . . .	5
— les Arabes d'Espagne . . . . .	7
— les Thurlingiens . . . . .	1
— les Avars . . . . .	4
— les Bavarols . . . . .	1
— les Bretons . . . . .	2
— les Slaves au delà de l'Elbe . . . . .	4
— les Sarrasins en Italie . . . . .	5
— les Danols . . . . .	3
— les Grecs . . . . .	2



tention de réunir dans une vigoureuse unité les populations établies sur le sol de l'ancien empire romain, afin de les opposer à la double invasion des Arabes au midi, et, au nord, à celles des peuples barbares restés dans la Germanie.

Il ne faut donc pas voir en lui un conquérant ambitieux, mais un ordonnateur s'appliquant à affermir sur le territoire occupé les populations récemment établies, et à opposer une digue à des irruptions nouvelles. C'est dans ce but qu'il commença par soumettre l'Aquitaine, dont les agitations continuelles affaiblissaient la frontière de France, voisine du nouveau royaume fondé par les Arabes en Espagne. Les Longbards, toujours en éveil, comme une armée en campagne, au milieu de populations subjuguées et frémissantes, toujours désireux de conquêtes dans un sens différent du sien, succombèrent sous ses coups. Il envoya dans la Bretagne Armorique le sénéchal Andulf, qui prit plusieurs places et fit beaucoup de prisonniers; mais il ne put assujettir ce pays que douze ans après : encore les Mac-Tierns, qu'il rétablit dans leurs possessions, ne lui gardèrent pas la fidélité jurée.

Les Saxons donnèrent à Charles plus de peine et de soucis. Ils dérivèrent probablement de la même souche que les Francs, et n'avaient pas quitté leur patrie. Mais tandis que ceux qui en étaient sortis s'étaient policés par leur séjour dans les Gaules et en embrassant le christianisme, les *hommes de la terre rouge*, comme les Saxons s'appelaient eux-mêmes, avaient conservé leur rudesse native. Disséminés dans leurs contrées (*marches*) couvertes d'épaisses forêts, désignant par le même mot le pré et la ville (1), ils détestaient une civilisation qui les enchaînait à des terres, à des villages, à une administration. L'étranger qui passait sur leur territoire ne devait pas offenser le sol en y imprimant la trace des roues d'un char; et leur haine, leur jalousie envers les Francs les attachaient chaque jour davantage à leur grossière idolâtrie.

Ils se divisaient en quatre populations principales : les Westphaliens à l'occident, les Ostphaliens au levant, les Engériens au midi et les Nordalbins sur la rive droite de l'Elbe inférieur (2).

(1) GRIMM., *Deutsch Rechts Alterthümer*.

(2) *Pfahl* signifie pieu; et la limite entre deux peuples était marquée par la plantation d'un pieu. *Enge* signifie milieu; les Engériens étaient les tribus

Tandis que chez les Francs les institutions germaniques étaient tombées, que les droits de la noblesse avaient été usurpés par ceux qui entouraient la personne du roi et s'étaient substitués aux hommes libres, les Saxons, au contraire, fidèles aux coutumes de leurs ancêtres, ne reconnaissaient pas de chef universel, et chaque tribu élisait le sien (1); ils avaient une diète annuelle sur la rive du Weser pour y traiter des intérêts communs. Ils distinguaient parmi eux trois classes, les nobles (*ethelinges*), les hommes libres (*frilinges*), les serfs (*lites*); et l'institution germanique de la bande guerrière qui continuait de subsister chez eux les poussait au brigandage et aux aventures. De même que les Pepin étaient parvenus à affermir la monarchie des Francs en conduisant dans la Gaule les tribus guerrières du pays oriental, ainsi les Saxons, poursuivant ce mouvement commencé depuis des siècles, menaçaient d'envahir les terres de l'Austrasie, en franchissant la faible barrière de l'Elbè et du Weser. Leurs incursions s'étaient ralenties quelquefois, mais elles n'avaient jamais cessé. Vaincus, soumis à un tribut, ils relevaient la tête à la première occasion, brisant leur frein et faisant de nouvelles irruptions. On avait essayé, à plusieurs reprises, d'introduire le christianisme dans leur pays, mais toujours en vain. Leur religion, la même peut-être que celle des Scandinaves, était tellement liée à leur organisation politique que l'une ne pouvait être abattue sans que l'autre tombât; c'était saper la noblesse nationale que de faire la guerre à l'ancien culte.

Obligés par la force à laisser les missionnaires prêcher sur

du centre. Le nom des derniers dérive du fleuve *Albis*, aujourd'hui l'Elbe.

*Denique Westfalos vocitant in parte manentes  
Occidua, quorum non longe terminus amno  
A Rheno distat. Regionem solis ad ortum  
Inhabitavit Osterlindi, quos nomine quidam  
Ostfalos allo vocitant, confinia quorum  
Infestant conjuncta suis gens perflida, Slavi.  
Inter prædictos media regione morantur  
Angarii, populus Saxonum tertius.*

Poet. Sax, ap. Pertz, p. 228.

- (1) *Saxonum gens  
Quæ nec rege fuit saltem sociata sub uno,  
Ut se militiæ pariter defenderet usu,  
Sed variis divisa modis plebs omnis habebat  
Quot pagos, tot pene duces.*

Ibid.

leur territoire, ils accueillirent saint Lebwin, d'origine anglo-saxonne. Les trouvant peu dociles à sa voix, il se présenta en pleine assemblée, et les menaça du courroux de Charles. Inspiration malheureuse; car, dans leur exaspération, ils renversèrent l'Église élevée à Deventer, et exterminèrent ceux qui s'étaient convertis. Lebwin ne dut son salut qu'à la compassion d'un noble, et il vint apporter la funeste nouvelle à Charles, qui, dans ce moment, tenait la diète de Worms. Ainsi que pour l'expédition contre les Longbards, la religion venait lui fournir à propos un motif de s'engager dans une entreprise que la politique jugeait nécessaire. Les nobles francs, partageant sa manière de voir ou entraînés par son ascendant, décrétèrent unanimement la guerre nationale et religieuse.

772.

Les Saxons des trois premières populations, combattant isolément sous des chefs divers, furent vaincus facilement par Charlemagne. Des retranchements, formés de forêts entières abattues, ne l'empêchèrent pas de se rendre maître d'Ehresbourg (*Stadtberg*), sur une hauteur près du Diemen en Westphalie. C'était probablement la métropole de leur culte; car l'Irmensul s'y élevait au milieu d'un bois sacré. Cette idole, que par une analogie de nom on suppose à tort avoir été consacrée à la mémoire d'Arminius, représentait Irmin, génie tutélaire de toute la nation germanique (1). Il était armé de pied en cap, ayant une balance dans la main gauche, dans la droite une bannière avec une rose, et sur son bouclier on voyait un lion, roi des autres animaux; à ses pieds était un champ émaillé de fleurs. La francisque des compagnons de Charlemagne s'exerça trois jours contre l'idole et tout ce qui offrait trace de son culte. Le ciel manifesta son approbation en faisant jaillir une source pour désaltérer ces pieux guerriers. Les tribus se courbèrent sous le joug de Charles, à qui elles donnèrent douze otages, en s'obligeant à payer un tribut annuel et à laisser aux missionnaires la liberté de prêcher dans leur pays.

Charles avait été contraint de s'arrêter au milieu de son expédition pour aller combattre les Longbards révoltés; or, à peine les Saxons le surent-ils engagé dans une autre guerre qu'ils coururent aux armes, chassèrent les prédicateurs, reprirent Ehresbourg, dévastèrent la Thuringe jusqu'à Fritlar,

(1) GRIMM., *Irmenstrasse und Irmensdole*; Vienne, 1815.

et vengèrent, sur le temple érigé dans cette ville par saint Boniface, les outrages faits à leur Irminsul.

775.

Le roi donna ordre de faire marcher trois corps de troupes pour repousser les Saxons des bords du Weser, jusqu'à ce qu'il pût venir en personne, et il tarda peu. Ayant convoqué le champ de mai dans le château royal de Duren, entre Aix-la-Chapelle et Cologne, il s'avança contre Sigebourg; il emporta la place d'assaut, et y mit garnison; il fortifia ensuite Ehresbourg, décidé à soumettre désormais le pays sans faire de conditions. Après avoir assuré ainsi ses derrières, il se dirigea sur le Weser; et l'ayant passé à Brunsberg, malgré une vive résistance, il reçut l'hommage de Brunon et d'Assion, chefs des Engériens et des Ostphaliens, qui lui donnèrent des otages et promirent de ne gêner en rien la prédication. Sur ces entrefaites, les Westphaliens, ayant surpris un corps de Francs, le taillèrent en pièces; mais Charles accourut contre eux, et les réduisit à se soumettre comme les autres Saxons.

Quel compte faire de serments prononcés l'épée sur la gorge, de conversions dictées par des intérêts momentanés? Quand les soldats entendaient déclarer qu'il leur fallait recevoir le baptême, ils obéissaient; beaucoup, spéculant sur la robe blanche des néophytes, se faisaient baptiser deux ou trois fois. Quand les Avars s'aperçurent que Charlemagne donnait un banquet à leurs compatriotes convertis, ils accoururent en foule aux fonts sacrés, afin d'avoir une place à table.

776.

Mais si la conversion de la multitude s'opérait facilement et sans que l'ordre politique en fût sensiblement altéré, il n'en était pas de même pour la noblesse, qui avait son point d'appui dans la religion. Le vulgaire courait au baptême, mais les nobles refusaient de s'y soumettre, et ne cessaient d'épier le moment de reprendre les hostilités. Lors donc que Charlemagne se rendait dans le Frioul, pour prévenir le soulèvement des ducs longbards, il apprit que les Saxons avaient emporté de vive force et détruit Ehresbourg, et qu'ils pressaient avec vigueur la garnison renfermée dans Sigebourg. Volant bientôt du Tagliamento sur la Ruhr, il s'ouvrit les routes barrées de troncs d'arbres séculaires; il poussa jusqu'à la source de la Lippe, où il construisit le château de Lippspring, entouré de murailles non moins fortes que celles du château d'Ehresbourg, qu'il réédifia; et il contraignit les nobles des trois tribus non-seulement à renouveler leurs serments, mais à recevoir le baptême, eux et

777.

leur famille. Alors il convoqua le champ de mai à Paderborn, dans le pays des Westphaliens; et non-seulement les éthélinges, mais la plupart des hommes libres s'y rendirent. Ils lui jurèrent fidélité, en consentant à perdre leurs biens et leur liberté s'ils manquaient à leur foi, et reçurent en foule l'eau du baptême. Une église fut érigée dans cette ville, et saint Storm, abbé de Fulde, nommé premier évêque des Saxons, établit son siège où naguère s'élevait la statue d'Irmensul.

Mais la nation tout entière n'avait pas paru à Paderborn; Witikind, l'un de ses chefs les plus vaillants et les plus en crédit, se réfugia dans le Jutland, près de Sigefred, prince danois, avec une nombreuse suite d'éthélinges et de frilinges, qui ne pouvaient se résigner à subir une domination étrangère et un autre culte. De là, ce héros, qui devait, avec le courage opiniâtre de l'ancien Arminius, retarder la chute de l'indépendance nationale, se concerta avec ses compatriotes restés dans le pays pour profiter de l'absence de Charles, occupé alors de l'autre côté des Pyrénées. Tenus quelque temps en respect par les victoires du monarque franc, de beaucoup exagérées, les Sarrasins, disait-on, avaient été animés d'une nouvelle ardeur par la déroute qu'il venait d'essuyer dans les gorges si célèbres de Roncevaux.

Witikind reparait donc sur les bords du fleuve natal, et sa vue seule fait oublier défaites et serments. Les églises et les monastères sont livrés aux flammes, et de l'Elbe à la Lippe retentit un seul cri : Mort aux missionnaires! mort à quiconque refuse d'abjurer la croix pour revenir aux dieux de la vieille Germanie! Witikind dévaste la Thuringe et la Hesse, s'avance jusqu'au Rhin, et Cologne est éclairée par la lueur des flammes auxquelles il livre Dentz sur la rive opposée; il étend ses ravages jusqu'à l'embouchure de la Moselle. Les Frisons prennent part au soulèvement, et déjà l'ancien territoire des Francs est envahi, la Germanie est prête à s'arracher entièrement à leur domination.

Cette furie est cependant arrêtée par les Francs orientaux et par les Allemands, qui, obéissant aux ordres de Charles, repoussent l'ennemi jusque dans la Hesse et le mettent en déroute à Badenfeld, tandis que le roi s'apprête à une guerre décisive. Bientôt il s'avance à la tête de ses palatins, et, à Buckholz sur l'Aa, il taille en pièces les Westphaliens; et Witikind est forcé de chercher un refuge chez les Danois.

780. Alors les trois nations en deçà de l'Elbe envoient demander la paix, et l'obtiennent dans la diète de Horheim. Le baptême et les serments devaient désormais sembler à Charles des garanties insuffisantes, et il était persuadé qu'il lui fallait, pour s'assurer de l'obéissance des Saxons, anéantir tout ce que la noblesse pouvait conserver de force. Il exigea en conséquence qu'un grand nombre d'hommes libres et de lites se rendît en deçà du Rhin, comme gage de la soumission de leurs compatriotes, et que dix mille familles fussent transportées sur les terres dépeuplées de la Belgique et de l'Helvétie. Les Saxons qui demeurèrent dans le pays furent privés de leurs assemblées politiques, de leurs juges nationaux, et durent obéir à des comtes francs. Pendant plusieurs années, la loi de guerre punit de la peine capitale jusqu'à la violation des préceptes ecclésiastiques, comme de se soustraire au baptême ou de rompre le jeûne du carême (1).

788. Dans l'assemblée générale convoquée par Charles à la source de la Lippe, une alliance fut conclue avec Sigefred, prince danois, et avec le kacan des Avars; le chef franc affermissait encore ainsi son autorité. Il n'y avait plus à craindre, depuis que la Saxe était devenue une province franque, de voir la barbarie sortir des forêts pour faire une nouvelle irruption dans les Gaules; mais derrière les Saxons se trouvaient d'autres peuples, rebelles à la civilisation et avides de s'élancer sur le Midi, les Slaves. Déjà les tribus des Sorabes et des Tzèques avaient conduit leurs troupeaux dans les pâturages en deçà de l'Elbe; les premiers même, établis entre ce fleuve et la Save, tentèrent de mettre au pillage la Thuringe et la Westphalie.

784. Charles appela à Lippspring les chefs saxons; et comme il ne leur importait pas moins qu'aux Francs de repousser cette invasion, il les invita à faire prendre les armes à leurs fidèles: ce fut une confiance imprudente. Un changement de domination, d'institutions, de culture ne peut s'accomplir sans de graves mécontentements. Il en devait être surtout ainsi pour les Saxons, qui avaient été soumis par la force et chez lesquels Witikind ne cessait d'attiser les haines et de tenir le patriotisme en éveil. A peine se trouvent-ils donc réunis et les armes à la main qu'ils se révoltent contre les Francs, avec lesquels ils devaient combattre. Animés par la présence de Wi-

(1) BALUZE, *Cap. de partibus Saxoniz*, I. 250.

Witiking, qu'ils revoient au milieu d'eux, ils leur présentent la bataille près du mont Saunthal, et triomphent de leurs vainqueurs. Le chambellan Adalgise est tué, ainsi que le connétable Genlon et le comte palatin Wolvad, lieutenant de Charles : si le roi n'était pas survenu, un autre corps d'armée courait risque d'être taillé en pièces.

C'était encore un mouvement de la noblesse, car le peuple se courba promptement devant Charles, qui, s'étant avancé jusqu'à Ferden sur l'Aller, réunit les Saxons en diète, et, dépeuplant une clémence qui lui avait coûté si cher, leur enjoignit de lui livrer les principaux rebelles. Quatre mille cinq cents personnes, tant nobles qu'hommes libres, furent amenées à Ferden. Là, malgré leur humiliation et leurs prières, on les passa au fil de l'épée, en expiation de leur perfidie.

Massacre de  
Ferden.

Si cette effroyable tragédie nous fait frémir à tant de siècles de distance, nous étrangers au pays, que durent éprouver les concitoyens, les parents des victimes? La douleur se changea en rage, et celle-ci amena une insurrection ouverte. Witiking, qui s'était réfugié au delà de l'Elbe, reparut pour exciter et diriger ses compatriotes, à qui la fureur fournissait des armes. Il en forma une grosse armée, et vint camper près de Detmold en Westphalie. Charlemagne eut alors besoin de toute son admirable activité pour venir à bout de son entreprise. Ayant attaqué Witiking, ou il ne remporta pas la victoire, ou ce fut au prix de tant de sang qu'il dut se replier sur Paderborn pour y attendre des renforts amenés par son fils Charles, qui, dans cette circonstance, faisait ses premières armes. Il put, avec ces troupes fraîches, reprendre l'offensive contre les Saxons qui s'avançaient vers Osnabruck, en chantant : *Saint et généreux Wodan, viens en aide à nous et à nos princes Witiking et Chelta contre le méchant Charles ! Je l'offrirai un buffle, deux brebis et le butin ; je l'immolerai tous les Francs sur ta sainte montagne du Harz.*

Une bataille terrible se livra au bord de l'Hase, et dura plusieurs jours ; enfin Charlemagne l'emporta, et il écrasa entièrement les forces des Saxons. Witiking retourna chez les Danois, et les Francs se mirent à dévaster, sans rencontrer la moindre résistance, tout le pays situé entre le Weser et l'Elbe, afin d'affamer les habitants et d'abattre absolument leur orgueil. Mais Charlemagne se considérait comme si peu assuré de la victoire qu'il tint, contre sa coutume, ses troupes sous les armes pendant tout l'hiver.

Au printemps, il entre dans le Bardengaw; et, informé que Witikind et son frère Albion font de nouveaux préparatifs de guerre, il leur offrit la paix, leur promettant le pardon et des récompenses s'ils cessaient enfin les hostilités. Affaiblis par tant de désastres, n'espérant plus guère relever leur patrie épuisée, les deux frères prêtèrent l'oreille à ses propositions, et se rendirent, après avoir reçu des otages, à Bardenwick (*Vieux Lunebourg*). Ils passèrent de là en France, et, courbant leur front orgueilleux sous la volonté de Charlemagne, ils reçurent le baptême, en grande pompe, dans une assemblée solennelle convoquée à Attigny.

On conçoit la joie que fit éprouver au roi franc une conversion qui rangeait parmi ses fidèles les deux champions les plus héroïques des Saxons. A leur suite, en effet, un grand nombre de nobles, soit qu'ils fussent entraînés par l'exemple, soit qu'ils désespérassent de leur cause, acceptèrent le christianisme et le joug des Francs.

Dans l'intention de faire des Saxons et de ses autres sujets un seul peuple, il publia un capitulaire, par lequel il leur attribuait les mêmes droits qu'aux Francs; ce qui leur valut d'être gouvernés par des comtes de leur nation; d'assister aux assemblées générales, d'être traités à l'égal des vainqueurs pour la composition relative aux délits. Aussi les vit-on, après huit années de paix, combattre avec les Francs contre les Avars et les Slaves. Il leur fut néanmoins interdit de se réunir en assemblées particulières et de se livrer à la pratique des anciens rites idolâtres, sous la menace des châtimens les plus rigoureux. La loi prononce la peine de mort contre quiconque refuse le baptême, contre celui qui brûle un cadavre, selon l'ancienne coutume; même peine pour avoir immolé un homme au démon, conjuré avec les idolâtres contre les chrétiens; peine de mort aussi contre celui qui ravit la fille de son seigneur. Si un noble fait un vœu aux fontaines, aux arbres, aux bois, ou s'il mange en l'honneur des démons, qu'il paye soixante sous, trente si c'est un homme libre, quinze si c'est un colon, et s'il ne les a pas, qu'il serve l'Église jusqu'à satisfaction: que chacun ensuite verse à l'Église la dime de ses biens et du produit de ses travaux (1).

(1) *Cap. in partibus Saxoniarum*. On a voulu voir, dans les tribunaux d'inquisition établis par Charlemagne, l'origine du tribunal weltmique, qui grandit ensuite au quatorzième siècle en Westphalie, et frappait dans le secret la trahison et les trahisons.



Les Nordalbins ne se plièrent pas à ces lois rigoureuses. Ils conservèrent leur indépendance avec le culte paternel, ne cessant d'insulter à la lâcheté de leurs frères de l'autre rive de l'Elbe, et les excitant continuellement à se révolter. Ils n'y étaient que trop enclins. Beaucoup d'entre eux s'insurgèrent, et Charlemagne, marchant contre eux, les força à capituler à Sinfeld; mais il vint à peine de s'éloigner pour combattre les Avars qu'ils relèvent la tête, et massacrent quelques-uns de ses capitaines restés parmi eux, ce qui lui fit prendre la résolution de passer l'hiver sur le Weser, pour consolider sa victoire. Son camp prit bientôt l'aspect d'une cour magnifique, où l'on vit arriver ses deux fils, les rois d'Italie et d'Aquitaine, Tudun, kakan des Avars, les ambassadeurs d'Alphonse, roi des Asturies, et ceux de Ben-Omméïa, émir de Mauritanie : réunion accidentelle, d'où naquit une ville qui conserva le nom de Nouvel Héristall.

Ces quartiers d'hiver duraient encore lorsque les Transalbins égorgèrent les commissaires chargés de percevoir le tribut et Godescale, envoyé par le roi des Francs auprès des Danois. Charlemagne dut alors se résoudre à extirper les derniers germes de cette guerre renaissante. Appuyé par les fidèles Obotrites, il dirigea ses Francs contre ses ennemis irréconciliables, qu'ils attaquèrent et défirent à Suentana. Il fit transporter un tiers de la population dans la Gaule; puis, lui-même ayant passé l'Elbe pour la première fois, il poussa jusqu'à l'Eider, et finit par soumettre tous les Saxons Transalbins. Ils ne restèrent pas tranquilles pour cela, et une série d'insurrections et de défaites se prolongea encore avant que Charlemagne réussit à les dompter en les tuant ou en les expatriant. Enfin, il conclut à Setz une paix définitive avec les Saxons, qui embrassèrent le christianisme et jurèrent fidélité au vainqueur; ils ne formèrent bientôt qu'une seule nation avec les Francs. Réintégrés dans leurs biens, dans leur liberté civile et dans leurs lois nationales, ils durent obéir à leurs évêques et à des juges nommés par le roi (1). Comme la perception du tribut avait été une cause per-

(1) Plusieurs modernes révoquent cette paix en doute. [Nous n'avons rien trouvé (sauf le silence gardé par les autres écrivains) qui vint contredire le poète saxon quand il l'affirme en ces termes :

*Tum sub iudicibus quos rex imponeret ipsis,  
Legatisque suis permissi legibus uti*

pétuelle de révoltes de leur part, ils en furent affranchis moyennant un équivalent par la dîme, qui leur fut aussi pénible et onéreuse.

Rien ne peut justifier la diffusion de la vérité à l'aide du glaive, et la mémoire de Charlemagne restera à tout jamais souillée par les massacres auxquels il eut recours pour propager la religion et la civilisation. Il faut songer cependant, pour être juste, que les guerres entre peuples de la même famille sont de toutes les plus meurtrières, et que si la politique du roi franc trouva tous les moyens bons pour réprimer la nouvelle irruption de barbares idolâtres, il n'abusa pas de la victoire. Les chefs, gagnés par les caresses et par la générosité de Charlemagne, lui jurèrent fidélité, et ne manquèrent plus à leurs engagements. Beaucoup de biens, confisqués ou vacants sur le territoire germanique, furent assignés à des guerriers francs; en même temps les Saxons reçurent en don des propriétés dans la Gaule, ce qui amena des deux côtés un échange d'idées et d'affections, en intéressant les uns et les autres au maintien de la paix. Les progrès de la civilisation furent assurés en France, et ils s'ouvrirent un chemin pour pénétrer au cœur de la Germanie. La Saxe, inondée de tant de sang, eut, pour se dédommager de son indépendance, les avantages de la paix et d'une administration régulière; bientôt un de ses enfants, Henri 1<sup>er</sup>, ne tardera pas à se trouver à la tête de l'empire fondé par Charlemagne.

Nous avons cru devoir raconter de suite, pour n'avoir pas à y revenir, les expéditions contre les Saxons, bien que plusieurs autres aient été faites dans l'intervalle à différentes époques, et sans nous arrêter, pour parler des troubles intérieurs, auxquels il nous faut maintenant revenir.

Tandis que Charlemagne soumettait les Saxons en deçà de l'Elbe, le comte de Thuringe, Hartrade, ourdit une trame contre les maîtres de son pays et contre les Austrasiens : son but étoit de se débarrasser du roi, et de s'affranchir de la domination de la nouvelle dynastie. Cette machination devait probablement être appuyée d'un mouvement général des ennemis de la France; mais Charlemagne, ayant eu vent de ces menées, envoya une

*Saxones patriis, et libertatis honore,  
Hoc sunt postremo sociati fœdere Francs.*

Lib. IV, 109-112.

armée châtier la Thuringe. Les rebelles, faits prisonniers, avouèrent leur méfait, et furent dirigés les uns sur l'Italie, les autres sur la Neustrie ou sur l'Aquitaine, sous le prétexte de leur faire prêter un nouveau serment de fidélité sur les reliques les plus vénérées, et de le rendre ainsi plus sacré. Quelques-uns cependant eurent les yeux crevés dans le trajet; d'autres furent condamnés au dernier supplice par la diète de Worms; tous perdirent leurs bénéfices et leurs possessions héréditaires. Charlemagne transplanta un si grand nombre de Francs dans la partie méridionale du pays, que le nom de Franconie fut donné à la contrée avoisinant le Mein supérieur, le Rednitz et le Pegnitz.

Tassilon, duc de Bavière, voyait avec dépit l'ancienne race des Agilolfinges réduite à servir sous celle des Héristall, dont l'illustration était récente, et qui se plaisait à humilier les anciennes familles seigneuriales de la Germanie, afin de dominer toutes. Elle avait déjà abattu celle des Alemaus, des Saxons, des Frisons, et n'avait plus pour rivale que la maison de Bavière. Peut-être aussi la fille de Didier, roi des Longbards, que Tassilon avait épousée, l'excitait-elle contre le destructeur des siens. Déjà, au moment où Pepin le Bref faisait la guerre à Waïffre, duc d'Aquitaine, il avait déserté la bannière du roi; il s'était ensuite déclaré ennemi de Charlemagne; mais, vaincu cité devant la diète de Worms, il ne dut qu'à l'entremise du pape d'être de nouveau reçu en grâce, en prêtant serment de fidélité, et en fournissant douze otages. Loin d'observer le traité, il entretint des intelligences avec Adelchis, roi des Longbards, avec le duc de Bénévent, avec les Avars, et avec tous ceux qu'il savait les ennemis de son ennemi. Charlemagne envahit donc la Bavière de trois côtés différents, et Tassilon, implorant de nouveau merci, obtint de conserver le pays à titre de fief.

Les instigations de sa femme lui firent pourtant trahir encore une fois ses promesses. Accusé, en conséquence, comme coupable de félonie par ses fidèles eux-mêmes, au champ de mai d'Ingelheim, il y fut condamné à perdre la tête. Charlemagne commua la peine en réclusion dans un cloître, où il fut séparé même de ses enfants. En lui finit la race illustre des Agilolfinges, qui avait donné longtemps des maîtres à la Bavière et des rois à l'Italie; le pays fut alors divisé en comtés, et les habitants jurèrent dans Ratisbonne obéissance au vainqueur.

**Avares.** Nous avons déjà fait mention des Avares et des Slaves, peuples établis derrière ceux que Charlemagne avait subjugués, et qui, désormais, se trouvaient des voisins menaçants pour son empire. Les seconds habitaient entre les monts Krapacks et la mer Baltique; les autres, dans ces montagnes mêmes et dans les Alpes Juliennes, n'étant séparés de la Bavière que par l'Ems. Forts de leur position au milieu des marais de la Hongrie, ils tombaient à leur gré sur l'empire grec ou sur les Slaves, et ils accumulaient dans leur camp (*ring*), immense ville de bois défendue par d'épaisses rangées d'arbres entrelacés, les dépouilles des Byzantins, les lits d'or exigés en tribut des successeurs de Constantin.

L'Italie, se trouvant menacée d'une irruption de leur part, prit le parti de fortifier Vérone, démantelée peut-être après le siège qu'y avait soutenu Adelchis; et, sur la contestation qui s'éleva pour savoir si les ecclésiastiques devaient avoir à leur charge le tiers ou le quart de la reconstruction des murailles, la décision en fut remise au jugement de la croix. La vigueur du champion de l'évêque, qui resta le plus longtemps à genoux, les bras levés, valut au clergé de ne supporter que le quart de la dépense.

789. Lorsque le kagan des Avares vit en péril Tassilon, avec lequel il avait fait alliance, il dirigea ses troupes sur les confins de la Bavière et du Frioul; mais elles furent repoussées. Charlemagne voulut alors déterminer d'une manière stable les limites des deux territoires; il espérait ainsi écarter les occasions de guerre, et ce fut précisément ce qui la fit éclater. Les hostilités ayant  
791. donc commencé, il entra avec trois armées sur les terres du kagan, s'avança dans l'ancienne Pannonie, et refoula l'ennemi au delà du Raab, en s'emparant de ses places fortes et de ses trésors. Mais une épidémie et *une famine si épouvantable*, dit le moine chroniqueur, *qu'elle obligea parfois les soldats de faire gras même en carême* (1), rendirent vains ces armements formidables. Cinq ans après seulement, le roi franc put envoyer  
791. dans ces contrées son fils Pepin, qui, précédé par le duc de Frioul, pénétra jusqu'auprès du lieu où Attila avait tenu sa cour sauvage, et où devait être remportée de nos jours la plus éclatante victoire des temps modernes. Favorisé par les divisions que la mort du kagan avait jetées dans les rangs des Avares,

(1) *Annal. Loisel.*, ann. 791

Pepin subjuga le pays, et le Raab lui fut assigné pour limite au levant. La contrée entre ce fleuve et l'Ems fut, sous le nom de Marche orientale (*Austria*, Autriche), confiée à la garde d'un margrave.

Comme il n'était pas possible de civiliser ces peuples sans les façonner à des idées auxquelles ils étaient entièrement étrangers, on envoya chez eux des missionnaires, et saint Arnon, évêque de Saltzbourg, alla convertir les peuples de la rive occidentale du Danube; c'est alors que furent bâties ou se relevèrent les villes de Vienne, de Bude, de Raab, de Mohacz.

Charlemagne offrit au pontife les prémices des trésors rapportés de cette expédition (1). Le reste fut le partage de l'armée, des palatins et du duc de Frioul, qui avait principalement contribué à ces victoires. La noblesse des Avars périt presque tout entière; ce qui en resta fut dispersé, et le pays fut gouverné par un kacan, tributaire du roi des Francs. Tudun, qui s'était hâté de venir recevoir le baptême à Aix-la-Chapelle, obtint le premier ce titre de Charlemagne; mais ayant manqué à sa foi, il fut défait et tué. Gérold, gouverneur des Bavares, périt dans le soulèvement que ce tribut déloyal avait excité, et le duc de Frioul, qui était accouru pour le venger, tomba, à son retour, dans une embuscade que lui tendirent les habitants de Trieste et de Fiume. Les kacsans qui succédèrent à Tudun maintinrent la religion parmi les Avars, et demeurèrent fidèles. Mais ils déclinèrent tellement de leur antique valeur, que l'un d'eux vint supplier Charlemagne d'accorder un asile à son peuple en deçà du Danube, pour le sauver des Bohèmes.

Les Bohèmes appartenaient à la seconde des deux races que nous avons vues occuper la lisière de la Germanie, c'est-à-dire aux Slaves. Lorsqu'ils eurent été délivrés du joug des Avars par le Franc Samon, leurs diverses tribus recouvrèrent leur liberté, en restant indépendantes les unes à l'égard des autres; quelques-unes se trouvaient ainsi en guerre avec les Bavares, les Saxons, les Thuringiens, quand les autres étaient alliées

(1) « Que de batailles livrées dans cette guerre! que de sang versé! Qu'on jette les yeux sur la Pannonie, vide d'habitants, et sur la résidence du kacan, devenue déserte au point de ne plus offrir trace d'habitation humaine! Toute la noblesse des Huns y périt; toute leur gloire demeura éclipée. Les trésors accumulés dans ces lieux depuis si longtemps devinrent la proie du vainqueur, et les hommes ne sauraient se rappeler une guerre d'où les Francs soient revenus chargés de tant de richesses. » EGINHARD.

avec eux. A leur nation appartenait, vers l'extrémité orientale de la Germanie, les Moraves, qui habitaient le pays auquel ils ont laissé leur nom; les Tzèques, dans la Bohême, leurs voisins au nord; les Sorbes ou Sorabes, entre la Saale et l'Elbe; les Wiltzes ou Wélatables et les Lusitzes, entre cette dernière rivière et une l'Oder, dans ce qui forme aujourd'hui le Brandebourg et partie de la Poméranie; enfin, les Obotrites, dans le Mecklembourg. Ces derniers, resserrés entre les Saxons et les Danois, réclamèrent l'alliance de Charlemagne, sous les drapeaux duquel Witzan, leur chef, avait déjà combattu contre les Saxons et les Wiltzes. Vaincus par le roi des Francs, ces Wiltzes, très-puissants parmi les Slaves maritimes, se liguèrent avec les Danois et les Saxons, puis reprirent les armes et tuèrent Witzan, lorsqu'il traversait l'Elbe pour conduire des renforts à Charlemagne. Les Sorbes, qui inquiétaient souvent la Thuringe, furent défaits par les Francs et contraints de suivre leurs drapeaux contre les Avars.

789.

796.

793.

808.

Danois.

Mais quand le roi franc, après avoir triomphé des Avars et des Saxons, étendit sa domination jusqu'au Raab, les Slaves, enclavés au milieu de ses sujets, tremblèrent pour leur indépendance et coururent aux armes. Charles, fils aîné de Charlemagne, envoyé contre les Tzèques, les vainquit, puis tailla en pièces les Sorbes. Il ne put toutefois se vanter d'avoir dompté cette nation, quoiqu'elle fût tenue en bride par les forteresses de Halle et de Magdebourg.

Les Danois, que nous verrons menaçants pour les nouveaux États dans le siècle suivant, appartenait à cette famille germanique qui, sous le nom de Normans, habitait le Jutland, les îles de la Baltique et la Scandinavie. Ils avaient prêté assistance aux Saxons, dont les rapprochaient la communauté d'origine et une constitution tenant également de l'ancien mode tudesque. Nous avons vu Sigefred, roi (*Ober-Konung*) des Danois, donner asile au redoutable Witikind et à la fleur de la noblesse saxonne, dans le Sleswig et le Jutland; et Charlemagne, ne pouvant jamais, durant la guerre de Saxe, ni franchir le retranchement construit par Hardekanut, roi danois, pour la défense de ses frontières, ni obtenir l'amitié de Sigefred, ou même la moindre facilité pour les prédicateurs de l'Évangile (1), dut, au contraire, élever des forteresses sur les côtes

(1) Les chroniques ne font mention que d'un seul Scandinave converti au

de la Frise et de la Flandre, et équiper une flotte pour s'opposer à leurs débarquements. Godefrid, qui succéda à Sigefred, persistant dans les sentiments paternels, se concerta avec les Wiltzes pour assaillir les Obotrites, les chasser des terres occupées par eux sur les Saxons transalpins, et restituer celles-ci à leurs anciens possesseurs. Alors toutes les tribus slaves se soulevèrent à la fois contre les Francs et les Obotrites; et les derniers, n'étant pas de force contre tant d'adversaires, durent se résigner à leur payer un tribut annuel.

Charlemagne jugea cette guerre d'une telle gravité et d'une si grande importance, qu'il appela aux armes tous ses vassaux, d'une extrémité à l'autre de l'empire. Le ban qu'il fit publier enjoignit à tous les bénéficiers et aux Aquitains de se réunir sur le Rhin; il ordonnait, en même temps, la levée en masse des Saxons et des Frisons. Godefrid n'attendit pas l'orage dans l'inaction. Après avoir pris la précaution de détruire sur l'Océan le port de Rérich, qui était le marché du Nord, et en avoir fait transporter les négociants à Sleswig, il fortifia l'isthme cimbrique par une chaîne de tranchées qui s'étendait le long de l'Eider, de l'Océan à la mer Orientale. Charles, fils de Charlemagne, multiplia les dévastations; mais il ne paraît pas que son expédition ait eu un heureux succès, et il perdit beaucoup de monde en repassant l'Elbe. Trasikow, duc des Obotrites, entreprenant de le venger avec l'aide des Saxons, ravagea les terres des Wiltzes, et recouvra les pays qu'ils lui avaient enlevés; mais comme il approchait des frontières des Danois, il fut assassiné par un émissaire de Godefrid.

Ce prince ne se proposait rien moins que de conquérir toute la Germanie (1), avec le concours des Slaves et d'une partie des Saxons. Ayant donc armé deux cents navires, il aborda sur les côtes de la Frise, et vendit chèrement la paix. Charlemagne fortifia, pour s'opposer à ses attaques, le château de Hohlnok (*Hambourg*), et construisit Essefeld; mais sur ces entrefaites Godefrid ayant été assassiné, Emming, son successeur, conclut la paix avec les Francs; elle fut jurée par douze nobles de chaque côté, sur le bord de l'Eider, qui dut séparer l'empire franc du territoire danois.

christianisme et comblé d'honneurs, Holger Dansk, célébré par les romanciers sous le nom d'Ogler le Danois.

(1) *Godre Fridus adeo vana spe inflatus erat, ut totius sibi Germanie promitteret potestatem.* EGINHARD, c. 14.

208.

210.

Armements  
maritimes.

Ces attaques par mer, dont Charlemagne présentait le danger, trop redoutable pour ses successeurs, le déterminèrent à préparer aussi des forces pour lutter sur cet élément, et des bateaux propres à naviguer le long des côtes sortirent en grand nombre des chantiers de Gand et de Boulogne : postés à l'embouchure des fleuves de Germanie et de France, ils en interdirent l'entrée aux flottilles ennemies. Il ne songea à rien de plus qu'à se défendre dans l'Océan, où les expéditions qui, par la suite, devaient devenir formidables du côté des Normans, étaient encore peu de chose ; mais, dans la Méditerranée, il aida les îles Baléares à repousser la domination des émirs d'Espagne ; puis ceux-ci étant revenus, avec les Sarrasins d'Afrique, ravager ces îles, Pepin envoya à leur secours Adhémarr, comte de Gênes, qui périt en combattant. Le connétable Burkard, ayant vaincu les infidèles, leur prit treize navires ; ce qui n'empêcha pas ces îles, mal fortifiées, de rester sans cesse exposées aux attaques des Sarrasins. Peut-être les habitants leur échappèrent-ils en se réfugiant dans les montagnes, au milieu desquelles ils conservèrent ou reprirent ces habitudes sauvages qui les distinguent encore aujourd'hui. Majorque fut défendue contre les musulmans par Irmingar, comte d'Ampurias, qui coula bas huit de leurs vaisseaux, leur fit cinq cents prisonniers et leur prit tout le butin fait en Corse et en Sardaigne.

Les Sarrasins exercèrent aussi leurs pirateries sur la terre ferme, en Italie ; ils saccagèrent Nice et Civita-Vecchia ; quelques-uns d'entre eux prirent même position sur le rivage de la mer Ligurienne, comme pour se ménager la facilité d'un débarquement.

Charlemagne eut affaire directement avec les Arabes d'Espagne. La longue et généreuse lutte des indigènes contre les conquérants continuait toujours dans ce pays, où les derniers, maîtres des principales villes, s'amollissaient dans les jouissances du luxe et dans les habitudes d'une civilisation adoptive, tandis que l'énergie des autres avait pour se fortifier, sur les monts cantabres, des périls renaissants, l'amour de la patrie et de la religion. Les dissensions qui s'élevaient entre les conquérants lorsque Abderrhaman se détacha du kalife de Bagdad et se rendit indépendant en feignant de prendre parti pour les Omniades dépossédés, tournèrent au grand avantage des chrétiens. Au nombre des chefs qui furent disgraciés pour avoir soutenu la famille déchue, se trouva Soliman-ebn-el-Arabi

799.

Sarrasins.

809.

813.

177.



émir de Saragosse, qui se rendit à la diète de Paderborn pour implorer le secours de Charlemagne contre le prince des croyants.

Cette expédition sourit au roi des Francs, qui, indépendamment d'une guerre contre les ennemis de la foi, y voyait la possibilité, sinon de chasser de l'Europe les infidèles, au moins celle d'opposer la barrière des Pyrénées à leurs incursions continuelles.

Il convoqua donc à Chasseneuil, sur le Lot, un champ de mai, le seul qu'il ait réuni dans la France romaine, où les ahrimans d'Aquitaine et les leudes d'Austrasie approuvèrent l'entreprise projetée. L'armée, partagée en deux corps, traversa les Pyrénées. Celui que Charlemagne commandait en personne prit Pampelune et assiégea Saragosse, défendue par Abd-el-Mélek-ben-Omar, qui avait tué son fils pour avoir vu son courage en défaut dans un moment difficile. Le héros ne put vaincre sa résistance, étant rappelé au nord par de nouveaux soulèvements des Saxons, ou peut-être par suite des trames de Lupus, fils de Waïffre, qui soupirait après le moment de venger sa famille (1). Ce fut lui du moins qui, dans l'espoir de couper la retraite aux Francs, réunit contre eux Basques, Asturiens et Sarrasins, puis les embusqua dans les défilés de la Navarre, où l'attaque est mortelle et la défense impossible. Au moment où l'armée se déroulait *comme un énorme serpent de bronze* à travers les roches escarpées des Pyrénées, le long de sentiers étroits et boisés, les conjurés fondirent sur l'arrière-garde et sur les bagages : favorisés par les difficultés du terrain et par les hauteurs dont ils étaient maîtres, ils tuèrent les plus vaillants guerriers de Charlemagne, et dans le nombre, Roland, comte de la frontière de Bretagne, dont l'histoire ne fait mention que cette seule fois, tandis que le roman de Turpin et les poèmes chevaleresques sont remplis de ses exploits. La tradition orale et les chants populaires répétèrent qu'une immense ouverture dans les Pyrénées, sous la tour de Marboré, provenait d'un coup asséné par la Durandal de Roland ; quand elle se fut brisée dans ses mains, il prit son cor pour appeler à son aide l'insouciant

Deroute de  
Roncevaux.

Roland.

(1) *Ille omnibus pejoribus pessimus ac perfidissimus, operibus et nomine Lupus, latro potius quam dux dicendus, Wifari patris scelestissimi, avique apostate Hunoldi improbis vestigiis inhærens.* Charta Alaon. Bouquet, VIII, 472.

Charlemagne et le traître Ganelon de Mayence ; il le sonna d'une telle force, que le monde en trembla, et que les veines du cou du héros se rompirent. Ce siècle dévot lui décerna dans sa défaite même le triomphe le plus solennel, en le comptant au nombre des saints (1).

Les perfides Gascons se dispersèrent, et leur duc, Lupus, fut pendu ; mais les résultats de l'expédition furent perdus, car les Arabes ne tardèrent pas à recouvrer tout ce que les Francs avaient occupé de l'autre côté des Pyrénées, et beaucoup de familles, qui probablement s'étaient déclarées pour eux, furent forcées d'émigrer. Quoi qu'il en soit, les contrées entre l'Èbre et les Pyrénées demeurèrent sous l'autorité ou sous la protection de Charlemagne ; les émirs de Huesca, de Jaca et de Girone lui restèrent fidèles ; Barcelone devint le chef-lieu de la Marche de Gothie, qui comprenait la Catalogne et le Roussillon ; la Navarre, l'Aragon et le pays basque formèrent la Marche de Gascogne, ayant pour chef-lieu Pampelune démantelée. Domination incertaine toutefois quant à ses limites et à sa force, bien que Charlemagne, dans l'intention de la consolider, érigeât l'Aquitaine en royaume.

Cependant les Aquitains ne voyaient point d'un œil favorable l'agrandissement des Francs ; ils se souvenaient des luttes qu'avaient soutenues leurs ancêtres contre les Arabes, et où leurs troupes armées à la légère et habituées à la guerre d'embuscade, avaient combattu avec un zèle religieux qui ne le cédait pas à celui de l'ennemi. Charlemagne n'en voulut pas moins traiter l'Aquitaine comme l'Italie, en faisant d'elle un royaume particulier, mais dépendant de l'empire, et qu'il soumit à Louis, son troisième fils. Outre l'Aquitaine proprement dite et la Gascogne, ce royaume comprenait la Septimanie qui formait la frontière du côté de l'Espagne orientale : ce qui lui fit donner le nom de Marche de Gothie. Selon la coutume des princes francs, le roi devait séjourner alternativement dans les différentes parties de ses États où il avait des résidences ; cependant Toulouse, à cause de son ancienne renommée, eut une sorte de suprématie. Le pays reçut une organisation qui répondait à sa destination militaire, de manière à surveiller l'Espagne. Charlemagne mit dans les villes des gouverneurs éprouvés et dont l'expérience lui était connue, et ses bienfaits lui conci-

(1) On lit dans un martyrologe : *Rolandî comitis et martyris*.

lièrent le clergé, toujours contraire à la domination des Francs.

Mais les Gascons préféraient au gouvernement d'un roi une indépendance turbulente. La Navarre tarda peu à retomber sous le joug musulman; Pampelune et Barcelone furent gouvernées au nom de l'émir de Cordoue. Les comtes de la frontière, appelés par les chrétiens, repassèrent les Pyrénées, et furent accueillis dans Girone et dans d'autres villes; mais les gouverneurs musulmans repoussaient également et le patronage du roi franc et celui des émirs arabes. Ceux-ci, occupés d'affaires plus graves, laissaient leurs subordonnés se débattre au sujet de leurs limites contestées, quand Heschem proclama la guerre sainte pour exterminer les chrétiens.

788.

Il fit lire dans toutes les mosquées l'exhortation suivante, en prose rimée et entremêlée de passages du Koran : « Gloire à Dieu, qui a relevé la gloire de l'Islam avec l'épée des champions de la foi, et qui, dans son livre, a promis expressément aux fidèles son secours et une victoire éclatante. L'éternellement Adorable a dit : *Vous qui croyez, prêtez assistance à Dieu, et il protégera et affermira vos pas. Consacrez donc à Dieu vos bonnes actions : lui seul peut, par son aide, réunir vos étendards...* Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu; il est le Dieu unique et sans partage : Muhomet est son apôtre et son ami de prédilection. O hommes ! Dieu a voulu vous placer sous la conduite du plus noble de ses prophètes, et vous a gratifiés du don de la foi. Il vous réserve dans l'autre vie une félicité telle que n'en a jamais vu l'œil humain, que ni l'oreille ni le cœur d'un homme n'ont jamais entendu ni senti rien de comparable. Montrez-vous dignes d'un tel bienfait, le plus grand dont sa bonté vous ait pu combler. Défendez la cause de votre immortelle religion, et suivez fidèlement la voie droite. Dieu vous le commande dans le livre de ses préceptes. N'a-t-il pas dit : *O croyants, combattez vos voisins les infidèles, et soyez pour eux sans pitié !* Volez donc à la guerre sainte et rendez-vous agréables au Seigneur. Vous obtiendrez la victoire et la puissance, car l'Éternel a dit : C'est une obligation pour nous que de secourir les fidèles (1). » Charlemagne, retenu par la guerre contre les Avars, confia la

(1) REINAUD (Invasions des Sarrasins en France) a tiré ce passage d'un formulaire imprimé au Caire.

Voyez aussi *Nouveau Journal asiatique*, tom. VIII, p. 338.

défense des provinces méridionales à Guillaume, comte de Toulouse. Les vassaux francs se réunirent sous sa bannière ; mais ils furent défaits, les faubourgs de Narbonne incendiés, et les Sarrasins repassèrent les Pyrénées avec un grand nombre de prisonniers et un si riche butin, que le cinquième, qui revenait à Hescham, se montait à six cent cinq mille mistacals d'or, qu'il destina à relever la grande mosquée de Cordoue.

795. Quand la guerre civile se ralluma à la mort d'Hescham, Abdallah, son frère, et Zéid, émir de Saragosse, vinrent demander des secours à Charlemagne, en même temps qu'Alphonse lui faisait proposer une alliance contre les Sarrasins, se disant vassal et serf du roi des Francs, auquel il offrit les prémices du riche butin qu'il avait rapporté d'une incursion poussée jusqu'à Lisbonne.

798. Charles chargea son fils Louis de faire la guerre aux Arabes. Le jeune roi s'empara de vive force de Gironne, de Lérida, de Pampelune, et, par capitulation, de Huesca. Il releva Ausonia (*Vich*) et d'autres villes, qu'il peupla de nouveaux habitants, et confia leur défense au comte Borel. Mais dès que les musulmans se furent accordés entre eux, ils reprirent aux Francs leurs conquêtes et ravagèrent leurs frontières. Louis réussit pourtant encore à se rendre maître de Barcelone, et, laissant les musulmans quitter la ville, il la peupla de chrétiens. Il fit ainsi de cette place une barrière contre les Arabes et un arsenal protégé par une forte garnison, sous le commandement de Béra, qui en fut le premier comte. Après une alternative de pertes et de conquêtes, Al-Hakcam et Charlemagne conclurent une trêve  
812 de trois ans, qui fixa à l'Èbre leur limite respective.

---

## CHAPITRE XVI.

### CHARLEMAGNE EMPEREUR.

L'autorité de Charlemagne se trouvait ainsi affermie sur toute la France, et s'étendait sur la plus grande partie des peuples occidentaux. L'Austrasie, centre de sa domination, embrassait les provinces situées sur l'Escaut, la Meuse et la Moselle, jus-

qu'au Rhin (1) ; puis la Hesse, la France rhénane (2), l'Alsace, l'Allemagne, la Souabe (3), la Bavière, la Carinthie, la Saxe, la Frise. A la Neustrie ou France occidentale, située entre l'Escaut, la Meuse et la Loire (4), se rattachaient l'Aquitaine, la Septimanie, la Bourgogne avec le Nivernais, la Franche-Comté, la Suisse bourguignonne, le Valais, Genève, Lyon, le Dauphiné et Avignon ; en outre, la Savoie, la Provence et les Marches d'Espagne. Toute l'Italie lui obéissait, à l'exception de la Campagne, de la Calabre, d'une portion de la Lucanie, de la Sicile, encore grecques, du duché longbard de Bénévent et du patrimoine de l'Église. La Corse, la Sardaigne, les îles Baléares, lui étaient disputées par les Arabes.

Il avait pour tributaires les peuples slaves établis à l'orient depuis la Baltique jusqu'à Venise, entre l'Elbe et l'Oder, les monts de la Bohême et les Krapacks, le Danube, la Theiss, le Raab et la Save. Tels étaient les Obotrites du Mecklembourg, les Sorabes et les Lusaciens de la Misnie, de la Saxe, d'Anhalt et de la basse Lusace ; les Tzèques et les Bohêmes, les Moraves, les Avars et les Esclavons de la Pannonie ; la Croatie des Francs à l'entour de Zara, ainsi nommée pour la distinguer de la Croatie grecque, où se trouvaient Trau et Raguse.

Sa domination s'étendait donc au sud jusqu'à l'Èbre, à la Méditerranée et à Naples ; à l'occident, jusqu'à l'Atlantique ; au nord, jusqu'à la mer Septentrionale, à l'Oder et à la Baltique ; à l'orient, jusqu'à la Theiss, aux monts de la Bohême, au Raab et à l'Adriatique. Les Arabes de la péninsule Ibérique l'avaient vu ennemi redoutable ; les Grecs observaient avec effroi son

(1) Avec Metz, Trèves, Coblenz, Aix-la-Chapelle, Nimègue, Auvers, Cambrai, Tournai, Reims, etc.

(2) Avec Mayence, Ingelheim, Worms, Spire, Francfort, Wurtzbourg, etc.

(3) Avec Constance, Zurich, Coire, Hambourg, Ulm, etc.

(4) Avec Paris, Soissons, Châlons, Troyes, Chartres, Orléans, Tours, la Mans, Angers, Nantes, Rennes, Brest, Rouen, Boulogne, etc. — Voici comment Eginhard désigne les confins du royaume des Francs : *Regnum Francorum, quod, post patrem Pipinum, magnum quidem et forte suscepit (Carolus), ita nobiliter amplavit, ut pene duplum illi adjecerit. Nam cum prius non amplius quam ea pars Galliarum inter Rhenum et Ligerim, Oceanumque et mare Balearicum jacet, et pars Germanie quae, inter Saxoniam et Danubium, Rhenumque et Satam fluvium qui Turingos et Sarabos dividit, posita, a Francis qui Orientales dicuntur, incoleretur, et praeter haec Alemanni atque Bajoarii ad regem Francorum potestatem pertinerent, ipse primo Aquitaniam et Wasontiam, totumque Pyrenaei montis jugum... tum Saxoniam... subjugavit.*

agrandissement; les Normans du Danemark et de la Scandinavie se liaient avec lui par des traités. Il écrivit à Offa, un des rois de l'Angleterre, en lui promettant protection pour les marchands anglo-saxons qui viendraient trafiquer en France, et accompagna sa lettre de présents pour toutes les cathédrales, d'un baudrier, d'une épée et de deux manteaux de soie pour l'heptarque.

Ce n'était donc pas à tort qu'Alcuin le célébrait comme le roi de l'Europe. La grandeur romaine, telle qu'elle avait été sous les successeurs de Constantin, revivant en lui par le fait, ne tarda guère à revivre aussi de nom; et la société chrétienne eut un chef suprême dans l'ordre temporel, comme elle en avait un dans l'ordre spirituel.

Le titre de patrice, que Charlemagne portait déjà, exprimait l'idée de protecteur de l'Église, des pauvres et des opprimés; il ne lui donnait aucune autorité sur Rome; les attributions de patrice apparaissent dans la formule par laquelle ce titre était conféré. L'empereur, en revêtant le candidat du manteau, et en lui mettant l'anneau au doigt lui disait : *Nous te concédons cet honneur afin que tu fusses justice aux églises de Dieu et aux pauvres, et que tu en rendes compte au juge suprême.* Il ajoutait, en lui remettant le diplôme écrit de sa main : *Sois patrice miséricordieux et juste;* puis il lui posait sur la tête le cercle d'or. L'élu recevait du peuple le serment, non de vasselage, mais de clientèle subordonnée à la fidélité promise au pape (1).

A ce titre, Charlemagne se trouva le protecteur de l'Église, ce qui fit qu'il y eut entre lui et les papes un échange empressé de bons offices. Adrien était en outre l'ami particulier de Charlemagne, et il eut sans cesse les yeux ouverts pour veiller à ce que la domination des Francs prit racine en Italie. Charlemagne témoigna dans toute circonstance le plus profond respect pour le pontife, et lorsqu'il mourut, il le pleura comme un père; il répandit des aumônes en son honneur, et composa en vers son épitaphe, qu'il fit graver sur le marbre en lettres d'or (2).

(1) MABILLON, *Acta SS.* VIII, 3.

(2) *Post patris benignans Carolus hæc carmina scripsi :*  
*Tu mihi dulcis amor : te modo plango pater...*  
*Nomina jungo simul titulis clarissima nostra ;*  
*Adrianus, Carolus, rex ego, tuque pater...*  
*Tum memor esto tui nati, pater optime, posco,*  
*Cum patre dic, natus pergal et ipse tuus.*

Adrien eut pour successeur au trône pontifical Léon III, qui envoya au roi des Francs, déjà patrice, les clefs du tombeau de saint Pierre, l'étendard de l'Église romaine, en y joignant des paroles d'affection et de soumission. Charlemagne, en revanche, envoya à Rome le savant Angilberg pour assister à la consécration du pontife. Il était chargé, en outre, de renouveler avec lui le traité fait avec Adrien, et de s'entendre « sur ce qui « paraîtrait convenable pour confirmer son patriciat, et le « rendre efficace à la protection de l'Église. Ma mission, ajoutait-il, est de défendre, avec l'aide de la miséricorde divine, « la sainte Église du Christ à l'extérieur, par les armes contre « toute attaque des païens et tout dommage de la part des « infidèles; à l'intérieur, de l'affermir par la profession de la foi « catholique. Votre obligation, à vous, est d'élever les mains « vers Dieu comme Moïse et de soutenir mon service de guerrier par des prières (1). »

Cependant les papes n'avaient pas cessé de rendre les mêmes honneurs que par le passé aux empereurs de Constantinople. Ce même pontife fit aussi placer dans le palais de Latran une mosaïque représentant l'empereur qui recevait l'étendard de la main du Christ, et Charlemagne de celle du pape (2). Si cependant le pape professait pour les monarques byzantins un respect convenable au chef de la chrétienté, il ne pouvait en espérer aucun appui, et, dans les circonstances critiques, il avait recours au roi des Francs. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter.

Campulus et Pascal, neveux du pape Adrien, l'un sacristain, l'autre primicier de l'Église, mécontents de se voir privés de la puissance dont ils jouissaient du vivant de leur oncle, firent, avec d'autres familles influentes de Rome, un de ces complots qui menaçaient souvent l'autorité des papes, depuis qu'ils étaient devenus princes temporels. Au moment où le pontife se transportait processionnellement, pour la fête des Rogations, de l'église de Latran à celle de Saint-Laurent, il fut assailli par une troupe armée qui, après l'avoir maltraité jusqu'à vouloir

(1) *Ep. Caroli Magni*, X, p. 616.

(2) On voit, sur une autre mosaïque, saint Pierre donnant de la main droite un manteau au pape agenouillé, et de la gauche un étendard à un prince, et l'inscription porte : *Beate Petre, dona vita Leoni pp. et bictoria Carolu dona.*

lui arracher les yeux (1), le jeta prisonnier dans le couvent de Saint-Sylvestre. Vinigise, duc de Spolète, accourut au secours de Léon, qui, délivré par lui, instruisit Charlemagne de l'attentat, et passa les Alpes. Il se dirigea sur Paderborn, où se trouvait réuni un champ de mai, et où les seigneurs germains nouvellement convertis rivalisèrent à qui rendrait plus d'honneurs au chef de l'Église, qui paraissait pour la première fois dans une de leurs assemblées. Ainsi ce voyage ne contribua pas peu à accroître l'autorité pontificale. Le roi, après avoir entendu les plaintes de Léon, promit d'y faire droit, puis le renvoya accompagné de seigneurs et de prélats, auxquels se joignirent huit commissaires chargés d'instruire sur la tentative d'assassinat dont le saint-père avait été l'objet, et de pourvoir à sa sûreté.

Léon fit son entrée triomphale dans Rome au milieu des halberdiers des Saxons, des Frisons, des Longbards, des Francs, et des applaudissements du clergé, du sénat, du peuple. Quand il eut repris son autorité, Charlemagne lui-même se disposa à faire le voyage de Rome, et il y arriva au commencement de l'hiver. Son premier soin fut de s'éclairer sur le différend qui existait entre le pape et ses ennemis. Ayant donc convoqué un concile composé de laïques et d'évêques, de Francs et de Romains, il fit examiner les accusations portées contre le pontife. Mais de même qu'au temps de Constantin le Grand un concile assemblé pour prononcer sur le pape Marcellin, accusé d'idolâtrie, s'était déclaré incompetent à juger le chef de l'Église, l'invitant à prononcer lui-même la sentence, l'assemblée déclara qu'elle s'en rapportait au serment du pontife. Léon, mettant donc sur sa tête l'Évangile et la croix, jura qu'il était innocent, et ses accusateurs furent condamnés à mort comme coupables de calomnie et d'homicide; mais leur peine fut commuée, à la prière du pape, en exil perpétuel.

Sur ces entrefaites arriva la solennité de Noël. Charlemagne assistait aux magnifiques cérémonies de cette fête, une des plus grandes du christianisme, le front incliné devant le tombeau des saints apôtres, quand le pontife, comme par une inspiration subite, s'approcha de lui, et posa sur sa tête un diadème d'or. Alors le peuple se s'écria tout d'une voix : *Viv*

(1) ZONARE, XV, 13. La légende raconte qu'on les lui arracha, mais qu'il les recouvra par miracle.



*et victoire à Charles, grand et pacifique empereur romain, couronné par la volonté de Dieu (1)!*

Peut-être Charlemagne ne s'attendait pas à cet acte; il est certain qu'il s'en montra surpris et frappé d'étonnement. Il se plaignit à Léon de ce que, malgré son insuffisance, il lui imposait ce nouveau fardeau, et des devoirs dont il aurait à rendre compte à Dieu. Que ce fussent des paroles sincères, ou de ces démonstrations que tous mettent en avant et auxquelles personne ne croit, le fait est que Charlemagne céda au vœu public, dont il se trouva l'élu avec non moins de droit que tant d'autres qui avaient été proclamés Césars à Rome et à Constantinople par une tourbe vénale ou par une soldatesque turbulente. Il fut donc sacré solennellement comme chef suprême temporel de la chrétienté, et il fit serment de protéger l'Église de Rome de tout son pouvoir.

Quand les Germains envahirent l'ancien empire, ils y apportèrent l'idée d'une monarchie tout à la fois guerrière et religieuse : guerrière en tant que les compagnons d'armes se seraient à l'entour du plus vaillant; religieuse en ce que le roi était choisi dans une famille descendant des dieux ou demi-dieux; libre dans le premier sens, héréditaire dans l'autre. Arrivés sur le sol romain, ils y trouvèrent un monarque régnant comme représentant du peuple, et une religion qui imposait de lui obéir comme au représentant de la Divinité : c'était une monarchie qui n'avait rien d'héréditaire ni de personnel.

Lorsqu'ils eurent abattu l'empire, sa grandeur leur revint en mémoire, et ils cherchèrent à égaler la pompe qui l'entourait, à s'approprier son administration compliquée, son système de finances, sa vaste unité. De là vient que, dans les institutions des peuples envahisseurs, se reproduit sans cesse le contraste de la grossièreté native et des souvenirs de la civilisation romaine. Bien que l'origine de leur autorité fût différente, et que les Mérovingiens, par exemple, régnassent en France, les Goths en Italie et en Espagne, comme descendants de héros, ils adoptaient également l'idée romaine, en voulant se donner comme les représentants de l'État et l'image de Dieu. L'admiration que causa à Charlemagne la vue de Rome, lui révéla

(1) L'année commençait alors à Noël : c'est pourquoi il fut dit que le couronnement avait eu lieu en 800; mais, selon le calcul moderne, il est de 799.

que, bien que maître de tant de vastes pays, il lui manquait une capitale comparable à celle de l'ancien empire. L'évêque de Rome n'avait-il pas une autorité entière sur tous ceux de l'Occident, et cette autorité ne s'étendait-elle pas sur ceux de l'Orient? Pourquoi, lui, roi de Rome, n'aurait-il pas le même rang parmi les rois de l'Europe? C'était au nom de l'unité chrétienne que le monde religieux obéissait au pape : or, comment donner un nom unique aux diverses nations soumises à Charlemagne? Ce ne pouvait être ni l'empire des Francs, ni celui des Longbars, des Bavaois, de tout autre peuple; le seul qui n'éveillât pas de jalousie était celui d'*empire romain*. Une femme, Irène, occupait par la violence le trône d'Orient; Charlemagne se reconnaissait-il comme inférieur à cette princesse? Il est donc vraisemblable qu'il eut l'idée de restaurer l'empire romain, et qu'après avoir réussi dans le dessein où échouèrent ses prédécesseurs, d'introduire l'administration latine dans ses domaines du Nord, il reprenait l'œuvre des Césars, en repoussant les invasions de l'extérieur et soumettant l'intérieur à l'unité de gouvernement. Les rois longbars en Italie, et les Pepins en France, dévièrent de l'ancienne tradition germanique en se constituant, non sur un droit héréditaire quelconque, mais uniquement sur la force. Les Longbars succombèrent dans leur tentative; les autres, mieux inspirés, s'attribuèrent le caractère religieux chrétien, en se faisant donner l'onction par le clergé, et Charlemagne surtout, en relevant le symbole politique de l'empire, et en régnant par la volonté de Dieu. Lorsqu'il eut ainsi accompli le dessein dans lequel avaient échoué ses prédécesseurs, de marier, pour ainsi dire, la domination septentrionale avec l'administration latine, il reprit l'œuvre des Césars, en s'appliquant au dehors à repousser les envahisseurs, à établir au dedans l'unité de gouvernement.

Les contemporains ne virent dans la cérémonie de son sacre qu'une résurrection de l'empire d'Occident; mais on trouve une sorte de divination dans ces vers inspirés par une autre pensée à un annaliste du Bas-Empire : *Ainsi fut brisé le lien qui unissait deux cités souveraines; ainsi l'épée sépara la fille de la mère, la Rome nouvelle, pleine de jeunesse et de beauté, de la vieille Rome, couverte de rides et décrépite.*

En effet, la civilisation antique demeurait alors séparée de la civilisation à venir : celle-là représentée par les empereurs dégénérés de Byzance, celle-ci guidée par le pontife, qui se

mettait à sa tête, en conférant au roi franc le pouvoir temporel suprême. Si *toute autorité vient de Dieu*, nul autre que le chef visible de l'Église ne pouvait se considérer comme investi immédiatement de la puissance d'en haut ; il se trouvait donc virtuellement le chef de l'humanité entière, réunie dans l'Église universelle. Cette puissance donnée par le ciel au pontife fut considérée comme étant d'une double nature, temporelle et spirituelle ; or, de même qu'il confère une portion de cette dernière aux évêques, qui l'exercent sous sa dépendance, il confie l'autorité temporelle à l'empereur consacré par lui, pour l'exercer sous la dépendance et la direction du pape, tout en devenant chef visible de l'Église dans les intérêts temporels. Les deux pouvoirs sont donc inséparables, l'un devant servir d'appui à l'autre ; et ils ne sauraient se détruire par la raison que l'essence de leur juridiction diffère.

Celui des deux pouvoirs qui prédomine est naturellement le pouvoir pontifical, prononçant comme arbitre sur les différends des princes, soit entre eux, soit avec leurs peuples. Pensée admirable, qui devança par le fait même les utopies d'un philosophe plus humain que pratique, et qui pouvait apporter aux massacres de la guerre le remède que l'on demande aujourd'hui aux protocoles de la diplomatie.

L'empereur étant non-seulement le chef de l'empire, mais de l'Italie et de toute la chrétienté, la raison voulait que l'on s'adressât au pontife pour qu'il donnât son consentement et son approbation à son élection. L'élu jurait entre les mains du clergé d'observer les règles de la justice et les lois positives ; car c'était là comme la condition du couronnement. Quand les empereurs la violaient, surtout lorsqu'ils portaient atteinte à la foi dont ils devaient être les défenseurs, ils perdaient tout titre à l'obéissance. C'est là ce qu'il est nécessaire d'avoir bien présent à la pensée si l'on veut comprendre l'histoire du moyen âge, et trouver le motif d'actes qui, vus d'une autre manière, ont paru arbitraires et entachés d'usurpation.

L'empereur, à son tour, comme administrateur temporel de la chrétienté, exerçait la suprématie sur tous les royaumes et sur Rome même, qui recouvrait son premier lustre comme capitale du monde. Peut-être qu'il transmet alors son titre de patrice au pape, qui, tout en ne pouvant faire Rome capitale et presque siège de l'empire sans élever à côté de lui un pouvoir qui eût diminué le sien et sans subordonner sa juri-

diction temporelle à celle du roi des Francs, fit céder les intérêts de sa propre domination à ce qu'il crut être l'avantage de la chrétienté entière. Mais peut-on supposer que, laissé à sa liberté, il se fût décidé à se donner volontairement un maître (1) ?

Si, par la suite, l'Italie eut si cruellement à souffrir de l'intervention continuelle des Césars dans ses affaires, élément hétérogène qui embarrassa sa marche et finit par amener sa chute, nous ne croyons pas qu'il faille en accuser les papes ni l'institution de l'empire; mais personne ne peut révoquer en doute que le concours des Septentrionaux à ce sanctuaire du savoir et des

(1) CHAMPOLLION-FIGEAC trouva en 1836, dans la Bibliothèque royale de Paris, une lettre envoyée avec des dons par Charlemagne au pape Adrien. Nous aimons à la reproduire ici, avec les instructions qui l'accompagnaient, comme preuve du respect que l'empereur portait au chef de l'Église.

I. *Salutat vos dominus noster filius vester Carolus et filia vestra domini nostra Fastrada, filii et filia domini nostri, simul et omnis domus sua.*

II. *Salutant vos cuncti sacerdotes, episcopi et abbates, atque omnis congregatio illorum in Dei servitio constituta, etiam et universus generalis populus Francorum.*

III. *Gratias agit vobis dominus noster filius vester, quia dignati fuistis illi mandare, per decorabiles missos et melliflua epistola vestra, de vestra a Deo conservata sanitate, quia tunc illi gaudium et salus ac prosperitas esse cernitur, quando de vestra sanitate vel POPULI VESTRI salute audire et certus esse meruerit.*

IV. *Similiter multas vobis agit gratias dominus noster filius vester de sacris sanctis orationibus vestris, quibus assidue pro illo et fidelibus sanctæ Ecclesiæ et vestris atque suis decertatis, non solum pro vivis, sed etiam pro defunctis; et si domino placuerit, vestrum bonum certamen dominus noster filius vester cum omni bonitate in omnibus retinere desiderat.*

V. *Mandavit vobis filius vester, dominus videlicet noster, quia Deo gratias et vestras sanctas orationes, cum illo et filia vestra ejus conjuge et prole sibi a Deo datis, vel omni domo sua, sive cum omnibus fidelibus suis, prospera esse videntur.*

VI. *Postea vero danda est epistola dicentibus hoc modo : Presentem epistolam misit vobis dominus noster filius vester postulando scilicet SANCITATI VESTRE ut ALMITAS VESTRA amando eam recipiat.*

VII. *Deinde dicendum est : Misit vobis nunc dominus noster filius vester talia munera qualia in Saxoniam preparare potuit, et quando placet SANCITATI VESTRE ostendamus ea.*

VIII. *Deinde dicendum erit : Dominus noster filius vester hæc parva minuscula PATERNITATI VESTRE destinavit, inducias postulans interim dum meliora SANCITATI VESTRE preparare potuerit.*

IX. *Deinde... (Le reste manque.)*

institutions sociales aida puissamment à faire dépouiller aux barbares la rudesse native. Du reste, si l'Italie était une victime nécessaire au salut de l'Europe, que ses fils supportent donc avec dignité l'infortune à laquelle leur patrie fut vouée, et que ceux qui en ont recueilli tout le profit cessent enfin de les insulter !

La chrétienté devint alors une vaste monarchie, les princes révéraient Charlemagne comme leur supérieur, les infidèles traitant avec lui comme avec le chef des croyants. Mais ce chef était électif, c'est-à-dire de confiance, et quelque forme de gouvernement que ce fût pouvait subsister sous sa suprématie, même la république la plus libre. Une semblable unité n'était donc pas la monarchie universelle rêvée tour à tour par Charles V, par Louis XIV, par Napoléon, contraignant toutes les nations d'obéir à une seule volonté, de se soumettre à des lois faites pour d'autres habitudes que les leurs, les sacrifiant à l'intérêt d'un seul pays. Il y avait là l'influence, et non pas domination; l'individualité des nations n'était pas détruite, mais leurs civilisations diverses se trouvaient mises d'accord, et les institutions de chacune d'elles étaient respectées comme étant fondées sur le caractère, sur les usages, sur l'histoire de chaque peuple.

Le titre de *saint-empire* atteste que ce pouvoir aspirait à une supériorité morale; à façonner la société laïque sur le modèle de la hiérarchie ecclésiastique; à substituer un ordre légal à cet état de choses qui a pour principe une espèce d'inimitié naturelle entre les différents peuples; à les faire vivre en paix, réconciliés, sous cette influence souveraine; et telle était en effet l'intention des pontifes.

La prééminence de l'empereur sur les rois devait encore résulter de ce que cette dignité n'était ni héréditaire ni divisible, ce qui fit que les pontifes soutinrent des luttes répétées pour garantir aux peuples la libre élection du chef commun, pour ne pas l'abandonner au hasard de la naissance.

Charlemagne légitima la domination des barbares en les attachant au sol; et quand il y eut un empereur d'Occident, ils cessèrent d'être considérés comme usurpateurs des droits de celui d'Orient, ainsi qu'ils l'étaient auparavant. L'avènement d'un roi barbare au trône des Césars les associa à la nation romaine, attendu que vainqueurs et vaincus n'eurent plus qu'un seul chef. Dès lors le système féodal reçut au moins une apparence d'ordre dans cette échelle de pouvoirs, supérieurs les uns aux autres, jusqu'au plus élevé, au pouvoir indivisible qui dérivait

de Dieu, unique source de toute autorité, et du pontife, son représentant.

L'Église était affranchie du pouvoir de l'ancienne Rome, qui l'avait tenue sous sa dépendance, comme elle l'avait fait de la religion nationale. Mais chez les anciens Germains les droits et les fonctions ecclésiastiques étaient mêlés au pouvoir civil de telle sorte que, même depuis leur conversion, il y avait confusion des choses sacrées et profanes; les évêques, de même que les ducs et les comtes, entraient dans le conseil du royaume; les ducs, les comtes et les rois assistaient aux conciles de l'Église : le christianisme se confondait avec la nationalité, l'Église avec l'État. Charlemagne chercha à ramener le sacerdoce et la noblesse chacun à sa destination primitive; et, autant qu'il lui fut possible, il assigna les limites respectives de l'ordre ecclésiastique et de l'ordre civil : dans le conseil impérial, il sépara en deux chambres la haute noblesse et le clergé, qui forma ainsi un État distinct, se rapprochant de la noblesse par certains rapports, s'en séparant sous certains autres; tantôt se concertant avec elle, tantôt s'isolant pour agir.

La noblesse féodale, appui et instrument du pouvoir royal, l'a souvent mis en péril; il lui fallait donc un contre-poids. Les communes n'existaient pas encore : si la noblesse faisait la force de l'État, le développement intellectuel était tout entier dans le corps ecclésiastique, gardien de l'ancienne culture romaine et chrétienne, qu'il favorisait au même degré que la noblesse était favorable aux éléments germaniques; cette dernière, comme force de l'État, appartenait au gouvernement particulier de la nation; de sorte que pour former une république européenne il fallait, dans chaque État, adjoindre au pouvoir national de la noblesse une autre autorité reconnue dans l'assemblée générale des nations chrétiennes, et qui fût apte à maintenir le lien universel.

Charlemagne fonda sur ces deux classes la constitution de l'État. Ses institutions tendaient évidemment à soutenir le pouvoir royal; mais il respecta les lois de la noblesse, et comprit en même temps que l'élevation du clergé était un besoin de son temps. Étrangers à la jalousie, les forts songent moins à abaisser ce qui les entoure qu'à s'agrandir par l'extension vigoureuse de leurs facultés. L'éducation des peuples fut toujours un des premiers soins de l'Église, et pour y réussir il faut à ses ministres du pouvoir, de l'influence et des richesses. Les richesses alors

consistaient principalement en biens-fonds; le clergé, comme propriétaire, se rattachait d'autant plus au gouvernement germanique fondé sur la propriété territoriale. Cette influence ainsi acquise par les évêques, leur chef entraînait avec les États dans des relations qui, sans être essentielles à la vocation ecclésiastique, n'étaient point en opposition avec elles.

Elle était donc à la fois morale et politique dans sa grandeur, l'idée de l'empire telle que la concevait le moyen âge; et l'on aurait tort d'attribuer à Charlemagne et à Léon les maux qui en résultèrent, quand l'unité due à la combinaison des deux principes périt dans une discorde également fatale à l'un et à l'autre, quoique pleine d'enseignements pour l'humanité.

Que la mission de la seconde dynastie française ait été de combattre le paganisme et l'islamisme, comme celle de la première avait été de terrasser l'arianisme, toujours est-il que cet ordre nouveau de l'État répudiait entièrement les idées de l'idolâtrie et celles des Mahométans, qui mettaient dans la même main les pouvoirs temporel et spirituel et qui attribuaient la justice et la raison à la force, tandis que les chrétiens faisaient consister ces vertus dans le sacrifice. Là on proclamait le fatalisme, ici la grâce.

Le saint empire romain avait conservé et réuni tout ce qu'il y avait de commun entre les peuples de l'Europe : Dieu, foi, loi, droit ecclésiastique, langue latine, en établissant une réciprocité d'action entre le Nord et le Sud, également salutaire à tous, et qu'on pouvait comparer à un courant électrique entre deux pôles opposés; il produisait la vigueur et la vie, calmant d'un côté pour exciter de l'autre.

L'empire chrétien devient ainsi le second élément de l'histoire moderne. Précisément parce qu'il est chrétien, il se fonde sur la justice, et rend impossible la tyrannie d'un despote ou d'une faction, sans que la voix du pasteur et la communion des fidèles soient reniées; au lieu de se soutenir au moyen des contre-poids compliqués d'une constitution politique, l'autorité repose sur le caractère personnel, et prend pour guide l'amour plutôt que le droit strict. Voilà pourquoi la puissance des empereurs, ayant pour appui l'opinion et non l'étendue des possessions, était tout à fait populaire; ce qui fit que Frédéric Barberousse, dont les États étaient très-resserrés, put exercer une autorité des plus rigoureuses, et que François II, qui en avait de très-vastes, dut laisser l'empire lui échapper, lorsque

l'on n'eut plus de foi dans sa dignité. Quand Napoléon voulut élever sur les ruines de la république française une domination qui ne pouvait être légitimée que par l'élection populaire, il y eut recours en évoquant le fantôme de Charlemagne, dont on porta devant lui la couronne, l'épée, le sceptre, et en se faisant sacrer par le pape.

Charlemagne mérite donc plus de reconnaissance de la postérité comme fondateur de la constitution qui jusqu'à nos jours a réuni l'Europe centrale qu'il ne mérite de gloire pour ses conquêtes. Cet empire, dans le sens chrétien d'union religieuse de tous les peuples de l'Occident, produisait l'intime accord de la foi avec le droit il créait une légitimité sacrée; en effectuant dans l'ordre des choses temporelles l'unité existante dans l'ordre des choses spirituelles et en facilitant, comme dans une même famille, la diffusion des améliorations apportées dans la vie sociale et dans les idées. Tous les princes les plus puissants de l'Europe s'employèrent pour obtenir le couronnement qui conférait ce droit suprême, ce qui fut une cause de mouvement et de civilisation. De leur côté, les papes, comme tuteurs de ceux qu'ils couronnaient, en même temps que dépositaires de leur serment et du vœu des peuples, prêtaient leur appui aux barons, aux princes ecclésiastiques, aux communes, pour qu'ils opposassent des barrières aux empiètements des empereurs, favorisant ainsi la liberté politique, qui devait finir par se tourner contre eux-mêmes.

---

## CHAPITRE XVII.

### CHARLEMAGNE LÉGISLATEUR.

Gouvernement.

Ne se contentant pas du titre et des cérémonies, Charlemagne voulut fortifier son nouveau caractère en introduisant l'unité d'administration. Sous son gouvernement comme sous celui de Rome, le roi dut être présent partout, tout savoir, tout faire par ses envoyés, comtes ou évêques, dont l'autorité dérivait de la sienne et s'exerçait sous son influence : entreprise pleine de difficultés au milieu des éléments contraires dont se composait ce vaste corps.

D'abord les idées germaniques s'opposaient à l'unité de



l'administration, puisqu'elles associaient des droits souverains à la propriété. Le roi franc n'était que le chef d'un corps libre de compagnons, lesquels devinrent peu à peu les seigneurs héréditaires de leurs bénéfices, et purent enfin renverser une dynastie et la remplacer par une autre qui leur devait tout, et qui ne pouvait rien sans le concours de leurs bras. Charlemagne respecta donc ces droits antiques; mais, d'une part, il morcela les possessions; de l'autre, ne se contentant pas du serment de fidélité que lui prêtaient les possesseurs d'alleux et de bénéfices (chacun était suzerain dans son domaine), il l'exigea directement de tous les hommes libres, comme étant seul et véritable souverain, caractère que rehaussait encore le sacre. Il voulait ainsi ménager un appui aux hommes libres d'un ordre inférieur, et empêcher qu'ils ne fussent absorbés par les grands vassaux : cette distinction entre les fiefs et les biens allodiaux était une barrière opposée à l'esprit dissolvant de la féodalité; mais elle s'affaissa sous la main débile de ses successeurs.

Le royaume des Francs restait encore électif, bien que le choix fût renfermé dans la famille de Pepin. Le roi, revêtu de l'autorité suprême, commandait les armées, convoquait les assemblées, rendait les lois, jugeait les causes majeures, et même celles qui étaient moins importantes par appel des cours inférieures. Il avait seul le droit de battre monnaie, de conférer les bénéfices, de nommer les ducs et les comtes, d'envoyer des commissaires (*missi dominici*), et d'installer les évêques élus. Il serait difficile de dire quelles limites étaient imposées au roi par l'élection, parce que les noms anciens étaient appliqués aux choses nouvelles : tantôt Charlemagne parle en maître, tantôt en roi librement élu, qui prie ses subordonnés d'obéir au pouvoir dont eux mêmes l'ont fait dépositaire; et d'un autre côté, les fidèles de l'empereur s'expriment tantôt en sujets, et tantôt en seigneurs libres. En somme, aucun frein public n'existait, et tout dépendait du caractère personnel du prince régnant.

Charlemagne n'eut aucune résidence fixe, bien qu'il s'arrêtât de préférence à Aix-la-Chapelle, parce qu'il s'y trouvait plus à portée des Saxons. Aucun de ses successeurs ne résida même à Paris.

Bien que très-simple d'ordinaire dans ses vêtements, il voulut s'entourer de toute la pompe déployée par l'ancien empire et par l'Église. L'apocrisiaire ou grand aumônier et le comte du

Roi.

Comtes du  
palais.

palais étaient à la tête de la double hiérarchie ecclésiastique et civile. Du premier dépendait le clergé attaché au palais ; c'était lui qui s'occupait de tout ce qui concernait la religion et l'ordre ecclésiastique, des contestations des chapitres et des monastères, et des réclamations portées devant le prince relativement à des affaires d'Église.

La principale attribution du comte palatin était de prononcer sur les affaires soumises au roi, comme de juger en appel, d'interpréter ou de concilier les lois, ce pour quoi il devait parfois recourir au conseil du prince.

Il avait sous lui le chancelier, qui fut ensuite chargé du sceau et de l'expédition des actes émanés de la couronne. Le chambellan avait la garde des ornements royaux, dirigeait le cérémonial de la cour, recevait les dons faits au roi par les vassaux et les ambassadeurs (1).

Le sénéchal et sous lui l'échanson et le connétable pourvoient aux besoins de la maison royale, aux approvisionnements et aux transports dans les voyages. Un préfet aux chasses, quatre oiseleurs et un fauconnier attestaient le nouveau genre de plaisirs introduit par les Septentrionaux.

Divisions.

Charles, prévoyant que ses immenses États ne pourraient passer dans leur entier à sa postérité, songea à en détacher les parties qui y avaient été réunies récemment, et, en conservant la France dans son intégrité, à attribuer à ses plus jeunes fils la Lombardie et l'Aquitaine. Il en agit ainsi de sa propre autorité, sans consulter l'assemblée nationale, comme si les conquêtes de la famille régnante eussent été en dehors de sa compétence.

Peut-être pensait-il aussi que la Lombardie et l'Aquitaine, habituées l'une à ses ducs particuliers, l'autre à l'indépendance, repousseraient moins un joug qui leur laisserait une existence propre. En même temps, l'unité de l'empire ne se trouvait pas dissoute, car ces princes ne devaient être que les lieutenants de l'empereur (2), et faire leur éducation sous lui, au milieu des peuples qu'ils devaient un jour gouverner.

(1) Nous suivons surtout DES MICHELS, GUIZOT, HINGMARI *Epistola de ordine palatii*, dans D. BOUQUET, IX, 263

(2) Dans une lettre de l'année 807, adressée à Pepin, Charlemagne s'intitule encore roi des Lombards, et lui envoie ses ordres. BOUQUET, V, 629. — Un diplôme de 793 démontre que les donations de Louis devaient être confirmées par son père.

L'Aquitaine ayant grand besoin de se remettre des maux d'une guerre désastreuse, il donna pour tuteurs au jeune roi Guillaume de Toulouse et saint Benoît d'Aniane, tous deux desirant le bien et capables de le faire. Le premier, s'occupant particulièrement des soins séculiers, maintint la paix au dedans et sut repousser les Sarrasins; l'autre releva les monastères abattus durant les guerres; il fonda dans Aniane un ordre religieux qui, au fond, était une réforme de celui du mont Cassin, ramené à la rigidité de Basile et de Pacôme, et qui devint un foyer pour l'industrie et l'agriculture. Il planta des vignes, des oliviers; amena l'eau pour l'irrigation des jardins, et ouvrit une route à travers des montagnes escarpées.

L'immense étendue de l'empire rendait impossibles les assemblées nationales; mais certaines affaires exigeant le suffrage public, Charlemagne institua des réunions partielles. L'Aquitaine et les royaumes d'Austrasie, de Neustrie, de Bourgogne, d'Italie furent, à cet effet, divisés chacun en plusieurs légations (*missatica*), et chacune d'elles en comtés, correspondant le plus souvent à la division ecclésiastique.

Afin d'obtenir l'uniformité et de faire converger les forces vers le centre, il ne nomma plus de maires du palais, et détruisit la puissance des ducs en instituant les comtes. Si bien qu'à la fin de son règne il ne se trouva plus d'autre duché que celui de Bénévent; encore subsista-t-il de vive force.

Les comtes conservèrent les mêmes pouvoirs publics que sous les Mérovingiens; chefs militaires et civils de leurs districts, dont l'étendue faisait la seule distinction qu'il y eût entre eux. La prééminence des margraves ou comtes de la frontière provenait uniquement des forces plus considérables que réclamait leur position (1).

La charge de comte, qui n'était point héréditaire, et quelquefois pas même viagère, obligeait à la fidélité envers le roi, à rendre justice aux sujets selon la teneur des lois et des coutumes, à punir les malfaiteurs, à protéger les veuves et les orphelins, à percevoir les taxes dues au fisc. Ceux qui en étaient investis n'avaient de juridiction directe que sur les villes de leur

(1) Ces margraviats étaient au nombre de huit, dont deux avaient été établis contre les Avars, dans le Frioul et en Autriche; trois contre les Slaves, près de la Bohême, dans la Thuringe et dans la Saxe méridionale; un contre les Danols, dans la Saxe septentrionale; un contre les Bretons, un autre contre les Arabes; c'était la Marche de Barcelone, en Espagne.

1001.

Administra-  
tion.

Comtes.

Jurisdiction.

résidence. Ils présidaient les *placids* des hommes libres et des échevins (*scabini*), dirigeant la procédure et recueillant les votes émis par eux. C'étaient eux qui exposaient le fait en discussion, qui, les preuves recueillies, indiquaient les termes de la loi suivie par les parties, et posaient la question à résoudre par les juges; puis, sur la décision de ceux-ci, ils prononçaient la sentence et en poursuivaient l'exécution.

Ils remplissaient donc les fonctions du ministère public et du président; mais le jugement restait aux échevins élus par le peuple parmi les propriétaires du pays, Francs ou Romains, équivalant aux décurions des anciens municipes. En cas de forfaiture ou d'indignité de la part de ceux-ci, ils étaient déposés par le comte (1).

La juridiction était très-morcelée, car on peut dire que, sous les lois germaniques, chaque officier public en avait une parcelle, jusqu'aux intendants des biens royaux. Dans les villes et dans les bourgs il y avait des vicaires; dans les campagnes, des centeniers et des *decani*, constitués sur un nombre de personnes plus ou moins considérable; mais quand il s'agissait de la liberté et de la propriété des citoyens, la sentence était réservée au comte.

L'appel pouvait être porté, selon les causes et les personnes, soit à la cour du comte palatin, pour les moins importantes, soit au roi, soit à son conseil. Enfin, les plus graves étaient soumises à l'assemblée générale.

Déjà les derniers empereurs avaient adopté l'usage d'envoyer des agents (*agentes in rebus*) dans les pays éloignés. Les Mérovingiens en agirent parfois de même; mais Charlemagne, voulant que l'autorité royale fût partout présente, donna aux envoyés du trône (*missi dominici*) plus d'importance et de généralité, en régularisant leur action. Il en désignait, le plus ordinairement, deux par province, entre les évêques et les abbés, les comtes et les ducs (*missi majores*), pour exercer la haute surveillance de l'administration publique au moyen d'une

(1) *Scabinei boni et veraces et mansueti cum comite et populo eligantur et constituentur. Capit. de 809, art. 22. Missi nostri, ubicumque malos scabineos inveniunt, ejiciant et totius populi consensu in locum eorum bonos eligant. Capit. de 829, art. 2. Sicut in capitulis avi et patris nostri continetur, missi nostri, ubi scabinei non sunt, bonos scabineos mittant, et ubicumque malos inveniunt, ejiciant, et totius populi consensu in locum eorum bonos eligant. Capit. de 873, art. 9.*

inspection faite en sous-ordre par des agents inférieurs (*missi minores*) (1).

Leur mission principale avait pour objet de rendre justice, et de la faire rendre par les officiers publics, comtes, avocats, centeniers, échevins, et de faire droit aux plaintes portées contre eux. Ils parcouraient à cet effet quatre fois par an leur légation (*missatica*), convoquant aux plaids les évêques, les abbés, les comtes, les avocats ecclésiastiques, vassaux et centeniers, avec quelques échevins et bons hommes (2).

Dans ces assemblées provinciales, il était procédé d'abord à la discussion des affaires ecclésiastiques, puis à l'examen de la conduite des officiers publics; on s'occupait ensuite des autres affaires. Les sentences des cours ou tribunaux inférieurs y étaient révisées, pour s'assurer qu'il n'y avait pas eu déni de justice. L'administration des bénéfices et des maisons de campagne royales était vérifiée; et l'on recevait le serment des jeunes citoyens. On y publiait aussi les lois ou ordonnances nouvelles, et l'on y proposait les améliorations ou les réformes à faire pour le bien du pays, afin qu'il en fût référé au roi par ses commissaires. Comme dans la Germanie, les délégués royaux ou les comtes proposaient, et le peuple nommait les vicomtes, les avocats, les échevins, les scultètes, les notaires.

Tout propriétaire pouvait paraître aux assemblées : ce qui eût été un remède contre l'ambition des leudes, si l'accumulation des richesses dans les mains d'un petit nombre, en diminuant l'importance des hommes libres, n'eût permis à un grand

(1) La ration d'un délégué royal consistait habituellement en quarante pains, deux jambons, un cochon de lait ou un agneau, quatre poulets, vingt œufs, neuf pintes de vin, deux mesures de cervoise, deux hoisseaux de blé. Capit. de 829.

(2) ERNOLD LE NOIR énumère dans ces vers les attributions des envoyés de Louis le Pieux :

*Nunc, nunc, o missi, certis insistite rebus,  
Atque per imperium currite rite meum :  
Canonicumque gregem, sexumque probate viritem,  
Femineum nec non, quæ pia castra colunt.  
Qualis vita, decor, qualis doctrina, modusque ;  
Quantaque religio, quod pietatis opus  
Pastorique gregem quæ convenientia jungit,  
Ut grex pastorem deligat, ipse ut oves.  
Si tibi claustra, domos, potum, tegimenque cibumque  
Prælati tribuant tempore sive loco.*

propriétaire de venir représenter seul une foule d'expropriés. La classe des nobles se composait des grands de l'empire, ecclésiastiques ou séculiers, possesseurs des alleux les plus étendus. Venait ensuite la classe des petits propriétaires libres; dans la troisième étaient les affranchis, qui, jusqu'à la quatrième génération, ne jouissaient pas de la plénitude des droits civils, et devaient à leurs anciens maîtres des prestations et des services personnels. Les esclaves restaient sans droits civils, mais non sans liberté individuelle. On comptait parmi eux les *lites*, qui faisaient valoir un fonds, à la charge seulement d'un cens et de quelques corvées; les *lasses*, qui travaillaient pour leur maître, mais conservaient leurs économies; les *colons*, ou paysans, et les serfs proprement dits, attachés les uns et les autres à la glèbe, mais à des conditions différentes. Charlemagne donna à Alcuin une abbaye sur les terres de laquelle existaient vingt mille esclaves.

Le trafic des esclaves n'était étranger ni aux Germains ni aux Longobards; mais les Vénitiens se livraient surtout à ce commerce infâme avec les Sarrasins, auxquels ils vendaient des esclaves du Nord et surtout des eunuques; ils allaient même jusqu'à enlever des hommes libres pour les mutiler; deux magistrats de Ravenne abusèrent de leur pouvoir judiciaire au point de vendre les veuves et les orphelins placés sous leur tutelle (1). Ces indignités se commettaient sur le territoire impérial, malgré les censures du pape; Zacharie fut obligé de payer le prix d'un certain nombre d'esclaves que des marchands de Venise avaient achetés sur des terres romaines. Les rois Rothaire et Luitprand assimilèrent dans leurs lois ce marché à l'homicide; mais ces dispositions eurent peu d'effet; enfin Charlemagne défendit de vendre des esclaves, autrement que devant le plaid provincial, en présence du comte ou des *missi dominici*; il y avait peine de mort contre quiconque en aurait vendu à des étrangers, ou aurait mutilé un homme (2). Comme ces mesures restèrent souvent sans effet, Charlemagne interdit aux marchands vénitiens ses provinces et le territoire papal (3).

(1) FANTUZZI, *Monum. ravenn.* V, dipl. 19.

(2) CHARLEM., *Loi.* V, 72, 73, 82.

(3) *Codex Carol.*, ep. 84. — *Capit. Mantuanum* (781) c. 7. — *Capit. Long.*, (802) c. 18. — *Capit. Arichis*, c. 29.

Au lieu de s'effrayer des franchises du peuple, Charlemagne savait, actif comme il était, s'en faire un moyen de gouvernement. Il convoquait donc fréquemment des assemblées générales (on en mentionne trente et une, de 770 à 813); peut-être en était-il tenu deux par an, une en automne, où se discutaient avec les seuls fidèles les affaires pressées, le règlement des procès, et où l'on préparait les matières importantes à traiter dans l'assemblée du mois de mai, laquelle répondait aux anciennes assemblées solennelles. Mais si d'abord ces réunions étaient une revue générale de l'armée et en même temps une diète de l'empire, où chaque membre des conquérants avait un droit égal de vote, et où la majorité décidait, l'extension croissante du territoire finit par rendre impossibles ces réunions, où, d'ailleurs, la différence des idées et des mœurs pouvait offrir du danger. La diète fut donc entièrement distincte de la revue, bien qu'elles eussent lieu à la même époque et dans le même lieu. On ne sait pas au juste quels étaient ceux qui avaient le droit de siéger à la diète. Il est probable que, de même qu'autrefois, elle se composait de tous les conquérants indistinctement, dont faisaient partie, outre les prélats, tous les Franes d'origine, de même que les membres des peuples réunis à l'Empire, et qui avaient consenti à cette annexion en stipulant qu'ils auraient les mêmes droits et les mêmes charges. On y voyait donc les anciens leudes et fidèles du roi, les vassaux immédiats, les officiers publics. Quant aux anciens hommes libres de la Germanie, qui conservaient aussi leurs propriétés pures et ne voulaient point les confondre avec la grande propriété commune à tous les vainqueurs, pour les recevoir en suite à titre de bénéfices ou de fiefs, on en convoquait sans doute quelques-uns, pour se les concilier, car ils étaient aussi tenus au service militaire, non de droit, mais si le roi le trouvait bon. On ne tenait sans doute aucun compte des petits propriétaires d'ailleurs, quoiqu'ils fissent partie de l'hérilum. Avec les *seniores* venaient aussi les *juniores*, multitude d'un rang inférieur, mais comme escorte d'honneur et sans avoir voix délibérative : cependant le roi s'occupait d'eux, les questionnait et s'efforçait de se les rendre favorables.

Les ecclésiastiques traitaient à part des questions qui les regardaient; il en était de même des laïques : seulement ce qui avait été décidé dans une chambre était soumis à l'approbation de l'autre : pour les affaires mixtes, les assemblées se réunis-

saient (1). Les États de l'empire étaient consultés en particulier sur les questions d'intérêt local, et chacun des membres, en partant pour l'assemblée, devait prendre des informations auprès des paysans et des étrangers, des amis comme des ennemis, de tout ce qui concernait l'Empire (2).

Si dans le principe, comme nous l'avons dit, tout homme libre et propriétaire d'un alleu avait droit d'y assister, quand l'empire se fut étendu il devint difficile à tous, impossible à beaucoup de traverser les Alpes et les Pyrénées pour se rendre sur le Rhin et sur la Meuse. Bientôt donc il n'y parut plus que les grands vassaux de la couronne, c'est-à-dire les seigneurs laïques et les prélats, les comtes et les magistrats; c'est donc eux qu'il faut reconnaître dans ce peuple qui intervenait à ces réunions, et qui approuvait en répétant par-trois fois, *Placet*. Nous ne voyons pas en effet que la multitude y fût représentée autrement que par les évêques, qui étaient les élus du peuple, et par les échevins, dont chaque comte devait amener douze avec lui (3).

Adalhard, abbé de Corbie, cousin germain de Charlemagne, avait écrit un traité intitulé *de Ordine palatii*, destiné à faire connaître les ressorts du gouvernement de l'empereur, et surtout les assemblées générales. Ce traité a été perdu; mais Hinemar, archevêque de Reims, l'a reproduit en partie dans une instruction écrite à la demande de quelques grands du royaume qui avaient eu recours à ses conseils. On y lit : « C'était l'usage de  
« ce temps de tenir chaque année deux assemblées; et, pour  
« qu'elles ne parussent pas convoquées sans motif (*ne quasi*  
« *sine causa convocari viderentur*), on soumettait à l'examen et  
« à la délibération des grands, d'après les ordres du roi, les ar-  
« ticles de loi qu'il avait rédigés lui-même par l'inspiration de  
« Dieu, et dont la nécessité lui avait été démontrée dans l'inter-  
« valle des réunions. »

Il semblerait résulter de là que les assemblées n'étaient qu'une simple formalité; que la plupart de leurs membres considé-

(1) HINCOB., c. 20.

(2) *Id.*, c. 36.

(3) *Vult D. imperator* (Louis le Débonnaire) *ut in tale placitum... veniat unusquisque comes, adducat secum duodecim scabinos, si tanti fuerint; sin autem, de melioribus illius comitatus suppleat numerum duodenarium; et advocati tam episcoporum quam abbatum et abbatis-sarum cum eis veniant.* Capit. add. ad leg. Sallc., an. 819, ch. 2.



raient comme un fardeau l'obligation de s'y rendre ; que Charlemagne y exposait les capitulaires qu'il avait arrêtés, mais seulement comme notification, et pour que les convocations ne parussent pas avoir été faites sans motif. La proposition des lois, ou, pour parler le langage moderne, l'initiative, émanait donc de l'empereur ; cependant il est probable que les assistants pouvaient proposer ce qu'ils croyaient opportun, et demander l'abrogation de ce qui leur déplaisait.

Le prélat continue en disant qu'après ces communications les lois étaient discutées selon leur importance, et qu'après avoir pris connaissance des délibérations de l'assemblée le prince décidait *selon la sagesse qu'il avait reçue de Dieu*. La diète est donc un conseil, et rien de plus, bien que les formules employées pour la publication des lois donnent à croire que l'approbation du peuple et des grands était nécessaire pour leur validité (1) ainsi que pour ordonner l'armement général des hommes libres. Il en était de même pour la décision des affaires importantes, et surtout pour les cas de haute trahison, selon les institutions germaniques. Lorsqu'une loi était acceptée, le chancelier en remettait copie aux commissaires royaux et aux archevêques, pour qu'elle fût publiée par eux dans les assemblées provinciales.

Les réunions se tenaient en plein air si le temps le permettait ; sinon, dans de grands édifices ; et ceux qui avaient à donner leurs voix se plaçaient dans un endroit séparé de la foule. L'empereur recevait alors les dons qui lui étaient apportés conformément à un usage très-ancien ; il saluait les personnes les plus considérables, s'entretenait avec ceux qu'il n'avait pas occasion de voir en d'autres moments. Il se rendait en personne dans les commissions chaque fois qu'il y était désiré ; discourait comme d'égal à égal sur les propositions qui s'y débattaient, aussi longtemps qu'on voulait. Les laïques discutaient à part des ecclésiastiques.

(1) *Karolus imperator Augustus, a Deo coronatus, cum episcopis, abbatibus, comitibus, ducibus, omnibusque fidelibus, cum consensu consilioque eorum, constituit...* Capit. de 813.

Charles le Chauve dit : *Lex fit consensu populi et constitutione regis*. Edict. Pisten., an. 854, ch. 6.

Le poète saxon dit (Annal., l. II, 786) :

*Magni decreto Caroli, sacrique SENATUS,  
Missus in occiduas exercitus exit oras  
Subdere Britones.*

Charlemagne tirait surtout parti des assemblées pour se procurer des renseignements sur les pays dont chacun venait ; il cherchait à savoir si le peuple y était mal disposé et inquiet ; il demandait les motifs de mécontentement, comment les magistrats se comportaient, quelle était la nature des pays voisins.

Les assemblées d'alors n'avaient donc rien de commun avec les chambres législatives de notre temps. Elles se réunissaient où et quand le voulait le monarque, discutaient les propositions qu'il leur soumettait, attendaient de lui la sanction à leurs délibérations ; de sorte que lui, àme de tout, se servait d'elles comme d'un moyen de gouvernement efficace, pour s'informer du véritable état des choses, transmettre ses ordres, engager les seigneurs à soutenir des lois émanées d'eux, du moins en apparence.

Les objets traités dans une diète variaient donc selon les nécessités présentes et les rapports généraux. Ainsi, dans celle qui se tint à Héristal, en 779, on fit beaucoup de lois et d'ordonnances, dont quelques-unes concernaient l'administration de l'Église et les moines, principalement celle qui assurait au clergé la dime sur tous les biens des laïques ; et une autre par laquelle on restreignait le droit d'asile, en prescrivant l'arrestation des meurtriers et des malfaiteurs qui avaient encouru la peine capitale. On donna aux comtes une juridiction légale ; et, de même que les vassaux, ils pouvaient être contraints par les *missi dominici* à observer la justice. Le parjure convaincu soit par le jugement de Dieu, soit par l'épreuve de la croix, était condamné à perdre la main ; on coupait une oreille ou le nez aux voleurs ; quelquefois on les faisait mourir. On n'introduisit aucuns nouveaux péages ; les associations de bienfaisance, celles qui assuraient contre les naufrages et l'incendie furent conservées ; mais on interdit toute société assermentée : les esclaves ne purent être vendus qu'en présence de l'évêque, du comte et du centenier, ou de témoins irréprochables. Il était défendu de vendre des esclaves hors de la marche, sous peine de payer le *gueldrigild* autant de fois qu'il y avait eu d'esclaves vendus. On s'occupait surtout des relations de l'Église : ce qui indique peut-être que les évêques, siégeant de droit dans les assemblées où se disentaient ces dispositions légales, donnaient une attention particulière à ce qui les intéressait le plus, et s'inquiétaient plus de la portée que de la lettre de la loi.

De ce concours des seigneurs et des ecclésiastiques avec l'empereur, sortirent les lois connues sous le nom de *Capitulaires*.

parce qu'elles sont divisées en chapitres (1). Ce serait à tort qu'on assimilerait les capitulaires à un code quelconque, fait pour régir une nation barbare ou policée. On désigne sous ce nom générique, les anciennes lois nationales révisées, et celles qui ont été faites soit par les assemblées générales, soit par les synodes ecclésiastiques, soit par les laïques seuls, soit enfin par l'empereur, de sa propre autorité; quelques extraits de ces dernières, promulgués pour des lieux et dans des cas particuliers; des actes de conciles; des fragments de jurisprudence canonique; des jugements et des décrets sur des cas spéciaux (2), qui purent servir plus tard comme règle de droit. Quelques capitulaires ne sont que de simples instructions données par Charlemagne à ses commissaires au moment où ils partent pour leur inspection, ou des réponses à leurs questions ou à celles des comtes et des évêques sur les difficultés survenues dans leur administration; d'autres ne sont que de simples actes d'administration politique, comme nominations, grâces, recommandations, ou d'administration financière, soit publique, soit domestique.

On ne fit sans doute, du temps de Charlemagne, que bien peu de copies des capitulaires, et les évêques n'en eurent la collection complète que sous Louis le Débonnaire; de sorte que ceux-ci, aussi bien que tous les autres, se tiraient d'affaire du mieux qu'ils le pouvaient: l'un prenait note d'une chose, l'autre d'une autre; quelques-uns se fiaient à leur mémoire. Sur bien

(1) Les capitulaires promulgués par les Carlovingiens sont au nombre de cent quarante-six, savoir: cinq de Pepin le Bref, soixante-cinq de Charlemagne, vingt de Louis le Débonnaire, cinquante-deux de Charles le Chauve, trois de Louis le Bègue, de Carloman et de Charles le Simple, puis un du roi Endes, sans compter ceux qui sont émanés des rois particuliers de Germanie, de Lombardie et d'Aquitaine. Le premier recueil en fut fait en quatre livres par Anségise, abbé de Fontenelle, conseiller de Charlemagne, mort en 833; puis en 842, Benoit, prêtre de Mayence, à la requête d'Olger, son archevêque, y ajouta trois livres, dans lesquels il plaça même des choses étrangères aux capitulaires, des dispositions appartenant au droit romain, par exemple, plusieurs fausses décrétales de papes, des lois particulières à certains peuples, avec une telle confusion qu'on pourrait les croire générales pour tout l'empire. On fit ensuite d'autres suppléments, ce qui porta à deux mille cent le nombre des capitulaires. Ils ont été publiés par Baluze, qu'on loue d'ordinaire pour son exactitude, et qui pourtant manque trop souvent de critique.

(2) « De l'homme qui se sert d'un esclave: Cet homme ordonna à son esclave de tuer deux enfants, l'un de neuf et l'autre de onze ans; et lorsqu'il les eut tués, il le fit jeter lui-même dans une fosse. Cet homme payera un *wehrgeld* pour l'enfant de neuf ans, un double *wehrgeld* pour celui de onze, un triple pour l'esclave qu'il a rendu meurtrier, en outre de notre ban. »

des points, on n'a plus que les titres; et, en outre, il y a incertitude sur l'année et le lieu auxquels il faut les rapporter : il se peut bien qu'on ait attribué à Charlemagne des décisions qui lui furent étrangères, pour leur donner une plus grande autorité.

L'empereur avait près de lui trois personnages instruits et sages, dont un se tenait toujours à ses côtés, pour prendre note de tout ce qui lui venait à l'esprit sur des objets d'intérêt public (1). Il est probable que certaines indications, à titre de souvenir pour des mesures à prendre, n'ont pas eu d'autre origine; celles-ci, par exemple : « Il nous faudra ordonner que ceux qui nous amèneront des chevaux en don fassent inscrire leur nom sur chaque cheval. Qu'il en soit de même pour les vêtements des abbayes.

« Il nous faudra ordonner que, partout où l'on trouvera des vicaires faisant ou laissant faire quelque chose de mal, on les chasse et on en choisisse de meilleurs. »

D'autres étaient des questions qu'il se proposait de faire, soit aux évêques, soit aux comtes, dans les assemblées générales. Ces questions ont, en général, un ton de mécontentement, de leçon et de bon sens qui en fait une des parties les plus curieuses de ce recueil.

« Pourquoi arrive-t-il que, soit sur les frontières, soit à l'armée, lorsqu'il y a quelque chose à faire pour la défense de la patrie, l'un ne veuille pas prêter appui à l'autre?

« D'où viennent ces continuel procès par lesquels chacun veut avoir ce qu'il voit posséder à son pareil?

« Demander à quel propos et en quels lieux les ecclésiastiques font obstacle aux laïques, et les laïques aux ecclésiastiques, dans l'exercice de leurs fonctions. Rechercher et discuter jusqu'à quel point un évêque ou un abbé doit intervenir dans les affaires séculières, et un comte ou tout autre laïque dans les affaires ecclésiastiques. Les interroger d'une façon pressante sur le sens de ces paroles de l'Apôtre : *Que nul homme qui combat au service de Dieu ne s'embarrasse des affaires du monde.* A qui s'adressent-elles?

« Demander aux évêques et aux abbés de nous déclarer avec vérité ce que veulent dire ces mots dont ils se servent souvent : *Renoncer au siècle*; et à quel signe on peut distinguer ceux qui renoncent au siècle de ceux qui suivent encore le

(1) *Concil. S. Marceæ*, no. 881.

« siècle. Est-ce à cela seul qu'ils ne portent point d'armes et ne sont pas mariés publiquement ? »

« Demander encore si celui-là a renoncé au siècle qui travaille chaque jour, n'importe par quels moyens, à accroître ses possessions, tantôt promettant la béatitude du royaume des cieux, tantôt menaçant des supplices éternels de l'enfer ; ou bien, sous le nom de Dieu ou de quelque saint, dépouillant de ses biens quelque homme, riche ou pauvre, simple d'esprit et peu avisé, de telle sorte que ses héritiers légitimes en soient frustrés, et que la plupart, à cause de la misère dans laquelle ils tombent, soient poussés à toutes sortes de désordres et de crimes, et commettent presque nécessairement des violences et des brigandages (1). »

Il place avant tout ce *memorandum* : « Se rappeler que, l'année passée, j'ai jeûné trois jours pour implorer de Dieu qu'il nous accordât de connaître en quoi nous devons corriger notre vie ; ce que nous voulons faire maintenant. »

Comment chercher dans tout cela un système de législation complet.

Si l'on veut trouver pourtant quelque chose de général dans les capitulaires de Charlemagne, on y remarquera d'abord le sentiment chrétien ; quelques-unes de ses lois sont purement religieuses ; comme lorsqu'il défend d'honorer la mémoire de martyrs douteux, de regarder comme licite de prier Dieu dans toutes les langues ; quand il recommande de mettre les sermons à la portée du petit peuple, et qu'il menace de sévir contre les superstitions sottes et inhumaines. Dans le capitulaire pour les Saxons, il dit : *Si quelqu'un, abusé par le démon, croit, comme les païens, qu'un homme ou une femme soit sorcier, et mange des hommes, et qu'il les brûle pour ce motif, et qu'il mange ou fasse manger de leur chair, qu'il soit puni de mort.* Et dans le concile d'Aix-la-Chapelle il dit : *Si quelqu'un croit qu'il soit au pouvoir d'un autre de changer de forme, sans l'intervention du Créateur, il est plus infidèle que ne l'est un païen (2).*

Une activité infatigable le force de s'occuper de tout et de s'immiscer dans les choses les plus disparates. Tantôt il appelle l'atten-

(1) Voyez Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II, p. 100-101.

(2) Déjà les lois longbarbes avaient dit : « Que personne ne se permette de tuer la serve d'autrui comme sorcière, attendu qu'un chrétien ne doit jamais admettre qu'une femme puisse manger un homme vivant. »

tion de ses commissaires sur les bénéficiers et sur ce qu'ils lui doivent, ou il leur commande de faire le recensement des terres domaniales et des bénéfices, afin de savoir ce que la couronne possède dans chaque légation ; tantôt il leur enjoint de veiller à ce que les moines copient correctement les livres ; ou bien il invite les moines eux-mêmes à faire usage d'une bonne orthographe et de caractères lisibles ; il recommande de construire des digues et des ponts sur la Seine ; il détermine le prix des grains. L'infanticide et d'autres restes de l'ancienne immoralité survivent-ils encore, il prend des mesures pour les détruire. Le commerce languit-il, il abolit les droits onéreux, attire les étrangers industriels, appelle les Saxons et les Slaves à la foire de Saint-Denis, fait des traités avec les émirs d'Espagne pour la liberté des échanges. Il songe enfin à réunir l'Océan et le Pont-Euxin.

Puis le même homme rappelle aux intendants des domaines royaux d'amener au palais, pour la Saint-Martin, tous les jeunes chevaux, afin qu'après la messe le roi les passe en revue ; d'élever dans ses basses-cours au moins cent poulets et trente oies ; d'engraisser des moutons et des porcs ; de faire saler le lard ; d'apporter leurs soins à ce que le vin, le vinaigre, les moutardes, le fromage, les sirops, le beurre, la cire soient de bonne qualité. Il les avertit de ne pas laisser manquer, dans les repas de cérémonie les paons, les tourterelles, les perdrix et les faisans ; de fournir aux manufactures royales du lin, de la laine, de la garance, de l'huile et du savon ; de veiller à ce que la vendange soit foulée avec les pieds ; et de vendre sur le marché l'excédant en œufs et en poissons provenant de ses basses-cours et de ses étangs (1).

Est-ce simplicité sublime ou naïveté puérile ? ou n'est-ce pas plutôt l'effet naturel et caractéristique de l'époque, qui le porte à se croire obligé de tout voir, de diriger tout ? Aussi, accablé de l'immense responsabilité qu'il s'impose à lui-même, il s'écrie : *L'empereur ne peut veiller sur chacun individuellement avec tout le soin nécessaire, et retenir chacun dans l'ordre ; il faut donc que chacun s'applique à se maintenir lui-même selon son intelligence et ses forces au saint service de Dieu et dans la voie de ses commandements.*

On sent ici, non le roi dont la force commande, mais le père

(1) *De Villis fiscal.*

dont l'affection dirige, et qui parfois se change en moraliste pour définir l'avarice un vice qui consiste à désirer ce que possèdent les autres, à refuser de donner à autrui quelque chose de ce que nous possédons; ou pour recommander d'exercer l'hospitalité. *Interdisez-vous avec soin*, dit-il encore, *les larcins, les mariages illégitimes, les faux témoignages comme nous vous y avons souvent exhortés, et comme les interdit la loi de Dieu* (1).

Il ne trouva pas l'exemple d'une semblable morale dans les codes barbares ni dans la législation perfectionnée de Rome, mais bien dans un livre qui entraînait partout au moyen âge, la Bible : elle lui offrit le conseil mêlé à la prescription impérative, l'instruction précédant la pénalité, et l'idée du devoir relevée aux yeux des hommes. C'est pourquoi Charlemagne avait senti la nécessité de s'allier avec l'Église, source de l'autorité sur la terre, et de la prendre sous une protection qui peut ressembler à une tutelle, tant il porte fréquemment sa surveillance sur les ecclésiastiques. Tantôt il cherche à réorganiser le pouvoir épiscopal, afin qu'il ne puisse ni s'affaiblir ni franchir ses limites; tantôt il défend de recevoir des religieuses avant vingt-cinq ans et sans qu'un noviciat convenable les mette à même de savoir ce à quoi elles s'engagent. Il ne veut pas non plus qu'on admette un trop grand nombre de serfs dans les monastères, pour ne pas dépeupler les villages. Sur les mille cent vingt-six articles compris dans les capitulaires, six cent vingt et un concernent le droit civil; tous les autres le droit canonique. Aussi, en vertu du caractère moral soit de sa législation, soit de sa dignité impériale, il recommanda surtout au clergé l'exécution des capitulaires, et ce fut aussi au clergé qu'il les adressa par ce préambule :

(1) « Nous croirions être au temps de Louis XIV et de Colbert, quand nous lisons les commissions que Charlemagne donnait à ses ministres, d'appeler les artisans les plus industrieux (*Capit. de 800*); de proposer aux princes arabes des traités pour assurer la liberté du commerce à leurs propres sujets (*Collect. des hist. franc.*, tit. V, passim); de construire le fameux canal qui devait joindre le Rhin au Danube. Quand ensuite nous voyons ce grand prince exhorter les marchands à ne pas négliger le salut de leurs âmes pour un vil intérêt, ou par amour d'un gain sordide, mais à se proposer comme règle de vie les principes de la morale évangélique et le bien-être social (*Capit. de 809*, liv. IV, c. 209), nous nous sentons saisis d'un certain respect pour la noble simplicité de ces temps, où le législateur, ne craignant pas de mêler à ses lois le nom de la Divinité, semblait plutôt un moraliste aimant à persuader et à toucher le cœur qu'un souverain qui commande et veut être obéi. » PANDECTES, *Cours de droit commercial*, Introduction.

« Jésus-Christ Notre-Seigneur, régnañt éternellement ; moi  
« Charles, par la grâce de la miséricorde de Dieu, roi des  
« Francs, défenseur dévoué et humble ouvrier de la sainte  
« Église ; à tous les ordres de la piété ecclésiastique et aux di-  
« gnitaires de la puissance séculière, salut de paix perpétuelle  
« et béatitude en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu éternel ;

« En méditant dans le calme d'un esprit pieux, avec les  
« prêtres et nos conseillers, sur l'abondante clémence du  
« Christ roi envers nous et notre peuple ; en songeant com-  
« bien il est nécessaire non-seulement de lui rendre du fond  
« du cœur et de bouche des actions de grâces incessantes  
« pour sa bonté, mais encore d'insister sur ses louanges par un  
« exercice continuel de bonnes œuvres, afin que celui qui a ré-  
« pandu tant d'honneur sur notre royaume daigne conserver  
« éternellement par sa protection nous et notre royaume ;

« Il nous a plu d'exhorter votre zèle, pasteurs de l'Église du  
« Christ, conducteurs de son troupeau et brillants flambeaux  
« du monde, pour que vous cherchiez, par un soin vigilant et  
« par des avertissements, à guider le peuple de Dieu dans les  
« pâturages de la vie éternelle, et à rapporter sur vos épaules,  
« dans les murs de la sûreté ecclésiastique, les agaeaux égarés,  
« en donnant l'exemple de l'activité et en usant d'exhortation ;  
« afin que si le loup insidieux en trouve quelqu'un qui trans-  
« gresse les préceptes canoniques, ou s'écarte des traditions  
« paternelles des conciles, il ne le dévore pas, ce dont Dieu  
« nous préserve ! Il faut donc les avertir et les exhorter avec un  
« grand zèle de dévotion ; les contraindre même, afin qu'ils se  
« tiennent, avec une foi ferme et une persévérance infatigable,  
« dans les institutions paternelles. A cette fin, nous vous avons  
« adressé aussi nos délégués (*missi*), pour que, de concert  
« avec vous, par l'autorité de votre nom, ils réformassent ce  
« qui doit être réformé. Nous avons ajouté, en outre, quelques  
« chapitres d'institution canonique, que nous avons cru né-  
« cessaires pour vous. Que personne, en conséquence, n'impute  
« à présomption cette piété qui nous a inspiré l'idée de corriger  
« les choses fausses, de retrancher celles qui sont superflues,  
« de confirmer celles qui sont bonnes ; mais qu'on l'accueille  
« avec une charité bienveillante. Car nous lisons dans le livre  
« des Rois que le saint roi Josias, en parcourant le royaume  
« que Dieu lui avait donné, réformant, avertissant, s'efforça  
« de rappeler au vrai culte du Seigneur. Je suis loin de vouloir



« me comparer à lui pour la sainteté; mais comme nous devons toujours suivre les exemple des saints, et appeler autant que nous le pouvons à une bonne vie, en l'honneur et gloire de Jésus-Christ Notre-Seigneur, nous avons fait écrire quelques chapitres, afin que vous cherchiez à avertir les fidèles, et afin que, dans la même intention, vous prêchiez sur tout ce que vous croyez être nécessaire. Ne négligez pas de faire connaître avec un zèle pieux ce que vous croyez opportun à votre sainteté et au peuple de Dieu, afin que votre diligence et l'obéissance des sujets soient récompensées du Tout-Puisant par l'éternelle félicité. »

A considérer les capitulaires comme lois, on y voit percer le soin de rappeler sous la puissance publique les éléments qui s'en étaient détachés, les propriétés publiques et particulières, les hommes libres et les serfs. Charlemagne, une fois empereur, songea à réformer de fond en comble la législation germanique (1); mais tout le sang versé de nos jours en France et en Espagne pour réduire ces deux royaumes à l'uniformité nous a dit trop éloquentement combien il est difficile d'extirper les coutumes et les institutions des différents peuples dont se compose une nation. Charlemagne s'épargna cette expérience, convaincu que le gouvernement n'est le maître du pays qu'à la condition de ne pas le bouleverser, et de n'y introduire les réformes qu'à mesure que la population devient capable de les supporter. Il laissa, en conséquence, leurs différentes lois aux Romains, aux Francs, aux Allemands, aux Bavares, aux Saxons, aux Thuringiens, aux Frisons, aux Gaulois, aux Bourguignons, aux Bretons, aux Gascons, aux Goths, aux Longobards et aux Bénéventins, en les modifiant et en y ajoutant des dispositions opportunes, auxquelles vainqueurs et vaincus étaient tenus d'obéir.

Ce dut être d'après les conseils des membres du clergé qu'il s'occupait tant de l'état des personnes et des rapports entre les deux sexes, afin de diminuer le nombre des mariages mal assortis et des divorces, abus non moins pernicieux à la morale publique qu'à celle des familles.

Charlemagne s'aperçoit de la transformation qui se prépare dans l'état des propriétés et des personnes; il voit l'aristocratie usurper peu à peu les biens des hommes libres et jusqu'aux pensions viagères accordées par le roi à des vassaux; ce qui

(1) ÉGINHARD, c. 29.

faisait que les pauvres se plaignaient de la fréquence des bans de guerre et de corvées que leur imposaient les comtes en dépit des lois; car, réduits ainsi à la misère, ils étaient contraints à se donner, corps et biens, aux seigneurs, pour obtenir un traitement plus doux, et à devenir leurs serviteurs (1). Afin donc que les pauvres retombent à la charge de ceux qui les ont rendus tels, il impose à chacun l'obligation d'entretenir ceux qui sont nés sur son bénéfice, en prohibant la mendicité.

Charlemagne avait cherché à s'opposer à l'agrandissement des hauts vassaux, mais ses ordres eurent un effet contraire; en assujettissant tous ses sujets à l'hériban, il fit disparaître tout vestige de l'ancienne liberté germanique; les petits se subordonnèrent aux grands; et les hommes simplement libres se virent imposer les charges de la vassalité sans en avoir les avantages. Ces mesures, qui pouvaient convenir à des nations subjuguées, ne pouvaient que blesser celles qui s'étaient réunies à l'empire en vertu d'un pacte, comme l'Aquitaine, Bénévent, les Francs du Rhin, dont les efforts tendaient naturellement à se soustraire au joug officiel.

L'ordre qui réglait l'état des personnes était des plus compliqués. Outre les esclaves, il y avait des affranchis qui tâchaient de se faire une position soit dans l'Église, soit dans la vie civile: parmi les personnes considérées comme libres, quelques-unes vivaient sur leurs terres, entourées de leurs colons, comme l'avaient fait leurs ancêtres; mais avec cette différence qu'elles étaient obligées de se rendre à l'armée avec leur escorte militaire. Des hommes libres, d'un ordre inférieur, se trouvèrent dans le même cas sans avoir jamais pu compter sur leurs anciens privilèges de liberté. Il y avait des vassaux royaux et des vassaux en sous-ordre qui passaient pour libres; il y avait des hommes libres sur les domaines ecclésiastiques, comme sur ceux des laïques; certains hommes libres possédaient en même temps des alleux et des bénéfices, et conservaient ainsi l'apparence d'une véritable liberté, tandis qu'en effet ils n'étaient que vassaux royaux ou sous-vassaux; tels vassaux royaux n'étaient que sous-vassaux de l'Église ou d'un grand vassal laïque; enfin,

(1) *Dicunt quod quicumque proprium suum episcopo, abbati vel comiti aut duci dare noluerit, occasiones querunt super illum pauperem quomodo eum condemnare possint, et illum semper in hostem faciant ire, usque dum pauper factus, volens nolens, proprium suum tradat aut vendat; alii vero qui traditum habent absque illius inquietudine domi resideant.* Capit. an. 811.

il y avait les colons et les lites, et tous avaient des droits et des devoirs divers les uns à l'égard des autres; mais l'hérédité plaçait tous sous la dépendance de l'empire.

Venaient ensuite les villes avec leurs règlements particuliers. Dans la Germanie intérieure, sur la rive droite du Rhin et sur la gauche du Danube, se trouvaient des villes à peine naissantes; mais sur les rives opposées de l'un et l'autre fleuve des cités dont la construction remontait à l'époque romaine conservaient leur antique splendeur. Il n'est pas ici question de leur rôle politique; elles avaient été inféodées à des évêques ou à de grands officiers laïques, ou elles faisaient partie intégrante des domaines du fisc royal: leurs habitants continuèrent à vivre entre eux sous l'empire du droit romain. Dans l'administration de la justice, il ne fut plus permis au peuple d'assister aux *malli*, qui perdirent ainsi le droit de juger: les riches seuls furent choisis comme juges et échevins.

Les lois répressives lui étant fournies en grande partie par les codes précédents, il n'eut guère à introduire dans la pénalité que certaines modifications; ainsi il éleva le taux des compositions, à cause de l'accroissement des richesses et du plus grand nombre des délits. Il adoucit quelques peines, surtout celles qui frappaient les esclaves, dans l'intérêt desquels il établit que nul ne devait périr qu'en vertu de la loi. Il ne prodigua la peine de mort que dans les capitulaires concernant les Saxons, la politique le poussant à la sévérité; toute violation de l'ordre, toute rechute dans les pratiques idolâtres, est punie du dernier supplice. Il s'opposa aussi aux attentats des nobles en prohibant les unions qu'ils formaient entre eux sous le nom de *gildes*, parfois sous prétexte de dévotion et de charité. Il défendit en outre aux hommes libres de se lier par serment envers d'autres que le roi, qui était leur seigneur naturel.

La procédure criminelle différait peu de la procédure civile. Les accusations étaient publiques, et chacun pouvait dénoncer un crime et en demander le châtement; car l'institution d'un magistrat pour poursuivre d'office les délits publics est moderne. Il n'y avait point alors d'enquête sans un accusateur, et l'on devait d'abord examiner la conduite de celui-ci; il n'était pas même écouté si le crime n'était pas constant. Les brigands seuls pouvaient être arrêtés sans forme de procès, et chacun était tenu de prêter main-forte pour leur arrestation. Celui qui fournissait caution ne pouvait être retenu en

Lois pénales.

prison, même par l'ordre du roi, hors les cas de violences.

Nul ne doit être condamné s'il n'est convaincu; dans les cas douteux, il convient de s'en remettre à la justice divine. Il fallait donc, pour constater le délit, ou l'aveu du coupable, ou des preuves testimoniales. Les juges, non plus que les témoins ou les *conjuratores*, ne pouvaient être pris dans une classe inférieure à celle de l'accusé; et il fallait soixante-douze témoins contre un évêque, quarante contre un prêtre, plus ou moins contre les laïques, selon leur rang. Souvent il suffisait de leur serment pour faire un innocent ou un coupable. On exigeait, en conséquence, qu'ils fussent gens probes, et résidant aux alentours; ils devaient déposer à jeun. Nous avons déjà recherché l'origine et la raison de ces lois, en traitant des codes barbares en général. Charlemagne les modifia en partie, et pourvut aux moyens de les faire observer. Il prohiba les duels judiciaires, et défendit de porter des armes en temps de paix. Il voulut que le juge sût la loi par cœur; que le comte chargé de présider à la justice ne passât pas son temps en chasses; que le parjure et le faussaire perdissent la main droite; que le vicomte qui ferait grâce à un condamné subit lui-même la peine qu'il aurait fait éviter.

On donna des avocats aux faibles et aux ignorants; l'enquête exigée tenait lieu en quelque sorte de la publicité; ce n'était plus le peuple qui décidait, mais un certain nombre de juges: l'appel était une nouveauté. Du reste, les pénalités des différents peuples furent conservées, ainsi que les ordalies et le prix du sang. Charlemagne rendit même les compositions obligatoires, en infligeant l'exil ou la prison à ceux qui s'y refusaient; le droit individuel de la vengeance se trouva ainsi transféré dans la société. Le législateur fut peut-être contraint de conserver les compositions, parce qu'elles étaient un des principaux revenus du fisc, et pour ne pas bouleverser l'ordre des finances par leur abolition. Néanmoins les capitulaires introduisaient des principes différents de ceux des codes barbares; ils s'occupaient de l'acte, et non-seulement du coupable; leur but était l'amélioration de la société; ils atteignaient le délinquant en vue de l'offense qu'il lui avait faite, non-seulement pour satisfaire à l'outrage, mais pour diminuer le nombre des délits.

Atome

L'ancien système militaire continuait à subsister, sauf les modifications introduites au fur et à mesure des changements survenus dans les fortunes. Pour la défense nationale, on ap-

pelait aux armes la *landwehr*, composée de tous les hommes libres ou *ahrimans*. Pour les expéditions particulières, les comtes se mettaient en campagne, suivis de la jeunesse levée parmi leurs vassaux; et chaque alriman devait se pourvoir de tout ce qui concernait son vêtement, ses armes, même sa nourriture, tant qu'il n'avait pas dépassé les frontières du royaume. Afin d'obvier aux vexations à ce sujet, Charlemagne détermina qu'on réglerait le service d'après l'étendue des possessions. Ainsi, celui qui avait trois ou quatre manses devait servir en personne; ceux qui en avaient moins devaient s'unir entre eux pour fournir un homme et de même, dans une autre proportion, ceux qui n'avaient que la valeur mobilière d'une livre d'argent. Les pauvres gardaient la ville ou travaillaient aux routes, aux fortifications, aux ponts. Charlemagne introduisit par là un changement notable, attendu que le service ne fut pas dû seulement par les grands propriétaires, mais par tous; et tout homme libre eut à se choisir un *senior*, sous la bannière duquel il pût marcher à la guerre. Le service militaire devint donc une charge personnelle et réelle tout ensemble, et l'intérêt du prince s'identifia avec celui de l'État. Les hommes libres non propriétaires en restèrent exempts. Les petits propriétaires se mirent souvent à cet effet sous la dépendance des grands, ce qui diminua le nombre de ceux qui portaient les armes.

De cette manière, le peuple et l'armée ne furent qu'une seule et même chose; un nouveau lien fut introduit dans la vie, sans que nul pût s'y soustraire; la liberté pure, telle qu'elle existait chez les anciens Germains, disparut. Outre l'hériban, armée qui ne faisait que les expéditions consenties par la nation, le roi avait la bande de ses propres vassaux, volontaires ou soldés, qui agissait sur son ordre, dans les entreprises difficiles, dans les coups de main et dans les circonstances qui se présentaient lorsque le terme du service de l'hériban était expiré. Cette troupe formait la garde du prince, et servait de garnison.

Quiconque possédait un bénéfice était obligé de servir à cheval, armé du bouclier, de la lance, du sabre, d'une large épée, d'un arc et d'un carquois garni, tandis qu'il suffisait à l'homme libre d'une lance, d'un écu, d'un arc et de douze flèches. L'un et l'autre devaient avoir en outre une cuirasse, si leur alleu ou leur bénéfice était de douze manses.

Les bagages du roi, des évêques, des comtes, les approvisionnements et les machines étaient transportés aux frais des

propriétaires : chaque comte, dans sa juridiction, veillait à l'entretien des chemins et des ponts. Les troupes logeaient, autant que cela était possible, chez les habitants. Le comte avait à sa disposition, dans la circonscription qu'il régissait, les deux tiers des fourrages, pour la nourriture des chevaux et des autres bêtes de somme qui suivaient l'armée.

L'homme libre qui n'obéissait pas à l'appel de guerre payait l'hériban de soixante sous, ou était astreint à un esclavage temporaire ; le vassal perdait son bénéfice ; le déserteur était puni de mort. Comme la plupart n'étaient pas en état de payer soixante sous, ils subissaient l'esclavage, ce qui aurait bientôt détruit les petits propriétaires si Charlemagne n'eût ordonné que celui qui mourait dans cet état fût considéré comme libéré de sa dette, et que son fonds retournât à ses héritiers.

Après la suppression des ducs, anciens commandants militaires des provinces, le comte marcha à la tête des vassaux de sa seigneurie, et parfois des ahrimans. Les vassaux des églises et des monastères suivaient leurs évêques et leurs abbés. Mais Charlemagne vit avec déplaisir les hommes de Dieu tremper leurs mains dans le sang ; il fit, en conséquence, révoquer cet abus par Adrien, et l'assemblée générale confirma la défense qui en résulta. Leurs hommes furent alors commandés par le gonfalonier, par le *vice-dominus* ou par l'*advocatus*. Mais le haut clergé vit là une usurpation des honneurs qui lui étaient dus, et il chercha toujours à reprendre l'usage des armes, ce qu'il fit ensuite ouvertement dans les temps féodaux, quand tout s'acquiesçait et se conservait par l'épée.

Finances.

Les obligations auxquelles était tenu l'homme de guerre exemptaient le royaume de la dépense la plus lourde, celle d'entretenir des armées. Les hommes libres devaient d'ailleurs fournir de montures les messagers, héberger les envoyés du roi et les ambassadeurs étrangers.

Les officiers royaux étaient dédommagés par des bénéfices ou en prélevant une partie du prix des amendes et des compositions. Comme chaque chef de maison veillait à l'économie domestique, de même chaque canton, chaque commune subvenait à ses propres dépenses ; et la chambre royale n'avait à s'occuper des routes, des institutions et des établissements qu'en ce qui concernait les propriétés de la couronne.

Les bénéficiers payaient leurs redevances en chevaux, en étoffes, en dons de différente espèce, qu'ils apportaient aux

ch  
en  
qu  
po  
de

I

vas  
roi  
tem  
pla  
les  
rati  
à u  
à la  
tant

Il  
du  
min  
fem  
cam  
tie o

S

de l  
mais  
plus  
pas  
fais  
min  
l'aut  
grai  
défe  
en n

lu  
pén  
dive  
les p  
trés  
des d

Il

(1)

champs de mai, et que le grand chambellan recevait, non sans en tirer un profit considérable. Nous serions porté à supposer qu'il existait une forme quelconque de cadastre en voyant l'importance des propriétés déterminée constamment par le nombre de manses.

La couronne possédait ensuite des terres tributaires et de vastes domaines ou maisons de campagne, dans lesquelles les rois tenaient souvent les assemblées. Ils allaient pour quelque temps dans chacune, afin d'en consommer les produits sur place. Elles comprenaient plusieurs habitations, occupées par les serfs du fisc, ou même par des laboureurs libres, payés en rations, ou moyennant l'exploitation d'une manse, et obéissant à un maire (*major*) relevant d'un juge fiscal, à qui appartenait à la fois la gestion générale et la juridiction sur tous les habitants des villages de son département.

Il paraît que la reine présidait à l'administration intérieure du palais, et qu'elle avait, comme on le dirait aujourd'hui, le ministère des finances; de là, sans doute, le rôle important des femmes sous les Carlovingiens. Elles avaient sous leurs ordres un camérier qui avait l'intendance de la maison du roi et cette partie du fisc restée disponible après la distribution des bénéfices.

Selon quelques-uns, Charlemagne aurait compris l'importance de l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume; mais c'est probablement une erreur d'interprétation: il fallait plus de mille ans pour qu'elle fût accomplie. Ces mille ans n'ont pas même livré à l'oubli ces mesquines idées économiques, qui faisaient que Charlemagne se croyait dans l'obligation de déterminer le prix des denrées; de prohiber tantôt l'une, tantôt l'autre; de défendre, soit l'importation, soit l'exportation des grains. Il faisait des lois somptuaires, fixait le prix des blés, défendait les spéculations sur les denrées, et prohibait parfois, en même temps que l'usure, le prêt lui-même (1).

Indépendamment des sommes considérables que les amendes pénales rapportaient au fisc, il percevait une infinité de droits diversement dénommés, sur les rivières, les places, les ports, les ponts, les roulages... Mais une faible partie en arrivait au trésor, le surplus se perdant entre les mains des collecteurs et des comtes.

Il était donc de l'intérêt de ces derniers de les multiplier, ce

Économiste  
politique.

(1) *Capit.* de 808, art. 5; — de 806, art. 12, 17, 18, 19.

qui contribuait à entraver les communications intérieures et le transport des marchandises. Charlemagne, malgré tout son désir de voir le commerce prospérer, ne sut pas assez que le premier moyen à employer dans ce but est la liberté. Comment lui en faire un reproche quand, après tant de progrès et d'expérience, beaucoup d'hommes aujourd'hui n'en sont pas encore convaincus ?

Il faisait cependant dessécher des marais, abattre des forêts et construire des villages. Le Rhingau lui doit les vignes qui font aujourd'hui sa richesse, et la Germanie, qui ne comptait que les quelques villes bâties par les Romains sur le Rhin et sur le Danube, en vit s'élever de son temps un grand nombre, où il fit édifier des forts et institua des évêchés. Il entretint aussi et fit réparer les routes, bien que probablement il songeât surtout à faciliter le transport des troupes ; ce fut aussi peut-être sous ce point de vue qu'il conçut le projet grandiose d'unir le Rhin au Danube par le Rednitz et l'Altmühl, ce qui aurait fait communiquer l'Océan avec la mer Noire. Il y fit travailler l'armée ; mais ce sol détrem pé opposait une difficulté immense à l'art peu avancé de l'époque ; puis de nouvelles guerres vinrent interrompre l'ouvrage. C'est une tâche que Louis de Bavière a complétée de nos jours.

Les diètes étaient une occasion de commerce ; on y exposait les marchandises en présence des seigneurs qui s'y rendaient de tous côtés.

On voyait, à la foire d'Aix-la-Chapelle, les Saxons apporter l'étain et le plomb de l'Angleterre ; les juifs, de la quincaillerie et des vases de grand prix ; les Slaves, les métaux du Nord ; les Gaulois, les produits de leurs manufactures ; les marchands des côtes d'Italie et de Provence, les étoffes et les épices tirées de Constantinople et de l'Asie ; les Longbards et les Romagnols, des draps et de la laine. Cependant Marseille, Fréjus, Nice, avaient perdu leur splendeur par suite des courses des Sarrasins dans la Méditerranée ; de même celles des Normands empêchaient le prospérer la Flandre, qui était encore en grande partie couverte de marais.

Charlemagne ordonna que, dans chacune de ses maisons de campagne, il y eût des artisans pour tous les métiers. C'était une mesure nécessaire à une époque où, surtout en Germanie, il était difficile de se procurer le nécessaire sur les marchés : à côté des grands établissements d'agriculture s'élevaient de



grands établissements industriels : les femmes filaient, tissaient, teignaient et faisaient des vêtements ; les hommes exerçaient les autres professions manuelles, et ainsi se répandaient de ville en ville ces germes de bien-être et de richesse qui se développèrent depuis à un si haut degré. Il donnait lui-même l'exemple aux prélats et aux seigneurs en excitant des besoins qu'il ménageait le moyen de satisfaire ; et cette satisfaction engendrait des besoins et des moyens nouveaux. Mais les arts pouvaient-ils se développer et fleurir dans l'isolement et sans concurrence ? De même l'ordre qu'il donne de cultiver des végétaux de toute espèce montre sa bonne volonté, et rien de plus ; car la difficulté seule des échanges peut contraindre à demander tout à tous les terrains, et cette difficulté fait que personne ne veut cultiver au delà de ce qui est nécessaire pour sa propre consommation. Un grand nombre de terres, en effet, demeuraient en friche ou étaient laissées en pâturages.

Il résultait de là que les bestiaux étaient à vil prix, tandis que le blé valait en proportion huit fois plus qu'aujourd'hui. Les objets manufacturés étaient aussi extrêmement chers, à tel point qu'un manteau coûtait autant que six bœufs ou six boisseaux de froment ; et l'on peut dire que l'habillement du maître de la maison coûtait autant que l'entretien de toute la famille (1).

(1) Le concile de Francfort et quelques lois nous ont conservé le prix de divers objets, et nous fournissent le moyen d'estimer la valeur du denier au temps de Charlemagne. En voici un échantillon :

12 pains d'une livre. . . . .	1 denier.
1 boisseau de froment. . . . .	12 deniers.
6 boisseaux ou 1 bœuf, ou bouclier et lance. . . . .	2 sous.
30 boisseaux ou 5 bœufs, ou une robe simple. . . . .	10 sous.
21 boisseaux ou 3 bœufs 1/2, une épée ou un poignard. . . . .	7 sous.
36 boisseaux ou 6 bœufs, ou une cuirasse. . . . .	12 sous.
18 boisseaux ou 3 bœufs, ou un casque. . . . .	6 sous.

A la diète de Verneuil, en 755, Pepin ordonna qu'avec une livre d'argent on frappât vingt-deux sous, dont un serait retenu pour les frais. Chaque sou d'argent devait donc peser 279 gr. et 3/11; chaque denier, 23 gr. 3/11; ce qui fait correspondre le premier à 3 livres et presque 5 sous d'aujourd'hui, le second à 5 sous 1/2 à peu près. Charlemagne modifia la division de la monnaie. Il réduisit la livre d'argent à 20 sous, chacun de 12 deniers, tandis que, selon la loi salique, le sou était composé de 40 deniers. La livre et le sou n'étaient pas des monnaies effectives comme le denier.

On peut conclure de là que les monnaies d'alors étaient aux nôtres :: 1 : 1200. Une livre d'argent valait 1 marc  $\frac{1}{2}$ , c'est-à-dire 72 fr. d'aujourd'hui. En ayant égard au titre, Say (*Écon. polit.*, I, 21) assimila la livre du temps de Charlemagne à 72 fr. Voyez DESMICHÈLS, II, 165.

Les métaux précieux que l'Italie et l'empire byzantin avaient amassés dans le pillage du monde se trouvèrent dissipés entre les mains des barbares, et leur valeur dut augmenter. De plus, la quantité qu'on employait en ornements diminuait celle qui était en circulation, et l'industrie n'avait pas encore découvert ces riches dépôts qui affecteront un jour la valeur des métaux précieux. Il paraît même qu'on ne connaissait pas d'autre procédé, pour l'extraction du métal que de laver le sable de quelques fleuves dont les eaux charriaient des paillettes d'or.

En résumé, malgré les défauts de ses ordonnances, bien qu'il se soit occupé surtout des guerriers et des propriétaires, sans songer assez au peuple, on sent en lui une pensée que ne connurent point les autres législateurs septentrionaux. Tout ce qu'il fait a deux buts, comme nous l'avons dit d'abord : de repousser par la guerre les nouveaux envahisseurs du Nord et du Midi, également menaçants pour la civilisation renaissante; d'organiser à l'intérieur le royaume et l'empire au moyen d'une administration uniforme et en concentrant dans le souverain toutes les forces de la nation, pour les diriger selon l'intérêt général de la civilisation.

---

## CHAPITRE XVIII.

### L'ÉGLISE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE.

Des hommes d'État inhabiles sont poussés par une défiance mesquine à s'opposer aux sentiments de leur époque, dans l'espoir d'en retarder les progrès, où ils voient un danger pour toute puissance qui ne se soutient que par l'habitude; le grand homme, au contraire, connaît son temps : sans s'effrayer des pas qu'il fait en avant, il emploie les éléments qu'il lui offre pour consolider l'édifice dont les bases se trouvent dans le passé, et que respectera l'avenir. Charlemagne vit que le clergé, par suite de tout le bien qu'il avait fait au milieu du bouleversement des barbares, avait acquis un pouvoir immense sur l'opinion; et, loin d'en prendre ombrage, il reconnut que cette influence pourrait servir utilement ses projets de civilisation et d'unité. En même temps qu'il arrêtait par les armes l'irruption de la barbarie, les missionnaires entreprenaient d'adoucir par la

parole la rudesse farouche des peuples limitrophes, et la vénération envers le chef de l'Église empêchait la société de s'écrouler.

Une fois les Saxons assujettis par la prédication, il couvrit les frontières de la France d'une barrière non pas tant de fortifications que d'évêchés, qui changèrent des ennemis menaçants en voisins croyants et industriels, attachés au champ, à l'église, au village natal. A l'intérieur, personne ne se montra plus que lui généreux à doter le clergé de biens temporels, à faire des fondations pieuses. Il attribua à chaque église une manse exempte d'impôts et de corvées; confirma, par un seul acte, à celle de Saint-Martin de Tours quarante-huit métairies, dont les bénéficiers avaient cessé de payer le cens; fit relever par Louis, en Aquitaine, douze monastères, et en édifia douze autres. Les chroniques l'ont proclamé saint pour avoir institué autant de couvents que l'année compte de jours.

Il n'est pas vrai que la dîme, institution déjà connue dans la religion hébraïque, n'ait été rendue obligatoire que par Charlemagne (1) : il en assura seulement la perception, et l'imposa aux nouveaux convertis, sous menace d'excommunication, enrichissant ainsi le clergé plus que n'aurait pu le faire une forte dotation. Il ordonna, conformément à un décret du pape Gélase, que le produit de la dîme fût également réparti entre l'évêque, les prêtres, les fabriques de chaque diocèse et les pauvres, c'est-à-dire les hôpitaux. Ces établissements étaient administrés et desservis par la charité désintéressée du clergé; ainsi l'accroissement des richesses ecclésiastiques tournait au profit des indigents.

Mais on ne fait pas tant prospérer l'Église par les largesses dont on la rend l'objet qu'en extirpant les mauvaises herbes qui empêchent le bon grain de se développer. Il apporta donc remède aux abus à l'aide desquels certains ecclésiastiques se permettaient de dépouiller les églises de leurs biens, pour les donner à leur famille, ou les détourner autrement de leur destination primitive. Il prit des mesures pour que les personnes dévotes ne fissent pas de donation au préjudice de leurs héritiers. Il voulut que les patrimoines ecclésiastiques ne fussent jamais assignés à des laïques qu'à titre précaire, et à la condition que celui qui en aurait la jouissance payerait double dîme, et conserverait les monuments du culte.

(1) On lit dans un statut de Pepin, adressé à l'évêque de Mayence : « Ordonnez en notre nom que tous, bon gré, mal gré, aient à payer la dîme. »

Il faut remarquer que l'autorité de Charlemagne émanait du pape comme une délégation; il pouvait donc s'occuper d'affaires ecclésiastiques sans empiètement, d'autant plus que ses ordonnances, en matière religieuse, n'étaient que des applications des canons de l'Église.

Les comtes furent reconnus comme les protecteurs officiels des églises, et nous voyons un grand nombre de monastères obtenir par eux la confirmation ou la restitution de leurs droits. Le plus souvent aussi, un des délégués royaux était ecclésiastique, comme le réclamaient les attributions politiques conférées aux évêques par Charlemagne.

Comme la juridiction était attachée à la propriété des terres, le clergé exerçait ce droit sur ses domaines de la même manière que les vassaux dans leurs fiefs : c'est pourquoi les donations étaient ordinairement accompagnées d'une immunité portant qu'aucun juge royal ne pourrait faire acte d'autorité sur les terres de l'Église. Les avocats des églises tenaient, au moins une fois l'an, un plaid dans les villes qui en dépendaient, et y rendaient la justice, assistés d'hommes bien famés, appelés *bons hommes*.

Toutefois Charlemagne ajouta beaucoup à la juridiction canonique, et l'étendit jusqu'aux faits entraînant la peine capitale. Aucun clerc ne put être détenu sans que l'évêque diocésain en reçût avis, l'information relative aux délits même les plus graves étant du ressort des évêques.

Les ecclésiastiques étaient exempts de la preuve par le jugement de Dieu devant leurs propres tribunaux. Quand la justification ne pouvait se faire par témoins, Charlemagne, se conformant au droit ecclésiastique, voulut qu'on n'admit, comme accusateur d'un prêtre que celui auquel l'Église reconnaît ce droit. Si ce dernier pouvait établir la preuve avec le nombre voulu de témoins sincères et honnêtes, en présence de l'évêque, le jugement était rendu selon le droit canon, et le prêtre coupable était puni comme le portaient les canons. S'il reste un doute sur le prêtre dans l'opinion de l'évêque ou de ses collègues, ou des personnes honnêtes et justes, l'accusé doit, à l'exemple du pape Léon, prêter serment sur les quatre évangiles pour se justifier devant le peuple, assisté de trois, cinq ou six prêtres, ou bien, selon l'occurrence, avec un certain nombre de laïques (*conjuratores*).

Cette juridiction valut à l'Église de pénétrer de plus en plus dans l'intérieur des familles, en raison des questions de mariages

et  
vo  
oo  
de  
pa  
for  
de  
ron  
dés  
des  
d'e  
des  
sou  
d'a  
le c  
sou  
le c  
fût  
U  
suj  
crip  
« c  
« l  
« l  
« a  
« s  
« n  
se t  
un  
pas  
obs  
s'en  
C  
s'ét  
l'int  
fam  
digr  
brig  
(1)  
(2)

et de testaments. En outre, beaucoup de séculiers, pour pouvoir se réclamer d'elle, lui confiaient leurs biens. Lorsque les codes étaient rédigés par des princes barbares, et appliqués par des hommes grossiers et passionnés, le droit canonique devait paraître la perfection même, et les tribunaux épiscopaux, aux formes régulières, au droit stable, devaient aussi l'emporter de beaucoup sur les cours des comtes, plus ignorants et corrompus que les gens d'Église.

Mais comme le clergé se trouvait presque dégagé de toute dépendance envers l'État, Charlemagne mit des bornes, par des recommandations spéciales, à ce que les concessions avaient d'excessif. Le concile de Francfort autorisa à en appeler au roi des décisions rendues par les cours épiscopales; mais on se soucia peu de ce droit. Charlemagne restreignit aussi le droit d'asile, dont il priva les assassins (1); il voulut qu'on expulsât le criminel qui s'enfuyait sur les terres ecclésiastiques pour se soustraire à la juridiction séculière; que, dans les autres cas, le comte l'arrêtât (2), et, si l'évêque s'y opposait, que ce dernier fût passible d'une amende.

Une loi remarquable est celle par laquelle il ordonna que les sujets romains, francs ou alemans seraient soumis à cette prescription tirée du code Théodosien : « Que le plaignant ou l'accusé qui, en tout état de cause, aura choisi le jugement de l'évêque soit conduit devant lui immédiatement, nonobstant l'opposition de son adversaire, et que tout ce que l'évêque aura décidé soit exécuté. Que le témoignage d'un seul évêque soit reçu sans réserve par les juges, et qu'après le sien il n'en soit pas admis d'autres dans la même affaire. » Cette loi se trouve en effet à la fin de la collection de Théodose, comme un rescrit de Constantin Ablavius, préfet du prétoire; mais elle passe pour supposée, et l'on ne voit pas qu'elle ait jamais été observée avant Charlemagne, tandis que depuis lors les évêques s'en firent un moyen puissant pour étendre leur juridiction.

Cependant la discipline du clergé et la rigidité de ses mœurs s'étaient relâchées par l'accroissement de ses richesses, par l'introduction dans son sein de personnes appartenant à des familles illustres et puissantes, par la facilité avec laquelle les dignités étaient accordées non au zèle et au mérite, mais à la brigue. Les rois, en attirant à eux l'élection des évêques, don-

(1) *Cap.* de 779.

(2) *Cap.* de 803.

naient souvent la préférence à des intrigants et à ceux qui, ayant plus d'argent, savaient mieux le dépenser dans leur intérêt. Ce désordre n'échappa pas à Charlemagne, et si d'abord il désigna les prélats suivant son bon plaisir (1), sur la fin de

(1) Nous rapporterons à ce propos deux faits qui peuvent donner une idée de l'intervention du roi dans les affaires ecclésiastiques. Le chroniqueur de Saint-Gall raconte que Charlemagne « fit l'un des élèves de l'école de son « palais, qui était pauvre, chef et écrivain de sa chapelle. Un jour qu'on « annonça la mort d'un certain évêque au très-prudent Charles, il demanda « si ce prélat avait envoyé devant lui, dans l'autre monde, quelque portlon « de ses biens et du fruit de ses travaux. *Pas plus de deux livres d'argent,* « *seigneur,* répondit le messager. Le jeune homme dont il s'agit, ne pou- « vant contenir dans son sein la vivacité de son esprit, s'écria malgré lui, en « présence du roi : *Voilà un bien léger viatique pour un voyage si grand « et de si longue durée!* Après avoir délibéré quelques instants en lui-même, « Charles, le plus prudent des hommes, dit au jeune élève : *Qu'en penses-tu ?* « *Si je te donnais cet évêché, aurais-tu soin de faire de plus considé-* « *rables provisions pour ce long voyage ?* L'autre, se hâtant de dévorer ces « sages paroles comme des raisins mûrs avant le terme et qui seraient « tombés dans sa bouche entr'ouverte, se précipita aux pieds de son maître, « et répondit : *Seigneur, c'est à ta volonté de Dieu et à votre puissance à « en décider.* — *Cache-toi,* reprit le roi, *sous le rideau tiré derrière moi,* « *et tu apprendras combien tu as de rivaux pour ce poste honorable.* « Dès que la mort de l'évêque fut connue, les officiers du palais, toujours « prêts à épier les malheurs ou tout au moins les trépas d'autrui, impatientes « de tout retard, et s'enviant les uns les autres, firent agir, pour obtenir « l'évêché, les familiers de l'empereur. Mais celui-ci, ferme dans son dessein, « les refusa tous, disant qu'il ne voulait pas manquer de parole à son jeune « homme. A la fin, la reine Hildegarde envoya les grands du royaume, et vint « ensuite elle-même solliciter cet évêché pour son propre clerc. Le roi reçut « sa demande de l'air le plus gracieux, assura qu'il ne pouvait ni ne voulait « lui rien refuser, mais ajouta qu'il ne se pardonnerait pas de tromper son « jeune clerc. A la manière de toutes les femmes, quand elles prétendent « faire prédomner leurs désirs et leurs idées sur la volonté de leurs maris, « la reine, dissimulant sa colère, adoucissant sa voix naturellement forte, et « s'efforçant d'amollir, par des manières caressantes, l'âme inébranlable de « Charles, lui dit : *Cher prince, mon seigneur, pourquoi perdre cet évê-* « *ché en le donnant à un tel enfant ? Je vous en conjure, mon aimable* « *maître, vous ma gloire et mon appui, accordez-le à mon clerc, votre* « *serviteur dévoué.* A ces paroles, le jeune homme, à qui Charles avait « enjoint de se placer derrière le rideau auprès duquel lui-même était assis, « et d'écouter les prières que chacun ferait, s'écria d'un ton lamentable, « mais sans quitter le rideau qui l'enveloppait : *Seigneur roi, tiens ferme ;* « *ne souffre pas que personne arrache de tes mains la puissance que* « *Dieu t'a donnée.* Alors ce prince, ami courageux de la vérité, ordonna à « son clerc de se montrer, et lui dit : *Reçois cet évêché ; mais apporte tes* « *soins les plus pressés à envoyer devant moi et devant toi-même, dans* « *l'autre monde, de grandes aumônes et un bon viatique pour le long* « *voyage dont on ne revient pas.* »

son règne il restitua formellement aux ecclésiastiques et au peuple l'élection de l'évêque, bien que ce fût d'ordinaire sous la présidence de commissaires royaux. Mais la simonie corrompit les élections populaires, comme elle avait corrompu la nomination faite par le prince.

La hiérarchie s'était trouvée bouleversée sous les Mérovingiens, et l'esprit d'indépendance, précurseur de la féodalité, s'était aussi glissé dans l'Église. Les évêques, s'étant soustraits à l'autorité des métropolitains, disposaient à leur gré des revenus ecclésiastiques, et étendaient de plus en plus leur juridiction au détriment du clergé inférieur. Une fois entrés dans les assemblées nationales, ils y obtinrent la prépondérance, grâce à la sainteté de leur caractère et à une plus grande instruction. D'un autre côté, le pouvoir qu'ils avaient acquis dans les villes leur avait permis d'attirer à eux les débris du gouvernement municipal, en même temps que leurs vastes domaines les mettaient au rang des plus grands seigneurs séculiers.

Ces prélats, élus souvent quoique indignes, occupés de soins étrangers à leur mission sainte, se livraient à des pensées toutes mondaines. On les voyait voyager, faire des chasses bruyantes, étaler le faste, se mêler des affaires du siècle, intriguer à la cour, profaner ainsi les mystères, et se livrer à des excès sacrilèges.

Leur exemple descendait facilement dans les rangs inférieurs ; aussi les conciles élèvent-ils souvent des plaintes chaleureuses contre les égarements des moines et des prêtres (1). Les parti-

Le même chroniqueur dit encore : « Un autre prélat étant mort, Charles  
« lui donna pour successeur un certain jeune homme. Celui-ci, tout content,  
« se préparait à partir. Ses serviteurs lui amenèrent, comme il convenait à  
« la gravité épiscopale, un cheval qui n'avait rien de fringant, et lui prépa-  
« rèrent un escabeau pour se mettre en selle. Indigné qu'on le traitât comme  
« un infirme, il s'élança de terre sur sa bête si vivement, qu'il eut grande  
« peine à se tenir et à ne pas tomber de l'autre côté. Le roi, qui vit ce qui se  
« passait de la balustrade du palais, fit appeler cet homme, et lui dit : *Mon*  
« *brave, tu es vif, agile, prompt, et tu as bon pied. La tranquillité de*  
« *notre empire est, tu le sais, sans cesse troublée par une multitude de*  
« *guerres ; nous avons besoin dans notre suite d'un clerc tel que toi.*  
« *Reste donc pour être le compagnon de nos fatigues, puisque tu peux*  
« *monter si lestement à cheval.* » Guizot, *Histoire de la civilisation en*  
*France*, t. II, p. 298-299.

(1) SAINT ADELME (*de Laud. virgin.*, p. 361) fait le portrait d'une abbesse de son temps, qu'il représente avec la jupe (*subucula*) de toile fine, de couleur violette ; par-dessus une tunique écarlate à larges manches, et

culiers et l'administration publique, l'autorité civile et religieuse cherchaient à réprimer de si graves abus.

Réformes. Hincmar de Reims, Érad de Tours, Riculfe de Soissons dictèrent des règles au clergé. Ils lui rappelèrent que son devoir est de répandre la parole de Dieu, de détruire les vices, de mettre en honneur la vertu, d'enseigner à tous le symbole de la foi et l'oraison dominicale. Ils lui recommandèrent de prendre soin des veuves, des orphelins, des étrangers; d'éviter tout commerce avec les femmes; de mener une vie sobre; de ne pas abuser de l'excommunication; de ne point courir le pays en trafiquant; de ne pas s'introduire dans les maisons. Ils défendirent aux prêtres de porter les armes; de se faire entrepreneurs; de fréquenter les tavernes; de laisser vendre du vin dans les églises sous peine des verges et de l'excommunication. Il leur fut enjoint de chanter, comme ils le devaient, le *Gloria*, le *Sanctus*, le *Kyrie eleison*, les Psaumes; d'avoir des écoles, et des livres écrits correctement; de se vêtir d'une manière décente, pour inspirer une idée auguste du saint ministère; de se servir des vases sacrés en argent, et de tenir toutes choses avec propreté.

Né en 751. D'autres tracèrent pour les moines des règles d'une perfection si sublime qu'il n'y a pas à s'étonner s'ils ne parvenaient pas toujours à y atteindre. Celle de saint Benoît, ne paraissant pas assez austère, fut rendue plus rigide par saint Coloman. Fructueux, Wisigoth issu du sang royal, en introduisit une au milieu du septième siècle qui l'emportait sur celle d'Isidore de Séville. Benoît d'Aniane, Goth de race, fils des comtes de Maguelone, après avoir été échanson de Pepin, et porté les armes au service de Charlemagne, prit le monde en dégoût, et se fit moine. La règle de saint Benoît lui paraissant bonne seulement pour des hommes faibles et pour des novices, il en exagéra les rigueurs jusqu'à se rendre ridicule dans l'esprit des religieux, et il songea à imiter les Basile et les Pacôme dans leurs austérités; mais, ayant reconnu l'impossibilité d'y réussir, il se contenta de ramener son ordre à l'observance de ses premiers règlements.

une coiffe de soie rayée; chaussée de souliers en peau rouge; ses cheveux, frisés avec le fer, lui tombaient sur le front et sur les tempes; un voile, attaché sur sa tête avec des rubans, lui descendait autour du sein, et flottait par derrière jusqu'à terre; ses ongles, qu'elle avait taillés en pointe, ressemblaient à des griffes de faucon.



S'étant entouré de quelques disciples plus fervents, il bâtit à Aniane un monastère avec toute la splendeur que sa richesse lui permettait de déployer, et qui contenait mille moines, parmi lesquels il introduisit toute la rigidité cénobitique. Il écrivit à cet effet le *Code des Règles*, corps de droit de la vie monastique.

Ce réformateur ajouta à la législation large et généreuse du fondateur des bénédictins beaucoup de prescriptions minutieuses, comme les suivantes : Ne pas se raser pendant le carême, si ce n'est le jeudi saint; faire usage du bain seulement quand le prieur le veut; ne manger de volaille que pour cause d'infirmité, si ce n'est à Noël et à Pâques; jamais de fruit ni de salade; porter un capuchon de deux coudées; se faire saigner à des époques fixes, et autres observations minutieuses que le législateur du mont Cassin avait abandonnées à la ferveur de chacun et à la prudence des supérieurs.

La nouvelle constitution fut publiée dans une assemblée de moines et d'abbés, convoquée par Louis le Débonnaire, sous la présidence de Benoît d'Aniane lui-même, dans le but de réformer les ordres religieux (1).

Saint Chrodegand, évêque de Metz, soumit le clergé de sa cathédrale à une règle qui prescrivait la vie commune dans une maison contiguë à l'église, avec vœu d'obéissance à l'archidiacre, en distribuant les heures entre l'étude et la prière. Bien qu'il déclarât vouloir s'en tenir aux prescriptions de saint Benoît, il y introduisit divers changements. L'ordre ne fut pas obligé à la pauvreté; mais chacun dut laisser la propriété de ses biens à saint Paul de Metz, en se réservant l'usufruit et la libre disposition des aumônes obtenues pour la messe, la confession, ou, comme nous dirions, pour le soin des âmes et l'assistance donnée aux malades. Les membres de la congrégation pouvaient sortir et se promener tant que le soleil était sur l'horizon, mais ils devaient être rentrés à la nuit; ils couchaient dans des dortoirs communs. Les plus âgés recevaient, chaque année, une cape neuve, et celle qu'ils laissaient passait aux jeunes; ils

(1) Une statistique du temps donne les chiffres suivants pour les grands monastères de l'empire, sans compter ceux de l'Italie : 23 pour la Germanie, 24 pour la France et 36 en Aquitaine; en tout 83. Ils étaient divisés en trois classes : ceux de la première devalent au roi le donativum et le service de guerre; ceux de la deuxième, le donativum seulement; enfin, les derniers n'étaient tenus qu'à prier pour le salut de l'empire et de la nation.

avaient, en outre, une peau de génisse pour leur chaussure, et quatre paires de sandales par an.

Cette institution est celle des chanoines. Bien qu'on en puisse trouver quelques vestiges auparavant (1), elle eut seulement alors une règle déterminée, qui les assujettit à la psalmodie en commun, et associa la vie monastique à la vie séculière. Charlemagne en fut tellement satisfait qu'il fit recueillir, dans le concile d'Aix-la-Chapelle, tout ce qui avait été écrit de mieux pour diriger ces associations, qui bientôt s'étendirent en Italie (2) et ailleurs. Elles subsistèrent ainsi jusqu'au douzième siècle; quand, pour mettre un terme aux scandales qui en résultaient, les chanoines cessèrent de manger en commun; chacun alors, continuant d'habiter dans la maison dite *canonica*, reçut une prébende particulière. Pour qu'on ne soit pas étonné de la soumission du clergé libre à de nouvelles rigueurs, nous devons rappeler que les biens du clergé étaient administrés par l'évêque, qui distribuait à chaque prêtre la part qu'il croyait devoir lui assigner; et comme les évêques, par suite des habitudes mondaines qui s'étaient glissées parmi eux, négligeaient parfois leur clergé au point de le laisser manquer du nécessaire, une institution qui lui assurait une existence convenable et même aisée fut favorablement accueillie.

Charlemagne s'appliqua aussi à la réforme du clergé, cherchant à introduire dans la vie religieuse l'ordre et l'activité qu'il avait apportés dans le gouvernement temporel. Il ordonna, en conséquence, aux commissaires royaux d'examiner s'il s'élevait des plaintes contre les évêques et les abbés; si ceux-ci vivaient conformément aux canons; si les églises étaient tenues convenablement; s'il s'y commettait quelque désordre auquel l'évêque fût hors d'état de remédier (3). Il réclama, à cet effet, des évêques une coopération zélée. Nous citerons en preuve la lettre de Leidrade, nommé par lui évêque de Lyon, une des

(1) Dès les premiers temps, il y eut des prêtres attachés aux cathédrales, qui formaient un collège. Ils vivaient des biens de l'Église, et assistaient l'évêque dans les mystères et dans les synodes.

(2) Côme avait des chanoines en 803; Saint-Jean de Florence, en 824. Ils furent introduits à Milan au onzième siècle seulement, lorsqu'on espéra remédier par là au concubinage. Les tablettes sur lesquelles on inscrivait les noms des chanoines étaient enduites de cire; et de là le titre de *primicerius*, *secundoverius*, etc.

(3) HALUZE, t. I, pag. 244, 375, 453, 264 et *passim*.

églises les plus importantes, mais qui était aussi une des plus corrompues, en élaguant toutefois la partie qui ne ferait que donner une idée peu favorable du goût de l'auteur :

« Au puissant Charles, empereur, Leidrade, évêque de Lyon, salut.....

« Vous avez daigné jadis destiner au gouvernement de l'Église de Lyon moi, le plus infime de vos serviteurs, incapable et indigne de cette charge. Mais comme vous traitez les hommes bien moins selon leur mérite que selon votre bonté accoutumée, vous en avez agi avec moi comme il a plu à votre ineffable piété..... Il manquait beaucoup de choses, extérieurement et intérieurement, à cette Église..... Écoutez donc ce que, moi, votre très-humble serviteur, j'ai fait depuis mon arrivée, avec l'aide de Dieu et la vôtre.....

« Lorsque j'eus, suivant votre ordre, pris possession de cette Église, j'agis de tout mon pouvoir, selon la force de ma petitesse, pour amener les offices ecclésiastiques au point où, avec la grâce de Dieu, ils sont à peu près arrivés. Il a plu à votre piété d'accorder à ma demande la restitution des revenus qui appartenaient autrefois à l'Église de Lyon, au moyen de quoi..... on a établi..... une psalmodie où l'on suit, autant que nous l'avons pu, le rite du sacré palais, en tout ce qui comporte l'office divin. J'ai des écoles de chantres, dont plusieurs sont déjà assez instruits pour pouvoir en instruire d'autres. En outre, j'ai des écoles de lecteurs, qui non-seulement s'acquittent de leurs fonctions dans les offices, mais qui, par la méditation des livres saints, s'assurent les fruits de l'intelligence des choses spirituelles. Quelques-uns peuvent expliquer le sens spirituel des Évangiles; plusieurs ont l'intelligence des prophéties; d'autres, des livres de Salomon, des Psaumes et même de Job. J'ai fait enfin tout ce que j'ai pu..... pour la copie des livres. J'ai procuré également des vêtements aux prêtres et ce qui était nécessaire pour les offices. Je n'ai rien omis de ce qui a été en mon pouvoir pour la restauration des églises; si bien que j'ai fait recouvrir la grande église de cette ville, dédiée à saint Jean-Baptiste, et que j'ai reconstruit de nouveau une portion de murs. J'ai réparé aussi le toit de l'église de Saint-Étienne; j'ai rebâti de nouveau celle de Saint-Nizier et de Sainte-Marie : sans compter les monastères et les maisons épiscopales, dont il y a une en particulier qui était presque détruite, et que j'ai réparée et recouverte. » (1)

continue à énumérer les reconstructions et les réparations).....  
 « Sur toutes choses, nous avons ordonné que les décrets des  
 « anciens rois des Francs fussent exécutés, afin que, comme  
 « il a été par eux statué sur les achats et les agrandissements,  
 « les moines possèdent à jamais, sans contestation, tout ce  
 « qu'ils ont à présent et ce qu'avec la grâce de Dieu ils pour-  
 « ront acquérir un jour (1). »

Charlemagne fit faire, par Paul Warnefride, un recueil d'homélies de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Hilaire, de saint Jean Chrysostome, de Léon et de Grégoire le Grand, pour servir de modèles aux orateurs sacrés. Il ordonna de prêcher dans toutes les paroisses de manière à être compris par le peuple, et voulut, en outre, que les évêques lussent fréquemment à leurs ouailles la Bible et les saints Pères.

Les conciles furent principalement opposés par Charlemagne au relâchement de la discipline; il y eut souvent recours. Nous n'en trouvons pas moins de quarante sous son règne. Quelques-uns eurent à traiter aussi d'intérêts politiques; mais tous s'occupèrent particulièrement de l'organisation morale de la société civile et religieuse. L'empereur avait soin de prêter aux canons ecclésiastiques l'appui du bras séculier.

Les décrets de réforme émanés de ces conciles nous révèlent les mœurs du clergé; on y trouve la défense faite aux ecclésiastiques de se trouver seuls avec des femmes autres que leur mère. On leur reproche souvent la sensualité, et on leur interdit les divertissements mondains, le faste, les chasses bruyantes, le service militaire. L'avidité d'acquérir de riches patrimoines faisait que l'on cherchait à attirer dans les ordres les jeunes gens opulents; d'autres y entraient pour se soustraire à l'obligation de porter les armes. Charlemagne s'éleva contre l'un et l'autre abus (2). Le concile de Chalon-sur-Saône s'exprime ainsi: « On impute à certains de nos frères de persuader à  
 « d'autres, par avarice, de renoncer au siècle et de donner  
 « leurs biens à l'Église: que cette idée soit déracinée des es-  
 « prits, parce que le prêtre doit chercher le salut des âmes,  
 « non un lucre terrestre. Les offrandes doivent être sponta-  
 « nées, et l'Église doit non-seulement s'abstenir de dépouiller  
 « les fidèles, mais encore secourir les nécessiteux (3). »

(1) Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II, p. 214.

(2) *Cap.* de 805, c. 15.

(3) *Concil. Cabil.*, an. 813, c. 6.

Les mesures prises dans les différents conciles font sentir le contraste qui existe entre l'intention du législateur et la corruption des gouvernés. On n'y fait que prêcher la morale, et les moindres actes y sont réglés par des prescriptions qui indiquent la conduite que doit suivre une société nouvelle, comme on pourrait le faire pour des enfants, dont chaque pas a besoin de la direction maternelle.

Les choses n'allaient pas mieux hors de France : en Angleterre, par exemple, à en juger par ce que nous apprennent les lettres de Boniface et de Bède, les conciles réprouvent les fréquents pèlerinages faits à Rome par des Anglaises, qui pour la plupart se corrompaient dans le voyage, à tel point qu'il n'était pas de ville en Italie où l'on ne trouvât des prostituées de cette nation. De plus, Boniface, écrivant à Éthelbald, roi de Mercie (1), lui reproche les mauvaises mœurs des femmes ; il lui cite, par opposition, ce qui se pratiquait chez les païens de l'ancienne Saxe, où la jeune fille qui déshonorait la maison paternelle, la femme qui souillait le lit conjugal étaient parfois condamnées à se pendre de leurs mains ; on les brûlait ensuite, et le complice était pendu également ; ailleurs, les femmes conduisaient en foule la coupable par le village, la jupe écourtée, en la fustigeant jusqu'à ce qu'elle tombât sans vie.

On retrouve plus souvent, dans les conciles d'Orient, les traces des pratiques païennes, comme de consulter les augures, de fêter les calendes, le commencement de mars, etc. ; on voyait aussi les danses d'hommes et de femmes à la manière des anciens ; l'imitation de leurs mystères, de leurs jeux scéniques, de leurs bacchantes ; les hommes se travestissant en femmes, et celles-ci prenant des vêtements d'hommes ; les étudiants en droit qui, pour afficher la prétention de continuer les usages de Rome, célébraient, d'une manière profane, leur entrée dans l'école et les différents degrés qu'ils obtenaient ; les congrégations qui solennisaient les agapes avec les anciens abus ; les chrétiens, enfin, qui juraient par les objets sacrés d'autres temps (2).

Les règles de réforme les plus étendues furent données par le concile *quinisexte*. Après avoir permis aux membres du clergé oriental de garder leurs femmes, il défend aux moines

(1) *Ep.* 19, ap. BARON., ad 745.

(2) *Concil. quinisextum in Trullo.*

et aux clercs d'assister aux spectacles, aux courses de chevaux, au théâtre; s'ils vont à une noce, ils doivent se retirer à l'arrivée des comédiens. Il recommande en outre de ne pas tolérer certains ermites qui rôdent par la ville, avec des cheveux longs et des vêtements noirs; de ne pas ouvrir d'hôtels dans l'enceinte des églises; d'y chanter avec décence sans forcer la voix; de ne pas parer de pierreries et d'habillements magnifiques les jeunes filles qui vont prendre l'habit religieux. Il interdit à deux frères d'épouser les deux sœurs, au parrain la mère de son filleul, au catholique une hérétique, et réciproquement. Il lance l'excommunication contre ceux qui exécutent des peintures obscènes, ou font boucler artificiellement leurs cheveux. Il défend d'entrer dans les bains avec des femmes, de jouer aux dés, de donner des représentations théâtrales ou des combats avec des bêtes féroces. Il impose six ans de pénitence aux devins et à ceux qui les consultent, aux conducteurs d'ours et à ceux qui disent la bonne aventure. Il prohibe les invocations à Bacchus lors de la vendange; de se travestir; d'allumer des feux devant les maisons à la nouvelle lune; de donner des gâteaux à Noël, sous prétexte de l'enfantement de Marie, puisqu'elle n'avait pas eu besoin de relever de couches; de lire dans l'église de fausses légendes de martyrs.

Les vestiges du paganisme n'étaient pas non plus anéantis en Occident. On continuait à y célébrer des fêtes ridicules, comme celle des Fous, où des hommes et des femmes couraient les rues, travestis en animaux, et surtout en cerfs et en vaches. Après les repas funèbres, on représentait un spectacle bouffon avec des ours, des danseuses, des figures de démons qui faisaient des hurlements et des gestes étranges, et l'on terminait le tout en s'enivrant. D'autres danses sacrées étaient en usage dans les églises aux plus grandes solennités; elles continuèrent longtemps parmi les Mozarabes d'Espagne, et n'étaient pas encore entièrement tombées en désuétude, il y a un siècle, dans la Franche-Comté.

On croyait encore à l'intervention immédiate des puissances infernales dans les actions des hommes, à la possibilité de faire un pacte avec elles, surtout pour connaître l'avenir. Les prélats et les synodes élevaient continuellement la voix contre ces erreurs. Nous avons déjà vu avec quelle rigueur Charlemagne poursuivait chez les Saxons les rites profanes et la croyance aux

sorc  
que  
les  
estr  
les  
les  
noeu  
des  
bois  
plus  
cure  
O  
du  
ne  
cult  
fond  
par  
y ét  
sain  
mai  
lors  
sain  
(λατ  
de s  
nère  
l'ad  
Adr  
mais  
ne s  
l'inv  
pas  
con  
le b  
L  
indi  
de s  
pu  
que  
véq  
que  
non

sorciers. Le concile de Tours recommanda de répéter aux fidèles que les magiciens ne peuvent en aucune manière remédier par les enchantements aux maladies du corps, ni guérir les animaux estropiés. Celui de Leptines condamna la violation des tombeaux, les Lupercales de février. Il défendit de tenir pour sacrés soit les bois, soit certaines pierres; de porter des amulettes et des nœuds; de tirer des augures du vol des oiseaux, des fontaines, des chevaux, des bœufs, du feu produit par des morceaux de bois frottés l'un contre l'autre (*nodfyr*); et, ce qui doit paraître plus étonnant, de fréquenter les temples de Jupiter et de Mercure.

Outre les décrets de réforme, les conciles eurent à s'occuper du dogme. On peut dire que les images du Christ et des saints ne furent point ou presque point, dans l'Occident, l'objet d'un culte extérieur, soit à cause du danger qu'il y avait à les confondre avec les figures encore existantes du paganisme, soit parce que l'usage oriental d'adorer les images de l'empereur y était inconnu. Il est vrai qu'on honorait celles du Christ et des saints en faisant brûler devant elles des cierges et de l'encens; mais on était loin de les confondre dans l'adoration. Aussi, lorsque le concile de Nicée prescrivit de rendre aux images des saints un culte d'honneur (*προσκύνησις*) en réservant l'adoration (*λατρεία*) à celles de la Trinité, le texte fut mal traduit en latin, de sorte que trois cents prélats, réunis à Francfort, condamnèrent cette doctrine comme entachée d'hérésie, attendu que l'adoration (*προσκύνησις*) ne se devait qu'à Dieu seul. Le pape Adrien les éclaira sur le véritable sens des Pères de Nicée; mais la passion s'en mêla: l'Espagnol Claude, évêque de Turin, ne se borna pas à blâmer le culte des images; il alla jusqu'à nier l'invocation des saints, et prétendit que leurs reliques n'avaient pas plus de valeur que les restes des animaux. La décision du concile ne fut admise que sous le pontificat de Jean VIII, lorsque le bibliothécaire Anastase en eut donné une version plus exacte.

Les deux natures, divine et humaine, ayant été proclamées indivisibles dans le Rédempteur, il naissait un doute sur le point de savoir comment, dans la nature humaine, Jésus-Christ avait pu jamais être fils de Dieu, qui est pur esprit, et qui n'engendre que spirituellement. Félix, évêque d'Urgel, et Élipand, archevêque de Tolède, eurent résolu la difficulté en soutenant que le Christ, comme homme, est fils de Dieu par adoption, non par nature, distinction voisine du dogme de Nestorius et

792. qui, sous le nom d'*adoptianisme*, se répandit en Espagne et dans la Gaule méridionale. Ce fut la première contestation en matière de foi dont s'occupèrent les théologiens d'Occident, depuis l'invasion des barbares. Le concile de Ratisbonne la condamna, et Félix se rétracta; mais il revint ensuite à son erreur, et la soutint. Charlemagne confia à Alcuin le soin de la réfuter, et la décision de Ratisbonne fut confirmée par les synodes de Francfort et d'Aix-la-Chapelle.

799. Ce qui est particulièrement remarquable dans les conciles de France, c'est l'harmonie du pouvoir spirituel avec la puissance laïque, dont le premier invoquait les lumières et l'appui. Nous lisons dans les actes du concile d'Arles : « Nous avons énuméré  
« brièvement ce qui nous a paru mériter une réforme, et nous  
« avons résolu de le présenter à l'empereur, en invoquant sa  
« clémence, afin que, si quelque chose manque à ce travail, sa  
« prudence y supplée; si quelque chose est contre la raison,  
« son jugement le corrige; si quelque mesure est sagement or-  
« donnée, son autorité, avec la bonté divine, la fasse exécuter. »  
813. Et dans le préambule du concile de Mayence : « Nous avons  
« besoin sur tout cela de votre appui et de votre sainte doctrine,  
« afin qu'elle nous avertisse et nous instruisse avec bienveillance;  
« et si ce que nous avons délibéré vous en paraît digne, que  
« votre autorité le confirme; s'il vous semble qu'il y ait à re-  
« prendre, que votre grandeur impériale en ordonne la cor-  
« rection. »

Cette harmonie ne pouvait avoir que d'heureux résultats. Nous voyons en effet que la liturgie devint plus régulière; le chant grégorien se répandit, propagé par les écoles de Metz et de Soissons; la magnificence, prohibée dans les vêtements privés des prêtres fut employée dans les saintes cérémonies, et les religieuses se mirent à broder splendidement les ornements des églises; Wilfried fit tracer l'Évangile en lettres d'or sur un fond pourpre, et l'offrit en don à une église, dans un étui d'or enrichi de pierreries.

On rédigea aussi alors des livres relatifs à toutes les cérémonies du culte. De même que parmi les Grecs on composait le *topicon*, liturgie de toute l'année, y compris la messe et la psalmodie; le *octoechos*, chants sacrés, avec les diverses litanies; le *paracleticum*, leçons à réciter avec la messe; le *menacicon*, office de chaque mois; le *euchologion*, bénédictions et offices, les Latins eurent le *graduale*, psaumes que chante le



choeur après la lecture de l'épître; le *liber orationum*, prières pour toute la liturgie; le *lectionarium*, lectures tirées de l'Ancien Testament et des lettres apostoliques; l'*antiphonarium*, chants qui s'alternaient entre le choeur et les fidèles jusqu'au neuvième siècle, où le choeur seul les répéta tour à tour; l'*evangeliarium*, évangiles disposés pour les leçons publiques; le *rituale* et le *pontificale romanum*, qui indiquaient les rites et les actes du culte pour chaque fête. Ajoutez à cela les différents *pénitentiaux* ou codes des peines ecclésiastiques, et les *homélieires*, recueils de sermons à l'usage des prêtres et des fidèles.

Charlemagne aurait aussi voulu ramener la liturgie à l'unité, et on lit dans les livres carolins : « Plusieurs nations se sont « séparées de la sainte et vénérable communion de l'Église « romaine, mais non la nôtre, qui, instruite de cette tra- « dition apostolique par la grâce de Celui de qui dérive tout « don parfait, reçut toujours les grâces d'en haut. Étant donc, « dès les premiers temps de la foi, fixée dans cette union et « dans cette religion sainte, mais avec quelque diversité pour « la célébration des divers offices, elle connut enfin l'unité « dans l'ordre de la psalmodie, tant dans les soins et l'habileté « de notre illustre père, de vénérable mémoire, que par la pré- « sence dans les Gaules du très-saint Étienne, pontife de Rome; « de telle sorte que l'ordre de la psalmodie ne différa plus en « rien pour tous ceux qui étaient réunis par une même foi; que « ces deux Églises, jointes dans la lecture sacrée d'une seule « et même loi sainte, se trouvèrent encore unies dans la véné- « rable tradition d'une seule et même mélodie, et que la célé- « bration des offices ne sépara plus ce qu'avait réuni la pieuse « dévotion d'une foi unique. »

---

## CHAPITRE XVIII.

### LITTÉRATURE.

Fanatiques et grossiers dans le principe, les Sarrasins ne purent être que funestes au savoir; et si l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie n'est pas prouvé, il s'accorde néanmoins avec les sentiments des premiers khalifes. Le pape Agathon recommande à l'empereur grec les légats qu'il envoie au concile de Constanti-

noble comme des hommes d'un zèle intègre, chez qui la fidélité aux traditions remplace la science. *Car, dit-il, comment peut-il se trouver une connaissance parfaite de la sainte Écriture chez des gens qui vivent entourés de barbares, et sont contraints de se procurer la nourriture au jour le jour?* De leur côté, les Pères du synode romain écrivent : *Si notre attention se porte sur l'éloquence profane, nous croyons que personne ne peut se flatter de la bien connaître. La jureur de nations barbares agite et bouleverse sans relâche nos provinces, par des courses, par la guerre et par le pillage. Aussi, environnés de barbares, nous menons une vie pleine d'angoisses et de fatigues; nous sommes contraints de gagner notre nourriture de nos propres mains, les biens avec lesquels l'Église nous alimentait ayant péri, et la foi étant notre seul aliment.*

707. Plus tard, Pepin ayant demandé des livres au pape Paul I<sup>er</sup>, celui-ci lui envoya tout ce qu'il put rassembler. De quoi se composait cette collection? De l'antiphonaire, du responsal, de la *grammaire* d'Aristote, des livres de Denys l'Aréopagite, etc. : c'était peu pour un pape et pour un roi.

Ne nous hâtons pas toutefois d'imputer seulement une telle misère à l'invasion des barbares, car nous ne trouvons guère mieux dans l'Orient. Les louanges prodiguées à Jean de Ravenne nous en fournissent la preuve la plus complète. L'exarque Théodore, à qui on l'avait proposé pour secrétaire, en fit d'abord peu de cas, en raison de son aspect chétif. Il lui donna cependant à lire, pour l'éprouver, une lettre en grec de Constantin Pogonat; mais quelle ne fut pas sa surprise quand il lui demanda s'il devait la lire en grec ou en latin? Lorsqu'il l'eut vu la déchiffrer rapidement en grec, il le prit à son service; puis l'empereur Constantin, charmé des lettres que Jean lui écrivait au nom de l'exarque, voulut l'avoir près de lui, et lui conféra les premiers emplois du ministère. Il lui permit ensuite de retourner dans sa patrie; mais quand Justinien II fit son expédition contre Ravenne, il enleva Jean avec les autres habitants, en lui épargnant toutefois le châtement ordinaire de l'aveuglement. Cependant, l'ayant soupçonné quelque temps après, il ordonna sa mort; et le héraut dut crier : *L'éloquent poète Jean de Ravenne est condamné à mourir, renfermé comme un rat entre deux murailles, pour s'être montré contraire à l'invincible empereur.*

Parmi tous ces dépositaires stériles de la science antique,

on ne voit aucun nom surgir du niveau de la médiocrité, et cependant ils conservaient encore intacte la plus belle des langues et tous les moyens qui peuvent féconder l'étude. Ils ne surent que faire des compilations où le savoir se noyait dans une monotonie fastidieuse, tandis que les Occidentaux, dans leur ignorance grossière des choses et de la forme, faisaient jaillir des éclairs d'originalité, et reflétaient leur époque.

L'homme de lettres le plus illustre de l'Orient, bien qu'étranger à l'empire grec, fut Jean Damascène, né vers l'an 700, qui remplit de hautes fonctions près d'Abd-el-Mélik. Léon l'Isaurien, contre lequel il avait écrit pour la défense des images saintes, s'en vengea en le calomniant près du kalife, qui lui fit couper la main. On ajoute que la Vierge la lui rendit, et qu'il passa le reste de ses jours dans le couvent de Saint-Saba, en Palestine. Là Jean Damascène écrivit différents ouvrages, et notamment *l'Exposition exacte de la foi orthodoxe*, dans lequel il développa la philosophie péripatéticienne, qui l'avait emporté sur le platonisme, et s'appliqua à démontrer les dogmes catholiques. Le sens profond et l'érudition dont il fait preuve le rendent digne d'être placé au premier rang non-seulement dans la théologie, mais encore dans la philosophie; il est même considéré comme un des fondateurs de la scolastique.

Ses *Parallèles sacrés* sont des extraits dogmatiques et moraux de l'Écriture sainte, rapprochés de passages tirés d'auteurs ecclésiastiques, parmi lesquels il en est plusieurs dont nous avons perdu les ouvrages. Ses *Chapitres philosophiques*, composés d'après Aristote et Porphyre, sont de pure dialectique. Ce grand esprit qui domine la barbarie orientale, et qui concentre en lui presque toute la gloire littéraire du huitième siècle, altéra peut-être la science divine en accordant au raisonnement humain et à l'opinion des Pères plus qu'aux saintes Écritures; mais il est regardé par les chrétiens d'Orient comme la règle infaillible de l'enseignement théologique, qui ne trouva plus dans ces contrées aucun digne interprète.

Que Charlemagne, ce promoteur de tout bon et solide savoir en Europe, ne sût pas même ce nom, c'est une idée qui nous répugne aujourd'hui, habitués que nous sommes à nous instruire sur les livres; mais ils étaient si rares alors, qu'on préférait l'enseignement oral; et quoique Charlemagne ne fût pas dans le cas de manquer de livres, il dut se conformer au système général, qui consistait à lire, à écouter, à discuter, en

Saint Jean  
Damascène.

abandonnant la tâche d'écrire à une classe inférieure et, pour ainsi dire, mécanique.

Cet usage n'exista pas seulement alors ; mais, quatre siècles plus tard, Frédéric Barberousse, protecteur des poètes et poète lui-même, ne savait pas écrire (1) ; ni le roi de France Philippe le Hardi (2) ; ni le chevaleresque Jean, roi de Bohême, au siècle de Dante (3). Après ces exemples, nous nous dispensons de parler de tant de seigneurs qui ne pouvaient apposer sur les chartes qu'une croix pour toute signature ; on trouve jusque dans le quatorzième siècle cette mention que tel personnage n'a signé, *ne sachant écrire, vrsa qualité de gentilhomme*. C'est probablement pour ce motif que les princes avaient introduit les monogrammes, chiffres artificiellement composés des lettres de leur nom (4).

Charlemagne, n'ayant étudié que tard l'écriture, ne put jamais y habituer complètement sa main, durcie au métier des armes, bien qu'il eût d'ordinaire près de lui des tablettes sur lesquelles il s'appliquait à tracer son nom, mais avec peu de succès (5).

Cela ne l'empêchait pas d'être fort instruit ; il s'exprimait avec une éloquence vigoureuse et abondante ; parlait le latin comme sa langue propre, et composait des vers dans cet idiome. Il comprenait aussi le grec, et il discutait parfois dans les assemblées des évêques avec une précision qui étonnait les prélats. Ce qui est plus important, il aima et protégea qui-conque montrait un esprit distingué ; il fonda des écoles, encouragea le savoir ; et, comme ses réformes et le gouverne-

(1) STRUVIUS, *Corpus hist. German.*, I, 577.

(2) VELLY, VI, 426.

(3) SISMONDI, V, 205.

(4) Voici celui de Charles :  $\overset{R}{K} \diamond S$  Karolus. Celui de Frédéric Barbe-

rousse :  $\begin{array}{c} N \\ | \\ N \\ | \\ R \end{array} \begin{array}{c} S \\ | \\ O \\ | \\ O \end{array}$  Aux lettres des papes on apposait souvent celui-ci :  $\begin{array}{c} R \\ | \\ N \\ | \\ L \end{array}$

*Rene valet.*

(5) *Tentabat scribere, tabulasque et codicillos ad hoc in lecticula sub cervicalibus circumferre solebat, ut, cum vacuum tempus esset, manum effigiendis libris assuefaceret ; sed parum prospere successit labor posterus ac sero inchoatus.* ÉGINHARD.

Quelques-uns prétendent qu'il ne s'agit pas là d'apprendre à écrire, mais à bien écrire. Ce passage est pourtant très-clair.

ment établi par lui n'auraient produit aucun bien s'il n'eût trouvé que des agents ignorants, il entreprit de propager l'instruction, d'amener les vainqueurs à apprécier les sciences dont la tradition se conservait parmi les vaincus, et à cesser d'employer comme synonymes les mots Septentrional et Barbare.

Lors de sa première expédition en Italie, il y vit les restes de cette civilisation brillante, sinon morale, et se proposa de la transplanter en France. Il emmena donc avec lui Pierre de Pise, qui avait été professeur à Pavie, et Paul Warnefride, l'historien des Longbards. Le premier eut la direction de l'école du palais, qui suivait Charlemagne partout où il allait, et à laquelle appartenaient, outre l'empereur, les princes de sa famille et tous les personnages les plus distingués qui se rendaient à sa cour. Cette école intérieure fut ensuite confiée à Alcuin (785-804), homme supérieur à son siècle et par la fécondité de son esprit et par une activité naturelle, qui était en rapport avec celle de Charlemagne (1).

Au milieu de la barbarie que les Anglo-Saxons avaient portée en Angleterre, le christianisme y avait fondé des monastères qui devinrent des foyers de piété, de zèle, de science. L'école d'York possédait une riche bibliothèque, et, dans le nombre des ouvrages qu'elle contenait, se trouvaient ceux d'Aristote. Les esprits s'y polissaient dans l'étude des lettres profanes; on y apprenait la grammaire, la rhétorique, la poésie, la jurisprudence, l'histoire naturelle, les mathématiques, l'astronomie, la chronologie, indépendamment des saintes Écritures. Alcuin naquit à York, et y fit son éducation. S'étant rendu ensuite à Rome pour y chercher le pallium d'un nouvel archevêque, à son retour il passa à Parme, où il vit Charlemagne. Bien éloigné de cette protection mesquine qui se borne à favoriser le savoir dans ses États, ce prince appelait près de lui et encourageait quiconque se distinguait par le savoir. Il détermina Alcuin à venir se fixer en France, où il lui assigna bientôt trois opulentes abbayes; il en fit son conseiller intime, et le constitua le réformateur des lettres, comme il l'était lui-même de la politique.

Alcuin écrivit des commentaires sur l'Écriture sainte, des-

(1) Frobenius a publié à Ratisbonne la meilleure édition des œuvres d'Alcuin; 1777, 2 vol.

tinés surtout à en dégager les allégories et le sens moral. Il se livra à des travaux de liturgie, et composa des traités dogmatiques; celui *Sur les vices et les vertus* est tout pratique, et la nature humaine y est observée avec sagacité. Celui de *Ratione animæ* ne contient que des idées éparses, sans caractère philosophique. On a encore de lui d'autres ouvrages littéraires, par exemple, un dialogue entre l'auteur et Charles, dans lequel il lui expose les méthodes des anciens rhéteurs et sophistes, en ce qui concerne surtout la dialectique et l'éloquence judiciaire. Il écrivit aussi des vies de saints et celle de Charlemagne, qui malheureusement est perdue; tandis qu'il nous reste de lui beaucoup et même trop de poésies, la plupart sur des sujets du moment.

Il écrit dans une langue inculte, avec un style dur, en faisant étalage de science, et en prodiguant à l'excès les ornements, qui, généralement mal distribués, ne relèvent pas la trivialité des pensées. Bien qu'il argumente à la manière des théologiens, il ne se laisse pas gêner par la forme, et sait s'élever jusqu'à la philosophie et à la littérature antique. Il se montre versé non-seulement dans la connaissance des Pères latins, mais encore dans celle des meilleurs auteurs profanes. Il sut tout ce que la science embrassait de son temps, et il put réunir les deux littératures, civile et religieuse, dont le divorce paraissait absolu.

Dans l'école du palais, où les auditeurs se renouvelaient chaque jour, et où les amenait plutôt le désir de cultiver leur intelligence que le besoin d'apprendre une science, il n'était pas possible de donner des leçons enchaînées et progressives sur une matière déterminée. Il est donc probable que chaque fois Alcuin traitait un sujet différent, selon les auditeurs qui venaient l'entendre, l'intérêt du moment, les questions qui lui étaient adressées et les connaissances que lui-même avait acquises. Il nous reste une conversation (*disputatio*) entre lui et Pepin, que nous rapportons ici en partie (1), pour donner

(1) PEPIN. Qu'est-ce que l'écriture?

ALCUIN. La gardienne de l'histoire.

P. Qu'est-ce que la parole?

A. L'interprète de l'âme.

P. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole?

A. La langue.

P. Qu'est-ce que la langue?

une  
ma  
ren  
  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
tent  
P.  
A.  
les v  
P.  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
Vi  
sont  
P.  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
P.  
A.  
la glo  
Cin  
P.  
A.  
de la  
P.  
A.  
la sou  
Sta  
prim  
P.

une idée de cet enseignement sans suite, dans lequel des demandes puérides amènent souvent des réponses puérides. On y remarque cette curiosité avide qui, dans la jeunesse de l'homme

- A. Le fouet de l'air.  
 P. Qu'est-ce que l'air ?  
 A. Le conservateur de la vie.  
 P. Qu'est-ce que la vie ?  
 A. Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort.  
 P. Qu'est-ce que la mort ?  
 A. Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes.  
 P. Qu'est-ce que l'homme ?  
 A. L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure...  
 P. Comment l'homme est-il placé ?  
 A. Comme une lanterne exposée au vent.  
 P. Où est-il placé ?  
 A. Entre six parois.  
 P. Lesquelles ?  
 A. Le dessus, le dessous, le devant, le derrière, la droite, la gauche...  
 P. Qu'est-ce que le sommeil ?  
 A. L'image de la mort.  
 P. Qu'est-ce que la liberté de l'homme ?  
 A. L'innocence.  
 P. Qu'est-ce que la tête ?  
 A. Le faite du corps.  
 P. Qu'est-ce que le corps ?  
 A. La demeure de l'âme.  
*Vingt-six questions relatives aux diverses parties du corps humain sont supprimées, comme dépourvues de tout intérêt.*  
 P. Qu'est-ce que le ciel ?  
 A. Une sphère mobile, une voûte immense.  
 P. Qu'est-ce que la lumière ?  
 A. Le flambeau de toutes choses.  
 P. Qu'est-ce que le jour ?  
 A. Une provocation au travail.  
 P. Qu'est-ce que le soleil ?  
 A. La splendeur de l'univers, la beauté du firmament, la grâce de la nature, la gloire du jour, le distributeur des heures.  
*Cinq questions sur les astres et les éléments sont aussi supprimées.*  
 P. Qu'est-ce que la terre ?  
 A. La mère de tout ce qui croît, la nourrice de tout ce qui existe, le grenier de la vie, le gouffre qui dévore tout.  
 P. Qu'est-ce que la mer ?  
 A. Le chemin des audacieux, la frontière de la terre, l'hôtellerie des fleuves, la source des pluies...  
*Six questions sur les objets matériels, pris dans la nature, sont supprimées.*  
 P. Qu'est-ce que l'hiver ?

comme dans celle des sociétés, se porte au hasard sur tout ce qui se présente, multiplie de frivoles questions, se contente de raisons frivoles, se complaît dans des rapprochements inattendus et dans tout ce qui offre de la finesse d'esprit.

Cette disposition enfantine, résultat d'une nature sauvage se façonnant aux traditions classiques, apparaît dans une institution qui s'est ensuite perpétuée à travers les siècles les plus cultivés : nous voulons parler d'une académie formée de tout ce que la cour comptait d'hommes d'un esprit distingué. Chacun d'eux y prenait un surnom puisé dans la littérature sacrée ou profane : Charlemagne s'appelait David ; Alcuin, Flaccus ; Wala, Arsène ou Jérémie ; Angilbert, Homère ; Fridegise, Nathaniel ;

A. L'exil de l'été.

P. Qu'est-ce que le printemps ?

A. Le peintre de la terre.

P. Qu'est-ce que l'été ?

A. La puissance qui vêt la terre et mûrit les fruits.

P. Qu'est-ce que l'automne ?

A. Le grenier de l'année.

P. Qu'est-ce que l'année ?

A. Le quadrigé du monde.

*Cinq questions astronomiques sont supprimées.*

P. Maître, je crains d'aller sur mer.

A. Qu'est-ce qui te conduit sur mer ?

P. La curiosité.

A. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras.

P. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau, je l'en préparerais un, afin que tu vinses avec moi.

A. Un vaisseau est une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse pas de traces.

P. Qu'est-ce que l'herbe ?

A. Le vêtement de la terre.

P. Qu'est-ce que les légumes ?

A. Les amis des médecins, la gloire des cuisiniers.

P. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères ?

A. La faim.

P. De quoi les hommes ne se lassent-ils point ?

A. Du gain.

P. Quel est le songe de ceux qui sont éveillés ?

A. L'espérance.

P. Qu'est-ce que l'espérance ?

A. Le rafraîchissement du travail, un événement douteux.

P. Qu'est-ce que l'amitié ?

A. La similitude des âmes.

P. Qu'est-ce que la foi ?

A. La certitude des choses ignorées et merveilleuses.



Amalaric, Symposius ; Gisla, Lucie ; Gundrade, Eularie, et ils se désignaient entre eux par ces noms (1).

Quand on serait tenté, ailleurs qu'en Italie, de rire de ces enfantillages, vieux de dix siècles, il faudrait réfléchir qu'ils étaient un délassement pour le plus grand homme du moyen âge et pour l'esprit le plus éclairé de ce siècle. C'était du moins chose grave que la correspondance d'Alcuin avec ses contemporains et avec l'empereur lui-même. Il nous reste de lui deux cent trente-deux lettres, dont trente adressées à Charlemagne, non pour lui faire sa cour, mais sur des points importants, soit de morale, soit de politique, de science ou de religion.

Fatigué enfin de ses laborieuses occupations, Alcuin demanda

P. Qu'est-ce qui est merveilleux ?

A. J'ai vu dernièrement un homme debout, un mort marchant, et qui n'a jamais été.

P. Comment cela a-t-il pu être ? Explique-le-moi.

A. C'était une image dans l'eau.

P. Pourquoi n'ai-je pas compris cela moi-même, ayant vu tant de fois une chose semblable ?

A. Comme tu es jeune homme de bon caractère et doué d'esprit naturel, je te proposerai beaucoup d'autres choses extraordinaires ; essaye si tu peux les découvrir de toi-même.

P. Je le ferai ; mais si je me trompe, redresse-moi.

A. Je le ferai comme tu le désires. Quelqu'un qui m'est inconnu a conversé avec moi sans langue et sans voix ; il n'était pas auparavant, et ne sera point après ; et je ne l'ai ni entendu, ni connu.

P. Un rêve peut-être l'agitait, maître ?

A. Précisément, mon fils. Écoute encore ceci : j'ai vu les morts engendrer le vivant, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant.

P. Le feu est né du frottement des branches, et a consumé les branches.

A. Il est vrai.

*Quatorze énigmes du même genre sont supprimées.*

A. Qu'est-ce qui est et n'est pas en même temps ?

P. Le néant.

A. Comment peut-il être et ne pas être ?

P. Il est de nom, et n'est pas de fait.

A. Qu'est-ce qu'un messager muet ?

P. Celui que je tiens à la main.

A. Que tiens-tu à la main ?

P. Ma lettre.

A. Lis donc heureusement, mon fils.

GUIZOT, *Hist. de la civilis. en France*, t. II, p. 191-195.

(1) On lit dans la lettre XL d'Alcuin à Riculf. « Je suis comme un père privé de ses fils : Damète est en Saxo, Homère en Italie, Candide dans la Bretagne ; la maladie retient Martin à Saint-Josse ; je n'ai pas de nouvelles de Mopsus. »

à se reposer, et Charlemagne lui permit de se retirer dans son abbaye de Saint-Martin, qui possédait alors plus de vingt mille serfs ou colons. Il y rétablit la discipline, fit apporter d'York des livres pour en multiplier les copies, et forma plusieurs élèves. Il écrivait de cette abbaye à son bienfaiteur : « Moi ,  
 « votre Flaccus, selon votre exhortation et votre sage volonté,  
 « je m'applique à servir aux uns, sous le toit de Saint-Martin,  
 « le miel des saintes Écritures ; j'essaye d'enivrer les autres du  
 « vieux vin des anciennes études ; je nourris ceux-ci des fruits  
 « de la science grammaticale ; je tente de faire briller aux yeux  
 « de ceux-là l'ordre des astres... Mais il me manque en partie  
 « les plus excellents livres de l'érudition scolastique, que je  
 « m'étais procurés dans ma patrie, soit par les soins dévoués  
 « de mon maître, soit par mes propres sueurs. Je demande  
 « donc à Votre Excellence qu'il plaise à votre sagesse de per-  
 « mettre que j'envoie quelques-uns de nos serviteurs, afin qu'il-  
 « rapportent en France les fleurs de la Bretagne... Au matin  
 « de ma vie, j'ai semé dans la Bretagne les germes de la  
 « science ; maintenant, sur le soir, et bien que mon sang soit  
 « refroidi, je ne cesse pas de les semer en France, et j'espère  
 « qu'avec la grâce de Dieu ils prospéreront dans l'un et dans  
 « l'autre pays (1). »

Connaissant l'importance de la littérature classique, il s'appliqua à corriger les manuscrits altérés, mutilés ou transposés par des copistes ignorants. Il porta principalement son attention sur les livres sacrés, recommandant l'exactitude des points et des virgules, et trouvant plus de mérite à copier des textes qu'à planter des vignes (2). Après avoir fait lui-même une copie de la Bible avec beaucoup de soin, il l'envoya en présent à Charlemagne, comme un tribut digne à la fois de l'esprit de celui qui l'offrait et des encouragements donnés par le souverain à qui il était destiné.

L'exemple donné par lui multiplia les bons copistes, dont l'art devint une source de fortune, de gloire même ; et les bibliothèques des monastères s'enrichirent aussi de manuscrits profanes. Les meilleurs copistes s'efforcèrent de bannir les carac-

(1) Guizot, *Hist. de la civilt. en France*, t. II, p. 197.

(2) *Est opus egregium sacros jam scribere libros,  
 Nec mercede sua scriptor et ipse caret...  
 Fodere quam vites melius est scribere libros :  
 Ille suo ventri serviet, iste animo.*

tères teutoniques, pour revenir aux beaux caractères romains. Cette réforme fut commencée dans l'abbaye de Fontenelle, autrement Saint-Wandrille, par les moines Ovon et Hardouin, et elle nous a valu les beaux manuscrits des religieux de Reims et de Corbie.

Appesanti par l'Âge, Aleuin renonça en faveur de ses élèves aux grosses abbayes dont il était investi, et ne s'occupa plus que du salut de son âme et de la santé de son corps.

Sans parler de cet homme supérieur, Charlemagne était entouré dans son palais, non d'une cour de rois vaincus, comme Tigrane ou Attila jadis, et, de nos jours, Napoléon à Dresde, mais d'une réunion de personnages faits pour lui être enviés en quelque siècle que ce soit. Il faut ajouter, en effet, aux membres déjà cités de son académie Leidrade, né dans le Norique, son bibliothécaire, qui fut archevêque de Lyon, et convertit des milliers d'adoptiens; Smaragde, abbé de Saint-Michel, qui écrivit sur la grammaire en suivant les traces de Donat, et fit aussi la *Via regia*, pour l'instruction des princes; saint Benoît d'Aniane, dont nous avons parlé; Anségise, de la Bourgogne, intendant des bâtiments, et le premier qui ait recueilli les capitulaires; l'Austrasien Adalard, qui, indépendamment des statuts de son abbaye de Corbie, a laissé des lettres et le traité de l'ordre intérieur du palais; l'Espagnol Agobard, auteur d'ouvrages théologiques, de lettres et de poésies; Thégan, qui, plus tard, écrivit la vie de Louis le Débonnaire; Raban Maur, abbé de Fulde et archevêque de Mayence, qui, par la suite, acquit une grande renommée, et laissa cinquante et un ouvrages de théologie, de morale, de philosophie, de chronologie; puis Théodulf, Goth d'Italie; Paulin d'Aquilée et quelques autres, dont nous parlerons plus loin.

La plupart, comme on le voit, sont prêtres, et s'appliquèrent plus particulièrement à des matières de religion, ce qui est un des caractères de ce siècle. Charlemagne ne les trouva pas déjà formés et en renom, bonheur qui fut réservé à Auguste et à Léon X; presque tous grandirent grâce à ses institutions, et il sut les employer dans les missions, dans les réformes, dans sa chancellerie, dans les sacerdoces, dans la législation, selon l'aptitude de chacun.

Un jour, des marchands bretons débarquent en France, et avec eux deux Scotts d'Hibernie, qui ne chargent point de denrées, mais vont criant qu'ils ont avec eux la science. Charle-

magne, en étant informé, les fait venir. Clément et Jean Mailors, élèves de Bède, lui disent alors qu'ils possèdent la sagesse et ne demandent, pour la communiquer, que la nourriture, le vêtement, un lieu convenable et des créatures intelligentes. Charlemagne mit le second dans le monastère de Saint-Augustin, près de Pavie, pour qu'il y ouvrit une école; l'autre dans les Gaules, pour y instruire un grand nombre d'enfants, tant des premières familles que de la classe moyenne et de la classe inférieure. L'empereur, de retour après une longue absence, se fit amener ces élèves, et voulut qu'ils lui donnassent un échantillon de ce qu'ils avaient appris. Ceux de basse et de moyenne condition passèrent ses espérances; les nobles ne lui offrirent que médiocrité. Il fit alors ranger les premiers à sa droite, et leur parla ainsi : *Louange à vous, mes fils, d'avoir si bien secondé mon zèle! Appliquez-vous à vous perfectionner, et je vous donnerai de bons évêchés, de magnifiques abbayes; et je songerai toujours à vous!*

Se tournant alors vers les autres, placés à sa gauche, en les foudroyant du regard et d'un jurement qui lui était familier : *Quart à vous, leur dit-il, nobliaux délicats, gentils, qui, fiers de votre naissance, négligez mes ordres, et préférez à la gloire de l'étude la mollesse, le jeu, l'oisiveté, les occupations frivoles; par le Roi du ciel, vous admirez qui veut. Pour moi, je ne fais pas le moindre cas de votre naissance et de votre délicatesse, et si vous ne vous hâtez pas de réparer le temps perdu par une application constante, jamais vous n'obtiendrez rien de Charles (1)!*

Voici en quels termes il écrivait à l'abbé Bangulf :

« Que votre dévotion à Dieu sache que, de concert avec nos  
« fidèles, nous avons jugé utile que, dans les évêchés et dans  
« les monastères confiés, par la faveur du Christ, à notre gou-  
« vernement, on prit soin non-seulement de vivre régulièrement  
« et selon notre sainte religion, mais encore d'instruire dans la  
« science des lettres, et selon la capacité de chacun, ceux qui  
« peuvent apprendre avec l'aide de Dieu... Car, quoiqu'il soit  
« mieux de bien faire que de savoir, il faut savoir avant de faire.  
« Or, plusieurs monastères nous ayant, dans ces dernières an-  
« nées, adressé des écrits dans lesquels on nous annonçait que  
« les frères priaient pour nous dans les saintes cérémonies et leurs

(1) Monuc. Sangall

« pieuses oraisons, nous avons remarqué que, dans la plupart  
 « de ces écrits, les sentiments étaient bons et les paroles gros-  
 « sièrement incultes; car ce qu'une pieuse dévotion inspirait  
 « bien au dedans, une langue malhabile, et qu'on avait négligé  
 « d'instruire, ne pouvait l'exprimer sans faute. Nous avons  
 « dès lors commencé à craindre que, de même qu'il y avait  
 « peu d'habileté à écrire, de même l'intelligence des saintes  
 « Écritures ne fût beaucoup moindre qu'elle ne devait être....  
 « Nous vous exhortons donc non-seulement à ne pas négliger  
 « l'étude des lettres, mais à travailler, d'un cœur humble et  
 « agréable à Dieu, pour être en état de pénétrer facilement et  
 « sûrement les mystères des saintes Écritures. Or, il est certain  
 « que, comme il y a dans les saintes Écritures des allégories,  
 « des figures et autres choses semblables, celui-là les com-  
 « prendra plus facilement, et dans leur vrai sens spirituel, qui  
 « sera bien instruit dans la science des lettres. Qu'on choisisse  
 « donc, pour cette œuvre, des hommes qui aient la volonté et  
 « la possibilité d'apprendre, et l'art d'instruire les autres... Ne  
 « manque pas, si tu veux obtenir notre faveur, d'envoyer un  
 « exemplaire de cette lettre à tous les évêques suffragants et à  
 « tous les monastères (1). »

Il eût été difficile que les volontés de Charlemagne restassent sans résultat : aussi, c'est de cette époque que datent les écoles d'où sortirent les hommes les plus distingués du siècle suivant. Bien qu'il paraisse s'occuper ici particulièrement des ecclésiastiques, il prenait des mesures analogues en certains lieux dans l'intérêt des séculiers. C'est ce que nous atteste un capitulaire de Théodulf, évêque d'Orléans, ainsi conçu : « Que les prêtres  
 « tiennent des écoles, même dans les bourgs et dans les cam-  
 « pagnes; et si quelque fidèle veut leur confier ses enfants pour  
 « les instruire dans les lettres, qu'ils ne s'y refusent pas, qu'ils  
 « les instruisent, au contraire, avec une parfaite charité, sans  
 « exiger aucun prix, sauf ce que les parents leur offriraient de  
 « bonne volonté et par affection (2). »

Charlemagne fit composer, à l'usage des écoles, des livres par Alcuin, et par Paul Diaire un homénaire purgé de solécismes et de leçons vicieuses. Il voulait, de plus, que les évêques fussent capables de prêcher et amis de l'étude. En général, il choisit

(1) Geuzor, *Hist. de la civilis. en France*, t. II, p. 188-189.

(2) Turon., *Cap.* § 120.

sait, pour remplir les sièges vacants, des hommes d'un esprit éprouvé.

La musique lui sembla aussi propre à adoucir les âmes; et il ramena d'Italie plusieurs chanteurs, pour enseigner la méthode grégorienne et le jeu des orgues. Quelques instruments furent construits par le Vénitien Giorgio, à l'imitation de celui que Constantin V avait envoyé à Pepin.

Charlemagne ne jugea pas les langues teutoniques indignes de ses soins; il en commença même une grammaire, et fit recueillir les anciens chants nationaux, dans lesquels étaient rappelés les noms et les fastes des anciens rois (1). Il pensa d'abord, dans une vue d'uniformité, à imposer l'usage de la langue tudesque dans toute l'étendue de l'empire; mais il reconnut, ou que c'était une entreprise impossible, ou qu'elle serait nuisible à la civilisation. On lui attribue aussi l'introduction des noms nouveaux donnés aux vents (2), et d'avoir appliqué aux mois des dénominations significatives (3). Louis, son fils, fit plus tard mettre en vers tudesques, par un Saxon, les deux Testaments; mais il défendit, peut-être sous l'influence d'une dévotion étroite, de lire et d'enseigner les anciens chants nationaux (4), qui de la sorte se trouvèrent perdus.

Les évêques ordonnèrent aussi que les homéliaires contenant l'exposition de la foi et de la morale évangélique fussent traduits en langue romane et teutonique (5). Le tudesque était parlé

(1) *Barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus ac bella canebantur, scripsit, memoriæque mandavit.* ÉGINHARD, ch. 29.

(2) *Ostroni-wind; ostundroni-wind; sundostroni-wind; sundroni-wind; sundwestroni-wind; westsundroni-wind; westroni-wind; westnordroni-wind; nordwestroni-wind; nordroni-wind; nordostroni-wind; ostnordroni-wind.* ÉGINHARD.

(3)	Winther-manoth. . . . .	Mois d'hiver.
	Hornung — . . . . .	— de fange.
	Lentzin — . . . . .	— de printemps.
	Oster — . . . . .	— de Pâques.
	Winne — . . . . .	— d'amour.
	Brach — . . . . .	— de soleil.
	Hewin — . . . . .	— de foin.
	Aran — . . . . .	— de moisson.
	Wintu — . . . . .	— de vents.
	Windumo — . . . . .	— de vendange.
	Herhist — . . . . .	— d'automne.
	Heilag — . . . . .	— de mort.

(4) THÉCAN, de *Gestis Ludowici*, c. 19.

(5) *Conc. Turon.*, an. 813, c. 17.

des bords de la Somme et de la haute Meuse jusqu'aux frontières slaves, et il se conserva chez les Bourguignons du Lyonnais et du Viennois. Il était en usage, conjointement avec le roman, sur les rives de la Loire; mais en Italie il s'était effacé devant l'ancien langage, auquel s'étaient pliés les Longbards eux-mêmes.

Le savoir se propageait non-seulement par la cour, mais encore par les monastères. Celui de Fulde enseignait la grammaire, et les couvents de Reichenau, d'Hirsange et d'Osnabruck furent fondés par des moines, qui en sortaient pour répandre l'instruction. Le grec était spécialement enseigné dans le dernier. Francs, Bavarois, Frisons, Suèves, Anglais, accouraient, dans Utrecht, aux leçons de Grégoire, disciple de saint Boniface. L'école de Corbie (*Corwey*) fut fondée par saint Anschaire et par Radbert, pour civiliser la Saxe. Il sortit de l'école établie par Alcuin à Tours des évêques et des abbés qui, tout en ne pouvant pas être comptés, en raison de leurs livres, parmi les littérateurs, furent plus utiles que des gens de lettres, en offrant des asiles à la civilisation, assaillie de toutes parts par une nouvelle barbarie. C'est sans doute parce qu'ils considéraient les couvents comme autant de remparts contre elle que les Arabes, lorsqu'ils s'élançaient de l'Espagne ou de la mer pour tomber sur l'Europe, dirigeaient sur eux leurs attaques. Celui de Lérins, qui avait produit tant de prélats, tomba sous leurs coups: tous les moines furent tués avec Porcaire, leur abbé.

La reine des sciences était la théologie, son principal but étant l'explication des saintes Écritures; mais, attendu qu'elle exige d'autres connaissances, celles-ci venaient à la suite, et elles étaient comme le cortège de la science de Dieu. La division connue du *trivium* et *quadrivium* de Cassiodore et de Boèce fut portée d'Italie en Angleterre par Augustin; en Espagne, par Isidore de Séville; par Alcuin, en France. Les théologiens ne hasardaient donc rien de nouveau ni de leur propre fonds dans l'interprétation des livres saints; ils se bornaient à accumuler les citations des Pères. Ils n'auraient pu agir autrement, ignorant les langues originales et ne sachant pas exercer la critique historique. Nous en avons un exemple frappant dans le fait que nous avons apporté de la répugnance des églises franques à accepter le décret du concile de Nicée, quand la question aurait pu être tranchée immédiatement en recourant au texte grec.

La dialectique s'en tenait à Aristote, mais sans en deviner le génie et les hardiesses. L'arithmétique se trouvait entravée par la numération romaine; et, quoiqu'on suppléât à son insuffisance par de bizarres calculs sur les doigts (1), ils étaient eux-mêmes en défaut quand il s'agissait de fractions. La science des nombres eut principalement à s'appliquer aux comptes des fêtes mobiles et des révolutions lunaires. Alcuin fut maintes fois questionné à ce sujet par Charlemagne. La géométrie et l'astronomie donnaient pour ce qu'il y avait de plus élevé dans la philosophie naturelle des répétitions mesquines de choses anciennes, sans critique, sans expériences. Il n'en est que plus étonnant de trouver la cause des marées indiquée dans Bède telle qu'elle le fut depuis par Newton, et la forme sphérique de la terre, avec l'existence des antipodes, soutenue par l'Irlandais Virgile, évêque de Saltzbourg et disciple de saint Colomban.

Le petit nombre de chartes qui nous sont restées de cette époque font foi de l'extrême négligence de la langue et de la syntaxe. Passons-nous aux livres, ils pèchent, au contraire, par un soin excessif, par une affectation des termes bizarres, de métaphores étranges et accumulées. Les expressions grecques et latines y sont entassées pêle-mêle; les jeux de mots y reviennent fréquemment, et il y règne une emphase qui contraste avec la simplicité des images. En exagérant encore ce style, et en le resserrant dans une mesure inexacte, on aura ce qu'on appelait alors de la poésie; à la fois triviale et pleine d'enflure, elle se perd, dans les compositions légères, en puérités et en niaiseries dignes d'une littérature dégénérée. Lorsqu'elle chante des exploits guerriers, elle ne sait pas réunir les deux éléments nécessaires de toute épopée, l'imagination et le récit. Cela n'empêchait pas les beaux esprits du temps de se comparer entre eux aux écrivains les plus illustres (2), dont

(1) BÉDA, de *Indigitatione*.

(2) Voici ce que Pierre de Pise écrivait, en vers, à Paul le Diacre :

*Qui te, Paule, poetarum  
Vatumque doctissimum  
Linguis variis, ad nostram  
Lampantem provinciam  
Misit, ut inertes aptes  
Fecundis seminibus?  
Græca cerneris Homerus,  
Latina Virgilius,*



ils n'avaient peut-être jamais vu les ouvrages. Adhelme, évêque des Angles occidentaux (709), fit trente-six vers, dans lesquels on retrouve le premier, en lisant le dernier à rebours; l'acrostiche, en descendant; le télostique, en remontant. Il composa en outre plusieurs énigmes, où sont accumulées des difficultés du même genre (1).

Eugène, évêque de Tolède (657), écrivit des vers élégiaques et moraux, non sans se livrer à des jeux puérils : témoin deux épitaphes acrostiches et télostiques, dont une, destinée à lui-même, donne *Eugenius* avec les lettres initiales, et *Micellus* avec les finales. Il en est une dont les mots sont coupés d'une manière erravagante (2). Parfois cependant il se montre assez heureux dans la pensée, et, par moments, aussi, dans l'expression (3).

*Flaccus crederis in metris,  
Tibullus eloquio.*

Et Paul, en répondant, montrait, plus par le fait que par les mots, qu'il ne méritait pas ces louanges exagérées :

*Peream si quemquam horum  
Imitari cupio,  
A via quam sunt secuti  
Pergentes per invidiam  
Potius, sed istos ego  
Comparabo cantibus.*

*Tres aut quatuor in scholis  
Quas didici syllabas,  
Ex his mihi est ferendus  
Manipulus adorea...*

- (1) *Adhelme cecinit millenis versibus odas.*  
 (2) *O se vericulos nexos quia despicias HANNES, etc.*  
 (3) Air : quo dans ces vers sur l'été :

*Nunc solus Phœbi nimio calore  
Æstibus flagrat, fluviosque siccat,  
Intonat tristis, jaculansque vibrat  
Fulmina dira.  
Ingruit imber inimicus arvis,  
Flore nam sœvit spoliare vires :  
Spem quoque frugum populat nivosis  
Grando lapillis.  
Buffo nunc turgel, inimica sylvis  
Vipera lœdit, gelidusque cimez,  
Scorpius ictu jugulat, paritque  
Stullio pestem.  
Musca nunc sœvit, piceaque blutta,*

Les inscriptions sépulcrales peuvent nous donner une idée de la poésie en Italie. Celle de Cunipert, dans Saint-Sauveur de Pavie (1), où reposaient aussi Aribert et Pertharite, est bien mauvaise, ainsi que celle d'Ansprand (2); il y a quelque chose de mieux dans celle d'Audoald, duc de Pavie (3), mort vers l'an 718.

C'est probablement à cette époque qu'appartient ce Vespa, auteur d'un dialogue entre un cuisinier et un boulanger (*Judicium Coci et Pistoris*), sur la prééminence de leur art. Vulcain

*Et culex mordax, olidusque cimex,  
Suetus in nocte vigilare pulex,  
Corpora pungit.*

- (1) *Aureo ex fonte quiescunt in ordine reges  
Avis, pater, hic filius ejulandus tenetur  
Cunipert, florentissimus et robustissimus rex,  
Quem dominum Italia patrem atque pastorem  
Inde stebilem maritum jam viduata gemet.  
Alia de parte si originem quæras,  
Rex fuit avis, mater gubernacula tenuit regni :  
Mirandus erat forma, pius; mens, si requiras,  
Miranda. . . . .*
- (2) *Ansprandus, honestus moribus, prudentia pollens,  
Sapiens, modestus, patiens, sermone facundus,  
Adstantes qui dulcia, flavi mellis ad instar,  
Singulis promebat de pectore verba.  
Cujus ad æthereum spiritus dum pergeret arem,  
Post quinos undecies vitæ suæ circiter annos  
Apicem reliquit regni præstantissimo nato  
Luytprando inclyto et gubernacula gentis.  
Datum Papiæ die iduum junii indictione decima.*
- (3) *Sub regibus Liguriæ ducatum tenuit audax  
Audoald armipotens, claris natalibus ortus,  
Victrix cujus dextra subegit naviter hostes  
Finitimos, et cunctos longe lateque degentes,  
Belligeras domavit acies, et hostilia castra  
Maxima cum laude prostravit didimus iste,  
Cujus hic est corpus hujus sub tegmine cautis...*

Et plus bas :

*Late ut non fama silet, vulgatis fama triumphis,  
Quæ vivum, qualis fuerit, quantusque per urbem  
Innotuit laurigerum et virtus bellica duem;  
Sexies qui denis peractis circiter annis  
Spiritus ad æthera misit, et membra sepulchro  
Humanda dedit, prima cum indictio esset,  
Die nonarum juliarum, feria quinta.*

prononce sur leur différend, en déclarant que l'un et l'autre art est digne d'estime; et il les menace, s'ils ne s'en vont pas tous deux en paix, de leur refuser également son ministère, sans lequel ils ne sont rien. Cette petite composition ne manque pas de finesse ni de mérite poétique.

Un certain Cresconius a chanté l'expédition du patrice Jean en Afrique (698).

Il nous reste aussi, des évêques de Tolède Isidore et Julien, des hymnes, des épitaphes et des épigrammes. Théodulf, Goth d'Italie, appelé en France par Charlemagne, nommé évêque d'Orléans, évêque de Fleury et employé plusieurs fois en qualité de diplomate, fut déposé comme coupable de trahison sous Louis le Débonnaire, est relégué à Angers, où il mourut. Nous avons de lui un livre sur le baptême, un sur l'Esprit Saint et quelques hymnes, parmi lesquels l'Église a adopté celui qui se chante le jour des Rameaux :

*Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe redemptor.*

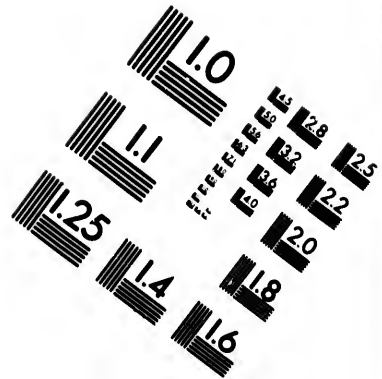
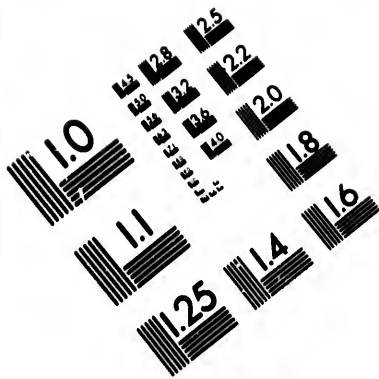
Sa *Parænesis ad judices* est un poème dans lequel il exhorte et instruit les juges envoyés par les rois, en exposant les moyens qu'on met en œuvre pour les corrompre, en les avertissant de considérer les hommes comme égaux, et en leur suggérant, envers ceux qui souffrent, des égards plus délicats que l'on ne s'attendrait à en trouver dans un siècle où tout était force et rudesse (1).

Paulin écrivit aussi des lettres et des hymnes; mais il est plus célèbre pour avoir argumenté contre les erreurs de Félix et d'Élipan (730-822). Assistant à tous les conciles tenus dans l'empire, c'est à lui surtout que sont dus les décrets de celui d'Aix-la-Chapelle. Charlemagne lui donna les biens d'un partisan de Didier, mort les armes à la main, puis une maison de campagne et le patriarcat d'Aquilée.

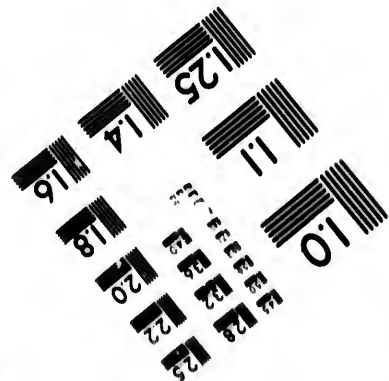
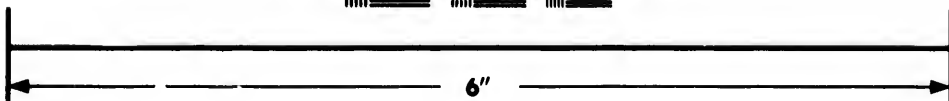
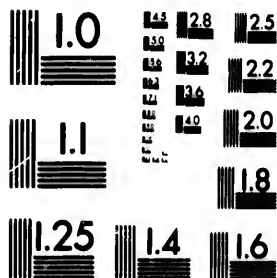
Controver-  
sistes.

- (1) *Quis patre seu matre orbat, vel si qua marito,  
Istorum causas sit tua cura sequi :  
Horum causiloquus, horum tutela maneto ;  
Pars hæc te matrem noverit, illa vtrum.  
Debilis, invalidus, puer, æger, anusve, senexve,  
Si veniant, fer opem, his miserando, piam ;  
Fac sedeat qui stare nequit, qui surgere prenda ;  
Cui cor voxque tremât, pesque, manusque, juva ;  
Dejectum verbis releva, sedato minacem ;  
Qui timet, huc vires ; qui furit, adde metum.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E

10  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E

Saint Julien, évêque de Tolède (690), traita, dans les *Prognostici*, de la vie future et de l'état des âmes avant la résurrection, établissant clairement le dogme du purgatoire. Il a laissé, en outre, la Guerre du roi Wamba contre le duc rebelle Paul et d'autres ouvrages en prose et en vers.

Bède le Vénérable obtint une plus grande renommée. Né en 672, dans la Northumbrie, il fut mis, à l'âge de sept ans, dans le couvent de Viremont, d'où il passa dans celui de Jarow.

Toute sa vie fut employée à étudier les sciences et l'Écriture sainte, à l'explication de laquelle il s'appliqua spécialement une fois qu'il eut reçu les ordres, et il y consacra plusieurs ouvrages. Taxé d'hérésie, parce qu'il préférait le calcul du texte hébraïque à celui des Septante relativement à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, il se défendit en montrant que cette opinion ne portait pas atteinte à la foi, tandis qu'il n'était pas permis de faire des conjectures sur le temps où le monde doit finir, chose que Dieu a voulu tenir cachée aux hommes.

Outre le latin, il savait le grec. Il cultiva la poésie, l'astronomie, l'arithmétique, la musique vocale, et il écrivit sur presque toutes les matières, quelquefois avec une certaine indépendance : on rencontre aussi dans ses vers des passages assez heureux (1). Son *Contraste* du printemps avec l'hiver est la dernière tentative du poème bucolique en latin, et lui valut les louanges qui lui furent décernées dans les temps voisins du sien. On lit encore aujourd'hui utilement quelques-unes de ses Vies de Saints, et surtout son Histoire ecclésiastique de l'Angleterre (2). Ayant conçu le projet de raconter les événements de sa patrie, il demanda des renseignements à l'abbé Albin, très-versé dans la connaissance des faits relatifs à l'Angleterre. Il en obtint aussi de Nortelme, prêtre de Londres. Il tira des archives de Rome un grand nombre de lettres qu'il inséra dans le récit, donnant ainsi l'exemple des histoires érudites. Riche de ces

Historiens.

(1) Comme ceux-ci, sur la mort d'un coucou :

*Collibus in nostris erumpant germina lacta,  
Pasca sint pecori, requies et dulcis in arvis,  
Et dulces rami præsentent umbracula fessis,  
Uberibus plenis ventantque ad mulctra capellæ,  
Et volucres varia Phœbum sub voce salutent.*

(2) *De Sex mundi ætatibus*. Elle est aussi remarquable en ce qu'elle est le premier ouvrage dans lequel les années soient disposées selon l'ère devenue ensuite vulgaire.

documents puisés à de bonnes sources, il écrivit cinq livres, à partir de Jules César jusqu'en 731, quatre ans avant sa mort. Bien qu'il se soit proposé de raconter seulement les faits ecclésiastiques, ceux-ci se trouvent tellement unis aux faits politiques que son ouvrage devient une autorité précieuse.

On retrouve à peu près la même physionomie dans l'Abrégé d'Histoire universelle que l'abbé George, patriarche de Constantinople, appelé ordinairement et simplement le Syncelle, avait entrepris d'écrire, en commençant à la création. Sentant sa mort prochaine lorsqu'il n'est encore arrivé dans son livre qu'au règne de Domitien, il pria l'abbé Théophane de continuer son travail, ce que celui-ci fit en le conduisant jusqu'à son temps. Cet abrégé donne des renseignements assez étendus sur les affaires ecclésiastiques dans l'empire d'Orient, dont elles faisaient alors toute la vie intérieure.

Nous ne trouvons pas d'autre historien qui ait écrit en grec ; mais parmi ceux qui ont employé l'idiome latin Paul Warnefride mérite une mention spéciale. Il était né à Civald, dans le Frioul, et fut diacre de l'Église et d'Aquilée. Des souvenirs encore vivants lui servirent à composer son histoire des Longbards ; mais il n'alla que jusqu'à Rothaire. Peut-être fut-il retenu par la difficulté et le péril de retracer des événements récents ; Erehempert la continua pour ce qui concerne les princes de Bénévent.

Paul Diaere.

Quand le trône des rois longbards se fut écroulé, Charlemagne, supérieur à de mesquines considérations politiques, accorda à Paul sa protection. Celui-ci, s'étant retiré dans le monastère du mont Cassin, resta dévoué à la cause nationale, et prêta la main aux tentatives d'Adelchis pour recouvrer la couronne. De lâches conseillers, qui jamais ne manquent pour souiller de leur abjection la générosité d'un prince, excitaient Charlemagne à laisser subir au diacre la perte des yeux et des mains, en punition de sa prétendue trahison ; mais il leur répondit : *Où trouverons-nous une main aussi habile pour écrire l'histoire ?*

Charlemagne le traita en France avec bienveillance, et lui adressait des énigmes en vers, que Paul expliquait aussi en vers. Il lui envoyait encore, lorsqu'il fut retourné au mont Cassin, des saluts affectueux (1), et le chargeait de faire un recue

(1) *Parvula rex Carolus seniori carmina Paulo  
Dilecto fratri mittit honore pio.*



d'homélies pour toutes les fêtes. Paul composa l'*Historia miscella*, dont les dix premiers livres sont une amplification d'Eutrope. Le dix-huitième arrive jusqu'au règne de Léon l'Isaurien; les six autres, qui furent ajoutés dans le neuvième siècle par Landolf, chanoine de Chartres, conduisirent le récit jusqu'à Théophane.

Parmi ses hymnes, celui de saint Jean-Baptiste, *Ut queant laxis*, a obtenu de la célébrité. Ce fut de ses syllabes initiales que Guy d'Arezzo tira le nom des notes musicales.

Éginhard.

Il fut dépassé en mérite par Éginhard, qui, né de race franque, peut-être au delà du Rhin, s'appelle lui-même une *barbare peu exercée dans la langue des Romains*. Charles le fit élever avec ses enfants dans l'école du palais, puis il le chargea de la surintendance des travaux publics, et il en fit son conseiller et son secrétaire particulier. Si nous en croyons les chroniques, il le tint en si haute estime que, le sachant épris de sa fille Emma, il la lui donna en mariage (1). Il est certain

Et s'adressant à sa propre lettre :

*Illic quære meum mox per sacra culmina Paulum :*

*Ille habitat medio sub grege, credo, Dei.*

*Inventumque senem devota mente saluta,*

*Et dic : Rex Carolus mandat aveto tibi...*

*Colla mei Pauli gaudendo amplecte benigne,*

*Dicito multoties : Salve, pater optime, salve.*

(1) La chronique du monastère de Lorch raconte qu'Éginhard, étant devenu amoureux d'Emma et ne pouvant maîtriser sa passion, pénétra dans la chambre de la princesse, où il lui ouvrit son cœur. Pendant que les amants oublièrent l'un près de l'autre que la nuit s'écoulait, une épaisse s'était étendue sur la terre; et quand il voulut se retirer, Éginhard reconnut qu'il ne pourrait le faire sans que ses traces révélassent son secret. Il se désolait de ce contre-temps, quand Emma, prompte, comme toutes les femmes, à trouver des expédients, lui offrit de le prendre sur son dos et de le porter ainsi jusqu'à sa demeure; ce qu'elle fit. Mais Charles, qui, par la permission de Dieu, avait passé la nuit sans sommeil, vit sa fille et son secrétaire dans ce trajet aventureux. Il se contenta cependant, en songeant que cela n'arrivait pas sans une disposition d'en haut. Ayant ensuite réuni son conseil secret, il exposa le fait et demanda l'avis de chacun. Les uns voulaient qu'il subit un châtement terrible, les autres qu'il fût exilé; d'autres étaient d'avis de pardonner, pour ne pas divulguer le déshonneur de la famille royale. Charles adopta le dernier parti : il fit venir Éginhard, et lui donna pour femme sa porteuse, avec une grosse dot.

Ce fait n'est pas raconté ailleurs; il paraît même contredit par l'histoire; mais comme il a servi de sujet à des romans, à des poèmes, à des drames, nous ne pouvions le passer ici sous silence. Les romans d'Erhach se prétendent issus de ces amours.

qu'il le garda toujours à ses côtés tant qu'il vécut, et que Louis le Débonnaire l'eut aussi en grand honneur. Mais l'ami de Charlemagne ne put voir sans découragement l'empire s'amoindrir et tomber en décadence sous son fils dégénéré, il se retira dans le monastère de Seligenstadt, où il resta jusqu'à sa mort.

Il entreprit, par reconnaissance, de retracer la vie de Charlemagne, et son sujet le fit s'élever de beaucoup au-dessus des misérables chroniques d'alors. Procédant avec un ordre que l'on ne rencontre plus depuis que l'ancienne littérature s'est éteinte, il croit nécessaire de commencer par jeter un coup d'œil sur les règnes des prédécesseurs de Charles. Il passe ensuite au récit de ses guerres, puis à son gouvernement intérieur; enfin il aborde sa vie domestique. Nous ne parlons pas de ses Annales, qui ont peu de valeur. Son caractère d'historien impérial peut diminuer notre confiance en sa véracité; mais il est bien loin de se livrer aux adulations éhontées que certains écrivains jugent indispensables quand ils parlent de rois vivants. Acteur lui-même dans les événements auxquels il avait pris part l'épée ou la plume à la main, confidant des secrets du grand homme, il ne s'en tient pas aux faits extérieurs ni à leurs conséquences superficielles; il scrute les causes lointaines, et souvent avec bonheur. Il pèse le mérite des institutions, et montre dans sa grandeur monumentale ce Charles qui sous la plume des autres apparaît rapetissé dans un style trivial, ou gonflé à force d'exagérations.

Les beaux-arts eurent à s'exercer dans de nombreux édifices commandés ou exécutés par Charlemagne lorsqu'il eut vu les restes de l'ancienne magnificence italienne. Vasari lui-même, idolâtre de la forme, trouve d'un très-beau style le temple des Saints-Apôtres, qu'il fit élever à Florence, et dont le plan original tenait de la simplicité antique. Saint-Michel de Rome est du même style. Un magnifique pont, qu'il avait construit à Mayence, fut détruit par le feu peu de temps après. Il avait à Nimègue et à Ingelheim des palais d'une grande magnificence, et deux oratoires à Francfort et à Ratisbonne; mais il se plut particulièrement à embellir Aix-la-Chapelle, peu éloigné du berceau de sa famille, et où il se trouvait à portée de faire la guerre aux Saxons. Il y édifia ou fit agrandir un palais, qu'il nomma Latran, en souvenir de celui de Constantin à Rome, avec des maisons et des édifices publics alentour, notamment

la *chapelle* de Notre-Dame, d'où l'endroit prit son nom d'Aix-la-Chapelle. Cette église forme au centre un octogone circonscrit par un mur extérieur de seize côtés ; la coupole, percée de fenêtres, est également octogone : cette disposition et surtout les sculptures font supposer que des artistes grecs y ont travaillé (1). Elle eut pour architecte Anségise, abbé de Fontenelle, qui l'enrichit de mosaïques et de colonnes tirées de Rome et de Ravenne. La source thermale qui jallit au pied de la montagne, et qui porte encore le nom de *Source de l'Empereur*, fait penser aux :

..... ἰ λειπίδι  
*Lavacri*, .....  
*Ove, deposta l'orrida*  
*Maglia, il guerrier sovrano*  
*Scendea del campo a tergere*  
*Il nobile sudor* (2).

Ces monuments périrent dans les désastres du siècle suivant ; nous ne pouvons donc savoir ce qu'il y a d'excessif dans l'admiration des contemporains, qui les comparent à ce que l'antiquité nous a laissé de plus splendide.

Charlemagne répandit aussi en Germanie l'amour des miniatures coloriées dans les livres manuscrits, art dans lequel les Allemands devinrent ensuite célèbres (3).

Quand il n'agissait pas par lui-même, il inspirait les autres ; ainsi il fit en sorte que les abbés et les comtes favorisassent les artistes, qu'il faisait venir d'Italie pour la plupart ; il tirait parfois de cette contrée les ouvrages antiques eux-mêmes.

Il est possible que les artistes appelés par lui de la Péninsule aient fondé une école, qui aurait été l'origine des loges où les francs-maçons se transmottaient certaines doctrines et des procédés particuliers sur l'art de bâtir. De là peut-être l'éton-

(1) *Meinwerkus quandam capellam prope majorem ecclesiam Paderbornensem; quandam per Geroldum consanguineum et signiferum Caroli magni, per græcos operarios constructam in honore B. Mariæ, desolatam reformavit.* Meinwerch mourut en 1036. Un passage des chroniques du quatorzième siècle (sp. Meibonium, *Script. rer. germ.*, t. 1, 257) atteste que, à tradition, au sujet des artistes grecs employés par Charlemagne, s'était conservée jusqu'à cette époque.

(2) MANZONI, *Chœur*, dans l'*Adelchis*.

(3) Un certain Ingobertus de ce temps se vantait, *Graphidas Ausonidos æquans superansve tenore*.

nante rapidité avec laquelle se propagea plus tard l'architecture gothique.

---



---

## CHAPITRE XX.

FIN DE CHARLEMAGNE.

On peut dire en résumé que Charlemagne resplendit dans tout ce qu'exécuta son siècle ; siècle où manque peut-être l'unité et la puissance, mais dont il est, à vrai dire, l'âme et la tête. C'était d'Aix-la-Chapelle, ou des palais voisins de Metz et de Thionville, que l'impulsion était donnée à toute l'Europe. Les barbares le désiraient pour allié, et redoutaient de l'avoir pour ennemi ; les princes européens le vénéraient comme le chef de la chrétienté, et il était respecté des musulmans. De la cabane du Sorabe comme du palais de Byzance, des lagunes vénitiennes comme des fertiles vallées de Bassora, on adressait des hommages au grand Charles.

La fortune lui donna d'être le quatrième, dans l'ordre des temps, d'une race d'hommes politiques et guerriers ; mais la passion des grandes choses lui fut toute personnelle, ainsi que ce caractère qui rend capable de les exécuter. Il comprit, dans un siècle d'ignorance, combien l'instruction était efficace pour protéger les restes de la civilisation romaine et les germes de la nouvelle. Soldat et conquérant, il aima la paix et le clergé ; barbare il révéra la sagesse romaine et en recueillit les débris ; savant, il ne dédaigna pas les langues illettrées du Nord ; religieux, il mesura et contint les droits des ecclésiastiques, sut les respecter sans servilité, les tenir en bride sans arrogance.

Tudesque d'origine, de langage, d'habitudes, d'inclinations, en toutes choses, excepté dans l'ambition de renouveler le nom romain, il ne se montra que deux fois, à Rome et à la prière des papes, avec la chlamyde et les brodequins, à la mode latine ; il porta toujours le costume des Francs (1) : chemise

(1) « Les anciens Francs portaient, en cérémonie, des brodequins dorés extérieurement, avec des courroies longues de trois coudées ; des bandes en plusieurs morceaux qui leur entouraient les jambes ; par-dessus, des chausses ou caleçons de lin de la même couleur, mais d'un travail varié et précieux. Sur ce vêtement, trois longues courroies étaient serrées en forme de croix

et chausses de toile de lin, tunique serrée par une ceinture de soie, des bandes roulées à l'entour des jambes, des sandales aux pieds, en hiver un justaucorps en peau de loutre, et toujours le sayon à la manière vénète, avec l'épée à garde et à pommeau d'or ou d'argent, enrichi de pierreries, les jours de grandes solennités ou quand il donnait audience aux ambassadeurs. Dans ces occasions, il portait souvent une tunique brodée d'or, des sandales ornées de pierres précieuses, un sayon clos par un fermoir d'or et un diadème tout en or et en pierreries. Dans les temps ordinaires ses vêtements différaient peu de ceux du commun des Francs. Voulant même un jour faire honte à ses officiers de leur luxe excessif, il profita d'un moment où tous venaient d'acheter à des marchands qui s'étaient rendus à Pavie des fourrures fines dont ils faisaient étalage, et les invita à l'accompagner à la chasse. Surpris par un orage terrible, tous cherchèrent un abri dans une grande salle, où ils se serrèrent à l'entour de la cheminée, trempés et dégouttants d'eau sous leurs belles pelisses, qui furent gâtées. Alors Charlemagne, leur montrant en riant sa peau d'agneau : *Elle me coûte deux sous, leur dit-il; et elle m'a garanti mieux que les vôtres, qui valent un trésor.*

Dans cette extrême simplicité, il apparaissait majestueux et plus qu'humain : les traditions fabuleuses en font foi. « Ogier (ou Ogger), grand du royaume franc (raconte le moine de

par devant et par derrière. Puis ils portaient une chemise de toile très-fine, une bandoulière qui soutenait l'épée, bien enveloppée d'abord dans le fourreau, ensuite dans une courroie, enfin dans une toile très-blanche qui était cirée. Elle était renforcée au milieu de petites croix en relief; par là, ils croyaient donner plus facilement la mort aux païens. Ils endossaient par-dessus le tout un manteau blanc ou bleu clair, à quatre pans, doublé et taillé de manière que, mis sur les épaules, il tombait devant et derrière jusqu'aux pieds, tandis que des côtés il descendait à peine jusqu'aux genoux. Ils portaient dans la main droite un bâton de pommier aux nœuds symétriques, droit, redoutable, avec pomme d'or ou d'argent ciselé.

« Mais vivant au milieu des Gaulois, et les voyant vêtus de couleurs vives et gales, ils déposèrent, par amour de la nouveauté, leur habillement accoutumé, et adoptèrent celui de ces peuples. L'empereur ne s'y opposa pas, le trouvant commode pour la guerre; mais comme il vit les Frisons abuser de cette indulgence, et vendre des manteaux aussi courts qu'ils étaient longs autrefois, il ordonna de n'acheter que de longs et larges manteaux : *A quoi sont bons ces manteaux? Au lit, je ne puis m'en couvrir; à cheval, ils ne me défendent ni de la pluie ni du vent; et quand je satisfais la nature, j'ai les jambes gelées.* » Moine de Saint-Gall.

Saint-Gall), s'était réfugié chez le roi Didier. Quand ils apprirent que le redoutable monarque descendait en Longbardie, ils montèrent sur une haute tour, pour voir de loin et de toutes parts. Bientôt ils aperçurent des machines de guerre en aussi grand nombre que celles qui étaient dans les armées de Xerxès et de César. Didier demanda à Ogier : *Charles est-il avec cette grande armée?* — *Non*, répondit celui-ci. Puis, voyant une masse innombrable de soldats recrutés dans toutes les parties du vaste empire franc, le roi longbard dit à Ogier : *A coup sûr, Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule.* — *Non*, répondit l'autre ; *et il ne parattra pas de sitôt.* — *Et que ferons-nous donc*, reprit Didier inquiet, *s'il vient avec un plus grand nombre de guerriers?* — *Vous verrez ce qu'il est lorsqu'il arrivera*, répliqua Ogier ; *mais ce qu'il fera de nous, je l'ignore.* Tandis qu'ils discouraient ainsi, se montra le corps des gardes, qui jamais ne connut le repos. A cette vue le Longbard, pris de terreur, s'écria : *Certainement voilà Charles cette fois.* — *Non*, répondit Ogier ; *non, pas encore.* Puis on voit venir à la suite les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et les comtes ; alors Didier, ne pouvant plus supporter la lumière du jour, ni affronter la mort, s'écrie en sanglotant : *Descendons ; cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de l'aspect et de la colère d'un ennemi si terrible.* Ogier, qui connaît par expérience la puissance et la force de Charlemagne, lui dit en tremblant : *Quand vous verrez les moissons s'agiter d'horreur dans les champs, le Pô et le Tésin battre les murailles de leurs flots noircis par le fer, alors vous pourrez croire que Charles arrive.*

« Il n'avait pas fini ces paroles que l'on commença à distinguer, au couchant, comme une nuée ténébreuse soulevée par le vent Borée, qui convertit le jour le plus éclatant en ombres horribles ; mais comme l'empereur s'approchait, la splendeur de ses armes envoya sur les gens renfermés dans la ville une lueur plus sombre que la nuit la plus profonde. Alors apparut Charles lui-même, homme de fer, la tête couverte d'un casque de fer, des gantelets de fer aux mains, le ventre garni de fer, une cuirasse de fer sur des épaules de marbre, dans la main gauche une grosse lance de fer qu'il brandissait dans l'air, la droite appuyée sur sa redoutable épée. L'extérieur des cuisses, que les autres, pour monter plus facilement à cheval, dégarnissent à partir des courroies, lui, l'avait enveloppé de lames de fer. On ne voyait

que du fer sur son bouclier ; son cheval avait la force et la couleur du fer. Tous ceux qui précédaient le monarque, tous ceux qui le suivaient, tout le gros de l'armée avaient des armes semblables aux siennes. Le fer couvrait les champs et les routes ; les pointes de fer étincelaient au soleil. Ce fer si fort était porté par un peuple plus fort encore. Cette masse de fer répandit l'épouvante dans les rues de la ville : *Que de fer, hélas ! que de fer !* fut le cri confus de tous les citoyens. La solidité des murailles et la vigueur des jeunes gens s'ébranlèrent de terreur à la vue du fer, et le fer confondit le jugement des vieillards. Ce que moi, pauvre écrivain balbutiant et édenté, j'ai tenté de dépeindre dans une longue description, Ogier le vit, et il dit à Didier : *Voici celui que vous cherchez avec tant d'angoisse ; et, en parlant ainsi, il tomba comme un corps mort (1).* »

D'autres faits sont encore rapportés au sujet de la majesté de Charlemagne ; ainsi les ambassadeurs de Constantinople passèrent, pour se rendre à son audience, par quatre salles, et s'inclinèrent successivement devant les grands, qu'ils prenaient pour l'empereur ; mais ils restèrent frappés d'étonnement lorsqu'ils aperçurent dans la cinquième Charlemagne magnifiquement vêtu, plus majestueux encore par son aspect que par la richesse des pierreries dont son manteau était semé.

Les envoyés d'Haroun-al-Raschid, ayant vu défilér devant eux toute l'armée de Charlemagne, enrichie des dépouilles des Huns (les Avars), et les évêques, le clergé dans la majesté de leur costume, s'écrièrent que, jusqu'à ce jour, ils avaient rencontré des hommes d'argile ; qu'ils en voyaient d'or pour la première fois.

800.

Charlemagne, comme chef de la chrétienté, avait demandé à ce grand roi de l'Orient sûreté et libre passage pour les pèlerins qui se rendaient en terre sainte ; Haroun lui envoya les clefs du saint sépulchre, en lui disant de le regarder comme étant sous sa souveraineté (2). Il lui fit conduire en même temps un éléphant, qui fut pour les Francs un objet de grand étonnement.

Ces ambassadeurs rencontrèrent à Porto-Venere l'empereur, qui revenait d'Italie après son couronnement ; ils y trouvèrent

(1) *De Factis Caroli Magni.*

(2) *Ut illius (Caroli) potestati adscriberetur concessit.* ÉGINHARD. Plus tard, les chroniqueurs y ajoutèrent la souveraineté de Jérusalem et de toute la terre sainte.

ceux d'Ibrahim-ben-Aglab, émir de Kairouan, qui s'était rendu indépendant de la cour de Bagdad ; ceux-ci avaient fait hommage à Charlemagne d'un lion de la Marmarique, d'un ours numide, et lui avaient apporté les reliques de saint Cyprien ; l'empereur leur donna du froment en retour. C'est sans doute un spectacle étrange de voir l'Italie envoyer des secours contre la famine dans un pays qui avait été son grenier durant des siècles.

Charlemagne conduisit les ambassadeurs perses d'Italie en France, leur montrant le pays et ce qu'il avait de curieux. Il leur donna le spectacle d'une chasse aux buffles, et un de ces animaux aurait fait courir un grand danger à l'empereur, sur lequel il s'était élancé furieux, si un seigneur ne l'eût frappé à mort.

Il reçut encore une autre ambassade d'Haroun, qui lui fit offrir des manteaux de soie, des étoffes précieuses, toutes sortes de parfums, et, ce qui causa plus de surprise, une grande tente en toile de lin extrêmement fine, avec tous ses compartiments et ses cordes de couleurs vives, ainsi qu'une horloge indiquant les heures au moyen de balles de bronze qui tombaient sur une cymbale. Douze portes s'ouvraient alternativement sur le cadran, et douze cavaliers venaient les fermer quand s'était accomplie la révolution des heures. L'envoyé d'Haroun lui dit : *Grande est la puissance, mais ta renommée la rend plus immense encore. Perses, Mèdes, Indiens, Elamites, nous tous en Orient nous te craignons autant que notre matre. Que te dirai-je des Grecs? Ils te redoutent plus que les flottes de la mer Ionienne.*

Nous ignorons si la seule sympathie des grandes âmes attirait Haroun vers Charlemagne, ou si quelque motif politique le détermina à un hommage étrange de la part de cette nation dédaigneuse, enorgueillie par des victoires récentes : peut-être voulait-il l'amener à faire la guerre aux Arabes d'Espagne, haïs comme hérétiques et craints comme menaçants pour l'Afrique.

Cette grandeur de Charlemagne, dont les imaginations étaient frappées, les porta à l'exagérer ; ils ajoutèrent à la vérité des ornements étrangers. Aussi bientôt de ce mélange de héros germanique, d'empereur romain et de bon et docile croyant, que nous trouvons dans l'histoire, il se forma, dans les traditions répandues à son sujet, un type nuancé sans cesse de nouvelles couleurs, à mesure que se développa le génie du moyen âge, par la chevalerie et par les croisades. Alors on fit descendre



les Francs d'Hector, Charlemagne de Constantin le Grand; on le représenta vainqueur des Sarrasins, pèlerin et conquérant à Jérusalem, allant à la recherche des reliques, disputant sur la théologie. On assembla sur lui, en un mot, tout ce qui constituait un héros doué de toutes les perfections physiques et morales, modèle de toutes les vertus du temps, embrassant les trois éléments de la civilisation, comme latin, germanique et chrétien. Chaque monastère, comme les universités les plus célèbres, voulut l'avoir pour fondateur; on lui attribua les lois qui appartenaient à l'ancienne race germanique et celles qui, après lui, amenèrent la nouvelle civilisation.

La chevalerie trouva en lui son instituteur, et ses premiers modèles dans les palatins ou paladins, dont chacun devint le héros d'une époque (1). On supposa qu'il avait fait la première croisade, repoussé les Maures de Paris et de la France. Selon les *sagas allemandes*, il dirige contre les Hongrois une expédition, durant laquelle ses barons, le croyant mort, pressent Hildegarde, sa femme, de choisir un autre époux; elle promet de le désigner sous trois jours; mais un ange en porte l'avis à Charlemagne, et lui amène un cheval miraculeux, sur lequel il arrive à Aix-la-Chapelle au milieu des fêtes du mariage, et va s'asseoir sur le trône où sont inaugurés les rois. Dans l'*Espagne*, au contraire, c'est aux Sarrasins qu'il fait la guerre; le messager est le démon, qui, transformé en cheval, porte Charlemagne jusque dans la cour du palais, où il fait de joie le signe du chrétien; le malin en est tellement épouvanté qu'il le jette à bas, et le laisse tout meurtri de sa chute.

Pétrarque entendit raconter à Aix-la-Chapelle que Charlemagne s'y était épris d'une jeune femme, au point d'oublier, pour lui faire sa cour, et son royaume et lui-même. Celle qu'il aimait tomba malade et mourut; mais ses paladins espèrent en vain qu'il recouvrerait sa raison et son activité, car il montrait la même ardeur pour le cadavre, bien qu'il se putréfiât déjà. L'archevêque Turpin en conclut qu'il devait y avoir là de la magie, et ayant examiné la morte, il lui trouva dans la bouche un anneau; dès qu'il l'en eut retiré, l'enchantement cessa. Charlemagne fit ensevelir ces restes fétides; mais toute son affection se reporta sur Turpin, qui avait mis cet anneau à son doigt, jusqu'au moment où le prélat eut jeté ce talisman

(1) Voyez la note E, à la fin du volume.

dans un lac profond, voisin de la ville. Le roi se prit alors d'un goût très-vif pour ce lac, ce qui valut à Aix-la-Chapelle de tenir toujours le premier rang dans ses pensées : il voulut y vivre et y mourir.

On récite encore dans cette ville cent choses merveilleuses sur le grand empereur, et l'on montre dans la cathédrale l'énorme cor de chasse fait d'une dent d'éléphant, qui lui fut donné par Aboul-Abbas. On conserve dans la vallée de Roncevaux les masses d'armes de Roland et d'Olivier; ce sont des bâtons de la grosseur d'un bras ordinaire, ayant au bout un fort anneau pour y attacher une chaîne ou une corde solide, qui, roulée autour du poignet, les empêche d'échapper de la main. A l'autre extrémité sont fixées trois chaînes soutenant des balles de métal, l'une est ronde, l'autre oblongue et rayée; leur poids est de huit livres (1). Il n'est pas d'armure qui pût résister à un pareil instrument manié par une main robuste.

Les légendes pieuses, à leur tour, célèbrent les vertus de Charlemagne, sa dévotion, sa charité, sa tempérance, et racontent les miracles qu'il fit. L'histoire écarte ces éléments absurdes; mais il lui reste encore assez à admirer dans cet homme réclamé, dit Sismondi, par l'Église comme un saint, par les Français comme leur grand roi, par les Allemands comme leur compatriote, par les Italiens comme leur empereur, et qui se trouve à la tête de toutes les histoires modernes.

Charlemagne se proposa de rétablir le pouvoir impérial par une administration savante qui le rendait présent partout, et au moyen d'une armée dont l'action permanente assurait l'exécution de ses ordres. L'empire qu'il reçut dans sa jeunesse était fondé sur les armes; et à peine lui fut-il donné de les déposer durant sa longue carrière. Peut-être peut-on lui reprocher d'avoir quelquefois voulu la guerre, qui chez lui était devenue une passion, et de l'avoir faite de manière à rendre la paix impossible; cette passion, ce fut le cours des événements qui la développa.

Ce ne fut donc pas l'ambition qui le porta à guerroyer contre toute l'Europe, et il serait injuste de le confondre avec ces conquérants qui comptent pour rien le sang de leurs peuples. En effet, les guerres de Charlemagne ont un caractère qui les distingue de toutes les invasions précédentes. Il vit que du Nord et

(1) DANIEL, *Histoire de la milice française.*

du Midi s'avançaient des peuplades contre celles qui s'étaient établies sur le sol de l'empire romain, et conçut le projet de réunir ces derniers pour les opposer aux nouvelles invasions. Il lui fallait donc soumettre les races romaines qui luttèrent encore contre les barbares, comme les Aquitains; et d'un autre côté les peuplades germaniques imparfaitement établies, comme les Longbards d'Italie. Lorsqu'il les a réunies sous le sceptre franc, il les dirige contre cette double invasion; guerre essentiellement défensive, motivée par des intérêts de territoire, de race et de religion. L'intérêt de territoire se manifeste surtout dans les expéditions contre les peuples de la rive droite du Rhin; en effet, les Saxons et les Danois étaient Germains, peut-être même les Saxons n'étaient-ils que des Francs qui n'étaient point sortis de la Germanie. Les guerres contre les peuplades qui erraient au delà de l'Elbe et du Danube, les Avars et les Slaves, représentent des intérêts à la fois de territoire et de race; enfin celles contre les Arabes étaient nécessaires au triple point de vue du territoire, de la race et de la religion. De défensive qu'elle était d'abord, la guerre devint offensive: il transporta la lutte sur le territoire des peuples qui voulaient envahir le sien, et il s'efforça de soumettre les races étrangères et d'extirper les croyances hostiles. Il est vrai qu'à la mort de ce grand homme l'unité s'évanouit, l'empire se fractionne; mais on n'est pas fondé à dire pour cela que les efforts du conquérant ont été perdus: les grandes invasions cessèrent, l'empire se scinda, mais pour former des États particuliers qui servirent de barrière partout où le danger se présentait. C'est depuis cette époque qu'on trouve des limites politiques, des États régis par un ordre plus ou moins complet, mais ayant des conditions de durée: alors commencent les royaumes de Lorraine, de Germanie, d'Italie, des deux Bourgognes, de Navarre; l'invasion s'arrête, et se réduit à des expéditions maritimes; funestes sans doute, mais locales et bien différentes de celles qui entraînaient des peuples entiers.

Quoi qu'il en soit, Charlemagne fit la guerre toute sa vie; et la fortune, en favorisant son courage, lui donna pour les armes une passion qui absorba toutes les autres. Il crut devoir tout sacrifier à la puissance militaire; ce fut comme général qu'il envisagea tous les obstacles, dont il triompha avec la promptitude du grand capitaine.

Aussi oublia-t-il qu'il y a une distinction à faire entre les

choses; il crut que, comme dans une bataille il s'agit de vaincre la résistance de l'ennemi par la rapidité, ou par une temporisation prudente, ou par la résolution et des forces supérieures, de même on pouvait triompher des obstacles de tout autre nature, et que pour fonder et établir il suffisait d'une volonté forte.

Cependant il foula aux pieds les droits de son siècle, et se permit quelquefois des usurpations brutales, ne reculant pas devant les moyens violents pour en faire sortir la civilisation. Mais dans tous ses actes on retrouve le grand dessein qu'il ne perdait point de vue : la réunion de tous les peuples chrétiens, ce qui ne pouvait ni se faire ni durer que par la force. L'unité de toutes les nations chrétiennes était également le but de sa politique, il tâcha de faire converger vers ce point les études littéraires; quoique le résultat fût loin de répondre à son zèle et que le découragement eût pu arrêter une volonté moins ferme.

Reconnaissant qu'il s'accomplissait une révolution dans les idées et dans les mœurs de son temps, il ne songea pas à s'y opposer par une politique mesquine, en se cramponnant au passé; il voulut la diriger et se mettre à sa tête. Les Gaulois et les Francs allaient se fondant les uns avec les autres dans le pays qu'il gouvernait, et il entreprit d'accélérer, de consommer l'œuvre de la force et du temps. La réforme de la législation, dans la pensée de faire disparaître ce qu'elle avait de confus et de remédier à son insuffisance, fut encore pour lui un moyen d'obtenir l'unité. Son système militaire fut celui de l'ancienne Rome : se servir de chaque conquête pour en faire une nouvelle. Son but fut celui de la Rome moderne : fonder une vaste hiérarchie, dont tous les fils vinssent aboutir à son sceptre. Ce fut ainsi qu'il justifia la dîme et le baptême de sang. Son administration seule resta germanique. Un pas de plus, et la grande œuvre de l'union politique aurait été accomplie. Déjà les nations germaniques avaient perdu leurs princes nationaux, et dépendaient immédiatement de la puissance du roi des Francs; il ne restait plus qu'à établir entre elles l'uniformité des lois et des institutions sociales, pour les fondre en un seul peuple, et il tenta de le faire (1). Il projeta, en effet, de promulguer une loi unique; mais les temps l'empêchèrent de réaliser

(1) PRISTEN, *Histoire des Allemands*.

son dessein, et il dut laisser subsister la diversité des codes.

Il avait pris pour modèle de l'unité politique, afin d'y parvenir lui-même et de la faire apprécier par les autres, l'unité de l'Église, qui marchait en avant de la civilisation, et accoutumait les différents peuples à une obéissance uniforme. Nouveau motif pour les pouvoirs civil et ecclésiastique de se donner la main et de vivre dans cette harmonie si favorable à l'adoucissement des mœurs populaires, si propre à inspirer le respect envers l'autorité.

Il appela donc le clergé à prendre une part essentielle au gouvernement, et attacha les sujets au prince par un lien différent de celui de la conquête, qui, seul jusqu'alors, avait pesé sur les États de l'Europe. Il voulut répandre aussi parmi les barbares cette religion qui civilisait et adoucissait. Pressé de terminer cette tâche, il y employa parfois l'épée, moins avec la fureur d'un barbare qu'avec le courroux d'un homme puissant, irrité des obstacles qui l'empêchent de marcher vers le bien. Le ciel nous préserve de vouloir disculper Charlemagne du massacre des Saxons ! mais les hommes extraordinaires vont plus vite que leur siècle ; ils suivent des routes non frayées, et suffisent à des efforts dans lesquels d'autres succombent ; on ne saurait donc leur appliquer la mesure commune, et le mal qu'ils causent doit souvent être imputé moins à eux qu'aux choses qui les entourent. Charlemagne répandit à flots le sang des Saxons ; mais il les instruisit, les façonna, de manière qu'ils purent bientôt s'élever puissants parmi les Germains.

Sobre dans sa nourriture, buvant et dormant peu, il se levait de nuit pour travailler, et se faisait lire, durant son dîner, soit des ouvrages d'histoire, soit la Cité de Dieu. Il ne s'entourait pas de ces courtisans qui, le plus souvent, flattent le prince pour opprimer impunément le peuple, mais des personnes dévouées au bien des masses, et des dispensateurs de la bienfaisance souveraine. Il fut constant et chaleureux dans ses amitiés, bienveillant envers les hommes instruits ; et l'on ne saurait lui imputer d'actes de rigueur durant la paix. Observateur des pratiques religieuses, il chantait lui-même au lutrin dans le chœur, dirigeant les chantres de la voix et de la main. Éginhard fait sur lui cette réflexion, qu'il s'était rendu quatre fois en pèlerinage au tombeau des saints apôtres, tandis qu'Haroun-al-Raschid avait fait huit fois le voyage de la Mecque.

Des habitudes et des vices de barbares se mêlaient chez lui

aux vertus du grand homme. Il respecta peu la dignité du mariage, et il épousa la fille de Didier lorsqu'il avait déjà une femme franque, puis il la répudia pour épouser Hildegarde, issue d'une très-illustre famille suève. Il eut d'elle Charles (772), Pepin (776), et Louis (778); Rotrude (773), Berthe (775), Gisèle ou Gisla (781) et trois autres enfants, morts en bas âge. Fastrade, de race franque, lui donna deux filles; il n'en eut qu'une d'Himiltrude, sa concubine. Après la mort de Fastrade, il épousa Luitgarde, d'une famille germane, qui fut stérile; et il eut en outre quatre concubines: Mathalgarde; Gersuinthe, Saxonne; Régine et Adalinde. Cela ne l'empêcha pas de rechercher encore d'autres femmes; et l'une d'elles, Amalberge, qui se rompit un bras en résistant à ses violences, fut honorée comme une sainte. Le moine Vétin, ravi en extase, vit Charles dans le purgatoire, martyrisé par un vautour pour son impudicité. Blâme comme louanges, c'est toujours le langage de son siècle.

Des chagrins domestiques répandirent de l'amertume sur ses triomphes. Il perdit Rotrude, sa fille aînée, puis d'autres enfants, et il les pleura jusqu'à paraître faible à ceux qui voient de la faiblesse à regretter des personnes qui paraissent destinées à verser des larmes sur notre tombe. Ses autres filles ne le consolèrent pas par leur conduite; mais la faute en fut à lui pour n'avoir pas voulu se séparer d'elles, et pour avoir fomenté leurs désordres autant peut-être par son mauvais exemple que par son indulgence irréfléchie (1).

Prévoyant que pas un de ses fils ne suffirait à soutenir le poids d'un tel sceptre, d'autant plus qu'il les voyait déjà en assez mauvaise intelligence, il songea au moyen d'assurer entre eux la paix. La politique de sa race, d'accord avec ses affections paternelles, lui conseilla de partager entre les trois princes les trois nations franque, longbarde et romaine. Il avait déjà assigné à Louis l'Aquitaine, à Pepin l'Italie, à Charles l'Austrasie et la Neustrie, accrue des pays situés entre la Saône et le Rhône. Pepin le Bossu, son fils naturel, se voyant exclu de ce partage, forma un complot avec plusieurs seigneurs; mais un prêtre longbarde le dénonça, et il fut condamné à mort dans une assemblée; son père commua sa peine en celle de la réclusion dans un cloître. Le roi d'Italie mourut

(1) Un passage mal interprété d'Eginhard l'a fait accuser à l'égard de ses filles d'un horrible méfait, que Voltaire appelle une *faiblesse*.

(810, 7 juin), et fut bientôt suivi au tombeau par son frère Charles (811, 4 décembre), qui s'était signalé par plusieurs victoires contre les hommes du Nord. Ce dernier n'eut pas d'enfants; mais l'autre laissait un fils. La représentation n'étant point d'un usage établi, Bernard, fils de Pepin, ne pouvait prétendre à la couronne paternelle : Charlemagne le fit cependant reconnaître comme roi d'Italie, sous la régence de Wala, tant il semblait avoir à cœur de diviser ce royaume, qu'il s'était efforcé toute sa vie de ramener à l'unité. Il résolut ensuite d'anticiper sur sa succession, en s'associant au trône Louis d'Aquitaine, le seul fils qui lui restât. Ayant convoqué les grands et les évêques à Aix-la-Chapelle, il conduisit son fils à l'autel sur lequel la couronne était déposée; et après avoir prié quelque temps, il se tourna vers l'assemblée, et s'adressa à Louis en ces termes : *Le rang auquel Dieu t'élève t'oblige à respecter de plus en plus sa puissance. En devenant empereur, tu deviens le défenseur de l'Église, et tu dois la protéger contre les impies et les méchants. Tu as des frères, des sœurs, et des parents d'un âge tendre, que tu dois aimer et soutenir. Honore les évêques comme des pères, aime les peuples comme tes enfants; ne crains pas d'employer contre les méchants et les séditeux l'autorité qui t'est confiée. Que les monastères et les pauvres aient en toi un protecteur. Choisis des juges et des gouverneurs ayant la crainte de Dieu, et qui ne se laissent pas corrompre par des dons. Quand un homme a été élevé en dignité, ne l'en dépouille pas légèrement, et conserve-toi sans tache devant Dieu et devant les hommes.*

Couronnement de Louis.

Louis se leva, prit lui-même la couronne et la mit sur sa tête. Les deux empereurs s'embrassèrent alors, non sans verser des larmes, et toute l'assemblée émue était partagée entre l'espoir et la crainte.

Charlemagne survécut peu à cet acte solennel. Il se plaisait à goûter le repos dans Aix-la-Chapelle, après une vie si remplie, et il soutenait ses forces en les réparant par l'exercice et par le bain. Il se sentit un jour atteint du frisson en sortant de l'eau; mais, n'ajoutant aucune foi à la médecine, ou considérant l'exercice et la sobriété comme les meilleurs remèdes, il ne prit aucune précaution. Le mal s'accrut cependant, et le conduisit au tombeau le 28 janvier 814, à l'âge de soixante-douze ans. Les études sacrées furent l'occupation de ses dernières années, et il passa le jour qui précéda sa mort à cor-

Mort de Charlemagne.

riger les Évangiles, avec des Grecs et des Syriens. Il fut, en conséquence, déposé dans le tombeau avec un Évangile en or sur les genoux, assis sur une chaire d'or, une épée en or au côté, revêtu des insignes impériaux, et par-dessous un cilice qu'il avait usage de porter. Sur sa tête fut suspendue sa couronne, qui renfermait du bois de la vraie croix, et devant lui, son sceptre avec son bouclier d'or, qui avaient été consacrés par le pape Léon (1).

Il s'abstint, dans son testament, de parler de la dignité impériale, sachant qu'elle ne pouvait être conférée que par le pontife; car, dans le droit public d'alors, c'était au protégé à élire le protecteur. Outre les libéralités nombreuses que contenait l'acte de sa dernière volonté, il voulut que les deux tiers de ce qu'il possédait en objets précieux fussent distribués entre les vingt et une villes métropolitaines de ses États (2); que sa bibliothèque fût vendue au profit des pauvres, mais que l'on conservât les ornements de sa chapelle. Il donna à Saint-Pierre de Rome une table d'argent, sur laquelle était tracée une description de Constantinople; une autre à l'évêque de Ravenne, où était gravé un dessin de Rome; il en laissa une troisième, où l'on voyait la carte générale du monde, et une en or, à partager entre ses héritiers et les pauvres, qui en recueillirent sans doute peu de chose.

(1) *Sub hoc conditorio situm est corpus Caroli Magni atque orthodoxi imperatoris, qui regnum Francorum nobiliter ampliavit et per annos XLVII feliciter rexit. Decessit septuagenarius anno ab Incarnatione Domini DCCCXIV, indictione VII, quinto calend. februarii.*

Ce fut ainsi que le trouva, dit-on, l'empereur Othon en l'an 1001. Frédéric Barberousse le fit canoniser par l'antipape Pascal. C'est peut-être de cette époque que date le tombeau révérend encore aujourd'hui comme étant celui de Charlemagne. Il a été ouvert avec de grandes précautions en 1844, et l'on y a trouvé des ossements d'une dimension colossale, car le fémur n'avait pas moins de cinquante-deux centimètres. Ils étaient enveloppés dans deux draps à raiages, fabriqués dans l'empire d'Orient.

(2) Rome, Ravenne, Milan, Clival dans le Frioul, Grado, Cologne, Mayence, Gluvara ou Salzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, Vienne, la métropole de la Tarantaise, Embrun, Bordeaux, Tours, Bourges.



## CHAPITRE XXI.

## CHINE.

## DYNASTIES IV, V ET VI.

Après Confucius (479 av. J.-C), les discordes continuèrent entre les différents États, et s'envenimèrent encore à tel point que cette période fut appelée *Tssen-kué*, le règne de la guerre. L'opinion étant généralement répandue que l'autorité suprême était attachée fatalement à la possession des neuf vases d'airain sur lesquels You avait fait dessiner les neuf provinces de l'empire chinois, les différents feudataires s'efforçaient à l'envi de s'en rendre maîtres. Or, pour anéantir cet élément de discordes renaissantes, Jeng-uang, qui régnait encore de nom, les fit jeter au plus profond d'un lac.

Au milieu de ces petits princes rivaux, commença à grandir celui de Tsin, qui en subjuguait plusieurs l'un après l'autre, et repoussa les agressions des Tartares. Puis, se voyant assez fort pour renverser la dynastie usée des Tchéou, il offrit le sacrifice solennel au Seigneur suprême, ce qui équivalait à se déclarer roi. Ceux qui voulurent s'opposer à son élévation furent domptés; Nan-uang, prince régnant, lui céda les trente-cinq villes qui lui restaient, et implora sa clémence. La faction qui chercha à soutenir Tung-tchéou-kioun, fils du souverain dépossédé, fut abattue, et Tchao-siang commença la nouvelle dynastie des Tsin.

IV<sup>e</sup> dynastie.  
240.

Ce prince, qui avait profité si habilement de la division des grands feudataires pour monter au premier rang, mourut avant d'avoir consolidé son autorité. Mais son fils Chuang-siang-uang défit ceux qui s'obstinaient encore à lutter, et dont les jalousies mutuelles causèrent la perte; car Chi-uang-ti, son successeur, acheva de les exterminer, et soumit une étendue de pays égale à la moitié de la Chine actuelle.

251.

Alors, pour garantir ses États des incursions des Tartares Manchous, il construisit la fameuse muraille, ou plutôt il réunit toutes les portions qu'avaient élevées différents seigneurs pour la défense de leurs frontières. La gloire qui peut lui re-

venir de ce grand travail se trouve obscurcie par la persécution qu'il suscita aux lettrés. Préoccupé de la pensée de renouveler la face de l'empire, il reconnut, d'une part, que les lettrés formaient le pivot de la constitution ; de l'autre, que les feudataires ne se résigneraient jamais à la centralisation du pouvoir tant qu'ils pourraient alléguer l'histoire, et qu'en prouvant par elle leur ancienne domination ils prétendraient dominer de nouveau. Il envoya donc des commissaires dans les différentes contrées du royaume, pour rechercher et brûler tous les livres, excepté ceux de médecine et d'agriculture. On peut juger combien un ordre pareil dut affecter péniblement un peuple aussi attaché au passé. Les doctes ne purent l'endurer en silence, ce qui leur valut une persécution où il en périt un grand nombre.

Cet acte a suffi pour attirer au roi la malédiction de tous les historiens. Si pourtant Chi-uang-ti était un tyran, il ne manquait pas d'habileté. Il maintint la paix, rétablit l'ordre dans l'empire, publia des lois nouvelles, fit faire des arcs de triomphe, des routes, des canaux ; ce sont là des améliorations matérielles dont il n'y a rien à craindre quand l'intelligence est comprimée.

Au lieu de partager l'empire entre ses fils, il avait mis tout en œuvre pour en assurer l'unité ; mais quand il eut fermé les yeux, Oul-xi, le puîné, fit révolter plusieurs provinces et empoisonna son frère aîné ; puis lui-même vit bientôt les provinces se soulever contre son autorité, et Liéou-pang, soldat de fortune, s'étant mis à la tête des mécontents, assaillit Ing, le dernier roi, qui se résigna à lui abandonner les sceaux. Monté sur le trône, le vainqueur prit le nom de Cao-tsou, avec le titre d'empereur, et devint le chef de la cinquième dynastie.

Liéou-pang, après avoir lutté cinq ans contre le féroce Yang-you, se vit salué par tout le pays du titre d'*empereur élevé et auguste*. Il donna à sa dynastie le nom de *Han*, qui était celui de son pays natal, en y ajoutant *occidental*, parce qu'il fit sa résidence à Ho-nan-fou, puis à Si-ngan-fou. Cet empereur fit construire, pour parvenir à la première de ces villes, une route suspendue sur des escarpements et des vallons, assez large toutefois pour le passage de quatre chevaux de front, bordée de parapets, avec des hôtelleries de distance en distance. Cent mille ouvriers y furent employés comme des machines vivantes obéissant à un signa de leurs maîtres.

Une fois affermé sur le trône, il s'abandonna à une douce

206.

V<sup>e</sup> dynastie.  
206.

mollesse, jusqu'au moment où la voix sévère des censeurs réveilla son génie guerrier. Il se mit alors à visiter le pays, à réprimer les rebelles et les ennemis. Mais il ne put se garantir des Hiong-nou qu'en recherchant leur alliance, et en donnant sa fille en mariage à leur roi Mété : « Jamais plus grande honte, « dit un historien chinois, ne fut infligée à l'empire du milieu, « qui, depuis ce temps, perdit son honneur et sa dignité. »

L'agriculture et les arts reflourirent avec la sécurité et sous la protection du trône. Bien que Liéou-pang, comme il arrive lors d'un nouveau règne, changeât les institutions de la dynastie précédente, il n'effaça pas les proscriptions contre les lettrés, qui, par ce motif, disaient du mal de ce prince, entouré seulement d'hommes de guerre. Afin de les apaiser, il fit réunir, dans toutes les provinces, les plus instruits, pour en former le collège impérial, dont il se servit comme d'un conseil, et les éleva aux dignités. Parmi ces lettrés, Lou-kia, qui était parvenu aux plus hauts emplois près de l'empereur, lui parlait sans cesse des anciens livres. Un jour ce prince, ennuyé de son insistance, lui dit : *J'ai conquis l'empire sur mon cheval, et je suis devenu votre maître sans le Chou-king. A quoi bon vos livres ?* Ce à quoi Lou-kia répondit : *Oui, vous avez conquis l'empire sans livres ; mais pouvez-vous le gouverner sans livres. Le prince qui sait employer et l'épée et le pinceau peut-être assuré de régner longtemps. Si les princes de Tsin eussent imité les anciens exemples, seriez-vous assis sur le trône ?* Depuis lors, Liéou-pang eut meilleure opinion des ouvrages écrits, et lui-même composa des vers, parmi lesquels se trouvent ceux-ci, qui sont adressés à Péi, lieu de sa naissance :

« O mes amis, quel contentement de revoir sa patrie après  
 « une longue absence ! Les charmes de la gloire et de la gran-  
 « deur, le titre même d'empereur n'ont rien d'aussi séduisant ;  
 « ils ne peuvent éteindre l'amour du lieu natal. Montrons-nous  
 « reconnaissants envers la terre qui nous reçut enfants, et qui  
 « nous a nourris. Ma patrie chérie, berceau de ma fortune, tu  
 « m'auras après ma mort. Que mon tombeau atteste l'affection  
 « que je te portais. Je veux que tu sois à jamais affranchie de  
 « tout impôt. »

Un jour que les principaux fonctionnaires étaient réunis pour une fête, il leur demanda : *A quoi suis-je redevable, selon vous, de m'être élevé à la plus haute des dignités ?* Et comme tous répondaient, par flatterie, qu'il en était redevable à ses vertus :

*Non, reprit-il, mais à ce que j'ai su reconnaître l'aptitude diverse de ceux en qui j'ai mis ma confiance, et les employer à ce qu'ils savaient faire le mieux.*

Il fit faire un recueil des règles les plus propres à bien gouverner, et composer des traités sur l'art de la guerre, sur la musique réduite à des règles précises, sur les usages et les cérémonies. Lorsqu'ils furent terminés, il les fit écrire en rouge, présenter à l'assemblée des grands, où chacun les signa; puis il y apposa son sceau; et les ayant enfermés dans une cassette doublée en fer, il les plaça dans la salle des ancêtres, afin que l'on y recourût chaque fois que ses successeurs s'écarteraient du droit chemin.

Il eut pour successeur Huéi-ti, qui se livra aveuglément à la direction de sa mère. Celle-ci, femme ambitieuse et avide de vengeances sanguinaires, tenta d'empoisonner le prince de Tsi, frère du prince régnant; et la femme même de Huéi-ti eut à endurer de sa part des jugements atroces et honteux. Comme elle vit l'empereur mourir sans postérité, elle acheta un enfant d'une paysanne qui fut étranglée aussitôt par son ordre; et, le faisant passer pour l'héritier légitime de son fils, elle régna comme sa tutrice, lorsqu'il eut été reconnu sous le nom de Liéou-hou. Dès qu'elle cessa de le trouver assez docile, elle découvrit la fraude qui lui avait valu le trône, et se soutint quelque temps à l'aide de ses parents, qu'elle avait tirés du néant pour les revêtir des plus hauts emplois. Mais croyant voir sans cesse devant elle le spectre de ceux qu'elle avait fait périr, l'épouvante qu'elle en ressentit abrégéa ses jours.

Ven-ti, second fils de Liéou-pang, ayant été alors appelé au trône, débuta par cette proclamation, qui annonçait un bon règne : « Toute chose se renouvelle au printemps; les arbres et les champs revêtent un aspect nouveau; les animaux semblent revivre; tout respire et annonce l'allégresse. Il y a certainement parmi mon peuple des infirmes, des vieillards et d'autres malheureux. Si moi, qui suis leur père et leur mère, je ne songe pas à les secourir, je manque à mon devoir. Je veux que tout mandarin, dans son district, recherche les personnes qui méritent mon attention, et pourvoie à leurs besoins. Si les vieillards n'ont pas de soie pour se couvrir, des aliments pour leur nourriture, et souffrent la faim et le froid, pourrai-je prétendre à leur affection et à leur soumission? Qu'il soit donné aux vieillards de quatre-vingts ans, et même

« à ceux qui sont moins âgés, une quantité suffisante de grain, de viande, de vin; et à ceux qui ont dépassé cet âge de la soie et du coton pour se vêtir. Je veux en outre que le crime des fils ne retombe pas sur les père et mère, ni sur la famille. »

Quand ce décret fut promulgué, les vieillards s'écrièrent à l'envi : *Voilà le règne de la vertu!* et en effet, Ven-ti fit le bonheur du peuple. Il abolit l'impôt du sel et moitié des autres; il permit que l'on battit monnaie ailleurs que dans la capitale, et la fit faire ronde, avec un trou carré au milieu, pour en faciliter le transport. Il favorisa l'agriculture en labourant de ses propres mains, en faisant cultiver dans ses jardins des mûriers, et élever des vers à soie. Il ne voulut ni faire usage de plats d'or et d'argent ni permettre que ses femmes portassent des étoffes de couleurs variées et brodées. Comme on proposait de lui construire un cabinet qui lui aurait coûté cent taëls, il répondit : *Avec cette somme, j'entreprendrais dix familles. Tant que je fus prince de Tai, je ne me souciai point de pareils raffinements. Aujourd'hui que je suis empereur et père du peuple, pourquoi dissiperais-je l'argent aussi inutilement?*

Il arrêta sa voiture pour recevoir les pétitions qu'on lui présentait; il écoutait volontiers les représentations des sages; et la loi défendant de censurer le gouvernement, il publia cet édit mémorable : « Du temps de nos anciens empereurs, on exposait à la cour, d'une part une bannière sur laquelle chacun pouvait écrire et proposer librement les projets qu'il croyait bons et utiles; de l'autre une table où chacun pouvait noter les erreurs du gouvernement, et ce qu'il y trouvait à redire. C'était là une manière de faciliter les remontrances et de se procurer de bons avis. Je trouve aujourd'hui que la loi fait un crime de parler en mal du gouvernement. C'est le moyen non-seulement de nous priver des connaissances que nous pouvons tirer des sages éloignés, mais encore de fermer la bouche aux officiers de notre cour. Comment le prince sera-t-il instruit dorénavant de ses erreurs et de ses défauts? »

« Cette loi a un autre inconvénient. Sous prétexte que les peuples ont fait des protestations publiques et solennelles de fidélité et de respect au prince, si quelqu'un semble les démentir par ses remontrances, il est considéré comme rebelle. Les discours les plus innocents, s'ils déplaisent aux magistrats,

« passent pour des murmures séditieux contre le gouvernement.  
« Le peuple se trouve ainsi, dans sa simplicité et son ignorance,  
« coupable d'un crime capital quand il y songe le moins. C'est  
« ce que je ne saurais souffrir, etc. »

Citons encore cette autre déclaration de Ven-ti ; elle est digne de servir de modèle : « Voici la quatorzième année de mon règne,  
« et plus je gouverne, plus je sens combien peu j'en suis capable,  
« et j'en ai honte. Bien que je n'aie jamais manqué à accomplir  
« les cérémonies rituelles à l'égard du Seigneur suprême et de  
« mes aïeux, je sais que nos anciens et sages rois ne visaient en  
« cela à aucune récompense, et ne demandaient pas ce qu'on  
« appelle bonheur, tellement exempts de tout intérêt personnel  
« qu'ils laissaient en oubli leurs plus proches parents, pour éle-  
« ver même du néant ceux en qui ils trouvaient du savoir et une  
« vertu éminente, et qu'ils préféraient les prudents conseils  
« d'autrui à leurs propres inclinations. Beau et sage désintéres-  
« sement ! Aujourd'hui, je suis informé que plusieurs de mes  
« officiers ordonnent des prières pour obtenir non la prospérité  
« de mes peuples, mais la mienne propre. Si je tolérais que ces  
« fonctionnaires, peu soigneux de leur devoir et peu zélés pour  
« le bien commun, songeassent uniquement à la félicité privée  
« d'un prince aussi peu vertueux que je le suis, ce serait une  
« grande faute de ma part. J'ordonne, en conséquence, que mes  
« officiers, sans prendre tant de soin de faire pour moi des  
« prières officielles, mettent toute leur attention à bien remplir  
« leur propre devoir. »

Les règnes féodaux, qui appuyaient leurs prétentions sur les souvenirs conservés dans les annales, étaient finis : celles-ci n'inspiraient donc plus de crainte, comme au temps où la destruction en fut ordonnée par Chi-uang-ti. Non content de lever la défense qui les proscrivait, Ven-ti en favorisa la reproduction, et les lettrés survivants employèrent tous leurs efforts à retrouver ce qui avait échappé aux flammes. Ils tirèrent des tombeaux, des grottes, des décombres, les livres et les inscriptions qui y avaient été cachés. Le vieux Fou-seng, notamment, qui déjà, avant la persécution, passait pour un des lettrés les plus distingués, s'était réfugié à la campagne, et avait enfoui, au plus épais des murs de sa maisonnette, un exemplaire du Chou-king et d'autres livres très-importants, ce qui permit de rétablir les annales de cet ancien empire. Cette tâche fut grandement secondée par deux inventions nouvelles, la confection du pa-

pier avec des tiges de bambou macérées et la composition de cette encre si vantée parmi nous.

La renommée des vertus de Ven-ti détermina plusieurs peuples voisins à se soumettre à lui, comme firent les provinces de Koan-ton et de Koan-si. Mais les Tartares de race turque recommencèrent la guerre, et il dut s'apprêter à les repousser. Alors son ministre rédigea et mit sous ses yeux un mémoire conçu en ces termes : « Quand les ennemis menacent, il faut « songer à trois choses : fortifier les frontières ; les garnir de « troupes disciplinées ; y établir des arsenaux avec des armes « à toute épreuve. Nous lisons dans les livres que combattre « sans de bonnes armes, c'est se livrer à l'ennemi, et que les « généraux qui commandent avec de mauvais soldats sont as- « surés d'une défaite. Les officiers sans expérience exposent le « prince à sa ruine ; le prince qui choisit des officiers indignes « met ses États en danger. Il importe beaucoup de connaître « l'ennemi, ses forces, son pays. Les Tartares font la guerre « tout autrement que nous. Ils grimpent sur des montagnes es- « carpées, et s'en précipitent avec impétuosité ; ils traversent des « torrents et des fleuves à la nage, bondissent à travers les pré- « cipices, franchissent à cheval des gorges étroites, manient « habilement l'arc et les flèches, en portant des coups assurés. « Ils attaquent, se dispersent, se reforment avec une facilité ad- « mirable. Dans les défilés et dans tout espace resserré, ils au- « ront toujours l'avantage ; mais au large, dans les lieux où les « chars pourront manœuvrer, notre cavalerie l'emportera sur « eux. Leurs arcs sont moins forts que les nôtres, leurs lances « moins longues, leurs armures moins solides, et en bataille « rangée ils ne soutiendraient pas le choc de nos escadrons. Ils « ne savent pas non plus [comme nous mettre pied à terre, « se battre à l'épée, manier la pique, soutenir l'attaque, ouvrir « les bataillons. Nos forces sont donc aux leurs comme cinq est « à trois. »

Il poursuit en proposant d'enrôler les Tartares sujets de l'empire, de les exercer à la tactique chinoise, et de les employer sur les frontières. L'empire dut à cet expédient d'être mis à l'abri des incursions de l'ennemi.

177.

Ce ministre était A-fou, et Ven-ti le recommanda, comme le seul qui pût sauver l'État, à son fils Yao-king-ti, qui lui succéda. Ce prince, bien que doux et bienveillant, vit se soulever tous les grands, qui ne cessaient d'aspirer à l'indépendance. Parmi

les fils de ces seigneurs, qui, conformément à l'usage, étaient élevés à la cour, le prince héréditaire affectionnait particulièrement celui de On, et jouait souvent avec lui aux échecs. Mais un jour, s'étant pris de paroles avec lui, il lui lança l'échiquier à la tête, et le tua. Le père jura de s'en venger et s'entendit avec les autres princes tributaires pour faire une révolution : Phabileté d'A-fou suffit à peine pour étouffer l'incendie.

Vou-ti, qui monta ensuite sur le trône, songea à rendre à l'empire son éclat à l'intérieur et sa force au dehors. Ayant donc convoqué les sages, il les consulta sur les conquêtes qu'il méditait, mais Jong-king s'exprima en ces termes : *La vertu des monarques embrasse leurs royaumes comme une chaîne dont les anneaux se tiennent l'un l'autre. Un prince doit commencer par réformer les abus, comme un musicien accorde son instrument avant d'en jouer. On dit proverbialement que le poisson vaut mieux dans le filet que dans l'eau ; c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de spéculer sur les choses du gouvernement, mais qu'il faut agir. Confucius recueillit la doctrine des anciens sages, et c'est celle qu'il faut suivre, non celle des docteurs d'aujourd'hui, qui courent uniquement après ce qui est nouveau. Votre Majesté ferait bien d'ordonner qu'on s'en tint à ce qu'enseigne Confucius.*

Docile à ce conseil, l'empereur renonça à ses pensées de guerre, et se tint au courant des besoins de son peuple. Un incendie ayant réduit dix mille familles à une telle misère que des parents mangèrent leurs enfants, un mandarin ouvrit, pour les secourir, les greniers publics, sans attendre les ordres impériaux. Cet acte, si extraordinaire en Chine, loin d'attirer le châtement sur son auteur, lui valut des louanges de Vou-ti. Le même mandarin exécutait ponctuellement les décrets du fils du ciel quand ils étaient conformes à la raison et à la justice ; il s'y opposait lorsqu'ils leur étaient contraires, disant : *C'est un crime de le pousser à une injustice par basse condescendance ; notre devoir est de l'empêcher de souiller sa renommée.*

Vou-ti fit revoir et corriger les livres canoniques, attira à sa cour les sages, qui ne furent pas protégés seulement par lui, mais par d'autres princes de Tsin, et purent librement faire connaître les abus, et proposer des réformes (1).

Le plus bel ornement de sa cour fut le grand historien Sé-

(1) Voyez ses barangues dans l'appendice du tome III, page 463.



mathsian, auteur des *Mémoires historiques* (Ssèki), dont nous avons déjà fait mention (1).

Vou-ti se laissa cependant abuser par les Tao-ssé, qui, s'écartant de la doctrine de Lao-tseu, se livraient à de bizarres spéculations, et cherchaient le breuvage de l'immortalité. C'était en vain que les sectateurs de Confucius s'efforçaient de les démasquer. L'un d'eux, ayant pris la coupe qu'ils offraient à l'empereur, en avala le contenu. Le monarque, irrité de son audace, le condamna à mourir sur l'heure; mais le lettré lui dit : *Si l'efficacité de cette liqueur est réelle, l'ordre que vous avez donné sera vain; sinon je vous aurai détrompé par ma mort.* Vou-ti lui pardonna, mais ne revint pas de son engouement, et les Tao-ssé continuèrent à lui faire illusion par leurs prestiges; il apprit pourtant à les connaître sur la fin de sa vie, et les exila.

La cinquième dynastie marque une époque brillante pour la Chine, qui, cessant de rester confinée au fond de l'Orient, sans commerce avec les étrangers et sans influence à l'extérieur, se mit en rapport avec ses voisins. Tantôt alliée, tantôt ennemie, elle devint le centre des opérations commerciales, le foyer de la politique et le modèle de la civilisation. Tout en exerçant son action sur l'extrême Asie, elle étendit ses conquêtes, et en vint à dominer par deux fois sur la mer Caspienne, au milieu de pays dont, sans les auteurs chinois, l'histoire nous serait demeurée inconnue.

Les Hiout-chi ou Seythes, nation de race blonde, avaient fondé, un siècle et demi avant J.-C., diverses principautés dans l'Inde, d'où ils furent ensuite chassés par Vicramaditia, événement à partir duquel commença l'ère de ce roi glorieux; mais ils revinrent souvent dans ce pays, dont les richesses avaient laissé trace dans leur souvenir, jusqu'au moment où, l'ayant conquis de nouveau vers le temps de Jésus-Christ, ils en tuèrent les rois, et y dominèrent en maîtres durant près de deux siècles. Ce sont probablement les mêmes dont parlent les annales chinoises sous le nom de Youé-tchi, comme puissants alors à l'occident du Schen-si et près des montagnes célestes; peut-être aussi sont-ils identiques avec les Gètes ou Goths d'Europe. Ils se donnaient à eux-mêmes le nom de Hiong-nou, et les Chinois appelaient Hing-Kou les Tartares, autre peuple dont les incursions agissaient sur la Chine comme les invasions des barbares

(1) Voyez tome III, page 400.

sur l'Europe. Les premiers empereurs de la dynastie des Han cherchèrent à se les rendre bienveillants par des présents et par des concessions, allant jusqu'à donner leurs filles en mariage à leurs chefs. Sous le règne d'Yao-vou-ti, quelques Hiong-nou qui s'étaient soumis à la Chine racontèrent à ce prince que leurs compatriotes avaient fait la guerre aux Youé-tchi, et que le roi des Hiong-nou s'était fait une coupe du crâne de leur roi. Peut-être ces Hiong-nou sont-ils les mêmes qui tombèrent ensuite sur l'empire romain. Les Youé-tchi furent aussi en guerre avec les Parthes postérieurement à l'année 127; puis d'autres Scythes occupèrent, à la même époque, Bactres, la Sogdiane, et détruisirent le royaume grec de la Bactriane. 175 av. J.-C.

Yao-vou-ti, voyant les Youé-tchi mécontents, songea à se servir d'eux pour détruire les barbares. Tchang-kiang, qu'il leur envoya comme ambassadeur, se mit en route avec quelques officiers pour aller les trouver dans la contrée située au nord de l'Oxus, où ils s'étaient retirés. Les Hiong-nou, ayant été informés du voyage de Tchang-kiang et de son but, lui barrèrent le chemin, et le retinrent prisonnier durant dix années. Il réussit enfin à s'échapper avec ses compagnons, et gagna le Tawan, d'où il se rendit parmi les Youé-tchi; mais il ne put les amener à quitter un pays riche et abondant, pour retourner dans les déserts de la Tartarie guerroyer contre les Hiong-nou.

Ayant ainsi échoué dans sa mission, Tchang-kiang se dirigea vers sa patrie par les montagnes du Thibet; mais il tomba de nouveau entre les mains des Hiong-nou, qui le gardèrent longtemps captif: il leur échappa encore et rentra en Chine, après une absence de treize ans, avec un seul de ses compagnons, sur cent qui étaient partis avec lui. Ce voyage procura aux Chinois la connaissance de plusieurs pays et de différentes nations de l'Inde, et leur apprit la route qu'il fallait suivre pour s'y rendre à travers la chaîne du Thibet. Mais la barbarie des peuples intermédiaires, qui égorgaient les agents expédiés pour faire des traités de commerce, s'opposa constamment à des relations suivies et même à des voyages d'une contrée à l'autre.

Ces mouvements vers l'Occident furent accélérés par l'expédition de You-ti, qui envoya contre les Hiong-nou Ha-kiou-ping, avec trois cent mille hommes. Quatre victoires qu'il remporta repoussèrent leur aile droite loin de la grande muraille, car le pays qu'ils habitaient pouvait toujours être considéré

comme un campement. Cette expédition fut la première qui étendit les frontières chinoises vers l'Ouest : beaucoup de familles se transportèrent de ce côté, et les postes militaires y furent échelonnés en avançant toujours.

Vou-ti, ayant pris goût aux conquêtes, entra en vainqueur dans les royaumes de Pégu, de Siam, de Cambogia, de Bengale. Sa flotte alla soumettre les côtes orientales de la Chine, gouvernées par un chef indépendant ; et ses navires, dont le pont était distribué en appartements, enlevèrent toute la population de Canton, qui demeura quelque temps désert.

Comme la puissance des princes tributaires, dont certains dominaient sur mille *li* et sur plusieurs villes, paraissait excessive, il fut statué que le fils aîné hériterait seulement de la moitié des biens, et que le reste serait partagé entre ses frères.

Passons au règne de Siven-ti. Élevé dans la prison où sa mère avait été renfermée par Vou-ti, qui avait appris à aimer la justice, il examinait lui-même les réclamations de ses sujets. Il fit recueillir en un code les lois rendues par ses prédécesseurs, abrogeant celles qui étaient inopportunes, et recommandant la douceur dans l'application de celles qu'il avait conservées. Un rapport d'un de ses ministres nous informe pourtant que, dans une seule année, deux cent vingt-deux individus périrent par le crime de leurs femmes ou de leurs frères. Ce prince eut aussi, contre les Hiong-nou et autres Tartares tures, plusieurs guerres dont il sortit à son honneur. Il soumit, soit par sa réputation de vertu, soit par la force, toutes les tribus jusqu'à la mer Caspienne, et fit construire, pour éterniser la mémoire de ses exploits, le magnifique pavillon de Ki-lin. Il fit reviser les *King* ou livres canoniques, et déterminer la meilleure édition ; il favorisa aussi tous les genres d'études.

Ping-ti monta sur le trône à l'âge de neuf ans, la première année de l'ère vulgaire. L'empire fut gouverné sous son nom par Vang-mang, ambitieux rusé, qui, aspirant au rang suprême, accrut le nombre de ses créatures en multipliant les principautés. Il réunit, sous prétexte de leur faire donner une éducation convenable, tous les enfants mâles du sang impérial, dont il se trouva deux cent mille. Il osa ensuite commettre le forfait le plus horrible aux yeux des Chinois en violant les tombeaux, pour en retirer les richesses ensevelies avec les cadavres. Enfin il empoisonna l'empereur, dont il prit le titre, et offrit le sacrifice à l'Être suprême. Il extermina par centaines les oppo-

sants; et, d'autre part, il éleva les descendants de Confucius au plus haut rang, qui demeura, par la suite, héréditaire parmi eux.

Les peuples sujets ou alliés se crurent déliés, par son usurpation, des obligations contractées envers la dynastie des Han : ce qui obligea Vang-mang à toujours avoir les armes à la main, et par suite à surcharger le peuple. Le nombre des partisans de la dynastie déchuë s'en accrut, et le moment vint où ils assaillirent l'usurpateur, qui, vaincu, fut haché en morceaux.

Après de grands désordres et des tyrannies éphémères, le trône échut à Kuang-vou-ti, de la dynastie des Han, dits orientaux (*Tchéou*), parce qu'il transféra la cour de Si-gan-fou à Lo-yang. Après avoir, par une amnistie, rétabli le calme à l'intérieur, ce prince put disperser les Ung-meï (sourcils rouges), bandes ou plutôt armées de brigands, qui s'étaient recrutés pendant les derniers troubles, et qui prenaient leur nom de la couleur dont ils se teignaient. Son affabilité et son énergie contribuèrent à maintenir dans ses États la justice et la paix. Sous son règne et sous celui de son successeur Ming-ti, les relations avec les peuples d'Occident se renouèrent, et l'empire recouvra ses anciennes frontières. Ce dernier prince, instruit dans toute la science des philosophes, institua dans son palais une académie pour les fils des princes barbares et des gouverneurs des provinces conquises. Il employa cent mille hommes pour élever une digue contre les irruptions du fleuve Jaune. Mais il suffit que l'idolâtrie de Fo se soit propagée sous son règne pour que sa mémoire soit blasphémée par les lettrés. Ils s'opposèrent, sous son fils Chang-ti, à la superstition nouvelle; et Kong-hi, l'un d'eux, dit que l'empereur Vou-ti, en acceptant ce culte étranger, avait détruit tout le bien dont on lui était redevable. Ces paroles ayant été rapportées aux censeurs de l'empire comme une injure envers un des plus grands princes de la famille des Han, l'accusé se disculpa ainsi : *C'est une calomnie de mes ennemis de prétendre que je veuille m'ériger en réprobateur des princes augustes. J'ai parlé du gouvernement de Vou-ti comme en parle l'histoire. L'histoire est la leçon des princes et de la postérité; elle est faite pour les instruire, et pour empêcher qu'ils ne tombent dans les fautes de leurs prédécesseurs. Serait-ce un crime que de rappeler ce qu'elle trouve répréhensible? Les actions des princes, bonnes ou mauvaises, ne peuvent demeurer celées, tous les yeux étant fixés*

23.

VI<sup>e</sup> dynastie.  
25.

58

13.

*sur eux. Quand ils se comportent mal, sera-ce un tort de les blâmer? Si je mérite la mort pour m'être fié à rapporter ce qui est écrit, l'on doit commencer par proscrire l'histoire et son tribunal, que personne ne saurait fuir. Elle enregistra le traitement subi par moi pour avoir repris des actions blâmées par elle, et il en résultera une tache pour l'empereur qui m'aura puni.*

79. L'empereur lui sut gré de sa loyauté. Bien qu'il favorisât les Tao-ssé, il ne négligea pas la doctrine de Confucius, ni ceux qui la suivaient. Il chargea les lettrés d'examiner les concordances, et d'expliquer les variantes des cinq livres canoniques; le résultat de leur travail produisit le *Commentaire explicatif*.

89. L'enfance d'O-ti laissa le champ libre aux intrigues de ses ministres et de sa mère. Cependant les Hiong-nou continuaient à inquiéter l'empire; Pou-nou, qui régnait sur eux avec cruauté, tramait la mort de son frère aîné, quand celui-ci échappa au péril par la fuite, et se mit à la tête de huit hordes de cette nation. Proclamé par elles *tchen-you*, il se retira sur les confins de la Chine, où il fonda le royaume des Hiong-nou méridionaux, qui s'associèrent aux Chinois pour faire la guerre aux septentrionaux.

Pan-tchao, général d'O-ti, non moins vaillant guerrier que politique habile, ne vit pas de meilleur moyen contre les Hiong-nou que d'établir le système fédératif au sein de l'Asie centrale. Il parvint ainsi à triompher des Hiong-nou septentrionaux, soumit la petite Bukharie, et subjuga plus de cinquante principautés, dont il envoya les héritiers présomptifs à la cour, pour y servir d'otages. Ayant poussé jusqu'à la mer Caspienne, il voulait la traverser et attaquer l'empire romain; mais les Parthes lui persuadèrent que deux années lui suffiraient à peine pour ce voyage, ce qui le décida à revenir sur ses pas. Avant de s'éloigner, il dit au général qui devait lui succéder comme gouverneur du pays : *Les Chinois dispersés dans ces contrées sont, pour la plupart, des exilés, déportés pour leurs méfaits. Les naturels ressemblent à des bêtes féroces difficiles à apprivoiser. Vous êtes vif et impétueux; souvenez-vous qu'il n'est pas aisé de prendre le poisson dans l'eau claire, et qu'on n'obtient guère la paix en tirant trop le frein. Voulez-vous vous faire respecter, montrez-vous affable, indulgent, généreux. Dissimulez les choses de peu d'importance; contentez-vous en tout d'une exactitude convenable à la nature de ces peuples; excusez les fautes*

*peu graves ; ne prenez pas souci de ces minuties qui fatigueraient les hommes sans les rendre meilleurs.*

O-ti fut le premier qui accorda aux eunuques de hautes dignités, ce qui devint la source de longs malheurs. L'impératrice, sa femme, est citée comme un modèle de savoir et de modestie. Parmi les nombreux présents qui lui furent offerts à l'occasion de son mariage, elle ne voulut accepter que du papier et des pinceaux.

Après O-ti, les régences se succèdent jusqu'à Choun-ti, qui remporta plusieurs victoires. Ayant reçu une très-grosse perle, il la renvoya en disant qu'il ne devait pas s'occuper d'un vain luxe, quand le peuple mourait de faim. Quelques districts s'étaient révoltés, au lieu de faire marcher contre eux une armée, il leur dépêcha un ministre, qui dit aux rebelles : *La cupidité et la cruauté des mandarins vous ont fait prendre les armes, et c'est sur eux que tombe la faute de votre insurrection. Mais est-ce une action louable que de se révolter contre son prince ? Il ne désire que la paix et le bonheur de ses peuples ; ceux qui les maltraitent le trompent. Je viens, envoyé par lui, pour vous gouverner. Si vous déposez les armes, je vous promets que chacun conservera son rang, et qu'il vous sera fourni à tous de quoi vivre contents au sein de votre famille.*

Bel exemple chez un roi que de reconnaître ses torts. Choun-ti établit encore que nul ne serait promu à une magistrature avant l'âge de quarante ans révolus ; mais les années sont-elles la mesure exacte de l'expérience ?

Les eunuques et les lettrés continuent à se disputer le pouvoir ; et les premiers ne négligent rien pour présenter l'académie comme un foyer permanent d'opposition. Pour faire disparaître cet obstacle aux mesures tyranniques, on exila les lettrés et l'on intenta des procès aux plus illustres, tandis que l'empereur aspirait au titre de protecteur des sciences en faisant graver sur des tables de marbre, en trois sortes de caractères, les cinq livres classiques.

La peste ayant désolé l'empire pendant onze ans, un Tao-ssé, nommé Chang-kio, trouva contre elle un remède assuré dans une certaine eau qu'il préparait avec des paroles mystérieuses. Le mal était grave, le remède étrange ; Chang-kio obtint donc facilement confiance. Suivi par une foule d'empiriques, il les disciplina, et se trouva ainsi à la tête d'un fort parti. Le bruit se répandit alors que le *ciel bleu*, c'est-à-dire la dynastie des Han,

105-126.

Empiriques.

Bonnets  
jaunes.

touchait à son déclin, et qu'il ferait place au *ciel jaune*. Ses projets étant à moitié découverts, il vit sa perte certaine s'il ne payait d'audace, et cria aux armes. Cinquante mille hommes se levèrent à sa voix, qui adoptèrent le bonnet jaune pour signe distinctif, et qu'il envoya ravager le pays.

Il se trouva favorisé dans ses expéditions par le soulèvement contemporain de plusieurs ambitieux, qui entreprirent de partager la Chine en plusieurs principautés. Mais la prudence et la valeur du général Tsao-tsaï réprimèrent les bonnets jaunes, et le plus grand nombre se rangea sous ses drapeaux. Profitant ensuite de la guerre civile, il acquit un vaste territoire, et se trouva en état de délivrer l'empereur Hien-ti, que les grands tenaient prisonnier dans sa propre cour. Choisi par ce prince pour son premier ministre, il apaisa les factions; mais on le vit bientôt prendre le bonnet aux douze pendants, orné de cinquante-trois pierres précieuses, attribut distinctif du monarque, et se faire porter sur un char à l'essieu doré, peint de cinq couleurs, et traîné par six chevaux. Il n'aurait pas tardé à s'emparer de même du sceau impérial, si la mort ne l'avait arrêté dans ses projets ambitieux. Son principal mérite était de savoir reconnaître la capacité de chacun, et de l'employer en conséquence.

280-268.

Son œuvre fut consommée par son fils Tsao-pi, qui ravit la couronne à Hien-ti, et commença la dynastie des Uei. La dynastie déchue, comme on le sait, avait étendu les frontières de l'empire jusqu'à la mer Caspienne; la nouvelle ne posséda que la moitié septentrionale de la Chine, le reste se trouvant divisé entre les familles de Hou et Héou-han ou Han postérieurs: la première résidait à Nankin, dans le midi; l'autre à Ching-tou, dans le nord. Les dissensions se multiplièrent dans l'empire, ainsi partagé en trois, jusqu'au moment où s'éteignit la famille des Hou, après avoir eu quatre rois en cinquante-neuf ans.

Tsao-pi, considéré comme un usurpateur par les partisans de l'ancienne famille impériale, soutint la guerre contre ses deux compétiteurs, et montra du courage dans les combats ainsi que dans les revers. Arrivé au terme de sa vie, il dit: *Quand un homme est parvenu à cinquante ans, il ne peut se plaindre que le ciel lui accorde une courte existence; je le puis, moi, d'autant moins, que j'en ai soixante.* Et en recommandant son fils Héou-ti au sage Chou-kuo-téung, il ajouta: *S'il refuse vos conseils, déposez-le, et réglez à sa place.* Puis s'adressant

à son fils : *Quelque léger que te paraisse un péché, ne le commets pas ; quelque mince que te semble une vertu, ne la néglige pas : seule, la vertu mérite que nous la suivions. J'en ai eu si peu, que je ne puis te servir de modèle ; mais sois attentif aux conseils de Kuo-téang, qui sera pour toi un second père.*

Le règne d'Héou-ti se passa au milieu des guerres civiles et de l'anarchie. Il combattit le roi des Uei, dont le général Song-chao, enhardi par la victoire, se révolta, et, s'étant mis à la tête de l'État, dirigea une attaque redoutable contre Héou-ti. Ce prince, n'osant marcher contre lui et craignant une mort glorieuse, se livra bassement au vainqueur, qui le laissa vivre obscur et méprisé. Son fils, ne pouvant réveiller son courage, ni plier lui-même son âme à la servitude, se retira dans la salle des ancêtres, et s'y donna la mort avec sa femme. Avec lui finit la dynastie des Han, et le fils de Sang-chao commença celle des Tsin.

Les Han eurent continuellement à lutter avec les Tartares. La guerre finissait souvent à l'avantage de ceux-ci, qui envahissaient, assujétissaient la Chine en partie ou entièrement, comme le firent tour à tour les Hiong-nou, les Tures, les Topo, les Juan-Juan, les Kitat, les You-tchi, les Mongols, les Mantchoux : plus souvent, les Chinois avaient le dessus, et, après avoir repoussé les barbares, ils les poursuivaient par delà les déserts. Alors le gain d'une bataille leur donnait des régions immenses, toujours ouvertes au premier conquérant venu ; et les habitants de ces deux lignes de villes qui tracent le chemin de la Perse à la Chine, à travers la Tartarie, payaient aux vainqueurs le tribut qui, d'ordinaire, était perçu par les Tartares. En outre, quand les hordes de ces farouches guerriers se trouvaient dissipées, l'empereur pouvait expédier des garnisons jusqu'aux frontières les plus éloignées.

Les Chinois consolidaient de la sorte une puissance que la division les empêcha ensuite de conserver, et ils acquéraient la connaissance de pays jusqu'alors ignorés. Leur expédition sur la mer Caspienne semble avoir eu pour but de rendre libre par cette mer le commerce entre eux et les Romains.

S'en tenant aux récits des Parthes, les Chinois se figurèrent l'empire romain comme un pays merveilleux, ayant des princes très-puissants, une capitale immense, avec des habitants dont le savoir égalait la vertu. Comme jamais, dans leurs excursions,

229.

234.

Relations extérieures.



ils n'avaient rencontré que des peuples moins civilisés qu'eux, ils honorèrent cet empire du nom de Ta-tsin, grande Chine, et supposèrent que tout ce qui se trouvait de beau et de bon dans les autres pays venait de là. « On y bat (disent leurs livres) des monnaies d'or et d'argent. Ils trafiquent par mer avec la Perse et l'Inde, en gagnant dix pour un. Ils sont cependant loyaux et justes, et n'ont pas deux prix pour les marchandises. Le blé est à bon marché, et il y circule des capitaux immenses. Quand des ambassadeurs étrangers arrivent aux frontières, ils trouvent des voitures aux frais de l'État, et, arrivés dans la capitale, il leur est fourni de l'or pour subvenir à leurs dépenses. Ils désireraient tirer de nous la soie crue, parce qu'ils savent tisser très-finement et teindre parfaitement; mais les *Ases* ne veulent pas y consentir, pour ne pas perdre le bénéfice que leur rapporte la main-d'œuvre. »

Les *Ases* ne sont peut-être que les *Hepthalites*. *Catussus*, leur roi, s'étant adressé à la cour du roi de Perse *Chosroès*, dans le but de mettre obstacle au commerce des soies, les Chinois, afin de leur donner un débouché, déterminèrent les *Turbiens* à communiquer directement avec les Romains.

160. Il était naturel, en effet, que les Césars désirassent traiter sans intermédiaire avec les peuples dont ils recevaient la soie; mais les Parthes voulaient se réserver ce trafic. Un seul ambassadeur, envoyé par An-toun (Antonin), roi de Ta-tsin, arriva à la cour de Huan-ti, après avoir voyagé par mer et traversé le *Djy-nan*, qui est le Tonkin moderne. Les présents qu'il apporta n'étaient pas de grande valeur : c'étaient des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphant, des écailles de tortue; aussi l'on pensa que les ambassadeurs avaient gardé pour eux ce qu'il y avait de plus précieux.

Ces relations amicales de l'Occident avec l'Orient furent probablement troublées par les discordes de la nouvelle dynastie et par l'accroissement de la puissance des Perses.

205. A l'époque où nous nous trouvons, quelques innovations dans les doctrines méritent de fixer l'attention. Le fondateur de la septième dynastie épura le culte, en montrant que les *Hou-ti*, c'est-à-dire les cinq premiers empereurs, auxquels on offrit des sacrifices, n'étaient autres que les cinq éléments des choses. Il en conclut qu'il était convenable, pour couper court à l'erreur, de détruire les lieux qui leur étaient spécialement consacrés : ce qui fut fait. Il réforma et recueillit les lois, augmenta le

traitement des mandarins, pour qu'ils fussent moins tentés de prévariquer, et renouvela la cérémonie dans laquelle l'empereur conduisait la charrue.

Vers cette époque, une secte des Tao-ssé s'imagina que l'homme était d'autant plus parfait qu'il était plus inactif, et ses adeptes s'interdisaient parfois jusqu'à l'usage des sens. Hi-kang s'étant uni à six autres philosophes, qui avec lui furent appelés les sept sages de Bambou, enseigna que le vide était le principe de toutes choses. Il tournait en dérision les cérémonies, les lois, les king, mettant la félicité suprême dans la satisfaction du corps, et à laisser leur cours aux choses mondaines. Yven-tsi apprend, au moment où il jouait aux échecs, la mort de sa mère; il se fait apporter deux bouteilles de vin, les vide et continue sa partie. Liéou-ling ordonne aux gens de sa suite, au cas où cet accident qu'on appelle la mort lui arriverait en voyageant dans son char, de le déposer sur la terre et de poursuivre leur chemin. Le prince de Uei honora ces sectaires de ses persécutions.

Sous le règne d'Ho-ti vécut Pan-océ-pan, sœur du célèbre général Pan-chao et de l'historien Pan-kou, qui, instruite en secret par leurs leçons, puis par l'étude des livres, dans tout ce que l'on savait de son temps, en vint à rivaliser de science avec ses frères. Mariée à quatorze ans à un jeune mandarin, elle s'appliqua aux soins domestiques, comme doit le faire une femme, ne leur dérochant que peu d'instant pour les donner aux lettres, auxquelles elle se livra ensuite entièrement, quand, devenue veuve, elle se retira près de Pan-kou. Ce lettré, en sa qualité d'historiographe impérial, s'occupait de reviser et de continuer les Annales de Sé-ma-thsian; il composait en outre certaines *Instructions sur l'astronomie* et les *Huit modèles*. Sa sœur lui fut d'un grand secours pour préparer les matériaux de ses ouvrages, pour les choisir et les coordonner, ce dont il la récompensa en la citant sans cesse avec éloge. Lorsque ensuite il tomba dans la disgrâce, comme ami de Téou-hian, et fut jeté dans une prison, où il mourut, elle fut chargée de continuer l'œuvre de son frère; on lui fournit à cet effet tous les livres dont elle eut besoin, en lui assignant un traitement; elle put ainsi la terminer; son *Livre des Han* fut principalement applaudi. L'empereur la donna ensuite pour maîtresse de poésie, d'éloquence et d'histoire, à la jeune princesse destinée à être impératrice. Elle composa alors un traité sur les devoirs de la femme. « C'est à

« nous, dit-elle (1), qu'appartient le dernier rang dans l'espèce  
 « humaine, réservées que nous sommes pour les plus humbles  
 « fonctions. Anciennement, quand naissait une fille, on la dé-  
 « posait trois jours sur un haillon, et on la laissait là sans y  
 « faire attention. Le troisième jour, on visitait l'accouchée, et  
 « on prenait soin de l'enfant. Entrant ensuite dans la salle des  
 « aïeux, le père avec la petite fille sur les bras, les amis avec  
 « des tuiles et des briques à la main, demeuraient quelque temps  
 « silencieux devant les effigies de leurs ancêtres, et leur of-  
 « fraient, l'un l'enfant, les autres les matériaux qu'ils tenaient.

« Si les jeunes filles se connaissent, elles ne se laisseront pas  
 « aller à l'orgueil; elles resteront soumises à leur place, et,  
 « convaincues de ne pouvoir rien sans le secours d'autrui,  
 « elles s'appliqueront à leurs devoirs sans trouver aucune  
 « tâche pénible.

« Lorsqu'une femme est entrée dans une autre famille, de  
 « nouveaux devoirs lui sont imposés, qui consistent moins à  
 « faire ce qu'on réclame d'elle qu'à prévenir ce qu'on pourrait  
 « exiger. Voulez-vous que votre mari vous respecte, respectez-le  
 « sans restriction. Voulez-vous qu'il vous honore et vous aime  
 « constamment, veillez toujours sur vous-même pour ne pas  
 « lui laisser apercevoir vos défauts, et pour vous en corriger.

« Quatre qualités rendent une femme aimable : la *vertu*, les  
 « *paroles*, l'*extérieur*, les *actes*. La vertu doit être solide, en-  
 « tière, constante, sans nuage. Elle ne doit avoir rien de fa-  
 « rouche, de rebutant, de rude, ni de puéril et de minutieux. Que  
 « les paroles de la femme soient honnêtes, douces, mesurées :  
 « il ne faut être ni muette, ni babillarde. Qu'elle ne dise rien  
 « de trivial et de bas, mais qu'elle ne mette aucune affectation  
 « dans son langage. Si elle est assez instruite pour pouvoir dis-  
 « courir sur les lettres, qu'elle ne fasse pas étalage d'éru-  
 « dition, car rien ne déplaît comme la femme qui cite à chaque  
 « instant l'histoire ou les livres sacrés, les poètes et la lit-  
 « térature : mais elle est estimée si elle est instruite, si elle  
 « ne tient pas de discours futiles, si elle parle des lettres et des  
 « sciences avec brièveté, et par pure condescendance pour  
 « ceux qui l'interrogent.

(1) Le père Amyot a publié une longue dissertation sur cette lettre et la traduction des *Sept articles*, titre de l'ouvrage dont nous détachons ici quelques maximes. *Mém. sur les Chinois*, t. III, p. 365 et suiv.

« La beauté rend assurément une femme aimable ; mais elle  
 « ne dépend pas de nous. On est pourtant assez belle pour son  
 « mari, quand on a toujours la voix et le regard doux, le vê-  
 « tement et la personne propres, la parure choisie et bien dis-  
 « posée, le discours et le maintien modestes.

« Que la femme ne se livre qu'à des actions bien ordonnées et  
 « décentes ; pour la satisfaction de son mari et le bon exemple  
 « de ses enfants et de ses serviteurs. Qu'elle fasse tout en son  
 « temps, sans pourtant se rendre esclave du moment, sans  
 « précipitation ni paresse, attentive sans inquiétude, gracieuse  
 « sans affectation.

« En passant de la maison paternelle dans celle de son mari,  
 « elle perd tout, jusqu'à son nom ; tout ce qu'elle porte, tout  
 « ce qu'elle est, sa personne même, deviennent la propriété  
 « de celui qui lui est donné pour époux. Toutes ses vertus  
 « doivent tendre vers lui ; elle ne doit chercher à plaire qu'à  
 « lui seul : vivant ou mort, il doit seul posséder son cœur. C'est  
 « pour cela que le *Livre des lois pour les femmes* dit : *Si une d'elles*  
 « *a un mari selon son cœur, c'est pour toute la vie ; si elle l'a*  
 « *à contre-cœur, c'est pour toute la vie.* Dans le premier cas, elle  
 « est bienheureuse, et pour toujours ; dans le second cas, elle  
 « est à plaindre, car son malheur ne finira qu'avec la vie.

« Celle qui aime son mari, et est payée de retour, obéit sans  
 « effort, tant parce que c'est son penchant, que parce qu'elle  
 « est assurée d'être approuvée de celui à qui elle plaît. Une  
 « obéissance absolue envers son mari, son beau-père et sa  
 « belle-mère peut seule préserver de tout blâme une femme  
 « fidèle d'ailleurs à toutes ses obligations. Que la femme dans  
 « la maison soit absolument une ombre, un simple écho :  
 « l'ombre n'a d'autre forme apparente que celle que lui donne  
 « le corps, l'écho ne dit que ce qu'on lui fait dire.

« Que la femme de bon sens, et qui désire vivre tranquille,  
 « commence par se rendre supérieure aux ennuis inséparables  
 « de sa condition, en restant convaincue que, quoi qu'elle fasse,  
 « elle aura toujours quelque chose à souffrir de ceux avec qui  
 « elle vit. Qu'elle se persuade que sa tranquillité au dedans et  
 « sa réputation au dehors dépendent uniquement de l'estime  
 « qu'elle aura su se concilier de la part des père et mère, des  
 « frères et sœurs de son mari ; et l'obtenir est la chose la  
 « plus simple. Qu'elle ne contrarie jamais les autres ; qu'elle  
 « prenne ses propres contrariétés en patience ; qu'elle ne

« réponde rien aux paroles dures qu'on pourrait lui adresser; qu'elle ne porte jamais de plaintes à son mari; qu'elle ne désapprouve rien de ce qu'elle voit ou de ce qu'elle entend, à moins qu'il ne s'agisse d'une chose absolument mauvaise; qu'elle condescende aux désirs d'autrui, en tout ce qui n'est pas contraire à l'honnêteté et au devoir. Le beau-père et la belle-mère, ainsi que les beaux-frères, quelque méchants qu'ils soient, devront concevoir de l'estime pour une femme se conduisant si bien; ils exalteront tous jours et partout sa vertu et son caractère. Cet éloge répété lui assurera inmanquablement le cœur de son mari, la fera respecter des parents, estimer de tous, et citer comme exemple aux autres femmes. »

---

## CHAPITRE XXII.

### LES BOUDDHISTES DANS LA CHINE.

Nous avons fait mention, en traitant des opinions religieuses et philosophiques de l'Indostan (1), de la grande réforme de Bouddha, qui osa, pour rappeler ses sectateurs à un culte plus pur et à une morale d'égalité, déclarer la guerre aux croyances établies et aux castes, fondement de la société indienne. Il nous faut, à présent que cette doctrine sort de son terrain natal pour conquérir et civiliser une grande partie du monde, reporter sur elle nos regards; et nous la verrons se propager successivement dans Ceylan, en Chine, au Japon, dans la Corée, dans le Thibet, civiliser quelque peu les Tartares, ne le cédant à aucune autre pour le nombre des prosélytes, et à un petit nombre pour la pureté de sa morale (2).

(1) Liv. II, ch. 12.

(2) Selon Balbi, le bouddhisme compte cent soixante-dix millions de sectateurs; selon Hassel, trois cent seize millions. Comme il s'étend à des pays non policés, on ne peut prétendre à un calcul exact.

L'histoire de cette religion était le but principal des études d'Abel Rémusat. Sa mort est venue malheureusement les interrompre; mais on a publié depuis plusieurs de ses travaux, dont nous profiterons dans la présente exposition. Le plus important est le *Foë-Koué-Ki*, relation des royaumes bouddhiques; voyage dans la Tartarie, dans l'Afghanistan et dans l'Inde, exécuté à la fin du quatrième siècle par CHY-FAYAN.

La grande réforme de Bouddha naquit donc, à ce qu'il paraît, dix siècles environ avant J. C., sur les rives du Gange, et non dans le Béhar méridional, comme quelques-uns l'ont pensé. Le berceau de Bouddha fut à Auda, et ses prédications ne dépassèrent pas le Gange; mais il disait : *Mes naissances et mes morts dépassent en nombre les arbustes et les plantes de l'univers. Personne ne pourrait calculer combien de fois je mourus; moi-même je ne puis dire combien j'ai vu de destructions et de renouvellements de la terre.* L'imagination pouvait facilement, dans une telle quantité de vies, multiplier les légendes, les varier à l'infini et revêtir de leur ensemble un être idéal. Il fut d'abord un homme vulgaire recherchant la science; puis, de degré en degré, il s'éleva, dans la succession de milliers d'existences, au rang de *Boddhisatva*, c'est-à-dire d'être uni à l'intelligence; il devint roi de l'univers, monta au ciel de Bramah, fut Bramah lui-même, dont la vie dure deux générations du monde, ou deux mille six cent quatre-vingt-huit millions d'années.

En même temps qu'il était dieu dans le ciel, il ne cessait pas d'être saint sur la terre; mais, dans sa béatitude, il fut pris du désir de sauver les hommes; et pour montrer sa commisération envers tout ce qui souffre, pour *faire tourner la roue* au profit des mortels, les affranchir des existences variables et troublées, les élever à l'état de repos inaltérable, qui résulte de l'union de l'intelligence avec la substance infinie dont elle émane, il résolut de se faire homme, et s'incarna dans le sein d'une vierge. *Les maux qui affligent les hommes, dit-il, les erreurs dont ils sont la proie, et qui les détournent du droit chemin, leur chute dans le séjour des grandes ténèbres, les douleurs qui les tourmentent sans qu'ils puissent avoir un libérateur ou un protecteur, les portent à invoquer ma puissance et mon nom. Mais leurs souffrances que voit mon œil céleste, que mon oreille céleste entend sans que j'y puisse porter remède, me troublent au point de ne pouvoir atteindre l'état de pure intelligence.*

Selon d'autres, Bouddha naît d'un roi puissant, qui, le voyant triste et pensif, lui donne en mariage trois femmes parfaites, chacune avec vingt mille vierges à son service, toutes d'une merveilleuse beauté, et semblables à des nymphes du ciel. Mais les soixante mille jeunes filles ont beau le caresser et chercher à l'envi à le distraire; le jeune prince, aspirant à la véritable doctrine, n'ouvre point son cœur à la joie. Les ministres du roi conseillent au jeune prince de voyager. En route, un

Dieu se présente à lui sous quatre aspects différents, pour le ramener à la méditation. Il prend d'abord la figure d'un vieillard, et le prince demande, en le voyant : *Quel est celui-ci ?* Ses serviteurs lui répondent : *Un vieillard.* Et comme il demande ce que c'est qu'un vieillard, ils lui dépeignent les misères d'un homme dont les organes sont usés, la forme changée, la couleur effacée, la respiration pénible, les forces épuisées. *Il ne digère pas ce qu'il mange ; ses articulations sortent de leur place ; qu'il s'assoie ou se couche, il a besoin d'autrui ; s'il parle, il n'a que des plaintes ou des répétitions à faire entendre : voilà ce que c'est qu'un vieillard.* Le prince, réfléchissant sur la vieillesse, qui lui paraît semblable à un char brisé, devient plus triste qu'il n'était parti, et « la douleur qu'il ressent à penser que nous allons tous « au-devant de cette infortune, lui interdit toute joie. »

Il s'éloigne de nouveau ; et son père avait fait en sorte que rien de dégoûtant ou d'immonde ne s'offrit à lui sur son chemin ; mais le dieu se transforme en infirme gisant le long de la route. Ses yeux ne voient point les couleurs ; ses oreilles n'entendent pas les sons ; ses pieds et ses mains cherchent dans le vide. Il appelait son père et sa mère, et ses bras enlaçaient dououreusement sa femme et ses enfants. Le prince demande ce que c'est ; et lorsqu'on lui dit que c'est un malade, il demande ce qu'est un malade. On lui explique alors que l'homme est constitué de quatre éléments, dont chacun est exposé à cent une maladies, qui se succèdent tour à tour. Sur la description qui lui est faite des diverses infirmités, le prince, songeant à cet infortuné, gémit sur la misère des hommes, en disant : *Je regarde le corps comme une goutte de pluie ; peut-on jamais avoir quelque plaisir dans le monde ?*

Un autre jour, le dieu se change en un mort qu'on porte hors de la ville pour l'ensevelir, et le prince, s'étant encore informé à son sujet, obtient pour réponse l'horrible peinture des conséquences physiques de la mort. Il revient alors en soupirant dans son palais ; et, en réfléchissant que tout ce qui vit est sujet à la vieillesse, aux maladies, à la mort, il s'affecte au point d'en perdre le manger.

Enfin, le dieu se métamorphose en religieux et révèle au prince la véritable doctrine, grâce à laquelle on s'élève au-dessus des misères de la vie, en réprimant ses desirs et en parvenant par le calme à la simplicité du cœur, état dans lequel l'homme n'est souillé ni par les sons, ni par les couleurs. Les

dignités ne le font pas fléchir : immobile sur la terre, exempt d'affliction et de douleur, il obtient le salut par l'extinction de la sensibilité.

Le dieu découvre encore par un autre moyen, à Bouddha, les misères des vivants. Pour le distraire, les ministres du roi lui montrent des agriculteurs. « Le prince les considérait, quand soudain, au moment où ils fendaient la terre, ils en font sortir des vers ; un crapaud les suit et les mange ; puis aussitôt un serpent sort de son trou et avale le crapaud ; un paon s'abat en volant sur le serpent, qu'il tue ; un faucon saisit le paon dans ses serres, et le dévore ; enfin, un vautour fond sur le faucon, et s'en nourrit. » Bouddha est pris de compassion en voyant les êtres vivants se manger l'un l'autre, et cette pitié l'élève à son premier degré de contemplation.

Dans la crainte cependant qu'il n'hésite à se séparer du monde, les dieux appellent dans son palais la satiété. Au moment où tout le monde était endormi, les portes du palais se sont converties en tombes ; les femmes du prince et les jeunes filles de leur suite, en cadavres ; et leurs ossements épars sont la proie de loups, de renards et d'oiseaux avides. Alors le prince, reconnaissant que tout est illusion, changement, songe, voix résonnant dans le vide, et qu'un insensé peut seul y mettre son affection, monte à cheval, et va dans la solitude s'affranchir des liens terrestres, par la contemplation des douleurs des trois mondes.

Nous pourrions tirer encore bien des contes semblables parmi les milliers de légendes de ce genre qui servent de pâture au vulgaire des dévots et font vivre les prêtres ; toutes, au surplus, mettent trois choses en évidence : d'abord, l'imagination inépuisable des Orientaux ; en second lieu, une compassion profonde pour la souffrance universelle ; enfin, une aversion particulière pour la vie, un énorme besoin de se plonger dans l'océan de l'infini, pour ne pas sentir les agitations de la superficie.

Bouddha choisit pour naître un temps de paix universelle, et pour mère une vierge, belle, immaculée, de race royale. Il s'incarne en elle le vingt-cinq de l'étoile de Tchou-tung ; quand il naît, une lumière se répand sur la terre, en même temps que les chants suaves des génies célestes annoncent que le réparateur est arrivé. Il est présenté enfant au temple, où les prophètes présagent de lui des choses merveilleuses ; un



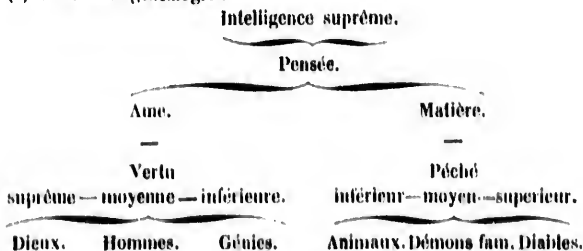
vieillard surtout, le prenant dans ses bras, pleure de tendresse et prédit ses destinées futures. Dans son jeune âge, il étonne les docteurs par sa sagesse; puis il fait pénitence dans le désert durant six années, dans le cours desquelles apparaissent sur son corps les trente-deux signes de sainteté parfaite et quatre-vingts qualités singulières.

S'étant retiré de nouveau dans la solitude pour méditer sur l'amour fraternel et sur la patience, il est tenté par le démon, dont il reste vainqueur. Alors il en sort pour prêcher, et choisit des disciples, donne des règles d'une vie ascétique, indique des remèdes aux péchés, s'appliquant à retirer le monde de la voie de perdition. Enfin, les ennemis de sa doctrine l'envoient au gibet, et, au moment où il expire, la terre tremble, le ciel se voile de ténèbres.

Il avait exposé à Varnachi l'origine et la nécessité de la foi, en lui disant : *L'état de misère universelle, c'est-à-dire, le monde humain, est la première vérité; la seconde, le chemin du salut; la troisième, les tentations qui s'y rencontrent; la quatrième, la manière de les combattre et de les surmonter.*

Selon le bouddhisme tel qu'il est conçu, non par le vulgaire, mais par les docteurs, les créatures se divisent en six classes : les démons infernaux, les démons faméliques, les brutes, les génies, les hommes, les dieux; les trois premières dérivant du péché, et celui-ci de la matière; les trois autres, de la vertu, fille de l'âme, toutes deux engendrées de la pensée, qui se rattache à l'intelligence suprême (1). Enchaînés par un destin inexorable qui pourtant est la conséquence des actions des créatures, les êtres roulent continuellement dans l'univers visible (*sansara*), composé de trois mondes superposés (2).

(1) Voici cette généalogie :



(2) Voy. vol. I, pag. 334.

L'espèce humaine doit s'efforcer d'arriver à l'absolu immatériel (*nirvana*), en suivant la route indiquée par Bouddha, qui paraît de temps à autre sur la terre, et, sa mission accomplie, retourne à la véritable existence (*sunya*), opposée à celle d'ici-bas, qui n'est qu'apparente. Il est représenté sur la terre par une de ses émanations.

Comme la matière corrompt l'esprit en s'unissant à lui, on doit tout faire pour s'affranchir de la domination des sens, ce qui exige de grands efforts de ferme volonté, afin de triompher des génies inférieurs, des démons faméliques et infernaux.

La morale reposant sur cette métaphysique est simple : miséricorde, horreur de toute cruauté, constance imperturbable dans la foi. Son décalogue dit : Ne tuez pas, ne volez pas, ne vous livrez pas à la fornication, ne prêtez pas faux témoignage, ne mentez pas, ne jurez pas, ne dites point de paroles impures; ne soyez ni avare, ni vindicatif, ni superstitieux.

Les disciples de Bouddha recueillirent ses enseignements et ses actions, qui changèrent d'aspect selon les pays. Chaque contrée où son culte arriva conserve des vestiges de sa présence : en plusieurs endroits, on montre les traces de son pied; ici, il maudit quatre-vingt-dix-neuf femmes, qui à l'instant devinrent bossues; là, en fuyant ses ennemis, il rencontra un pauvre brahmine qui demandait l'aumône; n'ayant rien à lui donner, il se fait lier et livrer au roi, son persécuteur, afin de faire l'aumône avec la récompense promise. Ce mendiant est pourtant un brahmine, c'est-à-dire un de ses ennemis les plus acharnés. Une autre fois, il donne pour aumône ses yeux, sa tête; il se laisse déchirer par un tigre qui mourait de faim. Il a un vase d'or que les riches ne pourraient remplir en lui apportant en offrande mille ou dix mille bouquets de fleurs, tandis qu'il suffit de quelques fleurs données par les pauvres pour qu'il soit comble.

Une hiérarchie pontificale, inusitée dans les autres religions de l'Inde, s'élève de degré en degré jusqu'à un patriarche unique, qui n'est pas seulement le représentant de Dieu, mais Dieu lui-même, parce que l'âme universelle du monde s'est incarnée en lui (1).

(1) Selon l'Encyclopédie japonaise, le Bouddha historique naît en 1029, et meurt en l'an 939 avant J. C., en laissant le secret de ses mystères à :

1. *Maha-Kaja*, né dans l'Inde centrale l'an 905 av. J. C.

Le bouddhisme, cosmopolite de sa nature, brisant les barrières de caste et de nation, si fortes dans l'Inde, devait nécessairement y trouver la persécution. Aussi ses sectateurs furent contraints de céder Magada et Varnachi aux brahmines, qui y étaient prépondérants, et de s'étendre au dehors. Le bouddhisme établit alors son centre à Kotana; de là, se propageant dans les parties méridionales de l'île de Ceylan, il y succéda, dans le cours du sixième siècle, à l'adoration de Siva et de Vishnou; il pénétra ensuite à Siam, dans l'Annam, dans la péninsule de Malacca, dans l'empire des Birmans, qui comprenait l'Ava et le Pégu.

- II. *Anauta*, fils d'un roi appelé, en chinois, *Pé-fan*, 879.
- III. *Chang-na-ho-siéou*, mort en 805.
- IV. *Yéou-pho-hiou-to*, meurt en 760.
- V. *Tito-kia* ou *Diala-ka*, mort vers l'année 683.
- VI. *Mi-ché-ka*, qui se jette dans les flammes en 619.
- VII. *Pasoumi*, né dans l'Inde septentrionale, et mort en 588.
- VIII. *Fouto-nauti*, mort en 533.
- IX. *Boudhamita*, brûlé en 493.
- X. *Hié*, patriarche de l'Inde centrale, mort en 417.
- XI. *Founayaché*, mort en 376.
- XII. *Maming* ou *Phousa*, mort en 332.
- XIII. *Kabinara*, né dans l'Inde orientale, mort en 274.
- XIV. *Lung-chou*, en chinois; on ignore son nom en sanscrit; mort en 212.
- XV. *Kanadéva*, né dans l'Inde méridionale, mort en 157.
- XVI. *Ragourata*, mort en 113.
- XVII. *Senganaoudi*, mort en 74.
- XVIII. *Kayachéta*, mort treize ans av. J. C.
- XIX. *Kourmarada*, mort vingt-trois ans ap. J. C.
- XX. *Chayata*, mort en 74.
- XXI. *Po-siéou-pan-théou*, mort en 125.
- XXII. *Manoura*, mort en 167.
- XXIII. *Houléna*. . . . .
- XXIV. *Brahmane*; en chinois, *Ssé-tseou*...
- XXV. *Bastasita*, mort vers l'année 325.
- XXVI. *Poujou-mito*. . . . .
- XXVII. *Panjo-to-to*, mort en 457.
- XXVIII. *Bodhi-Dharma*, le dernier qui résida dans l'Indostan; il laissa sa doctrine aux Chinois (en 495).
- XXIX. *Tsoui-kho*, premier bouddhiste chinois, mort en 592.
- XXX. *Seng-thsan*, mort en 606.
- XXXI. *Tao-sin*, mort en 651.
- XXXII. *Hung-jin*, mort en 673.
- XXXIII. *Sui-neuy*, mort en 753.

Nous ne connaissons pas encore assez l'histoire de ces pays, pour essayer même de faire concorder les dates chez les différents écrivains.

Cent sept ans avant J. C., le vingt-deuxième patriarche voyagea jusqu'à Fergan, dans la petite Boukharie, à quatre cents lieues du pays arrosé par les fleuves sacrés, et hors duquel, selon les brahmines, il n'y a pas de salut.

Cette religion s'établit dans le Japon en 552; plus tard, dans les hautes montagnes du Thibet, où elle assit son trône; elle gagna ensuite les plateaux élevés de l'Asie centrale, et pénétra jusque dans l'empire de Kachemire, qui était la métropole du brahminisme; se répandant de là dans la Sogdiane et dans la Bactriane, elle se rencontra avec les dieux de la Scandinavie.

Une doctrine morale s'implantait ainsi parmi des nations qui n'en connaissaient aucune; et comme, heureusement, peu d'individus étaient en état d'acquérir les vertus de perfection nécessaires à l'anéantissement de soi-même, elle excita du moins à poursuivre les vertus praticables. Les austérités du célibat induisirent à la tempérance même ceux qui ne voulaient pas se priver du sourire d'un fils; la pureté du corps devint une loi; les animaux furent épargnés, en considération de la métépsychose.

Dès 390 avant J. C., quelques livres bouddhistes avaient pénétré dans la Chine, où ils étaient traduits; mais soixante-quatre ans seulement après J. C. (1), l'empereur Ming-ti, de la dynastie des Han, vit en songe un homme de couleur d'or, de taille très-élevée, la tête et le cou resplendissants. Ayant tenu conseil avec ses ministres sur cette vision bizarre, l'un d'eux lui dit qu'il se trouvait à l'Occident un être surnaturel, nommé Fo, dont la statue, de couleur d'or, avait six pieds de hauteur. L'empereur se rappela alors cette parole de Confucius : *Le saint sera trouvé en Occident*; il envoya donc des ambassadeurs dans l'Inde pour s'enquérir de l'être mystérieux qu'il avait vu, de ses lois et de sa doctrine. Ceux-ci, ennuyés d'un aussi long voyage, s'arrêtèrent dans une île, et y ayant trouvé une idole de Bouddha, ils la portèrent en Chine.

Plus tard, Bodhi-Dharma, vingt-huitième patriarche, transporta en Chine la religion dont il était le chef, et y mourut en 491. Les Chinois l'appellent *Ta-mo*, nom qui le fit confondre avec saint Thomas et avec un Thomas disciple de Manès. Les nouveaux convertis, en voyant le Bouddha chinois placé à côté de l'empereur, le considèrent comme supérieur à tous les

(1) Non pas soixante-cinq : la septième année du règne de Ming-ti.

autres, comme le chef naturel du culte et une incarnation légitime de Dieu.

Ce fut un grand scandale pour les lettrés, entichés qu'ils sont des choses nationales et de leurs rites immuables, que cette religion empruntée à l'étranger, et qui bouleversait les formes de la constitution, c'est-à-dire ce qui était à leurs yeux son essence même. Au lieu donc de l'examiner et d'en adopter la pureté, leur opiniâtreté d'érudits la leur fit désapprouver, parce qu'elle n'avait pas été connue de leurs pères, et ils s'employèrent de tout leur pouvoir à en détourner les rois.

Elle trouva néanmoins faveur tant près des grands que parmi le vulgaire, lequel fut moins séduit peut-être par les vérités qu'elle enseignait que par son corège de superstitions. En effet, de même que la philosophie de Lao-tseu était descendue aux promesses grossières des Tao-ssé, la religion de Fo devint en Chine un moyen de lucre. Ses prêtres, appelés *bonzes*, affectent une grande austérité de vie et de mœurs, pour expier leurs péchés et ceux d'autrui. Les uns s'en vont avec de grosses chaînes au cou et aux jambes; d'autres se frappent avec d'énormes pierres; il en est qui se font porter enfermés dans des coffres hérissés de clous, où leur corps trouve à peine assez d'espace; et comme ils prétendent avoir une grande puissance sur les maladies, lire dans l'avenir, et connaître surtout les futures migrations des âmes, une dévotion crédule les comble de richesses.

Ils prêchent les cinq préceptes négatifs : Ne tuer aucun être vivant, ne pas prendre le bien d'autrui, ne pas se souiller d'impureté, ne pas mentir, ne pas boire de vin. Ils recommandent en outre les œuvres de miséricorde, surtout d'élever des temples et des monastères, de bien repaître les bonzes, et d'invoquer Fo ainsi qu'Amida, son compagnon. Ce dieu est représenté sous des formes diverses, surtout sous la figure d'un dragon, ou encore d'un homme assis avec un ventre énorme, dans le genre de ces statuettes grotesques que la mode fait venir de la Chine, pour être placées sur les étagères, au milieu d'élégantes inutilités.

Mais si les prières et les vœux ne lui réussissent pas, le Chinois grossier brise son idole; parfois même il intente un procès à la divinité fainéante. On raconte, en effet, qu'un père n'ayant pas été exaucé dans son espoir de guérison pour une fille qu'il chérissait, accusa le dieu d'être impuissant ou sans foi. Les

bonzes eurent beau s'efforcer de le calmer, il poussa le procès jusqu'à ce qu'il eût obtenu le bannissement de l'idole et la punition de ses ministres (1).

Le bouddhisme s'adapte aux différents caractères des peuples chez lesquels il s'implante : sévère et rigoureux dans le Thibet et dans le Japon, dégradé dans la Mongolie, il est doux dans le pays de Siam et dans l'Indostan, où il développe des sentiments de piété, de paix, de patience, de résignation indolente. En effet, les talapoins, sans aspirer à dominer, se contentent d'aumônes pour la rémission des péchés.

Les peuples parmi lesquels il s'étendit se ressentirent de sa mansuétude. Avant Attila, la peine de mort était abolie chez les barbares qui habitaient le territoire actuel des Afghans. Aux jugements de Dieu, dans lesquels les Indiens maniaient des fers rouges ou passaient à travers le feu en témoignage de la vérité, fut substituée l'épreuve d'un médicament qui devait être salutaire à l'innocent, et causer une maladie au coupable. Un roi barbare voulait établir le dogme de l'enfer dans ses États; mais un mendiant bouddhiste l'emporta et détruisit cette croyance. Le bouddhisme enseigne pourtant deux enfers : chacun a ses seize géhennes; les tourments y sont plus raffinés que ceux dont les croyances du moyen âge ont fourni à Dante les sombres couleurs, et à la suite desquels l'âme reprend le cours de ses migrations.

Nous devons la connaissance de ces derniers renseignements à la relation d'un voyage fait au cinquième siècle par le Chinois Fo-hian, adorateur de Fo, dans le pays où le bouddhisme avait étendu ses rameaux. Il l'avait entrepris dans l'intention de recueillir les livres sacrés de cette religion, en se rapprochant de sa source; de vénérer les lieux illustrés par des légendes ou par des reliques; de visiter les monastères *de la petite et de la grande translation*. De même que Benjamin de Tudèle ne voit dans le monde entier que les Juifs, Fo-hian ne voit ou ne cherche que les bouddhistes.

En l'année 499, se mettant en route avec plusieurs pèlerins de la Chine septentrionale, il traverse le *Fleuve de sable*, c'est-à-dire le grand désert de la Tartarie; puis, tournant au midi, et appuyant toujours vers l'occident, il franchit la chaîne centrale, presque au nord de Kachenire, passe l'Indus, entre dans

Voyage  
bouddhiste

(1) LE COMBE, t. II, p. 113.

l'Afghanistan et dans la Perse, retourne vers l'Inde, qu'il coupe d'occident en orient, suit le Gange jusqu'à son embouchure, s'embarque pour Ceylan, et rentre dans sa patrie en touchant à Java. Il avait ainsi parcouru, de l'est à l'ouest, 126 degrés qui font six mille quatre cent vingt-six milles, et, du nord au midi, 63 degrés, c'est-à-dire trois mille sept cent quatre-vingts milles, en seize ans, et presque toujours à pied. Parmi ses compagnons, les uns moururent, les autres s'arrêtèrent dans les monastères indiens, et Fo-hian s'en revint seul propager la doctrine dans son pays. « Depuis que Fo-hian, écrit-il, avait quitté la terre « de Han (la Chine), beaucoup d'années s'étaient écoulées; les « gens avec qui il avait affaire étaient tous étrangers; les monastères, les fleuves, les arbres, tout ce qui s'offrait à ses yeux était nouveau pour lui; ses compagnons étaient ou dispersés, ou arrêtés, ou morts. En songeant au passé, son cœur « était plein de pensées et de tristesse. Tout à coup, près d'une « image de Ta-do (idole bouddhique), il vit un homme qui lui « faisait hommage d'un éventail blanc du pays de Tsin : cela lui « causa une émotion telle, que des larmes gonflèrent ses yeux. »

Durant une tempête, les brahmines complotent de le déposer dans une île, comme cause de la tourmente; dans une autre navigation orageuse, la seule frayeur qu'il éprouve, c'est que les marins ne veuillent jeter aux vagues les images sacrées et les livres sanskrits qu'il a recueillis ou copiés avec tant de fatigues; puis, arrivé au terme de ses obscurs périls, il s'écrie : *Au souvenir de tout ce que j'ai souffert, mon cœur s'émeut, mais non pour les sueurs que j'ai versées dans les dangers; ce corps fut soutenu par les sentiments qui m'animaient; mon projet me fit exposer ma vie dans des pays où il y a péril continuel, pour arriver à l'accomplissement de mes espérances.*

Ce voyage nous apprend combien le bouddhisme avait pris d'extension. Il était déjà établi sur la rive droite de l'Indus, dans le Kafristan, où il alla ensuite déclinant de plus en plus, jusqu'à ce qu'il fût supplanté par l'islamisme. Il florissait au sein de l'Inde centrale, bien que des persécutions terribles l'eussent banni des contrées méridionales; mais il y déchut aussi plus tard. La doctrine des Tao-ssé, qui domina dans le Thibet jusqu'à l'instant où le bouddhisme prévalut, avait déjà pénétré dans les pays du Gange (1).

(1) Bien que cela n'entre pas dans son plan, Fo-hian nous fournit aussi

Il montre partout l'influence bienfaisante de cette religion. A Magada, les délégués des chefs du royaume ont établi « des maisons de médicaments, de félicité et de vertu, où les pauvres, les orphelins, les estropiés et tous les malades des provinces trouvent des médecins, à boire et à manger selon le besoin, et des remèdes. Tout contribue à les soulager, et ceux qui sont guéris s'en vont chez eux. »

Les mendiants abondent dans les monastères. D'abord les femmes n'étaient point admises à la vie religieuse; puis on la leur permit, en les soumettant tout à fait aux moines, et en leur imposant des austérités égales et même plus pénibles. « Que les aliments quêtés soient divisés en trois parts : que le mendiant en donne une à celui qu'il voit pâtir de la faim, et qu'il en porte une autre dans un lieu désert et tranquille, et la dépose sur une pierre pour les oiseaux et les bêtes. »

On s'occupe beaucoup dans ces couvents de dire des rosaires, et l'on y sonne les cloches jour et nuit. Chacun d'eux a des reliques de Bouddha, dont la plus singulière est son ombre. Parfois, au lieu de réciter les oraisons prescrites, on fait tourner une roue à laquelle elles sont attachées, leur mérite consistant dans le mouvement. Dans quelques endroits même, ces roues tournent seules au moyen de contre-poids, ce qui constitue véritablement une manière de prier à la mécanique.

Dans le pays de Kié-tcia, la nature se plie avec obéissance aux besoins des moines, si bien que le temps se gâte et se met au froid dès qu'ils ont fini de rentrer leur récolte; aussi, le roi fait en sorte qu'ils n'achèvent leur provision annuelle que lorsque les grains de toute la contrée sont mûrs et mis en sûreté. Fo-hian raconte ailleurs ce qui suit : « Quand les rois bouddhistes de l'Inde rendent hommage aux moines, ils se dépoignent de la tiare, eux et les princes de leur famille; leurs officiers offrent de leurs propres mains les aliments aux pieux reclus, et, après les leur avoir présentés, ils étendent un tapis par terre, se gardant de se placer sur un siège en face d'eux, et ils n'oseraient, en leur présence, s'asseoir sur un lit. Les

quelques renseignements historiques, en rappelant qu'en l'an 97 du Christ, un conquérant chinois envoya Kan-yng sur les bords de la mer Caspienne, pour qu'il allât soumettre un royaume de *Fou-lin*, dont la renommée était parvenue à la Cour céleste, et qui était l'empire romain. Il nous montre aussi les *Yudès* (Gètes) faisant la guerre à des populations habitant les rives de l'Indus, pour leur enlever le vase d'or de Bouddha.



rois, les grands, les chefs de famille, ont élevé des chapelles pour les religieux; ils leur ont fourni des provisions et des champs, des vergers, des jardins, avec des laboureurs et des bestiaux pour les cultiver. L'acte de ces donations a été gravé sur le fer, et aucun prince n'oserait le violer dans la moindre chose. »

C'est encore là une de ces nombreuses conformités que nous avons signalées entre le bouddhisme et le christianisme (1), qui ont tant de rapports dans leur origine, puis différent ensuite si essentiellement, le premier aboutissant au panthéisme, l'autre au théisme. Le christianisme est une religion de liberté, d'amour, d'action; tandis que le bouddhiste adore un dieu soumis à une loi fatale, dans l'unité ténébreuse duquel sont confondus le bien et le mal, la sagesse et la perversité. La première des vertus étant dans le bouddhisme l'inaction de l'esprit, toutes les autres lui sont subordonnées, et le but suprême est d'arriver à l'extase, au vide, à l'anéantissement.

Le bouddhisme fleurit en Chine sous les Yuan, et de nouveau sous les Mantchoux, aujourd'hui régnants. En 1779, Tchien-long écrivait au grand lama qu'il le considérait comme le chef et le plus saint de ceux qui consacraient leur vie au service du Tout-Puissant, et que son unique désir était d'être compté parmi ses disciples. Il lui demandait, en conséquence, âgé qu'il était de soixante-dix ans, la faveur de pouvoir le contempler avant de mourir, et de prier en sa compagnie. Sa sainteté daigna se rendre aux vœux de l'empereur; mais, arrivé à la Cour céleste, le grand lama y mourut de la petite vérole.

---

## CHAPITRE XXIII.

DYNASTIES VII, VIII, IX, X, XI, XII ET XIII. 265-907.

VII<sup>e</sup> dynastie.  
361.

Le dernier des Han orientaux ayant été déposé par Song-chao, Tsou-vou-ti, fils de ce dernier, commença la dynastie des Tsin. Il eut à lutter, comme il arrive ordinairement au commencement d'un règne, contre des résistances énergiques; mais il finit par écraser ses rivaux, et les Tartares leurs alliés.

(1) Voy. tom. I, page 337.

Il soumit aussi Nankin et le royaume de Hou. Il ramena ainsi à l'unité l'empire, qui comprenait alors cinq cent vingt-trois villes ou bourgades, défendues par deux cent trente mille guerriers.

Il y avait, dans le palais de Hou, cinq cents actrices destinées à récréer ce prince, en représentant devant lui des comédies ; elles passèrent dans celui de Tsou-vou-ti, et le corrompirent tout à fait, au point qu'il ne songea plus qu'à vivre dans d'insouciantes voluptés. Il se faisait traîner dans un char léger, à travers des parcs immenses, par des moutons dressés à cet effet, et descendait où ils s'arrêtaient, pour y souper près d'une de ces femmes, qui lui servaient à l'envi des friandises, et cherchaient à faire arrêter les moutons à leur porte, en leur donnant les herbes qui leur plaisaient le plus. Au milieu de ces lâches loisirs, il laissa les guerres se raviver, et l'on n'eut pas un moment de repos durant le cours de son long règne. Quatre bons ministres remédièrent à l'incapacité de son fils Oei-ti ; mais la seconde reine, voulant faire passer son fils avant l'héritier présomptif du trône, commença par dénigrer celui-ci, et finit par l'empoisonner ; elle fut poursuivie et mise à mort avec ses complices. Alors le ministre Sé-ma-loun prit en main le pouvoir, et retint l'empereur prisonnier jusqu'au moment où il fut vaincu et exterminé par les princes du sang. Il ne périt pas moins de cent mille Chinois dans ces troubles civils, au milieu desquels les petits princes, reprenant de l'audace, secouèrent toute dépendance. En même temps, les ennemis extérieurs multiplièrent leurs incursions.

Oaï-ti, étant monté sur le trône, essaya de soumettre les révoltés ; mais Liéou-yuan, l'un des chefs des Hiong-nou, après avoir servi dans de hauts emplois les empereurs de Tsin, songea à se rendre indépendant, et peut-être à rétablir la famille des Han, dont il prétendait descendre par les femmes. S'étant appliqué à civiliser ses sujets et à établir des lois, il obtint le commandement de cinq hordes des Hiong-nou, avec lesquelles il se dirigea contre la Chine, dont il se fit proclamer empereur ; il eut bientôt fait Oaï-ti prisonnier, et il le dégrada au point de l'obliger à le servir à table comme échanton ; puis il le fit périr par le poison. Il se livra alors aux plus grandes cruautés, et malheur à qui aurait osé lui adresser des représentations ! Cependant les ministres vinrent une fois vers lui, en faisant apporter leurs cercueils à la porte du palais, et lui

359.

306.

montrèrent qu'il méritait le titre de tyran. Il les écouta et les récompensa; mais il ne changea rien à sa manière d'agir.

312. Cependant Ming-ti était monté sur le trône de Tsin; mais, vaincu lui aussi, il fut contraint de se présenter dans un humble char, et le carquois au côté, devant le général ennemi, qui le garda dans une prison ignominieuse. Alors les grands du royaume jurèrent, en buvant du sang, de réunir leurs forces pour soutenir la famille impériale. Sur ces entrefaites, Liéou-yuan était mort, et son fils Liéou-thsan avait été tué par son propre ministre, qui, ayant insulté et brûlé les cadavres de ses prédécesseurs, proclama Yuan-ti, rejeton des  
316. Tsin. Comme ce prince transféra le siège de l'empire à Nankin, les membres de sa famille furent désignés sous le nom de Tsin orientaux.

Le calme ne se rétablit pourtant pas. Le fils de Liéou-thsan, qui donna à sa dynastie le nom de Tchao, continua la guerre contre le Tsin, secondé par la vaillance de Chi-lé, chef intrépide des Hiong-nou; mais ce guerrier, récompensé par des outrages, songea à employer son épée dans son propre intérêt. Ayant donc renversé Liéou-thsan, il substitua sa famille à celle de Tchao; elle domina trente-trois ans dans le nord-est de la Chine, et fut enfin renversée par les Uei.

352. On raconte que le prince de Tchao construisit dans Yé un palais d'une somptuosité inexprimable : les murs en étaient de marbre fin; les plafonds, enduits de vernis splendides; les clochettes suspendues à l'entour des corniches étaient d'or, les colonnes d'argent, les portières couvertes de perles. Quand cet édifice, auquel travaillèrent les artistes les plus habiles, eut été terminé, le prince y plaça de belles jeunes filles qu'il avait choisies dans les familles des mandarins, et même parmi le peuple. Mille d'entre elles, montant des chevaux magnifiquement enharnachés, formaient sa garde et l'accompagnaient dans ses voyages. Ce palais était habité par plus de dix mille personnes, astrologues, devins, artisans, et tous étalant continuellement la parure la plus brillante.

Le trône fut occupé successivement par plusieurs empereurs, dont les règnes furent troublés par des soulèvements continuels. Circonvenus par des eunuques et par leurs ministres, ils s'occupaient d'argumenter avec les bouddhistes, ou de chercher avec les Tao-ssé le breuvage d'immortalité.

Liéou-you, né de parents pauvres, mais doué d'un esprit vif

et intelligent, apprit à lire et à écrire sans maître, et s'enrichit de connaissances variées : honteux d'une position qui le réduisait à vendre des sandales de bois pour vivre, il s'enrôla comme soldat, et se signala par sa valeur, surtout contre Soun-ghen, pirate redoutable, qu'il débusqua du Kiang, d'où il voulait remonter jusqu'à la métropole de l'empire. Mis à la tête de l'armée, Liéou-you repoussa les nombreux compétiteurs au trône des Tsin, et fut, en récompense de ses services, nommé prince du Sung. Il poursuivit le cours de ses victoires; mais ayant marché contre le prince de Hia, il vit son entreprise échouer par la faiblesse de l'empereur Nang-ti; ce dont il se vengea en le faisant étrangler, et en lui substituant son frère Kong-ti. Celui-ci, redoutant un sort pareil, traça sur un feuillet de papier rouge son abdication, et ce fut ainsi que finit la dynastie des Tsin, après cent cinquante ans d'une domination faible et agitée. Liéou-you ordonna à Tciang-ueï de porter le poison au monarque déchu; mais Tciang-ueï, n'osant ni désobéir à son nouveau maître ni donner la mort à l'ancien, but lui-même le breuvage fatal. Alors Liéou-you ordonna à Kong-ti de se tuer; et comme il répondit que la religion de Fo lui défendait le suicide, il le fit égorger.

Liéou-you commença la nouvelle dynastie des Sung; et si l'on veut ne pas tenir compte de la manière dont il parvint au trône, il se montra digne de l'occuper. Héros sur le champ de bataille, habile dans le gouvernement, sans orgueil ni ostentation, fidèle aux anciennes doctrines, magnanime et bienfaisant, il aspirait au titre, si souvent prodigué et si rarement mérité, de père du peuple; mais il mourut après avoir régné deux ans. Chao-ti, son fils dégénéré, fut bientôt déposé, mis à mort, et remplacé par son frère Ven-ti, auquel les historiens ne reprochent que la protection qu'il accorda aux bonzes.

Un lettré lui dit un jour : *Il y a quatre cents ans que la secte de Fo s'est glissée dans l'empire, elle s'y est tellement étendue, qu'il n'est pas de bourgade où elle n'ait des tours et des temples : que de bois, que de pierres, de briques, de fer et de plomb consommés, de bronze, d'or et d'argent employés pour les idoles qu'on y adore ! Votre majesté ferait bien de démolir ces édifices et de réparer ses monuments publics avec leurs matériaux.* L'empereur n'en fit rien; mais il construisit un vaste collège, qui fut une pépinière de personnages illustres. Il renouvela l'usage d'élever à la cour des vers à soie avec les mû-

500.

118.

VIII<sup>e</sup> dynastie.

320.

225.

riers des jardins royaux, effeuillés par l'impératrice elle-même ; c'était elle aussi qui travaillait de ses mains la soie dont on tissait les étoffes pour le grand sacrifice au ciel.

383. Mais dans le changement de dynastie, plusieurs princes s'étaient soulevés ; au nord notamment, les Uei avaient fondé un empire. Ven-ti soutint contre eux des guerres continuelles, jusqu'au moment où il fut tué par son fils aîné, qui lui-même reçut la mort de son frère Vou-ti. Parvenu au trône par un crime, ce prince songea à détruire le foyer des troubles intérieurs, en disciplinant ses parents, qui, possesseurs de vastes domaines, étalaient un luxe impérial et commandaient despotiquement à leurs vassaux. Il leur représenta que leurs divisions pourraient frayer la route à quelque autre famille, et les engagea à renoncer à cette puissance excessive : ce en quoi il réussit complètement. L'autorité impériale se trouva ainsi fortifiée, et il en résulta que, respecté par les Uei et par les États voisins, il procura au pays une véritable prospérité. Son fils 384. Fou-ti, libertin effronté, gâta son ouvrage et eut un digne successeur dans Ming-ti, prince cruel et sans pudeur, qui introduisait des amants près de ses femmes, qu'il était impuissant à féconder. Il laissa le trône à Liéou-you, engendré de la sorte, en le recommandant à Siao-tao-ching, qui était son premier ministre et le général de ses armées. Mais celui-ci, qui aspirait au trône, se débarrassa des deux fils supposés de Ming-ti, et de tous ceux qui pouvaient traverser ses projets. La dynastie des Sang se trouva ainsi éteinte, et celle des Tsi commença avec le nom de Cao-ti (1).

IX<sup>e</sup> dynastie.  
483.

Cao-ti établit sa cour à Nankin ; il disait : *Que je règne seulement dix années, et je rendrai l'or aussi commun que la fange* ; mais il mourut la quatrième année de son avènement. Vou-ti, son fils, décréta que les mandarins ne resteraient pas en fonctions plus de trois ans, et qu'ils seraient remplacés ce temps expiré.

Sous son règne parut le lettré Fan-tchin, adversaire acharné des bonzes ; pour les contredire, il enseignait la fatalité, et proclamait que tout périssait avec le corps. Un fils de l'empe-

(1) *Tsi-tsou-cao-hoang-ti*, c'est-à-dire le grand empereur très-sublime ; titre commun à plusieurs fondateurs de dynasties. Les Chinois disent seulement, par abréviation, Cao-ti, ou bien, pour le distinguer des autres empereurs du même nom, ils y ajoutent celui de sa dynastie, et l'appellent *Tsi-cao-ti*.

reur, qui l'avait toujours à ses côtés, lui demanda un jour comment il pouvait expliquer, par sa doctrine, la condition diverse des hommes : *La vie*, répondit-il, *ressemble aux fleurs des arbres, qui d'abord sont des boutons, puis éclosent, s'épanouissent, et finissent par être emportées par le vent. Parmi les hommes, quelques-uns sont comme les draperies du lit; d'autres, comme les tréteaux qui le soutiennent. Prince, vous êtes la couverture; mes pareils sont les tréteaux par lesquels vous êtes soutenu. Quoique différents par la richesse et par l'usage, leur principe et leur fin sont les mêmes. L'aspect de l'homme est l'indice de ses pensées. Les pensées sont les instruments dont il se sert pour entreprendre quelque chose. Les pensées sont comme le tranchant du sabre. Quand le sabre est détruit, le tranchant ne l'est-il pas aussi?*

Il ne manquait pourtant pas d'à-propos et de sagesse dans les conseils qu'il donnait. Un jour le prince vit, en revenant de la chasse, un champ d'épis mûrs; il en cueillit quelques-uns et les montra à Fan-tchin : *Ils sont beaux*, dit le lettré; *mais vous ne faites attention qu'à leur beauté, non aux fatigues qu'ils coûtent. Si vous pensiez de combien de sueurs votre peuple les a baignés durant trois saisons, vous prendriez ces chasses en dégoût.*

Les empereurs Uei restaient en possession de la partie septentrionale du Chan-si. Ils avaient, en conséquence, de fréquentes relations avec l'Asie moyenne et occidentale, recevant des ambassades de la Perse, de la Transoxiane, du pays des Alains et de l'Inde. Mais les factieux ne cessant de s'agiter, se divisant et se chassant tour à tour, ne purent jamais avoir la paix, ni en laisser jouir les autres. Le pays était pourtant gouverné alors par un prince dont les intentions étaient plus pacifiques, et qui disait : *Si mes prédécesseurs prolongèrent autant la guerre, ce fut pour consolider la paix. Maintenant que tout est tranquille, je n'approuverai jamais que l'on trouble cet état de choses pour un léger motif.* Il s'occupa de préférence à rétablir la discipline et à abaisser des favoris indignes. Désireux de s'instruire, il avait toujours, soit à cheval, soit en litière, un livre à la main. Il réunit un jour tous les vieillards de ses États, leur donna un banquet, où il s'assit avec eux, et interrogea leur prudence et leurs souvenirs, tant sur le gouvernement que sur les mandarins.

Un ambassadeur, questionné par lui au sujet de la dynastie

des Tsin , répondit : *Elle n'a pas fait grand bien au pays. Elle s'est élevée non par le mérite mais par la fortune, et ne pourra se maintenir longtemps. Elle gouverne d'une manière rude et vulgaire. Il y a une infinité de charges, et il ne se trouve personne pour les bien remplir. Rien ne parait stable et régulier. Le peuple murmure, et aspire à changer de maître.*

391.

En effet, les Tsin ne durèrent pas. Ming-ti, un des pires tyrans, acquit le trône et s'y soutint par la cruauté. Pao-kiouan, son fils, se souilla de toutes les ignominies. Siao-y, son général, avait bien défendu l'empire contre les Uei ; mais l'empereur le fit empoisonner. Alors son frère Siao-yan, craignant qu'il ne lui en arrivât autant, prit les armes, et, appuyé par de nombreux mécontents, fit déposer Pao-kiouan, auquel fut substitué Pao-yung ; mais ce prince renonça au sceptre impérial en faveur de Siao-yan, qui se fit reconnaître empereur, et commença la dynastie des Liang.

432.

N<sup>e</sup> dynastie.

Vou-ti (c'est le nom qu'il prit) rendit à l'empire son éclat. Il rétablit les communications avec l'Asie méridionale, en envoyant fréquemment des vaisseaux à l'île de Ceylan et dans les ports de l'Inde ; il reçut aussi des ambassades de la Perse et du centre de l'Asie. Voyant les croyances nationales altérées par le bouddhisme et par les Tuo-ssé, les disputes incessantes et les persécutions ajouter sans cesse aux maux qui minaient le pays, il songea à raviver la philosophie de Confucius, considérée toujours comme la seule légale. Il fit construire en conséquence une salle en l'honneur de ce grand homme, ouvrir des collèges dans chaque ville pour donner des leçons d'histoire, pour commenter l'antiquité et les King. Il ne finit pourtant pas son règne sans s'être laissé séduire par les bonzes, à tel point qu'afin de pouvoir disputer avec eux il se renferma dans un monastère pour y vivre selon leurs règles. Les grands se plainquirent et voulurent qu'il revint au gouvernement ; mais les bonzes s'y opposèrent, soutenant qu'il avait fait profession, et il ne put se délier qu'en leur payant une grosse somme. De son côté, l'impératrice, ayant coupé ses cheveux, s'était faite aussi bonzesse, et avait bâti un monastère, pouvant contenir mille religieuses, sous le nom de *Paix éternelle* ; mais, reconnue coupable de graves méfaits, elle fut noyée, une grosse pierre au cou. L'empereur ne tarda pas à reprendre sa vie rigoureuse. Il mangeait une seule fois par jour, et seulement des herbes, du riz et des fruits ; s'habillait de simple toile, parlait avec mo-

destie, même à ses domestiques et aux eunuques. Il ne condamnait personne à mort, par respect pour la métempsyose; il défendit même qu'on tuât des bœufs et des moutons, fût-ce pour le sacrifice, et ordonna de leur substituer de la farine.

Ses sujets en conçurent du mécontentement. Il en résulta que le général Héou-king, s'étant révolté, s'empara de Nankin et de l'empereur lui-même, qu'il laissa mourir de faim, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Héou-king s'intitula roi de Honan, et plaça sur le trône impérial Kian-ven-ti, fils du monarque qui était mort; mais, peu de temps après, il le déposa et l'étouffa. Il en agit de même avec le successeur désigné par le peuple, qui était redevenu un instant favorable à la famille des Liang. Alors Héou-king prit le titre d'empereur de Han; mais Yuan-ti, autre fils de Vou-ti, fut soutenu par les grands, qui saisirent le rebelle, lui coupèrent la tête, et livrèrent son cadavre, après l'avoir accablé d'outrages, aux fureurs sauvages de la populace. Yuan-ti transféra sa capitale à Klang-ling; mais Chin-pa-sien, le général qui avait vaincu Héou-king, s'étant allié avec les Uei septentrionaux, attaqua et l'enferma dans la ville où il faisait sa résidence. L'empereur sortit alors de la solitude dévote où il vivait dans le vasselage des bonzes, et tenta la chance des armes; mais voyant qu'il n'y avait plus pour lui d'espoir, il brisa son épée, mit le feu à la bibliothèque, qui contenait cent quarante mille volumes, en s'écriant que c'en était fait des sciences et de l'art militaire; puis il alla se livrer au vainqueur, qui le fit mettre à mort et traita de même King-ti, qui lui succéda et fut le dernier des Liang.

Ce prince avait cédé ses droits à Tin-pa-sian, premier empereur de la dynastie Tch'in, qui régna trente-trois ans, et protégea les sciences et les bonzes, tandis que l'empereur du pays septentrional les persécutait.

Uen-ti, son fils, sut se faire aimer et respecter. Il ordonna d'annoncer les heures de la nuit en frappant des coups sur un tambour, comme on le pratique aujourd'hui encore. Mais il eut des successeurs insoucians et dissolus. Dans le nord aussi, l'empereur Eou-tchéou se livrait à un faste immodéré. Il édifia trois tours dont la hauteur dépassait cent pieds, et dans l'intérieur desquelles étaient plusieurs salles ornées de tout ce qu'il y avait de plus précieux, et où jaillissaient des eaux limpides, au milieu de fleurs de toutes les saisons. C'était là qu'il

319.

322

333.

XI<sup>e</sup> dynastie.  
547.

360.



consumait ses jours au milieu de plaisirs somptueux. Yang-kian, son beau-père et son premier ministre, déjà prince de Soui, le déposa, puis marcha contre les Schin : l'empereur ne crut pas d'abord au péril; mais, lorsqu'il le vit approcher, il descendit avec ses femmes au fond d'un puits, d'où on le tira avec risée. Il fut déposé; et la dynastie des Tch'in finissant avec lui, celle des Soui commença.

XII<sup>e</sup> dynastie  
690.

Le nord et le midi se trouvèrent ainsi réunis en deçà et au delà du Kiang, et la Chine redevint une nation puissante. Le nouvel empereur, qui prit le nom de Ven-ti, était illettré, mais doué d'un esprit ferme : il mérita d'être compté parmi les meilleurs princes. Tempérant et bienveillant, il obtint la confiance de ses sujets, réforma la musique et l'éloquence, promulgua un nouveau code, conforme aux prescriptions des trois premières dynasties. Trouvant qu'il y avait trop de collèges entretenus aux frais de l'État, il les supprima, à l'exception de celui de la capitale, et convertit les édifices en greniers, qui furent remplis avec l'argent qui servait à l'entretien des collèges et avec la portion de riz et de blé que chaque famille devait y déposer comme fond de prévoyance.

Ennemi, non des lettrés, mais de la courbe qui en usurpait le nom, aux dix mille volumes réunis par les Éou-tchéou il en ajouta autant, qui avaient été achetés ou conquis par lui. Le lettré Vang-tong lui proposa douze moyens de conserver la paix; mais il ne les approuva pas. Alors ce conseiller, quittant la cour, se mit à enseigner, et se fit un tel renom, que Ven-ti désira l'avoir près de lui; mais le sage refusa, en disant : *Je suis né dans une maison ouverte au vent et à la pluie. Peu de terrain suffit à me nourrir, tant bien que mal; occupé du reste à étudier les livres et à la recherche de la véritable doctrine, je vis avec mes disciples, et je suis l'homme le plus content du monde. Quant à ce qui est de gouverner les peuples, ayez le cœur droit et sincère, sans désirer autre chose que le bien. Ma plus grande joie est celle de vous savoir soigneux de conserver la paix. Je ne souhaite point d'emploi : ils sont trop dangereux. En instruisant la jeunesse, je rends à l'État un service d'une grande importance.*

Ven-ti songeait peut-être à introduire en Chine des castes sur le modèle de celles de l'Inde, car il obligeait chacun à suivre la profession de son père; mais il échoua à cet égard. Il fit avec succès la guerre aux Tou-kin (les Turcs) et au roi de

Cor  
ass

L  
des  
et d  
port  
pate  
cupa  
dista  
tous  
cultu  
qu'a  
des  
de d  
roya  
ches  
fut  
etran

Ce  
à Pe  
plus  
de ci  
lines  
et d  
avec  
aux  
comp  
joua  
à son  
Au f  
dont  
téria  
en r  
cipal  
lieu.  
ciden  
l'insp  
eux  
une  
subs  
leste

Corée; mais, au moment de profiter de ses victoires, il fut assassiné avec son fils aîné par son second fils.

Le parricide régna sous le nom de Yang-ti, et mêla au soin des affaires publiques les plaisirs de la chasse, de la musique et des femmes. Il fit réparer la grande muraille, et défendit de porter des armes : loi qui subsiste encore. Il employa les trésors paternels à bâtir Lo-yang, où il transféra sa résidence; il y occupa deux millions d'individus à transporter des pierres d'une distance très-éloignée. Il fit reviser par cent lettrés *étréimprimer* tous les livres de guerre, de politique, de médecine, d'agriculture. La bibliothèque impériale s'accrut par ses soins jusqu'au nombre de cinquante-quatre mille volumes, et il exclut des emplois militaires et civils quiconque n'avait pas le grade de docteur. Il vainquit les rebelles du Ton-kin, envahit le royaume de Siam, et trouva dans la capitale d'immenses richesses, ainsi que dix-huit idoles d'or massif. Le roi de Corée fut contraint de lui rendre hommage, et d'autres princes étrangers se mirent sous sa protection.

Ce Sardanapale de la Chine passait tour à tour des voluptés à l'exécution de grands desseins; on ne pouvait rien voir de plus magnifique que son palais, dont le jardin avait vingt lieues de circuit. Au milieu on voyait un grand lac entouré de collines, sur chacune desquelles étaient de beaux kiosques ouverts et de vastes appartements de bambous; des fleurs cultivées avec art y entretenaient un éternel printemps. Il se rendait aux différents palais construits dans cette vaste enceinte, accompagné par des troupes de concubines, à cheval, comme lui, jouant des instruments et caracolant. Les barques somptueuses à son usage auraient occupé une longueur de soixante milles. Au faste des édifices il ajouta l'utilité de deux greniers publics, dont l'un avait deux lieues de tour. Pour se procurer les matériaux nécessaires à ses constructions, il ouvrit des canaux qui, en réunissant les rivières de second ordre avec le fleuve principal, contribuèrent encore à la prospérité de l'empire du Milieu. Il fit fleurir le commerce intérieur, et les peuples d'Occident accoururent trafiquer dans la ville de Kan-tchou, sous l'inspection de magistrats particuliers. On put se procurer par eux assez de renseignements sur les pays étrangers, pour tracer une carte représentant les quarante-quatre principautés qui subsistaient alors, avec les routes conduisant de l'Empire Céleste au centre de l'Asie : un de ces routes se dirigeait vers

le pays des Oigours orientaux ; une autre, vers celui des Oigours occidentaux ; une troisième, vers la principauté de Chenchen, envahie maintenant par les sables.

Ces informations inspirèrent à Yang-ti le désir de se voir révéré de l'Occident ; alors, tant par ses ambassadeurs et ses dons splendides que par la force, il rendit à la Chine la prépondérance qu'elle exerçait sur l'extrême Asie avant d'avoir été morcelée.

Mais ses nombreuses constructions le contraignirent de charger les peuples de nouveaux impôts ; chaque famille dut fournir un homme de quinze à cinquante ans ; les soldats eux-mêmes furent obligés de travailler, moyennant un supplément de solde. Tous finirent par se fatiguer ; le pays fut bouleversé ; cent compétiteurs aspirèrent au trône, et formèrent autant d'États indépendants. Li-yuan, de l'antique famille des Li, ayant rassemblé des forces imposantes, battit plusieurs chefs rebelles, déposa Yang-ti, et ayant détruit avec les Soui les douze petites dynasties, il commença celle des Tang, sous le nom de Kao-thsou. En voyant le magnifique palais des rois ses prédécesseurs, il s'écria : *Périsset un édifice qui n'est propre qu'à amoindrir le cœur d'un prince et à fomenter sa cupidité !* et il y fit mettre le feu.

618.

Sa piété pour Lao-kiun fit qu'il lui éleva un temple, et il ordonna que cent mille bonzes oussent à se marier, pour fournir des hommes à son armée. Après avoir dompté ses ennemis, il abdiqua en faveur de son fils Li-chi-min, qui avait été son bras droit lors de ses victoires, et qui sut répondre par la générosité aux attaques envieuses de ses frères ; aux calomnies, par de nouveaux triomphes, en repoussant les invasions réitérées. Assailli enfin les armes à la main par ses frères eux-mêmes, il fut réduit à leur faire la guerre et les extermina.

690

Il est compté parmi les plus grands héros de la Chine, qu'il gouverna sous le nom de Tai-sung (1). Il l'étendit vers l'Occident, et, pour tenir en bride les Tou-ou-koen, descendance des princes de Sianpi, ainsi que les Thibétains, qui commençaient alors à s'agiter, comme pour empêcher ceux-ci d'interrompre les relations commerciales avec l'Occident, il

(1) Klaproth l'appelle Wen-vou-ti, nom qui ne lui est donné dans aucun livre chinois. Cet écrivain s'est écarté pour d'autres noms encore de la leçon commune, sans motif ; il donne, par exemple, au fils de Tai-sung le nom de Hiao-ti, au lieu de celui de Kao-sung.

éta  
tair  
de  
ces  
ains  
le g  
pier  
le m  
le T  
cha  
A  
d'É  
mie  
de  
ving  
leur  
ils a  
amb  
leur  
C  
sun  
(Bal  
les  
mén  
Tai-  
ranc  
pas  
vahi  
les  
ces  
T  
vast  
à l'e  
Jaur  
sous  
tagn  
neig

(1)

(2)

ou P

établit au centre de l'Asie quatre *schin* ou gouvernements militaires, dans les contrées entourées des montagnes neigeuses de Tsung-ling et de Tian-chan. Les pays à l'ouest et au nord de ces gouvernements se soumirent aux Chinois. Cette nation eut ainsi sous son obéissance tout le vaste espace compris entre le grand empire et la Perse, qui forma, avec la mer Caspienne, sa limite à l'ouest. En même temps elle touchait vers le nord à l'Altaï et au Tangnou, en embrassant la Sogdiane, le Turkestan, partie du Khorassan, et les pays traversés par la chaîne de l'Indou-kousch.

A l'intérieur, le fils du Ciel était le chef d'un grand nombre d'États féodaux gouvernés par des princes, dont seize de premier rang, appelés vice-rois (*Tou-tou-fou*), et soixante-douze de moindre importance. Ses troupes étaient réparties en cent vingt-six camps militaires. Ces princes recevaient de l'empereur leurs lettres patentes, le sceau et la ceinture; mais, du reste, ils administraient à leur gré, envoyant à certaines époques des ambassades et des présents à la cour, et s'obligeant à maintenir leurs provinces en paix.

Ces vassaux n'étaient pas seuls à rendre hommage à Tai-sung : il faut y joindre encore ceux du Népal et du Magada (Bahar), dans l'Inde. Yiezdederd, schah de Perse, chassé par les Arabes (1), chercha un refuge à Fergana; le Fou-lin lui-même, c'est-à-dire l'empereur romain, envoya en présent à Tai-sung des cristaux couleur de pourpre (rubis) et des émeraudes. Les agrandissements des Arabes (*Taschi*) ne restèrent pas ignorés des Chinois; leurs annales mentionnent qu'ils envahirent le territoire des Romains, défirent leurs armées et les soumirent à un tribut : tant volait au loin la renommée de ces Bédouins, resserrés naguère entre deux golfes et le désert!

Tai-sung eut aussi des démêlés avec la Corée (*Kao-li*). Cette vaste péninsule oblongue, qui a la Chine à l'ouest et le Japon à l'est, environnée de cent cinquante îlots épars dans la mer Jaune et dans celle du Japon, aussi étendue que l'Italie, est sous la même latitude; mais elle est si froide à cause des montagnes, qu'il faut, durant l'hiver, y creuser des galeries sous la neige, pour communiquer d'une maison à l'autre (2). Elle ren-

(1) Voyez ci-dessus, page 119.

(2) KLAPROTH a publié en 1832 la traduction du *San kohf tsou ran to sets*, ou Prospectus général des trois royaumes. HAMEL avait publié en 1668,

619

633

Corée

ferme environ huit millions d'habitants, distribués dans quarante et une principautés, où l'on compte trente-trois villes de première classe, trente-huit de second ordre, et soixante-treize plus petites.

Elle doit sa culture intellectuelle aux Chinois, dont la langue, l'écriture et la doctrine y sont en usage parmi les lettrés, que distinguent deux plumes sur leur bonnet; le peuple parle un idiome qui lui est propre, et dans lequel se trouvent mêlés beaucoup de mots chinois et manchoux. Il s'habille à la manière des Chinois : une robe longue ouverte avec de grandes manches, un bonnet carré, et des espèces de guêtres en cuir, en coton ou en soie. Les riches se coiffent d'un chapeau à très-larges bords, et de forme pointue. Ils ont la barbe longue, les cheveux ras; et les femmes réunissent les leurs en grosses tresses à la nuque. Les Coréens bêchent soigneusement le sol jusqu'au sommet des montagnes, soutenant la terre à l'aide de petits murs. Le riz est la culture et l'aliment le plus général.

Ils paraissent descendre d'une nation jadis très-puissante au cœur de l'Asie, et appelée Sian-pi, au sud de laquelle habitait un peuple désigné par le nom de Han.

Ki-thsou, oncle du dernier empereur Chang, avait été mis en prison par l'ordre de celui-ci, parce qu'il désapprouvait sa conduite; Wou-vang espéra donc, lorsqu'il eut usurpé le trône, trouver en lui un ami et le faire son premier ministre. Mais il répondit qu'ayant servi les Chang, auxquels sa famille était redevable de toute sa fortune, jamais il ne passerait au service du destructeur de ses maîtres. Wou-vang, admirant sa fidélité, le fit roi de la Corée, dont il civilisa les habitants. On ignore les vicissitudes du pays sous ses successeurs, qui régnèrent dans le nord-ouest de la péninsule jusqu'au quatrième siècle avant J. C., époque à laquelle ils furent assujettis aux petits rois de Yan. Quand les Tsin eurent été détrônés, beaucoup de Chinois cherchèrent la tranquillité dans cette contrée; plus tard, l'empereur Vou-ti en fit une province de la Chine.

Trente-huit ans avant J. C., un homme né miraculeusement s'empara de l'ancien royaume de Ki-thsou, qu'il nomma Kao-li,

Rotterdam, un précis de ce pays : *Journal van de ongelukkige voyage van 't iacht de Sperwer, gedestineerd nu Tayowan in 't jaar 1653 : hoe, t'selve iacht opt' Quelpaerts eyland is gestrant; als mede een pertinente beschryvinge der landen, provintien, steden ende fortem leggende in t' koningryk Corea.*

et y fonda une dynastie qui dura jusqu'en 667. Alors elle fut renversée par les Chinois, qui établirent des vice-rois dans le pays.

Dix-huit ans avant J. C., le royaume de Pé-thsi s'était formé au sud-ouest; il fut détruit en 660 par les Tang chinois.

Le royaume de Sin-lo, au nord-est, était un peu plus ancien : fondé cinquante-sept ans avant J. C. par des étrangers venus par mer, il se soumit dans le troisième siècle aux Japonais, qui étendirent leur domination sur une grande partie de la péninsule.

La religion de Bouddha fut introduite dans le Kao-li en 372, douze ans après dans le Pé-thsi, et en l'an 528, dans le Sin-lo. Bien que les bonzes y soient tenus en respect et obligés de bâtir leurs temples en dehors de l'enceinte des murailles, le mépris qu'on leur témoigne ne les détourne pas de leur vie austère et de leurs cérémonies multipliées. Ils ont des couvents qui comptent jusqu'à cinq cents cénobites, dont quelques-uns sont rasés tout à fait, et ne mangent jamais de viande. S'ils font mine de regarder une femme, ils reçoivent la bastonnade et sont chassés du monastère. Une fois admis, on leur applique une marque indélébile, pour les faire reconnaître s'ils rentraient dans la vie civile. La plupart subviennent comme ils peuvent à leur entretien, soit en instruisant de jeunes garçons, soit en se livrant à quelque menu trafic; ceux qui sont vieux mendient. Le gros du peuple s'en tient à une espèce d'idolâtrie grossière, sans autre culte que de brûler devant des idoles quelque bois odorant et de leur faire des saluts.

Les habitants de ce pays étant depuis tant de siècles assujettis à la Chine, surtout depuis l'avènement des Tartares à l'empire, ils ont contracté les vices de la servitude, le goût des plaisirs ignobles, la fraude, la lâcheté. Les femmes y sont moins gardées qu'à la Chine; elles peuvent aller à pied et prendre part à la conversation. Le commerce y est très-actif avec le grand empire et avec le Japon; et comme la plupart des villes sont sur le bord de la mer, chacune d'elles est obligée de tenir toujours un navire équipé. Les Coréens ont des connaissances si restreintes, que le monde, selon eux, ne se compose pas de plus de douze royaumes, soumis durant un temps à la Chine, et plus tard devenus indépendants; leurs cartes n'indiquent point de terres au delà de Siam. Si les Européens viennent à leur parler de tant d'États florissants dans les différentes parties du monde, ils se

mettent à rire, en répondant : *Quoi donc ? faudra-t-il compter chaque îlot pour un royaume, chaque hameau pour une ville ? Comment, s'il en était autrement, le soleil pourrait-il éclairer tant de pays dans un seul jour ?*

612.  
614.

Kaï-sou-wen, grand de cette contrée, ayant assassiné le roi, Tai-sung marcha contre lui pour le punir, et entra dans la Corée à la tête de ses troupes; il y trouva une telle pénurie, qu'il fut obligé de rebrousser chemin. Mais y étant revenu, il défit l'ennemi, et cette victoire prépara celle à la suite de laquelle Kao-sung, son successeur, subjuga entièrement la Corée (1).

618.

Tai-sung était aussi valeureux à la guerre que généreux et prudent durant la paix. *Je crains sur toutes choses, disait-il aux grands, que la gaieté ou la mauvaise humeur ne m'entraînent à récompenser ou à punir mal à propos. Je vous invite donc de nouveau à m'exposer franchement en quoi je pêche, et vous devez de même écouter les avertissements qui vous sont donnés par d'autres sur vos défauts.*

Avant de signer une sentence capitale, il s'imposait un jeûne de trois jours, s'abstenant de musique et d'autres divertissements. Ayant lu que la bastonnade appliquée sur le dos est nuisible aux parties nobles, il ordonna de l'infliger plus bas. Il destina aux lettrés un vaste édifice dans son palais, pour qu'ils y restassent à composer des livres, ou à recueillir les meilleurs parmi ceux qui étaient déjà publiés; et la multitude pouvait y entrer à certaines heures, pour entendre l'explication des livres saints, que le roi donnait parfois lui-même. Il construisit aussi dans sa capitale un collège où étaient élevés jusqu'à dix mille jeunes gens, parmi lesquels les fils de plusieurs princes étrangers, et fit faire pour leur usage une édition des livres canoniques et classiques. Le texte fut accompagné de commentaires d'une grande autorité, qu'un grand nombre de savants tirèrent des

(1) On lit ce qui suit dans le *Tong-kué-tong-kien* ou *Miroir général des pays orientaux* : « Dans la dixième année du règne de Mou-sing, roi de Corée (607 de J. C.), une montagne s'éleva du fond de la mer, au midi de la Corée. Quand elle commença à surgir, les nuages et la vapeur obscurcirent l'air; la terre trembla avec un fracas semblable à celui du tonnerre. Au bout de sept jours et de sept nuits, l'obscurité se dissipa. La montagne avait cent *chang* (mille pieds) de hauteur, et quarante *li* (quatre lieues) de tour; on n'y voyait ni herbes, ni plantes. Une fumée épaisse enveloppait sa cime. L'empereur envoya pour l'examiner le savant Tien-kong, qui, en étant descendu, en leva le dessin et le présenta au monarque. » *Mémoire de M. Julien à l'Académie*, le 8 juin 1840.

meilleurs auteurs en tout genre, surtout de ceux qui fleurirent sous les Han.

Afin que la paix ne fit pas perdre l'habitude de la guerre, il institua partout des académies militaires; on devait s'y exercer principalement au tir de l'arc, l'arme spéciale du grand empire. Lui-même prenait part à ces exercices, et il répondait à ceux qui l'exhortaient à ne pas exposer sa personne : *Je me considère dans mon empire comme un père dans sa famille, et je porte tous mes sujets dans mon sein comme mes fils. Pourquoi donc craindrais-je?* Il diminua les impôts; ordonna et résuma le code civil, le code criminel et les coutumes; partagea l'empire en dix provinces, dans lesquelles on comptait mille neuf cent soixante-neuf villes; il distribua l'armée en huit cent quatre-vingt-quinze corps, avec des magasins pour leur entretien; pourvut à la subsistance des vieillards et des infirmes; combla les hommes de mérite de ses dons. Il gratifiait ceux qui montraient de la piété filiale de cinq grandes mesures de riz, et faisait graver sur le seuil de leur maison le nom de la vertu dont ils étaient les modèles.

Il écrivit lui-même le *Miroir d'or*, traité sur l'art de régner, dont quelques maximes pourraient être méditées utilement par plus d'un souverain : « Appliqué chaque jour aux affaires publiques, écrit-il (1), je me plais le reste du temps à promener ma vue et ma pensée sur l'histoire du passé; j'examine les mœurs de chaque dynastie, les bons ou mauvais exemples de chaque prince, les révolutions et leurs causes, et j'y trouve toujours du profit. Quand je recherche pourquoi, tous les princes désirant régner tranquillement et transmettre leur rang à une postérité nombreuse, on ne voit partout que des troubles et des bouleversements, je trouve que la cause en est le plus souvent dans le peu de soin que les princes apportent à méditer sur eux-mêmes, et dans leur répugnance à entendre la vérité; ce qui, en les aveuglant sur leurs devoirs et sur leurs fautes, entraîne leur ruine.

« Pour éviter cela, après avoir vu dans l'histoire les règles d'un bon gouvernement et les causes des révolutions, je m'en fais un miroir pour y apercevoir mes défauts et m'appliquer à les corriger.

(1) Le père Hervieu a traduit quelques passages de ce livre pour le recueil du père Du Halde.



« Le premier point d'un gouvernement juste est de n'élever  
 « aux grands emplois que des personnes vertueuses et dignes.  
 « L'empereur, porté au comble des honneurs, doit aimer ses  
 « peuples et chercher à les rendre heureux, ce qui réclame  
 « deux choses, le bon ordre et la sécurité. Pour assurer le  
 « premier, il doit faire des réglemens et les fortifier par  
 « l'exemple; pour l'autre, il lui faut avoir des armées qui ôtent  
 « à l'ennemi la volonté d'envahir ses frontières.

« *Il est beau de régner*, disent quelques-uns; d'autres disent :  
 « *Il est difficile de régner*. Les premiers peuvent prouver ainsi  
 « leur opinion : la dignité d'empereur élève un prince au-dessus  
 « du reste des hommes; son pouvoir est absolu, les récompenses  
 « et les châtimens sont dans sa main; non-seulement il possède  
 « toutes les richesses de l'empire, mais il se sert à son gré des  
 « forces et de l'habileté de ses sujets. Quel désir ne peut-il  
 « satisfaire? quelle entreprise n'accomplit-il pas?

« Ceux qui pensent autrement raisonnent de la sorte : Si le  
 « prince manque de respect envers le Souverain du ciel, il ar-  
 « rive des prodiges et des malheurs. S'il offense les esprits, il  
 « en est parfois puni de mort. S'il veut se procurer quelque sa-  
 « tisfaction, comme de tirer de loin des objets rares et précieux,  
 « de faire de vastes parcs, de beaux étangs, des constructions  
 « étendues, il est contraint de charger le peuple d'impôts ou de  
 « corvées, au détriment de l'agriculture. De là la cherté, la  
 « famine; et le peuple gémit, murmure, succombe. Si le prince  
 « refuse de remédier au mal, il est considéré comme un tyran  
 « né pour la ruine des peuples....

« C'est une tâche plus rude encore que de bien choisir ceux  
 « que l'on doit mettre en place, et d'occuper chacun en propor-  
 « tion de sa capacité. Discerner parmi les différentes habiletés  
 « celle qui l'emporte, parmi des personnes ayant la même ha-  
 « bileté celles qui sont les meilleures, c'est chose difficile, et né-  
 « cessaire pourtant à qui veut bien régner. »

Tai-sung licencia trois mille femmes qui étaient attachées au  
 service de l'impératrice Soun-ché, princesse dont on célèbre  
 encore les vertus et l'amour conjugal. Elle tempérerait l'impétuo-  
 sité de l'empereur; elle ne voulut pas souffrir qu'il promît ses  
 parents au préjudice de personnages plus dignes, et elle éleva les  
 enfans de son mari, de quelque femme qu'ils fussent nés.  
 Tai-sung, irrité contre le ministre Uei-tcheng, parce qu'il était  
 trop hardi à lui opposer les sentences des anciens, voulait le

destituer, quand l'impératrice se présenta devant lui en brillante parure, et lui dit, lorsqu'il la contemplait avec surprise : *J'ai voulu vous présenter avec la plus grande pompe mes félicitations, parce que vous possédez le trésor le plus précieux qu'un monarque puisse désirer, un colao (ministre) qui ose contredire son prince, et ne craint pas de perdre sa faveur par sa juste fermeté; qui, au risque de ses propres emplois, ne trahit ni la vérité ni sa conscience.* L'empereur la comprit, se ravisa et la remercia. Elle écrivit un livre sur la manière de se comporter dans l'appartement des femmes; et, à sa lecture, l'empereur s'écria : *Voilà des règles qui devraient être observées dans toute la durée des siècles!*

Étant tombée malade, elle refusa d'avoir recours aux enchantements des Tao-ssé; et, après avoir donné de sages conseils à son mari ainsi qu'au prince héréditaire, elle rendit le dernier soupir. L'empereur lui érigea un mausolée plus splendide que celui de son père; mais le colao l'en ayant blâmé, il le fit démolir. Ce colao survécut peu, et l'empereur lui-même écrivit son éloge, qu'il fit graver sur son tombeau; puis se tournant vers les courtisans, il leur dit : *Il y a trois sortes de miroirs : l'un sert aux femmes pour se parer; l'autre consiste dans les livres anciens, où l'on lit comment naquirent, grandirent et déchurent les empires; le troisième, ce sont les hommes par l'étude desquels on apprend ce qu'il faut faire ou éviter. Ce miroir, je l'eus dans mon colao, et, pour mon malheur, je l'ai perdu, sans qu'il me reste l'espoir d'en trouver un qui l'égale.*

Comme on lui conseillait d'user de sévérité pour réprimer quelques troubles, il préféra envoyer sur les lieux pour s'enquérir de ce que désiraient les mécontents, disant : *Il n'y a pas de roi sans royaume, et les peuples font les royaumes. Fouler les peuples pour rassasier l'avidité du souverain, c'est comme si l'on taillait sa propre chair pour assouvir son ventre. Celui-ci se satisfait, mais le corps dépérit. Les désastres d'un pays proviennent plus souvent de malaises intérieurs que de guerres étrangères. Le monarque qui opprime son peuple le pousse à murmurer; les murmures conduisent à la sédition, et de celle-ci résultent de grands maux pour les sujets et pour le roi.*

Le sage Kung-yong-tou, précepteur de ses fils, lui ayant fait ses doléances sur le peu de profit que le prince héréditaire, orgueilleux et négligent, tirait de ses leçons, Tai-sung lui dit :

*Ne laissez pas connaître à mon fils que vous m'avez dit un seul mot à ce sujet, car il vous prendrait en haine, et profiterait encore moins de vos instructions.* Quelques jours après, s'étant rendu dans la salle où les princes prenaient leur leçon, il voulut que le maître continuât de parler assis, tandis que lui-même et ses fils l'écoutaient debout; puis il se félicita d'avoir un professeur d'un si grand savoir, et lui fit don d'une livre d'or, avec cent pièces d'étoffes de soie.

Un jour qu'il se promenait avec ses fils le long d'un fleuve, il leur dit : *Regardez : les flots soutiennent cet esquif fragile, et, en un clin d'œil, ils peuvent le submerger. Le peuple ressemble à ces flots, et l'empereur à la barque fragile.* Les bons conseils échouèrent contre le mauvais naturel du prince héréditaire, qui, ayant même ourdi une trame pour attenter à la vie de son père, fut découvert, dégradé, et vit passer ses droits à un de ses frères.

Ce monarque illustre finit ses jours à cinquante-trois ans, après en avoir régné vingt-trois. A la nouvelle de sa mort, les ambassadeurs étrangers manifestèrent l'affliction qu'ils ressentaient, les uns en coupant leurs cheveux, les autres en se piquant le visage; plusieurs se firent couler du sang de l'oreille près du cercueil qui renfermait ses dépouilles. Deux Tartares demandèrent à se tuer sur sa tombe; mais ils en furent empêchés en vertu des ordres laissés par le défunt. Quatorze rois firent placer leurs images en pierre près de son tombeau, comme un hommage posthume.

La collection  
du  
christianisme.

Le règne de Tai-sung est aussi mémorable, en ce que le christianisme fut alors connu pour la première fois à la Chine. En l'année 635 arriva à Tchang-ngan le prêtre nestorien *O-lo-pen du Ta-sin*, c'est-à-dire de l'empire romain. L'empereur envoya au-devant de lui les principaux dignitaires, qui l'amènèrent au palais, et il fit traduire les livres saints. Persuadé qu'ils contenaient une doctrine vraie et salutaire, il décréta qu'un temple serait élevé à la nouvelle religion dans la capitale, et desservi par vingt et un prêtres. Le fait est attesté par un monument érigé en 781 à Si-ngan-fou. La doctrine chrétienne y est exposée sommairement, et il est dit que les missionnaires vinrent en 636 à la cour de Tai-sung, qui publia un édit en faveur du christianisme; que Kao-sung fit construire des églises dans toutes les villes. Ou-tou persécuta le christianisme; mais les monarques ses successeurs le protégèrent, et Kuo-tsée-y était

toujours accompagné à la guerre par un prêtre chrétien (1).

Quand les missionnaires découvrirent ce monument, en 1625. quelques-uns crièrent à l'imposture, sans réfléchir que dans

(1) L'inscription tout entière se trouve dans le supplément à la Bibliothèque orientale d'Herbelot, fait par le jésuite Visdelou, page 375. Il suffira d'en citer ici quelques fragments :

« Éloge de l'admirable religion qui a cours dans le royaume du Milieu, composé par King-seng, bonze du temple de *Ta-sin*, et gravé sur la pierre.

« Celui qui, perpétuellement vrai, solitaire, premier du premier et sans origine, profondément intelligent, vide, dernier du dernier, existant par excellence, tient l'axe mystique, convertit (le néant et l'être) par l'action, confère, par la dignité primitive, l'excellence à tous les saints, n'est-il pas le corps excellent de notre seule unité triple, vrai Seigneur sans origine : *O lo ho* ?

« Il forma une croix pour déterminer les quatre parties. Il fondit le souffle premier-né et engendra deux matières. Le vide ténébreux fut changé, et le ciel et la terre apparurent découverts. Le soleil et la lune accomplirent leurs révolutions, et furent le jour et la nuit. Par son labeur, il exécuta dix mille choses ; mais, en formant les premiers hommes, il les gratifia d'une intime concorde ; il ordonna qu'ils veillassent à la sûreté d'une mer de conversions. Leur parfaite nature primitive était non vide et non pleine ; leur cœur simple et pur : dans l'origine il n'avait ni désirs ni appétits. Mais après que *Sot'han* (Satan) eut semé le mensonge en appliquant son fard, il souilla ce qui était pur.

« Il inséra l'égalité de grandeur au milieu de ce vrai, et brisa l'identité, obscur dans l'intérieur de ce faux. Par suite, trois cent soixante-cinq sectes, se prêtant mutuellement appui, formèrent une chaîne et tendirent à l'environnement des filets de loie. Les unes indiquèrent les créatures pour déposer le vénérable ; les autres vidèrent l'être pour les submerger tous deux ; celles-ci sacrificèrent en priant pour extorquer la félicité ; celles-là firent pompe du bien pour abuser les hommes. L'examen et l'attention travaillèrent en travaillant ; l'affection pour le bienfait, étant en esclavage, fut esclave. Toujours flottants, ils ne réussirent à rien : le bouillil se changea en rôti. Ils épaissirent les ténèbres, perdirent la vue ; longtemps égarés, ils ne revenaient pas. Alors notre unité triple participa son corps à l'admirablement honorable *Mix'ho* (Messe).

« Celui-ci, se recueillant, cacha la majesté véritable, se présenta aux hommes sous aspect d'homme. Le ciel, dans le raviement de sa naissance, proclama la joie : une femme produisit le saint dans *Ta-sin* ; une constellation admirable annonça le fortuné...

« L'empereur Tai-sung illustra la Chine, ouvrit la révolution, gouverna saintement les hommes. O-lo-pen, de vertu admirable, né dans le *Ta-sin*, observa les nuées azurées et apporta les vraies Écritures ; il fit attention aux règles des vents pour traverser le difficile et le périlleux. La neuvième année du Tching-kan, il arriva à Tchang-ngang : l'empereur ordonna à un ministre d'aller en grand cortège dans le faubourg occidental, et lorsqu'il aurait rencontré l'étranger, de l'amener au palais. Il traduisit les Écritures dans la salle des livres. La porte inaccessible entendit la doctrine, et fut saisie de droïté

un pays où les traditions historiques et les anciens monuments sont l'objet d'une inspection sérieuse, où les étrangers sont surveillés avec tant de jalousie, il aurait été impossible de livrer à l'impression une inscription supposée de dix-huit cents mots. La pierre sur laquelle elle est gravée existe réellement; elle a été tirée par des ouvriers chinois des fondements d'une maison particulière, et placée, par ordre de l'autorité publique, dans un temple voisin, consacré aux idoles, dans la province de Chen-si. Sa nature est d'ailleurs telle, qu'un Européen n'aurait pu la contrefaire ni imiter le style des écrivains d'alors, en faisant allusion à des usages peu connus, à des circonstances locales, à des dates indiquées à l'aide des figures mystérieuses de l'astrologie chinoise, au point d'écarter tout sujet d'objection même pour des gens disposés à en trouver. Dira-t-on qu'elle fut l'œuvre d'un lettré chinois, gagné par les jésuites? Mais les côtés de l'inscription sont couverts de noms syriaques en beau caractère stranghel; il aurait donc fallu que cet imposteur sût aussi cette langue, et veillât à ce que quatre-vingts lignes d'une écriture si peu connue fussent copiées exactement. Ajoutez à cela qu'avant les extraits publiés par les Assemans, les noms des prêtres syriens qui y sont gravés étaient très-peu connus; il faudrait donc supposer un homme très-versé dans ces antiquités, et en même temps grand artisan de fraude, pour abuser ce peuple rempli de pénétration. Et tout cela, dans quel but? Pour démontrer ce qui était déjà constaté d'ailleurs, à savoir, que, dans les septième et huitième siècles, des prêtres syriens avaient élevé quelques églises à Si-ngan-fou. D'ailleurs, la doctrine exposée dans cette inscription n'est pas même un christianisme pur et évident; c'est on ne sait quel mélange d'opinions de

unifé. Il ordonna spécialement de la publier. L'année douzième de Tching-kuan, le septième mois en automne, il fit un édit de cette teneur :

« La doctrine n'a pas de nom déterminé; le saint n'a pas de substance déterminée; il institue les religions selon les pays, et il passe tous les hommes en foule dans sa barque. O-lo-pen, du royaume de *Ta-sin*, et de grande vertu, prit les Écritures et les images, et vint les offrir dans la cour suprême. L'esprit de cette religion est mystérieux, excellent, pacifique. Son vénérable premier-né produit en contemplant le parfait, et établit le nécessaire... que les préposés construisent de suite, dans l'*Y-nien* de la cité impériale, un temple du royaume de *Ta-sin*, et y placent vingt et un bonzes.

« La vertu des vénérables Tchéou s'étant éteinte, le char bleu (Lao-tsé) passa en Occident; la sagesse des grands Tang s'étant éclaircie, le vent merveilleux souffla dans l'Orient... »

différentes sectes, à telles enseignes que quelques-uns ne les ont pas jugées étrangères aux doctrines chinoises, trouvant qu'elles avaient du rapport avec celles de Lao-tsé, auxquelles est toujours restée attachée la dynastie des Tang, d'après la persuasion, dans laquelle elle fut entretenue par les bonzes, de sa parenté avec la famille de ce philosophe.

Kao-sung, fils du grand Tai-sung, se laissa dominer par Ou-ki, jeune fille d'une rare beauté, d'un esprit cultivé par une éducation virile, ce qui, joint à son humeur gate, l'avait fait placer près de Tai-sung pour consoler son veuvage. Kao-sung la connut dans cette position, et s'éprit d'elle. Mais quand l'empereur fut mort, elle dut, comme les autres reines, être enfermée dans un monastère de bonzesses attachées au tombeau du monarque et vouées à une continence perpétuelle. A la fin du deuil triennal, le nouveau souverain vint là rendre hommage à la mémoire paternelle et brûler des parfums devant le livre sur lequel Tai-sung avait écrit ses *Souvenirs pour bien gouverner*. Les veuves assistèrent à cette cérémonie, et Ou-ki sut attirer l'attention de l'empereur par ses larmes et par des gémissements aésespérés. Il la fit sortir du couvent, et la mit près de l'impératrice. Mais, experte en artifices, elle ne tarda pas, par une docilité apparente, par des refus opportuns, en exagérant les persécutions dont elle se plaignait, à l'amener à répudier l'impératrice et à lui donner sa place. Elle prit alors le nom de Vou-éou et devint l'arbitre des conseils de son époux, assistant aux audiences, cachée derrière un rideau, dictant ses décisions, et punissant ceux qui s'étaient opposés à son élévation. Elle avait fait renfermer dans un palais écarté l'impératrice et une des reines déposées; mais Kao-sung étant allé une fois les consoler, Vou-éou, prise de jalousie, leur fit couper les pieds et les mains; bientôt après, elles furent décapitées. Saisie alors de la frénésie du crime, elle substitua son propre fils au prince héréditaire; puis, ayant aussi conçu des soupçons contre lui, elle l'empoisonna. Elle persécuta mortellement tous les grands, et, chose inouïe, elle offrit elle-même le sacrifice solennel au Tien. Après avoir dirigé à son gré durant trente-quatre ans le faible Kao-sung, elle se maintint impératrice lorsqu'il eut cessé de vivre, et, devenue plus libre, elle reprima plus rigoureusement encore ceux qui ne pouvaient supporter tant d'indignités. Elle persécuta les chrétiens, qui déjà s'étaient propagés, et fit élever deux temples, d'après les conseils du

bonze Oai-y, son favori, l'un au Ciel, l'autre à la grande Lumière, auxquels travaillèrent chaque jour dix mille hommes. Ce bonze comptait jusqu'à mille jeunes disciples; mais un censeur les ayant accusés de mauvaises mœurs, ils furent exilés; quant au bonze, il ne lui fut infligé d'autre châtement que celui de lui faire teindre de sang de bœuf une statue de deux cents pieds de hauteur, placée dans le temple de la Lumière. Peu après, par jalousie contre un médecin, il mit le feu à ce temple; de là l'incendie gagna le palais et la salle du trône, qu'il réduisit en cendres. L'impératrice imputa ce désastre au hasard; on apaisa le courroux céleste, et le bonze fut chargé de la reconstruction du temple détruit. Il y plaça de grandes tables de cuivre, où se lisait un sommaire de tout ce qui se trouvait dans l'empire, et douze idoles de dix pieds chacune. Mais, devenu suspect à l'impératrice, il fut battu par ses ordres de telle sorte, qu'il en mourut.

Cette femme rusée mit en œuvre tous les moyens pour supplanter la famille des Tang; mais lorsqu'elle vit la résistance que le peuple, les Turcs et les Thibétains opposaient à ses projets, elle rappela à la cour son fils Tchong-sung, qu'elle avait banni. Elle l'y tint assez longtemps privé de toute autorité; mais enfin, les mécontents s'étant unis à l'armée, un soulèvement éclata, dans lequel ses favoris furent massacrés, et elle-même obligée de remettre le sceau impérial à son fils, qui lui permit de se choisir une retraite.

Tchong-sung fut un prince plus que médiocre, asservi à sa femme Uei-chi, sans laquelle il ne décidait rien, et dont les dames vendaient les emplois, faisaient remise des châtements, rédigeaient des ordres auxquels l'empereur apposait son sceau les yeux fermés. L'ambitieuse impératrice ne tarda pas à prendre en mépris son esclave; elle fit choix d'un amant, et quand son mari conçut la pensée de briser sa chaîne, elle l'empoisonna. Son projet était de gouverner comme régente, mais les princes Pégorgèrent.

Après trois années de règne, Jui-sung abdiqua en faveur de son fils, du même nom que lui, appelé aussi Ming-hoang-ti, ou empereur illuminé. Ce prince, qui releva grandement sa famille dégradée, entreprit de corriger les abus. Ayant trouvé que sur deux cent mille soldats il y en avait à peine un quart qui fussent exercés au maniement des armes, il punit sévèrement les officiers. Il ordonna aussi que, à l'imitation des monuments érigés

à la gloire de Confucius, des salles fussent élevées dans toutes les villes en l'honneur de Tai-kung, le guerrier le plus illustre. Il réfréna le luxe excessif de la cour, secourut ses sujets dans le besoin, et réforma le code en ravivant les institutions utiles. Il abattit plusieurs temples de Fo, et renvoya dans leurs foyers douze mille bonzes, en disant ; *Nos aïeux pensaient que, s'il y a dans l'empire un homme qui ne travaille pas, une femme qui ne file pas, quelqu'un, assurément, y souffre du froid et de la faim.*

La Chine commençait alors à voir s'élever de redoutables ennemis dans les Thibétains (*Tou-fan*). Devenus puissants au temps de l'impératrice Vou-éou, ils avaient occupé beaucoup de pays de l'Asie centrale, en se rapprochant des montagnes du Céleste Empire, auquel ils enlevèrent même quatre gouvernements militaires de la frontière. S'étant étendus ensuite au cœur de l'Asie, et soutenus par des auxiliaires arabes, ils s'emparèrent de Fergana, sur la rive du Syr supérieur. Le roi de ce pays, secondé par les gouverneurs occidentaux de la Chine, réduisit les Thibétains à demander la paix. Cet heureux succès releva pour un instant le crédit des Chinois en Occident; la soumission des Sogdiens et de plusieurs chefs arabes en fut la suite; mais le nouvel empire des Arabes grandissait en Perse à leur détriment, puis s'éleva celui des Abassides dans le Khorassan et sur les bords de l'Oxus. Les Thibétains, sans être découragés, revinrent à la charge, et les Kitans commençaient à jeter au milieu de l'Asie les fondements d'un puissant empire.

Les Chinois marchèrent contre ces derniers, contre les Thibétains et les Arabes, sous la conduite du héros Kao-sian-tchi, qui poursuivit les ennemis sur un espace de soixante-dix lieues sans s'arrêter; mais ceux-ci, s'étant réunis et recevant même des secours des princes vassaux mécontents de l'avidité du héros chinois, Pattaquèrent et le défirent. D'autres armées chinoises eurent encore la chance contraire, bien qu'elles réparassent ensuite leurs revers.

Juan-sung fonda l'académie des Han-lin, composée des quarante docteurs les plus renommés de l'empire. Le roi des Thibétains lui ayant fait demander les livres canoniques des Chinois, un lettré s'opposa à ce qu'ils lui fussent envoyés, en disant : *Si les Tou-fan, ennemis jurés de notre nation, lisent une fois nos livres, leur intelligence s'ouvrira, ils acquerront nos sciences, et avec elles, la prévoyance et l'habileté; ils deviendront inso-*



*lents et redoutables pour nous ; ils apprendront l'art de nous vaincre , et peut-être de nous subjuguier. Que Votre Majesté ne donne pas à nos ennemis des flèches pour nous percer !*

Mais un autre soutint , dans des vues plus larges , qu'il fallait leur accorder leur demande , tant pour ne pas se les aliéner entièrement , que pour qu'ils pussent s'initier à la grande doctrine et en devenir meilleurs. *Ah ! puissions-nous faire , s'écria-t-il , semblable don à tous les barbares ! La terre serait peuplée de sages , et nous ne serions pas contraints aussi souvent de rassembler des armées pour réprimer l'insolence et la rapacité d'injustes agresseurs. Si les sciences rendent quelques peuples plus artificieux , plus rusés et plus méchants , elles apprennent au plus grand nombre à vivre honnêtement , à pratiquer la sagesse et la vertu.*

Juan-sung , qui avait si bien commencé son règne , s'abandonna ensuite aux voluptés ; épris d'une femme , il répudia l'impératrice , et se confia entièrement à Ngan-lou-chan , Turc réfugié qui , de simple soldat , avait été élevé au commandement des armées et au gouvernement des provinces au nord du fleuve Vang. Ce parvenu aspira bientôt à se rendre indépendant ; et quand l'occasion lui parut mûre , il feignit d'être appelé par l'empereur , pour le délivrer de la tyrannie de ses ministres. Ayant passé le Vang sous ce prétexte , il s'était emparé du nord-ouest de la Chine , avant que personne songeât à l'arrêter. Juan-sung , réveillé tardivement , trouva beaucoup de ses sujets disposés à verser leur sang pour lui ; mais , malgré toute la valeur déployée par les impériaux , le nombre l'emporta , et Ngan-lou-chan se rendit maître de la capitale , où il se déclara empereur.

Juan-sung , découragé et repentant , remit le sceau impérial à son fils Sou-sung , qui , par son courage personnel , recouvrant la confiance du peuple et des princes vassaux , parvint à disperser les rebelles. Son triomphe fut assuré par la mort de Ngan-lou-chan , qui périt de la main d'un de ses serviteurs , ou de celle de son fils. Une fois affermi sur le trône , Sou-sung se laissa corrompre comme avait fait son père , et abandonna tout aux intrigues de ses femmes et de ses eunuques. Les Perses et les Arabes , qui faisaient beaucoup de commerce à Canton , y excitèrent des troubles , et après avoir sacqué les magasins , incendié les boutiques , ils se rembarquèrent

Sou-sung et son père favorisèrent le christianisme , peut-être

756.

757.

757.

même ils l'embrassèrent ; mais comme les lettrés le confondent souvent avec le bouddhisme , il est difficile de distinguer duquel les historiens entendent parler.

Ce même Haroun-al-Raschid, qui expédiait des présents à Charlemagne, envoyait aussi à la Chine trois ambassadeurs. Bien que les premiers Arabes venus à la cour du fils du Ciel eussent refusé de s'agenouiller devant lui et de battre du front la terre pour lui rendre hommage, en disant que de telles adorations n'étaient dues qu'à Dieu, ceux-ci se soumièrent à cette cérémonie humiliante.

Durant les troubles qui avaient agité l'empire, les Thibétains n'avaient pas cessé de faire la guerre. Un ministre de Té-sung lui représenta donc la nécessité de se liguier contre eux avec les Uigours, en accordant au kacan la main d'une princesse chinoise. Des grands de l'empire furent aussi envoyés au roi de Nan-tchao, à différents princes de l'Inde et au kalife des Arabes, pour les entraîner à la guerre contre ce peuple farouche, également hostile et menaçant pour tous. Les Uigours furent les premiers à marcher contre eux ; mais ils essayèrent une défaite, et les Thibétains multiplièrent leurs incursions dans le Chen-si. Ils enlevèrent aux Chinois la Boukharie, et se rendirent de jour en jour plus redoutables.

Wou-sung chassa les Turcs et les Thibétains qui avaient envahi les frontières. Il établit un usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours : tous les cinq ou sept ans, les mandarins devaient envoyer à l'empereur la confession sincère de leurs fautes et implorer son pardon. On peut se figurer combien ces aveux étaient véridiques.

Le nouvel empereur Chun-sung, ayant perdu l'usage de la parole, abdiqua en faveur de son fils Hian-sung. Prudent, judicieux et vaillant, étranger au faste, ami du peuple, auquel il fit ouvrir les greniers publics dans une année de disette, ce prince se laissa entraîner aux folies des bonzes, et, s'étant mis à chercher avec eux le breuvage d'immortalité, il n'en recueillit que le poison.

Mou-sung fut aussi empoisonné par l'élixir d'immortalité. Son fils King-sung fut mis sur le trône par les eunuques, qui bientôt le détachèrent et le tuèrent. Après lui, ils enlevèrent toute autorité à son frère Wen-sung, d'un tempérament maladif, égorgéant tous ceux qui traversaient leurs projets ; et l'infortuné prince fluit par mourir de chagrin.

787.

790.

801.

805.

895.

896.

Sectateur des Tao-sé, il se montra également hostile aux chrétiens jacobites et aux bouddhistes, qui s'étaient emprunté réciproquement des idées et des cérémonies. Il ordonna en conséquence d'abattre les nombreux temples de Fo, à l'exception seulement de deux à Siang-ngan et à Lo-yang, et d'un seul dans les autres villes. Quant au christianisme et au magisme (*Ta-sin* et *Mouhoué*), il ordonna que leurs prêtres sortissent des cloîtres pour rentrer dans leurs foyers, et pour être assujettis aux mêmes charges que les autres habitants. Ceux qui étaient étrangers furent chassés hors des frontières.

Le dénombrement qui fut fait alors donna quatre mille six cent soixante temples ou couvents autorisés par le gouvernement, quarante mille érigés par des particuliers, plus de deux cent soixante mille cinq cents moines bouddhistes, et environ trois mille, tant chrétiens que mages. Ces derniers se répandaient surtout dans le pays au sud et au nord de l'Oxus, et dans le voisinage de la Perse.

Des disputes de religion et les intrigues des eunuques remplissent l'histoire des temps subséquents (1), ce qui fait dire à un voyageur arabe : « La Chine se trouva alors dans la condition où fut l'empire d'Alexandre après la mort de Darius, quand les princes auxquels il avait distribué les pays enlevés aux Perses établirent autant de royaumes. Chaque seigneur de la Chine se mit à s'allier avec un autre pour faire la guerre à quelques-uns d'entre eux, avec ou sans la permission de l'empereur. Quand le fort, l'ayant emporté sur le faible, s'était rendu maître de la province, il la mettait au pillage, en enlevait tout ce qu'il y trouvait, et taillait en pièces les sujets de son ennemi. Une semblable cruauté est permise par les lois de leur religion, à tel point qu'ils vendent de la chair humaine sur les marchés (1). »

Enfin Chin-ven aspira au commandement, et ayant tué le *colao*, il contraignit l'empereur à transférer sa résidence du Schen-si dans l'Ho-nang, où il le fit mourir, et lui substitua son fils Chao-suan-sung, qu'il déposa deux ans après. Avec

(1) L'anthropophagie n'est pas en usage en Chine dans les temps ordinaires; mais durant les disettes, fréquentes dans un pays si peuplé, on y a parfois recours. Il est souvent mention aussi de ces repas sauvages dans les guerres civiles; c'est une suite de la famine qui les accompagne d'ordinaire, ou d'un genre de vengeance pour lequel les Chinois et les Malais ont une grande propension.

celui-ci finit la race des Tang, à laquelle Chou-van fit succéder la sienne, sous le nom de Lang. Il ne posséda pas néanmoins tout l'empire, mais seulement l'Ho-nang et le Chan-tung, le reste étant occupé par divers princes indépendants et par des envahisseurs limitrophes. Le vaillant Li-ké-yung, ennemi généreux et solide appui des Tang, qui dominait dans le Schansi avec le titre de roi de Tsin, devait être le fondateur de la quinzième dynastie (1).

905.

907.

Sous les Tang, la Chine continua ses relations avec les pays du dehors. Durant le règne de Juan-sung, des ambassadeurs et des missions vinrent fréquemment de l'Inde. Quelques princes étrangers réclamèrent aussi, postérieurement à l'année 713, des secours du Céleste Empire contre les Arabes et les Thibétains. Ils l'obtinrent; mais les Chinois furent vaincus par les Arabes. Ils eurent encore différentes fois à les combattre avec des chances diverses.

Relations  
extérieures.

Les Turcs et les rois de la Sogdiane, de Kachemire et autres États d'un ordre inférieur eurent aussi des relations d'amitié ou d'alliance avec la Chine. En l'année 742, des marchands venus du sud par mer apportèrent des dons précieux, tels que des perles de feu, des fleurs d'or, des pierreries, des dents d'éléphant, des étoffes d'une grande valeur, de la part du roi des Lions, c'est-à-dire de Sérendib.

En 721, une éclipse ayant été mal calculée, l'empereur appela le bonze Y-hang, qui enseigna une astronomie devenue classique. Il commença à mesurer l'empire et à déterminer la position des principales villes, faisant au besoin des sphères, des gnomons, des astrolabes, des quarts de cercle et autres instruments d'observation. Deux compagnies d'arpenteurs, expédiées par lui du nord au midi, durent noter, jour par jour, la hauteur méridienne du soleil, avec un gnomon de huit pieds, ainsi que la hauteur de l'étoile polaire. Il trouva ainsi qu'à la distance de trois mille six cent quatre-vingt-huit li, l'ombre diffère d'un pied cinq pouces et quelques lignes, et l'élévation de l'étoile polaire de dix degrés et demi. La distance entre deux points opposés du nord au midi ayant été scrupuleusement observée, cette ligne devint la base de la

Géométrie.

(1) Ici nous cessons d'être guidés par Klaproth, dont le secours nous a permis d'éclaircir et d'améliorer les relations des Jésuites, de même que celles de Staunton, de Grosier, de Beaumont, etc.

triangulation. D'autres s'occupèrent de noter la durée précise des nuits et des jours dans des pays étrangers, et d'y observer les étoiles invisibles dans l'empire.

Peut-être Y-hang profita-t-il de la science des Indiens ; ce qui expliquerait les rapports qu'elle offre avec celle des Arabes. Il fit aussi une machine dont la force motrice était l'eau, et qui représentait les révolutions des astres ; il imagina des statues qui battaient les heures et les quarts.

727.

Ce savant étant mort avant d'avoir mis la dernière main à un cours d'astronomie qu'il méditait, l'empereur chargea une commission de coordonner les travaux qu'il avait laissés et de les publier. L'astronome indien Kou-tan remarqua alors qu'un grand nombre de connaissances étaient venues de l'Occident, et avaient été puisées dans des ouvrages indiens qu'il avait traduits du sanskrit, dès l'année 718. D'après ce qu'on en sait, il enseignait, selon ces traductions, que les mouvements célestes pouvaient se calculer par quatre points : le nœud ascendant et le nœud descendant pour les éclipses ; le cycle de vingt-huit ans solaires pour les intercalations, et un autre pour les équations de la lune.

La triangulation faite par Y-hang nous apprend que la Chine avait alors une étendue de 9,310 *li* de l'est à l'ouest (26 degrés et demi) et de 10,918 (31 degrés) du midi au nord. Cet espace était divisé en quinze provinces, administrées par 17,686 mandarins principaux et 57,416 mandarins secondaires. Elle était habitée, d'après le recensement fait en 722, par 7,861,236 familles, donnant 45,431,265 individus. Ce nombre s'était accru dix-sept années plus tard, jusqu'à 52,884,418 âmes et 9,619,254 familles, sans compter les princes, les grands, les mandarins et les personnes à leur service, ni les lettrés, les bonzes, les esclaves, tous exempts de l'impôt. Les longues guerres civiles décimèrent cette population dans les années qui suivirent. En l'année 780, le fisc percevait 30,898,000 taëls (231,735,000 fr.) en argent, et en grains 2,157,000 mesures de 120 liv. chacune.

En 811, l'empereur ayant réuni les grands du royaume pour traiter des affaires publiques, l'un d'eux s'exprima ainsi : « L'empereur entretient au delà de huit cent mille hommes de guerre ; les marchands, les bonzes de Fo, les Tao-sé et autres qui ne cultivent pas la terre s'élèvent à plus du double des agriculteurs ; trois habitants seulement sur dix gagnent

« leur vie à la sueur de leur front, et doivent nourrir les autres.  
 « Les mandarins qui jouissent d'un traitement ne sont pas  
 « moins de dix mille. Beaucoup de bourgades sont devenues  
 « des villes du troisième ordre. Anciennement tout mandarin  
 « de premier ordre recevait par mois (1) mille mesures de blé  
 « et de riz, et trois mille onces d'argent (22,500 fr.); au-  
 « jourd'hui on en assigne jusqu'à neuf mille aux grands du  
 « premier ordre; pour les autres, la moyenne est de mille. »

Sous le règne de Yuan-sung vécut Tou-fou et Li-tai-pé, qui tracèrent les règles que suit encore la poésie chinoise, toujours dans l'enfance.

Sous Hien-sung florissait Pé-kou-y, qui, après avoir rempli différentes charges, se retira sur ses terres avec quatre personnes : un bonze instruit en botanique ; deux lettrés, poètes ; un joyeux compagnon, qui le récréait par ses récits et ses plaisanteries. Vivant avec eux dans une paisible indolence, il se proclamait *docteur de l'aimable ivresse*. Beaucoup envièrent cette solitude, dont la tempérance n'était pas la première vertu ; et l'empereur lui-même appela Pé-kou-y, qui échangea son genre de vie contre des richesses. Il fut promu aux fonctions de président du tribunal criminel, où il se montra rigide observateur de la justice, disant : *Je suis comme l'arbre ; tan-kuer, droit, lisse, inflexible. On peut me briser, non me faire plier*. Il laissa des ouvrages qui le rendent immortel parmi ses compatriotes.

La célébrité fut aussi le partage d'Han-you, qui, nommé, jeune encore, censeur général de l'empire, crut de son devoir de réformer les abus partout où ils se montraient. Voyant donc que les eunuques avaient installé dans le palais même un marché, afin de vendre à haut prix aux courtisans et aux femmes, il exhorta l'empereur à supprimer cette pratique inconvenante. Les eunuques conçurent tant de haine contre lui qu'ils le firent envoyer comme gouverneur dans une ville éloignée, de troisième ordre ; mais il s'y comporta de telle sorte que les pères, dans leurs vœux de bonheur pour leurs fils, s'écriaient : *Puissiez-vous ressembler à Han-you !* Rappelé à la cour, il y fut adjoint au ministère ; là, exposant loyalement ce qui lui paraissait le mieux, non ce qui plaisait aux ministres, il fut écarté des affaires comme inhabile, et chargé de l'édu-

Hommes illustres.

(1) Il faut probablement lire *par an*.

cation des fils de l'empereur. Durant une disette qui se fit sentir cruellement à cette époque, un mandarin annonça au monarque que l'on conservait, dans un *miao* de la ville de Fung-siang-tou, un doigt de Fo, qui, toutes les fois qu'on l'exposait, amenait l'abondance et détournait toutes les calamités. L'empereur envioie chercher cette relique; elle est exposée, vénérée, et il n'est pas un seul lettré qui ose s'opposer à une semblable superstition. Han-you seul élève la voix : il remontre au souverain les maux causés par l'introduction du culte de Fo, dont les sectateurs substituaient des pratiques extérieures à des vertus réelles; il l'exhorte en conséquence à déposer la relique au tribunal des rites, pour être réduite en cendres. Peu s'en fallut que cette hardiesse ne coûtât la vie à Han-you, qui par grâce spéciale fut envoyé pour gouverner une petite ville. Il y composa un ouvrage dans lequel il exposa la tradition constante des doctrines chinoises, jusqu'à Meng-tseu, et les cultes superstitieux qui s'introduisirent successivement dans le pays. Quand l'empereur en eut pris connaissance, il plaça le philosophe à la tête du collège impérial, où il fit prospérer les lettres et ceux qui les cultivaient.

Choisi ensuite par le nouvel empereur Mou-sung pour son ministre de la guerre, il partit avec des pleins pouvoirs pour réprimer les rébellions sans cesse renaissantes au sein de l'empire. Il se rendit sur les lieux sans autre escorte que la suite attribuée à sa charge; et, n'employant que la persuasion, il apaisa les révoltés, pardonna aux coupables, et obtint un pacifique triomphe.

## CHAPITRE XXIII.

### THIBET.

Nous aurions maintenant à parler avec quelque détail de deux peuples qui eurent beaucoup d'influence sur l'Asie orientale et moyenne, et dont nous avons déjà fait mention plusieurs fois; mais nous nous occuperons seulement ici du Thibet, nous réservant de parler plus tard du Japon.

Le Thibet s'étend du versant septentrional de l'Himalaya jusqu'à l'ouest de la Chine, au sud du Turkestan chinois, et à

l'ouest du Turkestan indépendant, sur une longueur de plus de six cents lieues de l'ouest à l'est, et de deux cents du midi au nord. C'est un pays de montagnes et de plateaux très-élevés, où l'homme habite plus haut qu'en aucun autre lieu (1). Les hivers y sont très-rigoureux, bien que la contrée soit sur la limite de la zone torride (28°). Le Vénitien Marco Polo fut le premier à en parler, et, depuis lui jusqu'aux missionnaires de Pékin, au commencement du siècle passé, on n'en eut pas autrement connaissance.

Antonio Andrada, jésuite portugais, visita le Thibet en 1624; deux autres jésuites, l'un français, l'autre allemand, virent ce pays quarante ans plus tard. En 1772, le père Orazio della Penna y fonda une mission catholique et en donna une courte notice que le père Georgi publia à Rome en 1762, et où, dans son *Alphabetum thibetanur.*, il étale une érudition confuse. Pallas en a donné une description en 1777; quelques années plus tard, les Anglais envoyèrent au grand lama une ambassade à la tête de laquelle était Samuel Turner, auteur d'une description intéressante du Thibet.

La population de ces contrées se compose d'éléments divers; autant qu'on peut le savoir de pays si éloignés, les Boutiens, les Magares et les Néwares furent chassés des hauteurs de l'Himalaya et du Népaül par des tribus indiennes; les Thibétains proprement dits sont venus du côté opposé.

Il paraît, d'après les livres chinois, que les *Kiang*, nom qu'ils donnent aux Thibétains, occupaient la lisière occidentale de la Chine avant même que les colonies qui peuplèrent l'Empire Céleste y descendissent des monts Kuen-loun. Ils menaient une vie errante avec leurs nombreux troupeaux, sans gouvernement et sans autre loi que celle de la force. Quant aux Thibétains eux-mêmes, ils croient descendre d'une espèce de singes, et le centre du pays est encore appelé aujourd'hui le *pays des singes*: ils se disent, en conséquence de cette prétendue origine, les premiers-nés du genre humain (2).

Comme ils n'ont pas connu l'alphabet antérieurement au

(1) La ville de Daba est à quatre mille sept cent quatre-vingt-seize mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à la même hauteur que la cime du mont Blanc.

(2) Hanouman, prince des singes, qui vint au secours de Rama, selon la mythologie indienne (tome I<sup>er</sup>, page 316), pourrait fort bien ne signifier autre chose qu'un prince du Thibet.



septième siècle de notre ère, ils ne s'appuient, pour ce qui est des anciens temps, que sur des traditions. L'abrégé de leurs livres historiques, publié par Horace della Penna (1), est un ouvrage aride dont la chronologie est fautive, et qui, le plus souvent, ne donne que le nom des rois. Prasrimp et Prasrinm y sont indiqués comme les ancêtres de cette nation; et on nomme, comme son premier roi, Gniatrizeng, fils de la femme de Makkiaba, roi de l'Inde: il fut exposé dans son enfance, recueilli par un paysan; puis il se réfugia dans le Thibet, où il introduisit l'agriculture. Les Thibétains, vivant séparément par tribus, ne se formèrent jamais en grande nation; et le mal que l'on se donnerait à rechercher quelles furent leurs vicissitudes ne serait compensé ni par l'intérêt ni par le profit qu'on y trouverait. Au nombre de leurs tribus illustres furent celles des Tou-fan, habitant le Thibet oriental, dont le chef Houty, qui se prétendait issu des empereurs chinois, réunit sous son autorité plusieurs hordes de cette contrée. Ses descendants occupaient, vers la moitié du sixième siècle, le pays montagneux au sud du Schen-si; ils devinrent puissants durant la domination agitée des Goeï, et prirent le titre de *Tzan-pou*, c'est-à-dire nés de l'esprit du ciel. Ils résidaient pour la plupart sur les bords du Losa-tchuan près Lassa; et, bien qu'il s'y trouvât quelques villes, ils préféraient habiter sous des tentes dans les environs.

D'autres hordes erraient à cent cinquante milles de ce campement, au delà d'un lac appelé la mer Noire, se nourrissant de laitage, de chair de bœuf et de grains torréfiés. Des fourrures et des étoffes de laine formaient leurs vêtements. Ceux qui mouraient étaient ensevelis avec les chevaux et les bœufs égorgés sur leur tombe. Ils se servaient, en guise d'écriture, de morceaux de bois entaillés et de cordelettes nouées, pour aider la mémoire (2). Chaque année ils prêtaient serment à leur roi, en immolant des chiens et des singes, faisant tous les trois ans un sacrifice plus solennel d'hommes, de chevaux, d'ânes et de bœufs. Ils comptaient l'année par la récolte du grain.

Lo-tzan-pou Yé-tzung-lung introduisit le bouddhisme dans le Thibet; il étendit ses conquêtes sur toute l'Asie intérieure, et put mettre sur pied plusieurs centaines de mille hommes, avec lesquels il vainquit plusieurs peuples et le roi de l'Inde

(1) Dans l'*Alphabetum thibetanum* du P. Georgi; Rome, 1702.

(2) КЛАВРОН, *Aperçu des peuples de l'Asie moyenne*.

moyenne. Il envoya cependant une ambassade à l'empereur de la Chine, Tai-sung, pour lui offrir d'être son vassal, en lui demandant pour femme une princesse du sang royal. Mais n'ayant pu obtenir ce qui avait été accordé à plusieurs princes turcs, il s'avança avec un gros de troupes sur les frontières de la Chine, et parvint ainsi au mariage désiré.

Lou-tong-tzan, régent durant la minorité de Ki-li-fa-bou, son successeur, triompha des peuples voisins et acquit une telle puissance, que l'empereur de la Chine en prit ombrage; mais ce ministre habile sut dissiper ses craintes et dirigea ses armes contre l'Asie du milieu. A sa mort, la régence passa à son fils King-ling; alors l'empereur de la Chine se déclara l'ennemi des Thibétains, et occupa les quatre districts militaires de l'Asie centrale; mais les Thibétains parvinrent à s'en emparer et à mettre en déroute cent quarante mille Chinois envoyés sur leur territoire. Ils s'emparèrent, en outre, dans les années qui suivirent, de plusieurs districts de la Chine occidentale; alliés avec les Arabes, ils continuèrent à inquiéter le reste du pays, et finirent, comme nous l'avons raconté, par se rendre maîtres de la capitale même de la Chine. En mémoire de la paix, qui fut conclue un demi-siècle après, un monument fut érigé à Lassa; le monument subsiste encore, mais la paix ne fut pas de longue durée. Cependant les Thibétains se trouvant épuisés par leurs discordes intérieures et par leurs guerres avec les Turcs, leur tzan-pou se soumit à la Chine. Les annales de ce pays ne parlent plus d'eux jusqu'à l'époque où Kouzou-lo, descendant des anciens tzan-pou, proposa à l'empereur d'attaquer de concert le roi Hia, dont l'agrandissement avait porté le dernier coup aux Thibétains. Ce prince avait pour ministre un honne astucieux et cruel; désireux de rendre à ce pays son ancienne puissance, il déclara la guerre à la Chine, mais échoua dans son entreprise. Son successeur, s'étant aliéné ses sujets, vit des rébellions éclater de toutes parts; le Thibet, morcelé entre des princes hostiles les uns aux autres, reconnut la suprématie de la Chine, qui se trouva délivrée des attaques de ces voisins incommodes.

D'autres tribus des Youé-tchi, en guerre avec les Hiong-nou, furent vaincues et dispersées. Les empereurs Han sollicitèrent l'alliance des Thibétains, ennemis comme eux des Hiong-nou; mais ils préférèrent porter leurs armes dans les opulentes contrées de la Perse et du Scinde, et se rendirent puissants dans la

630.

678.

701.

831.

866.

1013.

1136.

120 ap. J. C.

Transoxiane jusqu'au cinquième siècle; alors ils se trouvèrent hors d'état de lutter contre la force croissante des Sassanides et contre les invasions des Juan-juan.

Leur religion était un mélange d'idolâtrie et de réminiscences nationales. Les *Lasi*, génies bienfaisants, d'une belle et noble stature, au visage menaçant, sont divisés en neuf chœurs. Parmi les génies malfaisants, un des principaux est Gongor, qui, cependant, protège le monde, la religion et la loi. Djambang, dieu de la sagesse, habitant dans la lune, enseigna aux dieux qu'il était nécessaire, pour donner naissance à l'homme, qu'un dieu et une déesse prissent la forme de singes. Gné-zéden, le cinquième des anciens souverains du monde, naquit d'une tumeur de Tsé-dent, c'est-à-dire le Très-Beau, et, d'une de ses cuisses, il engendra un fils. Tsangan-dara-éké, autrefois reine, et devenue une déesse qu'on invoque dans les périls, est représentée avec trois yeux : un au front, un dans la paume de la main, le troisième sous la plante du pied.

Une reine, venue de l'Inde pour se marier au Thibet, avait apporté avec elle une petite statue de Xachia, c'est-à-dire de Bouddha, et quelques livres. Le tzan-pon Yé-tzung-lung-dzan, dont il a déjà été fait mention, en ayant ouï parler un siècle et demi plus tard, envoya dans l'Inde Tuomi-sambuoda, son premier ministre, pour se procurer à ce sujet des renseignements plus exacts. Celui-ci introduisit à son retour deux espèces de caractères pour écrire la langue du pays.

C'est là un premier bienfait apporté par le bouddhisme à la civilisation. Aucun autre pays ne lui fut autant redevable que le Thibet, où, ne trouvant ni lettrés ni brahmines pour le combattre, il se répandit rapidement. Il enseigna surtout des maximes morales à des gens dénués de toute culture. Il substitua à des princes guerriers des chefs contemplateurs sans ambition de conquérir, n'inspirant, au contraire, qu'à atteindre la perfection au moyen de l'anéantissement extatique. L'écriture et la vieille civilisation de l'Inde furent importées alors dans le Thibet, d'où quelques rêveurs du siècle passé les prétendirent originaires, voulant que toute culture intellectuelle fût descendue de ces hautes cimes pour se répandre dans le reste du monde.

Quelques religieux, envoyés dans l'Inde par Tri-srung-téontzen, en rapportèrent le *Danaïour*, c'est-à-dire, le grand corps de la doctrine de Xachia, en cent huit volumes. Il le fit

traduire, érigea des *mias* ou temples, pour en recevoir le dépôt (1). Et comme, selon les bouddhistes, ainsi que nous l'avons dit, il suffit, pour rendre les prières efficaces, de les mettre en mouvement, soit en les récitant, soit en les écrivant, ou de toute autre manière que ce soit, ces livres sont enfermés dans des roues qui tournent sans cesse par l'impulsion de l'eau. Leur nombre détermine celui des lampes allumées dans les grandes solennités, et des grains du chapelet que les bonzes roulent entre leurs doigts.

Les grands, mécontents de la faveur accordée par le roi à la nouvelle doctrine, enlevèrent autant de livres qu'ils le purent, ainsi que la statue de Xachia, et convertirent un temple en boucherie. Mais de graves désastres suivirent ce sacrilège, jusqu'au moment où le roi, pour apaiser le dieu offensé, appela de l'Inde le grand prêtre Urkien, qui, par des œuvres expiatoires, fit cesser le fléau.

Refoulés par les persécutions, les bouddhistes eux-mêmes vinrent s'établir dans le Thibet; et Boddhisatua, incarnation divine de degré inférieur, y fonda le premier couvent dans Samin, à trois journées de Lassa. D'autres sectateurs de Fo vinrent à la suite; mais isolés de leur centre et vivant au milieu d'une nation grossière, ils devinrent incultes eux-mêmes. Dans le cours du onzième siècle, un bonze passa de la Chine au Thibet, pour y substituer la grande doctrine à la petite, c'est-à-dire la théologie philosophique à la mythologie légendaire; mais confondu par un bouddhiste, il dut s'en aller sans laisser autre chose pour souvenir, à ceux qui avaient cru en lui, qu'une de ses bottes.

Les Thibétains continuèrent donc leur orthodoxie grossière, sans même aller s'instruire dans l'île de Ceylan, où le bouddhisme se conservait pur des mélanges qui s'y étaient introduits à la Chine.

Comme ils avaient tiré leur croyance d'une source différente, ils ne reconnaissaient pas la suprématie du Bouddha chinois. Mais quelque temps après l'époque dont nous parlons, les Mon-

(1) Le *Dandgiour*, ou encyclopédie religieuse des Thibétains, forme deux cent trente-deux volumes; la version mongole ne peut se vendre en Chine sans la permission de l'empereur: le prix en est de 6606 livres. Une copie de l'original a été envoyée à la Bibliothèque impériale de Paris, il y a quelques années: elle se compose de cent volumes in-folio et a été imprimée sur papier du pays.

gols ayant envahi la Chine, et menaçant de là jusqu'à l'Égypte et à la Silésie, le Bouddha qui siégeait près des nouveaux empereurs participa de leur puissance, ce qui lui valut un éclat inusité et le rang de roi. Le hasard voulut que le Bouddha de ce temps, Kang-ka-djambo, fût Thibétain : de vastes domaines lui furent, en conséquence, assignés dans sa patrie, et il reçut le nom de *Lama*, qui, dans cette langue, signifie *prêtre*.

Hierarchie  
bouddhiste.

Devenu ainsi prince, et son autorité grandissant de plus en plus avec la faveur des Mongols, il établit plus solidement la hiérarchie. Jusqu'alors chaque couvent du Thibet avait en à sa tête un grand lama; tous ces lamas, par une succession non interrompue, remontaient jusqu'au patriarche Urkien. Alors seulement fut établi un chef suprême, incarnation de Bouddha. Immédiatement après lui viennent cinq grands lamas, personification des fils de Bouddha; puis cinq lamas boddisattvas, c'est-à-dire fils de ces fils incarnés. Les premiers forment le conseil du lama suprême, et à sa mort ils choisissent son successeur dans une espèce de conclave. Les lamas secondaires sont distribués dans les provinces suivant les besoins, ainsi que leurs vicaires (*gybons*).

Le dernier degré de la hiérarchie est occupé par les *kégien*, enfants des deux sexes, voués par leurs parents à la vie religieuse, qui font, à neuf ans, profession des cinq préceptes bouddhistes et vivent en communauté ou isolément. Les *ketzuel* accomplissent les dix préceptes de perfection et peuvent, à vingt ans, devenir profès (*kélong*) par des vœux solennels. Quelques-uns, parmi ceux-ci, sont simples moines (*traba*); d'autres, prieurs (*lama*), et vivent d'offrandes spontanées. Toute femme, en se présentant devant un lama, doit, si elle ne veut passer pour séductrice, s'empâter le visage de sucre rouge et de restes d'infusion de thé.

Il y a, en outre, des docteurs dans les sciences magiques et divinatoires (*nga-ranba*), qui peuvent se marier et dépendent aussi de certains chefs; aucun monastère n'est sans avoir son *tchok-long*, ou docteur en magie, au costume effrayant, qui devine l'avenir et rend des oracles.

Alors fut compilée l'immense collection des livres sacrés des Thibétains, qui coûta trois mille onces d'or. Elle contient les œuvres de Bouddha et de ses disciples, leurs vies et celles des patriarches, les actes des conciles, en un mot, toute leur littérature canonique.

Les Ming, qui succédèrent aux Mongols en Chine, ne persécutèrent pas le bouddhisme, qui redevint ensuite triomphant avec les Mantchoux. Sous ceux-ci fut rédigé le Dictionnaire polyglotte, que l'on pourrait appeler la *Somme* de cette religion, et où toutes les dénominations mythologiques et expressions philosophiques relatives à Bouddha sont reproduites en cinq langues : sanskrite, chinoise, manchoue, mongole et thibétaine.

Du Thibet le bouddhisme se propagea dans la Mongolie, où le lama Sakya-pandita enseigna aussi l'alphabet syriaque, qu'il avait appris des Turcs Uigours, et ceux-ci des nestoriens. Cela contribua à adoucir les Mongols, et leur donna une littérature; car divers ouvrages religieux furent traduits du sanskrit et du thibétain dans leur idiome.

Du moment où le lama suprême fut devenu puissant aussi comme prince temporel, son rang fut ambitionné : or, le lama d'un grand monastère de Bricun, s'étant avancé à main armée contre celui de Séchia, s'empara de la principauté, malgré l'investiture impériale donnée à l'autre. Le lama dépossédé eut donc recours à la Chine, qui, étant intervenue, divisa le Thibet partie entre différents princes qui lui étaient dévoués, partie entre les deux compétiteurs. Il en résulta que le lama suprême se trouva réduit à la ville de Séchia et à ses alentours, avec des titres purement honoraires.

Tandis que les deux pontifes continuaient à se faire la guerre, un prince thibétain survint, et les assujettit tous deux, puis fut lui-même assujetti par les Gengiskamides. Le chef de la religion cessa ainsi d'être roi.

A la fin du seizième siècle, un chef, nommé Altan, fit des croyances religieuses un instrument à son ambition. S'étant emparé de vive force du pays où domine le lamisme, il invita le lama suprême à se rendre dans ses États. L'incarnation divine accéda à ses vœux, et de grands miracles accompagnèrent son voyage : entre autres, quand le prince et le pontife vinrent à se rencontrer, ils se reconnurent soudain, comme des gens qui, par l'effet de la métempsycose, s'étaient déjà trouvés en présence dans une vie antérieure. Altan se rappelait avoir été Koubilai, descendant de Gengiskan, l'homme auquel avait obéi le plus grand nombre de sujets; et le lama se souvenait des honneurs dont il avait été comblé par lui trois siècles auparavant, quand il vint dans la personne du lama Pagsapa, descendant de celui qui enseigna aux Mongols l'art d'écrire.

Des amis de si ancienne date s'entendirent facilement pour détruire certains restes de barbarie ; puis ils se séparèrent en parfait accord, après s'être donné réciproquement, l'un le titre d'immense et suprême *sceptre*, l'autre, de prêtre Océan (*Dalaï-lama*), titre conservé par ses successeurs.

Mais l'unité de cette suprématie fut morcelée par les deux sectes du bonnet rouge et du bonnet jaune. Les lamas de la première dominant dans le Boutan, grand plateau au milieu des monts Himalaya, et ils rejettent l'autorité du dalaï-lama. Le Thibet est partagé entre trois lamas du bonnet jaune : le *dalaï*, dont le palais et la pagode sont dans le Potala, peu distant de Lassa, et qui, insonciant de sa suprématie, laisse, par une molle apathie sacerdotale, un lieutenant laïque gouverner une portion du territoire ; celui de Tzang, résidant à Té-chou-lumbou, maître d'une autre partie du pays ; et le Taranot-lama, prince d'une portion de la Tartarie, ayant son siège à Karka, près de la frontière russe. Tous trois représentent une incarnation de Bouddha. La faveur de l'empereur de la Chine donna, en 1792, la prépondérance au bonnet jaune.

Aujourd'hui le grand lama dépend de l'empire du Milieu, et il reçoit du tribunal des cérémonies la permission de s'intituler *suprême*, à la condition d'ajouter *et sujet très-obéissant*. Les quatre mille hommes que l'empereur de la Chine entretient près du grand lama, lui répondent de sa dépendance absolue. Tombe-t-il dans la disgrâce de l'empereur, il est invité à la cour, où il est reçu avec des démonstrations solennelles, et le fils du Tien pousse la condescendance jusqu'à le faire soigner par ses propres médecins. Puis, au bout de quelques jours, la gazette officielle annonce que le dieu Bouddha a changé de demeure et s'apprête à renaître chez les Thibétains.

Cette nation est aujourd'hui douce, affable ; les hommes y sont mous, et leur physionomie tient de celle des Mongols. Les femmes sont brunes, les joues colorées d'un vif incarnat, et surpassent les hommes en vigueur ; elles ont plusieurs maris, se livrent au commerce et à l'agriculture, et la naissance d'une fille est un sujet de fête dans les familles.

Les dons les plus usités dans le Thibet sont les foulards. Les riches en font échange entre eux ; on s'en fait cadeau entre flancés ; on en offre au lama. Le salut consiste à ôter son chapeau, à croiser les bras sur la poitrine, et à avancer la langue en pointe.

L'idiome des Thibétains, abondant en monosyllabes, manque de particules et d'inflexions, comme celui des Chinois. Il en résulte que leurs écrits sont très-obscur. Les ouvrages religieux sont rédigés dans un langage sacré, qui se rapproche du sanskrit.

Anciennement les Thibétains mangeaient leurs père et mère, quand ceux-ci venaient à cesser de vivre. Aujourd'hui, quand ils perdent un des leurs, ils lui rapprochent la tête des genoux, lui mettent les mains entre les jambes; puis, après l'avoir lié ainsi, revêtu de ses habits accoutumés, ils le suspendent dans un sac ou dans une corbeille : alors les parents viennent pousser des gémisséments, le lama réciter des prières, et chacun apporte, selon ses facultés, du beurre dans le temple, pour le faire fondre devant les images sacrées. Moitié du mobilier du défunt revient au sanctuaire; l'autre moitié est vendue pour acheter du thé aux lamas et pour payer les obsèques. Le cadavre est ensuite porté aux disséqueurs, qui l'attachent à une colonne et coupent les chairs en morceaux, qu'ils jettent aux chiens, ainsi que les os, broyés dans un mortier avec de la farine. D'autres fois, ils les laissent suspendus pour être mangés par les vautours, ceux des pauvres sont jetés dans l'eau. Les religieux sont brûlés (1).

La médecine a pour agent principal la superstition des prières, avec les enchantements des lamas et des moines. Dans les cas les moins graves, les malades, après avoir été frottés de beurre, sont exposés au soleil; et quand il est voilé par les nuages, on les couvre de feuilles de papier, et on leur fuit une fumigation de feuilles de sapin.

Le père Hyacinthe, étant ambassadeur à Pékin, vit un de leurs banquets de cérémonie. Ils se placèrent par rang d'âge autour de plusieurs tables longues et basses couchés sur des coussins de bourre. Après avoir goûté d'un mets de farine d'orge (*tsan-pa*) avec du beurre, bu du vin, de la bière et du thé, dans lequel ils ne mettent point de sucre, mais du sel et du beurre, ils ôtèrent leurs chapeaux pour dire des prières, puis revinrent au *tsan-pa*, au thé et au vin; on ensuite servit à chaque convive une

(1) Rubruquis trouva ces usages au treizième siècle; mais ils sont très-anciens et signalés dans d'autres pays. Strabon dit que, dans la Iactriane, les vieillards et les malades désespérés étaient abandonnés à certains chiens. Cicéron rapporte que, chez les Hyrcaniens, la sépulture la plus noble est celle qui consiste à être dévoré par des chiens (*Q. Tusc.*, 1, 45). Justin en raconte autant des Parthes, et cet usage subsiste encore parmi les Kalmoucks.



écuelle d'orge et de riz, assaisonnés avec du beurre et du sucre ; on récita une autre prière, et l'on se remit à manger de ce potage avec les doigts et à boire du vin. Cela fait, tous se levèrent pour se promener dans la cour ; revenus ensuite à table, ils y trouvèrent pour régal des émincés de chair crue assaisonnée avec du sel, du poivre et de l'ail, accompagnés de grands plats de viande de bœuf, crue aussi. Après avoir prié encore, chacun tira un couteau de sa ceinture pour couper la viande, et la mangea avec les petits morceaux de chair salée ; le vin coula de nouveau, puis la promenade suivit. Lorsqu'on se fut remis à table et qu'on eut recommencé à boire, on apporta pour troisième service un baquet de *touba*, c'est-à-dire un mastic de pâte et de viande hachée. Une autre prière fut récitée, et les convives s'armèrent, pour manger, de ces petits bâtons qui, chez eux comme en Chine, remplacent nos fourchettes. Vinrent enfin des espèces de pâtisseries, qui furent enveloppées dans des nappes pour être envoyées au logis des convives. Quand ce repas, qui avait duré une demi-journée, fut ainsi terminé, on retourna se promener, on pria de nouveau ; puis chacun se mit à boire, à chanter, à danser jusqu'au souper, qui ressembla au dîner, sans se prolonger autant.

Leurs fêtes religieuses tiennent de celles des Indiens. Ils ont, au commencement de chaque année, au mois de février, trois jours de réjouissances, durant lesquels on échange des présents. Puis quinze jours sont consacrés, dans Lassa, à des solennités religieuses, en mémoire du triomphe du bouddhisme. Le dalaï-lama donne alors un festin avec des danses guerrières et des jeux sur la corde. Tous les lamas des environs vont au-devant de leur chef suprême, pour lui offrir des dons qu'ils portent sur leur tête. Vers la fin de ces fêtes, un homme du peuple, travesti en démon, se présente à un prêtre qui figure le dalaï-lama, et lui dit : *Ce que nous voyons par les cinq sources de l'intelligence n'est pas illusoire ; aucune doctrine n'est exempte d'erreur.* Le prêtre le réfute ; puis, à titre d'épreuve décisive, il le défie à s'en rapporter aux dés. Le feint dalaï-lama jette le sien par trois fois et amène inmanquablement six ; le démon a toujours as. Ainsi vaincu, il s'enfuit. Alors prêtres et peuple lui lancent des coups et le poursuivent jusqu'à une grotte, où il se réfugie pour s'y restaurer avec des mets apprêtés. C'est de cette manière que la doctrine du néant se trouve consacrée.

---

---

---

## ÉPILOGUE.

---

---

Cette époque s'est montrée à nous féconde en grands événements. Une puissance nouvelle s'élève, dans l'Orient, sur les ruines de l'ancien empire perse, de l'ancienne Syrie, de l'antique Égypte. Un empire nouveau se forme des débris ou de la fusion des différents royaumes d'Austrasie, de Neustrie, de Bourgogne, de Longbardie, et il grandit jusqu'à représenter l'union de tout l'Occident. Une puissance se constitue, qui, réunissant l'épée au bâton pastoral, doit survivre, dans sa faiblesse, à toutes les autres, qui l'invoquent ou la menacent.

L'empire de Byzance prouve combien l'administration romaine l'emporte sur les désordres des gouvernements barbares : car, épuisé de bras, d'argent, de courage, de patriotisme ; divisé par des hérésies, fléau de l'humanité et du bon sens, heurté par des ennemis vigoureux, il se soutient encore, comme un édifice bien fondé que le temps a miné. Il peut même, lorsqu'une main capable saisit les rênes du gouvernement, faire sentir que la civilisation équivaut à la force. On lit ainsi, dans les fables cabalistiques, qu'après la mort de Salomon son cadavre resta debout une année entière ; tandis que les démons, qu'il avait contraints, par art magique, de travailler au temple, le croyant encore vivant, continuaient leur tâche. Enfin un ver rongea le bâton sur lequel il s'appuyait ; il s'affaissa alors, et les esprits, reconnaissant qu'il avait cessé de vivre, reprirent leur liberté.

Les vicissitudes de la civilisation chinoise, si différente de la nôtre, sont-elles tout à fait dépourvues d'enseignements. Nous ne le croyons pas ; et dans la vide monotonie de leur morale compassée, toujours rebattue sans être jamais observée, nous avons trouvé maintes choses qu'il ne serait pas inutile de répéter, même à des pays dont les institutions sont de beaucoup plus libérales, comme jadis on se servait de fables pour instruire, pour piquer ou pour corriger les hommes. On peut trouver de l'exagération dans l'exemple de ces lettrés, de ces ministres qui, précédés de leur cerueuil, s'en vont faire entendre la vé-

rité à l'empereur; mais l'un d'eux a écrit ces mots : *La ruine des dynasties de Tsin et de Soui est venue de ce que, au lieu de se borner, comme les anciens, à une surveillance générale, la seule qui convienne à un souverain, ils prétendirent gouverner chaque chose immédiatement et par eux-mêmes* (1). N'est-ce pas là une des causes de ruine les plus générales pour les monarchies ?

Nous avons rapporté les injures prodiguées aux bonzes et au culte de Fo; mais il faut se rappeler que nous puissions uniquement dans les ouvrages des lettrés, ennemis déclarés d'une religion qui ruinait leur docte matérialisme, et, qui plus est, leur puissance officielle. Qui peut dire sous quel aspect différent se présenteront ces récits, quand la guerre, ce terrible instrument de civilisation, aura brisé les barrières dans lesquelles cette nation aux langes de soie traîne sa longue enfance. Peut-être ce jour-là n'est pas loin de nous.

Quel étonnement n'excite pas cette nation des Arabes ! Ils sont divisés dans leur presqu'île native en mille républiques ennemies, chacune ayant ses dieux distincts; et leur histoire est un désert, où les seuls jalons sont des batailles. Un seul lien les unissait, la croyance où ils étaient de descendre tous d'Abraham. Ce lien, Mahomet le fortifie. Il enseigne une religion sans mystères, un culte sans sacerdoce, une charité limitée aux croyants; il impose des privations et promet des jouissances; il proclame que celui-là seul est noble à qui l'or coule de la bouche et de la main, ou qui frappe par la parole, comme avec la flèche et l'épée; il convertit enfin les anciennes rivalités en émulation de fierté et de valeur.

Quand les tribus ont cessé d'être ennemies, elles ne peuvent plus se livrer mutuellement au pillage des caravanes; alors les Arabes s'élancent de la péninsule avec une volonté forte, un caractère ardent, soutenus par le sentiment personnel du devoir et du mérite, qui les rend bien supérieurs à la mollesse assyrienne, à la corruption byzantine, à la nonchalance des grandes métropoles de l'Asie. Dévots comme des moines, batailleurs comme des héros, ils prient et massacrent, jeûnent et saccaquent; ils s'identifient en Dieu par l'inspiration, et se vautrent dans la fange des voluptés. Ils ne se proposent d'autre but, dans leurs expéditions, que d'étendre le royaume de Dieu, et,

(1) DU HALDE, *Compilation d'ouvrages faits sous les Ming.*

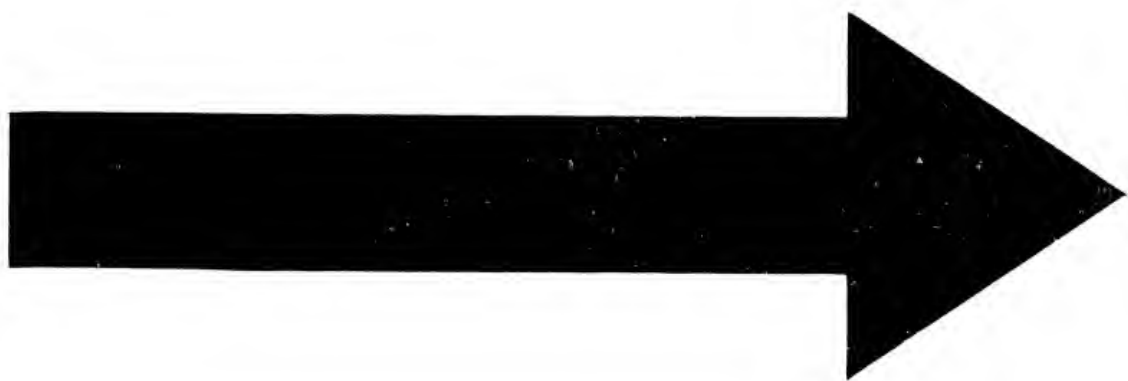
pens  
ils n  
ou s  
pren  
aucu  
ples  
gnon  
rédu  
Feu  
trion  
Le  
main  
Les s  
acqu  
pas à  
aurai  
bien  
et so  
Il n'y  
L'  
n'aya  
main  
ralité  
lutes  
cepte  
avait  
n'ait  
et l'  
là de  
greff  
kalife  
des c  
et l'  
la ty  
pense  
Le  
n'en  
du p  
sacri  
mine  
tiqui

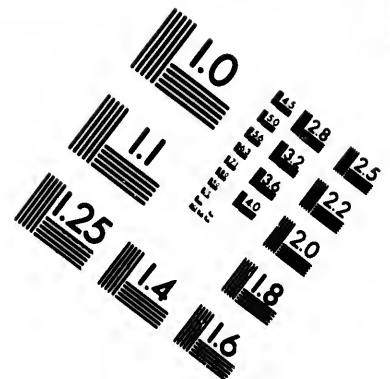
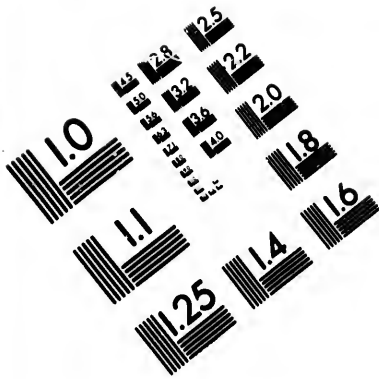
pensant que tout homme est destiné à contribuer à cette tâche, ils ne s'inquiètent pas du rôle qui revient à chacun, capitaine ou soldat, kalife ou iman. De là ce dévouement absolu des premiers vicaires du prophète, qui ne mêlent à leurs actions aucune ambition privée, aucune jalousie, aucune rivalité. Simples dans leurs habitudes, ardents dans leur foi, les compagnons du prophète vivent encore, et trente-six mille cités sont réduites à l'obéissance; quatre mille temples du Christ ou du Feu sont renversés, et quatorze cents mosquées se sont élevées triomphantes.

Les peuples de l'Asie et de l'Afrique, accoutumés de longue main au despotisme, ne s'effrayèrent point d'un nouveau joug. Les sujets de l'empire avaient oublié le nom de leur national, sans acquérir la majesté du peuple romain, et n'opposèrent donc pas à une domination immorale cette résistance vigoureuse qui aurait dû la repousser. Cependant les Égyptiens et les Syriens, bien qu'affaiblis et efféminés sous les successeurs d'Alexandre, et sous les Romains, déployèrent parfois un courage audacieux. Il n'y eut que les Espagnols qui se défendirent en héros.

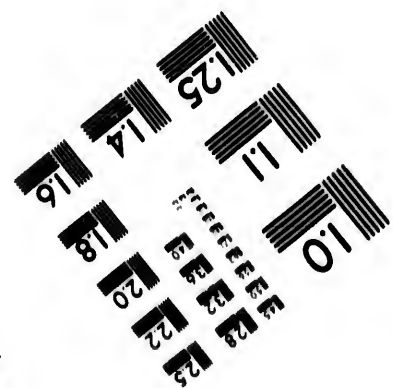
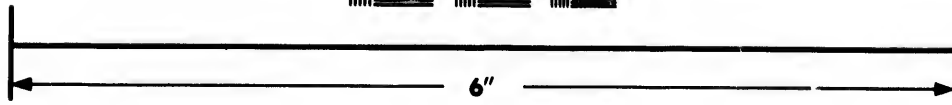
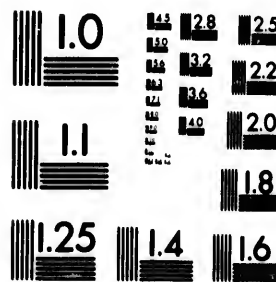
L'Islam, fondé sur une idée vraie et sublime de la Divinité, n'ayant point de mystères qui pussent dépasser la raison humaine ou lui répugner, posant pour premières vertus la libéralité, la magnanimité, le courage héroïque, affranchi des luttes du sacerdoce et de la souveraineté, enseignant des préceptes assez en rapport avec la corruption de la nature humaine, avait de grandes chances de succès, et il est étonnant qu'il n'ait pas conquis le monde. Mais, tandis qu'il prêchait l'amour et l'humilité, il insinuait l'orgueil et l'arrogance; et c'étaient là des germes de destruction. Bientôt sur l'héroïsme dévot se greffa la soif du pillage et du pouvoir; l'égoïsme revient; le kalife se sépare de l'iman, le successeur du prophète, du roi des croyants. Cependant ce schisme n'empêche pas que l'Église et l'État restent concentrés dans un seul chef pour consolider la tyrannie, en étouffant toute liberté, soit d'action, soit de pensée.

Les dissensions intérieures firent verser plus de sang qu'il n'en coula dans les luttes contre ceux qui refusaient la religion du prophète. Nous avons gémi sur le sort des victimes humaines sacrifiées aux idoles; cependant, s'il était possible d'en déterminer le nombre, peut-être n'égalerait-il pas, dans toute l'antiquité et chez tous les peuples, celui des malheureux qu'on





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



massacra pour propager le théisme d'un homme n'apportant à ses sectateurs que l'extermination pour signe de sa mission divine.

Cette invasion des Arabes peut être considérée comme une autre migration venue du Midi, mais si meurtrière et si désastreuse, que, auprès d'elle, celle des Septentrionaux passerait facilement pour une colonie pacifique. Beaucoup d'éléments de civilisation échappèrent à ces derniers, qui, avec le temps et en se développant, servirent néanmoins à dompter les barbares. Courbant bientôt leur front superbe sous la religion des vaincus, et adorant ce qu'ils avaient brûlé d'abord, ils étendirent les liens de fraternité, et acceptèrent les fruits de la civilisation antérieure. L'Arabe, au contraire, renverse tout sur son chemin; des monceaux de têtes coupées font foi de sa farouche intolérance, qui ne sait proposer que deux partis : obéir, ou être esclave. Il détruit tout ce qui reste debout, change l'esprit, la civilisation, les croyances. Partout il implante le despotisme, au lieu que les fils du Nord apportent les idées d'une liberté inconnue à tous les peuples anciens.

Tandis donc que le christianisme répandait l'amour parmi les fiers Septentrionaux, et, étendant à l'humanité entière les droits dont la sagesse pratique des Romains avait fait le privilège d'une seule classe, proclamait sur la terre les véritables franchises, la dignité de l'homme en tant qu'homme, et ouvrait la route à de sûrs et infaillibles progrès, l'Islam vient repousser la société vers le passé, établir au milieu d'elle l'immobilité. Son fatalisme résigné peut bien s'éveiller parfois à la voix d'un grand prince, et obtenir un avancement matériel dans les arts et dans les sciences, mais il retombe bientôt dans l'inertie, et se reprend à faire ce qu'il faisait auparavant. C'est ainsi que chaque année cent mille croyants courent en pèlerinage à la Mecque, et se pressent dans l'étroite vallée d'Araaft à Mozdalifah, parce que le prophète se rendit dans cette ville il y a douze siècles.

Le plus grand éloge du christianisme comme doctrine sociale (comme religion, la comparaison serait encore plus absurde qu'impie) consiste à montrer les effets produits par l'islamisme. Aux lieux où arrivent les apôtres de l'Évangile, le sang cesse de couler, et l'extermination de frère à frère s'arrête; des institutions civiles, des enseignements, une hiérarchie, attestent la religion du progrès. L'islamisme arracha un mo-



ment l'Arabie au morcellement patriarcal, pour la lancer dans des guerres acharnées, puis pour la laisser retomber dans la barbarie inculte et stationnaire des premiers temps. Au dehors, il réduit en déserts les pays les plus florissants; et tandis que la Croix peuple de villes les rives du Rhin et de l'Oder, le cimetière du musulman détruit celles de l'Asie. Les dispositions fanatiques des premiers apôtres arabes, jointes à leur constitution nationale et à celle qui prend pour base leur évangile sanguinaire, font de l'orgueil, du dédain, de la haine réciproque, de la soif de la vengeance, autant d'éléments de la vie sociale. Nous voyons jusqu'à l'époque actuelle, dans les plus belles contrées de l'Asie, sur les plages les plus riantes de l'Europe, se perpétuer la plupart de ces anciens désordres dont le Christ a délivré les sociétés : la piraterie, les harems, l'esclavage des consciences, le despotisme sans frein, qui prend pour premier but sa conservation, et se fait l'arbitre absolu de la vie, de l'honneur, des biens des sujets. Aujourd'hui encore, les palais de Constantinople, d'Ispahan, d'Alexandrie, reçoivent pour ornements des têtes et des oreilles coupées. Aujourd'hui encore, c'est une maxime reçue que le Grand Seigneur peut commettre sept meurtres par jour, le grand vizir six, et ainsi de suite, en décroissant, jusqu'au simple vizir, qui peut faire tomber une tête par jour, sans forme de jugement. Aujourd'hui encore, comme au temps de Darius, un satrape de Perse fait enterrer, la tête en bas, des hommes vivants, et se complait à se promener entre deux rangées de ces infortunés, dont les jambes s'agitent dans les convulsions de l'agonie : il songe à élever une grande tour, dont des hommes vivants seront les matériaux (1). Si Mahmoud et Méhémet-Ali entreprennent de réformer leur nation, ils ne le peuvent qu'en violant tous les préceptes du Koran.

Il est impossible de s'arrêter sur cette partie de l'histoire, sans réfléchir à ce qui serait arrivé si les Arabes eussent embrassé l'Évangile avec la même ardeur dont ils s'enflammèrent pour l'Islam. Que de guerres épargnées, que de pays appelés à la civilisation, qui aujourd'hui gisent dépeuplés, ou soumis à l'esclavage le plus avilissant !

Ne désespérons pas néanmoins ; le christianisme jettera aussi ses semences parmi eux : « Souviens-toi du voyageur qui, passant

(1) Voir les lettres de Texier, écrites en 1840.

« près d'une ville ensevelie sous les ruines, s'écria : *Peut-il se faire que Dieu ressuscite les habitants de cette cité détruite ?* « Dieu le fit mourir ; et lorsqu'il fut resté cent ans dans cet état, « il le ressuscita et lui demanda : *Combien de temps es-tu demeuré ici ? — Un jour ou quelques heures,* répondit le voyageur. Et le Seigneur ajouta : *Vois ta nourriture et ta boisson, elles sont encore entières ; regarde ta monture, elle est consumée. Nous avons accompli cette merveille, afin que ton exemple instruisse les humains. Observe comment nous réunirons et recouvrirons de chair les os de ton cheval. En voyant ce prodige, le voyageur s'écria : Je reconnais maintenant que la puissance de Dieu est infinie. » (Koran, soura 2.)*

La décadence uniforme de l'empire grec de Constantinople et les triomphes bruyants des musulmans sont bien loin d'exciter cet intérêt qui nous appelle à contempler, en Europe, ce développement progressif dans lequel apparaît moins la fatalité des événements que l'effort de chaque homme et de la société entière pour se dégager de la matière. Cependant l'invasion n'est pas encore terminée ; les Slaves d'une part, les Arabes de l'autre, les Nordmans, d'un troisième côté, restreignent ou modifient la civilisation. La barbarie domine encore ; mais elle sent le besoin de l'ordre, elle commence à se connaître elle-même, ce qui est un premier acheminement vers le progrès. Le roi barbare assassine, mais il en éprouve du remords et cherche à l'apaiser par des œuvres pies, qui attestent du moins le pouvoir de la conscience. Les princes détrônés, au lieu d'être immolés sur l'autel de la Victoire, sont renfermés dans des monastères ; une vaine élève et fait ce que ne faisaient pas les prêtres de l'ancienne Rome : elle intercède pour l'opprimé, et si elle est impuissante, elle gémit avec lui et proteste contre l'oppresseur. L'égoïsme empêche encore la société de se constituer, mais il y a des prêtres et des sénateurs qui rappellent la Rome antique avec sa merveilleuse administration ; il y a une Église par laquelle la Rome moderne fait plier la force matérielle devant la loi morale, et offre l'exemple d'institutions nouvelles. Celui qui saura réunir ces trois éléments pour en former un grand édifice, deviendra le bienfaiteur du genre humain. Telle fût la tâche entreprise par Charlemagne.

A la même époque s'accomplissent deux révolutions dans des pays très-éloignés l'un de l'autre. Les fils de Charles Martel renversent les Mérovingiens, et les kalifes ommiades sont pré-

cipités du trône de Damas. Ainsi se fondent contemporanément les deux dynasties des Abassides et des Carolingiens, qui agiteront longtemps l'Orient et l'Occident. Charlemagne et les autres rois de l'Europe montrent une valeur chevaleresque, l'amour de la gloire, le désir d'arriver par la guerre à consolider la paix. Ils respectent le droit, n'en tenant pas compte quelquefois, mais ne le foulant point aux pieds, et on les voit portés à restaurer les lois et la société. Les Arabes sont poussés en avant par un apostolat guerrier, par la soif des conquêtes, par une fièvre de destruction. La gloire des armes dure plus longtemps chez ceux-ci; chez ceux-là s'accroît la civilisation, qui pourtant réussira à briser le glaive des envahisseurs. Ces deux empires se décomposent également en plusieurs kalifats et en plusieurs royaumes indépendants. On peut donc dès à présent prévoir les luttes qui suivront, et qui donneront naissance à des pouvoirs territoriaux et héréditaires, destinés à anéantir l'autorité suprême.

La grandeur des Carolingiens, puis leur affaiblissement, amènent aussi l'élévation temporelle du chef spirituel du christianisme, tandis qu'avec les Abassides, le chef de la foi musulmane se trouve renfermé dans les limites du sanctuaire; il récite la prière du vendredi, et convoque ceux qui sont appelés à résoudre avec lui quelque question théologique; mais l'islamisme manque de ce centre de vie et d'opérations qui fit la grande puissance du christianisme.

C'est un des préjugés historiques les plus vulgaires, que d'appeler le dixième siècle un *âge de fer*, et de le supposer une époque d'ignorance profonde et de civilisation infime, comme si quelque chose de mieux n'eût commencé à éclore que postérieurement à l'an 1000. Ceux qui méditent sur les faits et ne se résignent pas à accepter des sentences toutes faites, trouveront au contraire, que le plus grand bouleversement de la société et l'ignorance la plus intense se rencontrent dans le huitième siècle, quand n'apparaît encore dans aucun pays une organisation capable d'embrasser les diverses populations. La vieille littérature est déchue, et la nouvelle n'a pas encore pris son essor. Ce qui est ancien se dissout, et ce qui naît n'a point encore de stabilité; gouvernements, magistratures, propriétés, tout se ressent de l'impuissance d'enfants qui vont faisant beaucoup, mais sans diriger leurs actions vers un but, et sans savoir arriver à un résultat. Charlemagne, en accordant aux

gens de lettres une protection inusitée parmi les rois barbares, combat l'ignorance; et en propageant, semblable en cela à Mahomet, le christianisme avec le glaive, élargit le cercle de la civilisation. Il tendit à ramener l'Occident à l'unité, au moyen d'une administration uniforme, d'une politique commune, et en substituant une législation générale à des coutumes locales. La restauration de l'empire fut une réalisation de ce dessein, bien que ni lui, ni les papes, ni aucun contemporain, n'en vissent clairement l'étendue ni les conséquences. Mais par cette tentative, appuyée sur le seul élément vital qui subsistât encore, l'autorité de l'Église, il mit un terme à la domination dissolvante, destructrice de la barbarie, et ouvrit la route de l'avenir.

Sous l'unité souveraine qui venait de se former ou du moins de se préparer, on apercevait les germes de cette indépendance héréditaire, qui est le caractère de la féodalité. En effet, les domaines et les dignités passaient auparavant de main en main, sans ordre ou sans fixité; Charlemagne leur donna de la stabilité, soit en refrénant l'invasion au dehors, soit en disposant à l'intérieur cette chaîne de dépendances mutuelles. Il consolida ainsi le terrain dans lequel les races germaniques, entées sur le tronc romain, devaient jeter racine pour produire l'Europe moderne. Le progrès, jusqu'alors resté imperceptible par la nécessité dans laquelle se trouvait la société de se relever de son abatement, se montre désormais plus évident.

Nous avons attribué au caractère personnel de Charlemagne la part principale dans ses grandes actions; et la décadence rapide de son œuvre, sous ses fils dégénérés, en fournit la preuve évidente. Mais c'est aller trop loin que de dire qu'avec lui tomba tout ce qu'il avait fait : après lui subsiste la grande unité de la chrétienté; elle empêche l'Europe de s'affaïsser tout à fait dans le morcellement des fiefs, et lui permet d'opposer un accord vigoureux à la barbarie qui la menace au nord et au midi. Un nombre toujours croissant de littérateurs, au milieu des plus grands désastres, prouve que l'impulsion n'a pas cessé avec la main qui la donna. La gloire de Charlemagne survivra comme un reproche pour ses lâches descendants, et comme un exemple pour exciter la valeur à des exploits grands et généreux. L'Italie, arrachée par lui à la servitude de l'étranger, va s'élan- cer dans cette brillante carrière où elle devancera de beaucoup les autres nations.

---

---

# NOTES ADDITIONNELLES

## DU LIVRE IX.

---

### A. — PAGE 7.

#### LE CAFÉ.

*Ma, se noiosa ipocondria li opprime,  
O troppo, intorno alle vezzose membra,  
Adipe cresce, de' tuoi labbri onora  
La nettarea bevanba ove, abbronzato,  
Arde e fumiga il grano a te d'Aleppo  
Giunto e da Mocca che, di mille navi  
Popolata maisempre, insuperbisce.*

PARINI, Mattino.

Le cafiier est une plante de la famille des Rubiacées, toujours verdoyante, aux tiges verticales, rameuses, de quinze à vingt-cinq pieds de hauteur, aux feuilles ovales, pointues, luisantes, semblables à celles du laurier, produisant des touffes de fleurs blanches d'une odeur qui rappelle celle du jasmin, d'où naissent des baies rouges peu différentes des cerises. Dans l'intérieur se trouvent deux par deux ces graines qui, torréfiées et moulues, fournissent la décoction parfumée dont l'usage est devenu si général.

On veut que cette plante soit originaire de la haute Éthiopie, d'où elle passa dans l'Arabie, qui en possède les meilleures qualités. Elle prospère entre les tropiques, sur le penchant des montagnes, dans les lieux où elle a de l'humidité et de l'ombre. On voit dans l'Yémen sa verdure s'élever sur des terrasses disposées en amphithéâtre, et arrosées par des filets d'eau ou à force de bras.

Le prieur d'un monastère de l'Arabie fut, dit-on, le premier à connaître la propriété que possède cette plante de chasser le sommeil, en observant cet effet sur les boucs et sur les chèvres qui en avaient rongé le feuillage. Il en donnait, en conséquence, une infusion à ses moines pour qu'ils ne s'endormissent pas durant les psalmodies nocturnes. Selon d'autres, ce serait le cheik Omar, mollah, ou moine de l'ordre des Schatzlies, qui en aurait fait usage le premier pour vaincre sa propre somnolence. Il fut imité par d'autres derviches, et bientôt on reconnut l'action douce du café sur l'estomac; on apprit à le préparer, et le goût, agréablement flatté, s'empara du remède.

Quelques-uns veulent qu'il ait été employé plus anciennement en

Perse, et que le mufti d'Aden, voyageant dans cette contrée vers la moitié du quinzième siècle, en ait appris l'usage. Reporté dans sa patrie, par les pèlerinages de la Mecque, le café aurait été bientôt répandu en Égypte, en Syrie, aux Indes, et de là en Europe.

Un navire indien aborda un jour sur la plage de Théama, en Arabie ; les hommes de l'équipage, apercevant un ermitage à peu de distance, y entrèrent, et y trouvèrent Schédéli, vieil ermite, qui, les ayant accueillis avec affabilité, leur offrit du café. Cette boisson, qu'ils ne connaissaient pas encore, leur plut beaucoup, et ils pensèrent qu'elle pourrait procurer du soulagement à leur capitaine, qui était malade. Schédéli leur assura que, par elle et par la prière, il guérirait promptement, prétendant même que, s'ils débarquaient leurs marchandises en cet endroit, ils feraient un bénéfice énorme, et ajoutant d'un ton prophétique qu'il s'y élèverait une ville d'un grand commerce.

Le capitaine voulut faire connaissance avec l'ermite, et se sentit ranimer en vidant avec lui quelques tasses de café. Sur ces entrefaites, quelques dévots, descendant des collines de l'Yémen, s'en vinrent en pèlerinage à l'ermitage de Schédéli : comme c'étaient des marchands, lorsqu'ils eurent vu le chargement de l'Indien, ils en traitèrent avec lui. Les deux premières prophéties de Schédéli se trouvèrent ainsi vérifiées ; et comme le bruit s'en répandit dans l'Arabie et dans l'Inde, bon nombre de gens s'en vinrent le visiter, et des cabanes, des auberges, furent construites autour de sa demeure.

Après sa mort, une mosquée fut érigée près de son tombeau, et plusieurs familles ne tardèrent pas à s'établir aux environs, favorisées par des puits dont l'eau était bonne, et par les palmiers qui prospèrent en cet endroit. Telle fut l'humble origine de la ville de Moka, semblable à tant d'autres en Europe, auxquelles donnèrent naissance des ermitages et des monastères. Schédéli devint le saint tutélaire des cafetiers musulmans, qui chaque jour en font commémoration à la prière du matin, en remerciant Dieu d'avoir, par l'intervention de l'ermite, fait connaître hors de l'Arabie cette précieuse boisson. Le café qui croît dans les environs de cette ville fut toujours considéré par la suite comme le meilleur de tous.

Nous nous dispenserons de rapporter toutes les traditions et les chants débités à la louange du café dans les pays musulmans ; les Persans vont jusqu'à dire que Gabriel lui-même l'apporta du ciel au prophète, pour rétablir sa santé.

Un poète arabe s'exprime ainsi :

« O café ! tu dissipas tout souci, à toi les vœux de l'homme adonné  
« à l'étude ! Le sage qui goûte la coupe où pétile ton écume, connaît  
« seul la vérité.

« C'est un vin auquel ne saurait résister aucun chagrin, quand l'é-  
« chanson présente à la ronde la tasse parfumée qui le contient.

« Bois-le en toute sûreté, et n'écoute pas les insensés qui le répron-  
« vent sans raison. »

• Sacy dit qu'il fut introduit dans l'Yémen au commencement du neu-

vième siècle de l'hégire, par le cheik Dabani, et connu peu après en Égypte, où s'ouvrirent des maisons pour le vendre. Il ne fut apporté à Constantinople que sous le règne de Soliman fils de Sélim, vers 1556, et il y devint un germe de discussions. Les ulémas, gardiens de la loi, prétendirent que cette boisson enivrante était prohibée par le Koran, comme les autres spiritueux. Ébou Suod, mufti, fit droit à leurs arguments, et rendit un *fetwa* par lequel il déclara proscrite toute boisson faite avec des légumineux torrifiés.

Ceux, en grand nombre, qui avaient pris goût au café, élevèrent des réclamations; d'autres, versés dans la connaissance de la loi, soutinrent qu'il ne se trouvait nulle trace d'une défense semblable ni dans la loi écrite, ni dans la tradition, et la décision du mufti, que ne valida point la sanction impériale, resta sans vigueur. Bientôt Constantinople vit s'ouvrir une cinquantaine de cafés dans le genre de ceux qui déjà existaient en Perse; ce furent des rendez-vous pour les désœuvrés comme pour les gens occupés, qui venaient y chercher un moment de distraction. Le nombre s'en accrut jusqu'à six cents sous Sélim et Amurat. Plus tard, étant devenus des asiles de débauches en même temps que des foyers d'intrigues, Amurat III les fit fermer et interdit même l'usage du café en 1578.

Les ulémas se remirent alors à discuter sur l'orthodoxie légale de cette boisson; mais l'opinion qui la déclarait licite ayant prévalu, Amurat abrogea la défense. L'usage en augmenta alors, bien que le renouvellement des mêmes désordres fit tenter plusieurs fois d'en supprimer au moins la vente publique. Durant la guerre de Candie notamment, un prédicateur fanatique, nommé Wani, voulut démontrer que le café était contraire à l'Islam; et le fameux Koprili le lit défendre. Cependant, le goût général l'emporta toujours.

En 1523, Abdallah Ibrahim, mufti au Caire, s'éleva contre le café; les habitants, prenant parti pour et contre, commencèrent par discuter, et finirent par recourir aux armes. Le commandant de la place, ayant apaisé le tumulte avec beaucoup de peine, réunit les chefs des deux factions, et après les avoir écoutés longuement argumenter dans les deux sens avec la même obstination et la même inutilité que de coutume, il trancha la difficulté en faisant verser du café à tout le monde.

L'usage en resta donc très-répandu en Orient, et il n'est pas de misérable hameau où il n'y ait boutique ouverte pour en débiter; pas un homme, de quelque âge et de quelque condition que ce soit, qui n'en boive; pas une maison si pauvre où l'on ne commence par en servir une tasse à celui qui vient en visite ou pour affaires. On peut évaluer à quatre onces par jour la consommation que chacun en fait. Jamais les Orientaux ne le prennent ni avec le sucre, ni avec le lait; ils croiraient en gâter ainsi le goût: mais ils le savourent chaud à toutes les heures du jour, alternant les gorgées du liquide avec les aspirations de la fumée du tabac.

Il y a, à Constantinople et dans les autres grandes villes, un grand magasin où l'on ne fait que brûler et moudre du café. Quant aux boutiques où on le vend, elles sont à peu près comme en Europe. On y voit pa-

raitre, surtout en hiver, des bateleurs ou des conteurs d'histoires, qui débitent des récits avec la grâce et la vivacité propres aux langues orientales; et les musulmans les écoutent avec cet intérêt plein d'anxiété, particulier aux habitants de ces contrées.

Venise, qui était en relations continuelles avec l'Orient, fut probablement la première à introduire le café dans la chrétienté; et la passion dont on se prit pour lui dans cette ville, ainsi que dans les pays qui dépendaient d'elle sur la terre ferme, égala celle des Orientaux. Pietro della Valle en fut pour la première fois à Constantinople en 1615, et il écrivait à Mario Schipano : « Quand je me disposerai à revenir, j'en emporterai avec moi, et je ferai connaître à l'Italie cette plante, qui, jusqu'à présent, y est peut-être inconnue. Si l'on en buvait avec le vin comme on le boit avec l'eau, j'oserais supposer que c'est le népenthès d'Homère, qu'Hélène, comme il le raconte, tira jadis d'Égypte, etc. » Il se trompait en ne le croyant pas connu, car le médecin allemand Léonard Rauwolf en avait déjà parlé en 1573; et plus exactement, Prosper Alpino, qui avait été médecin du consul de Venise en Égypte, dans les ouvrages de *Plantis Aegypti et de Medicina Aegyptiorum*, 1591-1592. Londres et Paris ne virent s'ouvrir des cafés que vers la moitié du dix-septième siècle. En Angleterre, sous le règne de Charles II, il fut rendu une loi, le 27 décembre 1675, pour les supprimer comme des rendez-vous pour les séditieux, des foyers de médisances et de mensonges politiques. En France, Soliman Aga Muteferrika, qui y résidait comme ambassadeur en 1669, régala de café tous ceux qui le fréquentaient, et en répandit ainsi le goût. Trois années après, un Arménien, nommé Pascal, ouvrit le premier café à la foire Saint-Germain, puis dans la rue de la Monnaie; mais il eut peu de succès, attendu qu'il n'y voyait guère venir que des chevaliers de Malte, ou quelques personnes qui avaient habité les pays étrangers. Il dut donc transporter son établissement à Londres. Mais, comme il arrive d'ordinaire, ce qui avait mal réussi au premier fit la fortune de ceux qui vinrent après lui et qui bientôt se multiplièrent. Étienne d'Alep fut le premier qui changea l'humble boutique en une belle salle avec des tables de marbre et des glaces; la tasse de café s'y payait deux sous et demi. Ce ne fut pas la moindre gloire du ministère de Colbert.

C'étaient, en général, des Levantins, des habitants de la Turquie, ou des Vénitiens, qui ouvraient des cafés dans les principales villes, durant tout le siècle passé.

Lorsque l'usage du café se fut répandu sur une large échelle, on dut naturellement songer au moyen de s'affranchir d'un tribut qui chaque jour devenait plus pesant envers l'Orient. Les États qui avaient des possessions entre les tropiques conçurent la pensée d'y acclimater cet arbrisseau dans des sites analogues à ceux de l'Arabie Heureuse. Les Hollandais les premiers en transplantèrent quelques rejetons de Moka à Batavia. Les magistrats d'Amsterdam en présentèrent à Louis XIV un pied qui, déposé au Jardin des Plantes, devint la souche des immenses plantations qu'en fit la France dans ses colonies d'Amérique. Il en fut expédié une plante à la Martinique; mais l'eau étant venue à manquer dans ce long trajet, l'arbris-



seau aurait péri, si un amateur passionné n'eût partagé sa ration avec lui. Il arriva ainsi dans les Antilles, où il prospéra. Il en fut distribué des graines aux colons, qui se bâterent de les semer et d'en accroître la culture. De là il se propagea à Saint-Domingue, à la Guadeloupe, et successivement dans les autres îles.

Il en fut envoyé des boutures de la Guyane hollandaise à Cayenne; et la compagnie des Indes françaises en expédia directement de Moka à l'île Bourbon, où le grain étant long, menu et vert plus que dans l'Arabie même, quelques-uns l'y crurent indigène.

Nous avons donné les caractères particuliers de l'arbrisseau.

Lorsque la baie est parvenue à maturité, on la fait sécher dans des étuves, ou mieux au soleil, pour séparer la fève de la pulpe; opération qui se fait avec des meules. Dans les Antilles, on jette la pulpe ou parenchyme, comme inutile; les Arabes en font une infusion. On achève de dessécher les grains dans des fours et à l'air libre; puis on les expédie.

Quand Napoléon voulut faire la guerre à la Grande-Bretagne, en prohibant dans toute l'Europe l'importation de ses marchandises, le café, comme les autres denrées coloniales, s'éleva à des prix exorbitants, et cette boisson devint un objet de luxe. On inventa alors différents procédés pour y suppléer; mais aucun n'eut un heureux résultat. Quand la mer fut rouverte, la consommation en devint plus grande que jamais.

On classe les différents cafés, à raison de leur qualité, dans l'ordre suivant: de Moka, de la Martinique, fin vert, de la Guadeloupe, de l'île Bourbon, de Cayenne, Saint-Domingue, Ceylan, Marie-Galande, de la Havane, de Cuba, de Porto-Rico, du Brésil, de Java et de Sumatra.

La consommation du café dans la seule Angleterre, en 1789, a été évaluée à 900,000 livres; en 1834, à 24,000,000.

Voici les quantités qu'on en exporte des différents lieux :

	Tonneaux.
De Moka, Odéida et autres ports de l'Arabie. . . . .	10,000
De Java. . . . .	13,000
De Sumatra et autres ports de l'archipel Indien. . . . .	8,000
Du Brésil et de l'ancienne Amérique méridionale espagnole. . . . .	42,000
De Saint-Domingue. . . . .	50,000
Des Indes occidentales. — Colonies anglaises. . . . .	11,000
Colonies jadis hollandaises. . . . .	5,000
Colonies françaises, y compris l'île Bourbon. . . . .	8,000
Total. . . . .	147,000

La consommation, selon quelques-uns, dépasserait de beaucoup ce chiffre :

	Tonneaux.
La Grande-Bretagne. . . . .	115,000
La Hollande et la Belgique. . . . .	40,000
L'Allemagne et les pays voisins de la Baltique. . . . .	32,000
La France, l'Espagne, l'Italie et les pays du Levant. . . . .	35,000
L'Amérique. . . . .	20,000
Total. . . . .	242,000

## B, PAGE 8.

## LES CARAVANES.

Les caravanes destinées à traverser des régions désertes ou peu sûres sont formées par différents propriétaires de chameaux, qui s'obligent, en société, à transporter d'un lieu à un autre, et à leurs risques et périls, les marchandises qu'on leur confie. Quand la caravane est complète, les chefs disent parmi eux un *cheik* ou commandant, qui dirige les mouvements, ordonne les campements, maintient le bon ordre, veille à la sûreté commune, commande en maître, et, à l'occasion, doit être le premier à tenir tête à l'ennemi. Le prix pour les marchandises et pour les voyageurs est réglé à tant par chameau. Il varie selon les saisons ou selon les circonstances de guerre, en raison du nombre de soldats qu'il est nécessaire de payer pour escorte, et des dons que l'on doit faire en route aux tribus errantes, selon les régions à traverser. Les chefs sont à cheval, et vont en tête de la caravane, la précédant quelquefois pour explorer le pays et voir s'il y a des campements suspects. Lorsqu'ils en aperçoivent, s'ils se croient supérieurs en forces, ils s'avancent sur eux; mais s'il y a quelque danger, ils rejoignent la caravane, pour préparer du mieux possible les moyens de défense. Les soldats, armés de fusils, sont d'ordinaire à pied, et ne s'éloignent jamais du convoi. Quand on doit camper, le cheik plante en terre une bannière autour de laquelle tous viennent dresser leurs tentes, en les disposant circulairement; les balles et les caisses de marchandises, placées à l'extérieur les unes sur les autres, forment une espèce de retranchement. Dès que le camp est assis, on envoie les chameaux pâturer, en les faisant accompagner par quelques fusiliers et par des serviteurs; à la nuit, on les fait rentrer dans l'intérieur du camp.

Avant le lever du soleil, on plie toutes les tentes, et aussitôt la première prière (*namaz*) faite, le cheik donne l'ordre du départ. Tous alors s'acheminent sans s'écarter. Les cavaliers et ceux qui n'ont point de marchandises peuvent seuls marcher en avant à leur gré. D'ordinaire, les personnes libres de tout empêchement vont de conserve, et, après avoir fait quelques milles, mettent pied à terre pour attendre la caravane et faire collation, ou seulement pour avoir le plaisir de fumer à leur aise une pipe et de boire une tasse de café que l'on prépare à l'instant, en ramassant quelques arbustes et en y mettant le feu. Quand la caravane est arrivée, on remonte à cheval, et on la précède de nouveau jusqu'au lieu de campement. Autant que possible, on le choisit de préférence où d'autres caravanes se sont arrêtées, précaution très-importante, parce qu'on y trouve toujours assez de fumier de chevaux et de chameaux pour allumer le feu et préparer les aliments; on s'en sert surtout pour cuire le pain. On pétrit un peu de farine; puis on enlève la cendre du feu, et l'on place sur le sol ardent la pâte, que l'on recouvre d'une plaque de cuivre chaude; elle cuit ainsi sans brûler. Ce pain est très-mauvais, mais la faim le fait trouver bon, et les Arabes s'en contentent, ainsi que les Tartares. Les voyageurs aisés portent toujours avec eux leur provision de biscuit. Les Arabes n'al-

lument de feu que pour torrifier et faire le café, et pour cuire le pain. Ces deux opérations se répètent chaque jour, parce que leur pain est beaucoup plus mauvais rassis que frais. On n'y ajoute d'autres aliments que des dattes, des figues, des raisins secs et du fromage renfermé dans des peaux d'agneau.

Il n'y a d'ordinaire, dans toutes les régions de l'Asie, et particulièrement dans l'Arabie, ni routes, ni même de ponts sur les fleuves ou torrents qui coulent loin des villes. Les relations de ville à ville se maintiennent au moyen de chameliers qui ne partent point à jour fixe, attendu qu'ils ne peuvent aller que par caravane. Personne ne voyage seul, vu les dangers auxquels on serait exposé. Il faut attendre que plusieurs voyageurs ou marchands veuillent aller au même endroit, ou profiter du passage de quelque grand personnage, d'un gouverneur, par exemple (*pacha* ou *aga*), qui, d'ordinaire, prend le convoi sous sa protection. Il y a cependant des caravanes qui ont un jour fixe pour leur départ. Une des principales est celle qui part chaque année de Constantinople pour Damas et se rend de cette ville à la Mecque. Elle y arrive quelques jours avant la fête *Yawen-al-Nahr*, ou, comme disent les Turcs, *Kurban beyram*, qui tombe le dixième jour du mois *dulagta*. Une caravane semblable part du Maroc, traverse la Mauritanie et la Libye, pour se joindre à celle des Égyptiens, qui se réunit au Caire, pour gagner la Mecque par la voie de Suez. Il part de la Perse une autre grande caravane, qui, grossissant à son passage par Bagdad et par Bassora, se dirige vers le même point; sans compter celles qui viennent de la Nubie et de l'intérieur de l'Afrique en passant la mer Rouge, ni celles qui amènent les pèlerins musulmans des régions de l'Hindoustan, et qui arrivent en Arabie du côté de l'Oman, en traversant le golfe Persique.

Outre ces grandes caravanes, composées de pèlerins dévots, auxquels se réunissent néanmoins en grande quantité des voyageurs et des marchands, il part du Caire chaque année deux ou trois caravanes pour la Nubie, huit ou dix pour la Libye et la Barbarie, trente ou trente-cinq pour Gaza et la Syrie. Il sort tous les quinze jours de Damas six caravanes se dirigeant sur Bassora, Bagdad, Alep, l'Égypte, l'Arménie et la Mésopotamie. Bagdad voit chaque mois se mettre en marche quelques petites caravanes de chameaux, d'ânes, de mulets, au nombre de six cents environ, qui se répandent dans le Kurdistan, l'Arménie, la Syrie, la Caramanie, la Natolie, et qui poussent jusqu'à Ispahan et Constantinople. Cette dernière reste en voyage plus de quatre mois. On a vu quelquefois arriver à Brusa des caravanes dont les bêtes de somme, presque tous chameaux, s'élevaient au nombre de cinq mille. Les propriétaires de celles qui viennent de l'Arabie par la voie de Damas et d'Alep vendent leurs chameaux, ne se réservant ordinairement que le nombre absolument nécessaire au transport du peu de marchandises qu'ils trouvent pour leur retour, à moins que leur arrivée ne coïncide avec le prochain départ des pèlerins pour la Mecque.

Les caravanes ne passent pas toujours la nuit en plein air : haletants de chaleur et de soif, abattus par la fatigue, parfois après avoir traversé

une mer de sable que le vent agite et bouleverse, parcouru une région déserte, sans arbres, sans culture, sans lieu de relâche et de rafraîchissement, les voyageurs ont la satisfaction de se trouver réunis dans un de ces grands édifices, *kan* ou *kam*, et aussi *kervan*, que les Persans et les Turcs appellent *kervan serai*, et auxquels on donne vulgairement le nom de *caravansérails*. Ces édifices sont, après les mosquées, les plus somptueux que l'on voie dans les pays musulmans. Construits par des personnes pieuses, et quelquefois aussi par les gouvernements, ils sont toujours ouverts; et les voyageurs, les caravanes, y entrent librement, sans demander permission, y séjournant tant qu'il leur plaît, et s'en allant sans rien payer. Cette institution est due au principe de morale religieuse qui oblige tous les musulmans à exercer l'hospitalité envers le pèlerin ou le voyageur, à quelque nation qu'il appartienne et quel que soit son culte. En conséquence de ce principe, il y a des *kan* dans tous les lieux habités, et parfois dans les campagnes où l'on présume que les voyageurs pourront être contraints de s'arrêter.

Dans les villes, le nombre des caravansérails est en proportion du commerce et des marchandises qui doivent y passer. Tous sont bâtis sur des routes fréquentées, à vingt ou vingt-cinq milles l'un de l'autre, et, autant que possible, dans le voisinage d'eaux limpides ou de sources. Dans cette espèce d'hôtellerie, il n'y a point de meubles; le voyageur est obligé d'apporter son lit et ce qu'il faut pour sa cuisine. Dans tous, néanmoins, on peut avoir de la paille et de l'orge pour les chevaux, du pain, du riz, du lait, de la viande, des fruits, pour les hommes, à un prix modique et tarifé. Le voyageur ne trouve que dans certains districts de l'Arabie, c'est-à-dire chez les peuples les plus hospitaliers du monde, des établissemens où il est logé et nourri sans avoir la moindre chose à payer. On rencontre, surtout dans le Téhama et dans les États de l'imam de Sana, c'est-à-dire dans l'Yémen, de ces établissemens pieux, qui portent le nom de *simsère* ou *mansal*. Le voyageur y est traité, lorsqu'il veut s'en contenter, selon l'usage du pays; et celui qui a traversé ces heureuses contrées a souvent éprouvé combien était généreuse l'hospitalité arabe. Il faut toutefois que les Européens portent leur vin avec eux. Voici comment s'exprime le Danois *Niebuhr*, en parlant du village de *Ménégré*, par lequel il passa en traversant le Téhama: « *Ménégré* devint remarquable pour nous, en ce que nous y rencontrâmes le premier *mansal*. C'est une maison dans laquelle les voyageurs sont reçus gratuitement; la salle ou cabane dans laquelle ils sont logés est meublée d'un *serir* (sorte de siège); il leur est donné du *kischer*, du pain de millet chaud, du lait de chameau, du beurre et du café. Quand le maître de cet établissement bienfaisant fut informé qu'il était arrivé quelques hôtes européens, il accourut aussitôt pour voir si ses serviteurs nous traitaient bien; et si nous fussions restés plus longtemps, il voulait faire tuer un mouton. Il nous fit cuire du pain de froment, qui est rare dans cette province, et apporter du lait de vache quand il vit que celui de chamelle ne nous plaisait pas à cause de sa viscosité. Nos serviteurs arabes nous députèrent d'offrir un cadeau au maître de cette maison, de crainte

« de le fâcher; mais un de ses gens vint à nous sans être vu, et accepta  
« la petite récompense que nous lui donnâmes. »

On trouve aussi dans la Syrie et dans l'Irak de ces établissements hospitaliers. Il y a à *Khoug*, ville de Syrie sur l'Oronte, appelée *Shogle* par quelques-uns, un très-beau caravansérai dans lequel les voyageurs, sans aucune distinction, sont reçus et nourris gratuitement une journée entière.

Les caravansérais ont à peu près la même forme. Ils sont construits en carré, avec une grande cour au milieu, et parfois avec deux cours, à l'entour desquelles sont les écuries, et au-dessus, des chambres; au milieu est une petite mosquée ou une simple chapelle pour les prières. On y entre par une grande porte, que l'on ferme durant la nuit. Les chambres forment un carré de douze à quinze pieds; on les donne à choisir, et toujours sans distinction, au premier arrivant. Les écuries reçoivent la lumière par de petites fenêtres très-élevées; les chambres ne sont éclairées d'ordinaire que par la porte d'entrée. En hiver, la plus grande partie des voyageurs se placent dans les écuries, qui sont très-propres, pour y être plus chaudement que dans les chambres, et aussi pour veiller sur leurs chevaux ou chameaux. Les serviteurs des caravanes restent toujours près des bêtes et des marchandises qui leur sont confiées. Le long du mur de ces écuries règne une espèce de lit de camp de cinq ou six pieds de large, sur lequel les voyageurs s'étendent en face de leurs chevaux; il y a dans les cours un plancher pareil, qui, dans l'été, sert au même usage que celui de l'écurie. Dans la belle saison, il est rare que les caravanes se rendent dans un caravansérai; elles préfèrent camper quand elles n'ont point à craindre les voleurs.

La garde de ces vastes et majestueux édifices est confiée à des personnes responsables de tout vol de marchandises, de chevaux et de bêtes de somme. Le gardien habite près de la porte, et doit entretenir quelqu'un pour balayer; il remet à l'arrivant la clef de sa chambre, et une natte si on la lui demande. Dans ces cellules gratuites, il n'y a, comme nous l'avons dit, que les quatre murs, et le voyageur doit apporter avec lui tout ce qui peut lui rendre le séjour commode. C'est ce qui fait que les Orientaux mettent à leur bagage de route la plus grande simplicité, et lui donnent la forme la plus portative. Celui d'un voyageur à qui rien ne manque consiste en tapis, ou une natte, un matelas, une couverture, deux casseroles avec leur couvercle, s'emboîtant l'une dans l'autre, six assiettes, une cafetière, une salière-poivrière en bois, deux tasses à café sans anses dans une peau, une table ronde en cuir qui s'attache à la selle du cheval, quelques petites outres ou sacs de cuir pour l'huile, le beurre fondu, l'eau, et l'eau-de-vie s'il n'est pas musulman; enfin, une pipe, un briquet, une tasse de coco, du riz, des raisins secs, des dattes, du fromage, et surtout du café en grains, avec la brûloire et le moulin.

Les négociants et les voyageurs européens ne s'arrangent pas facilement de tant de simplicité, ce qui rend leurs voyages très-dispendieux, et, par suite, très-rares. Mais les Asiatiques, même les plus riches, ne

font nulle difficulté de passer une partie de leur vie de cette manière, sur les routes de Constantinople à Damas, d'Isbahan à Pékin, du Caire à Maroc, et de cette ville à Tombouctou et aux régions intérieures du Soudan. Les voyages constituent leur éducation et leur science. Dire qu'un individu est négociant, c'est indiquer un voyageur. Ils ont ainsi l'avantage d'acheter les marchandises au lieu de produire, de se les procurer à meilleur marché, de veiller à leur sûreté durant le voyage, et d'obtenir même des rabais sur les droits de péage multipliés; enfin, ils apprennent à connaître les poids et les mesures, dont la grande diversité complique tant les affaires commerciales. Chaque ville a ses poids propres, portant souvent le même nom, mais d'une valeur différente.

Grâce au système des caravanes, les voyages dans l'Orient sont peu dispendieux. Les frais de transport sont extrêmement faibles; la nourriture des bêtes de somme ne coûte presque rien, puisqu'elles paissent sans rétribution dans les champs incultes près desquels s'arrête la caravane, et ne mangent dans les caravansérails que de la paille et de l'orge, qui partout est à très-bon marché; le logement est toujours gratuit.

### C, PAGE 16.

#### ANCIENNE LITTÉRATURE ARABE.

Avant Mahomet, les Arabes écrivaient fort peu : ils faisaient cas cependant de l'éloquence et de la poésie, et se réunissaient en assemblées solennelles à la foire d'Occad, pour lire leurs compositions et se disputer le prix. Le meilleur ouvrage était suspendu, écrit en lettres d'or, aux portes de la Kaaba et dans le trésor du roi; et les tribus étaient dans la joie quand il s'élevait dans leur sein un nouveau poète ou un orateur. Il ne s'agissait, du reste, que de courtes poésies, dont le but principal paraît avoir été de montrer que le poète possédait à fond la connaissance de sa langue; car ce sont des descriptions de tempêtes, de déserts, d'un chameau, d'un onagre, d'une gazelle, d'une lance, d'une épée, avec grande profusion de synonymes.

Dans leurs histoires, les Arabes ont inséré fréquemment des fragments de poésie comme empruntés à d'anciens auteurs, et plusieurs paraissent authentiques. Ainsi, Ahou Adina, vers 460 de l'hégire, voulant dissuader Asvad, son cousin, fils de Mendar, roi de Hira, de faire grâce de la vie au général prisonnier de l'armée de Gassan, lui adresse la parole en ces mots : « L'homme n'obtient pas tous les jours ce qu'il désire; le destin  
« n'est pas tous les jours à son égard si libéral de ses faveurs. Celui-là  
« est prudent qui n'attend pas, quand l'occasion se présente, que la corde  
« à laquelle il peut s'attacher vienne à se briser; et chez tous les habitants  
« de la terre, le titre de juste convient à celui qui fait avaler à ses en-  
« nemis la coupe où ils lui ont fait boire le premier. Il n'y a pas d'in-  
« justice à frapper du tranchant de l'épée celui dont on a d'abord reçu  
« les coups. L'indulgence est une vertu, mais non envers ses égaux;  
« celui-là ment qui dit le contraire. Tu as fait périr Amrou, et tu vou-

« drais épargner Yérid. Si tu le fais, ce sera une source féconde de  
 « guerres et de calamités. Garde-toi de laisser aller une vipère après lui  
 « avoir tranché la queue. Si tu es sage, tu feras subir le même sort à  
 « la queue et à la tête. Ils ont tiré l'épée, que l'épée les taille en pièces ;  
 « ils ont allumé le feu, qu'ils lui servent d'aliment. Si tu pardones à  
 « ceux-là, tu ne paraîtras pas élément, mais pusillanime. Au lieu de leur  
 « accorder pareille impunité, mieux aurait valu que la fuite les eût sous-  
 « traits à ton pouvoir ; mais ils auraient eu honte de fuir devant toi.  
 « Ils sont la fleur de Gassan, les rejetons d'une illustre race ; qu'y a-  
 « t-il d'étonnant à ce qu'ils aient aspiré à l'empire ? Ils nous offrent une  
 « rançon, ils vantent leurs chevaux et leurs chameaux, dignes d'être ad-  
 « mirés des Arabes et des barbares. Eh quoi ! ils auront sucé le plus  
 « pur de notre sang, et tu ne suceras d'eux que des flots de lait ? Certes,  
 « leur fait n'est pas comparable au nôtre. Pourquoi accepterais-tu d'eux  
 « une rançon ? Ils n'ont accepté de nous ni or ni argent (1). »

Les monuments les plus remarquables du siècle où parut Mahomet sont  
 les Moallakah, poèmes qui offrent une peinture des mœurs, de la nature,  
 du caractère des Arabes, peu avant la révolution qui les rendit conqué-  
 rants. Quelques-uns parlent de sanglantes batailles où sont mêlées la fé-  
 rocité et la noblesse, la générosité et les actes de barbarie. On les appelle  
*suspendus*, *dorés* ou *longs*. Les trois premiers sont attribués à Amrou-  
 ben-Keltoum, Aret-ben-Ilizza, Tarapha-ben-Abd.

Tarapha vivait en débauché, se moquant de ceux qui y trouvaient à  
 redire. Après avoir décrit le chameau, les plaisirs que procurent les belles  
 et les jeunes garçons échevelés, il s'écrie : « C'est pour cela que je n'ai  
 « jamais cessé de boire et de me livrer aux délices, de vendre tout ce que  
 « je possédais, de dissiper, pour me procurer des jouissances, et les biens  
 « acquis et ceux dont j'avais hérité ; si bien que tous mes parents, évi-  
 « tant ma société, s'éloignèrent de moi, et que je me suis vu abandonné  
 « comme un chameau atteint d'une maladie contagieuse. Toi qui me re-  
 « proches amèrement mon goût pour les querelles et pour les plaisirs et  
 « la joie, pourrais-tu m'assurer l'immortalité ici-bas ? Si tu ne sais éloigner  
 « le terme de mon destin, laisse-moi aller gaiement au-devant de la mort,  
 « en jouissant des biens que je possède. Certes, je ne me soucierai guère  
 « de savoir l'heure où les consolations de mes amis viendront entourer le  
 « lit sur lequel je lutterai avec la mort, si trois choses n'adouciennent ma  
 « vie humaine : prévenir les reproches des femmes austères, en avalant  
 « le suc de la vigne qui écume lorsque l'eau vient l'affaiblir ; voler en  
 « aide à celui qui réclame mon assistance, sur un coursier dont l'agilité  
 « impétueuse égale celle du loup habitant des forêts épaisses et se réveil-  
 « lant à l'improviste quand il entend les pas du voyageur qui cherche  
 « une citerne ; passer rapidement sous une tente, près d'une jeune et

(1) Nous suivons Sylvestre de Sacy.

Voyez aussi :

TARAPHA: Moallakah cum scholiis Nahas, e mss. Leidensibus arabice edi-  
 dit, vertit, illustravit Jo. Ja. Heiske ; Leyden, 1743. Tous les sept ont été traduits  
 en anglais par JONES. 1762.

« belle amie, les heures trop fugitives d'une journée pluvieuse, qui réjouit l'âme comme une douce espérance...

« Celui qui soutient, par une manière d'agir généreuse, la noblesse de son origine, abandonne son âme à l'ivresse des plaisirs et jouit de la vie. Si la mort nous tue demain, tu sauras alors lequel de nous deux éprouvera du regret de ne pas avoir étanché aujourd'hui sa soif ardente. Je ne vois pas de différence entre la sépulture de l'avare, follement économe de ses richesses, et celle du libertin qui les prodigua en s'amusant. Une motte de terre couvre l'un et l'autre, et de larges pierres forment leur tombeau...

« La vie est à mes yeux un trésor dont chaque nuit nous dérobe une partie, un trésor que les jours diminuent sans cesse, et qui bientôt sera réduit à rien. Les délais que la mort accorde à l'homme jusqu'à ce qu'elle le frappe du coup fatal, sont comme la longe qui tient le chameau à la pâture : si la mort laisse une ombre de liberté aux hommes en leur lâchant la corde qui les lie, elle n'en laisse pas pour cela échapper les bœufs de sa main. »

Tarapha était convenu avec son frère Mabed de faire paître leurs chameaux un jour ; mais, ne songeant qu'à la poésie, il les laissait à l'abandon, et répondaient à Mabed, quand il lui en adressait des reproches, que, si on les lui dérobait, il les recouvrerait à l'aide de ses vers. Or les lui prit en effet. Or, il avait dit dans sa Moallaka, en parlant d'Amrouben-Morfed : « S'il avait plu à mon Seigneur, je serais semblable à Kais, fils de Kaled ; j'aurais joui d'une riche fortune, et les plus nobles fils des plus nobles pères seraient venus me visiter. »

Amrou-ben-Morfed, qui était cousin germain de Tarapha, en ayant été instruit, lui fit dire : « Dieu seul peut te donner autant de fils que j'en ai ; mais, quant aux richesses, je veux te rendre égal à moi. » Ayant donc appelé ses sept fils, il leur ordonna de donner chacun sept chevaux à Tarapha ; il fit la même injonction à trois de ses petits-fils, qui, fiers de cet honneur, s'en allaient disant : « Notre aïeul nous a mis aujourd'hui au nombre de ses fils. »

Quant à Amrou-ben-Keltoum et à Aret-ben-Ilizza, leurs deux Moallaka peuvent être considérées comme deux harangues récitées devant l'arbitre chargé de terminer les différends qui, depuis quarante ans, divisaient les tribus descendant de Bekr et de Tagleb, fils de Vatelben-Kaset. De la tribu de Tagleb était né Rebia-ben-Aret, qui s'était acquis un nom dans les guerres soutenues par les descendants de Maad contre les tribus confédérées de l'Yémen. Rebia avait été élu, d'une voix unanime, chef des troupes de Maad, et il fut vainqueur des Arabes du l'Yémen. Koléib, son fils, put aussi commander les forces des descendants de Maad, et il défit de nouveau les Arabes de l'Yémen. Après cette victoire, les différends cheiks se soumièrent, à lui et l'éluèrent pour roi. Alors Koléib se livra à une tyrannie odieuse, s'arrogeant les pâturages les plus fertiles et les mieux arrosés, dont il excluait tout autre troupeau que les siens ; défendant de chasser sur les territoires qu'il se réservait, d'abreuver les chameaux à ses puits, ou de prendre du feu à ses foyers.



Koléïb avait épousé Olailah, fille de Morrah, de la race de Schéïban, qui habitait le même territoire, et descendait aussi de Bekr. Djassa, frère d'Olailah, avait pris sous sa protection une femme du nom de Bassou, qui avait une chamelle chérie appelée Sérab. Celle-ci était liée par une bride à l'entrée de la tente de Bassou. Les chameaux de Koléïb ayant passé, elle rompit sa longe et se mêla au troupeau. Koléïb se trouvait alors près de la citerne, avec son arc et son carquois. A la vue d'un animal étranger parmi les siens, il perça la chamelle, qui s'enfuit en gémissant. Alors Bassou jeta le voile qui couvrait sa tête, et se mit à crier : « Au secours, voisins, au secours ! »

Djassa en conçut une grande colère, et, montant sur un de ses chevaux sans le seller, et suivi par Amrou-ben-Aret, armé aussi de sa lance, il entra avec lui dans le camp réservé de Koléïb. D'un coup, Djassa lui brisa l'épine dorsale; Amrou le blessa entre les deux cuisses d'un autre coup. Koléïb, renversé, dit à Djassa : « Fais-moi grâce, donne-moi une goutte d'eau. » Mais Djassa lui répondit : « Tu as dépassé en tyrannie » Schahib et Alakass. »

Quand Koléïb fut tué, les fils de Schéïban se retirèrent près d'une eau appelée Mahl. Moalel, frère du mort, ainsi nommé pour avoir le premier introduit une poésie plus légère, se disposa à tirer vengeance des fils de Bekr, et, renonçant aux femmes, à l'amour, aux jeux de dés, aux plaisirs de la table, il réunit autour de lui les guerriers de sa tribu, et envoya quelques-uns de ses fils à ceux de Schéïban, pour leur proposer les moyens de réparer le mal qui s'était fait. Les envoyés, ayant trouvé Morrah entouré de ceux de sa tribu, lui dirent : « Vous avez commis une grave injustice en tuant Koléïb pour venger une vieille chamelle; vous avez rompu les liens du sang et manqué à tous les égards. Nous ne voulons pas cependant user de surprise ni vous attaquer, avant de vous avoir offert un moyen de conciliation. Choisissez entre quatre satisfactions qui vous rendront votre tranquillité, et dont nous nous tiendrons contents.

— « Et quelles sont vos propositions? demanda Morrah.

— « Rendez la vie à Koléïb, reprirent les envoyés; ou livrez-nous Djassa, son meurtrier, afin que son sang expie le meurtre de Koléïb; ou, si vous l'aimez mieux, donnez-nous à sa place Amam (frère de Djassa), ou livrez-vous vous-même entre nos mains, pour que votre sang tienne lieu de celui du coupable. »

Morrah répondit : — « Rendre la vie à Koléïb est impossible; Djassa a porté dans sa fureur un coup mortel; son coursier a disparu de nos yeux, et j'ignore où il s'est caché. Amam est entouré de dix fils et d'autant de frères et de neveux, les cavaliers les plus vaillants de leur tribu; ils ne voudraient jamais que je vous le livrasse pour expier par son sang la faute d'un autre. Quant à moi, je n'ignore pas que les premiers ravages de la guerre tomberont sur moi, et que j'en serai la première victime; mais je ne veux pas prévenir l'heure de ma mort. Je vous donne, en conséquence, le choix de ces deux partis. Vous voyez ces fils qui me restent, et qui tous sont suspendus au cou de

« leur père; emmenez ce jeune Tisa, si cela vous convient, et égorguez-le comme un agneau; ou bien, acceptez mille chameaux aux yeux noirs, en expiation du crime des fils de Bekr. »

Les envoyés montrèrent un grand courroux, disant : « Tu nous insultes en nous offrant parmi tes fils le plus jeune; tu nous donnes tout, mais non le sang de Koléib! »

La guerre fut donc résolue. Cependant, Olailah, veuve de Koléib, vint rejoindre son père et sa famille. Mais la plupart des familles descendues de Bekr trouvèrent si blâmable l'assassinat de Koléib, tué pour venger une chamelle, qu'elles refusèrent de joindre leurs armes à celles des fils de Schéïban. Aret-ben-Abad, un des plus illustres guerriers de cette tribu, ne voulut pas non plus prendre part à la querelle. Il en résulta qu'abandonnés par le plus grand nombre de leurs proches, les fils de Schéïban furent défaits dans plusieurs rencontres sanglantes. Dans une d'elles périt Amam, frère de Djassa; et Moalel, qui commandait les Arabes de Tagleb, s'écria, en passant près de lui : « Depuis la mort de Koléib, il n'est pas tombé de brave que j'aie regretté autant que toi! »

Moalel, fier des victoires qu'il chantait lui-même, et poussé par un désir insatiable de vengeance, attaquait sans distinction toutes les familles du sang de Bekr, quoique la plupart n'eussent pas voulu prendre part à la guerre soutenue par les fils de Schéïban. Le fils d'Aret-ben-Abad lui-même fut tué aussi; alors le père s'écria : « Heureuse mort, puisque'elle mettra un terme aux hostilités, et sera un gage de réconciliation sincère entre les tribus descendues de Vaïel! »

Il s'imaginait que Moalel considérait ce sang comme équivalent à celui de Koléib, et que son courroux en serait satisfait. Mais quand il eut entendu dire que ce sang ne valait pas un corlon de chaussures de Koléib, il fut saisi de fureur, et se mit à la tête des hommes armés de Bekr, pour assaillir ceux de Tagleb. Dès lors la chance tourna, et Moalel fut mis en fuite avec les siens. Aret montait une cavale appelée Noama, et, dans un poème où il chante ses victoires, on lit ces vers :

« Pendant que mes mains tiennent la bride de Noama, la guerre des fils de Vaïel a consumé mes forces, et j'ai vu mon corps s'affaiblir par les années.

« Tandis que mes mains tiennent la bride de Noama, mes cheveux ont blanchi, et ceux de ma maison ne me reconnaissent plus.

« Je ne fus pas, Dieu le sait, au nombre des coupables dont le méfait a suscité cette guerre funeste; cependant, l'incendie qu'ils ont allumé me consume à cette heure. »

Cinquante vers ramènent ce refrain : *Pendant que mes mains tiennent la bride de Noama.*

En se mettant à la tête des troupes de Bekr, Aret-ben-Abad dit à ses gens : « Prenez les femmes avec vous, et qu'elles se tiennent derrière. Quand elles trouveront quelque ennemi blessé, qu'elles l'achèvent; si c'est au contraire un des nôtres, qu'elles l'assistent, le pansent, et lui donnent des aliments.

— « Mais comment les distinguer? » lui demandèrent-elles.

Aret ordonna que ses guerriers eussent à raser leurs cheveux, ce qui fit appeler cette journée la *journée des cheveux ras*. Djabur-ben-Dobaïa ne voulut pas se laisser couper les cheveux, et promit de tuer de sa main le premier cavalier qui s'avancerait à la tête des ennemis. Il tua en effet Amrou et Amer, l'un avec le fer de sa lance, l'autre avec l'extrémité opposée; puis, ayant été lui-même abattu, il fut trouvé par les femmes de Bekr, qui se jetèrent sur lui en voyant sa chevelure entière. Le même jour, Aret fit prisonnier Moalel sans le connaître, et lui dit : « Montre-moi Moalel, et je te laisserai en liberté.

— « Me promets-tu vraiment de me laisser aller, si je te le montre ? » lui demanda le prisonnier.

Et Aret ayant promis, Moalel lui dit : « Et bien ! c'est moi-même ! » Aret se contenta de lui couper les cheveux du front, et le laissa partir, en s'écriant : « Malheureux que je fus ! Moalel était entre mes mains, et je ne l'ai pas reconnu quand je l'avais en mon pouvoir ! »

Aret avait fait vœu de ne pas consentir à traiter avec les fils de Tagleb, et de ne pas déposer les armes, à moins que la terre ne lui ordonnât. Quand les fils de Tagleb, mis en déroute dans un grand nombre de rencontres, virent qu'ils ne pouvaient résister, ils eurent recours à un stratagème pour éluder son serment. Ils firent cacher dans un trou un des leurs, qui s'écria, au moment où Aret passait : « Abou-Mondar, tu nous as exterminés. Conserve quelques restes de notre famille, et que ta vengeance fasse place à la pitié. Parmi beaucoup de maux, il y en a de moindres ! »

Cet expédient obtint l'effet désiré, et la paix fut conclue. Alors Moalel s'enfuit, et fit sa résidence sur le territoire de Modaadi, où il ne voulut pas donner sa sœur à l'un des Arabes au milieu desquels il vivait. Il acheta ensuite deux esclaves pour l'accompagner dans ses expéditions; mais ceux-ci, ennuyés de ce genre de vie, résolurent de le tuer. Assailli par eux dans un lieu désert, et ne voyant pas de moyen de leur échapper, il les chargea de porter à sa famille ces vers : « Vous à qui il sera rapporté de ma part que Moalel... que Dieu vous soit propice et vous comble de faveurs ! »

Les esclaves, dont le crime fut ainsi découvert, subirent la mort.

Peu de temps après que la guerre de Bassou eut pris fin, il s'en éleva une autre entre les tribus de Tagleb et de Bekr, pour cause d'un refus d'eau; et Amrou, roi d'Ilira, fut pris pour arbitre. Ce fut alors que Amrou-ben-Keltoum et Aret-ben-Iliza récitèrent devant lui leur Moallakas. Il est rapporté qu'Aret, étant lépreux, avait chargé d'autres Arabes de réciter son poème en présence du roi, mais que, voyant combien ils s'en acquittaient mal, il s'écria : « Bien qu'il me soit pénible d'avoir à parler devant un cheik qui ne m'adressera la parole que derrière sept rideaux, et fera purifier et laver les traces de mes pas quand je me serai retiré, je me résignerai à tout pour que votre cause aille bien. »

Aret débita donc le commencement de sa Moallaka, séparé du lieu où se tenait le roi par sept draperies. A peine la reine l'eut-elle entendu

qu'elle s'écria : « Jamais homme aussi éloquent ne porta la parole derrière sept portières. » Le roi, ému, en fit lever une. La reine répéta sept fois la même exclamation, et chaque fois un voile fut enlevé; si bien qu'Aret se trouva en présence du roi sur le même tapis, mangea dans la même assiette, et, lorsqu'il se retira, le roi ne fit pas purifier ses traces avec de l'eau.

Le roi d'Hira n'avait accepté l'arbitrage entre les deux tribus qu'à la condition que celle de Bekr lui donnerait, comme otages, soixante-dix des plus nobles parmi les siens; que, si elle gagnait sa cause, les otages lui seraient rendus; qu'au cas contraire, il les remettrait aux mains des fils de Tagleb. Quand Aret eut fini de parler, le roi fit tailler les cheveux du front aux soixante-dix otages de Bekr, et remit ces chevelures à Aret, qui les conserva toujours. Le roi, en leur faisant tailler les cheveux, exprimait qu'il les regardait comme adjugés aux fils de Tagleb, mais rendus spontanément à la liberté, et en donnant ces cheveux à Aret, qu'il en agissait ainsi à sa considération.

Chacun des deux poètes, dans sa Moallaka, a pour objet d'exalter sa tribu, et de reprocher à la tribu adverse ses violences et ses injustices. Amrou, qui parlait pour celle de Tagleb, rappelle la valeur et la générosité de ses ancêtres, l'indépendance qu'elle conserva toujours, tandis que ses rivaux subirent une domination étrangère.

« O fils de Djoud (Amrou, roi d'Hira) ! ne te hâte pas de juger contre nous; diffère quelque peu, et nous te prouverons que nos étendards, d'une blancheur éclatante quand nous partions pour le combat, ne restaient dans notre camp que baignés de sang. Nous te rappellerons des jours illustres, les jours de notre gloire, quand nous résistâmes à la puissance d'un roi et refusâmes de plier sous le joug. Nous invoquerons le souvenir de ces princes dont le front était ceint du diadème, dont la vaillance et l'intrépidité étaient le refuge des faibles, l'espoir des opprimés. Nous les avons étendus dans la poussière, et nos chevaux sont restés tranquilles près de leurs cadavres, la bride sur le cou et le pied dans les entraves... Quand nous portons dans l'habitation d'une tribu la meule de la guerre, à peine s'est-elle mise en jeu, que nos ennemis sont broyés et réduits en poussière. Les contrées orientales des montagnes de Nedjid sont le blutoir par lequel ils doivent passer, et la trémie est remplie des fils de Codla. »

Il dit ailleurs : « Il n'est pas de nation qui puisse se souvenir de nous avoir vu donner signe de faiblesse, ou céder aux efforts de nos rivaux : que personne n'ose s'élever follement contre nous, car nous punirions sa fureur avec une fureur plus grande. Sous quel prétexte, ô Amrou, prétendrrais-tu que nous dussions reconnaître l'autorité de ceux qu'il te plairait de nous donner pour maîtres? Pourquoi, Amrou, prêterais-tu l'oreille aux calomnies de nos ennemis? Pourquoi nous traiterais-tu avec mépris? Tu nous menaces, et prétends nous épouvanter. Va plus doucement; dis-moi : Quand est-ce que nous fûmes esclaves de ta mère? »

« Avant toi, Amrou, nos lances refusèrent de s'incliner devant les en-

« nemis qui nous attaquèrent; elles se tournent contre quiconque veut  
 « les redresser. Inflexibles, intraitables, elles repoussent tout effort.  
 « S'arrachant durement aux mains ennemies, elles font résonner l'air  
 « de sifflements aigus, et blessent ceux qui voulaient les violenter, en  
 « leur imprimant sur le front et la nuque un sillon sanglant. Aurais-tu  
 « oui dire que, dans les siècles passés, Djoscham eût jamais éprouvé  
 « une défaite! Nous avons hérité de la gloire d'Alkama, fils de Séif,  
 « qui a soumis à notre empire les forteresses de la gloire.

« Et moi j'ai hérité de Moalel et de Zoéir, plus illustre que Moalel;  
 « trésor précieux et sans pareil. Nous sommes les héritiers d'Atab, de  
 « Keltoum et d'Amrou; nous avons recueilli d'eux le patrimoine d'une  
 « noblesse illustre. Nous avons une sûre protection dans le nom de  
 « Doulborra, dont tu as entendu raconter les exploits; et, à l'abri de sa  
 « gloire, nous défendons celui qui recourt à notre protection. Avant lui,  
 « c'est de nous que sortit Koléib. Quelle est la gloire dont nous ne  
 « puissions revendiquer la possession?

« Toutes les tribus descendues de Maad savent que, quand leurs pa-  
 « villons sont dressés dans les vallées, nous répandons autant de bien-  
 « faits que nous pouvons, en exterminant celui qui provoque notre  
 « vengeance. Nous interdisons aux autres tribus les lieux dont nous  
 « nous réservons la jouissance, et fixons notre demeure où il nous  
 « plaît. Nous témoignons notre colère en refusant les présents qui nous  
 « sont offerts; nous agréons les dons de ceux que nous honorons de  
 « notre bienveillance. Celui qui nous obéit trouve en nous une protec-  
 « tion solide; mais les rebelles éprouvent notre vengeance. Les eaux  
 « pures des citernes nous servent de boisson, et quand nous les avons  
 « troublées, les autres hommes s'y désaltèrent. Nous remplissons la  
 « terre; elle est même petite pour nous. Nos vaisseaux couvrent la face  
 « des mers (1). Le monde est à nous; tout ce qui l'habite est à nous,  
 « et aucune force n'égale celle de nos attaques. A peine chez nous les en-  
 « fants ont-ils oublié de s'attacher à la mamelle, que les héros les plus  
 « puissants se prosternent respectueusement à leur aspect! »

Aret met moins de feu à vanter la gloire et les vertus de Mondar, fils de Ma-Asséma, roi d'Hira, un des ancêtres de l'arbitre auquel il parle. Il rappelle que les descendants de Bekr ont vengé la mort de Mondar sur les troupes du roi de Gassan, qui avaient causé sa perte. Il fait mention d'une guerre entre les Arabes de l'Yémen et toutes les tribus descendues d'Adnan, dans laquelle ses aïeux se signalèrent par leur valeur. Enfin, il repousse les inculpations injurieuses d'Amrou-ben-Keltoum, avec moins d'emphase et plus de dignité.

« Le malheur et les revers tombèrent sur nous, répandant l'amertume  
 « et le chagrin sur notre vie. Nos frères, famille d'Arakem, descendants  
 « de Tagleb, nous imputèrent des méfaits dont nous étions purs; ils  
 « confondirent l'innocent avec le coupable, et la pureté de notre conduite

(1) Quelque exagérée que soit l'expression, elle atteste que les Arabes faisaient alors un grand commerce.

« ne nous servit à rien. Ils prétendirent que tous ceux qui habitaient  
 « sous nos tentes étaient unis d'intérêts, et avaient participé à l'offense.  
 « Au coucher du soleil, ils prirent la résolution de nous attaquer ; et à  
 « l'aube ; un horrible fracas retentit dans le camp. On entendit les  
 « guerriers s'exciter l'un l'autre au combat, et leurs voix tumultueuses  
 « se mêlèrent aux hennissements des coursiers et aux cris des cha-  
 « meaux. Toi qui cherchas à nous rendre odieux aux yeux d'Amrou  
 « par des discours étudiés et trompeurs, crois-tu que tes impostures  
 « puissent subsister longtemps ? Ne pense pas que tes censures injustes  
 « altèrent notre gloire. Avant toi, nous avons été en butte aux calomnies  
 « de nos ennemis. Malgré leur rage jalouse, notre mérite et nos vertus  
 « nous furent toujours un rempart plus assuré. Plus d'une fois, nos ri-  
 « vaux envieux furent éblouis par l'éclat de notre gloire ; plus d'une  
 « fois elle excita dans leur cœur la colère et le dépit. »

Les poèmes d'Antar-ben-Sceddad et de Zoëir-ben-Abi-Soma, qui chantent la *Guerre de Daës et de Gabra*, paraissent postérieurs à ceux dont nous venons de parler. Abs et Dobyen, chefs de deux tribus du même nom, étaient fils de Baghid, fils de Réik. Le cheval de Kaïs, fils de Zoëir, de la tribu d'Abs, s'appelait *Daës*, et une cavale d'Amal, fils de Bedr, de la tribu de Dobyen, avait nom *Gabra*. Les deux maîtres s'entendirent pour faire faire à leurs chevaux une course de cent *gabwa* ou stades ; ils durent les préparer durant quarante jours au moyen d'une nourriture convenable, et le prix du vainqueur fut fixé à cent chameaux. Au jour déterminé, ils se trouvèrent au rendez-vous ; mais Amal avait posté près du but, où se trouvaient des rochers, de jeunes garçons qui avaient ordre de s'élançer soudain au-devant de Daës, si le hasard voulait qu'il devançât Gabra, et de lui faire rebrousser chemin : ce qui fut fait. Alors Kaïs composa ces vers :

« Voici ce que j'ai souffert d'Amal, fils de Bedr, et de ses frères au lieu  
 « dit Dat-Alasad :

« Ils se vantèrent de l'emporter sur moi, sans en avoir le droit. Ils  
 « repoussèrent mon coursier pour m'empêcher d'atteindre le but. »

De là une guerre de quarante ans, sans que cavale ou chamelle eussent le temps d'engendrer. Odaïfa, fils de Bedr, envoie son fils Malek pour demander à Kaïs le prix de la course ; mais celui-ci, non content de refuser, lui porte dans les reins un coup mortel. Le cheval de Malek retourne seul. Les parents de Kaïs se réunirent et donnèrent cent chameaux en expiation du meurtre de Malek. Odaïfa accepta la réparation ; mais il surprit ensuite Malek, fils de Djoëir, et le tua. Les Arabes de la tribu d'Abs exigèrent alors que l'amende fût rendue, et la guerre fut déclarée.

Après des chances diverses, les fils d'Abs donnèrent pour otages, durant les pourparlers pour en venir à un accommodement, huit enfants des plus illustres familles, qu'ils consignèrent à Sémî-ben-Amrou. Celui-ci, sentant les approches de la mort, dit à Malek, son fils : « Je te laisse une position  
 « insigne, une gloire qui ne périra jamais, si tu prends soin de la con-  
 « server : ce sont ces jeunes otages. Il me semble voir ton oncle Odaïfa

« venir te trouver dès que mes yeux seront fermés, verser des larmes  
 « hypocrites, et te dire en soupirant : *Notre seigneur est donc mort!*  
 « puis te séduire au point de l'amener à les lui livrer, pour qu'il les  
 « fasse mourir. Si tu le faisais, tu ne pourrais plus prétendre à aucune  
 » gloire. »

En effet, Sêmi étant mort, Odaïfa fit tant, qu'il obtint de Malek les huit otages. Chaque jour il en prenait un, le plaçait comme point de mire, puis lui disait : *Appelle ton père*; et quand le jeune homme l'avait fait, il le tuait.

A la nouvelle de ces horreurs, les fils d'Abs accoururent à Kamaria, et vainquirent ceux d'Odaïfa, en donnant aussi la mort à Malek; peu après, ils tuèrent Odaïfa lui-même, Rébi-ben-Ziad et Hankas-ben-Bedr. La mort de ce dernier fut déplorée, dans les vers suivants, par Kais-ben Zoéir :

« Nous savons que l'homme le plus noble git sans vie sur la mar-  
 » gelle de la citerne d'Abat; il n'est plus d'espérance.

« N'était l'énorme injustice dont il se rendit coupable, sa perte  
 « me donnerait à pleurer tant que les astres brilleraient à la voûte des  
 » cieux.

« Mais Amal-ben-Bedr commit une injustice; il dressa ses tentes au  
 » milieu de la tyrannie et de l'oppression.

« La douceur, je le crois, aurait été un opprobre pour la tribu à laquelle  
 « j'appartiens, car l'homme doux et patient passe pour insensé.

« J'ai donc pris les armes contre les hommes qui employèrent les  
 « armes contre moi; mais, des deux partis ennemis, l'un se conduisit  
 « tortueusement; l'autre a de son côté la justice. »

Les vainqueurs traitèrent Odaïfa, fils de Bedr, comme il avait traité leurs otages, lui arrachant la langue et les parties viriles, puis mettant celles-ci à la place de l'autre.

Les fils d'Abs cherchèrent ensuite leur sécurité dans le pays de Galfan; mais ils ne purent même l'habiter tranquillement, et ils finirent par demander la paix, qu'ils obtinrent. Lorsqu'elle eut été conclue, Hosâin, de la tribu de Dobyân, égorgea par vengeance un fils des Maksoum-ben-Malek, ce qui fit de nouveau reprendre les armes; puis on les déposa encore.

Ces événements furent chantés par Zoéir et par Antar. Le style du second se rapproche, pour la fertilité des sentiments et de l'expression, de celui d'Amrou-ben-Keltoum.

« O fille de Malek! si tu ignores quelles preuves j'ai données de ma  
 « valeur, interroge les braves qui en furent témoins : ils te diront com-  
 « ment je demeure intrépide sur le dos d'un coursier impétueux, quand,  
 « assailli de toutes parts, il est déjà couvert de blessures. Tantôt il  
 « avance seul au combat et renverse l'ennemi; tantôt il chemine au  
 « milieu d'une troupe de généreux archers. Ils te diront que je me pré-  
 « cipite au fort de la mêlée et dédaigne les déponilles de l'ennemi vaincu.  
 « Souvent un vaillant guerrier, couvert d'une armure de fer, se piquant  
 « de générosité, ne cherchant pas son salut dans la fuite ou dans une

« humble soumission, un guerrier, la terreur de tous les combattants,  
 « tomba sous les coups de ma main. Ma lance solide et inflexible l'at-  
 « teignit d'une large et profonde blessure. Au milieu du silence de la  
 « nuit, le bouillonnement du sang qui coulait abondamment de la plaie  
 « rassembla autour de son cadavre les loups affamés; l'armure dont il  
 « était couvert n'avait pu résister à ma lance. Gloire et noblesse ne pré-  
 « servent pas de ses coups. »

Il dit ailleurs : « Plus d'une fois mon épée rompit les mailles d'une  
 « ample cuirasse couvrant la poitrine d'un brave armé pour la défense  
 « de ses droits, signalé dans les combats, mais qui, au fort de l'hiver,  
 « mettait généreusement son avoir au hasard des jeux, et s'abandonnait  
 « aux caprices de la fortune : insensible aux reproches d'une censure aus-  
 « tère, il prodiguait ses richesses en amours, et vidait les caves des  
 « vendeurs de vin. Quand il me vit mettre pied à terre et m'avancer  
 « contre lui, il ouvrit la bouche et montra ses dents, mais non pour  
 « laisser voir un sourire gracieux. Tout le jour, à l'aspect de son corps  
 « ensanglanté, on aurait dit que sa tête et ses doigts avaient été teints  
 « de suc d'*idlam*. Je le renversai enfin d'un coup de lance, et je levai  
 « sur lui le tranchant de mon épée. C'était pourtant un géant terrible; on  
 « aurait dit que ses vêtements enveloppaient le tronc d'un grand  
 « arbre; un cuir entier formait sa chaussure. Il n'avait pas partagé le  
 « lait de sa mère avec un frère jumeau qui lui eût enlevé une portion de  
 « sa nourriture, pour diminuer la vigueur de son tempérament. »

La Moallaka de Zoëir (1), consacrée à célébrer la générosité des  
 princes arabes qui réconcilièrent deux tribus unies par le sang et épuî-  
 sées par une guerre meurtrière, se distingue par les nombreuses senten-  
 ces et par les réflexions philosophiques dont elle est semée. Il y dépeint  
 les maux de la guerre, et maudit la perfidie d'Osain, fils de Demden,  
 qui, en pleine paix, avait tué un Arabe de la tribu d'Abs, en protestant  
 que sa tribu n'a pris aucune part à ce parjure :

« Salut à l'illustre tribu dont l'honneur fut injustement obscurci par  
 « le crime de celui qui refusa tout accord, par le crime d'Osain, fils de  
 « Demden. Il cacha dans les replis de son cœur une pensée secrète, et  
 « ne la mit pas en lumière, n'en bâta pas l'exécution. Il se dit : *J'accom-*  
 « *plirai mon dessein; les bras de mille cavaliers armés pour ma défense*  
 « *me couvriront contre la vengeance de l'ennemi.* Sans redouter les tentes  
 « nombreuses, il s'approcha audacieusement du lieu où la mort s'était  
 « arrêtée, où elle avait déposé ses bagages, où reposait un lion couvert  
 « de ses armes, accoutumé au combat, voilé d'une riche draperie, dont  
 « les ongles terribles n'avaient pas été rognés, plein d'une vaillance  
 « audacieuse, prompt à se venger et à repousser les attaques, toujours  
 « prêt à se faire agresseur. »

Le poème se termine par plusieurs sentences n'ayant que peu de liaison

(1) ZOHAIRI *Carmen, templi Meccani foribus appensum, nunc primum ex codice  
 Leidensi arabice editum, latine conversum et notis illustratum, etc.*, a F. Ros-  
 senmüller; Leipzig, 1792.



entre elles, ce qui fait qu'elles varient dans les différents manuscrits.

« Celui qui, par ses exploits, met sa réputation à l'abri des censures, accroit sa renommée; et celui qui ne les craint pas en deviendra l'objet.

« Il verra sa gloire convertie en ignominie, et celui-là se repentira de ses bienfaits qui les aura répandus sur des gens indignes.

« Celui qui n'a pas les armes à la main pour défendre sa citerne en verra les bords renversés, et celui qui s'abstient de toute violence sera victime de l'injustice.

« La langue de l'homme est la moitié de son être, l'autre moitié est le cœur; sans eux, il n'a que l'aspect de l'homme; il est composé seulement de chair et de sang.

« Le délire de la vieillesse n'est pas suivi d'un âge plus raisonnable, comme l'enfance, dont la folie fait place à l'adolescence. »

Enfin, viennent les Moallakas d'Amri'1 Kais et de Lébid. Lébid, qui composait au temps d'Amrou-ben-Djoud, était surnommé le Sage, et l'on venait le trouver pour s'instruire dans son entretien. Sa Moallaka était suspendue au milieu des rideaux de la Kaaba, et, au temps du paganisme, les Arabes la chantaient après avoir tourné sept fois autour du sanctuaire, exercice de dévotion qui continua jusqu'à l'établissement de l'Islam. Lébid se convertit à ce nouveau culte, après avoir lu la seconde *Soura* du Koran.

« J'existais, dit-il, longtemps avant la course de Daés; et si la vie peut paraître longue à l'âme, dont les désirs sont insatiables et toujours renaissants, l'existence m'est à charge, et je m'ennuie d'entendre toujours les hommes se demander comment va Lébid. »

Le poème de Lébid dépeint admirablement l'Arabe dans le désert, qui, sans demeure fixe, erre parmi des solitudes incultes, selon le besoin de ses troupeaux. Le poète compare ensuite la rapidité de son chameau à celle de l'onagre ou d'une gazelle :

« La femelle de l'onagre, qui déjà porte dans ses flancs le fruit de ses amours, garde le silence. Elle s'est retirée à l'écart avec le mâle vainqueur de ses rivaux. Épuisé par les combats qu'il a livrés contre eux, couvert du sang de ses blessures, il est monté avec elle au sommet des collines; il l'a vue avec étonnement se soustraire à ses caresses, auxquelles elle s'abandonnait naguère avec ardeur. Du haut des collines de Talbout, il a jeté ses regards sur toute la plaine; il craint que quelque chasseur ne se soit mis aux aguets derrière les pierres qui dirigent le voyageur le long du sentier. Ils ont habité six mois entiers dans ces lieux solitaires. Là, aucun ruisseau n'étancha leur soif; ils n'eurent pour se désaltérer que la fraîcheur des herbes dont ils se nourrissaient. Après une si longue privation, ils prennent l'audacieux parti d'abandonner l'aride séjour. Un heureux succès ne peut faillir à une résolution ferme et généreuse. Ils coururent au milieu des arbustes épineux, dont les dards déchirent leurs jambes, et malgré les vents d'été qui commencent à faire sentir leur souffle embrasé. Sur leurs traces se soulève un nuage de poussière, dont l'ombre immense s'étend et vole. Elle vole, semblable à la fumée qui monte

« d'une pile de bois allumée, quand la flamme, agitée par le souffle  
 « des aquilons, consume les branchages encore verts, ou comme la sombre  
 « colonne qui s'élançait d'un bûcher dont la flamme jaillit dans l'air. Amant  
 « jaloux, l'onagre, dans sa course rapide, se met devant sa femelle, et,  
 « craignant qu'elle ne s'arrête, se tient inquiet derrière elle. Arrivés sur  
 « le bord d'un ruisseau, ils s'élancent et fendent les eaux d'une source  
 « abondante, cachée sous l'ombre de roseaux épais et entrelacés.

« Comparerai-je à l'agilité de cette ânesse sauvage la course précé-  
 « pitée de mon chameau, ou plutôt à l'impétuosité d'une gazelle qui a  
 « perdu son petit, dévoré loin d'elle par une bête féroce, au moment  
 « où elle l'avait confié au soin du mâle qui marche en tête du trou-  
 « peau? Privée de l'objet de sa tendresse, la gazelle a franchi sans  
 « repos les collines sablonneuses, redemandant avec des hurlements épou-  
 « vantables le petit qu'elle a perdu. Son petit au poil tout blanc, renversé  
 « dans la poussière, a servi de pâture aux loups affamés, qui l'ont dé-  
 « chiré en morceaux, sans qu'une alerte subite interrompit leur funeste  
 « repas. Les cruels ravisseurs saisirent l'instant où sa mère était absente,  
 « pour l'immoler à leur fureur. C'est ainsi qu'on ne peut fuir le destin.

« Exposée à la violence d'une tempête furieuse qui inonde les terrains  
 « les plus arides, elle a passé toute la nuit sans autre abri que le trouc  
 « d'un arbre isolé et tordu, au pied d'une colline dont le sable mobile  
 « fuyait sous ses pas. Tandis qu'elle s'agitait dans l'obscurité, la blan-  
 « cheur de son poil reluisait au milieu des ténèbres, comme une grosse  
 « perle qui tremble sur la soie à laquelle elle est enfilée. A peine aperçut-  
 « elle les premiers rayons de l'aurore, qu'elle reprit sa course; ses pieds  
 « glissaient sur la terre inondée par l'orage. Dans l'ivresse de sa douleur,  
 « elle erra six jours, elle erra six nuits entières dans les marais du Soaid.  
 « Enfin, elle perdit tout espoir; ses mamelles, gonflées de lait, devinrent  
 « flasques et arides; hélas! hélas! elles ne se desséchèrent pas en allaitant  
 « le fruit de ses amours. Un effroi subit vient la saisir: elle a entendu  
 « la voix des chasseurs; elle ne peut les découvrir, mais leur voisinage  
 « la remplit de terreur. Elle craint que le péril menaçant ne soit prêt à  
 « tomber sur elle et à l'envelopper de toutes parts. Elle fuit; les chas-  
 « seurs désespèrent de l'atteindre de leurs traits, et ils lancent contre elle  
 « leurs chiens, leurs chiens aux oreilles pendantes, aux flancs dé-  
 « charnés, dociles à la voix du maître. Ils courent sur ses traces, déjà ils  
 « l'ont rejointe. Serrée de près, elle leur oppose ses cornes pointues  
 « comme une lance longue, inflexible, armée d'un fer aigu. Elle sait que,  
 « si elle ne repousse pas vigoureusement leurs assauts, elle ne peut  
 « échapper à une mort imminente. Cosab, teint de son propre sang,  
 « tombe sous les coups dont elle l'a frappé, et, au même instant, elle  
 « se tourne contre Gokam, et le laisse étendu dans la poussière. »

A la fin du poème, Lebid chante les plaisirs qu'il goûte, et termine en  
 célébrant son vertus, sa générosité, la noblesse de sa famille :

Combien de fois le voyageur a trouvé sous ma tente un asile contre  
 la rigueur du matin, quand l'aquilon tenait entre ses mains les rênes  
 « des vents, et dirigeait leur souffle! Je veille à la défense de ma tribu; un

« agile coursier porte mes armes ; sa bride, même lorsque je suis descendu  
 « à terre, entouré mes reins et me sert de ceinture. Je monte sur une  
 « colline pour découvrir les mouvements de l'ennemi ; un court intervalle  
 « me sépare de leurs bandes, et la poussière qui s'élève autour de moi  
 « atteint leurs étendards. Je reste à ce poste périlleux jusqu'à ce que le  
 « soleil rejoigne et prenne par la main la sombre nuit, jusqu'à ce qu'elle  
 « enveloppe de son voile ténébreux les lieux par où les ennemis pourraient  
 « nous attaquer avec avantage. Alors je ramène mon cheval dans la  
 « plaine. Il chemine la tête haute, semblable au palmier dont les rameaux,  
 « s'élançant d'un tronc élevé, ravissent ses fruits à l'avidité de ceux qui  
 « voudraient les cueillir. Je le fais cheminer autant et plus rapide que  
 « l'autruche. Quand la chaleur est grande, et qu'il vole avec une extrême  
 « légèreté, la selle s'agite sur ses reins, un torrent d'eau coule sur son  
 « poitrail, les corroies sont baignées de la sueur écumante dont il est  
 « couvert. Il dresse la tête, et semble vouloir se soustraire à la bride qui  
 « modère son ardeur. Il poursuit sa course avec la rapidité d'une colombe  
 « qui, dévorée de soif, précipite son vol du milieu de ses compagnes  
 « vers le ruisseau où elle va s'abreuver.

« Quand l'étranger vient chercher asile près de moi, il se croit transporté  
 « au milieu de la fertile vallée de Tebala (1). La mère réduite à la mendic-  
 « cité par des revers fixe sa demeure près des colonnes qui soutiennent mon  
 « pavillon. Couverte de haillons, elle ressemble au cheval voué à la mé-  
 « moire d'un mort et attaché près de son tombeau (2). Quand l'ouragan  
 « d'hiver rugit dans la plaine, les orphelins entourent ma table couverte  
 « de viandes abondantes, et se plongent à l'envi dans les canaux de ma  
 « bienfaisance. Quand un même lieu réunit les familles assemblées, on voit  
 « souvent surgir parmi elles quelque illustre rejeton de notre sang, dont  
 « le courage et la force triomphent de tout obstacle, dont la justice rend à  
 « chacun ce qui lui est dû avec une exacte intégrité ; il peut renoncer à ses  
 « propres droits, mais ne peut souffrir que d'autres éprouvent le moindre  
 « tort. Toujours parmi nous l'on trouve des hommes généreux qui se plai-  
 « sent à répandre les bienfaits et à signaler leur libéralité, qui regardent  
 « les actions nobles et généreuses comme le seul gain digne d'eux et de  
 « leur ambition. Chaque peuple reconnaît un législateur et des lois ; quant  
 « à eux, l'exemple de leurs aïeux est l'unique règle de leur conduite. Aucune  
 « tache ne ternira la splendeur de leur gloire ; leur vertu n'éprouvera  
 « jamais aucun revers, car les passions ne corrompent pas leur jeunesse. »

Amri'l Kaïs-ben-Odjir écrivit des satires contre Mahomet. Son père, tyran  
 de la tribu des Benou Asad, n'aimant point la poésie, le chassa ; alors il s'en  
 alla fugitif de tribu en tribu, et fluit par expirer près du tombeau de la  
 fille d'un Grec. Les mahométans disent qu'au jour de la résurrection, il  
 portera l'étendard des poètes du paganisme, qu'il conduira à sa suite dans  
 les brasiers de l'enfer.

(1) Entre l'Hadjaz et l'Yémen.

(2) Les Arabes païens étaient dans l'usage de laisser mourir de faim un cheval  
 près de la tombe de son maître.

La Moallaka d'Amria'l Kais ne traite d'aucun fait historique, ce en quoi elle diffère des précédentes. C'est une série de tableaux dans lesquels le poète peint successivement les plaisirs qu'il a goûtés dans la société des belles, les charmes de celles qu'il a aimées, son intrépidité au milieu des dangers ou dans les ténèbres d'une nuit obscure. Les coursiers, les orages, les riants jardins, lui fournissent des sujets de descriptions. Nous en choisisons une, comme échantillon de son stylo :

« Avant que les oiseaux ne soient encore sortis de leur nid, je m'élançai  
 « sur un coursier agile et de grande taille, au poil ras et luisant, qui devance  
 « les animaux les plus légers, et les arrête dans leur fuite. Plein de force  
 « et de vigueur, il se détourne, fuit, avance et recule en un moment avec  
 « la rapidité du bloc qu'un torrent impétueux détache et précipite du haut  
 « d'un rocher. Son poil bai et brillant repousse la sueur qui coule sur son  
 « dos comme des gouttes d'eau tombant sur un marbre poli. Ses flancs  
 « sont minces et allongés. Il brûle d'une noble impatience, et, dans l'ardeur  
 « que lui l'animo, sa voix entrecoupée imite le frémissement de l'eau qui  
 « bouillonne dans un vase d'airain. Quand les coursiers les plus généreux,  
 « une fois fatigués, impriment profondément dans la poussière la trace  
 « de leurs pas, celui-ci précipite encore sa marche rapide. Le cavalier  
 « jeune et léger est bientôt renversé par la violence de son essor, et il  
 « fait voltiger au gré de ses mouvements impétueux les vêtements du  
 « vieillard que l'âge apposantit. Lui-même ressemble à cette rondelle que  
 « l'enfant fait tourner enfilée à une corde. Il a les reins d'une gazelle,  
 « les jambes d'une autruche ; il trotte comme un loup, galope comme un  
 « renard. Ses hanches sont larges et robustes ; si vous le regardez par  
 « derrière, sa queue touffue, trainant jusqu'à terre, remplit tout l'in-  
 « tervalle entre les jambes, sans incliner plus d'un côté que de l'autre.  
 « Quand il se tient près de ma tente, le brillant de son dos est pareil à  
 « celui du marbre sur lequel on broie des parfums pour la jeune épouse  
 « le jour de ses noces, ou à la pierre avec laquelle on pulvérise la colo-  
 « quinte imprégnée de l'huile qui en jaillit. Le sang des bêtes sauvages qu'il  
 « a prises à la chasse, et dont son cou est taché, imite la couleur d'une  
 « chevelure blanchie par l'âge et teinte du suc de l'anna. »

Amria'l Kais se peint lui-même dans un seul vers : « Les insensés se  
 « dégoûtent des plaisirs de la jeunesse et de l'amour ; mais mon cœur,  
 « esclave de leurs charmes, ne cherche pas à s'en affranchir. »

Nous avons une Vie de cet Amria'l Kais, qui nous révèle beaucoup de détails de mœurs arabes (1). Odjir, son père, en outrageant les hommes et les femmes, s'attira le courroux des Benou Asad, auxquels il commandait. Percé mortellement, il dit à un messager, au moment d'expirer : « Va trouver Nafé, mon fils aîné, et, s'il pleure et se désole, laisse-le pour aller trouver successivement les autres, jusqu'à ce que tu sois arrivé à Amria'l Kais (le plus jeune), et donne mes armes, mes chevaux,

(1) Voyez le *Divan d'Amro'l Kais*, précédé de la vie de ce poète, par l'auteur de *Kitab et Aghani*, accompagné d'une traduction et de notes, par le baron MAC GUCKIN DE SLANE, Paris, 1837.

« ma vaisselle, à celui qui ne se montrera pas affligé. » Il lui remit en même temps le récit de la manière dont il avait été blessé, avec le nom de son assassin.

Le messager obéit à l'ordre qu'il a reçu ; mais, à la nouvelle qu'il apporte, chacun des fils d'Odjir s'abandonne aux pleurs et couvre sa tête de cendres, à l'exception toutefois d'Amria' Kais. Le messager le trouva buvant du vin et jouant au nard avec un compagnon de débauche ; et lorsqu'il lui eut appris la mort de son père, il ne parut pas en tenir compte, car son compagnon ayant suspendu la partie, il l'invita à continuer. Lorsqu'elle fut finie, il dit à son camarade : « Je ne voulais pas remettre indéfiniment ta partie. » Puis, s'étant fait raconter la fin tragique de son père, il s'écria : « Ta sévérité m'a perdu enfant ; adulte, elle m'impose de venger ton sang. Point de tempérance aujourd'hui ; mais demain plus d'ivresse ; « aujourd'hui le vin, demain les autels. » Il jura, en conséquence, de s'abstenir du vin et des femmes jusqu'à ce qu'il eût immolé à sa vengeance cent des Benou Asad, et coupé à cent d'entre eux les cheveux du front, cérémonie que l'on pratiquait à l'égard des prisonniers auxquels on rendait la liberté.

Amria' Kais, chassé de la maison paternelle, comme nous l'avons dit, parce qu'il faisait de vers, occupation considérée comme indigne de son rang, s'était mis à errer de tribu en tribu avec une troupe de gens de toute espèce. Lorsqu'il trouvait une citerne, une prairie, un lieu favorable à la chasse, il s'arrêtait, et tuait chaque jour des chameaux pour ceux qui le suivaient. Il s'en allait en chasse, et à son retour se mettait à manger avec ses camarades, à boire du vin et à leur en verser, au milieu des chants des musiciens. Il ne quittait cette halte que lorsque la citerne était tarie.

Changeant alors de manière de vivre, il se consacra tout entier à venger son père, sans pouvoir jamais y réussir entièrement, et punissant par erreur une tribu innocente. Moudar, roi d'Hira, ayant obtenu des chevaux du roi de Perse, le poursuivit si vivement, qu'il le força à s'exiler. Il reçut alors l'hospitalité de Samuel, fils d'Adia, Juif généreux, à qui Amria' Kais demanda des lettres de recommandation pour se présenter à l'empereur grec. Il partit, lui laissant en dépôt sa fille Hind et tout ce qu'il possédait, notamment cinq cuirasses célèbres dans l'histoire héroïque des Arabes.

L'empereur grec lui donna une troupe d'hommes pour l'aider à rentrer en Arabie ; mais, averti secrètement qu'il entretenait des intrigues avec sa fille, il lui envoya un vêtement empoisonné. Amria' Kais, bientôt couvert d'ulcères par son contact vénéneux, rendit le dernier soupir près du tombeau de celle qu'il aimait.

Voici une autre de ses Moallakas :

« J'arrivai au milieu des habitations des tribus voisines de Bikérat, d'Aharama, et du désert des onagres.

« De là on voit Gaoul, et Hillit, et Néphi, et Manidji, et le mont Aakil, et le Djohh, où sont les signaux qui indiquent la route.

« Je restai un jour assis, le manteau sur la tête, comptant les pierres, sans cesser de pleurer.

« Aide-moi, ami, à supporter les chagrins et les souvenirs qui passent  
« les nuits avec moi, misérable, en m'assaillant en foule.

« Chaque nuit est plus longue que l'année; elle est suivie d'une nuit  
« semblable et de jours non moins douloureux.

« Quand je fus monté à cheval, on aurait dit que moi et celui que j'avais  
« en croupe, et le fourreau de l'épée et le coussin, nous fussions portés  
« sur le dos d'un onagre qui court se désaltérer aux lieux où croissent  
« les joncs,

« Excitant les jeunes onagresses qui n'ont pas encore conçu et sont  
« mûres pour le mâle, semblables à une bande de quatre chameaux in-  
« dociles à leur guide.

« Il vient à elles rudement, comme la pointe d'une lance, criant sou-  
« vent sur elles,

« Tandis qu'elles rougent l'herbe que sa vigueur rend noire, et boivent  
« l'eau glacée par le froid matinal.

« Il les conduit vers l'eau que les hommes visitent rarement, pour être  
« en sûreté contre le chasseur Amr, terrible du fond des cachettes où il  
« a coutume de se mettre aux aguets,

« Tandis qu'elles brisent le gravier de leurs pieds noirâtres, pesants et  
« durs, qui ne sont ni courts ni dépouillés de poils,

« Trainant leurs queues, dont les crins ressemblent au manche de l'étui,  
« peints et repliés.

« D'autres fois, assis sur une robuste chamelle, splide comme les  
« planches d'un cerceuil, je l'ai poussée sur une route variée comme une  
« étoffe de l'Yémen,

« Et je la laissai, de grasse qu'elle était, devenue maigre, mais bonne  
« coureuse, appuyée sur des jambes encore charnues.

« D'autres fois j'essayai le tranchant d'une épée légère comme le bâton  
« qui sert aux jeux, et je vis jusqu'à quel point elle était bonne à tailler  
« jambes et cous. »

Nous avons déjà parlé dans le texte du poëme national d'Antar. Ceux  
qui voudront en prendre connaissance peuvent lire les deux fragments que  
M. de Lamartine a insérés dans son *Voyage en Orient*.

Nous ajouterons quelques pièces de vers tirées de la *Chrestomathie*  
arabe de J. G. L. KOSEGARTEN; Leipzig, 1828.

« Tournez-vous, amis, pour offrir un salut à celle qui est signalée  
« pour la blancheur de ses dents et pour la fraîcheur parfumée de son  
« vêtement. Si pour l'amour de moi vous sortez une heure seulement de  
« votre route, je vous en saurai gré jusqu'à ce que la tombe me dérobe à  
« tous les regards; mais si vous rejetez ma prière, je porterai ailleurs  
« mon amitié, et dès lors recevez de moi un éternel adieu. Quand le ram-  
« mier fait entendre dans la forêt ses gémissements, pourquoi étouffe-  
« rais-je mes lamentations, puisque la fortune m'a séparé de celle dont la  
« personne était si élégante et délicate? Le tourtereau habitant des bois  
« répétera ses gémissements pour la perte de sa compagne, et moi je de-

« vrai supporter en paix l'absence de la mienne ? Non, l'absence de Botéina n'est pas un mal que je puisse endurer en paix. On dit : — Il est donc fasciné, puisque le nom seul de son amante le fait tomber dans des accès de folie ? — Il n'y a pour moi ni folie ni fascination, je le jure, oui je le jure : mais je ne t'oublierai pas tant que l'orient étincellera des feux du soleil à son lever, et que la trompeuse vapeur s'agitera dans les vastes espaces du désert ; tant qu'un astre brillera suspendu à la voûte céleste, et que les tiges des lotos se couvriront d'un nouveau feuillage. Tu pensés, ô Botéina, s'est emparée de mon âme comme le vin soumet à son pouvoir celui qui s'y abandonne sans mesure. Je me rappelle cette nuit passée près du saule, quand je pressais la main d'une beauté aux yeux noirs, rivale de l'astre de la nuit ; quand, hors de moi-même par la force de l'amour qu'elle m'inspirait, je sentis ma raison prête à s'égarer, tandis qu'un torrent de larmes inondait ma poitrine. Oh ! qui me dira si je goûterai jamais encore les douceurs d'une nuit pareille à celle que nous passâmes près du saule, jusqu'à l'instant où les clartés de l'aurore vinrent jaillir à nos regards ? Tantôt je lui prodiguais de vains mots d'amour qui s'épanchaient de mon cœur ouvert ; tantôt elle m'accordait généreusement quelques gouttes d'eau pour me maintenir les lèvres fraîches. Plût à Dieu que je fusse réservé à jouir encore de tant de félicité ! Le Seigneur que je sers, sait quelle serait ma reconnaissance. Si Botéina me demandait le sacrifice de ma vie, je la donnerais volontiers ; je l'abandonnerais généreusement, si un tel sacrifice pouvait m'être accordé. »

Cette élégie est de Gémil. Il mourut en Égypte ; et Botéina, en apprenant sa fin, composa ces vers :

« L'heure où je perdis le souvenir de Gémil n'a jamais été amenée par le temps ; puisse-t-il ne l'amener jamais ! O Gémil, ô fils de Mamar, si la mort t'a frappé, que m'importe de souffrir les tourments de la vie ou d'en goûter les douceurs ? »

Said, fils d'Hamid, fit cette réponse aux reproches que lui adressait un ami :

« Épargne-moi tes reproches, car l'existence dure peu, et tantôt le temps nous est propice, tantôt il nous est contraire. Jamais un revers ne m'a fait verser des larmes, que je n'aie eu plus tard à regretter amèrement le temps qui m'avait paru si malheureux. Tous les malheureux que nous éprouvons n'ont qu'un temps ; tous les états par lesquels nous passons sont sujets au changement. Bien des personnes se revêtent des couleurs de l'amitié ; mais à peine a-t-on acquis leur affection, que déjà l'on commence à la perdre. Peut-être un jour les coups du temps et la mort viendront nous séparer et briser les liens qui nous unissent. Si je meurs le premier, tu verseras des larmes sur moi, et tu exhaleras ta douleur en cris répétés ; tu recevras une blessure cruelle de la perte d'un ami affectueux et sincère, d'un ami auquel tu étais attaché par des nœuds que rien ne pouvait rompre. »

## D, PAGE 63.

## LE KORAN.

Le mot *Kour'ann* dérive de *karaa*, lire, et signifie lecture ou ce qui doit être lu. Sous ce nom les musulmans désignent non-seulement le livre entier, mais chaque chapitre ou section du Koran. Les Juifs appellent de même toute l'Écriture sainte et chacune de ses parties du nom de *Karah* ou *Mikrah*, mot dont la racine et la signification sont les mêmes.

On donne quelquefois au Koran le titre de *Forkan*, de *faraka*, diviser, comme les Juifs emploient *Perek*, qui a la même racine, pour indiquer une section ou une partie de la Bible. Il est parfois aussi nommé par antonomase *al-Molschaf*, le volume; *al-Khitab*, le livre par excellence; *al-Dhikr*, l'admonition. Quelques-uns veulent que le mot *forkan* signifie distinction, comme pour exprimer que le Koran distingue le vrai du faux, le licite de ce qui ne l'est pas (1).

Les écrivains mahométans vantent beaucoup le style du Koran. Il a de l'agrément, en effet, dans les passages où il imite les manières et les phrases poétiques, en employant alternativement et l'un pour l'autre les temps du prétérit parfait et du futur, et en passant de la troisième personne à la première ou à la seconde, puis de la première à la troisième, comme les prophètes hébreux. Il est concis, orné de figures, à l'orientale, souvent embelli par des expressions fleuries et sentencieuses. Il s'élève au sublime et devient magnifique en décrivant la majesté et les attributs de Dieu.

Les mahométans croient et les Arabes assurent que la langue du Koran, et, par conséquent, le dialecte usité à la Mecque au temps de Mahomet, est tout ce qu'il y a de plus pur et de plus parfait. Ce dialecte diffère pourtant à tel point du moderne, que la langue du Koran est enseignée aujourd'hui dans les collèges de la Mecque, comme le latin l'est à Rome.

Bien que le livre soit en prose, les sentences finissent en général par une rime; le sens est maintes fois interrompu à cause d'elle, et souvent aussi l'on rencontre des répétitions qui ne sont point nécessaires. Mais les Arabes, qui ont tant de goût pour ces consonnances, en font usage dans leurs compositions les plus travaillées, qu'ils embellissent en outre de fréquents passages du Koran et d'allusions à son contenu.

L'admiration que ce livre leur inspire dérive principalement de la beauté du style et du soin avec lequel Mahomet s'étudia à embellir sa prose du charme de la poésie, en lui donnant une allure harmonieuse, et en faisant

(1) Dans son ordre extérieur, le Koran ressemble beaucoup à nos livres sacrés. On l'appelle parfois *al-Khitab*, c'est-à-dire le Livre, la Bible. Les Hébreux donnent au Testament le nom de *Karah* ou *Mikra*. Les *Sowar* (pluriel de *Soura*) arabes correspondent aux *Somra* ou *Toura* des Hébreux, qui appellent *Sedarim* les cinquante-trois divisions du Pentateuque. Le nom d'*Ayat*, donné par les Arabes aux versets, exprime la même idée que *Oloth* en hébreu.



rimer les versets et les périodes. Parfois, laissant le langage ordinaire, il peint en vers harmonieux et sublimes le Dieu éternel siégeant sur le trône des mondes, donnant des lois à l'univers; un signe de lui faisant mouvoir les planètes, et anéantissant les cités populeuses, ou créant un jardin au milieu des déserts. Ses expressions sont harmonieuses et élevées, quand il décrit les éternels plaisirs du paradis; terribles et énergiques, lorsqu'il trace la peinture des flammes dévorantes. Versé comme il l'était dans la connaissance de la langue la plus riche, la plus élégante, la plus sonore, la plus harmonieuse parmi toutes celles qui sont connues; d'une langue qui, par la composition de ses verbes, peut suivre le vol de la pensée et la peindre avec précision, qui, par l'harmonie de ses sons, imite le cri des animaux, le murmure de l'onde fugitive, le mugissement des vents, le fracas du tonnerre; d'une langue dans laquelle s'étaient illustrés tant de poètes, Mahomet s'appliqua à donner à sa doctrine tout le prestige de l'élocution, à sa morale la majesté qui lui convenait, et aux fables de son temps une tournure originale qui pût les rendre agréables à la fois et intéressantes.

Ali avait coutume de dire : « Le Koran contient l'histoire du passé, les prédictions de l'avenir et les lois du présent. » Mahomet disait à ses disciples : « Lisez le Koran, et pleurez. Si vous ne pleurez pas à présent, vous serez contraints un jour de pleurer bien davantage. »

Le Koran a pour unique dogme l'unité de Dieu, dont Mahomet est le prophète; pour principes fondamentaux, la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage. La morale qu'on y trouve repose sur la loi naturelle et sur ce qui convient aux habitants des climats chauds. Mahomet a composé son livre en y entassant beaucoup d'articles empruntés à la Bible, beaucoup de fictions ou de fables tirées du *Talmud*, et mêlées à d'autres que lui fournit son ardente imagination. On y trouve peu de méthode et de richesse réelle.

Dans la chaleur, de l'enthousiasme ou de la vanité, Mahomet fit consister la vérité de sa mission dans le mérite de son livre. Il défie audacieusement les hommes et les anges d'atteindre aux beautés contenues dans une seule de ses pages, et il a la présomption d'assurer que Dieu seul put dicter ce chef-d'œuvre incomparable.

Un pareil argument a de la force quand il s'adresse à un Arabe dévot, disposé à la foi, dont l'oreille reste charmée par la belle harmonie des sons, et qui est incapable de comparer ce prétendu chef-d'œuvre avec les autres productions de l'esprit humain.

Il ne faut donc pas s'étonner que les musulmans appellent le Koran l'*Écriture excellente* ou le *Livre glorieux*, ou encore simplement le *Livre*, comme les chrétiens grecs désignent l'Évangile. Le Koran est, par conséquent, si respecté parmi eux, qu'ils ne se hasarderaient pas à le lire sans avoir accompli au moins l'ablution prescrite avant la prière; et si un infidèle y touchait, il n'éviterait la mort qu'en embrassant l'islamisme. Le kalife Omar ordonna qu'au temps des deux fêtes *al-Aïd fitr* et *al-Aïd adha*, chaque *déam*, qui contient six mille deux cent quarante-trois versets ou périodes, fût lu, malgré son étendue, du commencement à la fin. *Relando* et *Murazel* nous ont appris à ce propos que les mahométans, à l'imitation des

Masorètes juifs, ont numéroté non-seulement les chapitres et les versets, mais même les mots et les lettres du Koran, et cela, afin d'empêcher toute espèce de corruption, de déplacement ou d'altération du texte. Les docteurs musulmans font observer en effet que, dans ses différentes éditions, le Koran, par un privilège miraculeux, a toujours conservé un texte uniforme.

Il fut publié entièrement par Mahomet, dans l'espace de dix-sept ou dix-huit ans, soit à la Mecque, soit à Médine, à mesure qu'il lui était révélé, c'est-à-dire, selon que le législateur avait besoin de faire parler Dieu. Chaque révélation se rapportait aux nécessités du moment, aux exigences des passions et de la politique. Bien qu'on y trouve souvent des contradictions, toute discussion est évitée par cette maxime préliminaire, que le texte de l'Écriture est abrégé ou modifié par les explications subséquentes.

Ces prétendues révélations étaient écrites par des *khodai* ou secrétaires, sur des feuilles de palmier ou sur parchemin, aussitôt qu'elles sortaient de la bouche du prophète. Ses disciples les apprenaient ensuite; puis tous les fragments sur parchemin ou sur feuilles étaient renfermés pêle-mêle dans un coffre. Le Koran fut mis dans l'état où il se trouve actuellement par le calife Abou-Bekr, qui n'eut point égard au temps dans lequel avaient été dictés soit les chapitres, soit les versets. Celui qui devrait être le premier se trouve au numéro XCVI, et le dernier publié est le IX<sup>e</sup>.

Les divisions du Koran sont appelées, par les Arabes, *souar*, au singulier *soura*, qui signifie écriture ou série, continuation régulière. C'est ainsi que les Juifs appellent *tora* ou *toura* chacune des cinquante-trois sections du Pentateuque. Chaque *soura* ou chapitre est distingué par des noms ou titres particuliers, qui souvent n'ont de rapport qu'à un verset ou deux, tandis que le reste du chapitre traite de choses étrangères au titre lui-même. Les chapitres du Koran sont au nombre de cent quatorze d'inégale longueur, quelques-uns n'ayant pas plus de trois ou quatre versets, d'autres en contenant plus de deux cents.

Chaque chapitre, à l'exception du IX<sup>e</sup>, est précédé d'une formule solennelle, appelée par les mahométans *Bismillah*, parce qu'elle commence par les mots *B'issm il lah-ir rahmann-ir rackim*, c'est-à-dire, *Au nom de Dieu pieux et miséricordieux*. Cette formule figure constamment en tête de tous leurs livres et de tous leurs écrits, comme sceau de leur religion. Ils se font aussi un devoir de la prononcer au commencement de toutes leurs actions : avant la prière, avant de se mettre à table, en quittant le lit, avant d'entreprendre un travail, en sortant du logis, lors même qu'ils tuent un animal. Il semble, dit Abou'l Fêda, que Mahomet ait tiré cette formule de celle dont les anciens Perses faisaient précéder leurs livres, et qu'on trouve surtout dans ceux de la plus haute antiquité : *Bénan yezdan jakkâisger dadar*, ce qui signifie : *Au nom du Dieu très-juste et très-miséricordieux*.

Le premier chapitre, intitulé *al-Fat'hah*, ouverture ou introduction, est en très-grande vénération; on lui donne des titres honorifiques, comme chapitre de la *prière*, de la *louange*, du *remerciement*, du *trésor*. Il est con-

sidéré comme la quintessence de tout le livre, et les musulmans le répètent aussi souvent que les chrétiens disent l'oraison dominicale, dans leurs dévotions publiques et privées. Il est réitéré dans le *Salath al-djouma*, c'est-à-dire dans la prière publique du vendredi, à chaque *rikat* ou inclination de tête. Le docteur Abou'l Saddat a écrit un ouvrage intitulé *Dawat al-fatéhah*, dans lequel il traite de l'excellence de la première *soura* du Koran.

Ce code de lois et de préceptes contient, comme nous l'avons dit, cent quatorze chapitres et six mille deux cent quarante-trois versets, où l'on a compté soixante-dix-sept mille six cent trente-neuf mots et trois cent vingt-trois mille quinze lettres.

En tête de quelques chapitres se trouvent des caractères que les commentateurs expliquent diversement. Les plus sages prétendent que ce sont des signes mystérieux, dont l'intelligence est réservée à Dieu seul. Quelques-uns soutiennent que leur signification a été révélée au prophète, et le sera aussi aux justes quand ils jouiront de la béatitude du paradis. Gela-deddin s'en tire le plus souvent en disant : « Dieu sait ce que ces lettres signifient. » L'abbé Laci assure en avoir trouvé la signification, et en déduit des règles exégétiques, non pour le Koran seulement, mais aussi pour nos livres saints.

Chapitre 1<sup>er</sup>, de 7 paragraphes. INTRODUCTION. Louanges de l'Éternel. Le prophète commence par les paroles suivantes : « Au nom de Dieu pieux, « bienfaisant et miséricordieux. Louange à Dieu, seigneur de l'univers, « clément et juste. Juge suprême, nous te vénérons, et nous implorons « ta protection. Accompagne-nous dans la voie droite, dans la voie de « ceux envers lesquels tu fus toujours bienfaisant, etc. »

Il, de 286 paragraphes. LA VACHE. Ce chapitre, le plus long de tous, tire son nom de la génisse sacrifiée par Éléazar, fils d'Aaron, dont il est fait mention au § 147. Il contient divers préceptes négatifs, à l'imitation du Deutéronome. Le jeûne y est prescrit dans le mois de Ramadan, l'aumône commandée, l'usure prohibée, etc. Il commence ainsi : « A. L. M. « Il n'y a aucun doute au sujet de ce livre ; c'est la règle de ceux qui « craignent Dieu, de ceux qui font fréquemment la prière, de ceux qui « font part aux pauvres des biens qu'ils reçurent de la libéralité de « Dieu. » Dans le § 23 il est parlé du paradis, ou plutôt du Korkam, dans lequel se trouvent les *hour al oyoun*, ou femmes aux yeux noirs, qui sont exemptes des besoins qu'éprouvent les beautés terrestres, hormis le celui d'aimer.

III, de 200 paragraphes. LA FAMILLE D'AMROU. Cette *soura* commence par une profession de foi : « A. L. M. Dieu n'est Dieu qu'en lui-même. « Il a fait descendre sur toi (Mahomet) le livre de la vérité. Il a envoyé le « livre qui contient le vrai, afin de confirmer les Écritures qui l'ont précédé. « Avant lui, il fit descendre le Pentateuque et l'Évangile, pour servir de « guide aux hommes ; puis il envoya des cieux le Koran. » Le dogme de la prédestination y est établi, et dans le § 37 il est parlé de Marie, mère

de Jésus : « L'ange dit à Marie : — Dieu t'a choisie, il t'a purifiée, tu es « l'élue entre toutes les femmes, ton fils sera digne de respect en ce monde « et dans l'autre. » L'usure est prohibée de nouveau, ainsi que tout bénéfice illicite.

IV, de 175 paragraphes. LES FEMMES. Il traite du nombre de femmes qu'il est permis d'épouser. On lit au § 3 : « N'épousez que quatre femmes, « et si vous n'êtes pas en état de les entretenir, n'en épousez qu'une. » Quand Mahomet publia ce chapitre, la plus grande partie des Arabes avaient huit et dix femmes, qu'ils négligeaient souvent pour une esclave favorite. La polygamie, établie en tout temps dans l'Orient, fut renfermée par le législateur arabe dans des limites plus étroites; il ajouta pour les hommes l'obligation de bien traiter leurs femmes, et de répartir également entre elles les preuves de leur affection. Il est fait mention, entre autres choses, dans ce chapitre, de la naissance de Marie, fille de Joachim, et de celle de Jean, fils de Zacharie. Dans le § 93, il est parlé du prix que l'on doit payer pour se soustraire à la peine du talion.

V, de 120 paragraphes. LA TABLE. Il est relatif aux aliments dont il est permis d'user. Il est dit au § 65, au sujet des Juifs : « Que pourrai-je « retracer jamais de plus terrible que la vengeance de Dieu contre vous ? « Il vous a maudits dans sa colère, il vous a transformés en singes et en « pourceaux, non pour autre chose que parce que vous avez voulu brûler « de l'encens aux idoles et manger des chairs impures. » Au § 93 vient la défense de boire du vin et des liqueurs fortes. Dans le § 43, il est parlé de la peine à infliger aux voleurs : « Coupez les mains aux larrons, qu'ils « soient hommes ou femmes, en punition de leur crime. »

VI, de 165 paragraphes. LES BREBIS. Il débute ainsi : « Louange à l'Éter-  
nel ! Il créa le ciel et la terre, il forma les ténèbres et la lumière; et  
« l'impie lui donne des égaux ! Périssent les infâmes. » Dieu bénit les trou-  
peaux, promet le salut aux pieuses et bienfaitantes, et ordonne  
d'être circonspect en faisant la guerre.

VII, de 206 paragraphes. LIEU DE PUNITION. Le mot *Maraf*, qui, en arabe, est le titre de ce chapitre, signifie un empêchement, un mur de bronze entre le paradis et l'enfer. *Raf* dérive du verbe *araf*, connaître. Le mur est ainsi nommé, parce que ceux qui seront exclus du paradis connaîtront les élus et les réprouvés. § 1. « A. L. M. S. Le Koran t'a été « envoyé par le ciel. Ne crains pas de t'en servir pour menacer les mé-  
« chants et pour fortifier les fidèles. » Il y est ordonné d'aimer ses femmes, de respecter leur faiblesse; l'hospitalité y est recommandée envers les étrangers.

VIII, de 76 paragraphes. PARTAGE DES DÉPOUILLES. Il traite de la manière de répartir le butin, et il fut publié pour les Médiinois après la bataille de Bedr. Il commence par ce verset : « Ils t'interrogeront au « sujet du butin; réponds-leur : Il appartient à Dieu, à son apôtre, au « orphelins, aux veuves et aux voyageurs. Que l'amitié soit la mesure « de vos partages, et si vous êtes fidèles, obéissez à Dieu et à son pro-  
« phète. »

IX, de 130 paragraphes. PÉNITENCE. Le titre de ce chapitre, en arabe

*al-Barat*, indique la conversion des nations et leur pénitence. C'est le seul qui n'ait pas le *Bismillah*; il commence par ces mots : « A. L. R. « Un ordre sage et régulier règne dans ce livre. Il est l'œuvre de celui « qui possède la sagesse, la doctrine. — L'unité de Dieu est tout ce que « je vous recommande de croire. Je suis le ministre chargé d'annoncer ses « châtiments et ses récompenses. — Si vous persistez dans l'incrédulité, « sachez que vous ne pourrez plus suspendre les célestes vengeances. » La récompense qui attend les fidèles est annoncée au § 113 : « Dieu « acheta la vie et les biens des fidèles; le paradis en est le prix. Ré- « jouissez-vous de ce marché; il est le sceau de la félicité. » Le § 123 dit : « Dieu est le principe et la fin de toute chose. Adore la majesté « suprême. Mets ta confiance en lui; mais pense qu'il a l'œil ouvert sur « tes actions. »

X, de 109 paragraphes. JONAS. Il y est fait mention du prophète de ce nom; ceux qui suivront ses enseignements et imiteront ses actions, sont assurés d'une récompense. Le chapitre commence par les menaces suivantes : « A. L. R. Ces caractères sont les signes du livre qui contient « la sagesse. Malheur aux incrédules! Il en est qui seront étonnés de « voir que je t'ai favorisé de ma confiance, et t'ai choisi pour annon- « cer les peines aux méchants et les récompenses aux hommes ver- « tueux. Or, les incrédules ont dit : Mahomet est un imposteur, etc. »

XI, de 123 paragraphes. HOUD. Il est parlé dans cette soura du prophète, dont elle porte le nom, et qui est l'*Héber* des Juifs. En tête figurent les lettres inintelligibles A. L. R. Il y est aussi parlé honorablement de plusieurs prophètes, et, pour menacer les incrédules, un mot de Moïse est rapporté au § 40 : « Vous vous raillez de moi, mais je me rirai « bien de vous. Bientôt vous saurez sur qui tombera la vengeance cé- « leste, qui confondra les coupables, et leur fera subir d'éternels sup- « plices. » Mahomet ne cherche d'autre récompense que la bienveillance de Dieu, § 52 : « O mon peuple, je vous demande le prix de mes fatigues, « ma récompense est dans les mains de Dieu ! » Il déclare qu'il est à l'abri de toute frayeur en prêchant l'islamisme, §§ 57 et 68 : « Entouré de vos « embûches, ne croyez pas que je vous craigne. J'ai pour appui le bras « du Très-Haut, mon seigneur et le vôtre. »

XII, de 111 paragraphes. JOSEPH. Il y est rapporté différents traits de l'histoire de Joseph, fils de Jacob, et quelques miracles de Jésus-Christ. Il commence ainsi : « A. L. R. Ce sont là les signes de l'évidence. Nous « avons fait descendre le Koran en langue arabe, afin que tous l'enten- « dissent. » Le dernier § se termine ainsi : « L'histoire des prophètes est « pleine d'exemples, que les hommes sensés doivent se rappeler. Cette « soura n'est pas une fable inventée à plaisir; elle est la lumière, et la « lumière est la grâce des croyants. »

XIII, de 45 paragraphes. TONNERRE. Il commence ainsi : « A. L. M. R. « Ce sont là les signes du Koran. La doctrine qu'il contient dérive de « Dieu, et pourtant beaucoup de gens n'y croient pas. » Mahomet fait donc savoir que Dieu donna le Pentateuque aux Hébreux, au milieu des foudres et des tonnerres; aux chrétiens l'Évangile, en se manifestant par

des miracles, et le Koran aux Arabes, au moyen de la foi. Le prophète demande à Dieu de ne pas être contraint de faire des miracles, parce qu'il suffit aux hommes d'avoir le Koran pour se sauver. Il dit à ce sujet, § 43 : « Les incrédules nieront la vérité de ta mission; réponds-leur : Le témoignage de Dieu et de ceux qui savent les Écritures est une preuve suffisante en ma faveur. »

XIV, de 52 paragraphes. ABRAHAM. Voici le début de cette soura : « A. L. R. Nous t'avons envoyé ce livre pour tirer les hommes des ténèbres, pour les illuminer et les conduire dans la voie droite et glorieuse. » Il est ensuite question de la foi que manifesta Abraham lors du sacrifice d'Isaac. Il est ordonné de ne pas discuter avec les infidèles; voici la fin, § 52 : « J'annonce ces vérités aux hommes pour qu'elles leur servent d'avertissement, et qu'ils sachent qu'il n'y a qu'un Dieu. Vous tous qui avez un cœur sincère, souvenez-vous-en. »

XV, de 99 paragraphes. AL-HEGR, c'est-à-dire de la Vallée. Il commence ainsi : « A. L. R. Ce sont les signes du livre qui enseignent la vérité. Un jour les infidèles regretteront de ne pas avoir eue la foi. » Et il est dit, § 16 : « N'avons-nous donc placé des signes dans le firmament que pour la satisfaction des regards? En toute chose apparaît la divine puissance. »

XVI, de 128 paragraphes. L'ABEILLE. Cette soura ne contient que des louanges sublimes et d'humbles prières au Tout-Puissant, dispensateur de tous biens. Dieu y est représenté comme l'abeille donnant son miel à qui la respecte, et tournant son aiguillon contre qui l'irrite. § 1 : « La céleste vengeance s'approche : ne la hâtez pas. Louange au Très-Haut, anathème aux idoles. » § 4 : « L'homme est pétri de fange, et il veut discuter! » § 116 : « Ceux qui nient l'islamisme ajoutent un blasphème au mensonge. » § 119 : « Dieu scella les cœurs et les oreilles des infidèles; ils sont ensevelis dans le sommeil de l'insouciance. Leur réprobation est certaine. » Elle finit par ces mots : « Sois constant dans le bien, Dieu t'aidera. Il demeure avec ceux qui le craignent, et qui sont bienfaisants et miséricordieux. »

XVII, de 110 paragraphes. LE VOYAGE. Le titre arabe de cette soura est *Esra*, qui signifie *transport*, parce que Mahomet fut transporté de la Mecque à Jérusalem par le cheval Borak, comme on le lit dans le § 1 : « Louange à Dieu, qui a transporté durant la nuit son serviteur du temple de la Mecque à celui de Jérusalem. » § 9 : « Le Koran conduit dans la voie la plus sûre; il promet la félicité aux fidèles. » Le § 15 et les suivants parlent de la prédestination, et le § 110 s'exprime ainsi : « Louange à Dieu, qui n'a point de fils; il ne partage pas l'empire de l'univers; il n'a pas besoin d'aucune assistance. »

XVIII, de 110 paragraphes. LA CAVERNE. Le titre arabe de cette soura est *Kahaf*, et se rapporte à la grotte dans laquelle reposèrent vivants, durant trois cents ans, les jeunes garçons désignés sous le nom des Sept dormants, sur lesquels on fit une légende merveilleuse. D'autres interprètes soutiennent néanmoins que *al-kahaf* signifie le salut des fidèles, dont les Sept dormants sont l'image. Ce chapitre doit être considéré

comme une épître adressée par Dieu aux incrédules qui, faute de se convertir, seront détruits par Gog et Magog. Le § 1<sup>er</sup> est ainsi conçu : « Louange à Dieu, qui envoya à son serviteur le livre qui ne trompe pas. » § 23 : « Ne dites jamais : Je ferai cela demain, sans ajouter : Si telle est la volonté de Dieu. » § 106 : « Quant aux infidèles qui firent de ma religion et de mes ministres l'objet de leur risée, l'enfer sera leur récompense. »

XIX, de 98 paragraphes. MARIE. Il rapporte le prodige de la naissance de Jean, dont le père, selon les docteurs musulmans, était âgé de cent vingt ans, et la mère de quatre-vingt-dix. § 1 : « K. H. I. A. S. Le Seigneur se montra miséricordieux envers son serviteur Zacharie, quand il l'invoqua secrètement. » Le § 36 célèbre les louanges de Dieu en disant : « Dieu n'a point de fils ; loué soit son nom ! Il commande, et le néant s'anime à sa voix. Dieu est mon Seigneur et le vôtre ; adorez-le. » Il est dit dans le § 57, où sont célébrées les louanges d'Hénoch : « Il fut juste et prophète ; imitez ses actions. »

XX, de 135 paragraphes. T. H. Les lettres qui figurent en tête de cette soura signifient, *O homme*. D'autres commentateurs prétendent qu'elles sont inintelligibles comme toutes celles qui précèdent les différents chapitres. Les prières y sont ordonnées, mais leur nombre est réduit à cinq par jour. § 1<sup>er</sup> : « T. H. Nous ne t'avons pas envoyé le Koran pour rendre les hommes malheureux, mais pour rappeler à Dieu celui qui le craint. » Il est parlé, dans le § 102, du jugement universel : « Le jour où retentira la trompette, les scélérats se réuniront, et leurs yeux se couvriront de confusion. » § 107 : « Lorsqu'ils seront appelés, c'est à peine s'ils pourront parler ; faible sera leur voix, on n'entendra que le bruit sourd de leurs pas. »

XXI, de 112 paragraphes. LES PROPHÈTES. Il y est parlé de la vie méritante et sainte de plusieurs prophètes, parmi lesquels on trouve Loth, Ismaël, Moïse, Salomon, Jean et Jésus. Mahomet y tonne contre l'idolâtrie. § 21 : « Les divinités qu'ils se sont choisies pourront-elles ressusciter les morts ? » § 22 : « Si dans l'univers il y avait plusieurs dieux, leur ruine serait inévitable. Louange à Dieu, qui est assis sur le trône des mondes malgré les blasphèmes des hommes. » Il condamne, dans le § 23, les chrétiens et les Juifs, en disant : « Les Juifs et les chrétiens ont leurs livres sacrés ; mais la majeure partie d'entre eux ne sait pas y discerner la vérité, et fuit la lumière. » § 25 : « Les infidèles disent : Dieu eut un fils par le commerce des anges. Loin de nous ce blasphème ! les anges sont ses serviteurs. Ils ne parlent que d'après lui, et exécutent ses volontés. » Marie et Jésus sont célébrés dans le § 90 : « Chante les louanges de Marie, qui conserva sa virginité ; elle et son fils furent l'admiration de l'univers. »

XXII, de 78 paragraphes. LE PÈLERINAGE. Il traite du pèlerinage de la Mecque et de quelques rites qui s'y rattachent. § 1 : « Nous avons accordé pour asile à Abraham le lieu où est placé le temple de la Mecque, en lui ordonnant en même temps d'exhorter les fidèles à en faire le tour. » § 28 : « Annonce au peuple le saint pèlerinage qu'il doit en-

« treprendre, soit à pied, soit sur des chameaux. Què, voisins ou éloignés, « ils aient à l'accomplir. » Un heureux voyage est promis aux pèlerins. § 39 : « Ne craignez pas; Dieu détruira les embûches tendues au musulman. Il hait le fourbe et l'infidèle. » Il est permis aux mahométans de propager la religion à l'aide des armes. § 57 : « Ceux-là seront martyrs de l'Islam qui mourront sous ses étendards; ils obtiendront des « biens infinis. La magnificence de Dieu est sans limites. »

XXIII, de 118 paragraphes. LES FIDÈLES. Ce chapitre commence ainsi : « Heureux furent toujours ceux qui sont fidèles à Dieu très-grand et unique. » § 97 : « Celui qui fait le bien et reste fidèle à Dieu, acquiert « salut et félicité. » § 117 : « Celui qui donne un égal à l'Éternel ne peut « justifier sa croyance, et un jour il rendra compte de son impiété. Jamais la félicité ne sera pour les idolâtres. » § 118 : « Pardonne, ô Seigneur! Aie compassion de nous, puisque ta miséricorde est sans fin. »

XXIV, de 64 paragraphes. LA LUMIÈRE. Cette soura commence par ces paroles : « Celui-là ne chemine pas dans les ténèbres, qui suit mes traces, » et finit ainsi : « Dans ce livre on trouve la vérité et la lumière. » Aïéssa se trouve disculpée dans le § 12 et dans les suivants. Le prophète attaque l'idolâtrie dans le § 39 : « Les actions des infidèles ressemblent aux vœux qui s'élèvent dans le désert; le voyageur altéré y court pour y « chercher de l'eau, mais dès qu'il s'en approche l'illusion disparaît. Dieu « punira les pervers comme ils le méritent. Il est exact dans ses comptes. » Les §§ 57 et suivants font connaître les devoirs des enfants envers leurs parents.

XXV, de 77 paragraphes. AL-KORAN. On lit pourtant, dans quelques textes, Al-Forkan, et alors le titre de cette soura serait *Distinction*, ce à quoi peut s'appliquer le § 45 : « Lis le livre, et tu distingueras le vrai « du faux. » Le § 1<sup>er</sup> commence cependant ainsi : « Bénédict soit Dieu, qui envoya du ciel le Koran à son serviteur, pour éclairer les hommes. » § 2 : « L'empire des cieux et de la terre est dans ses mains. Il n'a pas de fils, « et ne partage pas avec d'autres le gouvernement de l'univers. Il tira « du néant tout ce qui existe, et il le fait subsister avec ordre et symétrie. » Après avoir proclamé de la sorte les louanges de Dieu, le chapitre se termine par le § 77, qui dit : « Peu importe à Dieu d'être invoqué « par les infidèles. Ils ont abjuré la vraie doctrine, une pénitence éternelle les attend. »

XXVI, de 227 paragraphes. LES POÈTES. Ce chapitre est intitulé ainsi parce qu'un poète satirique y est condamné, et avec lui tous les détracteurs. Il commence par les lettres inintelligibles suivantes : « T. S. M. « Ces caractères sont les signes qui manifestent l'incrédulité. » Suivent des anathèmes contre les méchants et les incrédules. § 4 : « Les avertissements que Dieu leur envoie ne servent qu'à éloigner davantage leur « croyance. » § 7 : « Notre magnificence brille de toutes parts, mais la « majeure partie des hommes n'a pas de foi. » § 184 : « Les infidèles « m'accusent d'imposture; mais au grand jour ils subiront le châtiment « mérité, le supplice des ténèbres. »

XXVII, de 93 paragraphes. LA FOURMI. Ce titre est pris de la vallée

des  
« T  
« d  
« li  
l'Y  
« c  
« m  
X  
tiré  
aus  
« le  
Mah  
« K  
« n  
X  
dan  
« r  
« s  
pro  
« C  
« v  
« le  
X  
des  
Ara  
« ti  
« a  
« s  
« D  
X  
que  
Dav  
n'ou  
« t  
« d  
« f  
le  
jou  
« t  
« c  
«  
« c  
me  
le  
«  
où



des Fourmis, en Syrie, où Moïse fut, dit-on, transporté en souge. § 1<sup>er</sup> : « T. S. Ces caractères sont les signes du Koran, qui enseigne la vraie doctrine. » § 2 : « Il est le flambeau des croyants et le gage de leur félicité. » Il y est parlé de la reine Balkis, souveraine de Saba, région de l'Yémen, au § 23 : « Une femme la possède ; elle est assise sur un trône magnifique. » § 24 : « Elle et son peuple adorent le soleil. Satan rendit ce culte agréable, et les détourna du droit sentier. »

XXVIII, de 87 paragraphes. L'HISTOIRE. Le titre de cette soura est tiré du § 26, où il est fait allusion à l'histoire ou vie de Moïse ; il y est aussi parlé de l'origine des Arabes. § 1<sup>er</sup> : « T. S. M. Ces caractères sont les signes du livre de l'évidence. » Il y est fait mention de la fuite de Mahomet et de son retour à la Mecque, § 85 : « Celui qui l'enseigne le Koran amènera ton retour désiré. Dieu connaît ceux qui suivent la lumière et ceux qui cheminent dans les ténèbres. »

XXIX, de 69 paragraphes. L'ARAIGNÉE. Ce titre est emprunté au § 40, dans lequel il est dit : « Ceux qui mettent leur appui dans les idoles ressemblent à l'araignée se construisant une demeure si légère, qu'un souffle de vent la détruit. » Les discussions avec les infidèles y sont prohibées. § 45 : « Ne discutez ni avec les Juifs ni avec les chrétiens. Confondez les impies en leur disant : Nous croyons au Livre et aussi à vos Écritures ; notre Dieu et le vôtre ne sont qu'un, mais nous sommes les vrais fidèles. »

XXX, de 60 paragraphes. LES ROMAINS. Il est parlé dans ce chapitre des Grecs sujets de l'empereur romain, qui doivent être vaincus par les Arabes. § 1<sup>er</sup> : « A. L. M. Les Romains furent vaincus, quoiqu'ils combattissent avec les idolâtres (les Perses). » § 2 : « Dans l'espace de dix ans, leur défaite sera rachetée par la victoire (des Arabes). » § 59 : « Dieu scella leur cœur d'une ignorance aveugle. » § 60 : « La promesse de Dieu est infallible. »

XXXI, de 34 paragraphes. LOKMAN. Quelques commentateurs veulent que Lokman ne soit autre que le fils de Baour, qui vivait au temps de David. Les auteurs grecs le croient le même qu'Ésope. L'un et l'autre n'ont fait que raconter des fables morales. § 1<sup>er</sup> : « A. L. M. Ces caractères indiquent le livre du sage. » § 2 : « Il est le gage des faveurs divines et la porte des bienfaits. Rappelle-toi ce que dit Lokman à son fils. » Il est ensuite parlé de la création, quand Dieu, en prononçant le mot *Koun*, qu'il soit ! créa le genre humain, qu'il ressuscitera un jour avec la même parole. § 27 : « Dieu créa tout le genre humain en un seul homme, d'une seule parole. La résurrection universelle ne lui coûtera pas davantage. »

XXXII, de 30 paragraphes. L'ADORATION. « A. L. M. Le souverain de l'univers fit descendre du ciel le Koran. Ce livre ne laisse aucun doute. » Tel est le début de ce chapitre. Dans le § 4, la durée du monde est fixée à six mille ans. Dans le reste, il est enjoint de respecter le Koran comme la parole de Dieu : « Celui qui méprise ce livre méprise Dieu même. » Il y est aussi parlé du dernier moment de la vie, où tout homme doit arriver : « L'ange de la mort, qui veille sur cha-

« cune de nos actions, coupera la trame de vos jours, et vous compa-  
« raitrez en présence de l'Éternel. »

XXXIII, de 73 paragraphes. LES CONJURÉS. Les Juifs et les idolâtres, conjurés contre Mahomet, blâmèrent son mariage avec Zéinab, répudiée par Zéid, fils adoptif du prophète. Il est, en conséquence, déclaré dans cette soura que tels mariages sont permis, et qu'un fils adoptif n'a pas les droits d'un fils naturel. Dans le § 40, il est dit que Mahomet est l'envoyé de Dieu et le sceau des prophètes (*Khatem-al-Nabîin*), c'est-à-dire le dernier. La soura se termine par ce verset : « Dieu punira les « impies et les idolâtres ; les péchés des fidèles seront pardonnés, parce « qu'il est clément et miséricordieux. »

XXXIV, de 54 paragraphes. SABA. Ce chapitre prend son nom d'une région de l'Arabie d'où la reine Balkis vint pour visiter Salomon : il commence contre les méchants, et se termine ainsi, § 52 : « Ils vécurent « dans l'impieété, et ils se moquèrent de notre sublime doctrine. » § 53 : « Un intervalle immense les séparera de l'objet de leurs désirs. » § 54 : « Ils subiront le sort de chacun de ceux qui vécurent dans le doute « jusqu'à la fin. »

XXXV, de 46 paragraphes. LES ANGES. « Louange à Dieu, architecte « des cieus et de la terre; les anges sont ses messagers. » C'est ainsi que commence ce chapitre. Dans les §§ 9 et suivants, il est parlé des anges qui construisirent les huit portes du paradis. Cette soura finit en louant la clémence et la justice divines : « S'il punissait sur-le-champ « les coupables, il ne resterait pas âme vivante sur la terre. Il retarde « les châtimens jusqu'au moment qu'il a établi. » § 46 : « Quand le « moment est venu, il sait distinguer les actions de ses serviteurs. »

XXXVI, de 83 paragraphes. IAS. Ce chapitre n'a pas de titre, bien qu'il soit appelé *Ias* par quelques-uns, en réunissant les deux lettres initiales du § 1<sup>er</sup>, que les Arabes prononcent avec l'interposition de l'a. « I. S. Je le jure par le Koran, qui contient la sagesse. » § 2 : « Tu « es l'envoyé du Très-Haut. » § 3 : « Ta voix appelle les hommes sur « le sentier du salut. » Ce chapitre est aussi appelé par les mahométans le *Cœur humain*; et on le lit lors des funérailles. La tradition veut que, lorsqu'il est lu à un moribond, dix anges descendent du paradis à chaque parole prononcée, se rangent à l'entour du patient, et prient pour lui; après sa mort, ils assistent aux ablutions du cadavre et suivent ses obsèques.

XXXVII, de 182 paragraphes. LES ORDRES. Ce chapitre est un poème très-élégant. § 1<sup>er</sup> : « J'en jure par les ordres et par les hiérarchies des « anges. » § 2 : « J'en jure par ceux qui menacent. » § 3 : « J'en jure « par ceux qui lisent. » § 4 : « Votre Dieu est un Dieu unique. » § 5 : « Il est le roi et le maître de l'univers, etc. » Après avoir décrit les hiérarchies des anges, qui tous sont prêts à exécuter les ordres de Dieu; après avoir parlé de l'obéissance due aux supérieurs, il finit ainsi, § 180 : « Louanges au Dieu puissant; loin de nous les mensonges. » § 181 : « La paix soit avec les serviteurs du Seigneur. » § 182 : « Gloire à Dieu, « souverain des mondes. »

XXXVIII, de 88 paragraphes. **SAD.** Ce chapitre est appelé ainsi, parce qu'en tête figure la lettre mystérieuse S, qui est la quatorzième de l'alphabet arabe. Quelques interprètes veulent qu'elle signifie *vérités*; d'autres, *résistances*. § 1<sup>er</sup> : « S. Je le jure par le Koran, il est le centre « de la vraie foi ; mais les infidèles vivent dans l'erreur. » On y lit l'histoire de Bethsabée, la prévarication et la pénitence de David, sur l'avertissement de deux génies qui lui racontent, sous forme de nouvelle, le vol d'une brebis. Il se termine ainsi, § 87 : « Ce livre est un avertissement pour les mortels. » § 88 : « Vous verrez un jour si sa doctrine « est la véritable. »

XXXIX, de 75 paragraphes. **LES MULTITUDES.** « Dieu sage et miséricordieux t'a envoyé le Koran pour te diriger. » Tel est le commencement de ce chapitre. § 2 : « La vérité t'a été apportée du ciel ; offre à « Dieu de sincères actions de grâce. » § 28 : « Le Koran te fournit différents exemples, afin de t'instruire. » § 29 : « La doctrine est « simple et claire : elle prêche la crainte de Dieu. » Il continue en disant : « Les infidèles et les impies tomberont par *multitudes* dans l'enfer ; « les musulmans, les hommes pieux et miséricordieux, monteront par « *multitudes* au paradis. »

XL, de 85 paragraphes. **LE FIDÈLE.** Le titre de ce chapitre dérive d'un oncle de Pharaon, nommé *Al-Amin*, qui se convertit en écoutant les discours de Moïse, exaltant la puissance du Dieu unique. § 1<sup>er</sup> : « H. « M. Dieu puissant et sage t'a envoyé le Koran. » § 2 : « C'est lui qui « pardonne les péchés, qui accueille les cœurs repentants et qui exerce « contre les méchants une vengeance terrible. » § 3 : « Il est le Dieu « infini et unique ; il est le principe et la fin de toute chose. » Il est parlé, dans les §§ 78 et suivants, des vingt-quatre mille prophètes envoyés par Dieu aux hommes ; quatre mille furent choisis parmi les Hébreux et le reste parmi les autres nations. « Beaucoup de prophètes t'ont précédé. Nous t'avons fait savoir l'histoire de quelques-uns, nous te laissons ignorer celle des autres. Tous les prodiges qu'ils opérèrent furent « des effets de nos ordres. Quand Dieu commandera, toutes les contraires se termineront. Ceux qui auront voulu abolir l'islam périront. »

XLI, de 54 paragraphes. **LA DISTINCTION.** Le fidèle et le sage savent distinguer le bien du mal. Cette soura débute par l'éloge du Koran. § 1<sup>er</sup> : « H. M. Dieu élément et miséricordieux t'a envoyé le Koran. » § 2 : « C'est le recueil de la doctrine ; il instruit les sages. » § 3 : « Il promet et menace ; mais la majeure partie s'en éloigne, et ne veut pas « entendre. » Il y est parlé de la justice divine et de la résurrection. § 46 : « L'homme vertueux et le méchant travaillent également pour « eux-mêmes ; mais Dieu ne fera point d'injustice. » § 55 : « Ne doutez « pas de la résurrection ; la science du Tout-Puissant n'embrasse-t-elle « pas l'univers entier ? »

XLII, de 35 paragraphes. **LA CONSULTATION.** Ce chapitre est un de ceux en tête desquels figurent en grand nombre les lettres initiales, dont le sens est intelligible aux mortels. Il y en a cinq : H. M. A. S. K. Il a pour objet de prouver la supériorité de l'islamisme sur les autres

religions. § 13 : « La prédication de l'unité de Dieu fit naître de fortes « oppositions. Si le décret qui diffère le châtimeut des incrédules n'avait « pas été prononcé, le ciel aurait terminé toute contestation. Les Juifs « et les chrétiens doutent en consultant sur la vérité. » Le détachement des biens mondains y est recommandé, ainsi que l'obéissance aux préceptes religieux et la foi en un Dieu. § 34 : « Les biens terrestres sont « transitoires, les trésors du ciel sont éternels; Dieu les destine aux « fidèles qui se confient en lui. » § 46 : « Sois obéissant envers Dieu « avant le jour où tu ne pourras te refuser à paraître en sa présence. « Le méchant ne trouvera pas d'asile qui le sauve, il ne pourra nier ses « méfaits. » § 53 : « Le terme de toutes choses n'est-il pas dans la voie « de Dieu, souverain de l'univers? »

XLIII, de 89 paragraphes. L'ORNEMENT. « Le Koran est l'ornement « de la terre, comme parole de Dieu qui instruit. » Telles sont les paroles du § 1<sup>er</sup>. « Il est de même l'ornement du ciel, » où son texte original est conservé sur la *table préservée*, « comme il est dit au § 3. Il est parlé aussi des châtimeuts des impies et de la félicité des justes, dans le § 67 : « Amis entre eux sur la terre, les méchants seront ennemis « dans l'autre monde; mais la tendre amitié suivra les justes. » Il est aussi parlé des tourments qu'ils auront à souffrir, au § 74 : « Les scélérats seront toujours en proie aux tourments. » § 75 : « Ces rigueurs « ne s'adouciront jamais. » § 76 : « Leur sort ne sera pas immérité, « car ils furent injustes envers eux-mêmes. » § 77 : « Ils diront à leur gardien : Prie Dieu qu'il nous détruise; et il répondra : Vous vivrez éternellement. »

XLIV, de 58 paragraphes. LA FUMÉE. Ce chapitre traite de la fin du monde, quand la *fumée* du ciel, c'est-à-dire les ténèbres, annonceront le jour de la résurrection. § 8 : « Errant dans le doute, les infidèles se « raillent de notre doctrine. » § 9 : « Mais tu verras leur contenance embarrassée dans ce jour où une noire fumée couvrira le firmament. » Il y est parlé des délices que goûteront les élus. § 51 : « Les justes habiteront un séjour de paix. » § 52 : « Les jardins et les fontaines « seront leur héritage. » § 53 : « Ils seront vêtus de soie, et converseront « entre eux avec bienveillance. » § 54 : « Les *hour al youn*, au sein d'albâtre, seront leurs épouses, etc. »

XLV, de 37 paragraphes. LA GÉNUFLEXION. Tout ce qui nous vient de Dieu doit être accepté, soit bien, soit mal, et en pliant les *genoux*; comme si nous l'avions désiré nous-mêmes. Ce chapitre se termine par ces trois versets : « Louange à Dieu, souverain du ciel et de la terre, « roi de l'univers. — A lui seul appartient d'être exalté dans le ciel et « sur la terre. — Il est le Tout-Puissant; sa sagesse est infinie. »

XLVI, de 35 paragraphes. AL-AHKAF. Le titre de ce chapitre indique un pays cité dans le § 21 : « Souvenez-vous de Houd, quand il alla « prêcher au peuple d'Ahkaf. Quelques apôtres le précédèrent, d'autres « le suivirent. » Quelques-uns croient que ce pays est le même que Aden, district de l'Yémen; d'autres commentateurs veulent que le titre de cette soura signifie *poussière* ou *sable*. Il y est parlé de nouveau de

la résurrection. § 32 : « Ignorent-ils que Dieu, qui, sans effort, créa  
« le ciel et la terre, peut aussi bien faire revivre les morts ? Sa puis-  
« sance est sans bornes. »

XLVII, de 38 paragraphes. LA GUERRE. « Dieu combattra (1). les actions  
« des infidèles qui éloignent leurs semblables de la route du salut. »  
Voici d'autres passages de ce chapitre. § 3 : « Les incrédules ont le  
« mensonge pour guide, les musulmans cheminent avec le flambeau de  
« la vraie foi. Dieu offre ce contraste évident aux hommes. » § 13 :  
« La récompense de ceux qui mourront en combattant pour la foi sera  
« éternelle. Dieu sera leur guide, et les introduira dans un jardin de  
« délices. » § 8 : « O croyants, combattez pour la cause de Dieu ; il  
« vous aidera, et ne permettra pas que vous fuyiez. » § 9 : « Dieu a  
« envoyé sur le prophète et sur les fidèles sa miséricorde, en faisant  
« descendre du ciel un esprit avec des troupes invisibles d'anges, qui  
« affligèrent de peines très-sévères les infidèles, parce que telle est la  
« rétribution que les uns et les autres doivent attendre. » Mahomet  
menace ses compatriotes de la Mecque, en disant, au § 14 : « Combien  
« de villes plus puissantes que celle qui te chassa de son sein furent dé-  
« truites ! Rien ne peut arrêter notre vengeance. »

XLVIII, de 20 paragraphes. LA VICTOIRE. « Nous t'avons accordé une  
« lumineuse victoire, » celle de Bedr. Mahomet y remercie ses trois  
cent treize disciples, qui lui avaient juré de se laisser plutôt tuer que de  
fuir durant le combat. § 18 : « Dieu contempla d'un œil bienveillant les  
« fidèles quand ils te jurèrent fidélité. Il lisait au fond de leur cœur. Une  
« lumineuse victoire couronna leur attachement. »

XLIX, de 18 paragraphes. LE SANCTUAIRE. « L'intérieur de ton logis est  
« un sanctuaire ; » dit-il dans le § 4, ce qui s'entend du *harem* ou *harram*,  
dont la signification en arabe est lieu sacré, lieu prohibé. Le maître seul  
de la maison peut y pénétrer pour jouir de la compagnie de ses femmes  
ou de ses enfants. Les mahométans y passent d'ordinaire l'après-dînée, et  
rarement la nuit. Les princes sont avertis de se garder des délateurs.  
§ : « Si on te dit quelque chose, soumets la dénonciation à un rigoureux  
« examen. Tremble de nuire à ton prochain et de te préparer un amer re-  
« pentir. » § 12 : « O fidèles, soyez circonspects dans vos jugements ; limi-  
« tez votre curiosité ; ne déchirez pas la réputation des absents. Qui de vous  
« voudrait manger les chairs de son frère mort ? » Le prophète excite à  
combattre pour la religion. § 15 : « Les vrais fidèles sont ceux qui, exempts  
« de doute, croient en Dieu et en son apôtre, et sacrifient pour les défendre  
« existence et richesses. »

L, de 45 paragraphes. Cette soura est appelée *KUON*, de la vingt et  
unième lettre de l'alphabet arabe, et commence ainsi : « K. Surpris de voir  
« un prophète de leur nation, les idolâtres crièrent au prodige. » § 4 : « La  
« vérité fut traitée de mensonge ; l'esprit de confusion s'empara d'eux. »  
§ 39 : « Publie les louanges du Seigneur au commencement de la nuit et  
« accomplis la prière. »

(1) *Errare faciet opem eorum, id est, inutilia reddet.* MARRACCI.

LI, de 60 paragraphes. LE SOUFFLE DES VENTS. Marracci traduit en latin le titre de ce chapitre par *Spargentes sparsione*. C'est un morceau très-élégant qui débute ainsi, § 1<sup>er</sup> : « Je le jure par le souffle des vents impétueux ; » § 2 : « par les nuages qui portent la pluie ; » § 3 : « par les vaisseaux qui fendent les flots ; » § 4 : « par les anges qui exécutent les volontés de Dieu. » § 5 : « Les promesses que je vous fais seront remplies. » § 40 : « Les vents qui portèrent la stérilité dans les campagnes d'Ohod manifestèrent notre puissance. » L'imprécation se termine par ces mots, § 60 : « Malheur à ceux qui ne croient pas au jour des vengeances ! »

LII, de 49 paragraphes. LA MONTAGNE. § 1<sup>er</sup> : « J'en jure par la montagne, » celle de Moïse, c'est-à-dire le Sinai. § 2 : « J'en jure par le livre écrit sur le parchemin. » § 3 : « J'en jure par le temple visité et par son toit sublime. Ce temple est la maison *al-Mamour*. » § 4 : « J'en jure par la vengeance céleste, qui viendra bientôt. » Il est ensuite parlé de nouveau des délices du paradis. § 16 : « Les justes habiteront les jardins de la volupté. » § 17 : « En sûreté contre les peines de l'enfer, ils jouiront des faveurs du ciel. » § 18 : « Rassasiez-vous, leur sera-t-il dit, rassasiez-vous des dons qui vous sont offerts ; c'est la récompense de la vertu. » § 19 : « Ces vierges au sein d'albâtre, aux yeux noirs, sont vos épouses. »

LIII, de 62 paragraphes. L'ÉTOILE. Ce fut d'une étoile, c'est-à-dire d'une planète, que, selon les interprètes, Gabriel parla pour la première fois à Mahomet. § 1 : « Je le jure par cette étoile. » § 2 : « Je n'ai pas été abusé. » § 3 : « Je ne suis pas mes propres sentiments. » § 4 : « Tout ce que je dis est parole divine. » Il se loue de la justice divine envers les gens de bien. § 38 : « Chacun recevra le prix de ses actions. » § 40 : « Les actions des mortels apparîtront sans voile. » § 41 : « Tous recevront une juste récompense. » § 42 : « Dieu est le terme de toute chose. »

LIV, de 55 paragraphes. LA LUNE. § 1<sup>er</sup> : « L'heure s'approche, et la lune se partage. » Ce sera là un des signes qui annonceront le jour de la résurrection universelle. § 2 : « Les infidèles, à la vue de ce prodige, tourneront la tête et diront : C'est un enchantement puissant. » § 3 : « Entraînés par leurs passions, ils nieront le miracle : » Suit l'annonce des châtimens contre les incrédules et les méchants. § 30 : « Quel châtiment me poursuit ? » § 31 : « Un seul cri se fait entendre, et tous sont réduits en poussière. » § 33 : « Les concitoyens de Loth se raillèrent de ses avertissements. » § 34 : « Nous lançâmes contre eux le vent et le feu, qui les détruisirent. »

LV, de 78 paragraphes. LA MISÉRICORDIE. Ce chapitre traite des attributs divins : Dieu miséricordieux est occupé à écouter ceux qui l'implorent, à exaucer ceux qui lui adressent des vœux, à gouverner l'univers, et en même temps à accomplir ses éternels et immuables décrets. § 29 : « Tous ceux qui sont dans le ciel et sur la terre lui adressent des vœux. Les soins de l'univers l'occupent incessamment. »

LVI, de 96 paragraphes. LE JUGEMENT. « Quand sera arrivé le jour du jugement universel, » ainsi commence ce chapitre, § 2 : « personne ne pourra nier la réalité de ce que je dis. » Après avoir parlé du jugement et de la résurrection, il rappelle encore les délices du Korkan où les élus,

couchés sous les arbres verdoyants de Nabk, auront à leurs côtés des beautés toujours vierges et amoureuses. Le chapitre se termine par ces mots, § 96 : « Exalte le nom de Dieu, du Dieu grand et miséricordieux. »

LVII, de 99 paragraphes. LA PÉNITENCE. Dieu aime que l'on fasse *pénitence* de ses fautes. § 1<sup>er</sup> : « Le ciel et la terre louent l'Éternel. Il est puis-  
« sant et sage. » § 2 : « L'univers est son domaine ; il donne à son gré la  
« vie et la mort. » § 3 : « Il est le principe et la fin, et sa science em-  
« brasse toute chose. » § 19 : « Dieu dispense ses faveurs à qui lui  
« plaît ; sa bienfaisance est sans bornes. »

LVIII, de 29 paragraphes. LE LITIGE. Ce chapitre retrace le *différend* entre Mahomet et Kaoula, au sujet du divorce, et il excite les musulmans à être fidèles. § 21 : « Ceux qui lèveront l'étendard de la rébellion  
« contre Dieu et son prophète, seront couverts d'opprobre. »

LIX, de 25 paragraphes. LA RÉUNION. Il y est dit comment les Juifs chassés de la Mecque se *réunirent*, avec d'autres de leur nation et avec des idolâtres, pour faire la guerre à Mahomet. Il y célèbre les louanges de Dieu. § 24 : « Il n'y a qu'un Dieu ; il est le roi, il est le sauveur, il est  
« le gardien du monde. Louange à Dieu et anathème aux idoles. » § 25 :  
« Les plus beaux noms sont les attributs de Dieu ; tous les êtres créés  
« dans le ciel et sur la terre publient ses louanges. »

LX, de 13 paragraphes. L'ÉPREUVE. Il faut *éprouver* les femmes qui ont fui du milieu des infidèles, pour savoir si le seul désir d'embrasser l'islamisme leur fait quitter leurs époux, ou si elles n'agissent pas ainsi soit par haine envers eux, soit par amour pour quelque musulman. § 10 : « O  
« fidèles ! quand les femmes demanderont asile parmi vous, éprouvez-les,  
« pour savoir si elles professent sincèrement la vraie foi. »

LXI, de 14 paragraphes. L'ORDRE. Ce chapitre vante l'ordre et la régularité avec laquelle surgirent les prophètes antérieurs à Mahomet, parmi lesquels figurent au premier rang Moïse et Jésus. § 5 : « Pourquoi m'af-  
« fligez-vous tant ? disait Moïse aux Israélites ; je suis l'interprète des vo-  
« lontés de Dieu, vous ne l'ignorez pas. Mais ils abjurèrent la vérité, et  
« Dieu écarta leurs cœurs. » § 6 : « Je suis l'apôtre de Dieu, répétait aux  
« Juifs Jésus, fils de Marie ; je viens confirmer l'autorité du Pentateuque,  
« qui me précéda ; je vous annonce l'heureuse venue de Ahmet, qui me  
« suivra. »

LXII, de 11 paragraphes. L'ASSEMBLÉE, c'est-à-dire la réunion des musulmans le jour d'Arouba, ou sixième jour férié de chaque semaine. Dans ce chapitre, les Juifs sont comparés aux ânes, qui portent les livres et ne savent pas en profiter. Il finit ainsi, § 11 : « Quand l'intérêt se fait en-  
« tendre, ils abandonnent le ministre du Seigneur. Mais dis-leur : Les  
« trésors que Dieu offre sont bien plus précieux que les avantages momen-  
« tanés. Dieu en est le plus magnifique dispensateur. »

LXIII, de 11 paragraphes. LES IMPRES. Il traite des ennemis de l'islam, parmi lesquels figurent au premier rang les Juifs *impies*. § 11 : « Dieu ne  
« différera pas plus longtemps le terme prescrit pour leur punition. Il voit  
« chaque action. »

LXIV, de 18 paragraphes. LA MAUVAISE FOI. Il loue la puissance divine.

§ 1 : « Les cieux et la terre louent Dieu. A lui appartiennent la domination et la louange. Sa puissance est grande. » Le prophète s'irrite contre ceux qui n'embrassent pas sincèrement l'Islam. § 12 : « Obéissez à Dieu et à son prophète. Son ministère se borne à prêcher la vérité; mais vous êtes de mauvaise foi. » § 13 : « Il n'y a qu'un Dieu; que les fidèles se contentent de lui. »

LXV, de 13 paragraphes. LA RÉPUDIATION. § 1 : « Ne répudiez vos femmes qu'au temps fixé, » c'est-à-dire quatre mois après la déclaration prescrite. On dit ensuite ce qu'il faut donner à la femme répudiée.

LXVI, de 12 paragraphes. LA PROHIBITION. Dans ce chapitre se trouve la défense faite à Mahomet de répudier Hafsa. § 3 : « Le prophète ayant coulé un secret à une de ses femmes, elle le publia. » Viennent ensuite les louanges de Marie. § 12 : « Dieu offrit à l'admiration universelle Marie, fille d'Amran, qui conserva sa virginité. Gabriel lui infusa le souffle divin. Elle crut à la parole du Seigneur, et fut obéissante. »

LXVII, de 30 paragraphes. LE ROYAUME. § 1<sup>er</sup> : « Béni soit celui aux mains de qui sont les rênes de l'univers, et dont le royaume est sans bornes. » § 16 : « Soyez sûrs que celui qui règne dans les cieux peut secouer la terre et vous ensevelir dans ses abîmes. »

LXVIII, de 52 paragraphes. LA PLUME. Il y est fait mention de la plume avec laquelle Dieu fait inscrire le nom des élus. § 1<sup>er</sup> : « N. Je le jure par la plume avec laquelle écrivent les anges. » § 2 : « Ce n'est pas Satan, mais le ciel, qui m'inspire. » § 3 : « Une récompense éternelle m'attend. » § 52 : « Le Koran est le dépôt de la foi; il fut écrit pour les hommes afin de les instruire. »

LXIX, de 52 paragraphes. L'INÉVITABLE. Le jour inévitable de la résurrection sera fatal pour les incrédules. § 1<sup>er</sup> : « Le jour inévitable. » § 2 : « Combien ce jour sera terrible! » § 3 : « Qui pourrait en faire la peinture? Personne ne peut suspendre la céleste vengeance. »

LXX, de 44 paragraphes. LES DEGRÉS. § 3 : « Dieu est l'auteur et le dispensateur des récompenses et des châtimens; il fixe les degrés (les rangs) célestes. » Il est ensuite parlé de la résurrection des corps et des âmes. § 43 : « Dans ce jour, les hommes s'élanceront de leurs sépulcres avec autant de promptitude que des soldats courant butiner après la victoire. » § 44 : « Leurs yeux seront humbles et balaïsés; l'opprobre les couvrira. Tel est le jour qui leur est annoncé. »

LXXI, de 28 paragraphes. NOÉ. § 1<sup>er</sup> : « Nous avons investi Noé du caractère d'apôtre, en lui disant : Annonce nos menaces aux peuples avant que n'arrive le jour des vengeances. » § 25 : « Le déluge vengera leurs crimes; ils les expieront ensuite dans les flammes. »

LXXII, de 28 paragraphes. LES GÉNIES. Dans ce chapitre on parle de ces êtres qui ne sont ni anges ni hommes, et qui sont dans ce monde les gardiens de ces derniers. § 1<sup>er</sup> : « Déclare, Mahomet, tout ce que le ciel t'a révélé. La réunion des génies ayant oui la lecture du Koran, ils s'écrièrent : Voilà une doctrine merveilleuse! »

LXXIII, de 20 paragraphes. L'ENVELOPPÉ. § 1<sup>er</sup> : « O toi qui es enveloppé de tes vêtements, » § 2 : « lève-toi pour prier, bien qu'il soit



« nuit. » Ceci est relatif à la première révélation que Mahomet eut de nuit dans la caverne du mont Harah. § 8 : « Souviens-toi souvent du nom de Dieu ; abandonne tout pour penser à lui. »

LXXIV, de 55 paragraphes. LE MANTEAU. « Lève-toi, couvre-toi, » et exalte le Seigneur ton Dieu. » Telles sont les premières paroles de ce chapitre, fragment d'éloquence pindarique qui se termine ainsi, § 5 : « Les élus du Seigneur écouteront les inspirations divines. » Dieu mérite d'être craint ; la miséricorde est son plus précieux attribut. »

LXXV, de 40 paragraphes. LA RÉSURRECTION. § 1<sup>er</sup> : « Je ne jurerai pas par le jour de la résurrection. » § 35 : « Mortels, je vous le répète : la mort vous suit, elle s'apprête à vous frapper. » § 40 : « Le Créateur du genre humain manquerait-il de pouvoir pour faire revivre les morts ? »

LXXVI, de 30 paragraphes. L'HOMME. « L'homme exista longtemps sans avoir les preuves de notre puissance. » Tel est le début de ce chapitre. § 29 : « Le Koran vous offre l'instruction ; hâtez-vous, si vous voulez profiter du volume. » § 30 : « La volonté de Dieu peut seulement déterminer la vôtre. Il sera miséricordieux. Il prépare pour les impies d'horribles supplices. »

LXXVII, de 50 paragraphes. LES MESSAGERS. § 1 : « Par les *messagers* qui se suivent (les anges). » § 2 : « Par les vents qui portent la fécondité. » § 4 : « Par les vers du Koran. » § 5 : « Par les messages qui avertissent. » § 6 : « Les peines que je vous annonce arriveront bientôt. » § 36 : « Malheur en ce jour à qui aura traité la vérité d'imposture ? » § 50 : « A quel autre livre croiront-ils après le Koran ? »

LXXVIII, de 41 paragraphes. LA GRANDE NOUVELLE. § 1<sup>er</sup> : « De quoi parle-t-on ! » § 2 : « Est-ce une *grande nouvelle* ? » § 3 : « Quel est l'objet de vos discussions ? » § 4 : « Ils sauront la vérité. » § 5 : « Ils la sauront infailliblement. » Le poète éloquent continue ainsi à décrire le grand jour de la résurrection.

LXXIX, de 47 paragraphes. LES MINISTRES. Il s'agit des anges, ministres de Dieu qui arrachent violemment les âmes des corps moribonds des infidèles, tandis qu'ils en extraient doucement celles des musulmans. § 1<sup>er</sup> : « Par les ministres qui assaillent violemment les âmes. » § 2 : « Par ceux qui les enlèvent doucement. » § 3 : « Par ceux qui traversent l'air avec rapidité. » § 4 : « Par ceux qui précèdent les justes. » § 5 : « Par ceux qui président au destin de l'univers. » § 6 : « Un jour, le premier son de la trompette jettera partout l'épouvante. » § 42 : « Mais quand arrivera ce moment fatal ? » § 44 : « Dieu le sait, il en a fixé le terme. »

LXXX, de 42 paragraphes. LA FACE DÉTOURNÉE. Dans ce chapitre, Mahomet se plaint de lui-même, pour avoir négligé de donner l'enseignement à un khoureysch aveugle qui demandait à être instruit dans l'Islam. § 1<sup>er</sup> : « Le prophète a montré un front sévère. » § 2 : « Parce qu'un aveugle s'est présenté. » § 3 : « Et qui l'assura qu'il n'était pas vertueux ? » Il est parlé ensuite d'Abd-Allah, un des secrétaires du prophète, qui alterna selon qu'il lui plut quelques vers du Koran, § 15 : Écrit « par une main fidèle et juste. » § 16 : « Périssent celui qui le rendit apostat ! »

LXXXI, de 28 paragraphes. LES TÉNÉBREES. § 1<sup>er</sup> : « Quand le soleil se « couvrira de ténèbres. » § 2 : « Quand les étoiles se détacheront du firmament, etc. » Cette soura annonce les signes qui précéderont le jour de la résurrection. Elle abolit l'usage barbare qu'avaient les Arabes d'enterrer les filles aussitôt après leur naissance, quand ils n'avaient pas le moyen de les nourrir. § 8 : « On demandera quel crime commit la « pauvre enfant. »

LXXXII, de 19 paragraphes. LA RUPTURE. Quand le ciel sera rompu et déchiré, l'instant sera venu pour l'homme d'être jugé; c'est sur ce thème que roule ce chapitre. Les justes ne doivent rien craindre, parce que, § 10 : « au-dessus de leur tête il y a d'honorables gardiens. »

LXXXIII, de 36 paragraphes. LA MESURE INJUSTE. Il est traité, dans ce chapitre, des larcins, de l'usure et des meurtres, comme d'actions injustes. On y parle des livres où seront enregistrées les actions humaines. § 7 : « Vous ne pourrez en douter; le livre des pervers sera le « Sedjin. » § 18 : « Ces menaces sont vraies : le livre des justes est l'Alim. »

LXXXIV, de 25 paragraphes. L'OUVERTURE. « Quand le ciel sera « ouvert, de manière à laisser voir la majesté divine, l'homme devra « rendre compte de ce qu'il aura fait. » Ainsi commence ce chapitre. On y parle aussi de la résurrection. § 19 : « Quand vous changerez d'état, « c'est-à-dire quand l'homme passera de la vie à la mort, et de la mort à « la vie. » § 25 : « Les hommes vertueux jouiront de l'éternelle félicité. »

LXXXV, de 22 paragraphes. LES SIGNES CÉLESTES. § 1<sup>er</sup> : « Par les signes « qui sont dans les cieux (ceux du zodiaque). » § 2 : « Par le jour de la ré- « surrection. » § 3 : « Par celui qui en fit témoignage (Mahomet). » § 21 : « Ce livre est le glorieux Koran. » § 22 : « Il est sur la table préservée. » LXXXVI, de 17 paragraphes. L'ASTRE NOCTURNE. § 1<sup>er</sup> : « Par le ciel « et l'étoile nocturne. » § 2 : « Qui te fera la description. » § 3 : « Cette lumière dont les étincelles pénètrent partout. » Etc.

LXXXVII, de 19 paragraphes. LE TRÈS-HAUT. § 1<sup>er</sup> : « Loue le nom du « Seigneur Dieu : *Très-Haut*. » § 2 : « Il créa toutes choses, et donna la « perfection à ses œuvres. »

LXXXVIII, de 27 paragraphes. LE VOILE OBSCUR. § 1<sup>er</sup> : « T'a-t-on fait « la description du voile ténébreux ? » On y parle des vengeances célestes. § 24 : « L'apostat, l'impie, l'incrédule, » § 25 : « seront victimes des cé- « lestes vengeances. » § 26 : « Ils comparaitront à notre tribunal, » § 27 : « et nous leur ferons rendre compte de tout. »

LXXXIX, de 30 paragraphes. L'AURORA. § 1<sup>er</sup> : « Par l'aurore et dix « nuits. » § 2 : « Par la réunion et la séparation. » § 3 : « Par l'ar- « rivée de la nuit. » § 4 : « N'est-ce pas là une sentence pour qui a de « l'intelligence ? Toutes choses ont été par nous créées en double; Dieu « seul est unique. »

XC, de 20 paragraphes. LA VILLE. On y parle de la Mecque, comparée au pays délicieux où habiteront les justes dans la vie future. § 1<sup>er</sup> : « Je ne jurerai pas par cette ville. » § 2 : « Elle est son asile. » Ensuite le chapitre traite de quelques devoirs des musulmans. § 11 : « Ne l'avons- nous pas soumis à la dernière épreuve ? » § 12 : « Quelle est cette preuve ? »

§ 13 : « Celle de racheter l'esclave, » § 14 : « de nourrir celui qui a faim, »  
 « § 15 : « d'embrasser la foi et de prêcher la persévérance. »

XCII, de 16 paragraphes. LE SOLEIL. Dans tout ce chapitre, à la différence des autres, on trouve continuellement la même rime. § 1<sup>er</sup> : « Par le soleil et ses rayons étincelants. » § 2 : « Par la lune qui le suit. » § 3 : « Par la lumière qui se montre dans sa grande clarté, etc. »

XCIII, de 21 paragraphes. LA NUIT OBSCURE. § 1<sup>er</sup> : « Par la nuit qui étend ses ailes ténébreuses. » § 19 : « Dieu ne laisse jamais un bienfait sans récompense. » § 20 : « Plaire à Dieu doit être notre unique désir. » § 21 : « La possession du paradis fera ta félicité. »

XCIV, de 11 paragraphes. LE SOLEIL HAUT. « Par le soleil au plus haut de son cours. » § 2 : « Par les ténèbres de la nuit. » § 3 : « Le Seigneur ne t'a pas abandonné; tu n'es pas hâ de lui. » Ce chapitre est relatif aux quinze jours écoulés sans que Mahomet eût ses prétendues révélations célestes.

XCV, de 8 paragraphes. LA DILATATION. § 1<sup>er</sup> : « Nous avons dilaté ton cœur, » c'est-à-dire illuminé, en le guérissant de l'aveuglement de l'ignorance. § 2 : « Nous t'avons déchargé du fardeau de l'idolâtrie. » § 8 : « Éleve vers Dieu un cœur plein d'amour. »

XCVI, de 8 paragraphes. LE FIGUIER. § 1<sup>er</sup> : « Par le figuier et l'olivier. » § 2 : « Par le mont de Moïse. » § 3 : « Par tout ce pays fidèle (l'Arabie). » § 4 : « Nous avons créé l'homme dans ses admirables proportions. »

XCVII, de 5 paragraphes. L'EFFROI. Mahomet s'effraya la première fois qu'il entendit la voix de l'Esprit Gabriel; c'était la première parole qui lui fût apportée du ciel. Dans le § 4, il est fait mention d'Hénoch, qui le premier se servit de la plume pour écrire. § 19 : « N'écoute pas l'impie; adore le Seigneur; élève-toi vers son trône. »

XCVIII, de 5 paragraphes. AL KADAAR. Le titre de ce chapitre signifie noblesse et sagesse. Il est relatif à la nuit où le Koran fut révélé pour la première fois à Mahomet.

XCVIII, de 8 paragraphes. L'ÉVIDENCE. § 1<sup>er</sup> : « Les idolâtres, les chrétiens et les Juifs ne se sont éloignés de toi qu'après avoir vu l'évidence, » c'est-à-dire que la doctrine du Koran prouve jusqu'à l'évidence l'existence d'un Dieu unique.

XCIX, de 8 paragraphes. LE TREMBLEMENT DE TERRE. § 1<sup>er</sup> : « Quand la terre sera ébranlée par un violent tremblement, » § 2 : « quand elle aura rejeté de son sein les cadavres qu'elle y tenait renfermés, » § 3 : « l'homme dira : Quel spectacle! » etc.

C, de 11 paragraphes. LES CHEVEUX. § 1<sup>er</sup> : « Certainement l'homme est ingrat envers Dieu comme un cheval indompté. » § 7 : « Lui-même est un témoignage de son ingratitude. » § 11 : « Ignore-t-il donc que Dieu connaît ses actions? »

CI, de 8 paragraphes. LA CALAMITÉ. Il y est parlé de nouveau du jour redoutable de la résurrection. § 1<sup>er</sup> : « Jour de calamité! jour épouvantable! » § 2 : « Qui pourra en faire la description? »

CII, de 8 paragraphes. LA CUPIDITÉ. § 1<sup>er</sup> : « La cupidité d'amasser doit-

« elle vous occuper jusqu'à ce que vous descendiez dans le tombeau? » § 2 :  
 « Hélas ! un jour vous vous apercevrez combien vous vous êtes abusés ! »  
 CIII, de 3 paragraphes. LE SOIR. § 1<sup>er</sup> : « J'en jure par le soir, l'homme  
 « court à sa perte. » § 2 : « Priez, et exhortez-vous réciproquement à  
 « être justes. » § 3 : « Celui qui se fait un devoir de prier sera sauvé. »  
 CIV, de 9 paragraphes. LES CALOMNIATEURS. § 1<sup>er</sup> : « Malheur au méchant  
 « et au calomniateur ! » Il termine ainsi, § 9 : « Pour eux, il n'y aura  
 « point de rémission au jour redoutable. »

CV, de 5 paragraphes. L'ÉLÉPHANT. § 1<sup>er</sup> : « Ignorez-tu comment Dieu  
 « traite le conducteur des éléphants ? » Ce paragraphe est relatif à Abrahah  
 et à la guerre dite de l'Éléphant.

CVI, de 4 paragraphes. Les KHOUREYSCH. § 1<sup>er</sup> : « A l'union des *Khou-*  
 « *reysch.* » § 2 : « Ils font avec sécurité le commerce en été et en  
 « hiver. » § 3 : « Qu'ils adorent Dieu, qui les délivra de la disette, »  
 § 4 : « et qui les délivra de la crainte d'Abrahah. »

CVII, de 7 paragraphes. LA MAIN GÉNÉREUSE. § 1<sup>er</sup> : « As-tu vu le mé-  
 « chant qui nie le jugement ? » § 2 : « C'est le même qui dévore le patri-  
 « moine de l'orphelin, » § 3 : « et qui ne pense pas à nourrir le pauvre. » § 4 :  
 « Malheur aux hypocrites ! » § 5 : « Ils prient avec négligence, » § 6 : « et  
 « seulement par ostentation. » § 7 : « Ils refusent de secourir ceux qui  
 « sont dans le besoin. »

CVIII, de 3 paragraphes. LE KHAUSTER. Le titre de ce court chapitre  
 dérive du fleuve du Paradis.

CIX, de 8 paragraphes. LES INFIDÈLES. § 1<sup>er</sup> : « Écoutez, *infidèles!* » § 2 :  
 « Je n'adorerai pas vos simulacres, etc. » Ce passage est relatif à une invi-  
 tation adressée à Mahomet; on lui avait dit : « Adore nos dieux pendant  
 « un an, et nous adorerons le tien aussi longtemps. »

CX, de 3 paragraphes. L'ASSISTANCE. § 1<sup>er</sup> : « Quand Dieu enverra le  
 « secours et la victoire (pour la conquête de la Mecque), » § 2 : « vous  
 « verrez les hommes courir en foule pour embrasser l'islamisme. » § 3 :  
 « Exalte le nom du Seigneur, implore sa clémence; il est miséricordieux. »

CXI, de 5 paragraphes. ABOU GÉHEL. Cette soura est relative au fils  
 de Motaleb, ennemi déclaré du prophète.

CXII, de 4 paragraphes. L'UNITÉ. Cette courte soura est une profession  
 de foi que les musulmans se plaisent à répéter : « Parle. — Dieu est  
 « unique. — Il est éternel. — Il n'a pas engendré de fils et n'a pas été  
 « engendré. — Il n'a pas d'égaux. »

CXIII, de 5 paragraphes. LE DIEU DU MATIN. Ce chapitre, de même  
 que le suivant, est considéré comme un préservatif contre les enchante-  
 ments; Mahomet l'avait employé, dit-on, avec succès. Les musulmans  
 lui donnent le nom de *Maoudhat*, qui signifie préservatif, et quelques-uns  
 ne manquent pas de le réciter matin et soir. § 1<sup>er</sup> : « Je mets ma con-  
 « fiance dans le Dieu du matin, — afin qu'il me délivre des maux dont  
 « je me trouve accablé; — de l'influence de la lune couverte de téné-  
 « bres; — des malélices de ceux qui soufflent sur les nœuds; — et, des  
 « noirs desseins que médite l'envieux. »

CXIV, de 6 paragraphes. LES HOMMES. « Je mets ma confiance dans le

« Seigneur, — roi des hommes ; — Dieu des hommes ; — afin qu'il me délivre des tentations de Satan, — qui souffle le mal dans les cœurs, — et afin qu'il me défende contre les insultes des génies mal-faisants. »

Ce livre se fait remarquer par les termes respectueux dans lesquels il mentionne à maintes reprises et Jésus-Christ et Marie. Mahomet, ainsi que l'observe Pierre Damien, est un des plus anciens écrivains qui aient parlé de la conception de la Vierge, mère de Jésus. Il y fait allusion dans les chapitres III, § 37, XXI, § 90, et LXVI, § 12. Peut-être Mahomet avait-il puisé cette notion dans ses rapports avec quelques-uns des chrétiens qui, persécutés en Syrie et en Égypte pour leur croyance à l'immaculée conception, s'étaient réfugiés en Arabie. De Mahomet jusqu'à saint Bernard, continue le même cardinal, il ne se trouve plus aucun écrivain qui en ait parlé, ce qui fait conjecturer que cette croyance fut rapportée en Occident par les croisés dans le douzième siècle. On voit l'histoire prodigieuse de Moïse et la vie miraculeuse de Jésus consacrées et embellies dans plusieurs passages du Koran ; et les Juifs, ainsi que les chrétiens, se vantent d'avoir inculqué leur foi aux musulmans. Mahomet recommande, en effet, à ses disciples un respect mystérieux tant pour le législateur des Hébreux que pour l'auteur du christianisme. Les musulmans disent que les ennemis du Christ, dans leur perversité, conspirent contre sa vie, mais que leur intention seule fut coupable, attendu qu'un être fantastique, ou plutôt un scélérat, le traître Judas lui-même, fut substitué sur la croix au saint, au juste, à l'innocent, qui fut enlevé au ciel. La sagesse de Moïse et la piété de Jésus étaient, disent-ils, illuminées de Dieu, et ces sages législateurs annoncent aux générations futures la venue d'un prophète, plus illustre qu'eux-mêmes. La promesse évangélique du Paraclet fut figurée par avance dans Mahomet, le dernier apôtre de Dieu.

On aura remarqué que Mahomet comprit la substance de sa doctrine sous ces deux propositions ou articles de foi, savoir : *unité de Dieu*. *Mahomet est son apôtre*. En vertu du second de ces articles, toutes les prescriptions qu'il jugea à propos de formuler furent reçues et adoptées par ses sectateurs, comme étant d'institution divine.

L'observation des pratiques énoncées dans le Koran vaudra en récompense aux musulmans d'obtenir le *Jennath* ou paradis, où ils jouiront des délices du *Korkan*, lieu enchanteur qui, comme on l'a vu dans les chapitres II, XLIV, LIV, est la demeure de beautés toujours jeunes. Elles s'y baignent dans des fontaines d'eau de rose, habitent des palais de diamants et de perles, et constituent une des principales félicités des fidèles.

Les mahométans matérialistes supposent que l'heureux séjour habité par ces resplendissantes houris doit être également la demeure de tous les vrais croyants. On l'appelle aussi *al-Jennath* ou le Jardin, en y ajoutant quelquefois le mot *ferdaws*, de délices ; ou bien l'épithète *al mawah*, c'est-à-dire de la demeure, et aussi *al noim*, du plaisir. Il y aura dans ce lieu différents degrés de félicité, dont le moindre procurera de telles délices,

que nul au monde ne pourrait y suffire, à moins d'être doué de la force de cent hommes. Telle sera la vigueur dont Dieu pourvoira les bienheureux dans l'autre monde. Afin donc que les plaisirs du paradis puissent se goûter dans leur plénitude, les matérialistes assurent que ses heureux habitants jouiront d'une perpétuelle jeunesse, et auront la force que possède d'ordinaire une personne d'une trentaine d'années.

Dans les idées de ce matérialisme, le fleuve Khaouster est considéré comme ayant un cours d'un mois de marche. Ses rives sont de l'or le plus pur, et les cailloux que roulent ses flots sont de perles et de rubis ; son sable est aussi odorant que le musc et l'aloès ; ses eaux sont plus blanches que le lait et plus douces que le miel ; son écume est plus brillante que les étoiles, et celui qui en goûte une seule fois n'éprouve jamais la soif et devient immortel. Cependant, les docteurs mystiques, et surtout le commentateur intitulé *Thawilat*, veulent que ce fleuve aux richesses abondantes soit le symbole de la multitude des notions surnaturelles, allant toutes se perdre dans l'unité de Dieu, d'où procède la multiplication de toute espèce de biens. Ce fleuve jaillit, selon eux, du jardin de l'Esprit divin, source de toute science et de tout bien.

Le Koran est surtout digne d'attention comme ayant toujours été, depuis Mahomet jusqu'à présent, le code civil et religieux des nombreuses nations qui professent l'Islam. Il est considéré comme le fondement non-seulement de la théologie, mais aussi de la jurisprudence civile et criminelle. Les lois qui, dans l'Orient, régissent les nations et les droits de l'espèce humaine, sont partout envisagées comme une sanction infaillible et immuable de la volonté de Dieu. Cette servilité religieuse est parfois préjudiciable au bien de l'État. Le législateur peu instruit se laisse entraîner souvent aux préjugés de son pays et même aux siens propres, car des institutions, bonnes peut-être pour l'Arabie, ne conviennent certainement pas à de riches contrées comme celles où s'élevèrent Delhi, Ispahan et Constantinople, que le prophète avait la prétention de subjuguier. Cependant, toutes les fois que le code sacré se trouve en opposition avec les principes d'équité et de justice, eu égard au pays, aux personnes, aux circonstances, le cadî ou juge, quelque peu savant qu'il soit, place sur sa tête le volume saint, après l'avoir baisé avec respect, et substitue au texte une interprétation plus conforme aux mœurs et à la politique du temps.

Les principales éditions ou anciennes copies authentiques du Koran peuvent se réduire à sept, dont deux furent publiées à Médine, la troisième à la Mecque, la quatrième à Coufa, la cinquième à Bassora, la sixième à Damas ; la septième fut appelée l'édition commune ou vulgaire. La première de ces éditions fait monter le nombre total des périodes ou versets à 6,060 ; la seconde et la cinquième en comptent 6,214 ; la troisième, 6,219 ; la quatrième, 6,230 ; la sixième, 6,236 ; et la septième, 6,243. On dit cependant que toutes ces éditions contiennent le même nombre de mots et de lettres (1).

(1) GARCIN DE JASSY, *Exposition de la foi musulmane*. Paris, 1815.

Je ne connais aucune traduction italienne du Koran. Celle de Du Ryer, en français, est toujours triviale; jamais il ne se risque à reproduire les hardiesses arabes. Substituant aux versets la forme du discours continu, il les enchaîne au moyen de liaisons basses et communes. Je me suis servi du discours préliminaire sur le mahométisme, imprimé en tête de la traduction anglaise de George Sale. Marracci mit quarante ans à en faire une en latin, très-littérale, c'est-à-dire barbare; mais il l'enrichit de notes précieuses et de passages d'auteurs arabes, bien que, visant à faire une réfutation, il ait fait choix de ceux qui lui offraient la partie plus belle. Celle de SAVARY est meilleure : *Le Koran traduit de l'arabe, accompagné de notes et précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet, tiré des écrivains orientaux les plus estimés*; Paris, 1783. Nous nous sommes aussi servi de la traduction faite sur le texte arabe par M. Kazimirski, interprète de la légation française en Perse, et de l'introduction de M. Pauthier : *Les livres sacrés de l'Orient*; Paris, 1840.

### E, page 380.

#### LA CHRONIQUE DE TURPIN.

Une chronique, attribuée communément à un écrivain du commencement du douzième siècle, a été publiée sous le nom de Turpin, archevêque de Reims, mort en 800, c'est-à-dire quatorze ans avant Charlemagne. On peut consulter à ce sujet :

*De Vita Caroli Magni et Rolandi historia, Joanni Turpino archiepiscopo Remensi vulgo tributa, ad fidem codicis vetustioris emendata, et observationibus philologis illustrata a SEBASTIANO CIAMPI*; Florence, 1822.

Quel qu'en fût l'auteur, il s'appuya certainement sur des traditions et des chants qui avaient cours de son temps; et lui-même dit d'un fait qu'il rapporte : *Cantur in cantilena usque in hodiernum diem*, cap. 13. Mais il remplit son ouvrage d'idées plus conformes à son époque qu'à celle de Charlemagne; il parle des croisades, du pèlerinage à Saint-Jacques de Galice, de la puissance sacerdotale, etc. Cette chronique a donc un double intérêt, en révélant, sauf le changement des noms, les idées du douzième siècle, et en donnant l'origine de tous ces récits amplifiés, embellis, défigurés même par le caprice des romanciers, et surtout par la brillante imagination de l'Arioste. Nous croyons donc qu'on ne nous saura pas mauvais gré d'en donner ici une analyse succincte.

Après avoir conquis l'Angle, la Gaule, la Lorraine, la Bourgogne, l'Italie, la Bretagne, et des villes sans nombre d'une mer à l'autre, Charles, fatigué de tant de guerres, résolut de se reposer. Mais comme il restait les yeux fixés au ciel, il aperçut tout à coup une bande d'étoiles qui se dirigeaient de la mer de Frise à travers la Germanie et l'Italie,

CLAUDIUS, *Mahomeds religion aus dem Koran dargelegt.*

WILL. TAYLOR *The history of mohammedanism and its sects*; London, 1834

la France et l'Aquitaine, la Gascogne, la Navarre, l'Espagne, vers la Galice, où était caché le corps du bienheureux saint Jacques. Charles contemplait ce spectacle depuis plusieurs nuits, quand le saint apôtre lui apparut, se plaignant qu'après tant de conquêtes il n'eût pas songé à délivrer la Galice des Sarrasins. Dieu, lui annonça-t-il, l'avait choisi pour cette entreprise, et le chemin étoilé signifiait précisément l'armée qu'il devait conduire à cette expédition pour exterminer la race infidèle, et rendre ce voyage sûr pour les pèlerins.

Charles se met donc en marche, il assiège Pampelune; mais, après trois mois de siège, elle ne cérait pas encore, quand les prières du roi firent crouler les murailles. L'archevêque Turpin eut beaucoup à faire pour baptiser les Sarrasins, qui cherchaient par là à sauver leur vie. D'autres villes furent emportées à l'aide du même miracle ou par la force; et quatre, ayant été maudites par Charles, demeurèrent pour toujours vides d'habitants.

Les idoles furent abattues partout, à l'exception du *Salaméud*, fait par Mahomet lui-même avec un art magique si puissant, qu'une légion de démons empêchait qu'il fût jamais brisé. Tout chrétien qui s'en approchait était en péril de la vie; et si un oiseau se posait dessus, il tombait mort. Il représentait un géant, une clef dans la main; et il était dit que lorsque le géant laisserait tomber cette clef, on pourrait croire que celui qui devait soumettre l'Espagne à la loi du Christ avait vu le jour. La clef tomba en effet, et les Sarrasins furent mis en fuite.

Charles, après avoir honoré saint Jacques, regagna la France, faisant construire plusieurs églises et fondant des abbayes. Mais à peine fut-il de retour, qu'Agolant, roi d'Afrique, conquit l'Espagne, d'où il chassa les garnisons de Charles et extirpa la religion chrétienne. Charles revint donc avec des troupes nombreuses et avec Milou d'Anglérie. Tandis qu'il était campé près de Bayonne, un soldat, nommé Romaric, mourut, après avoir ordonné à un de ses parents de vendre son cheval et d'en distribuer le prix, partie aux prêtres, partie aux pauvres. Le parent dissipa cet argent à faire bonne chère et à mener joyeuse vie. Or, après trente jours le mort lui apparut, et lui annonça que, pour n'avoir pas eu de prières, il était resté jusque-là en purgatoire; que désormais Dieu lui avait pardonné, mais que le dépositaire infidèle serait dès le lendemain plongé dans l'enfer, en punition de son infidélité. Le lendemain, le parent épouvanté fut, en présence de tous et au milieu d'apparitions terribles, emporté par les démons, pour apprendre à chacun à ne pas frauder les défunts des aumônes commandées.

Agolant envoya un cartel à Charles, pour lui proposer le combat de vingt contre vingt, de quarante contre quarante, de cent contre cent, de mille contre mille, ou bien de deux contre deux, d'un contre un; mais les siens eurent le dessous. Le troisième jour, Agolant, ayant consulté les sorts, reconnut que Charles avait les astres contraires; il l'envoya, en conséquence, défilé en bataille rangée. Dans la soirée qui précéda le combat, les chrétiens préparèrent leurs armes; et quelques-uns ayant planté leurs lances en terre, il arriva que le lendemain matin



ils y trouvèrent des feuilles. Les soldats, étonnés, les coupèrent par le pied ; mais aussitôt d'autres troncs sortirent des racines.

La journée fut terrible : quarante mille chrétiens tombèrent sous le fer ennemi, entre autres Milon et ceux dont les lances avaient donné des feuilles en signe de martyre. Charles eut son cheval tué sous lui ; alors, se trouvant à pied avec trois mille chrétiens, il tira *Joyeuse*, sa redoutable épée, et pourfendit plusieurs Sarrasins. La nuit sépara les combattants ; mais le lendemain, quatre marquis étant arrivés d'Italie, Agolant battit en retraite, et Charles reprit le chemin de la Gaule.

Agolant fit de nouveaux préparatifs de guerre, et, s'étant allié avec les rois d'Alexandrie, de Bougie, d'Algarve, de Barbarie, d'Arabie et autres, il prit Agen ; ensuite il envoya dire à Charles que, s'il venait le trouver dans des dispositions pacifiques, il lui donnerait beaucoup d'or, soixante chevaux, et son amitié. C'était un piège pour s'emparer de sa personne. Mais Charles, ayant fait embusquer à peu de distance deux mille soldats, s'approcha de la ville avec soixante guerriers seulement ; puis, les laissant dehors, il entra déguisé, sans lance et le bouclier renversé sur le dos, selon l'usage des hérauts d'armes. Ayant été conduit devant Agolant, il lui dit que Charles venait avec soixante guerriers seulement, et qu'il eût à sortir avec le même nombre, pour aller à sa rencontre. Pendant ce temps, il observa bien le visage d'Agolant, examina les lieux les plus faibles des murailles et les forces de la ville ; puis il se retira parmi les siens, et, regagnant la Gaule, il rassembla des troupes. Bientôt il revint et il assiégea Agen, et la serra tellement, qu'il finit par la prendre. Agolant se réfugia à Santona, et de là à Pampehune, toujours poursuivi. Charles réunit la fleur de la noblesse franque, déclara libres tous les serfs qui le suivraient de l'autre côté des Pyrénées, ouvrit les prisons, vêtit ceux qui étaient nus, enrichi les pauvres, pardonna à ses ennemis, arma des chevaliers, et, s'étant fait donner l'absolution par Turpin, il se mit en marche. Agolant, effrayé, demanda une trêve, durant laquelle il se présenta devant Charles, et eut avec lui une discussion sur la religion, qui se termina, comme d'ordinaire, par laisser chacun plus tenace dans son opinion ; mais l'épreuve de la bataille ayant été contraire au monarque sarrasin, il promit de recevoir le baptême, lui et les siens.

S'étant rendu près de Charles, il le trouva dînant, entouré de plusieurs tables bien servies, où les uns siégeaient en costume militaire, d'autres avec l'habit monacal, ceux-ci en blanc comme chanoines, ceux-là vêtus en clercs ; et il s'informa du rang et de la condition de chacun. Agolant remarqua dans un coin douze pauvres assis à terre, dans un habillement misérable, qui, sans table ni serviette, se nourrissaient de quelques restes, et il demanda qui ils étaient : *Ce sont, répondit Charles, les gens de Dieu, les messagers de Jésus-Christ, au nombre de douze comme les apôtres, qui sont ici nourris chaque jour. — Comment, reprit Agolant, les gens sont assis à l'entour de ta table, heureux ; bien vêtus, repus largement, et les gens de Dieu sont misérables et meurent de faim ? Tu loï est fausse ; je refuse le baptême, et demain nous combattons.*

On en vint aux mains le lendemain, et le carnage fut tel, que le sang arrivait à mi-jambe aux Francs vainqueurs.

Nous passons d'autres victoires et maints prodiges; mais enfin arriva de Syrie un géant de vingt coudées, ayant nom Ferragus, de la race de Goliath, envoyé par le soudan de Babylone avec vingt mille Turcs. Il défit les chrétiens; et, Ogier le Danois s'étant avancé contre lui, il le prit sous son bras et l'emporta dans son château. Il en fit autant de Renaud d'Aubépine, de Constantin, empereur romain, du comte Olivier. Alors Roland, fils de Milon, s'étant présenté pour se mesurer avec lui, lutta d'une manière admirable avec cet adversaire monstrueux; après avoir employé l'épée, ils combattirent à coups de poings, de bâtons, de pierres; mais jamais Roland ne parvint à entamer la peau de Ferragus. Las tous deux, ils s'assirent et se mirent à discourir. Ferragus raconta alors au guerrier franc que toute sa personne était enchantée, à l'exception de l'ombilic. Roland, en retour, lui exposa sa foi et se mit en devoir de le convertir. Ici se trouve une discussion de théologiens bien plus que d'hommes de guerre; mais le catéchisme produisant peu d'effet sur le mécréant, les deux champions en revinrent à leurs premiers arguments, ceux du glaive. La bataille fut rude, et Roland allait succomber, s'il n'eût invoqué la sainte Vierge. Alors, se relevant soudain, il perça Ferragus au nombril, et celui-ci se mit à crier, en appelant Mahomet à son aide. Les Sarrasins, accourus à sa voix, l'emportèrent dans le château; mais les chrétiens, prompts à les assaillir, s'emparèrent de la place et tuèrent le géant blessé par Roland.

Charles réussit enfin à purger l'Espagne des infidèles, et la distribua entre les siens. Il rétablit les évêques dans leurs sièges, puis il réunit une concile à Compostelle, fit consacrer par Turpin la basilique de Saint-Jacques, et voulut que tout individu, possédant une maison en Espagne ou en Galice, payât à ce bienheureux quatre deniers par an, moyennant quoi il serait libre de toute autre redevance.

Le roi Charles avait le teint brun, et était beau de sa personne; mais il avait le visage fier. Sa taille était de huit pieds, de la mesure des siens, qui étaient très-longs. Il avait les épaules larges, les reins bien pris, le ventre convenable, les bras gros, ainsi que les jambes, les jointures très-belles. Il était très-fort dans la bataille et soldat terrible. Ses yeux brillaient comme des escarboucles, comme ceux d'un lion. Ses sourcils étaient longs, et ceux sur qui il fixait ses yeux, quand il était en colère, tremblaient de frayeur. Sa ceinture avait huit palmes de largeur, sans les courroies qui en descendaient. A dîner, il mangeait peu de pain, mais le quart d'un mouton ou deux poules, ou une oie, ou les côtes d'un porc, ou un paon, ou une grue, ou un lièvre entier. Il buvait peu de vin, et le trempait d'eau. D'un seul coup de son épée il tranchait en deux, de la tête aux pieds, un soldat armé, avec son cheval. Il redressait avec ses mains quatre fers de cheval, et levait de terre jusqu'à hauteur de sa tête un soldat armé de toutes pièces, debout sur la paume de sa main. Lorsqu'il tenait sa cour en Espagne, surtout les jours de Noël, de Pâques, de Pentecôte et de Saint-Jacques, il se mon-

trait avec le sceptre et la couronne royale, et l'on portait l'épée nue devant son tribunal. Durant la nuit, cent vingt preux se tenaient continuellement autour de son lit pour le garder. Quarante faisaient la première veille, c'est-à-dire dix à la tête, dix aux pieds, dix d'un côté, dix de l'autre, avec l'épée nue dans la main droite et un flambeau allumé dans la gauche. Quarante autres faisaient de même la seconde veille ; puis les quarante derniers la troisième jusqu'au jour ; les autres dormaient.

Nous ne rapporterons pas ici maints autres exploits glorieux du grand monarque : comment, par exemple, Galafron, émir de Tolède, décora dans son palais, du baudrier militaire, le jeune Charles, alors exilé ; comment celui-ci, par amour pour ce même Galafron, tua dans une bataille Bratmar, grand et orgueilleux roi des Sarrasins, ennemi de l'émir ; comment il acquit par sa loyauté différentes villes et châteaux, et les assujettit à la foi de Jésus-Christ ; comment il fonda beaucoup d'abbayes dans le monde, exhuma nombre de reliques et de corps de saints, qu'il enchâssa dans l'or et l'argent ; comment il fut inauguré empereur de Rome, et s'en alla visiter le saint sépulchre, rapporta le bois de la croix, et dota ensuite plusieurs églises.

Après avoir conquis toute l'Espagne en l'honneur de Dieu et de saint Jacques, Charles, revenant en France, campa près de Pampelune. Il y avait alors à Saragosse deux rois maures, Marsile et Belvigand, envoyés de Perse par l'émir de Babylone, et qui feignaient de rester volontiers sous la dépendance de Charlemagne. Ce prince leur ordonna, par l'intermédiaire de Ganelon, de se faire chrétiens et de lui payer le tribut. Ils lui expédièrent donc trente chevaux chargés d'or et d'argent, avec soixante autres pour ses soldats, portant du vin, et, de plus, mille belles Sarrasines. Mais ils offrirent en secret à Ganelon vingt chevaux chargés d'or, d'argent, de vêtements précieux, s'il leur livrait l'armée de Charles. Le traître accepta le traité, et, à son retour, il remit à Charles les dons qui lui étaient offerts, en lui disant que le roi Marsile voulait se faire chrétien, et qu'il se rendrait pour cela en France. Charles se prépara donc à regagner tranquillement ses États. A son retour, il voulut, d'après le perfide conseil de Ganelon, que Roland et Olivier, avec les plus braves et vingt mille chrétiens, formassent l'arrière-garde à Roncevaux.

Ces ordres furent exécutés ; mais le vin et les femmes reçus en don avaient coûté la vie à beaucoup ; puis Marsile et Belvigand, sortant de leurs embuscades, se jetèrent en grand nombre sur l'arrière-garde. Bien que les Francs fissent des prodiges de valeur, resserrés et dominés dans un passage, il en fut fait un horrible carnage : les uns furent percés de coups, les autres écorchés, ou pendus, ou brûlés ; tous périrent, à l'exception de Baudoin, de Théodoric, de Roland, de Turpin et de Ganelon... Les deux premiers, s'étant jetés dans les bois, purent échapper. Roland, voyant le grand nombre des ennemis, fit retentir à Roncevaux son terrible cor d'ivoire, aux sons duquel se rallièrent à grand-peine autour de lui une centaine de chrétiens. Il se fit indiquer par un prisonnier le roi Marsile, et, s'élançant contre lui, il pourfendit d'un coup un Sarrasin et son cheval, si bien que moitié tomba à droite, moitié à gauche. A ce spectacle, les Sar-

rasins prirent la fuite, et Roland les poursuivit en les massacrant; il tua même Marsile.

Mais ses cent compagnons avaient péri : lui-même avait tout le corps brisé. Cependant Charles, ne sachant rien de cette trahison, continuait sa route. Roland, blessé et inquiet, atteignit un rocher de marbre qui s'élevait dans le pré de Roncevaux. Tirant alors du fourreau Durandal, sa redoutable épée, qui ne se serait brisée pour aucun coup, il s'écria, en la tenant à deux mains : « O très-belle épée, épée toujours luisante, de longueur  
« et de largeur convenables, de forte trempe, très-blanche par ta poignée  
« d'ivoire, très-resplendissante par ta croix d'or, ornée de très-brillantes  
« lettres sculptées du grand nom de Dieu, A et Ω, redoutable par ta pointe  
« aiguë, entourée de la vertu de Dieu, quel usage sera-t-il fait désor-  
« mais de ta vertu ? Qui désormais te possédera ? En quelles mains tombe-  
« ras-tu ? Celui qui l'aura ne sera pas vaincu ; ses ennemis ne l'effrayeront  
« pas ; mais il sera toujours défendu par Dieu, toujours entouré de l'as-  
« sistance divine. Par toi les Sarrasins seront détruits ; par toi tombera la  
« race perfide ; par toi sera exaltée la loi du Christ, et la louange et la  
« gloire de Dieu seront célébrées dans le monde entier. Que de fois j'ai vengé  
« par toi le sang du Christ ? Par toi combien j'ai détruit de Juifs et de  
« Sarrasins ! »

Après ces lamentations, craignant que son épée ne tombât dans les mains des Sarrasins, il en frappa le rocher de marbre, et, répétant le coup par trois fois, il essaya de la briser, mais en vain. Il fendit même en deux parts cette masse solide, depuis le haut jusqu'en bas, sans que le fil de la lame fût seulement émoussé.

Roland se mit à sonner de son cor, qui retentit comme le tonnerre, pour rallier auprès de lui les quelques chrétiens qui s'étaient réfugiés dans les bois par crainte des Sarrasins, ou pour rappeler les autres, qui déjà avaient passé les défilés, afin qu'ils fussent présents à ses funérailles, reçussent son épée et son cheval, puis continuassent de poursuivre les Sarrasins. Telle fut la force avec laquelle Roland, en ce moment suprême, souffla dans sa trompe d'ivoire, qu'elle éclata par le milieu, et que lui-même se rompit les veines et les nerfs du cou. Le son en fut porté par l'ange jusqu'aux oreilles de Charles, qui se trouvait campé dans une vallée vers la Gascogne, à quatre milles loin de Roland. Le roi voulait courir aussitôt à son secours ; mais il en fut dissuadé par Ganelon, qui, connaissant trop bien les souffrances qu'endurait le guerrier, dit à Charles que Roland avait coutume, pour les moindres choses, de sonner du cor toute la journée ; qu'il n'avait pas besoin d'aide pour le moment, et qu'il sonnait sans doute en chassant dans les forêts. O trahison à comparer à celle de Judas ! Le malheureux Roland gisait sur l'herbe, aspirant après une goutte d'eau pour apaiser sa soif ardente. Il fit signe à Baudouin, qui survint en ce moment, de lui en procurer ; mais il en chercha de tous côtés sans en trouver, et voyant Roland près d'expirer, il le bénit ; puis, dans la crainte de tomber entre les mains des Sarrasins, il monta sur son cheval, et il s'élança du côté de l'armée de Charles.

A peine fut-il parti, que Théodéric arriva et se mit à verser des larmes

sur le vaillant guerrier, qu'il exhortait en même temps à faire sa profession de foi. Roland s'était confessé ce jour-là même de ses péchés, et avait reçu l'eucharistie. Il commença donc sa confession en disant tout ce qu'il avait fait et souffert pour propager la foi du Christ, et priant Dieu de le délivrer, de la mort éternelle ; il dit qu'il était grand pécheur ; mais, connaissant l'immense miséricorde de Dieu, qui pardonna aux Ninivites, à la femme adultère, à Pierre, au larron, il se confiait dans l'espoir d'obtenir aussi pardon et de passer à une vie meilleure.

Se frappant alors avec ses deux mains le sein et le cœur, il commença à faire des actes de foi, accompagnés de gémissements et de larmes, et à faire sur sa poitrine et sur tous ses membres le signe de la croix. Enfin, étendant ses mains vers le Seigneur, et le priant de pardonner à tous les chrétiens tués dans cette guerre par les Sarrasins, et de les admettre au royaume des cieux, il expira. Son âme fut recueillie par les anges, et portée par eux dans l'éternelle gloire des saints martyrs.

Turpin, qui, ce jour-là, célébrait la messe des morts en présence de Charles, ravi soudain en extase, entendit les chœurs célestes chanter, et vit l'archange Michel conduire l'âme de Roland au ciel, avec celles de beaucoup d'autres chrétiens ; il vit aussi une horrible phalange emporter Marseille dans le royaume de l'enfer. Comme Turpin, après la messe, racontait sa vision à Charles, arriva Baudouin sur le cheval de Roland, qui annonça ce dont il avait été témoin, et dit qu'il avait laissé le guerrier expirant près du grand rocher. De grands cris et des gémissements s'élevèrent dans toute l'armée, à une aussi triste nouvelle, et les soldats revinrent sur leurs pas. Charles, le premier, trouva Roland étendu sans vie, les bras en croix sur sa poitrine. Se jetant sur lui, il se prit à pleurer avec des sanglots, des soupirs et des gémissements infinis, s'égratignant le visage, arrachant sa barbe et ses cheveux sans pouvoir proférer un mot. Enfin, il laissa échapper mille lamentations, en invoquant la mort, pour n'être pas séparé de lui. Après tant de larmes inutiles, il campa dans ce lieu avec son armée, embauma avec de la myrrhe et de l'aloès le corps du héros ; et toute la nuit on célébra de magnifiques obsèques au milieu du deuil, des chants funèbres, des prières, et d'une infinité de flambeaux et de feux allumés dans les bois.

Le matin, tous se transportèrent en armes sur le lieu de la bataille, dans Roncevaux, où gisaient ceux qui avaient combattu ; et ils les trouvèrent sans vie ou près d'expirer. Olivier était étendu mort sur la terre, en forme de croix, étroitement lié avec des cordes à quatre pieux enfoncés dans le sol, écorché depuis le cou jusqu'aux ongles des pieds et des mains avec des couteaux très-aigus, percé de toutes parts de lances et de flèches et d'épées, et tout broyé de coups de masses. Le deuil, la pâleur, les gémissements, des cris de douleur, remplissaient le bois et la vallée ; car chacun déplorait en versant des larmes la perte de celui qui était l'ami commun. Le roi jura alors par le Tout-Puissant de poursuivre les païens, et se mit à l'instant même sur leurs traces avec toute sa troupe.

Le soleil s'arrêta immobile, en prolongeant ce jour presque autant que trois journées. Charles trouva les mécréants, qui mangeaient étendus

sur les bords de l'Èbre, dans le voisinage de Saragosse. Il en tua quatre mille, et retourna avec ses troupes dans Roncevaux. Ayant fait transporter les morts, les blessés et les malades où gisait Roland, il se mit à rechercher si Ganelon avait véritablement trahi, comme l'affirmaient plusieurs de ses compagnons d'armes. Pour s'en éclaircir, il assigna le champ de bataille à deux champions, c'est-à-dire Pinabel pour Ganelon, et Théderic pour son propre compte, afin qu'ils se battissent à la vue de tous, et que l'on vit la vérité ou la fausseté du fait. Théderic ayant tué subitement Pinabel, et la trahison de Ganelon demeurant par là évidente, Charles commanda que celui-ci fût lié à quatre chevaux ardents : l'un fut poussé vers l'orient, l'autre vers l'occident, un troisième vers le midi, le dernier vers le nord, et chacun d'eux emporta un quartier du traître.

Cependant les pieux offices ne cessaient pas pour les morts et les blessés : ceux-ci étaient transportés sur les épaules ; les corps de ceux-là étaient embaumés avec de la myrrhe par leurs amis ; à défaut d'aromates, il en était qui employaient le sel, et enterraient les cadavres en pleurant, ou les conduisaient en France.

Les cimetières d'Arles et de Bordeaux donnèrent la sépulture aux preux, et Charles fit de grandes largesses pour que l'on continuât à dire des messes pour leurs âmes. Turpin accompagna Charles jusqu'à Vienne, où il demeura presque mourant des coups qu'il avait reçus ; tandis que le roi, de retour à Paris, réunit en concile, dans Saint-Denis, les évêques et les prélats, remercia Dieu de ce qu'il lui avait donné la force de subjuguer les infidèles, conféra à cette église la juridiction sur toute la France, ajoutant à cela de grands privilèges, de grands dons, avec l'obligation pour tout propriétaire de payer quatre deniers par an pour la construction de l'église, et déclarant libres les serfs qui les payeraient volontairement.

Il pria ensuite sur le corps du saint, pour le salut de ceux qui courraient de bon cœur à l'œuvre pieuse, et de ceux qui avaient péri en Espagne pour conquérir la couronne du martyr. Durant la nuit, saint Denis apparut au roi en songe, lui annonçant qu'il avait obtenu pardon pour quiconque irait, à son exemple, combattre les Sarrasins, et guérison de leurs blessures pour ceux qui contribueraient de leurs deniers à l'érection de l'église. Quand cela fut su, on courut en foule à l'offerte ; et ceux qui s'exécutaient spontanément étaient appelés *Francs de Saint-Denis*, parce que, selon le décret du roi, ils étaient affranchis de toute servitude. De là vint que la terre de l'Église changea son nom de Gaule en celui de France, c'est-à-dire, libre du servage d'autres nations.

Alors Charlemagne, s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, fit disposer dans un palais des bains tièdes ; il décora d'or et d'argent la basilique de Notre-Dame, élevée en cet endroit, et lui fit don de vases et d'ornements ; il y fit représenter l'Ancien et le Nouveau Testament, et fit peindre aussi le palais voisin.

Un jour que Turpin récitait dans Vienne le psaume *Deus in adiutorium*, il fut ravi en extase ; il vit des soldats innombrables et horribles passer devant lui, se dirigeant vers la Lorraine. Quand tous furent passés, Turpin demanda à l'un d'eux, noir comme un Éthiopien, qui fermait la marche,

où ils se dirigeaient ; il apprit de lui qu'ils se rendaient à Aix-la-Chapelle pour assister à la mort de Charlemagne, et pour emporter son âme dans les abîmes. Turpin le conjura, par le nom du Christ, de venir à lui lorsqu'il retournerait. Et, avant que le psaume fût terminé, voilà que les démons repassent par milliers dans le même ordre que précédemment. Le dernier lui raconta alors que Michel avait mis dans la balance toutes les pierres et tout le bois des églises bâties par Charles, que les bonnes œuvres l'avaient emporté ainsi sur les mauvaises, ce qui fit que son âme leur avait été enlevée.

Turpin apprit que Charles était mort ce jour-là même, et que, par l'intercession du bienheureux saint Jacques, en l'honneur duquel il avait élevé tant d'églises, il avait été admis au ciel. Dans les six jours qui précédèrent son trépas, le soleil et la lune s'obscurcirent ; le nom du roi Charles, inscrit dans Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle, s'effaça de lui-même ; le portique qui s'élevait entre cette basilique et le palais s'écroula ; le pont de bois, qu'il avait fait construire, en six ans, avec beaucoup de travail, brûla. Comme Charles se rendait d'un lieu à un autre, le jour s'assombrit tout à coup, et une grande flamme lui passa de droite à gauche devant les yeux : effrayé de ce prodige, il tomba de cheval.

Il est à croire que le pieux monarque a reçu la couronne de ces martyrs avec lesquels il endura tant de fatigues. Son exemple prouve que celui qui bâtit des églises se prépare le royaume de Dieu, qu'il est comme Charles arraché aux griffes redoutables de l'esprit de l'abîme, et qu'avec l'intercession des saints en l'honneur desquels il éleva des basiliques, il est placé au nombre des élus.

Tout le monde connaît, plus ou moins, les différentes traditions introduites dans les poèmes de chevalerie relativement à ce héros ; mais on en trouve une, entièrement neuve, dans un poème hollandais du treizième siècle intitulé *Helgast et Charlemagne*, et publié récemment par Hoffman de Fallersleben, dans les *Horæ belgicae*. Charles fait le voleur de grand chemin. Une nuit il est réveillé par la voix d'un ange, qui lui dit : « Lève-toi, noble Charles ; Dieu te l'ordonne par ma bouche ; prends tes vêtements et tes armes, et va voler cette nuit, ou tu es mort. » — « Quel songe étrange ! » s'écrie l'empereur, et il se rendort ; mais l'ange revient à la charge, et, le réveillant avec plus de force, lui commande de se lever pour aller voler.

« Moi voler ! » répond Charles ; « mais il n'existe pas sur la terre ou comte ou roi plus riche que moi. De Cologne à Rome tout appartient à l'empereur ; je règne sur les rives du Danube, sur la Galice et sur l'Espagne. Qu'ai-je donc fait, malheureux, pour que Dieu me commande de voler ? »

Il essaye de se rendormir encore ; mais l'ange ne lui laisse pas de trêve ; si bien que Charlemagne s'écrie, désespéré : « Soit, je ferai comme Dieu l'ordonne ; je me ferai voleur, dussé-je être pendu par la gorge ! »

S'étant levé et vêtu, il prend ses armes, toujours à sa portée près de son lit, passe à travers ses gens qui dorment, descend à l'écurie, selle un cheval, et se dirige vers la forêt, désolé de cet ordre fatal. Tout en chevauchant, il se rappelle qu'il avait banni pour une faute légère le chevalier

Helgast, et il en éprouve du regret. Enfin, il se met à attendre sur la route les voyageurs, respectant le pèlerin et le marchand, mais dévalisant sans pitié évêques, chanoines et abbés.

Tout en rêvant, Charles s'enfonce dans la forêt, jusqu'au moment où il aperçoit un chevalier vêtu de noir, portant un écu noir, et montant un cheval également noir. Ce guerrier l'arrête, et lui dit : « Qui es-tu ? Où vas-tu ? Comment s'appelle ton père ? » Charles reprend avec fierté : « Mais personne ne m'a contraint à faire une chose contre ma volonté. Je ne te dirai pas qui je suis ; mais nous combattons l'un contre l'autre, et le vainqueur dictera ses conditions au vaincu. » Le défi est accepté, les deux champions courent l'un sur l'autre, et le chevalier noir, vaincu, avoue qu'il est Helgast et fait le métier de voleur ; puis il demande à son adversaire qui il est, et celui-ci lui répond : « Moi aussi j'ai pour habitude de voler ; je dépouille les églises, les cloîtres, les grands et les petits ; il n'est de pauvre diable dont je ne tire quelque chose ; mais à présent, si cela vous convient, nous irons ensemble nous emparer du plus gros trésor qu'il y ait. » — « Lequel ? celui de l'empereur. » — Non jamais, répond le voleur généreux ; quoique l'empereur m'ait pris tout ce que je possédais, qu'il ait été injuste et cruel envers moi, je n'en suis pas moins son serviteur fidèle, et je rougirais de lui faire tort. Aions plutôt au logis d'Heggerich, son beau-frère, méchant homme et traître, qui ne mérite pas de vivre, et nous lui enlèverons sans scrupule son trésor. »

Charles accepte, et suit son étrange compagnon, touché qu'il est de sa fidélité, et plaignant son sort. Ils arrivent de nuit à la porte d'Heggerich, où Helgast place Charlemagne en sentinelle, tandis qu'il pénètre dans l'intérieur. En passant, il arrache une feuille, qu'il met dans sa bouche ; or, cette feuille fait comprendre le langage des animaux. Voilà donc qu'il entend les coqs chanter, les chiens aboyer, tous disant à leur manière que Charlemagne est à la porte. Épouvanté, il revient annoncer le fait à son compagnon, qui le rassure et le décide à rentrer. Helgast arrive alors dans la chambre d'Heggerich, et entend le traître raconter à sa femme son projet d'assassiner l'empereur, et les signes de reconnaissance des conjurés. Elle pousse un cri d'horreur, et Heggerich la frappe au visage avec tant de brutalité, que le sang jaillit jusque sur les mains d'Helgast.

Le chevalier sort, emportant la selle et l'épée du perfide Heggerich, et revient raconter ce qu'il a découvert à son compagnon, qui lui dit d'aller en informer Charlemagne. Il suit son conseil ; puis il défile Heggerich, le renverse et lui coupe la tête. Rentré ainsi en faveur, il épouse la veuve de celui dont il a déjoué le complot.



---

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME.

---

## LIVRE IX.

### NEUVIÈME ÉPOQUE.

	Pages.
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — L'Arabie. . . . .	4
Ses divisions géographiques. . . . .	5
Ses produits. . . . .	6
Caravanes. . . . .	8
Race. . . . .	10
Bédouins. . . . .	11
Mœurs. . . . .	15
Culture intellectuelle. . . . .	15
Religion. . . . .	18
Histoire. . . . .	20
CHAPITRE II. — Mahomet. . . . .	31
Première hégire. . . . .	36
Année du deuil. . . . .	ib.
Guerres des nations. . . . .	44
Année des ambassades. . . . .	45
Pèlerinage d'adieu. . . . .	54
CHAPITRE III. — Al-Koran. . . . .	65
Son mérite littéraire. . . . .	66
La Souvna. . . . .	67
Unité de Dieu. . . . .	68
Vie future. . . . .	71
Jugement dernier. . . . .	ib.
Fatalité. . . . .	74
Pratiques. . . . .	ib.
Prière. . . . .	75
Pèlerinage obligatoire. . . . .	79
Guerre sainte. . . . .	81
Lois civiles. . . . .	82
Sacerdoce. . . . .	85
Sophis. . . . .	85
. . . . .	86

	Pages.
Anifates, Malécites, Saféites, Anbalites. . . . .	87
Motazalites, Koudrls, Séfatlens, Asariens. . . . .	89
Mardaïtes, Télmans, Carégites, Schyites. . . . .	90
CHAPITRE IV. — Premiers kalifes. . . . .	98
Intolérance. . . . .	99
Les deux imposteurs. . . . .	101
Droit de guerre. . . . .	102
Kaled. . . . .	103
Prise de Damas. . . . .	105
Mort d'Abou-Bekr. . . . .	106
Omar. . . . .	<i>ib.</i>
Othman. . . . .	108
Ali. . . . .	<i>ib.</i>
Journée du Chameau. . . . .	109
Conquêtes. . . . .	110
Siège de Jérusalem. . . . .	111
Perse. . . . .	115
Égypte. . . . .	119
Siège d'Alexandrie. . . . .	120
Sa bibliothèque. . . . .	121
CHAPITRE V. — Les Ommiades. — Kalifat héréditaire. . . . .	124
Feu grégeois. . . . .	126
Yésid. . . . .	127
Fils d'Ali. . . . .	<i>ib.</i>
Abdallah. . . . .	128
Mohawiah II, Merwan. . . . .	129
Abd-el-Malek. . . . .	130
Conquête de l'Afrique. . . . .	131
Berbers. . . . .	133
Maures. . . . .	134
Valid. — Grecs. . . . .	135
Soliman. . . . .	136
Omar. . . . .	137
Yésid II, Hescham. . . . .	<i>ib.</i>
Ibrahim Abasside. . . . .	138
Aboul-Abas. . . . .	139
CHAPITRE VI. — Les Abassides, Al-Mansor. . . . .	140
Haroun-al-Raschild. . . . .	145
Littérature. . . . .	<i>ib.</i>
Factions, Édrisites, Aglabites. . . . .	150
Barmécides. . . . .	151
CHAPITRE VII. — Les Arabes en Espagne. . . . .	152
CHAPITRE VIII. — Empire grec. — Les Héraclides. . . . .	175
Héracléonas. . . . .	175
Constant. . . . .	176
Constantin IV Pogonat. . . . .	177
Sixième concile œcuménique. . . . .	179
Justinien II. . . . .	180
Léonce. . . . .	181
Tibère III. . . . .	<i>ib.</i>
Restauration de Justinien. . . . .	182
CHAPITRE IX. — Empereurs isauriens, Philippique, Anastase II. . . . .	184
Théodose. . . . .	185
Léon l'Isaurien. . . . .	186
Culte des images. . . . .	<i>ib.</i>
Khazares. . . . .	192

Pages.		Pages.
87	Constantin Copronyme . . . . .	195
89	Léon IV. . . . .	195
90	Constantin VI, Porphyrogénète. . . . .	196
98	Irène. . . . .	198
99	<b>CHAPITRE X. — Francs. — Maires du palais.</b> . . . .	199
101	Guerre. . . . .	202
102	Maire du palais. . . . .	205
103	Pepli le Vieux. . . . .	203
105	Dagobert I <sup>er</sup> . . . . .	206
106	Bretons. . . . .	208
ib.	Saint Ouen, saint Éloi. . . . .	209
108	Maires du palais. . . . .	210
ib.	Bathilde. . . . .	211
109	Saint Léger. . . . .	212
110	Pepin d'Héristal . . . . .	215
111	Bataille de Testry . . . . .	ib.
113	<b>CHAPITRE XI. — Charles Martel et ses fils. — Missionnaires.</b> . . . .	218
119	Saint Hubert. . . . .	219
120	Saint Boniface. . . . .	226
121	<b>CHAPITRE XII. — Italie. — Papes. — Longbars.</b> . . . .	227
124	Exarchat. . . . .	228
126	Papes. . . . .	250
127	Erreur d'Honorius. . . . .	251
ib.	Le pape Martin. . . . .	252
128	Pertharite. . . . .	257
129	<b>CHAPITRE XIII. — Pepin roi. — Souveraineté temporelle des papes.</b> . . . .	244
130	Pepin roi. . . . .	246
131	Le pape Étienne III en France. . . . .	249
133	Donation de Pepin. . . . .	250
134	<b>CHAPITRE XIV. — Charlemagne. — Fin du royaume longbard.</b> . . . .	260
135	Élection des papes. . . . .	265
136	Charles en Italie . . . . .	269
137	Fin des Longbards. . . . .	270
ib.	Royaume d'Italie. . . . .	272
138	Italie méridionale. . . . .	275
139	Républiques maritimes. . . . .	ib.
140	Venise. . . . .	274
145	<b>CHAPITRE XV. — Charlemagne conquérant.</b> . . . .	278
ib.	Saxons . . . . .	279
150	Massacre de Ferden. . . . .	285
151	Avars. . . . .	290
152	Slaves. . . . .	291
175	Danois. . . . .	292
175	Armements maritimes. . . . .	294
176	Sarrasins. . . . .	ib.
177	Déroute de Roncevaux. — Roland. . . . .	295
179	<b>CHAPITRE XVI. — Charlemagne empereur.</b> . . . .	298
180	<b>CHAPITRE XVII. — Charlemagne législateur. — Gouvernement.</b> . . . .	310
181	Roi. . . . .	311
ib.	Comtes du palais. . . . .	ib.
182	Divisions. . . . .	312
184	Administration. — Comtes. . . . .	315
185	Juridiction. . . . .	314
186	Assemblées générales. . . . .	317
ib.	Capitulaires . . . . .	321
192	Lois. . . . .	321

	Pages.
Lois pénales. . . . .	529
Armée. . . . .	530
Finances. . . . .	532
Economie politique. . . . .	535
CHAPITRE XVII. — L'Eglise au temps de Charlemagne. . . . .	536
Réformes. . . . .	542
Chanoines. . . . .	545
CHAPITRE XVIII. — Littérature. . . . .	551
Saint Jean Damascène. . . . .	553
Poètes. . . . .	567
Controversistes. . . . .	569
Historiens. . . . .	570
Paul Diacre. . . . .	571
Éginhard. . . . .	572
Beaux-arts. . . . .	575
CHAPITRE XX. — Fin de Charlemagne. . . . .	575
Couronnement de Louis. . . . .	586
Mort de Charlemagne. . . . .	<i>ib.</i>
CHAPITRE XXI. — Chine. . . . .	588
Quatrième dynastie des Tsin. . . . .	<i>ib.</i>
Cinquième dynastie des Han. . . . .	589
Sixième dynastie des Han orientaux. . . . .	599
Empiriques. . . . .	401
Bonnets jaunes. . . . .	402
Relations extérieures. . . . .	405
CHAPITRE XXII. — Bouddhistes dans la Chine. . . . .	409
Voyage bouddhiste. . . . .	417
CHAPITRE XXIII. — Dynasties. . . . .	420
Septième dynastie des Tsin orientaux. . . . .	<i>ib.</i>
Huitième dynastie des Sung. . . . .	425
Neuvième dynastie des Tsi. . . . .	424
Dixième dynastie des Liang. . . . .	426
Onzième dynastie des Tchun. . . . .	427
Douzième dynastie des Soui. . . . .	428
Treizième dynastie des Tang. . . . .	450
La Corée. . . . .	451
Introduction du christianisme. . . . .	458
Relations extérieures. . . . .	447
Géométrie. . . . .	<i>ib.</i>
Hommes illustres. . . . .	449
CHAPITRE XXIV. — Thibet. . . . .	450
Hiérarchie bouddhiste. . . . .	456
Épilogue. . . . .	461
Notes additionnelles. . . . .	469

Pages.  
529  
530  
532  
535  
536  
542  
545  
551  
555  
567  
569  
570  
571  
572  
575  
575  
586  
*ib.*  
588  
*ib.*  
589  
599  
401  
402  
403  
408  
417  
420  
*ib.*  
423  
424  
426  
427  
428  
430  
431  
438  
447  
*ib.*  
440  
450  
456  
461  
469

